This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

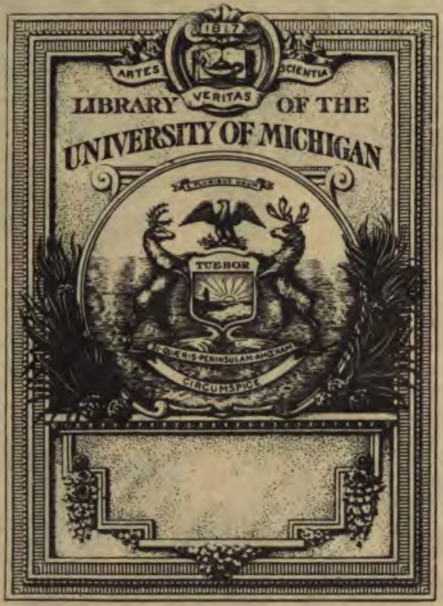
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

A 459807

(Pluquet)

2 vol.

150 f.

Carte [illegible]

de cette édition [illegible]

Ouvrage précieux pour l'[illegible]

[illegible] remarquable des documents qu'il contient [illegible]

signalons entre autres [illegible] [illegible] ouvrages [illegible]

de fauconnets. Liste des [illegible] Histoire de

par les Tribunaux [illegible] [illegible]

Loire

Pluquet, François André Adrien

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES ÉGAREMENS

DE

L'ESPRIT HUMAIN

PAR RAPPORT A LA RELIGION CHRÉTIENNE :

OU

DICTIONNAIRE

DES HÉRÉSIES,

DES ERREURS ET DES SCHISMES;

PRÉCÉDÉ

D'UN DISCOURS

Dans lequel on recherche

QUELLE a été la Religion primitive des Hommes; le Changemens qu'elle a soufferts jusqu'à la naissance d Christianisme; les Causes générales, les liaisons & le effets des Hérésies qui ont divisé les Chrétiens.

TOME PREMIER.

ex Libris f. Claudii ferdina Filole minorit

A PARIS,

Quai des Augustins, près du Pont Saint-Michel.

Chez { NYON, à l'Occasion.
BARROIS, à la Ville de Nevers.
P. FR. DIDOT le Jeune, à Saint-Augustin.

M. DCC. LXII.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

313
274
762
v. 1

694114-013.

A

MONSEIGNEUR

DE CHOISEUL,

ARCHEVÊQUE D'ALBY.

MONSEIGNEUR,

Je fais paroître cet ouvrage sous les auspices d'un Nom illustre dans l'Europe, recommandable dans l'Eglise, & qui devient de jour en jour plus cher à

la France. J'ose cependant assurer que ces considérations n'ont point déterminé mon hommage : il n'a pour objet, que vos qualités personnelles, votre amour pour la vérité, le goût vif que je vous ai toujours connu pour tout ce qui peut éclairer les hommes sur les principes de la Religion ; & pour motif, que le desir de vous rendre, MONSEIGNEUR, *un témoignage public de mon attachement inviolable, & du profond respect avec lequel je suis,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très humble & très obéissant Serviteur, PLUQUET.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES EGAREMENS DE L'ESPRIT HUMAIN
PAR RAPPORT A LA RELIGION CHRÉTIENNE.

INTRODUCTION.

L'HOMME reçoit de la nature un desir invincible d'acquérir des connoissances & de les étendre, d'être heureux & d'augmenter son bonheur.

Ce desir se manifeste dans l'enfant, dans le sauvage, & dans l'homme frivole, par la rapidité avec laquelle ils saisissent & quittent les objets nouveaux ; dans l'homme dont l'esprit s'est exercé, par l'effort qu'il fait pour tout connoître, tout expliquer, tout comprendre ; dans tous par un amour insatiable du plaisir, de la gloire & de la perfection.

C'est ce desir qui, déterminé tour à tour, par les sens, par les passions, & par l'imagination, ou dirigé par la raison, a tiré les hommes de l'ignorance & de la barbarie, formé les sociétés, établi des loix, inventé les arts, donné naissance aux sciences, enfanté toutes les vertus & tous les vices, produit dans les sociétés toutes les révolutions & tous les changemens, créé ce labyrinthe de vérités & d'erreurs, d'opinions &

de ſyſtêmes, de politique, de morale, de légiſlation, de philoſophie, & de religion, dans lequel, excepté le peuple Juif, le genre humain erra juſqu'à la naiſſance du Chriſtianiſme.

A la naiſſance du Chriſtianiſme, les Chrétiens tournerent cet effort vers les dogmes & vers la morale de la Religion Chrétienne.

Les dogmes qu'elle enſeigne ſont évidemment révélés; mais beaucoup de ces dogmes ſont des myſteres : elle preſcrit les loix les plus propres à rendre l'homme heureux, même ſur la terre; mais ces loix combattent les paſſions, ou mortifient les ſens : elle promet un bonheur éternel & infini, mais dans lequel il y aura des dégrés proportionnés aux mérites : enfin elle menace d'un malheur éternel ceux qui ne croient pas ſes dogmes, ou qui n'obéiſſent pas à ſes loix, & elle procure tous les moyens néceſſaires pour croire les vérités qu'elle annonce, & pour pratiquer les devoirs qu'elle impoſe; mais elle ne détruit ni l'activité de l'ame, ni l'inquiétude de l'eſprit, ni la ſource des paſſions, ni l'empire des ſens, & ne prévient point dans tous les hommes les écarts de la raiſon, ou les égaremens du cœur.

Ainſi l'eſprit humain porta dans l'étude des dogmes de la Religion Chrétienne, & dans la pratique de ſes devoirs, des principes d'illuſion, de déſordre & d'erreur.

Le Chrétien, placé, pour ainſi dire, entre l'autorité de la révélation qui lui propoſoit des myſteres, & le deſir de s'éclairer qui fait ſans ceſſe effort pour comprendre & pour expliquer tout ce que l'eſprit reçoit comme vrai, crut

les myſteres, & tâcha de les rendre intelligibles. Il ne pouvoit les rendre intelligibles que par le moyen des idées que la raiſon lui fourniſſoit ; il rapprocha les myſteres de ſes idées, ou de ſes principes, ſubſtitua quelquefois ſes idées aux myſteres, ou n'admit dans les myſteres que ce qui s'accommodoit avec ſes principes & avec ſes idées : entraîné comme tous les hommes par l'amour invincible du bonheur, déterminé par la religion à le chercher dans les eſpérances de l'autre vie, tandis que les ſens & les paſſions lui montroient le bonheur dans les objets qui les flattent, il tâcha de concilier l'intérêt des paſſions & des ſens avec les eſpérances de la religion, ou ſacrifia l'un à l'autre, & vit un crime dans les actions les plus innocentes, ou fit des actions les plus criminelles autant d'actes de vertu.

Celui-ci, épris du bonheur que la religion promet, s'efforça de s'élever juſqu'au ſein de la Divinité. Pour jouir de ce bonheur avant la mort, il ſe livra à la contemplation, eut des viſions, tomba en extaſe, crut s'être élevé au deſſus des impreſſions des ſens, au deſſus des paſſions, au deſſus des beſoins du corps qu'il abandonnoit à tout ce qui l'environnoit : tandis qu'un autre, frappé du malheur des damnés, voyoit par-tout des démons & l'enfer, & négligeoit les devoirs les plus eſſentiels du Chriſtianiſme, pour s'attacher à des pratiques ſuperſtitieuſes ou barbares, que l'imagination & la terreur lui ſuggéroient.

Telle eſt en général l'idée qu'il faut ſe former des égaremens de l'eſprit humain par rapport à la Religion Chrétienne.

Tous les hommes aiment naturellement à inſpirer leurs goûts & leurs inclinations, & à faire adopter leurs opinions & leurs mœurs; mais jamais ce deſir n'eſt plus actif, & plus entreprenant, que lorſqu'il eſt animé par le zele de la Religion : c'eſt dans la Religion Chrétienne un devoir de travailler non-ſeulement à ſon ſalut, mais encore au ſalut du prochain; ainſi le Chrétien zélé qui tombe dans l'erreur, l'enthouſiaſte dont l'imagination enfante quelque pratique religieuſe, ſe croit obligé de l'enſeigner, &, s'il le peut, de forcer tous les hommes à parler, à penſer, à vivre comme lui.

L'Egliſe, qui veille au dépôt de la foi, condamne l'erreur, & preſcrit les moyens les plus propres à en arrêter le progrès : mais le Chrétien errant eſt ſouvent indocile à ſa voix ; & le défenſeur de la vérité ne ſe renferme pas toujours dans les bornes que la Religion & l'Egliſe preſcrivent au zele. Dans le moral, comme dans le phyſique, la réaction eſt égale à l'action, & l'on croit devoir employer en faveur de la vérité tout ce que l'erreur ſe permet contre elle.

Les erreurs des Chrétiens ont donc produit des héréſies, des ſectes, des ſchiſmes, qui ont déchiré l'Egliſe, armé les Chrétiens, & troublé les Etats, par-tout où le Chriſtianiſme eſt devenu la Religion nationale.

Les effets des héréſies, ſi contraires à l'eſprit de la Religion, ne ſont certainement pas comparables aux avantages qu'elle procure aux hommes & aux ſociétés civiles.

Le regne du paganiſme fut auſſi le regne du

crime & du désordre. Sans remonter aux tems les plus reculés, jettons les yeux sur l'état du monde avant que le Christianisme se fut répandu dans l'Empire Romain. Par tout on voit les nations armées pour conquérir d'autres nations, des sujets tyrannisés par leurs Souverains, des Souverains détronés par leurs sujets, des citoyens ambitieux qui donnent des fers à leur patrie, que nul crime n'arrête, que nul remors ne corrige; par-tout le foible opprimé par le puissant, par-tout le droit naturel inconnu ou méprisé, presque par-tout l'idée de la justice & de la vertu anéantie, ou si prodigieusement défigurée, qu'on négligeoit même d'en conserver l'apparence. Qu'on jette les yeux sur l'état du monde, sous Marius, sous Sylla, sous César, sous Tibere, sous Néron, &c.

Au milieu de cette corruption générale, le Christianisme produit des hommes équitables, desintéressés, qui osent attaquer le vice, & rappeller les hommes à la pratique des vertus les plus utiles au bonheur de la société civile; il forme une société religieuse qui pratique ces vertus, il promet aux vrais Chrétiens une récompense éternelle & infinie, il annonce aux méchans des tourmens sans fin. Ceux qui l'embrassent répandent leur sang pour confirmer leur doctrine, ils aiment mieux perdre la vie, que commettre un crime.

Qui peut douter qu'une telle doctrine, qu'une société qui la professe & qui la pratique, ne soit le moyen le plus sûr pour arrêter le désordre, & pour inspirer les vertus les plus essentielles au bonheur de la société civile?

Il est vrai que les Chrétiens ont dégénéré,

qu'ils se sont divisés, & que l'on a vu entre eux & dans les Etats, un genre de guerre peu connu chez les Payens, des guerres de Religion : mais ces guerres ont leur source, non dans les principes de la Religion, mais dans des passions qu'elle combat, & souvent dans les vices mêmes du gouvernement civil ; souvent l'avidité, l'esprit de domination, ont allumé le fanatisme ; souvent les factieux & les mécontens ont profité du fanatisme produit par les disputes des Chrétiens ; souvent l'ambition & la politique ont fait servir à leurs projets le zele vertueux & sincere ; enfin jamais les hérésies n'ont été plus funestes à la tranquillité publique, que dans les siecles ignorans, ou dans les Etats corrompus.

Peut-on douter que même dans ces Etats corrompus, il n'y ait un grand nombre d'hommes qui croient les vérités du Christianisme, & qui pratiquent les vertus qu'il commande ? Peut-on douter que la croyance de ces vérités n'arrête beaucoup de crimes & de désordres, même dans les mauvais Chrétiens ? Peut-on douter que dans les Etats corrompus, la Religion ne forme, dans toutes les conditions, des ames vertueuses & bienfaisantes qui se dévouent au soulagement & à la consolation des malheureux ? Peut-on douter enfin que la persuasion des vérités de la Religion, ne soit une ressource pour les malheureux, & le moyen le plus propre à faire regner sur la terre, la paix, l'humanité, la douceur, la bienfaisance ?

Sans la Religion Chrétienne, que seroit devenue l'Europe après la destruction de l'Em-

pire Romain ? ce que ſont aujourd'hui la Grece, l'Aſie mineure, la Syrie, l'Egypte, tous les Royaumes de l'Orient. Les Huns, les Goths, les Vandales, les Alains, les Francs qui conquirent l'Occident, n'étoient pas moins féroces, que les Sarraſins, les Turcs, les Tartares, qui ont ſubjugué l'Orient.

Que ceux qui ne connoiſſent pas la Religion, & qui croient en l'attaquant combattre pour l'humanité, ceſſent donc de penſer qu'elle eſt contraire au bonheur des hommes, de lui attribuer les malheurs cauſés par les Sectes & par les diſputes des Chrétiens, & de les imputer à la vigilance avec laquelle l'Egliſe rejette & condamne tout ce qui altere la pureté de ſa doctrine, ou de ſon culte.

Mais que ceux qui aiment la Religion & l'Etat, ne ſe diſſimulent ni les abus que l'intérêt & les paſſions font de la Religion, ni les malheurs qui ont ſuivi les héréſies & les ſchiſmes. Quel pourroit être l'objet du zele qui voudroit en affoiblir le ſouvenir, ou en diminuer la grandeur ?

Le principe du fanatiſme eſt caché, pour ainſi dire, au fond du cœur de tous les hommes, & rien ne le développe auſſi rapidement que les héréſies, les ſectes, & les diſputes de Religion : elles ſeules peuvent le développer dans tous les cœurs, & toutes peuvent donner au fanatiſme une activité & une conſtance capables, de tout oſer, de réſiſter à tout, de tout ſacrifier à l'intérêt de parti.

Ces héréſies, ſi funeſtes à la Religion & aux ſociétés civiles, ont leur ſource dans des imperfections, ou dans des paſſions attachées à

la nature humaine ; & chaque ſiecle renferme en quelque ſorte le germe de toutes les héréſies, & de toutes les erreurs. L'effort que l'eſprit humain fait ſans ceſſe pour étendre ſes connoiſſances, & pour augmenter ſon bonheur, développe continuellement ces germes, & fait naître quelque erreur nouvelle, ou reproduit les anciennes ſous mille formes différentes. Les circonſtances dans leſquelles ces erreurs éclatent, & les caracteres de leurs auteurs ou de leurs partiſans, en rendent le progrès plus ou moins rapide, & les effets plus ou moins dangereux ; mais il n'en eſt point qui ne ſoit nuiſible, & toutes peuvent avoir des ſuites funeſtes, parceque toutes naiſſent du fanatiſme, ou peuvent le produire. Quels maux n'ont pas cauſés dans l'Orient & dans l'Occident, cette foule d'erreurs & de Sectes qui ſe ſont élevées depuis Arius juſqu'à Calvin.

Le fanatiſme eſt un zele ardent, mais aveugle : il ſe forme & s'allume au ſein de l'ignorance, s'éteint & s'anéantit à la préſence de la vérité. C'eſt dans les ſiecles barbares, & chez les peuples ignorans, que les chefs fanatiques ſont redoutables. Dans une nation éclairée, ces chefs ne ſont que des malades qu'on plaint, ou des impoſteurs qui n'excitent que l'indignation ou le mépris.

Rien n'eſt donc plus intéreſſant que d'éclairer les hommes ſur les erreurs qui attaquent la Religion, & ſur les moyens propres à prévenir les effets de leur attachement à ces erreurs, & l'abus que l'on peut faire de leur confiance & de leur zele : il faudroit, s'il étoit poſſible, faire paſſer ces connoiſſances dans tous les

états, les rendre familieres, ou du moins faciles à acquérir à tout homme qui fait usage de sa raison.

Nous avons pensé qu'on pouvoit remplir en partie cet objet dans des Mémoires qui feroient connoître les égaremens de l'esprit humain par rapport à la Religion Chrétienne, l'origine des héréfies & des erreurs, les principes sur lesquels elles se sont appuyées, la marche qu'elles ont suivie, les ressources qu'elles ont employées, depuis leur naissance jusqu'à nos jours; qui nous apprendroient quels principes on leur a opposés, par quelles raisons on les a combattues & condamnées, les précautions qu'on a prises pour en arrêter le progrès; pourquoi ces précautions ont réussi, ou comment elles sont devenues inutiles, & quelquefois funestes.

Avec le secours de ces Mémoires, on pourroit distinguer surement l'amour de la vérité, de l'esprit de parti; le zele pour la Religion, de l'intérêt personnel: on ne confondroit point les opinions permises avec les erreurs condamnées, ni l'erreur involontaire avec l'héréfie: on connoitroit l'étendue & les bornes du zele & de la fermeté que la Religion commande, l'indulgence qu'elle inspire, la modération & la prudence qu'elle prescrit. Les Chrétiens les plus savans & les plus vertueux y verroient qu'ils ont eu des pareils, & que leurs pareils se sont trompés; le savoir seroit moins orgueilleux & plus sociable, & la vertu ne seroit ni hautaine, ni opiniâtre.

Avec ces connoissances & ces dispositions, combien d'hommes n'arracheroit-on pas à l'er-

reur ? combien n'en garantiroit-on pas de la ſéduction ? combien ne préviendroit-on pas de troubles & de maux ?

On peut, dans ces Mémoires, ſuivre l'ordre des tems, comme dans une hiſtoire ; ou faire de chaque héréſie l'objet d'un Mémoire particulier qui renferme tout ce qui a rapport à cette héréſie.

La premiere méthode offre un tableau plus étendu, plus intéreſſant pour la curioſité, & plus agréable à l'imagination ; mais elle fait paſſer bruſquement l'eſprit d'un ſujet à l'autre, l'y ramene vingt fois, & ne permet ni au lecteur de ſuivre une héréſie dans ſes différens états, & d'en bien ſaiſir le caractere, ni à l'hiſtorien d'entrer dans l'examen & dans la diſcuſſion de ſes principes, comme on peut le faire dans la ſeconde méthode.

Pour remplir autant qu'il nous eſt poſſible ce double objet, & réunir les avantages de ces deux méthodes, nous expoſerons dans un Diſcours préliminaire les cauſes générales des héréſies, & l'eſpece de chaîne qui les lie entre elles & avec le mouvement général de l'eſprit humain qui change continuellement les idées, les goûts & les mœurs des peuples.

Tous les hommes participent à ces changemens, parceque tous les eſprits agiſſent & gravitent, pour ainſi dire, les uns vers les autres, comme les parties de la matiere : il n'y a point d'homme dont les idées & les mœurs ne ſoient produites ou modifiées par les idées, par les goûts & par les mœurs de la nation dans laquelle il vit, des peuples qui l'environnent, du ſiecle qui l'a précédé ; & les éga-

remens de l'esprit humain par rapport à la Religion Chrétienne, sont liés aux révolutions des Etats, aux mélanges des peuples, à l'histoire générale de l'esprit humain par rapport à la Religion & à la morale.

Nous avons donc, dans notre Discours préliminaire, remonté jusqu'à la Religion primitive des hommes; nous avons recherché s'il y avoit des peuples chez lesquels elle se fût conservée ou perfectionnée; enfin nous avons suivi l'esprit humain dans les changemens qu'il a faits à cette Religion, jusqu'à la naissance du Christianisme.

Alors nous avons fait de chaque siecle une espece d'époque, nous avons exposé les idées, les mœurs, les goûts, les principes philosophiques de ce siecle, & nous avons fait sortir de ces causes les hérésies, les schismes & les Sectes qui ont troublé l'Eglise pendant ce siecle, & leurs effets par rapport aux Etats.

Après avoir exposé la naissance, la succession, le mélange des erreurs & des Sectes, & l'espece de guerre qu'elles se sont faite, en se chassant, pour ainsi dire, & se détruisant les unes les autres jusqu'à notre siecle, nous avons fait de chaque hérésie le sujet d'un Mémoire particulier, dans lequel le lecteur peut saisir d'un coup-d'œil l'état de l'esprit humain, par rapport à la Religion Chrétienne, à la naissance de cette hérésie, & les causes qui l'ont produite; en suivre le cours sans interruption; observer ses effets par rapport à la Religion, ou à la société civile; la voir se répandre avec éclat, s'affoiblir, s'éteindre, renaître sous mille formes différentes, ou donner

naiſſance à d'autres erreurs qui la font oublier.

A cette hiſtoire de l'héréſie, ou, ſi je puis parler ainſi, à cette hiſtoire de la manœuvre des paſſions & des préjugés pour défendre un parti, une opinion, on a joint une expoſition ſyſtématique des principes philoſophiques & théologiques de chaque erreur, depuis ſa naiſſance, juſqu'à nos jours : on a examiné ces principes, & l'on a fait voir leur fauſſeté.

On n'a point négligé de faire connoître les auteurs qui ont combattu ces erreurs avec le plus de ſuccès, & les queſtions de critique ou théologiques qui ſont nées, pour ainſi dire, à la ſuite des diſputes & des combats des Théologiens qui attaquoient ou qui défendoient la vérité, & qui ſont, ſi j'oſe le dire, comme des pierres d'attente, ſur leſquelles l'erreur appuira peut-être un jour quelque ſyſtême.

Comme chacun de ces Mémoires forme une eſpece de tout que l'on peut lire ſéparément, nous les avons diſpoſés, non ſelon l'ordre des tems, qui devenoit inutile après notre hiſtoire générale des héréſies ; mais ſelon l'ordre alphabétique qui rend l'uſage de ces Mémoires plus commode.

Ainſi la premiere partie de cet ouvrage contient une hiſtoire ſuivie des principes généraux & des cauſes générales des égaremens de l'eſprit humain, par rapport à la Religion en général, & par rapport à la Religion Chrétienne en particulier : la ſeconde renferme une hiſtoire détaillée des cauſes & des effets de ces erreurs, avec l'expoſition & la réfutation de leurs principes.

DISCOURS

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Religion primitive des hommes.

Si l'on excepte quelques Sauvages, il n'y a point d'hommes sans religion. Les peuples les plus anciens, les Chaldéens, les Egyptiens, les Celtes, les Germains, les Gaulois, étoient encore barbares, & chacun avoit sa religion, aussi différente de celle des autres, que ses mœurs, & le climat qu'il habitoit. Malgré ces différences, ils conservoient des dogmes communs : tous croyoient qu'un principe spirituel avoit tiré le monde du cahos, & qu'il animoit toute la nature : tous croyoient que le Dieu céleste s'étoit uni avec la terre, & c'étoit pour cela qu'ils honoroient la terre comme la mere des Dieux (1).

Aristote fait remonter cette croyance jusqu'aux premiers habitans de la terre, & regarde toute la mythologie comme la corruption de ces dogmes. » La plus » profonde antiquité, dit-il, a laissé aux siecles à ve-

(1) Voyez Homere, Hésiode, Ovide, Hérodote, Strabon, César, Tacite, &c.

» nir, sous l'enveloppe des fables, la croyance qu'il
» y a des Dieux, & que la Divinité embrasse toute la
» nature; on y a ajouté ensuite le reste de ce que la
» fable nous apprend, pour en persuader le peuple,
» afin de le rendre plus obéissant aux loix, & pour le
» bien de l'Etat : c'est ainsi que l'on dit que les Dieux
» ressemblent aux hommes, ou à quelques animaux,
» & autres choses semblables; si l'on en sépare les
» seules choses que l'on disoit au commencement :
» savoir, que les Dieux ont été les premieres natures
» de toutes, on ne dira rien qui ne soit digne de la Di-
» vinité. Il y a de l'apparence que les sciences ayant
» été peut-être plusieurs fois perdues, ces sentimens
» se sont conservés jusqu'à présent comme les restes
» de la doctrine des anciens hommes; ce n'est qu'ainsi
» que nous pouvons distinguer les opinions de nos
» peres, & les opinions de ceux qui ont été les pre-
» miers sur la terre (1) «.

Les témoignages les plus incontestables attestent donc que le Théisme est la religion primitive des hommes, & que le Polythéisme en est la corruption.

En effet, si le théisme n'est pas la religion primitive des hommes, il faut qu'ils se soient élevés du polythéisme à la croyance d'un esprit infini qui a tiré le monde du cahos. Voyons s'il est possible que les peuples chez lesquels nous avons trouvé le dogme d'une Intelligence suprême qui a tiré le monde du cahos, s'y soient élevés en partant d'une ignorance grossiere, & en passant par tous les dégrés du polythéisme, comme le prétend M. Hume; pour cet effet, supposons-les placés sur la terre avec les seules facultés que l'homme apporte en naissant.

Le besoin & la curiosité sont les puissances motrices de l'esprit humain : il recherche les causes & la nature des phénomenes qui l'intéressent par le spectacle qu'ils offrent, ou par leur rapport avec sa conservation & on bonheur.

L'homme sortant des mains de la nature, & livré,

(1) Arist. métaph. l. 12. c. 8.

pour ainsi dire, aux seules facultés qu'elle lui accorde, n'a pour guide dans cette recherche, que ses sens, l'imagination, son expérience & l'analogie.

Son expérience & ses sens lui font voir tous les phénomenes, comme des objets isolés, ou produits par des causes différentes, & chacun de ces phénomenes, comme un amas de différentes parties de matiere qu'une force motrice unit ou sépare.

L'expérience & les sens de l'homme lui auroient encore appris qu'il produit du mouvement, qu'il agite son bras quand il le veut, & comme il le veut, qu'il peut donner aux différens corps qui l'environnent, tous les mouvemens & toutes les formes qu'il veut, les réunir, les séparer, & les mélanger à son gré. L'analogie l'auroit donc conduit à supposer dans la nature une infinité d'esprits qui produisoient les phénomenes, l'imagination en auroit créé pour tout, en auroit placé par tout, & expliqué tout par leur moyen, comme on le voit chez les peuples sauvages que l'on a découverts depuis Christophe Colomb.

L'imagination, qui s'accommode si bien des génies, se refuse au contraire à l'idée du cahos, & les sens la combattent. L'esprit humain dans l'état où nous le supposons n'auroit donc pû arriver à la connoissance d'un cahos antérieur à la formation du monde, qu'après avoir reconnu la fausseté des génies auxquels il auroit d'abord attribué les phénomenes de la nature.

Pour renoncer au systême des génies, si agréable & si intéressant pour l'imagination & pour la foiblesse humaine, il falloit avoir reconnu que tout s'opere méchaniquement dans les phénomenes ; ce qui suppose nécessairement dans le genre humain, tel que nous l'avons supposé, une longue suite d'observations liées & comparées entre elles, une physique, des arts.

Pour arriver à la croyance du cahos après avoir reconnu la fausseté du systême des génies, il falloit former le projet de remonter à l'origine du monde, avoir suivi les productions de la nature dans tous leurs états, les avoir vu naître d'un principe commun, y rentrer, & s'y confondre de nouveau.

Les observations qui auroient fait juger, que dans le

globe terrestre tout avoit d'abord été confondu, ne pouvoient persuader que le ciel n'avoit été primitivement qu'un cahos affreux.

Aucun des phénomenes observés sur la terre, ne suppose que la lumiere des corps célestes a été confondue avec les parties terrestres. Les orages, les tempêtes, les volcans qui bouleversent l'atmotsphere, & qui ébranlent la terre, ne portent aucune atteinte au soleil & aux astres; leur arrangement est immuable, leurs révolutions sont constantes, leur figure est inaltérable : du moins voilà comme les hommes, dans l'état où nous les supposons, auroient vu le ciel. Ainsi l'observation, loin de persuader que les corps célestes avoient été confondus dans l'abîme d'où la terre étoit sortie, auroient au contraire porté les hommes à supposer que le ciel & les astres avoient toujours été tels qu'ils les auroient vûs.

L'esprit humain n'auroit donc pû supposer que le ciel avoit été d'abord un cahos informe, que parce qu'il auroit découvert qu'il n'existoit point nécessairement, qu'il avoit commencé, & que la matiere qui le composoit n'avoit point, par elle-même, la puissance motrice & l'intelligence nécessaire pour former les astres & y mettre l'ordre & l'harmonie qui y regnent; que la matiere avoit reçu son mouvement & sa forme d'un principe distingué d'elle & immatériel, qui avoit formé le monde entier, & donné des loix à la nature.

Ainsi pour que les premiers hommes, dans l'état où nous les avons supposés, se fussent élevés par voie de raisonnement à la croyance d'un cahos universel & antérieur au monde; il falloit non-seulement qu'ils fussent sortis de la barbarie, qu'ils eussent des arts & des sciences, il falloit encore qu'ils fussent arrivés jusqu'à l'idée d'un esprit distingué de la matiere & maître absolu de la nature. Ces hommes ne se seroient donc élevés au théisme que sur les débris & sur l'extinction du polythéisme, sur une connoissance sublime de la nature, sur les principes d'une métaphysique qui auroit dissipé toutes les illusions des sens, détruit tous les préjugés de l'imagination, corrigé tous les écarts de la raison sur le polythéisme & sur les causes des phénomenes.

Ce seroit donc une absurdité de supposer que des

nations ſoient reſtées barbares, ſans arts, & livrées à l'idolâtrie la plus choquante, & que cependant elles ont formé le projet de remonter à l'origine du monde, qu'elles ont découvert qu'il eſt l'ouvrage d'une intelligence infinie, immatérielle, & que les cauſes des phénomenes de la nature ſont liées.

Quand une nation ignorante & groſſiere pourroit former le projet de découvrir l'origine du monde, pourroit-on ſuppoſer que toutes ont formé ce projet dans le même-tems, comme cela étoit pourtant néceſſaire pour arriver à la croyance du cahos ? Quand elles auroient pû former ce projet, pourquoi parmi ces nations ſi différentes dans leurs goûts, dans leurs mœurs, dans leurs idées, ne s'en ſeroit-il trouvé aucune qui eût penſé que tout a toujours été tel qu'il eſt, comme l'ignorance porte à le croire, & comme pluſieurs Philoſophes l'ont penſé ? Comment ſeroient-ils tous arrivés à la croyance d'une ame univerſelle & la productrice du monde, du cahos antérieur à la formation de tous les êtres que nous voyons ?

Des peuples qui cultivent leur eſprit, peuvent s'élever à des principes généraux, arriver à des vérités communes, parceque l'eſprit qui s'éclaire, aggrandit ſes idées, & que les idées qui conduiſent à la vérité, ſont communes à tous les hommes : mais il eſt impoſſible que des peuples différens, plongés dans l'ignorance, & qui ne cultivent point leur eſprit, ſoient arrivés à un principe général, croient uniformement un dogme ſublime ; parceque l'ignorance tend eſſentiellement à reſſerrer les idées, à décompoſer, pour ainſi dire, tous les principes généraux, pour en faire des idées particulieres, & non à réunir les idées particulieres pour en faire des principes généraux, ce qui étoit pourtant néceſſaire pour s'élever, par la voie du raiſonnement, & par le ſpectacle ſeul de la nature, de l'ignorance abſolue & du polythéiſme le plus groſſier, au dogme du cahos & de l'ame univerſelle : il faudroit néceſſairement dire que cette uniformité de croyance dans des peuples ſi différens, eſt l'ouvrage du hazard, ce qui eſt abſurde.

Il y a entre le dogme d'une intelligence infinie qui

a produit le monde, qui l'anime, qui le conserve, & l'ignorance dans laquelle les monumens historiques nous représentent ces nations, une distance que l'esprit humain ne peut franchir d'un saut: il faut donc qu'elles aient reçu ce dogme; & il y a dans les manieres de vivre de ces nations, dans leurs positions, dans leurs idées, tant de différences, qu'il est impossible qu'elles aient imaginé ou conservé ce dogme uniformement, si elles ne sortent pas d'une seule famille, & si le dogme d'une intelligence suprême, qui a formé le monde, n'a pas entré dans l'instruction paternelle.

La croyance du cahos qui a précédé le monde, celle d'une ame universelle qui a tiré tous les être du cahos, & qui anime toute la nature, ont donc leur source dans une tradition commune à tous ces peuples, & antérieur à leur polythéisme.

Mais d'où vient cette tradition ?

N'est-il pas possible que, comme le porte le passage d'Aristote, les sciences se soient perdues plusieurs fois, que les hommes aient été d'abord dans un état de sauvages, qu'ils se soient élevés par tous les dégrés du polythéisme jusqu'à la croyance d'une ame universelle qui avoit tiré le monde du cahos, & même jusqu'au théisme? N'est-il pas possible que lorsque le genre humain est arrivé à ces connoissances, une révolution subite dans le globe terrestre ait fait périr tous les hommes excepté le petit nombre de familles qui croyoient ces dogmes, qui peut-être même croyoient l'existence de Dieu, mais que le besoin & le changement de leur état a fait tomber dans la barbarie & dans le polythéisme, & qui n'ont conservé que la croyance du cahos & de l'ame universelle.

Je réponds, 1°. qu'en accordant la possibilité de cette supposition, comme elle est destituée de preuves, personne ne peut l'assurer & en faire le fondement d'une histoire, & dire qu'une opinion qui porte sur cette supposition est un sentiment démontré, une *vérité attestée par l'Orient & l'Occident.* Aristote dit bien qu'il y a de l'apparence que les sciences ayant été perdues plusieurs fois, ces sentimens se sont conservés comme des restes de la doctrine des premiers hom-

mes, ce qui suppose que ce Philosophe regardoit le théisme comme la doctrine des premiers hommes & comme leur religion primitive; il dit même expressément que le polythéisme est une addition faite à la doctrine des premiers hommes.

Je réponds en second lieu, qu'on ne peut supposer que les ancêtres de ces peuples se soient élevés jusqu'à la croyance de l'ame universelle & du cahos. Quoiqu'il soit hors de doute que l'esprit humain peut s'élever par la voie du raisonnement à la croyance d'une intelligence qui a formé le monde; quoiqu'il ne puisse arriver à la croyance du cahos sans reconnoître l'existence de cette intelligence, cependant cette connoissance ne suffisoit pas pour concevoir que le monde avoit d'abord été un cahos affreux & informe: car nous avons fait voir que rien dans la nature ne conduit à croire le cahos, & que la raison qui voit la nécessité d'une Intelligence toute puissante pour la production du monde, voit aussi qu'il n'étoit point nécessaire qu'elle le tirât d'un cahos préexistant, & qu'il y a une infinité de manieres différentes de le produire.

Et quand le hazard auroit pû conduire à ce sentiment quelques Philosophes, quelque société, il étoit impossible qu'il y conduisît toutes les nations, il étoit impossible que toutes le conservassent.

Ces Philosophes, réunis sur la nécessité d'une Intelligence suprême pour la production du monde, se seroient divisés en une infinité de partis différents sur la maniere d'expliquer comment elle l'avoit produit; comme nous avons vu les Philosophes tous réunis sur l'éternité du monde, faire une infinité de systêmes pour expliquer la formation des êtres qu'il renferme.

Ainsi dans aucune supposition, les hommes n'ont pû s'élever du polythéisme à la croyance d'un esprit qui a tiré le monde du cahos.

C'est donc l'Intelligence créatrice elle-même qu s'est manifestée aux hommes, & qui leur a fait connoître par une voie différente du raisonnement, qu'elle avoit tiré le monde du cahos: le théisme est donc la religion primitive des hommes; & la croyance du

cahos & de l'ame univerſelle que l'on trouve dans l'antiquité la plus reculée, eſt la corruption du théiſme, & une preuve que le théiſme a été la religion primitive du genre humain.

Ce que la raiſon, appuyée ſur les monuments les plus inconteſtables, nous fait connoître de la religion primitive des hommes, Moyſe nous l'apprend comme hiſtorien.

Moyſe, le plus ancien des écrivains, enſeigne qu'une Intelligence toute puiſſante a créé le monde & tout ce qu'il renferme; que cet Etre ſuprême éclaira l'homme, lui donna des loix, & lui propoſa des peines ou des récompenſes: il nous apprend que l'homme viola les loix qui lui avoient été preſcrites, ſa punition qui s'étendit à tout le genre humain, les déſordres de ſes enfans, le châtiment de leurs déſordres par un déluge qui enſevelit la terre ſous les eaux, & fit périr ſes habitans excepté Noé & ſa famille.

Moyſe nous apprend que la famille de Noé connoiſſoit le vrai Dieu, mais que s'étant multipliée & diviſée, elle avoit formé différentes nations chez leſquelles la connoiſſance du vrai Dieu s'étoit altérée, & même éteinte, excepté chez les Juifs.

En comparant ce que Moyſe nous enſeigne ſur l'origine du monde avec la croyance du cahos & du dogme de l'ame univerſelle; il paroît que Moyſe n'a point emprunté ſon hiſtoire des nations chez leſquelles nous avons trouvé la croyance du cahos & de l'ame univerſelle, & que la raiſon ne s'étoit élevée nulle part à ces idées, du tems de Moyſe: la Geneſe contient donc la tradition primitive, ou fidelement conſervée, ou renouvellée d'une maniere extraordinaire.

Il n'eſt pas moins certain que les nations chez leſquelles nous avons trouvé le dogme de l'ame univerſelle, ne devoient point cette croyance à Moyſe, & qu'elles haïſſoient les Juifs. Tous les monumens de l'antiquité s'accordent d'ailleurs avec l'hiſtoire de Moyſe: toutes les annales des peuples remontent à l'époque de la diſperſion des hommes aſſignée par Moyſe, & s'y arrêtent comme de concert. Les plus ſavans criti-

ques ont reconnu & prouvé la conformité de l'histoire de Moyse avec les monumens de l'antiquité la plus reculée (1).

L'histoire de Moyse a donc, indépendemment de la révélation, le plus haut dégré de certitude dont l'histoire soit susceptible, sans que l'on puisse l'affoiblir par les obscurités qui se rencontrent dans quelques détails.

Comment donc M. Hume a-t-il pensé qu'en remontant au-delà de dix-sept cens ans, on trouve tout le genre humain idolâtre, & nulle trace d'une religion plus parfaite? Comment a-t-il pu avancer que son sentiment étoit une vérité attestée par l'Orient & par l'Occident?

» Mais, dit M. Hume, autant que nous pouvons » suivre le fil de l'histoire, nous trouvons le genre humain livré au polythéisme, & pourrions nous croire » que dans des tems plus reculés, avant la découverte » des arts & des sciences, les principes du polythéisme » eussent prévalu? Ce seroit dire que les hommes découvrirent la vérité pendant qu'ils étoient ignorans » & barbares, & qu'aussi-tôt qu'ils commencerent à » s'instruire & à se polir, ils tomberent dans l'erreur.

» Cette assertion n'a pas l'ombre de vraisemblance, » elle est contraire à tout ce que l'expérience nous fait » connoître des principes & des opinions des peuples » barbares.

» .... Pour peu que l'on médite sur les progrès naturels de nos connoissances, on sera persuadé que la » multitude ignorante, devoit se former d'abord des » idées bien grossieres & bien basses d'un pouvoir supérieur: comment veut-on qu'elle se soit élevée tout-d'un-coup à la notion de l'Etre tout parfait, qui a » mis de l'ordre & de la régularité dans toutes les parties de la nature? Croira-t-on que les hommes se

(1) Voyez Bochart dans son Phaleg., Grot. de Relig. avec les notes de le Clerc; le Comm. de le Clerc sur la Genese; Jaquelot de l'exist. de Dieu, dissert. 1. c. 25. 26. les notes de le Clerc sur Hésiode.

» ſoient repréſenté la Divinité comme un eſprit pur
» comme un être tout ſage, tout puiſſant, immenſe,
» avant de ſe le repréſenter comme un pouvoir borné,
» avec des paſſions, des appetits, des organes même
» ſemblables aux nôtres? J'aimerois autant croire que
» les palais ont été connus avant les chaumieres, &
» que la géométrie a précédé l'agriculture. L'eſprit ne
» s'éleve que par dégrés, il ne ſe forme d'idée du par-
» fait, qu'en faiſant abſtraction de ce qui ne l'eſt
» pas... Si quelque choſe pouvoit troubler cet ordre
» naturel de nos penſées : ce devroit être un argument
» également clair & invincible qui tranſporteroit im-
» médiatement nos ames dans les principes du théiſ-
» me, & qui leur fit, pour ainſi dire, franchir d'un
» ſaut, le vaſte intervalle qui eſt entre la nature hu-
» maine & la nature divine. Je ne nie point que par
» l'étude & l'examen, cet argument ne puiſſe être tiré
» de la ſtructure de l'univers ; mais ce qui me paroît
» inconcevable, c'eſt qu'il ait été à la portée des hom-
» mes groſſiers, lorſqu'ils ſe firent les premieres idées
» d'une religion (1) «.

Tous ces raiſonnemens de M. Hume prouvent tout au plus, que le théiſme ne s'eſt point établi parmi les hommes tout-d'un-coup ou par voie de raiſonnement, ſuppoſé que le premier homme ait été créé tel que les hommes naiſſent aujourd'hui, & que Dieu les ait abandonnés à leurs ſeules forces.

Mais n'eſt-il pas poſſible que Dieu ait élevé le premier homme immédiatement à la connoiſſance de ſon créateur? N'eſt il pas poſſible que le premier homme ait été créé avec une facilité pour connoître la vérité, avec une ſagacité capable de s'élever rapidement, & par la ſeule contemplation de l'univers & de lui-même, à la connoiſſance de Dieu? Prétendroit-on que la nature ne puiſſe pas produire des Intelligences plus parfaites que nos ames? N'eſt-il pas poſſible que ce premier homme ait perdu cette facilité de connoître la vérité, & qu'elle ait été refuſée à ſes deſcendans?

(1) Hume hiſt. ref. de la Rel. p. 4, 5, 6, &c.

Dans cette ſuppoſition, les hommes auroient reçu la connoiſſance de Dieu par voie d'inſtruction, & par le moyen de l'éducation. Malgré l'imperfection de leur eſprit, ils l'auroient conçu comme un Etre ſouverainement parfait; les premiers hommes n'auroient point acquis l'idée de la Divinité, comme ils ont découvert les arts, ou les théoremes de géométrie.

S'il eſt vrai que l'homme ne puiſſe s'élever au théiſme, que par le moyen du raiſonnement, & en remontant de l'idée d'un être borné, juſqu'à l'idée d'un être infini; je demande que M Hume me diſe comment, tandis que les nations les mieux policées & les plus éclairées ſont plongées dans l'idolâtrie, il ſe trouve ſur la terre un peuple ſans arts, ſans ſciences, ſéparé de tous les autres peuples, & chez ce peuple groſſier, la croyance d'une Intelligence ſuprême qui a créé le monde par ſa toute puiſſance, & qui le gouverne par ſa providence? Comment ſe peut il que les Philoſophes les plus éclairés, & qui ont le plus médité ſur l'origine du monde & ſur la Divinité, n'aient jamais rien enſeigné d'auſſi ſublime & d'auſſi ſimple ſur l'Etre ſuprême, que la croyance de ce peuple ignorant & groſſier, chez lequel, de l'aveu même de M. Hume, le polythéiſme n'étoit point un dogme ſpéculatif acquis par des raiſonnemens tirés des merveilles de la nature.

Pour prouver que l'homme n'avoit pû s'élever au dogme de l'unité de Dieu, que par la voie lente du raiſonnement, & par les différens dégrés du polythéiſme; il falloit prouver que l'homme avoit, pour ainſi dire, été jetté ſur la terre & abandonné à ſes ſeules facultés, à ſes beſoins, à ſes deſirs, aux impreſſions des corps qui l'environnent.

M. Hume n'a rien dit pour établir ce fait, ſans lequel ſon ſentiment ſur la religion primitive des hommes, n'eſt qu'une ſuppoſition chimérique que nous avons détruite d'avance, par tout ce que nous avons dit ſur la religion primitive des hommes, mais que nous reprendrons un moment pour mieux faire ſentir combien M. Hume s'eſt mépris ſur la marche de l'eſprit humain.

Suppoſons l'homme formé par le haſard, ou jetté, pour ainſi dire, ſur la terre par le Créateur, & aban-

donné à ses seules facultés, telles que M. Hume suppose que nous les recevons de la nature : tâchons de découvrir par le moyen de l'histoire & de l'analogie, par quelle suite d'idées cet homme eût pû s'élever à la connoissance d'une intelligence suprême, & en quel état l'esprit humain se seroit trouvé, lorsqu'il seroit parvenu à la connoissance d'une intelligence suprême.

L'homme tel que nous le supposons, n'ayant pour maître que le besoin, eut été long-tems avant de réfléchir sur les causes des phénomenes : il n'auroit d'abord recherché que les causes des maux qu'il auroit éprouvés, & les auroit attribués à des animaux semblables aux animaux qu'il auroit craints : c'est ainsi que les Moxes attribuoient leurs maladies & leurs calamités à un principe malfaisant qu'ils croyoient être un tigre invisible (1).

Les hommes se seroient multipliés, & ne seroient sortis de cette ignorance qu'avec une prodigieuse lenteur ; & ce n'eut été qu'après bien du tems qu'ils auroient attribué aux ames des hommes morts, une partie de leurs maux ; ils auroient supposé dans les ames de ces hommes morts tous les goûts, toutes les idées, toutes les passions des hommes vivans, & se seroient occupés à flatter ces goûts, ou à satisfaire ces passions.

Ils auroient été fixés long-tems à ce culte, & peut-être jusqu'à ce qu'un hasard rare leur eut fait imaginer des puissances invisibles & supérieures aux hommes, mais auxquelles ils auroient attribué les vues, les goûts, les foiblesses, les passions de l'humanité, qu'ils auroient tâché de se rendre favorables par tous les actes qu'ils auroient cru leur plaire, & ces actes auroient fait leur religion.

Cependant les sociétés se seroient formées, les passions & la guerre se seroient allumées sur la terre, les hommes auroient eu plus à craindre de leurs ennemis armés, que des êtres invisibles, les forces de l'esprit se seroient portées principalement vers les ob-

(1) Voyage de Coréal. t. 1. p. 251.

jets qui auroient pû rendre les sociétés plus tranquilles & plus heureuses, les arts & les sciences se seroient perfectionnées beaucoup plus que la mythologie qui n'auroit été cultivée que par quelques Ministres ignorans & intéressés à entretenir les hommes dans le culte des puissances chimériques qu'ils avoient imaginées.

C'est ainsi que les Grecs, qui avoient passé de l'état de sauvage à la vie policée, avoient des loix très sages & une théologie très insensée ; c'est ainsi que le sauvage, très industrieux sur ce qui a rapport aux premiers besoins, est d'une stupidité inconcevable sur la religion.

Nous trouvons tout le contraire chez les nations les plus anciennes : dans leur état primitif, elles ont une théologie sublime, & ils sont ignorans, grossiers, sans arts : le genre humain n'a donc point été placé sur la terre, dans l'état où M. Hume le suppose.

M. Hume, pour expliquer comment ces hommes idolâtres ont pû, sans s'éclairer, s'élever au théisme, prétend qu'ils ont pû passer à force d'éloges exagérés, de l'idée des puissances invisibles qu'ils adoroient, au théisme (1).

Mais il est clair que ces prétendues exagérations n'auroient point conduit l'homme de l'état où nous le supposons, à l'idée d'une ame universelle qui a formé le monde, mais à l'idée vague d'un génie plus puissant que tout ce que l'on connoissoit.

Dans les peuples idolâtres, le respect & les éloges ne croissent qu'à mesure qu'ils rapportent plus d'évenemens à la même cause ; voilà la marche de l'esprit humain, & le fondement de la distinction des grandes & des petites Divinités. Les hommes ne se seroient donc pas élevés à l'idée d'une ame universelle, à force d'exagérer les éloges donnés aux génies, mais par une longue suite d'observations qui les auroient conduits à une seule & même cause, & dans ce cas, ils ne seroient pas restés ensevelis dans une ignorance stupide.

---

(1) Hume ibid. p. 47, 48, 55.

D'ailleurs, ces éloges exagérés, par le moyen desquels M. Hume suppose que les idolâtres se sont élevés à l'idée d'un être suprême, ne peuvent se concilier avec l'état de l'esprit de ces peuples; car ils supposoient leurs dieux rivaux, jaloux & vindicatifs, & en louant un genie sans restriction, ils auroient craint d'offenser les autres: une pareille exagération n'a lieu que chez les nations policées, nous n'en trouvons aucun exemple chez les Sauvages.

Enfin on ne peut prouver que le théisme n'est pas la religion primitive des hommes, parcequ'ils n'auroient pû tomber dans le polythéisme: 1°. parceque le théisme des premiers hommes étoit une instruction & un dogme transmis par tradition, qui peut s'altérer plus facilement que s'il eut été acquis par une longue suite de raisonnemens: 2°. parcequ'en effet les Juifs dont le théisme est incontestable, sont tombés dans l'idolâtrie. Enfin nous allons faire voir comment ce dogme a pu s'altérer, & s'est en effet altéré.

CHAPITRE II.

De l'altération de la Religion primitive.

NOUS avons vu le genre humain ne composer d'abord qu'une famille qui connoissoit & qui adoroit une Intelligence suprême, créatrice du monde.

Cette famille cultivoit la terre & nourrissoit des troupeaux dans les plaines de l'Orient: c'est de là que tous les peuples sortent. La bonté du climat, la fécondité de la terre, l'activité, l'innocence, & la frugalité des premiers hommes, accrurent rapidement cette famille, elle fut obligée de s'étendre, & bientôt de se diviser.

Parmi les animaux qui habitent la terre, presque tous sont infiniment plus féconds que l'homme; ainsi les animaux pâturans, frugivores ou carnaciers, envelopperent en quelque sorte le genre humain, & occupoient une grande partie de la terre, lorsque la mul-

tiplication des hommes les obligea de s'éloigner de leurs premieres habitations, & de se partager en différens corps.

Ces Colonies déterminées dans leur marche par le cours des fleuves, par les chaînes des montagnes, par les lacs, par les marais, rencontrerent successivement des contrées fertiles, des déserts stériles, des cantons où l'air & les productions de la terre étoient nuisibles, où leurs troupeaux périssoient. Elles trouvoient peu d'animaux dans ces contrées, ou ces animaux étoient maigres & mal sains. Les animaux au contraire étoient très nombreux & très robustes dans les contrées fertiles, & dont les pâturages, les fruits & les grains étoient bons & salutaires. Les hommes dispersés sur la terre prirent les animaux pour guides & pour maîtres; ils suivirent dans leur route le vol des oiseaux, ils jugerent que les grains qu'ils mangoient avidemment, étoient bienfaisans, ils observerent dans les entrailles des animaux paturans ou frugivores, les qualités des plantes & des fruits, & se fixerent dans les lieux où toutes ces indications sembloient leur promettre un séjour heureux.

Telle est vraisemblablement l'origine des prédictions tirées du vol des oiseaux, de leur maniere de manger, & de l'inspection de leurs entrailles : espece de divination simple & naturelle dans son origine, dont la superstition & l'intérêt firent une cérémonie religieuse destinée à découvrir les décrets du Destin (1).

(1) Les Devins qui consultoient les entrailles se nommoient Aruspices; ceux qui fondoient leurs prédictions sur le vol & sur le chant des oiseaux, se nommoient Augures.

Les Aruspices étoient ainsi appellés, *ab aris inspiciendis*. Ils cherchoient la volonté des Dieux dans les entrailles des animaux, dans le cœur, le ventre, le foie, le poumon: c'étoit un présage funeste quand la victime avoit un double foie & point de cœur.

Les Augures tiroient leurs prédictions du vol, ou du chant des oiseaux, & ces prédictions s'appelloient Auspices, ce mot dérive des mots latins *avis & conspicio*

Quand les prédictions étoient fondées sur le chant, on les nommoit *oscines*, quand elles se tiroient de leur vol, on les nommoit *prepetes* L'Augure

Ainsi par tout où les nouvelles Colonies sorties des plaines de l'Orient s'établirent, elles trouverent des animaux frugivores, pâturans ou carnaciers, sur lesquels il fallut, pour ainsi dire, conquérir les campagnes fertiles, & qui dévasterent les moissons, ou ravagerent leurs troupeaux; on fit donc la guerre aux animaux, & chaque famille eut ses chasseurs pour défendre les troupeaux, & garder les moissons. Ces chasseurs devinrent les protecteurs des familles, leurs chefs, & enfin leurs maîtres. Dans les siecles que les Chronologistes appellent les tems héroïques, les hommes les plus considérables & les plus respectés, étoient les hommes les plus forts, les chasseurs les plus habiles, les destructeurs des animaux dangereux.

L'exercice continuel de la chasse dispose à la dureté & même à la férocité: les chasseurs devinrent audacieux, entreprenans, inhumains; les liens qui unissoient les hommes avant leur division, se relâcherent, les familles qui habitoient des cantons différens, se regarderent comme des sociétés étrangeres.

Ces familles ne s'étoient éloignées les unes des autres, qu'autant que le besoin les avoit obligées d'occuper plus d'espace; & lorsque leur multiplication les force

montoit sur quelque hauteur, se tournoit vers l'Orient & attendoit le vol des oiseaux dans cette situation. Les Augures jugeoient encore de l'avenir par le dégré d'appetit des poulets; lorsqu'on faisoit sortir les poulets de leur cage, on leur jettoit de la nourriture, s'ils mangeoient sans marquer beaucoup d'avidité, & qu'ils laissassent tomber une partie de la nourriture, & sur-tout s'ils refusoient de manger, l'augure étoit funeste; mais s'ils saisissoient avidemment la nourriture, & sans en laisser rien tomber: c'étoit le présage le plus heureux.

Enfin les anciens tiroient encore des présages de plusieurs animaux, tels que le loup, le renard, les lievres, les belettes, &c. ces animaux carnaciers ne se trouvent que dans les lieux abondans en gibier; ainsi on pouvoit conclure que le pays étoit bon à habiter. Ce qui nous reste sur ces divinations, me paroît confirmer ma conjecture sur l'origine de ces pratiques qui étoit absolument inconnue aux anciens, comme on levoit par Ciceron de Divin. l. 1. & 2. par Origene contre Celse: ce Philosophe paroît supposer une espece de commerce entre les Dieux & les oiseaux.

força d'étendre leurs possessions, elles se toucherent bientôt, se presserent, & se disputerent la terre, comme elles l'avoient disputée aux animaux; & dans chaque famille, on fut occupé à défendre ses moissons, ses troupeaux & sa vie contre les hommes & contre les animaux.

La guerre fut donc continuelle & presque générale à la renaissance du genre humain; & comme les familles ennemies avoient des forces à peu près égales, la guerre fut vive, opiniâtre & cruelle

Rien ne fut plus intéressant pour ces sociétés dispersées, que de savoir attaquer ou repousser l'ennemi. L'habileté des guerriers, leur force, leur intrépidité, furent l'objet de la conversation, & le sujet principal de l'instruction; ils obtinrent toute l'attention: on racontoit leurs exploits, on les vantoit, ils se gravoient dans la mémoire, ils échauffoient toutes les imaginations, comme cela se pratique encore aujourd'hui chez les Sauvages

Dans cet état d'enthousiasme guerrier, & dans l'enfance de la raison, le dogme de la création, & de la providence, le souvenir de l'origine des hommes & des causes qui avoient attiré sur la terre la vengeance de l'Etre suprême, la connoissance de ses attributs & celle des devoirs de l'homme, n'intéressoient que foiblement. On vit moins distinctement combien ces connoissances étoient nécessaires au bonheur des hommes, & la mort enleva dans les sociétés les Patriarches qui touchoient à la grande époque de la renaissance du genre humain, & qui étoient pénétrés de ces grandes vérités; elles ne furent plus enseignées avec l'autorité & la persuasion propres à faire sur les esprits des impressions profondes, elles n'imprimerent plus dans la mémoire que des traces superficielles, que le tems, l'agitation, le désordre & la passion de la guerre effacerent.

Tout ce qui ne pouvoit être apperçu que par l'esprit; tout ce qui supposoit quelque examen, quelque discussion, se perdit insensiblement, & s'enfonça dans l'oubli, chez des peuples où la mémoire étoit seule dépositaire de ces vérités. De toutes celles que les Patriar-

ches avoient enſeignées, rien ne ſubſiſta que ce qui faiſoit ſur l'imagination une impreſſion forte & profonde : le dogme de la création dut donc diſparoître chez ces peuples, & l'imagination ne dut conſerver que le ſouvenir du cahos d'où le monde étoit ſorti, de l'Intelligence qui l'en avoit tiré, du déluge qui avoit enſeveli la terre, parcequ'elle pouvoit ſe repréſenter tous ces objets, & qu'ils offroient un ſpectacle frappant, & une puiſſance redoutable.

Ainſi ces dogmes durent ſe conſerver & ſe conſerverent en effet d'abord aſſez uniformement dans toutes les nations ; mais il y eut des peuples chez leſquels les guerres, les calamités & le tems éteignirent ces reſtes de lumiere, & qui ne conſerverent aucunes traces de la religion primitive.

Voyons quelle religion l'eſprit humain éleva ſur les débris de la religion des premiers hommes, & quelle fut celle des nations qui n'en conſerverent rien.

§. I.

Des différens Syſtêmes religieux que l'eſprit humain éleva ſur les débris de la Religion primitive.

Il n'étoit pas poſſible que toutes les nations ennemies ſe fiſſent toujours la guerre avec des avantages également partagés, & reſtaſſent dans l'eſpece d'équilibre où elles étoient d'abord. Il y eut des nations victorieuſes qui choiſirent les campagnes les plus fertiles, & qui reſterent en paix, & des nations vaincues, que leur foibleleſſe & leurs défaites obligerent à céder leurs poſſeſſions, & à chercher des établiſſemens dans des contrées éloignées, & hors des atteintes des nations plus puiſſantes : la guerre ceſſa ſur la terre.

Dans cette nouvelle diſperſion des hommes, les familles ſe trouverent placées dans des climats différens. Les unes rencontrerent des pâturages, les autres furent conduites dans des forêts : celles-ci dans des terres fécondes en fruits & en légumes ; celles-là dans des plaines ou dans des montagnes ſemées de cantons fertiles, de ſables, de rochers ou d'étangs ; tous les peu-

ples furent donc pasteurs ou cultivateurs , & se fixerent dans les pays où le sort les avoit conduits , ou furent nomades.

Il n'y a point de climat , point de contrée où la terre soit toujours & également fertile : les influences du Ciel ne sont pas constamment bienfaisantes ; par-tout la terre a des années stériles ; par-tout l'atmosphere a ses orages , ses tempêtes , ses vents qui désolent les campagnes , répandent la contagion , & portent la mort.

Ainsi au sein de la paix , toutes les nations éprouverent des malheurs capables de les anéantir , & chercherent les moyens de s'en garantir.

Ces nations savoient qu'une Intelligence toute puissante avoit tiré le monde du cahos , qu'elle avoit formé tous les astres , produit tous les corps , enseveli la terre sous les eaux. Elles jugerent que cette Intelligence étoit la cause des phénomenes redoutables qui pouvoient faire périr les hommes ; qu'elle formoit les orages , les tempêtes , faisoit souffler les vents salutaires ou dangereux , rendoit la terre stérile ou féconde , en un mot qu'elle produisoit tout dans le ciel & sur la terre , & qu'elle mouvoit seule & à son gré toutes les parties de la nature : on conçut donc que cette Intelligence étoit unie à toutes les parties de la matiere , à-peu-près comme l'ame humaine l'est à son corps , puisqu'elle agissoit sur la matiere , comme l'ame humaine agit sur son corps.

Ainsi malgré l'ignorance & la grossiereté de ces nations , avant qu'elles eussent des arts & des sciences , elles s'éleverent rapidement au dogme d'une ame universelle , qui produisoit tout dans le monde.

Cette ame universelle étoit une puissance immense , dans laquelle l'homme étoit comme englouti , qui pouvoit l'anéantir , & qui cependant l'avoit formé , le laissoit exister , l'environnoit de biens & de maux , donnoit la vie & la mort.

Le premier effet du dogme de l'ame universelle fut dans l'homme un sentiment religieux de respect , de crainte & d'amour pour cette puissance ; & le second , un effort général dans toutes les nations , pour con-

noître comment & pourquoi l'ame univerſelle produiſoit les biens & les maux. Avant la naiſſance des arts & des ſciences, les Chaldéens, les Perſes, les Indiens, les Egyptiens, les Celtes, &c. avoient des ſociétés ou des Colleges d'hommes deſtinés à étudier la nature de l'eſprit qui animoit le monde, & à rechercher comment & pourquoi il s'unit à la matiere, quel eſt l'ordre des phénomenes, & leur liaiſon, quels ſignes les annoncent.

Ce fut dans l'obſervation même de la nature, que ſes Philoſophes chercherent la ſolution de ces grandes queſtions : chaque peuple éleva ſur la face que lui offroit la nature, un ſyſtême de théologie.

Les Chaldéens, placés dans un climat où l'éclat du ſoleil n'eſt jamais obſcurci, où la nuit eſt toujours éclairée par la lumiere brillante des étoiles & de la lune, crurent que la nature étoit animée par le moyen de la lumiere, & que l'ame univerſelle ſe ſervoit de cet élément pour pénétrer tout : c'étoit donc par le moyen de la lumiere du ſoleil & des aſtres, que l'Eſprit univerſel produiſoit tout, & les Chaldéens adreſſerent leurs hommages au Dieu ſuprême dans les aſtres, où il ſembloit établir particuliérement ſa réſidence.

Comme ces aſtres formoient des corps ſéparés, l'imagination ſe les repréſenta comme des Etres diſtingués, qui avoient des fonctions particulieres & des influences différentes dans la production des phénomenes; l'idé de l'ame univerſelle, trop abſtraite pour le peuple, & combattue par l'imagination & par les ſens, ſe diſſipa, & l'on adora les aſtres comme autant de puiſſances qui gouvernoient le monde.

On conçoit ſans peine, comment de cette premiere altération dans la religion primitive, les Chaldéens paſſerent à un polythéiſme plus groſſier (1).

La théologie des Chaldéens paſſa chez les Perſes vraiſemblablement avant qu'elle eût été défigurée par

(1) Euſeb. præp. Ev. l. 9. c. 10. Philo de migratione mundi. Selden de Diis Syriis. proleg. c. 3. Stanley, Hiſt. Phil. Chald. part. 13. ſect. 2. c. 1. & 2. c. 39. Bruker, Hiſt. Phil. t. 1. l. 2. c. 2.

l'idolâtrie, & les Perses honorerent Dieu, ou l'ame universelle, dans le soleil & dans les astres.

Les chaleurs des Provinces méridionales de la Perse sont incroyables : la cire d'Espagne fond quelquefois par la seule chaleur de l'atmosphere, & les habitans n'ont alors d'autre ressource que de se retirer dans quelque endroit caché, & de s'y arroser d'eau (1).

Des vents rafraîchissans soufflent pendant la nuit; la chaleur disparoit avec le soleil, & renait avec lui : ainsi en Perse les Philosophes, ou les Observateurs, regarderent la lumiere du soleil comme un feu qui pénétroit tous les corps, qui pouvoit en décomposer toutes les parties, les réunir & les durcir, qui développoit les germes des fruits & des grains, qui faisoit vivre & mourir les animaux : ils conclurent de là que cet élément avoit en lui-même tout ce qui étoit nécessaire pour produire les phénomenes : il fut chez les Perses, l'ame universelle, & l'objet de leur culte.

A mesure qu'ils observerent l'influence des différens élémens dans la production des phénomenes, ils supposerent dans ces élémens une portion de l'ame universelle, & lui rendirent un culte. Il y avoit, parmi les Mages, des Curateurs des élémens qui avoient soin des eaux, des fleuves, & des fontaines, & qui empêchoient autant qu'il étoit possible, que l'air ne fût infecté de quelque mauvaise odeur, que le feu ne fût souillé de quelque ordure, & la terre de quelque corps mort.

Comme l'état de ces élémens n'étoit pas toujours uniforme, on supposa dans ces élémens des vues, des intentions, des motifs, & on leur offroit des sacrifices pour les intéresser au bonheur des hommes : le culte des élémens se forma sur les propriétés que l'on y découvrit. Le feu, par exemple, qui consumoit toutes les matieres combustibles, fut regardé comme un élément avide de ces matieres, comme une espece d'animal qui s'en nourrissoit : on crut lui plaire en allumant

---

(1) Chardin, t. 3. p. 7. Tavern. t. 1. l. 4. c. 1. p. 414. l. 5. c. 23. Le Brun, t. 2 p. 322.

du bois, parcequ'on lui donnoit de l'aliment : souvent même les Rois & les personnes riches jettoient dans le feu, des perles, des bijoux, des parfums précieux, & l'on appelloit ces sacrifices les festins du feu.

La foudre étoit un feu qui consumoit quelquesfois les arbres, les maisons, qui tuoit les animaux & qui tomboit plus souvent sur les montagnes que dans les plaines. On crut donc que les montagnes étoient plus agréables ou plus à la portée de cet élément, & on lui offrit des sacrifices sur les lieux élevés ; & comme la foudre en tombant tuoit les animaux sans les consumer : on supposa que le feu se nourrissoit aussi des ames des hommes & de celles des animaux, & l'on immola au feu des animaux & des hommes : ce fut à-peu-près sur ces mêmes idées qu'ils reglerent le culte des autres élémens (1).

Tandis que les Perses croyoient voir dans le feu élémentaire le principe productif des Etres ; peut être d'autres étoient-ils restés attachés à la croyance d'une Intelligence toute puissante qui avoit créé le monde, & dont le feu n'étoit que le symbole ; peut-être les Parsis ont-ils reçu & conservé cette doctrine jusqu'à nous ?

Cette immobilité de l'esprit humain chez les Parsis, n'est peut-être pas absolument impossible, mais elle est assez difficile pour n'être pas admise sur des conjectures & sur des présomptions, & je ne sache pas qu'elle ait été suffisamment prouvée. Toute l'antiquité s'accorde à reconnoître qu'il a été un tems où les Perses adoroient le feu & le soleil. M. Hyde, le plus célebre défenseur des Parsis, n'oppose à ces témoignages aucune raison décisive, il ne les combat que par la croyance des Parsis.

Mais pourquoi les Parsis n'auroient-ils pas remonté du culte du feu au dogme de l'existence de Dieu, depuis que la Religion Chrétienne avoit fait connoître l'absurdité de l'idolâtrie ? N'a-t-on pas vu les Stoïciens, pour justifier le polythéisme, soutenir que Ju-

(1) Voyez Hérodote, Clio, c. 4. 31. Strab. l. 15. Vossius loc. cit.

piter, Cerès, Neptune, &c. n'étoient que les différens attributs de l'Esprit universel ? & quand il seroit vrai que le culte du vrai Dieu s'est conservé chez les Parsis, il n'en seroit pas moins vrai qu'il s'est altéré & perdu chez beaucoup de Perses (1).

La nature offre dans l'Inde un autre spectacle. Les anciens comprenoient sous ce nom l'Arabie, la Presqu'île de l'Inde & presque tous les pays situés sous la zone torride : cette vaste étendue de pays est arrosée par un nombre infini de fleuves & de rivieres qui se débordent réguliérement tous les ans, & communiquent à la terre une fécondité surprenante. Les inondations des fleuves & la fertilité qui les suit, fixerent l'attention des Observateurs Indiens : ils les regarderent comme l'ouvrage de l'ame universelle, qui se portoit particulierement dans l'eau, en pénétroit toute la masse, la gonfloit & s'insinuoit par elle dans les plantes; ils jugerent que l'eau étoit l'élément dont elle se servoit pour communiquer la vie; les fleuves furent les Temples où elle résidoit par choix, & d'où elle ne sortoit que pour le bonheur des hommes; les inondations des fleuves furent des faveurs que la reconnoissance célébra : les Indiens honorerent l'eau & les fleuves.

Ces fleuves n'avoient pas la même source, ils baignoient des contrées différentes, ils formoient une infinité de détours, & les parcouroient avec des vîtesses inégales; les Indiens crurent que des puissances différentes avoient creusé les lits des fleuves, & faisoient couler leurs eaux plus ou moins rapidement; l'ame universelle leur parut partagée en plusieurs parties qui gouvernoient la nature sur des plans & pour des objets différens : ils honorerent ces puissances dans les fleuves où ils supposerent qu'elles résidoient : leurs inondations furent des faveurs que l'intérêt s'efforça de

(1) Voyez les Commentateurs sur Macrob. Saturnal, l. 1. c. 17. Braunius, l. 4. select. sacr. Voss. de idol. l. 2. part. 2. c. 51. Brisson de Reg. Pers. principatu. Spond. miscel. p. 87. L'Antiquit. expliq. t. 2. part. 2. c. 5. p. 373. c. 6. Acad. des Inscrip. t. 25. Trait. de la Rel. des Perses par M. l'Abbé Foucher.

mériter, & que la reconnoissance célébra. Lorsque ces inondations furent trop fortes ou trop foibles, ils crurent les Divinités des fleuves irritées, & tâcherent de les appaiser par des vœux, par des fêtes, par des dévouemens de toute espece, dont le détail seroit trop long pour cet ouvrage.

L'Inde est une presqu'île, & la terre n'est en aucun lieu plus fertile; les Indiens jouirent d'une abondance & d'une tranquillité qui les multiplia prodigieusement: ils furent obligés de cultiver la terre, & comme sa fécondité dépendoit de l'eau, on creusa des canaux pour conduire l'eau dans les terres où les inondations ne la portoient pas.

Ces canaux creusés pour faire couler dans les campagnes l'eau des fleuves, offroient aux Indiens une ressource simple & sure contre les inondations excessives ou trop foibles, que les sacrifices n'empêchoient pas; ils apperçurent facilement que de vastes canaux creusés à certaine profondeur, pourroient absorber la quantité nuisible des inondations, ou suppléer aux eaux que les fleuves refuseroient. Les Indiens découvrirent donc l'art de conduire les eaux & de dessecher les terres, tandis que les autres nations étoient encore bien éloignées de penser aux arts, aux sciences, à la physique (1).

Avec ces avantages, les Indiens furent bientôt trop nombreux pour vivre dans leurs anciennes possessions, ils s'étendirent à droite & à gauche, & durent se porter naturellement vers la Chine & vers l'Egypte, où peut-être ils porterent l'art de dessecher les terres & de conduire les eaux, la croyance de l'ame universelle, celle des Divinités qu'elle avoit formées, & les cérémonies religieuses.

Comme la Chine ne doit point sa fertilité aux débordemens réguliers des fleuves, l'eau cessa d'y paroître l'élément où l'ame universelle résidoit, & les In-

(1) Strab. l. 15. Plut. in Alex. Arrien expedit. d'Alex. l. 7. Philostr. vita Appollon. Porph. de abst. l. 14. Pallad. Clem. strom. l. 1. La Crose Chr. des Indes.

diens transportés à la Chine regarderent l'ame universelle, comme un esprit répandu dans toute la nature : c'est le *tien*, ou le *ly*.

Dans l'Egypte où les inondations du Nil fécondoient la terre, on conserva le culte de l'eau, que l'on regarda comme l'élément que l'ame universelle avoit choisi pour donner la vie au corps ; ou si les Egyptiens ne reçurent point cette croyance des Indiens, ils y arriverent par la même suite d'idées qui y conduisit les Indiens, parcequ'ils avoient des phénomenes semblables sous les yeux.

Les plantes, les légumes, les fruits dont l'Egypte abondoit, & qui étoient produits par l'eau du Nil, contenoient des portions de cette ame, qui sembloit les former pour se rendre sensible aux hommes, pour leur manifester sa présence par ses bienfaits ; & la reconnoissance honora l'ame universelle ou la Divinité dans les plantes, comme dans un temple où elle sembloit inviter les hommes à lui rendre hommage. L'intérêt & la foiblesse associerent bientôt à ce culte tous les élémens qui concouroient à la production des fruits.

Telle fut la Religion que les Prêtres Egyptiens éleverent sur les restes de la Religion primitive.

L'esprit humain ne s'éleve à des principes généraux que par l'effort qu'il fait pour aggrandir ses idées, & par l'habitude de lier les phénomenes, & de les rapporter à une même cause. Aussi-tôt qu'il cesse de lier les phénomenes par le moyen du raisonnement & de l'observation, il croit tous les phénomenes séparés, & les attribue chacun à une cause différente ; ainsi le peuple dont l'esprit ne s'éclairoit pas, & que les Prêtres n'instruisoient point, perdit insensiblement de vue le dogme de l'ame universelle, & rendit un culte aux plantes, aux animaux utiles, aux élémens.

Les Prêtres Egyptiens furent apparemment assez long-tems de bonne foi dans ces idées : ils découvrirent que l'ame universelle suivoit des loix invariables, ils s'en servirent pour prédire l'avenir, retinrent le peuple dans la superstition & dans l'ignorance ; & la religion devint entre leurs mains un ressort que la politique employa pour mouvoir ou arrêter les peuples.

Le dogme de l'ame univerſelle ne ſe conſerva pas même dans tous les Colleges d'Egypte, parceque tous ne voyoient pas la nature ſous la même face. Dans la haute Egypte, par exemple, où l'on voyoit, après les débordemens du Nil, ſortir du limon pourri & deſſéché, des inſectes & des reptiles, on crut que les animaux & les plantes étoient formées par le dégagement des parties aqueuſes, terreſtres, & aëriennes, & qu'il ne falloit point faire intervenir l'ame univerſelle dans la formation des corps (1).

C'eſt peut-être ainſi qu'il faut concilier ce qu'Euſebe & Diogene Laerce nous apprennent de la théologie ſecrette des Egyptiens, qui n'admettoit point le concours de la Divinité dans la formation du monde, avec les témoignages de Porphyre, de Jamblique & d'Euſebe même, qui aſſurent que les Egyptiens attribuoient la formation du monde à un Architecte intelligent (2).

Les Celtes, les Gaulois, les Germains croyoient comme tous les peuples dont nous venons de parler, qu'un Eſprit infini & tout puiſſant animoit toute la nature, formoit tous les corps, produiſoit tous les phénomenes : ils eurent leurs Philoſophes, & leurs Prêtres deſtinés à obſerver les loix des phénomenes, les cauſes qui déterminent l'Etre ſuprême à les produire, & les moyens d'empêcher qu'il ne produisît ces phénomenes terribles qui faiſoient le malheur des hommes.

Placés ſous un ciel & dans un climat rigoureux, enfoncés dans l'épaiſſeur des forêts, ou errans perpétuellement entre des lacs, des montagnes, des fleuves, des marais, ils ne ſuivirent point les productions de la nature en phyſiciens, & ne chercherent dans tous les objets qu'elle offroit, que la fin que l'Eſprit univerſel ſe propoſoit, & qu'ils imaginerent toujours d'après leurs propres idées, leurs goûts & leurs beſoins.

---

(1) Diod. Sic. l. 1.

(2) Euſeb. præp. Ev. l. 2. c. 17. p. 115. Cudwort ſyſt. intel. ſimplic. in Ariſt. phyſic. l. 8. p. 268. Plat. de Iſide & Oſiride.

Ils ne virent donc dans les phénomenes, que des corps ou des mouvemens produits par l'union de l'Esprit universel avec la matiere, & jugerent que cette union avoit un plaisir pour fin, ou un besoin pour principe.

Les Druides & les Bardes tâcherent de découvrir les besoins & les plaisirs de l'ame universelle, & prescrivirent un culte & des sacrifices propres à les satisfaire.

Ils croyoient l'ame universelle répandue dans toute la nature, ils jugerent qu'elle aimoit à s'unir à la matiere, & qu'elle se plaisoit particulierement dans les grands amas de matieres solides, qui sembloient destinés à attirer l'attention des hommes, & les inviter à y rendre leurs hommages à l'Esprit universel qui n'avoit formé ces grands amas qu'en s'y réunissant lui-même d'une maniere particuliere : c'est en grande partie l'origine du culte que ces peuples rendoient aux grandes pierres, aux grands arbres, aux vastes forêts.

La vie pastorale de ces peuples leur rendit nécessaire le voisinage des sources, des rivieres, & des fleuves : ils jugerent que l'Esprit universel les faisoit couler pour le bonheur des hommes & de tous les animaux, ils honorerent l'ame universelle ou l'Etre suprême dans les rivieres, dans les fleuves.

Le cours des fleuves n'étoit pas uniforme; quelquefois ils sortoient de leur lit, inondoient les terres : on s'apperçut que les fleuves en se débordant entrainoient tout ce qui se rencontroit dans leur cours; ils se resserroient ensuite dans leur lit : on crut qu'ils n'en sortoient que pour s'emparer des fruits, des cabanes, des meubles, des hommes, des femmes, &c. Les Celtes crurent que pour prévenir les inondations, il falloit faire aux fleuves des offrandes de toute espece.

Les gouffres que ces peuples errants rencontroient, sembloient creusés par l'Esprit universel pour engloutir les hommes & les animaux, & ils y en précipitoient toutes les fois qu'ils en rencontroient. Les plantes dans lesquelles ils croyoient découvrir quelque vertu

utile, leur paroiſſoient deſtinées à mériter le reſpect, l'amour, & la reconnoiſſance des hommes.

Ce qui nous reſte de monumens ſur la religion primitive des Gaulois & des Celtes, ſur leurs ſacrifices, ſur leurs divinations, ſont des ſuites des principes que nous leur avons attribués, mais ces détails n'appartiennent point à l'ouvrage que nous donnons actuellement (1).

Les monumens qui nous reſtent ſur la théologie des Arabes avant Mahomet, des Phéniciens, des Toſcans, nous offrent les mêmes principes, les mêmes erreurs, la même marche (2).

§. II.

De l'extinction de la Religion primitive chez pluſieurs Peuples, & de celle qu'ils imaginerent.

Lorſque les hommes eurent attribué la production des phénomenes à des eſprits particuliers, le dogme de l'ame univerſelle devint une eſpece de myſtere renfermé dans les Colleges des Prêtres, ou un dogme ſpéculatif qui ne parut plus avoir d'influence ſur le bonheur des hommes : il s'éteignit dans l'eſprit du peuple, qui ne vit plus dans la nature que des Dieux, des Génies, des Eſprits auxquels il adreſſa ſes vœux & offrit des ſacrifices, parcequ'il attendoit d'eux ſeuls ſon bonheur.

La multiplication continuelle des hommes dans ces nations, l'impoſſibilité de ſubſiſter dans leurs anciennes poſſeſſions, les guerres civiles, les querelles particulieres des familles, en détacherent de petites Colonies qui ſe diſperſerent ſur la terre.

---

(1) Hiſt. de Marſeille. Relig. des Gaulois. Collect. des Hiſt. de France. Biblioth. German. t. 37. an. 1737. p. 140. Pelloutier Hiſt. des Celtes.

(2) Voyez Specimen Hiſt. Arab. & les notes de Pocok. Senec. quæſt. nat. l. 2. c. 41. Suidas in voce Thyrren. Plutarq. in Sylla. Euſeb. præp. Evan. l. 1. c. 9. Theodoret. de curandis græc. affect. ſerm. 12.

Parmi ces Colonies, il y en eut qui n'emmenerent point de Colleges de Prêtres, ou auxquels la mort les enleva ; beaucoup de ces Colonies ne conserverent que la religion pratique, les sacrifices, les cérémonies religieuses : le dogme de l'ame universelle s'y éteignit absolument.

Le cours des rivieres & des fleuves, les lacs, les montagnes, les déserts arides, dirigerent la marche de ces Colonies fugitives : la guerre qui s'éleva entre elles, les querelles particulieres, la difficulté des chemins, mille accidens pareils détacherent de ces Colonies des familles, ou des bandes particulieres, & quelquesfois même un homme & une femme que la crainte des hommes ou des bêtes féroces conduisit & retint dans les lieux les plus inaccessibles aux animaux féroces & aux hommes ; tandis que d'autres, conduits par le hasard dans des pays fertiles, y vêcurent en sureté & s'y multiplierent.

Les hommes que la crainte avoit séparés du reste du genre humain, & conduits dans des déserts, dans des marais, ou dans des retraites inaccessibles, s'occuperent uniquement du soin de se nourrir : toutes les idées acquises dans la société, s'effacerent de l'esprit de ces hommes solitaires, & leurs enfans tomberent dans l'abrutissement & dans l'ignorance absolue de l'Etre suprême. Tels étoient les Ictyophages qui n'avoient pas même conservé l'usage de la parole, qui vivoient en société avec le veau marin, & que l'on croyoit habiter ces retraites de toute éternité ; les hommes qui vivoient dans des marais, & qui n'osoient en sortir, parceque les bêtes féroces étoient en embuscade sur les bords de ces marais : tels étoient les Hylogones qui s'étoient réfugiés aux haut des arbres, & qui vivoient des rameaux naissans, les Troglodytes, les Garamantes, & une infinité d'autres sauvages brutes, ou stupides, dont Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, & les anciens voyageurs font mention.

Les hommes que la crainte & le hasard conduisirent dans des contrées sures & fertiles, s'y multiplierent, & la croyance de l'Etre suprême & de l'ame universelle s'y obscurcit, s'y altéra en une infinité de manieres, &

s'éteignit abſolument dans ceux que la crainte des animaux féroces, ou des hommes, & la difficulté de ſe nourrir occuperemt ſans ceſſe : tels étoient ces peuplades d'hommes chaſſeurs répandus ſur les montagnes de la Colchide dans l'Illyrie, les Beſſes, les Arcadiens, les Deſartes, les Hibériens, &c. (1).

Les guerres cruelles que ces nations ſe faiſoient, l'habitude de vivre de la chaſſe, les répandit en une infinité de contrées.

Ces nations ſauvages ne conſerverent aucunes traces de leur origine, & voilà pourquoi les Colonies des nations policées, trouvoient par-tout des hommes qui ſe croyoient ſortis de la terre.

Les hommes de ces nations ſauvages réunis par la crainte des animaux carnaciers, & des hommes auſſi cruels que les bêtes féroces, virent dans chacun de leurs aſſociés, un protecteur qu'ils aimerent; ils regarderent ſa mort comme un malheur qui attaquoit leur exiſtence & leur bonheur. La mort fut dans ces ſociétés ſauvages le premier objet ſur lequel l'eſprit réflechit, & dont il rechercha la cauſe.

Ces hommes ne connoiſſoient point d'autre cauſe ſenſible de la mort, que la haine des hommes, ou la fureur des bêtes féroces; preſque toujours la mort étoit annoncée par des douleurs intérieures ſemblables à celles que cauſoient les animaux, ou les bleſſures faites par les hommes : on regarda la mort comme l'ouvrage de quelque animal inviſible, qui étoit ennemi des hommes, & que l'on imagina revêtu d'un corps ſemblable aux animaux qui attaquoient les hommes : c'eſt ainſi que les Moxes croient qu'un tigre inviſible cauſe tous les maux qui les affligent (2).

On ne concevoit ces animaux malfaiſans que comme des animaux inviſibles : on ne ſuppoſa pas qu'ils euſſent d'autres motifs de faire du mal aux hommes, que le beſoin de nourriture, & l'on crut arrêter leur malignité en appaiſant leur faim : les hommes partagerent donc vraiſemblablement leurs alimens avec les

(1) Strab. l. 12. l. 7. l. 31. (2) Voyage de Coreal t. 2.

Etres malfaiſans & inviſibles, comme pluſieurs nations ſauvages le pratiquent encore.

Les offrandes n'arrêterent, ni le cours des maux, ni les coups de la mort : on ceſſa d'imputer aux Etres inviſibles qu'on avoit imaginés, les maladies & la mort des hommes ; & ne pouvant en découvrir la cauſe dans des Etres étrangers, on la chercha dans l'homme même.

La mort ne laiſſoit aucune trace de ſon action : on ne voyoit point de changement dans la configuration extérieure du corps humain, aucune des parties n'étoit détruite, toutes étoient ſeulement privées de mouvement : on conclud que le corps humain ne contenoit pas eſſentiellement le principe de ſon mouvement, & qu'il le recevoit de quelqu'Etre qui s'en ſéparoit à la mort.

Le corps privé de mouvement ne laiſſoit appercevoir, ni ſentiment, ni penſée, le principe du mouvement fut donc auſſi le principe du ſentiment & de la penſée.

C'eſt ainſi que dans ces nations ſauvages, le ſpectacle de la mort éleva l'eſprit humain à des Etres inviſibles, actifs, intelligens & ſenſibles, qui donnoient au corps humain le mouvement & la vie, mais qui n'en étoient pas inſéparables, & qui unis au corps pour ſatisfaire ſes beſoins, le quittoient parceque quelque dérangement inconnu & caché ne leur permettoit plus de ſatisfaire ces beſoins, & les obligeoit d'en ſortir : on jugea que les eſprits ne ſortoient qu'à regret de leur corps, qu'ils ne s'en éloignoient pas beaucoup, afin de pouvoir ſatisfaire les beſoins dont leur ſéparation ne les affranchiſſoit point.

Mais enfin le tems qui détruiſoit les corps, ôtoit aux eſprits toute eſpérance d'y rentrer : alors ils erroient dans l'air, tourmentés par la faim & par la ſoif.

Ces eſprits ne perdoient point leur activité, & les nations ſauvages dont nous parlons ignoroient les cauſes qui mettent l'air en mouvement : on crut que les agitations de l'air n'étoient que des prieres que ces eſprits faiſoient aux vivans pour en obtenir des alimens, & comme ces eſprits avec leurs beſoins & leur

activité, conservoient leurs passions, on ne douta point qu'ils ne se vengeâssent de l'insensibilité des hommes par des tourbillons, par des tempêtes excitées dans l'air qui étoit soumis à leur pouvoir.

Ces peuples virent donc dans les ames des morts, non-seulement des malheureux que l'humanité portoit à secourir, mais encore des puissances redoutables qu'il étoit dangereux de ne pas satisfaire : on prépara donc & l'on offrit des alimens aux morts.

Des animaux qui mangerent les offrandes, firent croire qu'en effet les morts se nourrissoient : & lorsqu'on s'apperçut qu'ils ne mangeoient point les alimens qu'on leur préparoit, on supposa qu'ils n'en mangeoient que les parties les plus subtiles, ou les parties les plus spiritueuses, les seules qui fussent proportionnées aux organes des esprits.

Ainsi la vapeur du sang qui couloit d'un animal qu'on tuoit, parut un aliment propre pour l'esprit, & l'on fit des sacrifices pour nourrir les morts, & pour les appaiser : tout ce qui étoit spiritueux & les odeurs les plus agréables furent employées pour le même objet.

Comme les corps par eux-mêmes étoient sans mouvement, les différences qu'on observoit dans les forces des hommes, ne pouvoient venir que de l'inégalité des esprits qui les animoient, & l'on reconnut dans les esprits séparés des corps, différens dégrés de Puissance : les hommes qui avoient été les plus forts, étoient aussi les esprits les plus puissants : ils formoient les orages ou calmoient le ciel. On ne douta point que les Rois & les Héros qui étoient les hommes les plus forts, ne fussent les maîtres des vents & de la pluie. Les Rois & les Héros morts furent donc le principal objet de l'attention des hommes ; non-seulement on leur offrit des sacrifices pour les nourrir, mais on tâcha de flatter les goûts qu'ils avoient eus pendant leur vie, & que l'on ne doutoit pas qu'ils ne conservassent après leur mort.

Ce desir de flatter les goûts toujours subsistans des Héros morts, produisit dans le culte des Divinités toutes les bizarreries possibles. La mort d'un Roi, d'un

d'un Héros débauché, ou d'une Reine puissante & voluptueuse, firent naître tous les cultes obscenes que l'histoire ancienne nous offre.

Le culte des Héros fit oublier les autres morts, ou l'on crut qu'après leur mort, comme pendant leur vie, ils étoient subordonnés aux génies des Héros.

Comme les Héros avoient été des conquérans célebres, ou des Capitaines habiles, & que la mort ne leur ôtoit ni leurs lumieres, ni leurs inclinations; on crut avoir dans les esprits des Héros, des protecteurs qui pouvoient diriger les entreprises que l'on méditoit; & l'on ne douta point qu'ils ne pûssent faire connoître aux hommes leurs pensées & leurs volontés par des inspirations intérieures, par des apparitions, ou par des sons formés dans l'air: ces effets n'étoient point au-dessus de leurs forces; & ces peuples eurent des oracles (1).

Les Colonies qui se détacherent des grandes nations, & qui passerent dans les pays habités par les peuples dont nous venons de décrire la religion, les trouverent disposés à recevoir la doctrine des Génies auxquels ils attribuoient le gouvernement du monde; leurs religions se confondirent, & la croyance des Génies fut généralement établie sur la terre: on en plaça dans le soleil, dans les astres, & l'on imagina que l'empire de la terre étoit partagé entre ces puissances.

Ce n'étoit pas seulement de ces Divinités que dépendoit le bonheur des hommes: le succès des entreprises, la santé, les richesses, n'étoient pas toujours le fruit de la raison ou l'appanage du mérite & de la prudence; souvent les entreprises les mieux concertées échouoient, tandis que d'autres réussissoient contre toute apparence; quelquefois le succès ou le malheur d'une entreprise avoit été causé ou accompagné par quelque circonstance remarquable, on crut que des

(1) Hesiod. Theogon. v. 115. Opera & dies, v. 120. Le Clerc, Comment. sur ces ouvrages. Vossius, de idol. Tous les voyageurs nous font voir dans les peuples nouvellement découverts, la même suite d'idées.

causes inconnues aux hommes, c'est-à-dire, des Génies inconnus, conduisoient le fil des évenemens & dirigeoient les hommes au bonheur ou au malheur par des signes qu'ils leur donnoient en mille manieres différentes, & auxquels il falloit par conséquent être prodigieusement attentif : telle fut chez ces nations l'origine des présages des Génies amis ou ennemis des hommes, des Fées bien ou malfaisantes.

On supposa le monde rempli de ces Génies : tous les évenemens, tous les mouvemens, un bruit, un vase renversé, fut un présage donné par quelque Génie : on peupla l'atmosphere de ces Génies, qu'on honora, & que l'on crut pouvoir s'attacher en leur rendant un culte.

Un culte rendu à un Génie, en général, n'en eut flatté aucun, & n'en auroit par conséquent intéressé aucun en particulier; il falloit d'ailleurs à l'imagination un objet déterminé, & à l'homme un Génie qu'il pût instruire commodément de ses besoins : on proposa donc aux Génies de se rendre dans un lieu où l'on s'engageoit par une espece de vœu à lui rendre un culte.

Dans les nations pauvres & grossieres, & avant la sculpture, on se contenta de distinguer la résidence des Génies par quelque marque particuliere. Un arbre ou un tronc coupé furent à Thespis & à Samos, les idoles de Junon : de simples pierres sans aucune figure particuliere, étoient les idoles de l'Amour à Thespis, & d'Hercule à Hyete ; telles sont encore les idoles des Fétiches chez les Africains (1).

La facilité de fixer ainsi les Génies produisit les Génies tutélaires, & les Génies des lieux, dont toute l'histoire est pleine : les cérémonies que les anciens appelloient évocations, ne permettent pas d'en douter. Lorsque quelque lieu avoit été consacré, & qu'on vouloit le séculariser, on conjuroit avec beaucoup de solemnité les Génies de se retirer, & lorsqu'on étoit sur

(1) Clem. Alex. protrep. c. 4. Tert. Apol. c. 18. Pausan. Boetie. l. 9. c. 24. 27. Mem. de l'Acad. des Inscrip. t. 23. Afrique de Daper, Voyages de Labat.

le point de prendre une Ville, pour ne point commettre le sacrilege de faire les Dieux tutélaires prisonniers: on les prioit de sortir & de passer dans le parti victorieux, où l'on assuroit qu'ils seroient plus respectés & mieux servis.

Les Romains étoient tellement persuadés de la puissance des Dieux tutélaires, & de la vertu de l'évocation; qu'ils cachoient avec un soin extrême les noms de leurs Dieux tutélaires: ils croyoient que par la force de la consécration, les Génies ou les Dieux logeoient dans les statues (1).

Comme on ne concevoit point de bornes dans la multitude des Génies, la foiblesse & l'intérêt en eurent pour tous les besoins & contre tous les malheurs: non-seulement chaque nation invoqua toutes les especes de Génies propres à procurer le bonheur de la nation; mais dans chaque nation, chaque condition, & dans toutes les conditions, chaque famille eut ses Génies particuliers.

Les maisons, les champs eurent aussi leurs Génies: le pieux Enée ne manquoit jamais de faire un sacrifice au Génie du lieu.

Comme l'esprit humain n'envisageoit les phénomenes que dans leurs rapports avec son bonheur, il crut tous les Génies occupés à le servir ou à lui nuire; il leur attribua toutes les inclinations qu'il avoit, il les crut déterminés par les motifs qui le déterminoient, il les crut successivement altérés de sang ou avides de gloire, il leur offrit des sacrifices ou des louanges & des prieres, il leur bâtit des temples, établit des Prêtres, institua des fêtes; & comme c'étoit de ce culte que les hommes attendoient leur bonheur, l'esprit humain épuisa toutes les manieres possibles de plaire à ces Génies.

Telle étoit l'origine, tel fut le progrès de l'idolâtrie qui avoit infecté toutes les nations, le peuple n'avoit point d'autre religion.

Les Colonies détachées des grandes nations com-

(1) Tite Live, l. 5, c. 21, 22.

muniquerent aux peuples chez lesquels elles s'établirent, les restes de la tradition qu'elles avoient conservés, sur l'origine du monde, sur le déluge, sur le destin de l'homme après la mort.

Cette tradition déja obscurcie dans ces Colonies, s'allia avec les idées & la croyance des peuples chez lesquels elle fut portée, & c'est de là que vient ce mélange d'idées élevées, & de croyances absurdes qu'on trouve chez les anciens Poètes, Historiens, Philosophes, sur la nature de Dieu & sur les Divinités payennes, sur l'origine du monde, sur les puissances qui le gouvernent, sur l'homme, sur l'autre vie (1).

CHAPITRE III.

De l'origine de la Philosophie, & des changemens qu'elle causa dans la Religion que les Prêtres avoient formée sur les débris de la Religion primitive.

NOUS avons vu tous les hommes attribuer les phénomenes de la nature à des Génies : les Prêtres seuls les regardoient comme des portions de l'ame universelle, & cherchoient par l'observation de la nature, à découvrir les goûts, les inclinations de ces portions de l'ame universelle, & prescrivoient les sacrifices, les prieres, les offrandes, les devouemens qu'ils jugerent propres à calmer la colere des Genies, ou à mériter leurs faveurs.

Ce ne fut donc que dans les Colleges des Prêtres, que l'esprit humain recherca par l'étude des phénomenes, les goûts, les inclinations, les desirs, les

(1) Voyez Hésiode & les notes de le Clerc, Homere, Hérodote, Diodore, Vossius de idol. Vandale de idol. explic. de la fable d'Adonis, Bibl. univ. c. 3. p. 7.

desseins des Génies, ou des portions de l'ame universelle.

Rien n'étoit plus intéressant que de satisfaire à propos ces desirs, ces besoins ; c'étoit le moyen le plus sûr de prévenir les effets de la colere des Génies. Mais pour les satisfaire à propos, il falloit les prévoir. Les Prêtres porterent donc leur attention sur tout ce qui pouvoit annoncer les besoins, les desirs, ou les inclinations des Génies qui gouvernoient la nature ; ils examinerent avec soin toutes les circonstances qui les accompagnoient ; ils virent que ces phénomenes avoient des retours reglés, & qu'ils étoient ordinairement accompagnés des mêmes circonstances, ils jugerent que tout étoit lié dans la nature, & qu'on pouvoit prévoir les phénomenes : les Prêtres reglerent sur cette prévision, les fêtes, les sacrifices.

Ils connurent bientôt l'inutilité des sacrifices, ils jugerent que les phénomenes avoient une cause commune, & que cette cause suivoit des loix invariables ; tous les Génies disparurent aux yeux des Prêtres, & ils ne virent plus dans les phénomenes qu'une longue chaîne d'évenemens qui s'amenoient & se produisoient successivement.

L'esprit humain n'alla pas plus loin chez les peuples guerriers ou pasteurs, dont la vie étoit trop agitée & le climat trop rigoureux pour faire des observations suivies, & qui menant une vie errante, n'avoient besoin que de prévoir les phénomenes dangereux, pour les éviter : tels furent les Celtes, les Gaulois, les Germains.

La prévision des phénomenes ne suffisoit pas aux peuples qui avoient des établissemens fixes & qui cultivoient la terre, ils chercherent à connoître cette suite de causes qui formoient la chaîne des évenemens, pour tâcher de découvrir des ressources contre les malheurs.

Les Colleges des Prêtres devinrent donc des assemblées de Philosophes qui rechercherent comment & par quel méchanisme tout s'opéroit dans la nature.

Comme ils avoient cru que tout étoit lié dans la na-

ture, ils rapporterent tous les phénomenes à un seul principe, ils chercherent comment il avoit tout produit.

L'esprit humain s'éleva donc jusqu'à la recherche des loix selon lesquelles le monde avoit été produit, & il entreprit d'expliquer l'origine du monde, il fit des systêmes dans lesquels chacun supposoit un principe, & le faisoit agir conformément à ses idées, & aux phénomenes qu'il avoit sous les yeux : telle est l'origine des systêmes des Chaldéens, des Perses, des Indiens, des Egyptiens.

Ces systêmes, renfermés long-tems dans les Colleges des Prêtres, passerent dans les écoles des Grecs, chez lesquels l'esprit systématique enfanta une infinité d'opinions différentes, que les conquêtes d'Alexandre reporterent en Orient, dans la Perse, en Egypte, dans l'Inde.

Ces principes se communiquerent aux Juifs & aux Samaritains avant la naissance du Christianisme. Il se trouva par-tout des hommes entêtés de ces principes, qui les unirent avec quelques-uns des dogmes des Juifs, & ensuite avec ceux du Christianisme, & c'est de cette union que sont venues presque toutes les héresies des trois premiers siecles.

§ I.

Des Principes religieux des Philosophes Chaldéens

Nous avons vû que les Prêtres Chaldéens regardoient la lumiere comme l'élément par le moyen duquel l'ame universelle avoit produit le monde ; ils croyoient qu'elle avoit formé de cet élément, les astres qui étoient des amas de lumiere séparés, avoient chacun une action particuliere qui sembloit se diriger uniquement vers la terre.

Puisque la lumiere étoit la seule force motrice de la nature, & que chacun des astres avoit une action particuliere, il falloit bien que les phénomenes fussent, pour ainsi dire, le résultat des influences particulieres des astres qui étoient sur l'horison ; & les Philosophes

Chaldéens crurent trouver dans leur diſpoſition la cauſe des phénomenes, & dans la connoiſſance de leurs mouvemens, les moyens de prévoir les phénomenes.

Ces vues, & peut-être les chaleurs exceſſives & les vents peſtilents qu'on éprouve dans ces contrées pendant certains mois, & dont on ne peut ſe garantir qu'en ſe retirant ſur les montagnes, conduiſirent les Chaldéens ſur les montagnes qui bordent le pays qu'ils habitoient : élevés ſur ces obſervatoires que la nature ſembloit avoir formés exprès, ils étudierent la diſpoſition des aſtres & leurs mouvemens : ils virent que les mêmes phénomenes étoient conſtamment accompagnés de la même diſpoſition des aſtres, & que les aſtres avoient des mouvemens réguliers, une marche conſtante : les Prêtres Chaldéens jugerent donc que les phénomenes étoient liés, & que les ſacrifices n'en interrompoient point le cours ; ils jugerent que les phénomenes avoient une cauſe commune qui agiſſoit ſelon des loix, ou par des motifs qu'ils ne connoiſſoient pas, qu'il étoit important de découvrir, & qu'ils rechercherent.

Les aſtres eux-mêmes obéiſſoient à ces loix, leur formation, leur arrangement, leurs influences étoient des ſuites de ces loix générales par leſquelles la nature étoit gouvernée. Les Chaldéens furent donc déterminés à rechercher dans le ciel même la connoiſſance de la cauſe productrice du monde, & celle des loix qu'elle avoit ſuivies dans la formation des Etres & dans la production des phénomenes, parceque c'étoit là que réſidoit la force qui produiſoit tout.

Les aſtres étoient des amas de lumieres, les eſpaces qu'ils occupoient en étoient remplis, nulle autre force ne paroiſſoit agir dans ces eſpaces ; les Chaldéens penſerent que la lumiere étoit la puiſſance motrice qui avoit produit les aſtres : on ne pouvoit douter que cette puiſſance ne fût intelligente, & les opérations de l'ame parurent avoir avec la ſubtilité & l'activité de la lumiere, tant d'analogie, que des hommes qui n'avoient pour guides que l'imagination, n'héſiterent point à regarder l'intelligence comme un attribut de la lumiere,

& l'ame univerſelle, ou l'Intelligence ſuprême, comme une lumiere.

Les obſervations des Chaldéens leur avoient appris que les aſtres étoient à des diſtances inégales de la terre, & que la lumiere s'affoibliſſoit à meſure qu'elle s'en approchoit : ils jugerent que la lumiere deſcendoit d'une ſource infiniment éloignée de la terre, qui rempliſſoit de ſes émanations l'immenſité de l'eſpace, & qui formoit, à certaines diſtances, des aſtres de différente eſpece. L'ame productrice du monde fut donc conçue par les Philoſophes Chaldéens ſous l'image d'une ſource éternelle & intariſſable de lumiere : on crut qu'elle étoit dans l'univers, ce que le ſoleil étoit pour l'eſpace qu'il éclairoit & qu'il échauffoit.

Puiſque la lumiere alloit toujours en s'affoibliſſant, il falloit que la ſource de la lumiere fût d'une ſubtilité & d'une pureté infiniment au deſſus de tout ce qu'on pouvoit concevoir, & par conſéquent ſouverainement intelligente. Les émanations en s'éloignant de leur ſource, recevoient moins d'activité, dégénéroient de leur premiere perfection, par le décroiſſement ſucceſſif de leur activité : elles avoient donc formé des Etres & des Intelligences différentes, ſelon qu'elles étoient éloignées de la ſource de la lumiere, & enfin elles avoient perdu par dégrés leur légereté, s'étoient condenſées, avoient peſé les unes ſur les autres, étoient devenues matérielles, & avoient formé le cahos.

Il y avoit donc entre l'Etre ſuprême & la terre une chaîne d'Etres intermédiaires, dont les perfections décroiſſoient à meſure que ces Etres étoient éloignés du ſéjour de l'Etre ſuprême.

Cet Etre avoit communiqué aux premieres émanations, dans le dégré le plus éminent, l'intelligence, la force, la fécondité : toutes les autres émanations participoient moins de ces attributs à meſure qu'elles s'éloignoient de l'Intelligence ſuprême ; ainſi tous les différens eſpaces lumineux qui s'étendoient depuis la lune, juſqu'au ſéjour de l'Intelligence ſuprême, étoient remplis de différens ordres d'eſprits.

L'eſpace qui environnoit le principe ou la ſource des émanations, étoit rempli d'Intelligences pures & heureuſes.

Immédiatement au dessous des pures Intelligences, commençoit le monde corporel ou l'empirée : c'étoit un espace immense éclairé par la lumiere pure qui sortoit immédiatement de l'Etre suprême : il étoit rempli d'un feu infiniment moins pur que la lumiere primitive, mais infiniment plus subtil que tous les corps.

Au dessous de l'empirée, c'étoit l'éther, ou un grand espace rempli d'un feu plus grossier que celui de l'empirée.

Après l'éther, étoient les étoiles fixes répandues dans un grand espace où les parties les plus denses du feu éthéré s'étoient rapprochées, & avoient formé les étoiles.

Le monde des planetes suivoit le ciel des étoiles fixes, c'étoit l'espace qui renfermoit le soleil, la lune, & les planetes.

C'étoit dans cet espace que se trouvoit le dernier ordre des Etres, c'est-à-dire la matiere brute, qui, non-seulement étoit destituée de toute activité, mais qui se refusoit aux impressions & aux mouvemens de la lumiere.

Les différentes parties du monde se touchoient, & les esprits des régions supérieures pouvoient agir sur les régions inférieures, y pénétrer & y descendre.

Puisque la matiere du cahos étoit informe & sans mouvement, il falloit bien que les esprits des régions supérieures eussent formé la terre, & que les ames humaines fussent des esprits descendus des régions supérieures.

Le systême des Chaldéens résuscita donc tous les Génies, que la raison avoit fait disparoître ; & on leur attribua toutes les productions, tous les phénomenes, tous les mouvemens produits sur la terre : la formation du corps humain, la production des fruits, tous les dons de la nature furent attribués à des esprits bienfaisans.

Dans cet espace même qui est au dessous de la lune, au milieu de la nuit, on voyoit se former des orages, les éclairs sortoient de l'obscurité des nuages, la foudre éclatoit & désoloit la terre : on jugea qu'il y avoit

des esprits ténébreux, des démons matériels répandus dans l'air.

Souvent du sein de la terre même on voyoit sortir des flots de feu, la terre étoit ébranlée : on supposa des puissances terrestres, ou des démons dans le centre de la terre ; & comme la matiere étoit sans activité, tous les mouvemens furent attribués à des Génies.

Les orages, les volcans, les tempêtes, sembloient n'avoir point d'autre objet que de troubler le bonheur des hommes. On crut que les démons qui les produisoient étoient malfaisans & haïssoient les hommes : on leur attribua tous les évenemens malheureux, & l'on imagina une espece d'hiérarchie dans les mauvais Génies, comme on l'avoit supposée dans les bons.

Mais pourquoi l'Intelligence suprême qui étoit essentiellement bonne, n'accabloit-elle pas du poids de sa puissance, cette foule de Génies malfaisans ?

Les uns crurent qu'il n'étoit pas de la dignité de l'Intelligence suprême de lutter elle-même contre ces Génies : les autres crurent que ces Génies méchans par leur nature, étoient indestructibles, & que l'Intelligence suprême ne pouvant ni les anéantir, ni les corriger, les avoit relégués au centre de la terre, dans l'espace qui est au dessous de la lune, où ils exerçoient leur empire & leur méchanceté ; que pour soutenir le genre humain contre des ennemis si nombreux & si redoutables, l'Intelligence suprême envoyoit des Esprits bienfaisans, qui défendoient sans cesse les hommes contre les démons matériels.

Comme les bons & les mauvais Génies avoient des fonctions particulieres, & des dégrés différens de puissances, on leur donna des noms qui exprimoient leurs fonctions.

Puisque les esprits bienfaisans étoient chargés de protéger les hommes & de les secourir dans leurs besoins, il falloit bien qu'ils entendissent le langage des hommes ; on crut donc que les hommes avoient des Génies protecteurs contre tous les malheurs, & que chaque Génie avoit son nom qu'il suffisoit de prononcer pour leur faire connoître le besoin qu'on avoit de leur secours ; on inventa donc tous les noms qui

pouvoient évoquer les Génies bienfaisans, ou leur faire connoître les besoins des hommes ; on épuisa toutes les combinaisons des lettres pour former un commerce entre les hommes & les Génies, & voilà une origine de la Cabale, qui attribuoit à des noms bisarres la vertu de faire venir les Génies, de mettre les hommes en commerce avec eux, & d'opérer par ce moyen des prodiges.

Ces noms servoient aussi quelquefois à chasser les Génies malfaisans, c'étoit des especes d'exorcismes : car comme on croyoit que ces Génies étoient relégués au centre de la terre, & qu'ils ne faisoient du mal que parcequ'ils avoient trompé la vigilance des Génies destinés à les garder, & qu'ils s'étoient échappés dans l'atmosphere, on croyoit que ces Génies malfaisans s'enfuyoient lorsqu'ils entendoient prononcer le nom des Anges chargés de les tenir emprisonnés dans les cavernes souterraines, & de les punir lorsqu'ils en sortoient.

Comme on avoit supposé dans le nom du Génie, ou dans le symbole qui exprimoit sa fonction, une vertu qui le forçoit à se rendre auprès des hommes qui l'invoquoient, on crut que ce nom gravé ou écrit sur une pierre fixeroit en quelque sorte le Génie auprès de celui qui le porteroit, & c'est apparemment l'origine des talismans, faits ou avec des mots, ou avec des figures symboliques.

Comme les démons avoient des organes, & que les Génies tutélaires pouvoient ne pas se rendre avec célérité aux sollicitations des hommes : on crut pouvoir se garantir de leurs attaques en plaçant dans les endroits par lesquels ils pouvoient passer, des aiguilles & des épées que l'on agitoit, & qui causoient beaucoup de douleur aux démons, lorsqu'elles les rencontroient ; & comme la subtilité des corps des démons pouvoit les garantir des coups d'épées, on crut qu'il falloit les chasser par de mauvaises odeurs, ou en allumant du feu.

De cette supposition que les démons étoient corporels & sensibles, on les crut capables de se passionner pour les femmes ; c'est apparemment de là que

vint la croyance des démons incubes, & une infinité de pratiques superstitieuses qui ne pouvoient être exercées que par des femmes : ainsi, par exemple, pour avoir de la pluie, on faisoit danser dix Vierges habillées de rouge, qui s'agitoient, étendoient leurs doigts vers le soleil, & faisoient certains signes. Pour arrêter la grêle au contraire, on faisoit coucher quatre femmes sur le dos ; dans cette attitude, elles prononçoient certaines paroles, puis levoient les pieds vers le ciel, & les agitoient : c'est apparamment à ces principes que tient le respect qu'on avoit pour les femmes, qui jouoient un role considérable dans la Magie Chaldéenne (1).

§ II.

Des Principes religieux des Philosophes Persans.

Lorsque les Mages eurent découvert que tous les phénomenes étoient liés par une chaîne invisible aux sens, ils cesserent de les attribuer à cette foule de Génies qu'ils avoient imaginés dans tous les élémens ; ils les attribuerent à une cause commune, à la puissance qui animoit la nature, & qui contenoit en elle-même le principe du mouvement. Les Perses crurent voir cette cause dans le feu ; nul élément ne leur paroissoit avoir dans la nature une influence plus générale que le feu : c'étoit lui qui faisoit germer les grains, croître les plantes, mûrir les fruits ; on le retrouvoit dans le bois, dans la pierre, qui froissés, s'échauffoient & s'enflammoient : on le sentoit dans l'intérieur de la terre. Les Mages jugerent donc que le feu étoit le principe, la matiere de tous les corps, & la force motrice qui agitoit tous les élémens.

La chaleur descendoit du ciel sur la terre, & ils savoient qu'elle diminuoit en s'éloignant de sa source : ils jugerent qu'à une certaine distance du soleil, il devoit y avoir des parties de feu qui devoient former des élémens différens, & enfin la matiere brute & insensible.

---

(1) Voyez l'Hist. de la Phil. Orient. de Stanley.

Il y avoit donc dans ces principes un Etre sans activité, insensible, qui se refusoit au mouvement du feu, & qui étoit essentiellement opposé au principe qui animoit la nature, à l'ame universelle.

Entre la matiere brute & l'ame universelle, qui étoient comme les deux extremités de la chaîne des Etres, il y avoit une infinité de parties de feu, douées d'une infinité de dégrés d'activité différens.

Dans la région qu'occupoit la matiere, on trouvoit des Etres pensans; telle étoit l'ame humaine : sa pensée paroissoit l'effet de son activité. Les Mages supposerent donc entre l'ame universelle & la matiere brute, une infinité d'esprits différens, dont la sagacité & l'intelligence décroissoient sans cesse : à certaine distance de l'ame universelle, elles n'étoient que sensibles; & enfin des forces motrices qui décroissoient sans cesse, jusqu'à ce qu'elles fussent devenues matiere brute.

Les Mages supposerent donc dans le monde une ame universelle, d'où sortoient des Intelligences pures qui n'obéissoient qu'à la raison, des Etres intelligens & sensibles qui obéissoient au sentiment & à la raison, des Etres purement sensibles qui ne suivoient que leurs desirs ou leurs besoins, des forces motrices qui n'étoient ni intelligentes ni sensibles, & qui ne tendoient qu'à produire du mouvement, & enfin des Etres sans force & sans mouvement, qui formoient la matiere.

Ils crurent trouver dans ces différens Etres, des principes suffisans pour former tous les corps & produire tous les phénomenes sur la terre, dans l'atmosphere & dans le ciel, & sur-tout le mélange des biens & des maux.

Lorsqu'on examine la nature des maux qui affligent les hommes, on découvre qu'ils ont leur source dans la matiere ; c'est d'elle que naissent nos besoins & nos douleurs : ainsi ces Mages jugerent que la matiere ou les ténebres étoient un principe mauvais, essentiellement opposé au principe bienfaisant qui étoit la lumiere.

Comme ils concevoient l'Etre suprême sous l'image

d'une ſource de laquelle ſortoit ſans ceſſe un torrent de lumiere; & que l'imagination ne pouvoit, ni ſuivre ce torrent dans l'immenſité de l'eſpace, ni ſe repréſenter comment cette ſource ne ſeroit pas tarie, ſi elle avoit produit ſans réparer ſes forces & ranimer ſa fécondité, ils ſuppoſerent qu'il y avoit un retour continuel de toutes les parties ténébreuſes au ſein de l'Etre ſuprême, où elles reprenoient leur premiere activité.

Ainſi l'inertie des parties ténébreuſes diminuoit ſans ceſſe, & la ſuite des ſiecles devoit leur rendre leur premiere activité, faire diſparoître la matiere & remplir le monde d'un feu pur & d'Intelligences ſublimes & heureuſes : c'eſt ce ſyſtême que Plutarque expoſe d'une maniere figurée, lorſqu'il dit que les Perſes croient qu'il y a un tems marqué où il faut qu'Arimane périſſe (1).

D'autres Mages crurent qu'en effet les biens & les maux étoient produits par des Génies qui aimoient à faire du bien aux hommes, ou qui ſe faiſoient un plaiſir de leur malheur : ils attribuerent tout à des Intelligences bonnes ou mauvaiſes par leur nature. L'inégalité de leurs effets en fit ſuppoſer dans leurs forces; & l'on imagina dans les Génies une eſpece de gradation ſemblable à celle qu'on voyoit dans les phénomenes de la nature.

L'imagination termina cette longue chaîne de Génies bons & mauvais, à deux Génies plus puiſſans que les autres, mais égaux entre eux; ſans cette égalité, l'on n'eut vû que du bien ou du mal dans le monde. Les Mages ſuppoſerent donc dans la nature deux principes oppoſés, que l'amour du bien & du mal portoit à en faire aux hommes, & que l'on pouvoit intéreſſer, en faiſant du bien ou du mal : c'eſt de là que vient l'uſage d'immoler des hommes choiſis parmi les malheureux, & auxquels on procuroit pendant une ou pluſieurs années tous les plaiſirs qu'ils déſiroient : on croyoit par ce moyen ſatisfaire le méchant principe ſans déplaire au bon.

(1) Plutar. de Iſide & Oſiride.

La Religion des Philoſophes Perſans ſe réduiſoit donc à croire un Etre néceſſaire, éternel, infini, duquel tout étoit ſorti par voie d'émanation : les hommes, leurs penſées, leurs actions, étoient enchaînées par la même néceſſité qui produiſoit les émanations ; nulle récompenſe n'attendoit la vertu, nul châtiment n'étoit réſervé au crime : il n'y avoit même dans ce ſyſtême ni vertu ni crime, & par conſéqueut ni religion, ni morale, pour le Mage qui ſuivoit ſes principes philoſophiques. A l'égard de ceux qui ſuppoſoient des Génies bons & mauvais, leur religion n'étoit point diſtinguée de la religion populaire, & les principes religieux de ces Mages ne conduiſoient ni à la piété, ni à la vertu, & ne rendoient les hommes, ni bons, ni religieux, mais ſuperſtitieux & méchans. Par tout où la croyance du bon & du mauvais principe a été un dogme religieux, on a fait beaucoup de mal pour plaire au mauvais principe, & fort peu de bien pour plaire au bon.

§. III.

Des Principes religieux des Philoſophes Egyptiens.

Les Prêtres Egyptiens deſtinés à rechercher les moyens de plaire aux Génies auxquels on croyoit que les hommes devoient leur bonheur, obſerverent l'origine, l'ordre & la ſuite des phénomenes ; ils découvrirent qu'une puiſſance inconnue au vulgaire lioit les phénomenes, qu'une force aſſujettie à des loix conſtantes les amenoit indépendamment des vœux & des ſacrifices, & que les Génies, s'ils exiſtoient, ne produiſoient rien.

Pour connoître les loix que ſuivoit la cauſe productrice des phénomenes, les inſtrumens & le méchaniſme qu'elle employoit, ils obſerverent la naiſſance des animaux & des plantes ; & comme l'Egypte devoit à l'eau ſa fécondité, ils crurent que cet élément étoit l'agent par le moyen duquel l'ame univerſelle produiſoit tous les corps. Ils crurent la retrouver dans toutes les productions qui devenoient ſucceſſivement, terre,

feu, air, &c. ils jugerent que l'ame universelle produisoit tous les corps, en s'unissant à une matiere susceptible de toutes les formes, & admirent pour principes de tous les Etres, un esprit universel & la matiere.

Le mouvement général de la matiere, la fécondité inaltérable de la terre & des animaux, leur fit juger que l'esprit universel & la matiere tendoient nécessairement à s'unir, & à produire des Etres vivans & animés (1).

Les irrégularités & les difformités qu'ils observerent dans les différentes productions de la nature, leur firent juger que l'esprit universel & la matiere s'unissoient par un attrait invincible, & que l'ame universelle tendoit toujours à produire des corps réguliers, mais que la matiere étoit indocile à ses impressions, & se refusoit à ses desseins, ou que c'étoit par une impétuosité aveugle qu'elle s'unissoit avec l'ame universelle : la matiere contenoit donc une force, ou un principe d'opposition à l'ordre & à la régularité que l'esprit universel vouloit mettre dans ses productions, & les Philosophes Egyptiens supposerent dans la matiere un principe malfaisant ou méchant. Tout étoit donc produit, selon eux, par le mélange ou le concours d'un bon ou d'un mauvais principe, qui n'étoient que des forces motrices ou physiques.

Les Philosophes Egyptiens ne reconnoissoient dans ces deux principes ni loix, ni liberté; l'esprit universel n'avoit pû donner des loix aux hommes, il ne pouvoit, ni ne vouloit les récompenser ou les punir: leurs principes philosophiques étoient donc destructifs de toute religion.

Les Philosophes ou les Prêtres Egyptiens conserverent avec beaucoup de secret cette doctrine dans leurs Colleges, & l'exigerent de leurs Disciples. Hérodote instruit par eux, déclare qu'il s'est imposé la loi de ne point parler des choses divines de l'Egypte, (Hérodote, l. 2. c. 5.) On ne laissoit échapper de la doctrine secrette, que ce qui pouvoit s'accommoder avec la

(1) Plutar. loc. cit.

religion nationale, qui étoit utile à la société & au bonheur des particuliers : l'irreligion ne procure, ni consolation dans les malheurs attachés à la nature humaine, ni ressource contre les passions dangereuses.

§. IV.

Des Principes religieux des Philosophes Indiens

Nous avons vû que l'Inde doit sa fécondité aux inondations des fleuves qui la baignent ; que les peuples attribuerent ces inondations à des portions de l'esprit universel qu'ils regardoient comme l'ame de la nature ; qu'ils honorerent ces Génies, & qu'ils apprirent l'art de conduire les eaux & de prévenir la stérilité qui suit les inondations excessives ou trop foibles.

Malgré ces précautions, & le culte rendu aux fleuves, ils éprouverent des chaleurs excessives, des calamités, des années stériles ; leurs campagnes furent ravagées par les animaux sauvages, eux & leurs troupeaux furent attaqués par les tigres & par les lions, dont l'Inde est remplie. Il s'éleva des disputes pour la distribution des eaux, pour le partage des terres, l'abondance même alluma des passions contraires à la tranquillité des familles.

Les Indiens s'apperçurent donc qu'ils avoient à craindre la bisarerie des saisons, les élémens, les bêtes féroces, les passions & la cupidité des hommes : ils tâcherent de prévoir & de prévenir les phénomenes dangereux, la stérilité de la terre, l'inconstance des Génies, de se garantir eux, leurs troupeaux & leurs moissons des attaques des animaux, & de mettre un frein à la cupidité & à l'injustice des hommes. Ils établirent des chasseurs qui gardoient les troupeaux & les campagnes, des Philosophes destinés à prévoir les phénomenes & à diriger les passions des hommes, tandis qu'une autre partie de la nation cultivoit la terre, soignoit les troupeaux, & fournissoit une subsistance commode aux Chasseurs & aux Philosophes (1).

(1) Strab. l. 15.

Ces derniers firent de la nature & de l'homme l'objet de leurs recherches, & se distribuerent en différentes classes qui se communiquoient leurs observations; ainsi l'esprit humain ne dût faire nulle part d'aussi rapides progrès dans la connoissance de la nature & dans l'étude de la morale & de la législation. Le tems, les révolutions que l'Inde a éprouvées, l'usage où les Philosophes étoient de ne transmettre que de vive voix leurs observations & leurs idées, nous ont dérobé la marche de l'esprit de ces Philosophes; mais par les monumens qui nous restent sur l'ancien état de ces peuples, on apperçoit que les Philosophes chargés d'étudier la nature, ne s'abbaisserent jamais jusqu'à chercher à prédire les évenemens particuliers, & qu'ils s'appliquerent avec beaucoup d'ardeur à l'art de prévoir & de prédire les mauvais tems; qu'on retranchoit de la classe des Philosophes ceux qui s'étoient trompés trois fois de suite dans leurs prédictions (1).

Ces Philosophes découvrirent donc de la liaison entre les phénomenes, & jugerent qu'une force immense unissoit ou séparoit les corps, que ces corps étoient composés de différens élémens dans lesquels la force motrice agissoit diversement; que de tous les élémens, l'eau avoit la principale part dans la production des corps, ou qu'elle étoit même le principe universel de notre monde (2).

Ils n'apperçurent point dans le ciel l'inconstance & la bisarerie qu'on observoit dans l'atmosphere & sur la terre, ils jugerent qu'un Etre essentiellement différent formoit le ciel.

Ainsi ils supposerent dans le ciel un Etre qui agissoit toujours avec sagesse & avec régularité, & sur la terre une force sans raison.

Cependant comme il y avoit de l'ordre, de la régularité dans beaucoup de productions & de phénomenes du monde terrestre; ils jugerent que la raison qui regnoit dans le ciel, avoit dirigé la force qui agitoit les parties du monde terrestre, & qu'elle l'avoit

---

(1) Arrien in Indicis. (2) Strab. ibid.

dirigée par des portions détachées d'elle-même ; & comme ils avoient remarqué que tout étoit lié dans la nature, ils ſuppoſerent qu'un Génie plus puiſſant que tous les autres, avoit formé le plan du monde, & attaché à chaque partie de la nature des Génies, pour diriger la force motrice ſelon les loix qu'il leur preſcrivoit.

Les Philoſophes Indiens, en étudiant l'homme, apperçurent qu'il connoiſſoit & qu'il aimoit l'ordre, mais que ſouvent il étoit entraîné dans le déſordre malgré la voix de la raiſon. Ils jugerent que l'homme avoit eu lui-même une portion de l'eſprit céleſte qui connoît l'ordre & qui l'aime, & une portion de la force motrice, qui n'a ni connoiſſance ni amour de l'ordre : ils chercherent les moyens de ſubjuguer cette force motrice en domptant le corps dans lequel elle réſidoit : ils crurent que la Médecine devoit faire une partie de la morale, & rechercherent les moyens de calmer l'effervescence du ſang, & d'amortir la ſenſibilité des organes d'où naiſſoit la force des paſſions.

D'après ces idées, les Philoſophes Indiens jugerent que l'ame humaine étoit une portion de l'Etre ſuprême, unie au corps pour entretenir l'ordre autant qu'elle le pouvoit, & pour concourir au but général que l'Etre ſuprême s'étoit propoſé en formant le monde ; ils enſeignerent donc que tout homme étoit obligé de procurer tout le bien qu'il pouvoit, & que l'homme n'avoit droit aux bienfaits que l'Etre ſuprême répandoit ſur la terre, qu'autant qu'il rempliſſoit cette obligation. Les Bracmanes firent de ce principe la regle de leur conduite, ils étoient toujours en action ; lorſqu'on s'aſſembloit pour manger, les anciens interrogeoient les jeunes, & leur demandoient ce qu'ils avoient fait de bien, depuis le ſoleil ; & s'ils n'avoient rien fait, ils ſortoient & alloient chercher quelque bonne action à faire : c'étoit une loi inviolable de ne point dîner avant que d'avoir fait du bien (1).

Les Bracmanes étoient donc ſans ceſſe occupés du bonheur des autres hommes, & cherchoient avec une

(1) Apulée in Florid.

ardeur incroyable les propriétés salutaires des plantes & des minéraux, les moyens de perfectionner les arts ou la législation, les occasions de soulager un malheureux, de défendre un opprimé; leur bienfaisance s'étendoit à tout ce qui étoit sensible, & ils se seroient fait un crime de manger un animal. Les Bracmanes remplissoient ainsi leur carriere, persuadés que leur bienfaisance & leur régularité à remplir leurs obligations, les éleveroient par dégrés au rang des Génies supérieurs, & les conduiroient enfin au sein de la Divinité (1).

Les hommes qui ne remplissoient pas l'obligation qu'ils contractoient en naissant, qui se livroient aux plaisirs des sens, & qui obéissoient à leurs passions, n'avoient point droit à ces récompenses: leurs ames dégagées des liens du corps par la mort, entroient dans d'autres corps où elles étoient punies & malheureuses.

Rien n'étoit donc plus fâcheux pour l'homme, que d'être l'esclave des passions; rien n'étoit plus heureux que de mourir après avoir fait du bien. Tandis que l'homme livré aux passions erroit de corps en corps, & devenoit le jouet des élémens, le Philosophe vertueux en mourant voloit au sein de la Divinité.

Il y eut des Bracmanes sur qui ces idées firent des impressions si profondes qu'ils n'hesiterent point à se donner la mort, lorsqu'ils crurent avoir fait le bien auquel l'homme est obligé; d'autres pour se garantir des passions, se séparerent du commerce des hommes, & se retirerent sur des montagnes inaccessibles ou dans des cavernes, & y vivoient en silence; quelques-uns se dévouoient à toutes sortes d'austérités & à des pratiques dures & souvent ridicules qu'ils regardoient comme des sacrifices faits à l'Etre suprême, & comme des compensations du bien qu'il exigeoit de l'homme: tels furent ces Bracmanes qu'Onesicrite trouva dans des attitudes qu'ils conservoient depuis le matin jusqu'au soir (2).

Lorsqu'une fois une pareille idée est devenue domi-

(1) Strab. loc. cit.

(2) Strab. loc. cit. Porphyr. de abstin. l. 4.

nante dans une société, l'esprit s'y fixe, & la raison ne fait plus de progrès.

C'est ainsi que la crainte des passions & le desir insensé de la perfection rendirent au moins inutiles des hommes dont la philosophie religieuse des Indiens avoit tourné toute l'activité vers le bonheur de l'humanité.

Tels étoient les principes religieux des Philosophes Indiens avant la naissance de la philosophie chez les Grecs, & peut être chez les autres peuples; malgré les révolutions auxquelles l'Inde a été sujette, ces opinions s'y sont conservées, & font encore aujourd'hui la religion d'une grande partie de l'Asie.

CHAPITRE IV.

Des Principes religieux des Philosophes depuis la naissance de la Philosophie chez les Grecs, jusqu'à la conquête de l'Asie par Alexandre.

LE tems qui multiplioit les hommes rapprochoit sans cesse les grandes nations des petites familles que le besoin, la crainte, la guerre ou le hasard avoient dispersées sur la terre, & qui vivoient sans arts, sans sciences, sans loix, & sans mœurs.

Les Prêtres des grandes nations ne virent point avec indifférence l'humanité dégradée & abbrutie dans ces hommes sauvages : ils les toucherent par le charme de leur éloquence, leur inspirerent des principes de société, ou plutôt développerent ces germes d'humanité, de justice, de bienfaisance que la nature a mis dans le cœur de tous les hommes, & que la cupidité, l'ignorance, & les passions étouffent; ils leur donnerent des loix & rendirent ces loix respectables par la crainte des Dieux : tels furent Promethée, Linus, Orphée, Musée, Eumolpe, Melampe, Zamolxis (1).

(1) Æsch. in Prometh. Vinct. Laert. l. 1. Diod. Sic. l. 3.

Les Sages qui policerent ces peuples leur porterent les systêmes des Philosophes Chaldéens, Persans, Egyptiens, &c. mais enveloppés sous le voile de l'allégorie, & ils n'avoient point de Philosophes qui étudiassent la nature.

Les Colonies détachées des grandes nations qui avoient des Colleges de Prêtres & de Philosophes occuppés à perfectionner la morale & à étudier la nature, conserverent avec leur Métropole des relations, & formerent des communications entre les peuples qui cultivoient les sciences, & ceux qui ne les connoissoient pas. Par le moyen de cette communication, la raison & la curiosité s'éleverent chez les derniers; on vit parmi eux des hommes qui sacrifierent au desir de s'éclairer, leur repos & leur fortune, & qui voyagerent chez les peuples célebres par leur habileté, par leur sagesse, & par leurs connoissances : tels furent Pherécide, Thalès, Pythagore, Xenophon, &c. qui voyagerent en Egypte, en Perse, chez les Indiens : par-tout les Colleges leurs furent ouverts.

Toutes les sciences étoient cultivées & enseignées dans les Colleges des Prêtres; mais les esprits étoient principalement occupés de l'étude de l'origine du monde & de la puissance qui produisoit tous les Etres & tous les phénomenes. Ce fut vers ce grand objet que les Philosophes que nous avons cités, tournerent l'effort de leur esprit; chacun adopta le systême qui lui parut le plus satisfaisant, ou réunit, combina, changea à son gré les idées de ses maîtres.

Thalès adopta le systême des Philosophes Egyptiens, il enseigna que l'eau étoit l'élément général d'où sortoient tous les corps, & qu'un Esprit infini en agitoit les parties, les arrangeoit & leur faisoit prendre toutes les formes sous lesquelles elle se métamorphosoit : il imita la sage retenue des Prêtres Egyptiens : il adora, comme le peuple, des Dieux & des Génies auxquels son

---

Plat. de Repub. l. 1. Horat. Ode 12. Aristoph. in ran. Meursius de Sac. Eleusin. c. 2. Suid. in Eucarm. Schalerst, molp. Appollodor. l. 1.

ſyſtême ne donnoit aucune influence dans la nature.

Phérécide, Héraclite ſuppoſerent que le feu étoit le principe & la cauſe de tout.

Xenophane, plus frappé de l'idée de l'infini que tous les Philoſophes admettoient, que des phénomenes, ne ſuppoſa point dans le monde autre choſe que l'infini, qui par cela même qu'il étoit infini, étoit immobile : d'où il concluoit que les phénomenes n'étoient que des perceptions de l'eſprit.

Pythagore voyagea comme Thalès en Egypte, en Perſe, en Chaldée, chez les Indiens : il fit un ſyſtême qui réuniſſoit en partie ceux de ſes maîtres, & qui approchoit pourtant plus du ſentiment des Perſes : il admit dans le monde une Intelligence ſuprême, une force motrice ſans intelligence, une matiere ſans intelligence, ſans forme & ſans mouvement.

Tous les phénomenes, ſelon Pythagore, ſuppoſoient ces trois principes; mais il avoit obſervé dans les phénomenes, une liaiſon de rapports, une fin générale, & il attribua l'enchaînement des phénomenes, la formation de toutes les parties du monde & leurs rapports, à l'Intelligence ſuprême qui ſeule avoit pû diriger la force motrice, & établir des rapports & des liaiſons entre toutes les parties de la nature; il ne donna donc aucune part aux Génies dans la formation du monde.

Pythagore avoit découvert entre les parties du monde, des rapports, des proportions; il avoit apperçu que la beauté & l'harmonie, ou la beauté étoit la fin que l'Intelligence ſuprême s'étoit propoſée dans la formation du monde, & que les rapports qu'elle avoit mis entre les parties de l'univers, étoient le moyen qu'elle avoit employé pour arriver à cette fin. Ces rapports s'exprimoient par des nombres; les rapports, par exemple, qui ſont entre les diſtances ou les mouvemens des planettes, s'expriment par des nombres: parcequ'une planette eſt, par exemple, éloignée du ſoleil plus ou moins qu'une autre, un certain nombre de fois. Pythagore conclud que c'étoit la connoiſſance de ces nombres qui avoit dirigé l'Intelligence ſuprême.

L'ame de l'homme étoit, ſelon Pythagore, une por-

tion de cette Intelligence suprême, que son union avec le corps en tenoit séparée, & qui s'y réunissoit, lorsqu'elle s'étoit dégagée de toute affection aux choses corporelles; la mort qui séparoit l'ame du corps, ne lui ôtoit point ces affections; il n'appartenoit qu'à la philosophie d'en guérir l'ame, & c'étoit l'objet de toute la morale de Pythagore. (Voyez dans l'Examen du Fatalisme, le système de morale de Pythagore & dans la vie de ce Philosophe par Dacier, &c.

Par-tout où ces Philosophes porterent les lumieres qu'ils avoient acquises, ils obtinrent de la considération, ils établirent des écoles, ils eurent des disciples; ainsi la Philosophie sortit des Colleges des Prêtres, & son sanctuaire fut ouvert à tous les hommes qui voulurent cultiver leur raison.

Les disciples de ces Philosophes ne furent pas tous pleinement satisfaits des systêmes de leurs maîtres.

L'école de Xenophane s'occupa long tems à expliquer les phénomenes en supposant dans la nature un Etre infini, immobile, & finit par admettre une infinité de petits corps doués d'une force motrice & sans cesse en mouvement.

Comme dans les principes de ces Philosophes la nature n'avoit point de dessein, l'homme n'avoit à proprement parler ni destination, ni devoirs, mais il tendoit à un but, il vouloit être heureux; & ces Philosophes découvrirent que l'homme n'étoit point heureux au hasard; qu'il ne pouvoit l'être que par la tempérance, que par la vertu, par le plaisir que procure une bonne conscience (1).

Anaximandre, au lieu d'admettre pour principe du monde l'eau & un esprit infini, comme Thalès, n'admit qu'un Etre infini, qui par cela même qu'il étoit infini, contenoit tout, produisoit tout, étoit tout par son essence & nécessairement.

Anaximene crut que cet Etre infini étoit l'air, Dio-

---

(1) La morale de ces Philosophes a été exposée avec beaucoup de détail dans l'Examen du Fatalisme, t. 1.

gene d'Apollonie enſeigna que cet air étoit intelligent.

Anaxagore jugea que les principes de tous les corps étoient de petitscorps ſemblables aux grands, qui étoient confondus dans le ſein de la terre, & que l'eſprit univerſel réuniſſoit ; mais comme il y avoit des irrégularités dans le monde, Anaxagore ſentit que l'intervention de ſon Intelligence ne ſuffiſoit pas pour expliquer tout : il crut qu'il y avoit des choſes qui exiſtoient par néceſſité, d'autres par hazard, & enfin penſa que tout étoit rempli de ténebres, & qu'il n'y avoit rien de certain.

Archélaus, diſciple d'Anaxagore, crut que le froid & le chaud produiſoient tous les corps, & joignit l'étude de la phyſique à celle de la morale. Socrate, diſciple d'Archélaus, fut charmé du ſentiment d'Anaxagore ſur la formation du monde ; mais ce Philoſophe n'expliquoit ni pourquoi cette Intelligence avoit mis dans la matiere l'ordre qu'on y admiroit, ni quelle étoit la deſtination de chaque Etre & l'objet de toutes les parties du monde : il rejetta un ſyſtême qui ne donnoit aucune fin, aucune ſageſſe à l'Intelligence qu'il faiſoit intervenir dans la production du monde : la nature ne lui oppoſoit que des myſteres impénétrables, il crut que le Sage devoit la laiſſer dans les ténébres où elle s'étoit enſevelie ; il tourna toutes les vues de ſon eſprit vers la morale, & la Secte Ionienne n'eut plus de Phyſiciens.

Socrate chercha dans le cœur même de l'homme les principes qui conduiſoient au bonheur, il y trouva que l'homme ne pouvoit être heureux que par la juſtice, par la bienfaiſance, par une conſcience pure : il forma une école de morale, mais ſes diſciples s'écarterent de ſes principes, & chercherent le bonheur, tantôt dans la volupté, tantôt dans la fuite des plaiſirs innocens, quelquefois dans la mort même.

Les diſciples de Pythagore ne furent pas attachés plus ſcrupuleuſement aux principes de leur maître.

Ocellus & Empedocle attribuerent la production du monde à des forces différentes & oppoſées qui agiſſoient ſans intelligence & ſans liberté.

Timée suppofa avec Pythagore une matiere capable de prendre toutes les formes, une force motrice qui en agitoit les parties, & une intelligence qui dirigeoit la force motrice.

Il reconnut, comme son maître, que cette Intelligence avoit produit un monde régulier & harmonique; il jugea qu'elle avoit vu un plan sur lequel elle avoit travaillé. Sans ce plan elle n'auroit su ce qu'elle vouloit faire, ni pu mettre de l'ordre & de l'harmonie dans le monde; elle n'auroit point été différente de la force motrice aveugle & nécessaire.

Ce plan étoit l'idée, l'image ou le modele qui avoit représenté à l'Intelligence suprême le monde avant qu'il existât, qui l'avoit dirigée dans son action sur la force motrice, & qu'elle contemploit en formant les élémens, les corps & le monde.

Ce modele étoit distingué de l'Intelligence productrice du monde, comme l'Architecte l'est de ses plans. Timée de Locre divisa donc encore la cause productrice du monde en un esprit qui dirigeoit la force motrice, & une image qui la déterminoit dans le choix des directions qu'elle donnoit à la force motrice, & des formes qu'elle donnoit à la matiere.

C'est ainsi que l'ame universelle à laquelle les Chaldéens, les Perses, les Egyptiens, attribuoient la production du monde, se trouva partagée en trois principes différens & séparés; une force motrice, une intelligence, & une image ou une idée qui dirigeoit l'Intelligence, & qui étoit, par conséquent, comme sa raison.

La force motrice n'étoit, selon Timée, que le feu: une portion de ce feu dardée par les astres sur la terre, s'insinuoit dans des organes, produisoit des Etres animés; une portion de l'Intelligence universelle s'unissoit à cette force motrice, & formoit une ame qui tenoit, pour ainsi dire, le milieu entre la matiere & l'esprit.

Ainsi l'ame humaine avoit deux parties, une qui n'étoit que la force motrice, & une qui étoit purement intelligente; la premiere étoit le principe des passions, elle étoit répandue dans tout le corps pour y entrete-

nir l'harmonie : tous les mouvemens qui entretiennent l'harmonie, causent du plaisir; tout ce qui la détruit cause de la douleur, selon Timée.

Les passions dépendoient donc du corps; & la vertu, de l'état des humeurs & du sang. Pour commander aux passions, il falloit, selon Timée, donner au sang le dégré de fluidité nécessaire pour produire dans le corps une harmonie générale; alors la force motrice devenoit flexible, & l'Intelligence pouvoit la diriger: il falloit donc éclairer la partie raisonnable de l'ame, après avoir calmé la force motrice, & c'étoit l'ouvrage de la phisosophie.

Timée ne croyoit point que les ames fussent punies ou récompensées après la mort; les Génies, les Enfers, les Furies, n'étoient selon ce Philosophe, que des erreurs utiles à ceux que la raison seule ne pouvoit conduire à la vertu.

Platon, après avoir été disciple de Socrate, parcourut les différentes écoles des Philosophes : il n'eut peut-être point de sentiment fixe sur les systêmes qui s'y enseignoient: mais son imagination se plut à développer celui de Timée de Locre, à en étendre les conséquences.

Il rechercha ce que Socrate avoit cherché dans Anaxagore, pourquoi l'intelligence qui étoit essentiellement distinguée de la force motrice, s'étoit déterminée à la diriger; comment en la dirigeant, elle pouvoit tirer de la matiere tous les corps; quelle étoit la nature du modele ou du plan qui avoit guidé l'Intelligence dans la production du monde; comment elle y entretenoit l'ordre, d'où venoient les ames humaines, quelle étoit leur destination & leur sort.

Le monde est un, selon Platon, tout y est lié, il ne subsiste que par l'harmonie de ses différentes parties. Platon en conclud que l'Intelligence du monde est une. (*in Timeo.*)

Cette Intelligence est immatérielle, simple, indivisible, elle ne peut donc tomber sous les sens, & c'est par la raison seule que nous pouvons nous élever à la connoissance de sa nature & de ses attributs.

Puisque cette Intelligence est immatérielle, elle est

essentiellement distinguée de la force motrice, elle n'a aucun rapport nécessaire avec ces deux principes, & c'est librement qu'elle s'est déterminée à donner à la matiere les différentes formes sous lesquelles nous la voyons.

La force motrice agit sans objet, la matiere cede à son impulsion sans raison, & tout le monde seroit un cahos s'il n'y avoit dans la nature que de la matiere & du mouvement : on voit au contraire dans le monde un ordre, & une symétrie admirable, il renferme des créatures qui jouissent de ce spectacle, & qu'il rend heureuses : c'est donc l'amour de l'ordre & la bonté qui ont déterminé l'Intelligence suprême à produire le monde : cette Intelligence est donc bonne & sage, elle a produit dans le monde tout le bien dont il étoit capable, le mal que nous y voyons, vient de l'indocilité de la matiere aux volontés de l'Intelligence productrice du monde. (*in Tim.*)

Pour produire dans le monde l'ordre que nous y admirons, il falloit que l'Intelligence le connût, & qu'elle contemplât un modele qui lui représentoit le monde. (*ibid.*)

Ce modele est la raison ou le verbe de l'Intelligence : Platon parle de ce modele, tantôt comme un attribut de l'Intelligence : tantôt il paroît le regarder comme une substance distinguée de l'Intelligence qui le contemple : d'autres fois on croiroit qu'il regarde le verbe comme une émanation de l'Intelligence, & qui subsiste hors d'elle. (*in Phileb. de Repub. l. 7. & alibi.*)

Comme l'Intelligence suprême est immatérielle, indivisible, immobile, elle connut qu'elle ne pouvoit par elle-même diriger la force motrice, puisque cette force motrice étoit matérielle & divisible, & que pour la diriger, il falloit une ame qui eut quelque rapport avec les Etres matériels & avec l'Intellignnce, & qui participât à leurs propriétés : cette Intelligence produisoit donc une ame qui étoit intelligente, & qui avoit agi avec dessein, sur la force motrice.

L'Intelligence suprême avoit produit cette ame par sa seule pensée, selon Platon, apparemment parceque ce Philosophe concevoit qu'un esprit qui pense produit

une image distinguée de lui, & il paroît que Platon attribuoit à cette image une existence constante, & qu'il en faisoit une substance : c'est une conséquence de son sentiment sur le verbe, ou sur la raison qui dirige l'Intelligence suprême dans ses productions.

Comme cette ame étoit l'agent intermédiaire par lequel l'Intelligence suprême avoit produit le monde ; Platon distribua cette ame dans toutes les portions du monde, selon qu'il en eut besoin pour l'explication méchanique des phénomenes : son centre étoit dans le soleil, elle s'étoit ensuite placée dans tous les astres & sur la terre, pour y produire les plantes, les animaux, &c. Ces portions de l'ame du monde étoient des Génies, des Démons, des Dieux.

Lorsque ces Génies avoient formé un corps humain, une portion de l'ame du monde s'insinuoit dans ses organes, & formoit une ame humaine.

L'ame humaine enfermée dans ces organes, recevoit les impressions des corps & devenoit sensible, elle étoit capable de connoître la vérité, & d'éprouver des passions : ces passions n'avoient pour principe & pour objet, que les impressions des corps étrangers sur les organes ; elles altéroient dans l'ame, la partie purement intellectuelle, ou en suspendoient l'exercice ; elles dépravoient l'ame : la raison devoit les combattre ; & les victoires qu'elle remportoit, rapprochoient l'ame des purs esprits auxquelles elle se réunissoit, lorsqu'elle n'avoit plus d'attachement aux corps : la mort étoit le triomphe de ces ames dégagées de la matiere, elles se réunissoient à leur source, ou passoient dans des régions où elles n'éprouvoient plus la tyrannie des sens, où elles jouissoient d'un bonheur parfait. (Voyez l'Exam. du Fatal. sur Platon).

Le souverain bonheur de ces ames étoit la contemplation de la vérité, & de la beauté du monde intelligible : on conçoit aisément toutes les conséquences qu'une imagination vive & féconde peut tirer de ces principes, pour la religion & pour la morale.

Xenocrate ne changea rien dans la doctrine de Platon. Zenon au lieu de tous les Etres que Platon fait concourir à la production du monde, n'admit que deux

principes, l'un actif, & l'autre passif, une matiere sans forme, sans force & sans mouvement, & une ame immense qui la transportoit & la façonnoit en mille manieres.

Cette ame étoit un feu, selon Zenon, & le feu agissoit avec intelligence : le monde étoit son ouvrage, & le monde avoit une fin : toutes les parties de ce monde tendoient à la fin générale, toutes avoient par conséquent leurs fonctions, leurs devoirs; & le bonheur des particuliers dépendoit de l'accomplissement de ces devoirs.

Aristote s'écarta bien davantage du systême de Platon, il reconnut, comme son maître, la nécessité d'un premier moteur intelligent, sage, immatériel, & souverainement heureux, qui avoit imprimé le mouvement à la matiere, & produit des intelligences capables de connoître la vérité; quelques-unes sont répandues dans le ciel, & y entretiennent l'harmonie qu'on y admire. Il réfute très bien les Philosophes qui prétendoient trouver dans la matiere seule la raison suffisante de la production du monde; mais lorsqu'il veut établir un systême, il suppose une matiere éternelle, des formes éternelles renfermées dans le sein de la matiere, & un mouvement éternel & nécessaire, qui dégage ces formes, les unit à différentes portions de matieres, & produit tous les corps: l'ame humaine étoit une substance éternelle & nécessaire, comme le mouvement & la matiere. Tels sont les principes religieux de la philosophie d'Aristote. (*lib. de anima*, *de cœlo*).

Plusieurs disciples de l'école Péripatéticienne s'écarterent des principes d'Aristote, & ne furent pas plus religieux : tel fut Straton qui n'admit dans le monde qu'une matiere essentiellement en mouvement.

Les différens systêmes que nous venons d'indiquer, ne satisfaisoient ni la raison, ni mêmes les Philosophes qui les enseignoient. L'esprit humain créoit sans cesse de nouveaux systêmes, ou faisoit revivre les anciens : il y eut des Philosophes qui jugerent que le Sage devoit rejetter tous ces systêmes, ou du moins douter; les uns, parceque l'homme étoit incapable de distinguer le

vrai du faux ; les autres, parcequ'il n'étoit pas encore parvenu au dégré de lumiere qui doit produire la conviction (1.)

CHAPITRE V.

Des Principes religieux des Philosophes depuis les conquêtes d'Alexandre, jusqu'à l'extinction de son Empire.

NOUS venons de voir les progrès que l'esprit humain avoit faits en Grece à la faveur de la liberté, & au milieu des guerres domestiques & étrangeres qui l'avoient agitée ; tandis que le luxe, le faste, le despotisme, les passions & la guerre élevoient & anéantissoient les Empires en Orient, désoloient les Provinces, y corrompoient les mœurs, y avilissoient les ames, y enchainoient la raison.

Tout le reste de la terre étoit sauvage ; ou sans loix, sans arts & sans sciences.

Les grands hommes de la Grece joignoient à la science de la guerre & du gouvernement, l'étude des lettres & de la philosophie. Epaminondas le plus grand homme de la Grece, au jugement de Ciceron (2), avoit pour amis les hommes les plus vertueux, & c'étoit chez lui que Lysidas, Philosophe célebre, donnoit ses leçons.

Philippe fut élevé dans la maison d'Epaminondas, il y étoit encore lorsque Perdicas son frere, Roi de Macédoine, fut tué dans une bataille.

Perdicas laissoit un fils enfant, un peuple abbattu, un Etat en désordre : Philippe en prit le gouvernement à vingt-deux ans, & fut déclaré Roi par les Macé-

(1) Tous les principes de ces Philosophes se trouvent dans un grand détail dans l'Examen du Fatalisme, auquel nous renvoyons.

(2) Cic. Tusc. l. 1.

doniens, qui jugerent que les besoins de l'Etat ne permettoient pas de laisser le royaume à Amintas.

Philippe rendit bientôt le Royaume de Macédoine puissant & florissant; enfin il se fit déclarer Général de toute la Grece, & forma le projet de tourner contre la Perse, les forces que les Grecs avoient si long-tems employées contre eux mêmes; mais il fut assassiné lorsqu'il se préparoit à l'exécuter.

Philippe avoit un fils, & ce fils étoit Alexandre : à peine il étoit né que Philippe s'occupa de son éducation : il en informa Aristote; » vous saurez, dit-il à » ce Philosophe, que j'ai un fils; j'en rends graces aux » Dieux, non pas tant de ce qu'ils me l'ont donné, » que de ce qu'ils l'ont fait naître votre contempo» porain : je compte que vous le rendrez digne de me » succeder & de gouverner la Macédoine (1) «.

Le succès surpassa les espérances de Philippe. Alexandre élevé par Aristote, & à l'âge de vingt ans, saisit admirablement le plan de son pere, & malgré une foule d'ennemis, se fit déclarer Général de tous les Etats de la Grece, & conquit l'Empire des Perses avec une rapidité qui étonnera tous les siecles.

Le tems avoit donc remis dans Alexandre la puissance absolue & la lumiere, qui avoient presque toujours été séparées, toutes les qualités & tous les talens du Héros avec la grandeur d'ame & la bienfaisance si difficiles à allier : ainsi les conquêtes d'Alexandre devoient produire sur la terre une révolution différente de toutes celles qu'on avoit vues jusqu'alors : ce Prince forma en effet un projet tel qu'aucun Conquérant ne l'avoit formé.

Alexandre à la tête de toutes les forces de la Grece & de la Perse, ne se crut pas seulement destiné à conquérir des Provinces ou à subjuguer des peuples, mais à réunir tous les hommes sous une même loi, qui éclairât & qui conduisît tous les esprits, comme le soleil éclaire seul tous les yeux; qui fît disparoître entre tous les hommes toutes les différences qui les rendent en-

(1) Aul. Gel. l. 9. c. 3.

nemis,

nemis, ou qui leur apprît à vivre & à penser différemment sans se haïr, & sans troubler le monde pour forcer les autres à changer de sentiment.

Socrate, Platon, Zenon, &c. avoient eu des vues semblables: mais tous les hommes n'étoient pas assez raisonnables pour en sentir les avantages, ni les Philosophes assez puissants pour y assujettir ceux que la raison ne persuadoit pas.

Alexandre jugea qu'il falloit unir l'autorité à la lumiere de la raison, pour établir parmi les hommes ce gouvernement heureux & sage que la vertu avoit fait imaginer aux Philosophes. Il espéra qu'il pourroit l'établir parmi tous les peuples soumis à son empire, en y assujettissant par sa puissance tous ceux que la raison ne persuaderoit pas, & qui en s'éclairant conserveroient par raison & par goût ce qu'ils n'auroient d'abord adopté que par force: » estimant, dit Plutarque, être » envoyé du ciel comme un réformateur, gouver- » neur & réconciliateur de l'univers; ceux qu'il ne » put assembler par remontrances de la raison, il les » contraignit par force d'armes, en assemblant le tout » en un de tous côtés, en les faisant boire tous par » maniere de dire en une même coupe d'amitié, & » mêlant ensemble les vies, les mœurs, les mariages, » les facons de vivre: il commanda à tous hommes » vivans, d'estimer la terre habitable être leur pays, » & son camp en être le Château & le Donjon, tous » les gens de bien parens les uns des autres, & les mé- » chans seuls étrangers: au demeurant que le Grec & » le Barbare ne seroient point distingués par le man- » teau, ni à la façon de la targue, ou au cimeterre, » ou par le haut chapeau; mais remarqués & discer- » nés le Grec à la vertu, & le Barbare au vice, en » réputant tous les vertueux Grecs, & tous les vicieux » Barbares: en estimant au demeurant les habillemens » communs, les tables communes, les mariages, les » façons de vivre, étant tous unis par le mélange de » sang, & la communion d'enfans.... Quel plaisir » de voir ces belles & saintes épousailles quand il » comprit dans une même tente cent épousées Per- » siennes mariées à cent époux Macédoniens & Grecs,

» lui-même étant couronné de chapeaux de fleurs, & » entonnant le premier le chant nuptial d'hymenéus, » comme un cantique d'amitié générale (1) «.

On ne vit point Alexandre faire servir à ses triomphes les peuples & les Rois qu'il avoit vaincus, ou les conquérir pour s'emparer de leurs richesses, & en faire des nations tributaires.

Lorsqu'après une résistance opiniâtre, les Villes des Indes lui envoient des Ambassadeurs pour se soumettre à lui & en obtenir la paix, il n'exige pour condition que de leur donner pour Roi Ampis qu'ils avoient mis à la tête de l'ambassade (2).

Il trouve dans Taxise un Prince sage & bienfaisant, maître d'un pays riche & d'un peuple heureux, il se garde bien de le combattre, il en fait son ami, son allié, loue sa sagesse, admire sa vertu, & ne dispute avec lui que de générosité, il reçoit ses présens & lui en fait de plus grands auxquels il ajoute mille talents d'or monnoyé (3). D'une multitude de petits Etats desunis, il en forme des Provinces qu'il rend heureuses.

---

(1) Plutar. de la fortune d'Alexandre, Traité premier trad. d'Amiot. Arrien, l. 7. c. 6. Diod. Sic. l. 17.

(2) Plutar. Vie d'Alex.

» (3) ibid. Il y avoit un Roi » nommé Taxise qui tenoit un » pays aux Indes, de non moindre étendue, à ce qu'on dit, » que toute l'Egypte, gras en » pâturage, & abondant de » tous fruits, autant qu'il y » en ait au monde, & si étoit » homme sage; lequel après » avoir salué Alexandre, lui » dit, qu'avons-nous besoin de » nous combattre, & nous » faire la guerre l'un à l'autre: » Alexandre, si tu ne viens » point pour nous ôter l'eau, » ni le demeurant de ce qui est » nécessaire pour notre nourriture? pour lesquelles choses » seules les hommee de bon » sens doivent entrer en combat: car quant aux autres » biens & richesses, si j'en ai » plus que toi, je suis tout prêt » & appareillé de t'en départir » des miens; & si j'en ai moins, » je ne refuse pas de t'en remercier, si tu veux m'en » donner des tiens. Alexandre » ayant pris plaisir à l'ouir ainsi sagement parler, l'embrassa, & lui dit: pense-tu que » cette entrevue se puisse démêler sans combattte, nonobstant toutes ces bonnes paroles & ces amiables caresses; non, non, tu n'y a rien » gagné: car je te veux combattre, & te combattre de » courtoisie & d'honnêteté, » afin que tu ne me surmontes » point en bénéficence & bon-

Dans toutes ses conquêtes & dans tous ses voyages, Alexandre fut accompagné par des Savans, par des Philosophes, par des hommes de lettres; tous les Philosophes, tous les Savans, de quelque pays, de quelque Secte, de quelque Religion qu'ils fussent, attirerent son attention, exciterent sa curiosité, obtinrent son estime; sa Cour réunit les Philosophes Grecs, ceux de Perse & de l'Inde, & ses faveurs accordées à tous, les disposerent insensiblement à s'estimer & à se communiquer leurs idées (1).

La terre changea de face sous ce Conquérant philosophe: les peuples cesserent d'être ennemis, il enseigna aux Arrachosiens à labourer la terre, aux Hyrcaniens à contracter des mariages honnêtes, aux Sogdiniens à nourrir leurs peres vieux, & ne les point faire mourir, & aux Perses à révérer leurs meres, & non pas les épouser.

O! la merveilleuse philosophie, continue Plutarque, par le moyen de laquelle les Indiens adorent les Dieux de la Grece, les Scythes ensevelissent les trépassés & ne les mangent plus: depuis qu'Alexandre eut civilisé l'Asie, il fonda parmi les Barbares plus de soixante & dix Villes auxquelles il donna des loix, & leur commerce adoucit les nations féroces au milieu desquelles elles étoient établies.

La protection & l'estime qu'il accordoit aux sciences & aux Savans, développerent dans une infinité d'esprits le desir de s'éclairer: depuis qu'Alexandre eut dompté & civilisé l'Asie, dit Plutarque, leur passe-tems étoit de lire les vers d'Homere, & les enfans des Per-

---

» té. Ainsi recevant de lui plusieurs beaux présens, & lui en donnant encore davantage: finalement à un souper en buvant à lui, il lui dit, je bois à toi mille talens d'or monnoyé. Ce présent fâcha bien ses familiers: mais en récompense il lui gagna bien aussi les cœurs de plusieurs Princes & Seigneurs Barbares du pays «. Plut. Vie d'Alex.

(1) Il fit, pourtant, pendre quelques Philosophes Indiens qui soulevoient les peuples contre lui, & dont il n'avoit pû obtenir qu'ils ne déclamassent pas contre lui. Plut. Vie d'Alex.

ses, des Susianiens, & les Gédrosiens chantoient les tragédies de Sophocle & d'Euripide.

Après la mort de ce Conquérant, son Empire fut partagé & déchiré par les guerres cruelles que se firent ses successeurs : le seul Ptolomée gouvernoit l'Egypte avec sagesse ; & le bonheur dont on jouissoit sous son empire attira en Egypte tous les étrangers que les guerres, ou le mauvais gouvernement des autres successeurs d'Alexandre détacherent de leur patrie.

Alexandrie, que ce Monarque avoit choisie pour son séjour, devint l'asile de la vertu, du mérite & des talens persécutés ou méprisés. Ptolomée y accorda des prérogatives aux Savans & aux Philosophes, de quelque nation, de quelque pays, de quelque secte qu'ils fussent ; il établit une Académie où ils vaquoient sans distraction à la recherche de la vérité, il forma pour eux cette bibliotheque si célebre que ses successeurs augmenterent, & que les Sarrasins ont détruite au milieu du septieme siecle (1).

Le tems avoit donc rassemblé dans Alexandrie tous les systêmes, toutes les opinions, toutes les vues de l'esprit humain sur l'origine du monde, sur les causes des phénomenes, sur la nature & sur la destination des hommes.

Dans cette espece de mélange des systêmes & des opinions de tous les Philosophes, toutes les idées qui avoient de l'analogie se réunirent & formerent de nouveaux systêmes, comme on voit dans les mélanges chimiques tous les principes qui ont de l'affinité, se rapprocher, s'unir, & former des composés nouveaux.

Les systêmes philosophiques de Pythagore, de Timée, de Platon avoient des principes communs avec les systêmes des Chaldéens, des Persans, des Egyptiens ; tous supposoient un Etre suprême, & le concevoient, tantôt comme une lumiere ou comme un feu, d'où les Etres sortoient ; tantôt comme une ame répandue dans toute la nature, & formant tous les corps par son acti-

(1) Diod. Sic. l. 18. Justin. l. 13. Plut. in Eumen.

vité : tous regardoient l'Intelligence ſuprême comme une force qui agiſſoit eſſentiellement, & ſuppoſoient que l'action de cette force avoit par ſes décroiſſemens ſucceſſifs produit la matiere que des Génies ſortis de cet Etre avoient façonnée, & dont ils avoient tiré tous les corps.

Platon au contraire faiſoit agir cette Intelligence avec deſſein, avec ſageſſe ; ſa connoiſſance & ſa puiſſance embraſſoient toute la nature : il faiſoit voir dans le monde de l'ordre, de l'harmonie, de la ſageſſe, une fin, & ſuppoſoit la nature remplie de Génies.

Les Philoſophes Perſans, Chaldéens, Egyptiens, durent donc adopter & adopterent en effet les principes de Timée de Locre & de Platon ſur l'origine du monde, ſans abandonner la croyance des Génies.

Les Philoſophes de l'Orient croyoient que l'ame humaine étoit une production de l'Etre ſuprême, enchaînée dans un coin du monde, où elle étoit l'eſclave de la matiere, & le jouet des Génies qui l'environnoient.

Platon au contraire enſeignoit que l'ame humaine étoit une production ſublime de l'Etre ſuprême, une portion de l'ame du monde, & deſtinée à trouver ſon bonheur dans la contemplation de l'Etre ſuprême, lorſqu'elle avoit rompu les chaînes qui l'attachent à la terre.

Cette idée de Platon ſur l'origine & ſur la deſtination de l'ame, n'étoit point contraire aux principes des Philoſophes Chaldéens, Egyptiens & Perſans ; elle annobliſſoit l'homme, le conſoloit dans ſes malheurs : ces Philoſophes adopterent encore les idées de Platon ſur l'origine & ſur la deſtination de l'ame humaine.

Les ſyſtêmes de Pythagore, de Timée, de Platon, qui n'avoient preſque plus de Sectateurs en Grece, reparurent donc avec éclat à Alexandrie, mais unis avec la croyance des Philoſophes Perſans, Chaldéens, Egyptiens ſur les Génies, qui fut adoptée par les Philoſophes Platoniciens, comme les Philoſophes Orientaux avoient adopté les principes de Platon & de Pythagore.

Ainſi les Philoſophes Chaldéens, Perſans, Egyptiens

aſſemblés à Alexandrie , ne conçurent plus l'Etre ſuprême comme une ſimple force , mais comme une Intelligence toute puiſſante qui avoit produit le monde avec ſageſſe & avec deſſein , qui en connoiſſoit toutes les parties , qui entretenoit l'ordre , qui s'intéreſſoit à l'homme , & qui pouvoit être en commerce avec lui , ou en ſe communiquant à lui , ou par le moyen des Génies chargés d'exécuter ſes décrets & ſes volontés.

L'homme fut une intelligence dégradée par ſa propre dépravation , ou aſſujettie par des puiſſances ennemies , mais elle pouvoit recouvrer ſa liberté & ſa perfection primitive.

Alexandrie , devenue ſous les Ptolomées l'aſile des ſciences & des lettres , renfermoit un nombre infini de citoyens qui les cultivoient.

Phyſcon , ſeptieme ſucceſſeur de Ptolomée Lagus , conſerva les établiſſemens faits par ſes prédéceſſeurs en faveur des ſciences & des Savans , qui ſe perpétuerent en Egypte au milieu des guerres qui la déſolerent & même après qu'elle fut devenue une Province Romaine.

Mais ſon regne tyrannique & ſanguinaire fit ſortir d'Alexandrie & de l'Egypte une quantité prodigieuſe d'Egyptiens & de familles étrangeres qui s'y étoient établies depuis Ptolomée Lagus. Ces Egyptiens & ces étrangers , dépouillés de leurs richeſſes par Phyſcon & ſouvent obligés d'abandonner leur fortune pour conſerver leur vie , ſe répandirent dans l'Orient , & n'y apporterent pour reſſource que leurs talens & leurs lumieres (1).

Alexandre , en ſubjuguant l'Orient , rendit aux eſprits la liberté que la ſuperſtition , le deſpotiſme & la barbarie ſembloient avoir éteinte : il honora & récompenſa comme des bienfaicteurs de l'humanité , tous ceux qui travailloient à l'éclairer ; & ſi la mort l'empêcha de bannir l'ignorance , il apprit au moins à eſtimer les ſciences & à rechercher les ſavans.

Ainſi les Philoſophes , que la tyrannie de Phyſcon

---

(1) Diod. Sic. l. 12. Juſtin , l. 38. c. 8.

avoit forcé de ſortir d'Alexandrie & de l'Egypte, formerent dans les différentes contrées de l'Orient des écoles qui devinrent comme des centres de lumiere qui éclairerent tout ce qui les environnoit : ils s'efforcerent de rendre leurs ſentimens intelligibles, ils les dégagerent de cette obſcurité myſtérieuſe dont Pythagore les avoit environnés, ils développerent dans une infinité d'eſprits ce principe de curioſité que l'homme porte au dedans de lui-même ſur ſon origine & ſur ſa deſtination : on vit alors un nombre infini d'hommes de tous états qui adopterent les ſyſtêmes des Philoſophes Platoniciens d'Alexandrie, & dont l'eſprit s'éleva, pour ainſi dire, juſqu'au ſein de la Divinité, pour y découvrir les motifs, les deſſeins, les loix de cet Etre ſuprême dans la formation du monde, le but particulier de chacun des Etres qu'il renferme, la loi générale de tous, & principalement la deſtination & les devoirs de l'homme.

Ils jugerent, conformément aux principes de Platon, que l'Etre ſuprême s'étoit propoſé l'ordre & l'harmonie pour fin dans la production du monde : ils jugerent, conformément aux principes de Pythagore, que l'ordre, l'harmonie, la beauté de l'univers dépendoient des rapports de ſes différentes parties ; que c'étoit la connoiſſance de ces rapports qui avoit dirigé l'Etre ſuprême, ou les puiſſances auxquelles il avoit confié le ſoin de produire ou de gouverner le monde. Comme ces rapports ne pouvoient ſe repréſenter à l'eſprit, que par le moyen des nombres, on conclud que ces nombres avoient dirigé les puiſſances productrices du monde ; que par conſéquent ces nombres contenoient une force, ou une propriété capable de déterminer les puiſſances productrices du monde. L'homme crut donc avoir découvert un moyen de commander aux puiſſances du monde, & chercha dans les différentes combinaiſons des nombres, un ſecret pour faire agir à ſon gré les Génies, les Eſprits, les Démons.

Comme ils croyoient l'ame dégradée & humiliée par ſon union avec le corps humain, ils chercherent avec ardeur les moyens de s'affranchir de la tyrannie des corps, de ſoumettre les paſſions & les ſens par l'auſté-

rité de leurs mœurs, par des pratiques ſingulieres, par l'uſage des plantes ou des minéraux propres à calmer le ſang & l'impétuoſité de la force motrice qui étoit la ſource des paſſions : ils croyoient par ce moyen purifier l'ame, & la garantir, non-ſeulement de la néceſſité de s'unir à un autre corps après leur mort, mais encore pouvoir s'élever, même dans cette vie, juſqu'à la contemplation de l'Etre ſuprême, qui étoit le partage des Eſprits purs & dégagés de toute affection terreſtre.

Les ſens & les paſſions n'étoient pas ; ſelon ces Philoſophes, les ſeuls obſtacles à l'union de l'ame avec l'Etre ſuprême ; des Génies méchans, ambitieux, ou ennemis des hommes, les attachoient à la terre & à leur corps : il falloit tromper ces Génies, les gagner ou les vaincre, ou intéreſſer les Génies amis des hommes pour ſe dérober aux Génies malfaiſans, & l'on employa pour cela toutes les pratiques de la théurgie Chaldéenne qui s'allierent naturellement avec le Platoniſme & le Pythagoriſme.

Ces Philoſophes étoient animés par le plus grand intérêt dont le cœur humain fût ſuſceptible, & leurs principes avoient allumé la fanatiſme : on conçoit donc que ces hommes inventerent une infinité de pratiques chimériques, ou ſe ſéparerent de la ſociété pour vaquer à la contemplation, & formerent une Secte de Philoſophes purement religieux. Tout concouroit à multiplier ces derniers, ils avoient tous de l'enthouſiaſme & du fanatiſme, ils étoient bien plus propres à échauffer les eſprits & à communiquer leurs ſentimens ; ces ſentimens plaiſoient à l'imagination qui aime à ſe repréſenter cette guerre continuelle de Génies & de Démons : tout ce ſyſtême étoit bien plus proportioné à l'eſprit du peuple : Enfin les peuples de l'Egypte & de l'Orient étoient malheureux, & par conſéquent diſpoſés à recevoir une doctrine qui leur apprenoit à mépriſer les plaiſirs & les richeſſes,qui les élevoit au deſſus de la puiſſance civile, qui leur montroit une ſource de bonheur qu'aucune puiſſance ne pouvoit leur ravir.

Ainſi, la Philoſophie de Platon mêlée avec les idées

de la philosophie Chaldéenne, devint une philosophie populaire en Egypte & dans l'Orient, jusqu'à l'extinction de l'Empire des successeurs d'Alexandre.

Il y avoit aussi dans toutes ces contrées des Philosophes Sectateurs d'Aristote, de Straton, d'Epicure, de Zenon, mais ils ne formoient pas des Sectes nombreuses.

CHAPITRE VI.

Des Principes religieux des Juifs.

Les Chaldéens étoient, comme presque tous les peuples de la terre, livrés à l'idolâtrie, lorsque Dieu fit sortir Abraham de la Chaldée, & le conduisit dans la terre de Chanaan. Dieu fit un pacte ou une alliance avec ce Patriarche, & lui promit une postérité qui posséderoit la terre qu'il habitoit: il fit les mêmes promesses à Isaac, fils d'Abraham, & à Jacob, fils d'Isaac (1).

Des évenemens arrangés par la Providence conduisirent Jacob & sa famille en Egypte: ce Patriarche, en mourant, prédit à ses enfans tout ce qui devoit leur arriver, il leur annonça le Messie, il en traça les caracteres, & promit à Juda que le sceptre ne sortiroit point de sa tribu, jusqu'à la venue du Messie.

Les enfans de Jacob se multiplierent en Egypte; ils y devinrent esclaves. Ce fut par les miracles les plus éclatans que Dieu les en tira; il leur donna des loix, & les conduisit dans la terre promise. Là les Juifs formerent une société séparée de toutes les nations, pour rendre à l'Etre suprême un culte légitime, fondé sur ces principes:

Il n'y a qu'un seul Dieu, qui a créé le ciel & la terre, & qui gouverne tout par sa providence; lui seul doit

(1) Deuteron 4. 39. Exode, 21. Deuteron. 6. 4. 5. 13.

être aimé par l'homme, de tout ſon cœur, de toute ſon ame, & de toute ſa puiſſance ; lui ſeul doit être craint par deſſus toutes choſes, & ſon nom doit être ſanctifié.

Il voit tout, juſqu'au ſecret des cœurs ; il eſt bon, juſte & miſéricordieux ; il a créé l'homme libre, il lui a laiſſé le choix de faire le bien ou le mal ; il faut que l'homme reçoive avec reconnoiſſance toutes les bénédictions, comme venant de Dieu, & toutes les calamités avec ſoumiſſion, comme des châtimens paternels, ou comme des épreuves. Quoique Dieu ſoit miſéricordieux, les Juifs, ſans un vif ſentiment de leurs fautes, ne doivent pas ſe flatter d'en obtenir le pardon, ni de voir ceſſer les maux qu'ils s'attirent par leurs déſordres (1).

Telle eſt la Religion & la morale, dont le peuple Juif, ſans arts, ſans ſciences, ignorant & groſſier à tout autre égard, faiſoit profeſſion ; tandis que les nations les plus célebres par leur habileté dans les arts & dans les ſciences, étoient enſevelies dans les plus épaiſſes ténebres ſur la nature & ſur l'exiſtence de l'Etre ſuprême, ſur l'origine du monde, ſur la deſtination de l'homme.

A ces idées ſublimes, les Juifs joignoient les plus magnifiques eſpérances : ils croyoient que d'entr'eux, de la Tribu de Juda, & de la race de David, naîtroit un Sauveur qui les délivreroit de tous les maux, & qui attireroit toutes les nations à la connoiſſance du vrai Dieu (2).

La Religion Juive ne conſiſtoit pas ſeulement dans la profeſſion de ces grandes vérités ; elle avoit ſes rits, ſes cérémonies, ſes ſacrifices, ſes holocauſtes, ſes purifications, ſes expiations ; elle preſcrivoit aux Juifs les loix les plus propres pour le bonheur de la ſociété civile. Tout étoit divin dans la République & dans l'Egliſe, parceque Dieu n'étoit pas moins l'auteur des

---

(1) III. Reg. 8. 39. Deuter. 8. ibid. 30. 2. c. 7. v. 12. Pſ. 21. v. 28. Iſ. 11. 8. 1. 10. Ezech. 34. v. 23.

(2) Geneſ. 49. v. 10. Reg. I.

reglemens politiques, que des rits & des cérémonies religieuſes.

L'obſervation des loix que Dieu avoit preſcrites aux Juifs, étoit ſuivie de récompenſes ſenſibles & préſentes, en attendant celles du ciel. A la tête de l'Egliſe étoit un ſouverain Sacrificateur, ſur les levres duquel repoſoient la ſageſſe & la vérité : ſur ſa poitrine étoient l'*Urim* & le *Thumim*, par le moyen duquel Dieu rendoit ſes oracles.

La nation Juive renfermée dans ſes montagnes, & ſéparée des idolâtres, devoit conſerver ſa religion ſans altération & ſans mélange : tout ce qui avoit rapport à la religion, à la morale, à la ſociété civile, étoit enſeigné aux Juifs dès l'enfance, & leur étoit expliqué les jours de ſabbat & de fêtes par les Prophetes, ou par les Lévites : on leur faiſoit une deſcription effrayante de la théologie des autres nations, & il étoit défendu ſous les plus grandes peines de s'inſtruire de leurs ſciences.

Il n'y avoit qu'une ſeule Ville & un ſeul Temple dans lequel on pût adorer : c'étoit là le centre de la Religion. La ſucceſſion des Sacrificateurs, le ſoin continuel d'immoler des victimes, la néceſſité d'y offrir ſes enfans, & de s'y rendre tous les ans pour ſe purifier, étoient autant de moyens propres à retenir les Juifs dans la religion de leurs peres.

Cependant ils la corrompirent, & l'on vit à Jéruſalem des Rois idolâtres, & des Sacrificateurs qui profanerent le Temple & la Religion par le mélange du culte des faux Dieux avec le culte de l'Etre ſuprême.

Dieu ceſſa de protéger ce peuple infidele ; les Aſſyriens prirent & raſerent Jéruſalem, détruiſirent le Temple, & emmenerent les Juifs captifs à Babylone : après une longue captivité, le Temple fut rebâti, & Jéruſalem réédifiée.

Lorſqu'Alexandre eut conquis l'Aſie, beaucoup de Juifs paſſerent en Egypte, & s'établirent à Alexandrie ſous ce Conquérant & ſous les Ptolomées, qui leur accorderent les privileges dont jouiſſoient les Macé-

doniens, & le libre exercice de leur religion (1).

Le tems qui relâchoit insensiblement les nœuds qui attachoient les Juifs à leur patrie, affoiblissoit insensiblement leur respect pour la loi de Moyse, & leur haine pour les étrangers ; » il sortit d'Israel des enfans » d'iniquité qui donnerent ce conseil à plusieurs : al- » lons & faisons alliance avec les nations qui nous en- » vironnent, parceque depuis que nous sommes reti- » rés d'avec elles, nous sommes tombés dans beau- » coup de maux : & ce conseil leur parut bon. Quel- » ques-uns du peuple furent donc députés pour aller » trouver le Roi, & il leur donna pouvoir de vivre » selon les coutumes des Gentils, & ils bâtirent dans » Jérusalem un College à la maniere des nations (2).

» Les Prêtres même, ne s'attachant plus aux fonc- » tions de l'autel, méprisant le Temple & négligeant » ses sacrifices, couroient aux spectacles : ils ne fai- » soient aucun état de tout ce qui étoit en honneur » dans leur pays, & ne croyoient rien de plus grand » que d'exceller en tout ce qui étoit en estime chez » les Grecs : il s'excitoit pour cela une dangereuse » émulation entre eux ; ils étoient jaloux des coutu- » mes de ces payens, & affectoient d'être en tout sem- » blables à ceux qui avoient été auparavant les mor- » tels ennemis de leur pays (3) «.

Il y eut donc des Juifs qui prirent les goûts, les idées des Grecs & des étrangers, qu'ils s'efforcerent d'allier avec leur religion, ou pour la défendre contre les Payens, & pour éclaircir les endroits obscurs des livres de Moyse, ou pour y découvrir des vérités cachées sous le voile de l'allégorie, & perdues pour ceux qui ne connoissoient que la lettre de la loi, ou pour combattre & retrancher de la Religion Juive les dogmes difficiles ou gênans : tels furent les Pharisiens, les Sadducéens, les Esseniens, & les Philosophes Juifs.

---

(1) Prideaux, Histoire des Juifs.

(2) Machab. l. 1. c. 1. v. 15.

(3) Ibid. l. 2. c. 14.

§. I.

Des Pharisiens.

Les Pharisiens prétendoient que Dieu avoit ajouté à la loi donnée sur le Mont Sinaï, un grand nombre de rits & de dogmes que Moyse avoit fait passer à la postérité sans les écrire : aux traditions vraies, ils ajouterent une infinité de contes ridicules, d'idées fausses, de principes empruntés des Philosophes, & corrompirent les dogmes & la loi.

Les Pharisiens croyoient, dit Joseph, que tout se faisoit par le destin : cependant ils n'ôtoient pas à la volonté, la liberté de se determiner ; parceque, selon eux, Dieu usoit de ce tempérammment, & que, quoique toutes choses arrivent par son décret, ou par son conseil, l'homme conserve cependant le pouvoir de choisir entre le vice & la vertu ; ils croyoient que les ames des méchans après leur mort, étoient renfermées dans des prisons, & souffroient des supplices éternels, pendant que celles des bons, trouvoient un séjour facile à la vie, & rentroient dans un autre corps.

Nous ne nous engagerons pas dans le détail de leurs traditions, que le tems a prodigieusement multipliées, & qui ont été recueillies en 12 volumes in folio, & composent ce qu'on appelle le Talmud (1).

On distingue dans le *Talmud* sept ordres de Pharisiens : l'un n'obéissoit que par l'espérance du profit & de la gloire : l'autre ne levoit point les pieds en mar-

(1) Le Rabin Juda surnommé *le Saint*, recueillit toutes les traditions depuis Moyse jusqu'au milieu du second siecle, & en composa un volume qu'on nomme la *Misna* : un autre Rabin nommé Jochanan de la Synagogue de Jérusalem ajouta un commentaire à la Misna, & ce commentaire s'appelle *Gemare* ; ces deux parties font ensemble le Talmud de Jérusalem. Les Juifs s'étant depuis transportés à Babylone, ils y érigerent des écoles célebres & travaillerent à un nouveau supplément de la Misna : il fut achevé vers la fin du cinquieme siecle ; il porte aussi le nom de Gemare ou de Talmud Babylonien. *Buddaus, Hist. phil. Hebraeorum.*

chant : le troisieme frappoit la tête contre la muraille, afin d'en tirer le sang : le quatrieme cachoit sa tête dans un capuchon : le cinquieme demandoit fierement, *que faut-il que je fasse ? je le ferai : qu'y a-t-il que je n'aie fait ?* Le sixieme obéissoit par amour pour la vertu & pour la récompense : & le dernier n'exécutoit les ordres de Dieu, que par la crainte de la peine.

Tous faisoient de longues prieres, & se refusoient jusqu'au sommeil nécessaire : les uns se couchoient sur une planche étroite, afin qu'ils ne pûssent se garantir d'une chute dangereuse, lorsqu'ils s'endormoient profondément, & les autres encore plus austeres semoient sur cette planche des épines & des cailloux, ils jeûnoient deux fois la semaine, & se déchiroient le corps à coups de fouet : ils faisoient de longues oraisons qu'ils récitoient les yeux fixes & le corps immobile.

Ils marchoient la tête baissée de peur de toucher les pieds de Dieu, qui ne sont élevés au dessus de la terre que de quatre pieds ; ils ne levoient point les pieds, afin de marquer le peu de soin qu'ils avoient de tout ce qui pouvoit les blesser ; & pour paroitre aux yeux du peuple uniquement occupés des choses du ciel, ils chargeoient leurs habits de philacteres qui contenoient certaines sentences de la loi : ils se lavoient plus souvent que les autres, afin de montrer par là qu'ils avoient un soin extrême de se purifier.

Les Pharisiens avoient un zele ardent & infatigable pour faire des Prosélytes ; & ce zele joint à leurs mortifications, les rendoit vénérables au peuple : on leur donnoit le titre de sages par excellence, & leurs disciples s'entrecrioient *le Sage explique aujourd'hui* : ils tenoient leurs disciples dans une espece d'esclavage, & regloient avec un pouvoir absolu tout ce qui regardoit la religion ; ils disposoient de l'esprit des femmes & du peuple, ils excitoient à leur gré les flots de cette mer orageuse, & se rendirent redoutables aux Rois (1).

(1) Matth. 15. v. 16. c. 9. v. 2. c. 23. v. 13. 33. Luc, c. 4. v. 30. c. 15. v. 2. c. 11. v. 38. 52. &c. Joseph. antiq.

§. II.

Des Sadducéens.

Les Sadducéens n'étoient vraisemblablement d'abord que ce que sont aujourd'hui les Caraïtes ; c'est-à-dire, qu'ils rejettoient les traditions des anciens & ne s'attachoient qu'à la parole écrite.

Ils prenoient donc tous les livres de Moyse à la lettre, ils reconnoissoient que Dieu avoit créé le monde par sa puissance, & qu'il le gouvernoit par sa providence, qu'il avoit operé un nombre infini de prodiges en faveur des Juifs, & que pour les gouverner il avoit établi des peines & des récompenses, mais ils croyoient que ces peines & ces récompenses étoient purement temporelles & se renfermoient dans les bornes de cette vie.

Ces Juifs, ennemis des traditions, ne croyoient donc voir dans Moyse rien qui supposât que les ames survécussent au corps : les sentimens des Epicuriens, qui supposent que l'ame meurt avec le corps, & qu'elle n'est qu'une propriété de son organisation, leur parurent plus conformes à la religion de Moyse, que le sentiment de Platon, de Pythagore & de Zenon : ils furent donc fort attachés à la lettre de la Religion Judaïque, & nierent l'immortalité de l'ame.

Cette erreur des Sadducéens, n'étoit peut être pas celle de tous les Caraïtes ou Scripturaires attachés à la lettre de la loi ; mais les Pharisiens qui étoient leurs ennemis, & des ennemis violens, l'imputoient apparemment à toute la Secte pour la rendre odieuse, ou parcequ'ils la regardoient comme une conséquence de leurs principes sur la nécessité de rejetter toute espece

---

l. 12. c 22. l. 13. c. 23. l. 17. c. 3. Tivin, Scriptorum illustrium de Tribus Judæorum Sectis syntagma, Samuelis Basnagii annal. politico-Eccles. t. 1. Buddæi introd. ad Philos. Hæbr. Basnag. Hist. des Juifs, t. 1. Prideaux, t. 5. p. 47. 72. &c.

de tradition : conséquence que peut-être tous les Caraïtes n'admettoient pas (1).

§. III.

Des Esseniens.

Les Esseniens honoroient Moyse comme le premier Législateur ; ils regardoient comme autant de blasphémateurs ceux qui parloient mal de lui, & les condamnoient à la mort ; ils étoient opposés aux Pharisiens, en ce qu'ils rejettoient les traditions, & aux Sadducéens, en ce qu'ils croyoient l'immortalité de l'ame.

Ce point, le plus important pour le bonheur de l'homme, avoit fixé toute l'attention des Esseniens : elle étoit enseignée dans la Religion Judaïque, ils en chercherent la preuve dans le raisonnement & dans la nature même de l'ame, soit pour se convaincre plus fortement eux-mêmes de cette vérité, soit pour répondre aux sophismes des Sadducéens, qui paroissoient avoir emprunté leurs principes des Epicuriens, & comme eux faire résider la pensée dans la matiere qui devenoit intelligente par l'arrangement de ses parties.

Les Esseniens chercherent apparemment parmi les sentimens des Philosophes Grecs, un systême qui expliquât l'immortalité de l'ame & sa spiritualité : le sentiment de Zenon les satisfit, & ils l'adopterent ; au moins il est certain par Philon & par Joseph, qu'ils croyoient que la substance de l'ame étoit ce qu'il y a de plus subtil dans l'éther, & que cette portion de l'éther attirée dans le corps par une espece de charme naturel

(1) Matth. 22. Marc, 12. Luc, 20. Joseph Ant. l. 13. c. 9. Voyez les Auteurs cités.

Il y a encore aujourd'hui de ces Caraïtes ou Scripturaires, qui attendent comme le reste des Juifs un Messie conquérant, dont la venue est retardée par les péchés du peuple, ou parceque Saturne qui est l'étoile du Sabbat & du peuple Juif, marche à pas lents. Voyez les Auteurs cités, & dans le syntagma une dissertation de M. Trigland sur cette Secte.

y étoit renfermée comme dans une priſon. La mort, qui détruiſoit le corps, n'anéantiſſoit donc point l'ame comme les Sadducéens le diſoient, elle rompoit ſes chaînes & briſoit ſa priſon : l'ame dégagée de la matiere, prenoit l'eſſor vers les cieux, & jouiſſoit de ſa liberté naturelle.

De ces principes ſur la nature de l'ame, les Eſſeniens paſſerent à la morale du Stoïciſme : ils jugerent que tout ce qui flattoit les ſens, tout ce qui allumoit les paſſions, augmentoit la ſervitude de l'ame. Toutes les loix cérémonielles & les rits de Moyſe ne ſe préſenterent donc aux Eſſeniens, que comme des allégories déſtinées à apprendre aux hommes les moyens de s'élever au deſſus des beſoins du corps, de l'affranchir de l'empire des ſens, & de triompher des paſſions : les biens & la proſpérité que ce légiſlateur promettoit aux Juifs, n'étoient que l'emblême du bonheur préparé à ceux qui obſervoient les préceptes cachés ſous l'écorce de la loi.

Les Eſſeniens s'éloignerent donc des Villes pour ſe garantir de la corruption qui y regnoit ordinairement, & qui ſe communiquoit à ceux qui les habitoient, comme les maladies ſe communiquent à ceux qui reſpirent un air infecté : ils ſe réunirent, & formerent une ſociété particuliere : ils n'amaſſoient ni or, ni argent, ils ne vouloient que le néceſſaire, & vivoient du travail de leurs mains.

Ils s'appliquoient beaucoup à la morale, & leurs préceptes ſe rapportoient tous à l'amour de Dieu, de la vertu & du prochain : ils donnoient, dit Philon, une infinité de preuves de leur amour de Dieu ; ils gardoient une chaſteté conſtante & inaltérable dans toute leur vie ; jamais ils ne juroient, jamais ils ne mentoient : ils attribuoient à Dieu tout ce qui étoit bon, & ne le faiſoient jamais auteur du mal. Ils faiſoient voir leur amour pour la vertu, dans leur deſintéreſſement, dans leur éloignement pour la gloire & pour l'ambition, dans leur renoncement aux plaiſirs, par leur patience, & par leur ſimplicité, par leur facilité à ſe contenter, par leur modeſtie, par leur reſpect pour les loix, par la ſtabilité de leur ame, &c. enfin

ils montroient leur amour pour le prochain par leur charité, par leur conduite égale envers tous, par la communauté de leurs biens, par leur humanité. Selon les Esseniens, la nature comme une commune mere, produisoit & nourrissoit tous les hommes de la même maniere, & les avoit fait véritablement tous freres: la concupiscence avoit détruit cette parenté; & les Esseniens prétendoient la rétablir.

Les Esseniens se répandirent dans la Palestine, & formerent différentes Confrairies: entre lesquelles tout étoit commun.

Comme les passions & la cupidité naissoient de l'organisation du corps, les Esseniens croyoient qu'il falloit joindre à l'étude de la morale, la connoissance des simples propres à calmer l'effervescence du sang, ou à guérir les maladies; & ils avoient découvert des plantes & des pierres qui avoient des propriétés singulieres.

Il y avoit des Esseniens par-tout où il y avoit des Juifs, dans la Palestine, en Syrie, en Egypte.

Tous attendoient la mort, comme un prisonnier attend sa liberté.

Les Esseniens de Palestine croyoient qu'après que les liens de la chair seroient rompus, leur ame prendroit l'essor vers les cieux, & trouveroit un séjour où il n'y auroit ni pluie, ni neige, ni chaleurs incommodes, mais un vent agréable qui les rafraichiroit continuellement; tandis que celles des méchans seroient précipitées dans un lieu profond & ténébreux, où elles seroient exposées à toutes les injures d'un hiver continuel & rempli de peines qui ne sont jamais interrompues par aucun bon intervalle.

Les Esseniens d'Egypte avoient de l'ame une idée plus élevée, ils ne la concevoient pas comme un air subtil & leger, mais comme une substance destinée à connoître la vérité, & à voir Dieu qui étoit la source des vérités, & la lumiere qui éclairoit les esprits, comme le soleil éclairoit les corps.

Cette lumiere ne se communiquoit qu'aux ames exemptes de passions, dégagées des soins qui attachent l'ame à la terre, & élevées au dessus des distractions

que causent les impressions des objets sur nos organes.

L'effort qu'ils faisoient pour s'élever à cet état d'impassibilité, leur procuroit des extases, ils croyoient voir cette lumiere après laquelle ils soupiroient, ils étoient enivrés de délices ; le feu de l'enthousiasme s'allumoit en eux, ils se regardoient déja comme morts au monde, ils renonçoient à leurs biens, à leurs amis, à la societé, & se retiroient dans quelque Hameau, ou dans quelque maison abandonnée, pour se livrer à la contemplation.

Il y avoit de ces Hermites dans la plupart des pays du monde, dit Philon, mais c'étoit en Egypte qu'il s'en trouvoit davantage ; il y en avoit dans toutes les Provinces, & sur-tout aux environs d'Alexandrie, principalement vers le lac Moria, sur une éminence fort commode pour la sureté, & où l'air étoit très bon.

Chacun avoit son petit oratoire, appellé *Monasterion :* ils n'y portoient pour meuble, que la loi, les Prophetes, des hymnes, & quelques autres livres. Au lever du soleil, ils demandoient à Dieu sa bénédiction : cette bénédiction véritable qui illumine & qui échauffe les ames, qui les pénétre de la lumiere céleste : au coucher de cet astre, ils le prioient que leurs esprits, dégagés des sens & des choses sensibles, pûssent, dans un parfait recueillement, découvrir la vérité. Tout le reste du jour étoit employé à l'étude des saintes Ecritures, dont ils regardoient le texte comme un chiffre qui cachoit les vérités les plus sublimes & les plus importantes, & qu'il falloit interpréter allégoriquement pour en trouver la clef.

Ils ne buvoient ni ne mangeoient qu'après le coucher du soleil : quelques-uns même, emportés par un desir extraordinaire de connoître ce qu'ils cherchoient, oublioient quelquefois pendant trois jours entiers de prendre de la nourriture.

Dieu étoit l'objet de toutes leurs méditations ; & dans leurs songes même, leur imagination ne leur représentoit que les beautés & l'excellence des perfections divines : souvent en dormant ils faisoient des discours admirables de cette divine philosophie.

Ils paſſoient ſix jours de ſuite dans leur oratoire ; ſans en ſortir, ni même regarder dehors : au ſeptieme, ils s'aſſembloient dans un oratoire commun, où un des plus habiles faiſoit un diſcours, après lequel ils prenoient en commun leur repas, c'eſt-à-dire, du pain avec un peu de ſel & d'hyſſope.

Pendant le repas, on obſervoit un profond ſilence ; quand il étoit fini, un de la compagnie propoſoit une queſtion ſur quelques paſſages de l'Ecriture, un autre répondoit, & le Préſident déclaroit ſi la queſtion étoit réſolue, & y ajoutoit ce qu'il jugeoit à propos : tout le monde applaudiſſoit, on ſe levoit & l'on chantoit une hymne : le reſte du jour ſe paſſoit en diſcours ſur les choſes divines, & la nuit à chanter juſqu'au lever du ſoleil.

Les méditations des Eſſeniens d'Egypte avoient pour objet l'Ecriture ſainte, qui, ſelon eux, étoit, comme l'homme, compoſée d'eſprit & de corps. Le corps de l'Ecriture étoit le ſens littéral, & le myſtique ou le caché en étoit l'ame, & c'étoit en ce dernier qu'étoit la vérité & la vie. Philon dit qu'ils étudioient l'Ecriture en Philoſophes, & qu'ils avoient parmi eux pluſieurs écrits anciens des Chefs de leur Secte, qui étoient des monumens de cette eſpece de ſcience allégorique qu'ils étudioient & qu'ils tâchoient d'imiter.

Tout ce que l'eſprit humain peut imaginer de biſarre, s'offrit ſans doute à des hommes livrés ſans ceſſe à la méditation de l'Ecriture, guidés dans leurs méditations par de ſemblables principes, extenués par des jeûnes continuels, échauffés par la ſolitude, animés par les motifs qui agiſſent le plus puiſſamment ſur le cœur humain, l'eſpérance d'une immortalité bienheureuſe, & le deſir de la perfection.

Ces motifs ſembloient avoir élevé les Eſſeniens au deſſus de l'humanité : jamais la force des tourmens, de la torture, du feu, des roues, & de toutes les inventions les plus terribles, n'a pu leur arracher un mot contre leur Légiſlateur, ou contre leur conſcience (1).

---

(1) Joſeph de bello Jud. L. 2. c. 12. Philon de vit. contempl.

Les Auteurs cités ſur les Sectes des Juifs.

Il eſt aiſé de juger, par ce que nous venons de dire, combien s'éloignent de la vérité ceux qui prétendent que les Chrétiens ne ſont qu'une branche des Eſſeniens.

La Religion Chrétienne a pour auteur le Meſſie, promis aux Juifs, vrai Dieu & vrai homme ; on ne voit rien de ſemblable dans les dogmes des Eſſeniens : la Religion Chrétienne à ſa naiſſance avoit des Sacremens, les Eſſeniens n'en avoient point : Jeſus-Chriſt a enſeigné la réſurrection des corps, les Eſſeniens la nioient.

Si les Chrétiens n'étoient qu'une branche d'Eſſeniens, il faudroit que Jeſus-Chriſt lui-même eût été Eſſenien ſéparé ou retranché de ſa Secte, & qui en ſeroit devenu l'ennemi, puiſqu'il auroit enſeigné des dogmes contraires aux principes fondamentaux des Eſſeniens. Les Eſſeniens avoient leurs temples & leurs aſſemblées ſéparées, ils ne communiquoient point avec les Juifs, parcequ'ils ne les trouvoient pas aſſez ſaints ; ils n'offroient point de victimes, & condamnoient les ſacrifices qu'on faiſoit dans le temple ; comment les Phariſiens, les Scribes, les Sadducéens qui lui tendoient ſans ceſſe des piéges, qui publioient qu'il n'étoit qu'un impoſteur, ne lui auroient-ils jamais rappellé ſon origine, ni reproché qu'il anéantiſſoit la loi de Moyſe ? Comment tant de Sectes ennemies du Chriſtianiſme, qui ſe ſont élevées parmi les Juifs & en Egypte, n'ont-ils jamais fait un pareil reproche aux Chrétiens ?

§. IV.

Des Samaritains.

L'ancien Royaume de Samarie étoit habité par les Iſraélites des dix Tribus que Jéroboam détacha du Royaume de Jéruſalem ſous Roboam, fils de Salomon.

Salmanaſar s'empara du Royaume de Samarie, tranſporta ſes habitans dans les plaines de Chaldée, & envoya des Cuthéens pour repeupler le pays de Samarie.

Cette Colonie fut dévorée par les lions, parceque'elle avoit transporté ses idoles dans la terre sainte. Esharadon leur envoya un Prêtre Juif avec une nouvelle Colonie, pour y rétablir le culte des Samaritains; mais ce Prêtre ne pût détacher absolument les nouveaux habitans de leur premier culte, & il se fit un mélange de leur ancienne Religion, & de celle de Samarie : enfin cette Colonie embrassa la Religion Judaïque; & les nouveaux Samaritains furent appellés les prosélytes des lions, parceque c'étoit la crainte de ces animaux qui les avoit déterminés à suivre la Religion Judaïque, dont ils s'écartoient cependant.

1°. De tout le Canon des Juifs, ils ne recevoient que le Pentateuque.

2°. Ils sacrifioient sur le Mont Garisim, & non pas à Jérusalem, prétendant qu'ils ne faisoient que se conformer au culte des Patriarches qui avoient précédé Moyse (1).

3°. Ils attendoient le Messie, comme les Juifs, & croyoient que le Messie seroit, non-seulement un Roi, mais un Docteur envoyé de Dieu pour les éclairer.

4°. Ils observoient la loi de Moyse avec beaucoup d'exactitude, & n'avoient pas pour le Pentateuque, moins de respect que les Juifs; mais leur attachement à l'observation de la loi, n'étoit pas à l'épreuve de la persécution ou des supplices.

5°. Les Samaritains rejettoient toutes sortes de traditions, & s'en tenoient à la parole écrite : comme ils convenoient en cela avec les Sadducéens, les Juifs leur ont imputé, mais calomnieusement, d'être dans l'erreur des Sadducéens par rapport à l'immortalité de l'ame.

Lorsque les Ptolomées se furent emparés de la Judée & de Samarie, les Samaritains s'établirent en Egypte comme les Juifs; comme eux, ils prirent le goût des sciences & de la philosophie, sur-tout de la philosophie Platonicienne alliée avec la philosophie Chaldéene qui consistoit principalement à opérer des choses

(1) Joan. 4.

ſurprenantes par les vertus ſecretes des plantes, par l'aſtrologie, par l'invocation des Génies : des Samaritains avoient allié cette philoſophie avec les dogmes de leur religion ; & l'on vit dans Samarie des eſpeces de Magiciens qui ſe prétendoient envoyés de Dieu, qui ſéduiſoient le peuple par leurs preſtiges. L'hiſtoire de Doſithée & de Simon ne permettent pas d'en douter.

CHAPITRE VII.

Etat politique du Genre Humain depuis l'extinction de l'Empire d'Alexandre, juſqu'à la naiſſance du Chriſtianiſme.

L'ORIENT avoit été le berceau du genre humain, & les grandes familles qui s'y étoient établies avoient inventé les arts & les ſciences, bâti des Villes, formé des Etats, & des Empires, tandis que l'Occident étoit habité par des peuples paſteurs ou ſauvages.

Les guerres, l'exceſſive population, une infinité d'accidens, détacherent, des nations policées, des Colonies qui chercherent ſur des vaiſſeaux de nouvelles habitations, & formerent dans les pays maritimes différens établiſſemens, principalement en Italie.

Ces Colonies adoucirent les mœurs des peuples ſauvages parmi leſquels elles s'établirent, & il ſe forma en Italie une foule de petits Etats indépendans, qui avoient chacun leurs loix, leur religion & leurs mœurs, & qui par leur ſituation étoient ſouvent en guerre (1).

Ainſi, tandis que le luxe corrompoit & affoibliſſoit les peuples de l'Orient, le tems formoit dans un coin de l'Occident des guerriers robuſtes, audacieux, avides de butin, & pour qui la guerre étoit une eſpece de beſoin.

---

(1) Cluvier, Ital. antiq.

Il ne falloit donc qu'un guerrier brave, ambitieux & d'un esprit élevé, pour former en Italie un Etat purement guerrier, que sa constitution & ses mœurs fit tendre sans cesse à s'aggrandir & à dépouiller ses voisins. Ce guerrier fut Romulus, & cet Etat fut Rome, qui dans son origine n'étoit qu'une espece de camp habité par des guerriers, ou par des avanturiers que l'espérance du butin & souvent de l'impunité rassembla; mais qui par sa constitution primitive, & par sa situation, devoit subjuguer, & subjugua en effet l'Italie, la Grece, l'Orient, l'Espagne & les Gaules: tous les peuples connus prirent part à la guerre de César & de Pompée (1).

Les Romains prirent chez les peuples vaincus des principes de corruption qui pénétrerent dans tous les Etats & dans tous les Ordres de la République: l'honneur, l'amour de la liberté & de la patrie s'éteignirent; on ne connut à Rome de vrais biens que les richesses, & Rome renfermoit dans son sein toutes les causes qui avoient détruit tous les grands Empires (2).

Malgré sa corruption, Rome par une suite de sa constitution devoit former de grands Capitaines, des politiques habiles, des ambitieux qui devoient tendre à assujettir leur patrie, & à changer la République en Monarchie: César l'entreprit & réussit (3).

Les citoyens qui ravirent à César la puissance souveraine & la vie, ne rendirent pas la liberté à leur patrie. Auguste son successeur fut plus puissant que lui, & il étouffa toutes les discordes civiles, & regna paisiblement sur le monde connu, depuis l'Inde jusqu'à l'Allemagne.

---

(1) Lucan. Pharsal. l. 1. & 3. Flor. l. 4. c. 2.

(2) Lucan. l. 1. Tacit. annal. Dion. Cassius. Salust.

(3) Nous n'entrerons point dans le détail des causes de la grandeur & de la décadence des Romains; cet objet n'appartient point à mon ouvrage, & ceux qui voudront s'en instruire, trouveront dans les Discours de Machiavel sur Tite Live, dans S. Evremont, dans les Considérations de M. de Montesquieu, dans M. l'Abbé de Mably, cette matiere épuisée.

Tibere ſuccéda à Auguſte, & fut encore plus puiſſant que lui : il ôta au peuple l'élection des Magiſtrats, qu'Auguſte lui avoit laiſſée ; il nommoit les Couſuls, les Gouverneurs des Provinces, les Intendans, tous les Magiſtrats, tous les Officiers ; tout ce qui exerçoit quelque portion d'autorité dépendoit abſolument de Tibere ; il réunit dans ſa perſonne toutes les eſpeces de Magiſtratures que l'on avoit créées à Rome pour ſe contrebalancer, pour conſerver la liberté, & pour prévenir l'oppreſſion du peuple par le Sénat, ou celle du Sénat par le peuple.

Ainſi, Tibere avoit dans tout l'Empire Romain l'autorité la plus abſolue & la plus illimitée, ſans que rien fût capable de la réprimer.

Tibere vécut ſans reproche, tant qu'il fut homme privé, ou qu'il commanda les armées ſous Auguſte : il cacha adroitement ſes vices, tant que Germanicus & Druſus vécurent ; il fut alternativement bon & méchant pendant la vie de ſa mere ; cruel à l'excès, mais ſecret dans ſes plaiſirs infâmes, tant qu'il aima ou redouta Séjan : lorſqu'il ne craignit plus perſonne, tous ſes vices ſe déchainerent, il s'y abandonna ſans pudeur, & l'univers eut pour maître un Prince livré aux plus infâmes voluptés, avare, cruel, jaloux de ſa puiſſance, ſoupçonneux juſqu'à l'excès : il ſacrifia à ſes craintes, à ſes ſoupçons un nombre infini de citoyens. Rome étoit remplie de délateurs, & tout homme vertueux ou riche étoit coupable : on vit un pere accuſé par ſon fils d'un crime d'Etat, ſans fondement, ſans dénonciateur, ſans autre témoin que lui-même ; on vit ce fils protégé par Tibere : on n'oſoit ni s'intéreſſer pour les accuſés, ni regretter les morts : la corruption & la crainte avoient étouffé la voix de la nature, & interrompu le commerce & les devoirs de la vie civile (1).

Les Provinces n'étoient par plus heureuſes, elles étoient en proie aux Barbares ou aux Officiers que Tibere y envoyoit, & qu'il prenoit dans ſes affranchis,

(1) Tacit. Annal. l. 4.

ou parmi ceux qui ſe diſtinguoient à Caprée ; & le gouvernement des Provinces fut confié à des Miniſtres d'une avarice & d'une avidité inſatiable, ſans vertu, ſans honneur, ſans humanité, qui plaçoient dans toutes les Charges des hommes auſſi vicieux & auſſi méchans qu'eux, qui diſpoſoient en maîtres abſolus des fortunes & de la vie de tout ce qui leur étoit ſoumis, qui connoiſſoient l'indifférence du Prince pour les malheurs de ſes ſujets, & qui étoient sûrs de l'impunité (1).

Tibere nomma Caius Caligula ſon ſucceſſeur. Ce Prince avoit été élevé au milieu des camps. Il joignit à la puiſſance ſouveraine la férocité du ſoldat, un naturel violent, impétueux & cruel : il étoit léger, inconſtant, inconſidéré, ignorant : il n'eut pour ſociété & pour amis que des Hiſtrions, des Farceurs, des débauchés : on regretta ſous ce Prince le regne de Tibere, & il fut aſſaſſiné.

Depuis Caligula, les ſoldats donnerent ou ôterent l'Empire à leur gré : les différentes armées nommoient chacune leur Empereur, & les horreurs de la guerre civile ſe joignirent aux vices du gouvernement des Empereurs & à la corruption qui avoit infecté tout l'Empire ; le feu de la guerre déſola toute la terre, juſqu'à Trajan.

Ainſi, l'ambition des Romains qui étoient un peuple guerrier & ignorant, qui mépriſoit les ſciences & les arts, anéantit la vertu, & porta la déſolation & le malheur par tout où Alexandre, Héros & Philoſophe, ſe propoſoit de porter le bonheur, de répandre la lumiere & de faire regner la paix, la juſtice & la vertu.

Alexandre, en formant le projet de conquérir le monde, ſe propoſoit d'unir tous les hommes ; les Romains formerent le projet d'aſſervir tous les peuples en deſuniſſant tous les hommes. Alexandre vouloit conquérir tous les peuples, pour rendre tous les hommes heureux ; les Romains pour faire ſervir tous

(1) Tacit. ibid. Sueton. in Tib.

les peuples à leur bonheur. Alexandre employoit la puiſſance militaire pour établir parmi les hommes l'autorité des loix ; chez les Romains, la puiſſance militaire anéantit l'autorité des loix, rendit Rome eſclave de l'Empereur & des troupes, & fit diſparoître ſur la terre le bonheur & la vertu (1).

» C'eſt ici, dit un homme célébre, qu'il faut ſe » donner le ſpectacle des choſes humaines : qu'on » voie dans l'hiſtoire de Rome tant de guerres entre- » priſes, tant de ſang répandu, tant de peuples dé- » truits, tant de grandes actions, tant de triomphes, » tant de politique, de ſageſſe, de prudence, de conſ- » tance, de courage ; ce projet d'envahir tout, ſi bien » formé, ſi bien ſoutenu, ſi bien fini ; à quoi abou- » tit-il, qu'à affermir le bonheur de cinq ou ſix monſ- » tres ? Quoi, ce Sénat n'avoit fait évanouir tant de » Rois, que pour tomber lui-même dans le plus bas » eſclavage de quelques-uns de ſes plus indignes ci- » toyens, & s'exterminer par ſes propres arrêts ? On » n'éleve donc ſa puiſſance, que pour la voir mieux » renverſée ? Les hommes ne travaillent à augmenter » leur pouvoir, que pour le voir tomber contre eux- » mes dans de plus heureuſes mains « (2).

CHAPITRE VIII.

Etat de l'Eſprit humain par rapport à la Religion, à la Morale & aux Sciences, depuis la deſtruction de l'Empire d'Alexandre, juſqu'à la naiſſance du Chriſtianiſme.

ROMULUS, fondateur de Rome y établit le culte des Dieux qu'Enée, Evandre, &c. avoient apportés en

(1) Voyez ci-deſſus ce qui regarde Alexandre. Plutar. de la fortune des Rom. & d'Alexandre.

(2) Conſidérations ſur les cauſes de la grand. des Rom. p. 171.

Italie. Rome grossiere, ignorante, pauvre, guerriere, adopta successivement les Dieux des nations qu'elle soumit, & ces Dieux eurent leurs Prêtres, leurs sacrifices, leurs fêtes. On leur fit des vœux, on les consulta sur l'avenir; il y eut des Augures, des Aruspices, des Devins, des présages, comme chez toutes les nations idolâtres (1).

Les divisions continuelles du peuple & du Sénat, les guerres extérieures, l'amour de la liberté, fixerent long-tems toute la force de l'esprit des Romains sur les moyens de conserver ou d'étendre leurs privileges au-dedans, & leur domination au-dehors : pendant plusieurs siecles ils ne prirent des peuples qu'ils soumirent, que leurs cérémonies religieuses ou leurs superstitions, & quoiqu'ils eussent cultivé l'éloquence, la législation & l'histoire, ils mépriserent les arts & les sciences: deux siecles avant le Christianisme, Caton se déchaînoit encore contre les Poètes & contre la poésie (2).

Mais ils étoient environnés de peuples qui cultivoient les beaux arts, les lettres, la philosophie & les sciences: tous les systêmes des Philosophes s'enseignoient en Grece, en Egypte, en Afrique, dans les Gaules, où les Colonies Greques les avoient apportés (3).

Il étoit impossible que les Romains ne prissent pas le goût des sciences & des lettres; la conquête de l'Egypte, de la Grece, & des Gaules, les mit en commerce avec les Philosophes célebres: plusieurs adopterent la morale & les principes philosophiques de Socrate, de Zenon, de Platon : la vertu des Romains éclairée par la philosophie, acquit une élévation, une fermeté, une douceur, une simplicité que ne donnent ni l'éducation, ni la nature: telle fut la vertu de Scipion l'Africain, de Lelius, de Furius (4).

---

(1) Cic. de divin. Plut. vie de Romulus & de Numa. Gronov. antiq. Rom.

(2) Cic. Tuscul. 9. l. 1. c. 2. 3. 4.

(3) Hist. Litt. de Fr. t. 1. Etat des Lettres avant le Christianisme.

(4) Cic. pro Aurel. pro Muren. Tacit. an. l. 1. c. 16.

Bientôt le goût des ſciences & de la Philoſophie s'étendit & devint plus vif : on étudia les ſyſtêmes des Philoſophes Grecs à Rome, & tous eurent des partiſans. La philoſophie ne fut plus renfermée dans les écoles, elle devint le ſujet des entretiens, & l'on s'appliqua à donner aux matieres philoſophiques, l'ordre, la clarté, les graces propres à les rendre intelligibles & intéreſſantes pour tous les eſprits (1).

Les ſyſtêmes des Philoſophes combattoient le polythéiſme, & la philoſophie affoiblit dans beaucoup d'eſprits le reſpect & la crainte des Dieux, les principes & les ſentimens de morale & de vertu : tous les ambitieux, tous les voluptueux, tous ceux qui avoient à craindre la juſtice des Dieux, adopterent des ſyſtêmes qui les affranchiſſoient des remors & des terreurs de l'autre vie, & la corruption des mœurs ne contribua pas peu à concilier des partiſans à la Philoſophie, ſur-tout à celle d'Epicure (2). » Je crois, dit M. de Monteſquieu, » que la Secte d'Epicure qui s'introduiſit à Rome ſur » la fin de la République, contribua beaucoup à gâter » le cœur & l'eſprit des Romains. Les Grecs en avoient » été infectés avant eux, auſſi avoient-ils été plutôt » corrompus « (3).

Il y avoit cependant des Philoſophes qui défendoient l'exiſtence des Dieux, & qui avoient donné beaucoup de clarté & de force aux preuves qui établiſſent la néceſſité d'une Intelligence ſuprême pour la production du monde. Le Stoïciſme avoit trouvé dans la nature, de l'ordre, des proportions qui ſuppoſoient que le monde étoit l'ouvrage d'une cauſe intelligente : ils connoiſſoient que l'homme avoit une deſtination & des devoirs qui conſiſtoient à concourir au bien général : ils croyoient que l'homme ne pouvoit être heureux, qu'en les rempliſſant, & qu'il étoit malheureux lorſqu'il s'en écartoit. Ce ſyſtême avoit des partiſans conſidérables, ſur la fin de la République.

---

(1) Cic. Tuſ. l. 1. c. 6. de Nat. Deor. l. 1. c. 8.

(2) Diſcours de Céſar au Sénat dans Saluſte. Bel. Catil.

(3) Conſid. ſur les cauſes de la grand. des Rom. p. 171.

Mais le nombre en diminuoit à mesure que la corruption des mœurs augmentoit, & que la vertu s'éteignoit.

Après l'extinction de la République, & sous l'Empire d'Auguste, les arts & les sciences fleurirent : ce Prince honora tous les talens, recompensa tous les succès ; son regne fut le regne des lettres ; & les Poètes aussi bien que les Orateurs furent Philosophes ; Horace, Ovide, Virgile exposerent dans leurs ouvrages les systêmes des Philosophes Grecs, & les rendirent familiers à la Cour & à tous les lecteurs.

Rome, asservie au pouvoir arbitraire d'Auguste, livrée aux plaisirs, plongée dans le luxe, n'eut plus que des esprits superficiels & des caracteres foibles. La Philosophie d'Aristippe & d'Epicure étoit dominante.

Sous Tibere, les caracteres furent encore plus bas, & les esprits plus superficiels. Ce Prince fut lui-même étonné plus d'une fois de la bassesse du Sénat (1).

Le peuple, les Chevaliers, les Sénateurs passoient leur vie avec les Comédiens & les Histrions : ils les accompagnoient par-tout, ils leur rendoient des devoirs, ils étoient, selon Seneque, les esclaves des Pantomimes. Rome étoit partagée en différens partis sur le mérite & sur la prééminence des Acteurs ; plusieurs fois ces partis changerent le spectacle en un champ de bataille, & le Sénat s'occupa sérieusement des moyens de réprimer ces désordres, tantôt en diminuant les gages des Acteurs, tantôt en défendant aux Sénateurs de leur rendre des visites (2).

Ainsi, dans la plus grande partie de l'Empire Romain, tous les hommes qui avoient quelque puissance, quelque autorité, quelqu'accès auprès de l'Empereur, étoient poussés par tous les besoins que fait naître l'amour excessif du luxe & des plaisirs, sans être retenus par aucun principe de morale, d'honneur ou de Religion, ni même d'humanité. Les proscriptions, les

---

(1) Tacit. an. l. 3. c. 66. 71.

(2) Sueton. in Aug. c. 45. Plin. l. 29. Sen. Ep. 47. Tacit. l. 3. c. 77.

exécutions innombrables que Rome avoit vûes depuis Sylla, ſous Tibere, ſous Claude, ſous Néron, avoient étouffé dans preſque tous les cœurs ce germe prétieux de ſenſibilité que nous recevons tous de la nature, qui fait naître, en nous, tous les ſentimens que nous voyons dans les autres.

L'idée de la liberté étoit effacée de preſque tous les eſprits, la vertu éteinte dans preſque tous les cœurs.

Elle ſubſiſtoit cependant encore dans quelques ames privilégiées, que la philoſophie Stoïcienne avoit garanties de la corruption. Ces ames fortes & élevées par la philoſophie, furent ſenſibles aux malheurs du monde, elles communiquerent leur courage; & ſous Claude, ſous Néron, ſous Veſpaſien, ſous Domitien, il y eut des citoyens philoſophes, qui attaquerent le vice & la tyrannie, que les tourmens n'effrayerent point, & qui moururent d'une mort capable d'illuſtrer les plus beaux ſiecles de la République.

Cette philoſophie étoit dominante à Rome ſur la fin du premier ſiecle. Néron, Veſpaſien, Domitien, pour en arrêter le progrès, bannirent de Rome tous les Philoſophes, parceque les principes du Stoïciſme alliés avec l'idée de la liberté, pouvoient devenir ſéditieux, & qu'ils étoient odieux à des Empereurs auſſi méchans que Néron & Domitien.

Ainſi, dans l'époque que nous venons d'examiner, il y avoit chez les peuples idolâtres: 1°. des Philoſophes, qui ne ſuppoſoient dans la nature, que des forces motrices & de la matiere, ou qui reconnoiſſoient un Etre ſuprême, ſage, intelligent, qui avoit formé le monde, & qui le gouvernoit par des loix immuables, ou qui en confioit l'adminiſtration à des Génies. Tous ces Philoſophes diviſés ſur l'origine du monde, ſe réuniſſoient contre le Polythéiſme. 2°. Des perſonnes qui ſans être philoſophes de profeſſion, cultivoient leur raiſon, les lettres & la philoſophie, & qui vivant avec les Philoſophes, prenoient une partie de leurs idées. 3°. Le peuple dont l'eſprit ne s'exerçoit que ſur des objets d'intérêt, & qui, à proprement parler, ne fait point d'efforts pour s'éclairer ſur la religion, ou ſur les objets de ſpéculatoion, mais auquel le tems

apporte les vérités & les idées des Philosophes après les avoir fait passer par tous les ordres d'esprits qui séparent le peuple du Philosophe, & leur avoir donné par ce moyen, la clarté & la simplicité proportionnée à l'intelligence du peuple.

Ainsi, l'effort général de l'esprit humain tendoit à la destruction de l'idolâtrie, & l'esprit du peuple étoit arrivé au dégré de lumiere nécessaire pour sentir l'absurdité du Polythéisme & la force des preuves de l'existence & de l'unité de l'Etre suprême. Cette époque étoit celle que la Providence avoit choisie pour la naissance du Christianisme.

PREMIER SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance du Christianisme, ses progrès chez les Juifs, obstacles qu'il y rencontre.

Les tems marqués pour la naissance du Messie étoient arrivés, & les Juifs, opprimés par les Romains & par Hérode qu'Auguste avoit confirmé dans la possession du Royaume de Juda, étoient dans la plus vive attente du libérateur qui leur avoit été promis. Ce libérateur naquit enfin avec tous les caracteres qui devoient le distinguer & le faire connoître : mais la plus grande partie des Juifs, persuadés que le Messie devoit être un conquérant fameux, le méconnurent dans Jesus-Christ, & crurent le voir dans des Fanatiques qui prirent le titre de Christ & de Roi d'Israel, & causerent des révoltes à Jérusalem & dans toute la Judée (1).

(1) Joseph, antiq. l. 17, c. 12. de bell. l. 2, c. 4. 5. 6.

Lorsque

Lorſque le tems de ſon miniſtere eſt arrivé, Jeſus-Chriſt parcourt la Judée, découvre aux Juifs toute l'étendue de la corruption humaine : il annonce un Dieu en trois perſonnes ; il apprend qu'il eſt une de ces trois perſonnes, incarnée pour racheter les hommes : il fait connoître tout ce qu'ils doivent à ces trois perſonnes ; il promet à ceux qui croiront ſa doctrine, & qui pratiqueront ſa loi, non un bonheur temporel, tel que les Juifs groſſiers l'attendoient, mais un bonheur ſpirituel, une félicité pure & éternelle.

La bienfaiſance, la ſimplicité du cœur, la vérité, l'indulgence, le pardon des injures, l'amour des ennemis, ſont les devoirs qu'il preſcrit par rapport aux hommes : il établit par rapport à Dieu, un culte d'amour, de reſpect, de crainte, d'eſpérance ; il inſtitue des Sacremens qui procurent aux hommes les ſecours néceſſaires pour remplir les devoirs qu'il preſcrit, il prouve la divinité de ſa miſſion & la vérité de ſa doctrine par des miracles : il choiſit des Apôtres pour la prêcher par toute la terre : il meurt, reſſuſcite & monte au ciel.

Les Apôtres annoncent à Jéruſalem la doctrine de J. C. & ſa réſurrection, ils établiſſent la vérité de leur prédication ſur les preuves les plus claires, par les miracles les plus éclatans : trois mille Juifs croient & ſont baptiſés.

Ces nouveaux diſciples ſe réuniſſent, vont prier tous les jours au Temple, ils n'ont qu'un cœur, qu'une ame ; aucun ne s'approprie rien de ce qu'il a, ils mettent tout en commun, il n'y a point de pauvres parmi eux, parceque ceux qui poſſedent des fonds de terre, ou des maiſons, les vendent & en apportent le prix aux pieds des Apôtres qui le diſtribuent enſuite à chacun ſelon ſon beſoin (1).

Le progrès du Chriſtianiſme, la prédication des Apôtres, les miracles qu'ils operent, la vertu des Chrétiens allument la haine des Juifs, l'Egliſe eſt perſécutée, les Chrétiens de Jéruſalem ſe diſperſent dans

(1) Act. 4.

toute la Palestine & dans une partie de l'Orient où les Juifs avoient des établissemens, & bientôt vont prêcher chez tous les peuples.

On vit donc sur la terre une société d'hommes qui attaquoient ouvertement le Paganisme, qui annonçoient aux hommes qu'il n'y a qu'un Dieu qui a créé le ciel & la terre, dont la sagesse gouverne le monde; que l'homme s'est corrompu par l'abus qu'il a fait de la liberté qu'il avoit reçue de son Créateur; que sa corruption s'est communiquée à sa postérité; que Dieu, touché du malheur des hommes, a envoyé son fils sur la terre pour les racheter; que ce fils étoit égal à son pere, qu'il s'étoit fait homme, qu'il avoit promis un bonheur éternel à ceux qui croyoient sa doctrine & qui pratiquoient sa morale, qu'il avoit prouvé la vérité de ses promesses par des miracles. Ces hommes annonçoient ce qu'ils avoient vû ou appris de ceux qui l'avoient vu : ils mouroient plutôt que de méconnoître les vérités qu'ils étoient chargés d'enseigner : leur morale étoit sublime & simple, leurs mœurs irreprochables.

On avoit vû des Philosophes attaquer le Polythéisme, mais avec précaution ou par des railleries, & sans éclairer l'homme sur son origine, sur sa destination : ils avoient découvert dans l'homme, au milieu de sa corruption, des semences de vertu, mais ils avoient cherché sans succès un remede à la corruption, un frein pour les passions, un motif pour la vertu dans tous les états & dans toutes les circonstances.

Ceux qui s'étoient élevés au dessus des passions, ne s'y soutenoient que par le fanatisme ou par l'orgueil.

Mais on n'avoit point vu une société entiere d'hommes grossiers, & ignorans pour la plupart, expliquer ce que les Philosophes avoient inutilement cherché sur l'origine du monde, sur la nature & sur la destination de l'homme; enseigner une morale qui tend à produire sur la terre une bienveillance générale, une amitié constante, une paix perpétuelle, qui met l'homme sans cesse sous les yeux d'un Etre suprême & tout puissant, qui hait le crime & qui aime la vertu, qui récompense par un bonheur infini le culte qu'on lui

rend, le bien qu'on fait aux autres hommes, la patience & la résignation dans les maux attachés à la condition humaine, & qui punit par des supplices sans fin, l'impiété qui l'offense, le vice qui dégrade l'homme, & le crime qui nuit au bonheur de la société.

Enfin, les Chrétiens pratiquoient la morale qu'ils enseignoient, & mouroient plutôt que d'en transgresser les préceptes, ou de ne pas les enseigner aux hommes; les miracles & la grace secondoient leurs efforts, & un nombre prodigieux de Juifs & de Payens embrassoient le Christianisme.

L'Eglise Chrétienne offrit donc au monde le spectacle le plus étonnant & le plus intéressant: voyons les héréfies qui la troublerent

CHAPITRE II.

Des Schismes, des divisions, & des Héréfies qui s'éleverent parmi les Chrétiens pendant le premier siecle.

DEPUIS long-tems la philosophie d'Alexandrie avoit pénétré chez les Juifs & chez les Samaritains. Dans les principes de cette philosophie, l'Etre suprême étoit une lumiere immense, d'une pureté & d'une fécondité infinie: un nombre infini d'esprits étoient sortis de son sein, avoient formé le monde, le gouvernoient & produisoient tous les phénomenes.

Ces principes portés à Jérusalem & à Samarie s'y étoient unis, comme nous l'avons vu, avec la croyance des Juifs, & avoient servi à expliquer les miracles de Moyse, & toute l'histoire du peuple Juif. Plusieurs personnes attribuoient tous les évenemens à des Génies chargés du gouvernement du monde.

Les Juifs & les Samaritains étoient alors dans la plus vive attente du Messie: leurs malheurs, l'oppression dans laquelle ils gémissoient, tournoient sans cesse leur esprit vers ce libérateur: ceux qui étoient entêtés

des principes de la philoſophie d'Alexandrie, crurent que le Meſſie ne délivreroit les Juifs que par le moyen des Génies, & penſerent, que celui-là ſeroit le Meſſie, qui ſauroit commander aux Génies, & ſe faire obéir : il y eut donc des hommes qui chercherent dans l'étude de la magie, l'art de commander aux Génies & d'opérer des prodiges.

On découvrit au moins celui de ſéduire l'imagination par des tours d'adreſſe, ou par des preſtiges, & l'on vit des Juifs & des Samaritains qui s'efforcerent d'imiter les miracles des Apôtres, & qui prétendirent tantôt être le Meſſie, tantôt une Intelligence à qui Dieu avoit remis toute ſa puiſſance; d'autres fois un Génie bienfaiſant deſcendu ſur la terre pour procurer aux hommes une immortalité bienheureuſe, non après la mort, mais dans cette vie même : tels étoient Doſithée, Simon, Ménandre.

Comme ce n'étoit pas ſeulement par les miracles que l'on devoit connoître le Meſſie, mais par les caracteres ſous leſquels les Prophetes l'avoient annoncé, les uns comme Doſithée les altérerent, pour ſe les approprier; les autres qui ne pouvoient ſe les appliquer, nierent leur autorité, combattirent la doctrine de Jeſus-Chriſt par les principes des Philoſophes, & ſubſtituerent aux dogmes du Chriſtianiſme, le ſyſtême des émanations, par leſquelles ils tâcherent d'expliquer tous les faits qu'ils ne pouvoient conteſter aux Chrétiens : tels furent Simon, Ménandre, Cléobule, Théodote, Gorthée.

D'autres recevoient la doctrine des Apôtres, & en allioient les principes, tantôt avec la Religion Judaïque, tantôt avec les principes de la philoſophie d'Alexandrie : ils regardoient les Apôtres, comme des témoins qui leur atteſtoient des faits, & ils en cherchoient l'explication dans les principes de la philoſophie qu'ils avoient adoptée : tels étoient ces Chrétiens auxquels S. Paul reprochoit de s'amuſer à des fables & à des généalogies ſans fin (1). Pluſieurs nierent ou al-

(1) Paul 1. ep. ad Tim. 6. 20. Ibid. c. 3. v. 4. ad Tit. c. 3. v. 9. ad Col. c. 6. v. 2. 6.

térerent par des explications allégoriques, tout ce qu'ils ne pouvoient concilier avec les principes du système religieux qu'ils s'étoient fait.

Ainsi, les Nazaréens prétendoient que les Apôtres n'avoient point entendu la doctrine de Jesus-Christ, & allioient le Christianisme & le Judaïsme ; ainsi Hymenée, Alexandre, Philete, Hermogene, &c. rejetterent le dogme de la résurrection des corps, parcequ'ils regardoient l'union de l'ame & du corps, comme un état de dégradation, qui ne pouvoit être la récompense de la vertu.

Appuyés sur ces principes, quelques-uns ne voyoient dans la Religion Chrétienne, qu'une morale destinée à élever l'homme au dessus des sens & des passions, en portoient tous les conseils à l'excès, & faisoient un crime de s'occupper à nourrir le corps : tandis que d'autres, persuadés que l'ame est par sa nature incapable d'être corrompue par le corps, se livroient sans scrupule à tous les plaisirs des sens.

Ceux-ci regardoient Jesus-Christ comme un Génie descendu du ciel, qui avoit pris l'apparence de l'humanité pour éclairer les hommes; ceux-là comme un homme plus parfait que les autres, qu'un Génie céleste avoit dirigé : tels furent les Nazaréens, Corinthe, les Ebionites, & ceux à qui S. Paul reproche d'élever des questions plus propres à exciter des disputes, qu'à fonder par la foi l'édifice de Dieu (1).

Tous furent condamnés par les Apôtres, & séparés de l Eglise comme des corrupteurs de la Foi.

Tous eurent cependant des disciples, qui, aussi bien que leurs maîtres, prétendoient n'enseigner que la doctrine de Jesus-Christ; & pour justifier leurs prétentions, les uns soutenoient que Jesus-Christ avoit enseigné une double doctrine, une publique, proportionnée à l'esprit du peuple, & contenue dans les livres du Nouveau Testament; l'autre secréte qu'il n'avoit confiée qu'à un petit nombre de disciples, qui ne pouvoit être entendue que par des hommes éclairés, & qui leur

(1) 1a. ad Tim. 1. v. 4. &c, 2a. c. 4. 2. 7. ad Tit. 4. v. 14.

avoit été tranſmiſe par des diſciples de S. Paul, de S. Matthieu (1).

Les autres retranchoient des livres du Nouveau Teſtament tout ce qui combattoit leurs opinions, compoſerent de nouveaux Evangiles, & des lettres qu'ils attribuerent aux Apôtres; quelques-uns prétendirent n'enſeigner que la doctrine que Moyſe, Zoroaſtre, Abraham, Noë avoient enſeignée, & qui étoit renfermée dans des ouvrages qui portoient leur nom.

On vit donc alors non-ſeulement différentes Sectes qui prenoient le nom de Chrétiennes, mais encore de faux Evangiles, des lettres & des livres ſuppoſés & attribués aux Apôtres, aux hommes célébres de l'antiquité, aux Patriarches (2).

Toutes ces Sectes, remplies d'Entrhouſiaſtes & de Fanatiques, employoient tout ce qui pouvoit faire prévaloir leurs ſyſtêmes religieux, ils les répandirent dans les Provinces de l'Orient.

Les Philoſophes Pithagoriciens regarderent J. C. comme une intelligence qui dominoit ſur les génies par le moyen de la magie, & s'efforcerent d'imiter les miracles qu'il avoit faits, & de pratiquer une morale plus parfaite que la morale des Chrétiens: tels furent Apollonius de Thianes & ſes diſciples (3).

Les Philoſophes Epicuriens, au contraire, qui n'admettoient dans la nature qu'une matiere & un mouvement éternels & néceſſaires, rejettoient ſans examen ce qu'ils entendoient des Chrétiens.

Les Académiciens, qui faiſoient profeſſion de douter de tout, & qui voyoient que la vérité ou la fauſſeté de la religion n'avoit aucune conſéquence par rapport à l'état de l'homme après la mort, prirent peu d'intérêt à ce qu'ils entendoient des Chrétiens.

Les Prêtres, les Dévots idolâtres, & tout ce qui vi-

---

(1) Iræn. adverſ. hær. l. 1. c. 25. l. 3. c. v. 5. Clem. Alex. ſtrom. l. 7. c. 17. l. 6. c. 6. Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 3. c. 25. Conſtit. Apoſt. l. 6. c. 16. PP. Apoſt. t. 1. p. 344.

(2) Fabric. Codex apocryph. Clem. Alex. ſtrom. l. 1. c. 15.

(3) Vit. Appolon. Thyan.

voit du culte des faux dieux, architectes, musiciens, parfumeurs, sculpteurs, statuaires, se soulevoient contre les Chrétiens, leur imputerent tous les malheurs, tous les désordres, & n'oublierent rien pour les rendre odieux.

Les gens du monde regarderent le Christianisme comme une nouvelle superstition.

Les Magistrats & les Politiques persuadés que toute religion qui accuse les autres de rendre à Dieu un culte impie & sacrilége, tend à troubler la paix des Etats, & à armer les citoyens les uns contre les autres, regarderent les Chrétiens comme des hommes dangereux (1).

On porta des Loix contre les Chrétiens, & ces Loix furent rigoureusement exécutées sous Néron. Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Tite n'en presserent point l'exécution; elles furent renouvellées sous Domitien: Nerva, ennemi du sang, fit cesser les persécutions & les violences contre toutes sortes de personnes, & contre les Chrétiens. Malgré tous ces obstacles, l'Eglise fondée par les Apôtres, inaltérable dans sa doctrine, & incorruptible dans sa morale, faisoit des progrès rapides dans tout l'Empire Romain, tandis que la plus grande partie des Sectes que nous avons vû naître s'éteignirent ou tomberent dans l'oubli.

CHAPITRE III.

Conséquences qui naissent du progrès du Christianisme dans le premier siecle.

Les Apôtres & les premiers Prédicateurs de l'Evangile trouverent à Jerusalem, dans l'Orient, dans tout l'Empire Romain, des ennemis de toute espece.

(1) Tacit. annal. l. 15. c. 44. Sulpit. Sev. l. 2. Orof. l. 7. c. 7. Lact. de mort. persec. c. 3.

35. Sueton. in Neron. 1. c. 16.

(2) Tacit. annal. l. 15. c. Euseb. Hist. Eccles. l. 3. c. 20.

1°. Des Juifs animés d'une haine violente contre Jesus Christ, & contre les Apôtres, au milieu de qui Jesus-Christ avoit enseigné, & fait les miracles que les Apôtres attestoient.

2°. Des Disciples des Apôtres, séparés de l'Eglise Chrétienne, que le desir de la vengeance animoit, qui connoissoient à fond la Religion Chrétienne, qui ne pouvoient manquer de dévoiler l'imposture des Apôtres s'ils en avoient été coupables.

3°. Des Chefs de Secte éclairés, exercés dans la dispute, habiles dans l'art de persuader le peuple, animés par l'amour le plus excessif de la célébrité, qui opposoient aux Apôtres toutes les difficultés qu'on pouvoit leur opposer, & qui n'onblioient rien pour les rendre sensibles & victorieuses, qui discuterent avec la plus scrupuleuse exactitude les faits qui servent de baze au Christianisme, & qui en firent l'examen le plus rigoureux.

4°. Des Philosophes ennemis des Apôtres, qui combattoient leur doctrine, qui attribuoient à la magie les miracles de Jesus-Christ & des Apôtres.

5°. Des Payens attachés à l'idolâtrie par conviction, par superstition, par intérêt, qui persécutoient les Chrétiens avec acharnement.

Les miracles de Jesus-Christ, ceux des Apôtres avoient donc alors un degré de certitude & d'évidence qui ne permettoit pas de les contester.

Si ces miracles n'avoient pas eû ce degré de certitude, si les Apôtres avoient été coupables de la plus légére infidélité, leurs ennemis l'auroient manifestée ; & cette infidélité n'avoit pas besoin d'être bien prouvée pour arrêter absolument le progrès d'une Religion qui étoit appuyée sur ces miracles, & qui combattoit les passions dans un siecle où la corruption étoit extrême.

Cependant c'est dans ce tems même que la Religion Chrétienne fait les progrès les plus rapides & les plus éclatans, toutes les Sectes qui la combattent disparoissent & s'anéantissent (1).

(1) Theodoret. hær. fab. l. 1.

L'évidence des faits que les Apôtres annonçoient, est donc évidemment liée avec le progrès du Christianisme, & avec l'extinction de ces Sectes qui l'attaquerent à sa naissance.

Nous avons donc sous nos yeux des faits subsistans, qui sont nécessairement liés avec la vérité du témoignage des Apôtres, & aussi nécessairement liés que les monumens les plus authentiques le sont avec les faits les plus incontestables.

Le laps du tems, & l'infidélité des témoignages n'ont pu altérer ces faits liés avec les prédications des Apôtres. La certitude de ces faits est pour nous égale à celle qu'avoient les contemporains des Apôtres.

Il n'y a que deux moyens d'expliquer le progrès de la Religion Chrétienne, & l'extinction des Sectes qui se séparerent d'elles, & qui l'attaquerent à sa naissance : ces moyens sont, ou l'impossibilité d'obscurcir l'évidence des faits sur lesquels elle s'appuyoit, ou une attention continuelle de la puissance séculiere pour empêcher tous ceux qui se séparoient de l'Eglise & des Apôtres, d'en révéler la fausseté. Or, s'il y a quelque chose de certain, c'est que la puissance séculiere employoit contre les Chrétiens toute sa vigilance, toutes ses forces.

Ainsi si la Religion Chrétienne étoit fausse, ses progrès & l'extinction des Sectes qui l'ont attaquée à sa naissance seroient un effet non-seulement sans cause, mais un fait arrivé malgré le concours de toutes les causes qui devoient nécessairement l'empêcher.

Parmi ces Sectaires, plusieurs ont fait des systêmes pour expliquer comment Jesus-Christ étoit fils unique de Dieu : Jesus-Christ avoit donc enseigné qu'il étoit fils unique de Dieu, & il avoit confirmé cette doctrine par des miracles.

Les Apôtres retrancherent de l'Eglise tous ceux qui croyoient que Jesus-Christ n'étoit qu'une créature plus parfaite que les autres : ainsi du tems des Apôtres même on croyoit que Jesus-Christ étoit éternel & vrai Dieu, & non pas une créature ; & cette croyance étoit un point fondamental du Christianisme. Toutes les interprétations que les Sociniens donnent aux passages de l'Ecriture, qui parlent de la divinité de Jesus-Christ,

ſont donc contraires au ſens que les Apôtres leur donnoient : l'exemple d'un ſeul hérétique retranché de l'Egliſe par les Apôtres, parcequ'il regardoit Jeſus-Chriſt comme une créature, anéantit tous les commentaires des freres Polonois.

SECOND SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique & civil du Monde.

Les déſordres qui régnoient dans l'Empire Romain depuis Tibére juſqu'à Domitien ſembloient annoncer ſon anéantiſſement ou ſa diſſolution prochaine.

Le choix d'un Empereur vertueux le conſerva.

Cet Empereur fut Nerva : ſon avénement à l'Empire fit renaître le courage & l'eſpérance dans tous les cœurs : les premiers inſtans de ſon régne offrirent l'image du ſiécle d'or, & tous ſes jours furent employés à établir, ſur des fondemens ſolides, le bonheur de l'empire : il allia deux choſes incompatibles juſqu'à lui, la puiſſance ſouveraine de l'Empereur, & la liberté des Peuples (1). Il chercha dans tout l'empire l'homme le plus diſtingué par ſes talens militaires, par ſa bonté, par ſa vertu, pour en faire ſon collégue & ſon ſucceſſeur (2).

Nerva avoit des enfans, des parens, des amis ; & cependant ce fut dans un étranger, dans Trajan, que Nerva trouva ces qualités. Jamais Rome ne fut auſſi puiſſante & auſſi ſuperbe que ſous Trajan : il fit régner les

(1) Tacit. vit. Agr. c. 3.
(2) Plin. paneg. p. 10. &c. Dion Caſſius l. 68.

Loix dans l'Empire, ſoumit les Daces, donna des Rois aux Parthes, conquit l'Armenie, l'Arabie Heureuſe, l'Arabie Petrée, l'Aſſyrie, & un nombre incroyable de Nations inconnues juſqu'alors (1).

Trajan parcourut, ſubjugua, ravagea preſque toutes les contrées ſur leſquelles Alexandre avoit étendu ſon empire, & fait regner la paix & le bonheur.

Tous ces peuples, autrefois ſoumis paiſiblement à l'empire d'Alexandre, abhorroient la domination des Romains, & ce n'étoit que par la force & en faiſant couler le ſang humain qu'on les contenoit.

L'Egypte, l'Arabie & la Lybie étoient ſur le point de ſe ſoulever, les Marcomans & les Sarmates attaquoient l'Empire.

Adrien abandonna preſque toutes les conquêtes de Trajan, & borna l'Empire à l'Euphrate; il tourna toutes ſes vûes vers la paix, quoiqu'il fût excellent Général : il accorda des penſions à pluſieurs Rois barbares, il fit régner la juſtice dans l'intérieur de l'Empire, il entretint un nombre conſidérable de troupes auxquelles il donna une diſcipline admirable, & qu'il exerça ſans ceſſe comme s'il ſe fut préparé à faire la guerre.

Antonin qui lui ſuccéda ne s'écarta point de ce plan, il ſongea plus à défendre les limites de l'Empire qu'à les étendre. Jamais Rome n'eût un Empereur plus juſte & plus vertueux : jamais Empereur n'eût autant d'autorité chez les Nations étrangeres, & moins de guerres à ſoutenir (2).

Le regne de Marc Aurele, ſucceſſeur d'Antonin, ne fut pas auſſi paiſible : les Parthes, les Arméniens attaquerent l'Empire en Orient; en Occident les Marcomans, les Nariſques, les Hormondures, les Quades, les Maures & un nombre incroyable de nations barbares percerent dans l'Empire, pillerent & ſaccagerent les Villes & les Provinces.

Marc Aurele remporta de grands avantages ſur tous ces ennemis, mais il fut obligé de permettre à plu-

(1) Dion Caſſius in Trajan. Amien Marcel. l. 14.
(2) Dion Caſſius Spartian. Capitolin Lamprid.

fieurs de ces peuples de s'établir dans les Provinces de l'Empire.

Commode, qui succéda à Marc Aurele son pere, surpassa en vices, en cruauté, en extravagance, tous les mauvais Empereurs qui l'avoient précédé.

L'Empire fut en guerre avec l'Orient & avec l'Occident : il soutint l'effort des barbares & des peuples ennemis ; mais en dedans, il étoit désolé par Commode & par tous ceux qui gouvernoient sous lui.

Des Conjurés délivrerent la terre d'un monstre, né pour le malheur & pour la honte de l'humanité.

Pertinax lui succéda, & fut assassiné par les Prétoriens, qui mirent l'Empire à l'encan. Julien, homme riche & voluptueux, sans vertu, sans talens, sans esprit, l'acheta & fut proclamé Empereur à Rome. A la nouvelle de la mort de Pertinax, & de l'élévation de Julien à l'Empire, les armées d'Orient, d'Illyrie & d'Angleterre, élurent Niger, Albin & Severe. L'Empire eut donc quatre maîtres, qui se firent la guerre avec fureur, jusqu'à la fin du siecle, & qui furent tous vaincus par Severe (1).

CHAPITRE II.

Etat de la Religion pendant le second siecle.

Avant la naissance du Christianisme, le Polythéisme, les systêmes des Philosophes, & la Religion Juive partageoient le genre humain.

Les Idolâtres, les Philosophes & les Juifs, s'opposerent également au progrès du Christianisme ; & malgré leurs efforts les Chrétiens se multiplierent, & formerent une société qui s'étendoit dans presque tout l'Empire Romain.

(1) Dion Cassius in excerpt. Vales. Spart. Jul. Capit. Heter.

Ainsi l'on vit sur la terre, au commencement du se-
cond siécle, quatre Religions : le Polythéisme, les systê-
mes religieux des Philosophes, le Judaïsme & le
Christianisme. Chacune de ces Religions s'efforçoit de
détruire les autres & de régner sur toute la terre.

§ I.

Du Polythéisme pendant le second siecle

Le Polythéisme étoit la Religion dominante de l'Em-
pire Romain & sur toute la terre, à la naissance du
Christianisme : partout on obéissoit aux oracles, aux
augures, on adoroit les statues en pierre & en bois : on
offroit encore des sacrifices infâmes à Serapis, & l'on
immoloit des victimes humaines : mais on commen-
çoit à connoître l'absurdité & l'horreur de ce culte ; les
Egyptiens furent chassés de Rome, & Serapis fut jetté
dans le Tybre par arrêt du Sénat : les sacrifices humains,
suspendus sous cet Empereur, furent abolis sous Clau-
de (1).

Ainsi il y avoit une espece de lutte entre la supersti-
tion & la raison sur le Polythéisme.

Au milieu des agitations & des révolutions de l'Em-
pire, on vit à Lyon un homme du Bourbonnois, qui
s'annonça comme le libérateur des Paules, qui prit le
nom de Dieu.

Ce fanatique se fit bientôt des disciples, & tout le
territoire d'Autun étoit prêt à se soulever, à l'adorer
& à lui obéir, lorsque les cohortes de Vitellius, & la
milice d'Autun attaqua ces fanatiques & les dissipa :
Maric leur chef fut pris & exposé aux bêtes ; elles ne lui
firent point de mal, & le peuple le croyoit déja invul-
nérable lorsqu'un coup d'épée le tua (2).

Sous Vespasien, Valleda, que Tacite appelle la Vier-
ge des Brueteres, étoit révérée comme une déesse, &
par ses prophéties elle faisoit prendre les armes à tous
les peuples d'Allemagne, ou les tenoit en paix (3).

(1) Tacit. annal. l. 2. c. 85. Suet. Neron. Plin. Hist. l. 30.

(2) Tacit. l. 4. c. 61.

(3) Tacit. de M. G.

Trajan respecta l'Etre suprême, & cependant il permettoit qu'on offrît des sacrifices à ses statues, & qu'on jurât par sa vie & par son éternité (1).

On avoit défendu les sacrifices humains, & pour détourner les malheurs dont le crime de trois Vestales menaçoit l'Empire, on enfouit vif, dans la place aux bœufs, deux hommes & deux femmes des Gaules & de la Gréce (2).

Adrien étoit un des hommes les plus éclairés de son siécle, & un des plus superstitieux : il eut recours à toutes les especes de divination & de magie : il se consacra à lui-même des temples : il noya Antinous dans l'espérance de se prolonger la vie par ce sacrifice. Après sa mort il éleva des temples, donna des Prêtres, fit rendre un culte à cet infâme favori (3).

Antonin fut religieux observateur de toutes les cérémonies du Paganisme.

Marc Auréle adopta toutes les superstitions de Rome & des autres Nations : ils croyoit aux présages, aux songes, à toutes les pratiques de la superstition ; les Payens eux-mêmes s'en mocquoient. On conserve encore un distique où les bœufs blancs souhaitent qu'il ne revienne pas victorieux, de peur qu'il n'extermine leur race. Sévere mit Commode au rang des dieux, institua des fêtes en son honneur, & lui donna un Pontife : tandis qu'il exposoit aux lions Narcise qui avoit étranglé ce monstre (4).

Ainsi le Polythéisme se détruisoit pour ainsi dire lui-même, tandis que la raison s'éclairoit & en sappoit les fondemens. On voyoit par les Dieux de nouvelle création ce qu'il falloit penser des anciens, & les défenseurs du Christianisme employerent utilement cet argument contre le Polytéisme (5).

(1) Plin. pan. p. 4. l. 10. Ep. 89. 102.
(2) Plut. quest. sur les Rom.
(3) Spart. Adr. vit.
(4) M. Aurel. vit. Commod. vit. Sever. vit. Dio. Val p. 737.
(5) Just. Apol. 1. Athenag Tat. Tert. apol. &c.

CHAPITRE III.

Des Principes religieux des Philosophes, & de l'état de l'Esprit humain par rapport aux Sciences & à la Morale, pendant le second siecle.

DOMITIEN, un des plus vicieux, des plus cruels, des plus indignes, & des plus méprisables Empereurs que Rome ait eus, fut aussi un des plus grands ennemis des lettres & de la philosophie.

Les cruautés de ce Prince firent perdre au Sénat les plus illustres de ses membres, & laissant les autres dans la terreur, elles les réduisirent, ou à demeurer dans le silence, parcequ'on n'osoit dire ce qu'on vouloit, ou à la misérable nécessité de dire ce qu'ils ne vouloient pas. On assembloit le Sénat pour ne rien faire, ou pour autoriser les plus grands crimes: de sorte que les meilleurs esprits étoient engourdis, languissants, abbattus & comme hébétés

La même consternation & le même silence regnoit par-tout, on n'osoit dire ses sentimens, ni écouter ceux des autres, à cause des espions répandus de tous côtés: &, comme les Romains avoient vû le plus haut point de liberté dans les beaux tems de la République; ils voyoient sous Domitien le dernier dégré de la servitude. On leur eut ôté la mémoire même avec la parole, s'il étoit aussi-bien au pouvoir d'oublier, que de se taire (1).

Pour anéantir, s'il avoit pu, jusqu'à l'idée de la vertu sur la terre, Domitien bannit ou fit mourir les Philosophes, dont les leçons avoit formé des citoyens vertueux, qui avoient attaqué & poursuivi le crime protégé par l'Empereur, que les tourmens n'avoient

(1) Tacit. vit. Agric. annal. l. 16. c. 26. Sueton. in Domit.

point effrayés, & dont la mort auroit honoré les plus beaux siecles de la République : tels furent Helvide, Rustique, Sénécion, &c.

Beaucoup de Philosophes abandonnerent leur profession, d'autres s'enfuirent dans les extrêmités les plus Occidentales des Gaules, dans les déserts de la Lybie & de la Scythie ; mais ils laisserent à Rome des disciples qui cultiverent en secret la philosophie & les lettres.

Ce furent les lettres & la philosophie qui donnerent à l'Empire le juste & vertueux Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc Aurele (1).

Trajan avoit donné peu d'application aux lettres, mais il aimoit les savans & les hommes de lettres, & respectoit les Philosophes (2).

Sous cet Empereur les esprits sortirent peu-à-peu de l'engourdissement où la tyrannie de Domitien les avoit renus ; nul talent, nul homme de mérite ne fut ignoré ou sans récompense sous Trajan. Les lettres fleurirent sous son regne, & l'on vit beaucoup de bons Historiens, Poëtes, Orateurs, Philosophes.

Adrien, Antonin, Marc Aurele étoient habiles dans les lettres & dans la philosophie. Leur regne fut le regne des savans, des hommes de lettres, des Philosophes. Rome, Athene, Alexandrie avoient des écoles célebres ; il y en avoit dans l'Orient & dans les Gaules ; les Philosophes chassés par Néron, par Vespasien, par Domitien, porterent la lumiere de la philosophie chez les barbares.

Depuis Tibere, tous les vices, toutes les passions fatales au bonheur du genre humain, étoient déchaînées, & armées de l'autorité.

La société n'offroit point de ressource contre ces malheurs, parceque le tems avoit remis toutes les forces de la société dans les mains d'un seul homme qui sacrifioit tout à son bonheur : l'homme fut donc déterminé à chercher cette ressource dans lui-même,

---

(1) Eutrop. Vict. Epitom. vit. Adr. Anton. M. Aur. Dio. l. 62. Tacit. vit. Agric. (2) Plin. pan. Traj. Epist.

dans

dans sa raison, dans son cœur ; & ce fut vers la philosophie morale, que se tournerent les efforts de l'esprit humain pendant ce siecle.

Chacun adopta la morale qui étoit assortie à son caractere, à ses habitudes, à ses goûts, à sa situation : les caracteres durs adopterent la morale des Cyniques, & les caracteres froids, fermes & doux, celle d'Epicure.

La philosophie des Cyniques & d'Epicure peut empêcher l'homme de murmurer de ses malheurs & de s'en plaindre ; mais elle ne peut ni en ôter, ni en adoucir le sentiment. La morale de Pythagore, de Platon, de Zenon, l'affranchit des malheurs ou le console ; elle met, pour ainsi dire, l'homme hors de la portée des méchans, elle soutient sa foiblesse, elle échauffe son imagination : la morale de Pythagore, de Platon, de Zénon, fut donc la plus généralement adoptée & la plus répandue.

L'esprit humain qui n'avoit cherché dans la philosophie qu'une ressource contre le malheur, unit à la morale qu'il adopta, le culte des Dieux, l'invocation des Génies, la magie, l'art de la divination ; en un mot, tout ce que la superstition & la foiblesse avoient imaginé contre les malheurs. Adrien, un des hommes les plus éclairés de son siecle, avoit recours à toutes les especes de divination, à la magie, à l'astrologie judiciaire (1).

Il y eut même des Philosophes Platoniciens, comme Apulée, qui chercherent dans les principes de la magie l'art d'opérer des prodiges ; des disciples d'Apollone de Tyanes, comme Alexandre, qui s'érigerent en Prophetes, & qui par des prestiges & avec de l'impudence, séduisirent beaucoup de personnes dans le peuple & même parmi les personnes distinguées : tel fut Rutilien, homme de la premiere qualité, qui épousa la fille d'Alexandre, parceque cet imposteur lui avoit persuadé qu'il étoit un Prophete, & que sa fille étoit fille de la lune (2).

---

(1) Dion. l. 69. Adrian. vit. Euseb. chron.

(2) Apul. Florid. Metamor. Aug. de civit. l. 2. c. 12.

Quoique la philosophie Orientale, celle de Pythagore, de Platon, de Zénon, séparées, desunies, fussent dominantes, il y avoit cependant des Epicuriens, des Péripatéticiens, des Pyrrhoniens; mais occupés à combattre les Stoïciens, les Platoniciens & les Chrétiens, ou à concilier la philosophie d'Aristote avec celle de Platon. Ainsi une partie des efforts de l'esprit humain étoit employée à combattre les erreurs qu'il avoit imaginées & les vérités qu'il avoit découvertes, tandis que l'autre étoit employée à défendre l'assemblage des vérités & des erreurs qu'il avoit liées (1).

CHAPITRE IV.

Etat des Juifs pendant le second siecle.

Depuis la mort d'Hérode, la Judée étoit devenue une Province de l'Empire Romain. Les Juifs soumis aux Romains conserverent la pureté de leur culte; & ce peuple qui avoit autrefois une si forte inclination à l'idolâtrie, étoit prêt à se soulever, & à sacrifier sa vie, plutôt que de souffrir dans Jérusalem rien de contraire au culte de l'Etre suprême. Ils se souleverent lorsqu'ils surent que Pilate avoit fait entrer dans Jérusalem les drapeaux Romains, sur lesquels des aigles étoient peintes: ils offrirent de mourir plutôt que de voir placer dans le temple la statue de Caligula.

Le mélange des idolâtres avec les Juifs dans toute la Judée, joint à la tyrannie des Gouverneurs & des Intendans, produisit dans les Juifs une haine violente contre les Romains & contre les idolâtres; elle étoit soutenue par l'espérance toujours subsistante d'un libérateur qui devoit soumettre toutes les nations: ainsi

---

Epist. 136. 137. 138. Lucian. Pseudomart. seu de Alexandro præstigiatore. Suid. Lexic. Philostr. de vit. Sophist. M. Aurel. vit. Tiber. Hist. des Emp. t. 2.

(1) Aulugelle Noct. att.

la révolte ne tarda pas à éclater à Jérusalem & dans toute la Judée, dans la Syrie & dans l'Egypte

Vespasien marcha contre eux; & Tite prit Jérusalem, fit raser le Temple & presque toute la Ville : il fit vendre tous les Juifs qu'il prit à Jérusalem; le reste se dispersa dans la Palestine & dans toute la terre.

La destruction de Jérusalem & de son Temple anéantit tout ce que le culte Judaïque avoit de plus auguste : tous les Juifs étoient dans un état de desunion, & mêlés avec tous les peuples (1).

Ils conservoient dans tous les lieux une haine implacable contre le reste du genre humain; & l'espérance de la venue du Messie, qu'ils concevoient comme un conquérant qui devoit soumettre tous les peuples, étoit plus vive que jamais.

La Religion & l'état des Juifs les portoit donc sans cesse à la révolte; & pour mettre en action cette disposition, il ne falloit qu'un imposteur qui osât se dire le Messie, & qui pût par quelque prestige éblouir & échauffer les esprits : c'est ainsi qu'ils se souleverent sous Trajan (en 115) à Alexandrie, dans toute l'Egypte, dans la Thébaïde & dans la Lybie Cyrénaïque, à Chypre, dans la Mésopotamie.

Lorsqu'Adrien voulut envoyer une Colonie à Jérusalem, l'imposteur Barcochebas s'annonça aux Juifs comme le Messie. De l'étoupe allumée qu'il avoit dans la bouche, & par le moyen de laquelle il souffloit du feu, persuada au peuple qu'il étoit en effet le Messie : les principaux Rabins publierent qu'il étoit le Christ, & les Juifs l'oignirent & l'établirent leur Roi.

Les Romains mépriserent d'abord cet imposteur : mais lorsqu'on le vit à la tête d'une armée, & prêt à être joint par tous les Juifs, Adrien envoya contre eux une armée; on en tua un nombre prodigieux & on défendit à tous par un Edit d'entrer dans Jérusalem, & d'habiter aucuns des lieux d'où elle pourroit être vue (2).

---

(1) Joseph. antiq. Jud. de bello Jud. Tilm. Hist. des Emp. t. 1.

(2) Euseb. Hist. Ecclef. l. 4. Dion, l. 68. &c.

Les Juifs ne perdirent cependant point l'espérance de sortir de leur état, ils s'efforcerent de faire des prosélytes, & se soulevoient aussitôt que quelque circonstance leur paroissoit favorable : Severe fut obligé de leur faire la guerre à la fin du second siecle (1).

Voilà quel fut l'état des Juifs depuis la ruine de Jérusalem : dispersés par toute la terre, & ne pouvant plus offrir de sacrifices à Jérusalem, ils eurent par-tout des Synagogues où ils s'instruisoient & célébroient leurs fêtes. Ils conserverent la circoncision, le sabbat, la pâque, & quelques autres cérémonies.

Les Prêtres échappés au malheur de Jérusalem se cacherent dans la Palestine, & tâcherent d'y rassembler les débris de leur nation : comme ils étoient mieux instruits que les autres Juifs de la Religion & de la loi, les Juifs dispersés eurent recours à eux pour s'instruire ; & les Prêtres qui résidoient dans la Palestine choisirent parmi eux les plus habiles, pour aller regler dans différentes Synagogues ce qui regardoit l'instruction, la loi, les cérémonies, & le culte. Ce Prêtre étoit le Chef du College qui étoit resté dans la Palestine, & qui ne vouloit point s'éloigner de Jérusalem, où les Prêtres esperoient de voir rétablir le Temple. Ce Prêtre fut le Patriarche des Juifs dispersés, il visitoit les Synagogues, & elles lui payoient les frais de ses visites (2).

CHAPITRE V.

Etat & progrès du Christianisme dans le second siecle.

LA Religion Chrétienne pénétra dans toutes les Provinces de l'Empire Romain, & chez tous les peuples

(1) Justin. dial. p. 217. Tilm. Hist. des Emp. t. 2. p. 111. Sever. vit. Oroz. l. 7.

(2) Tilm. Hist. des Emp. t. 1. p. 670. &c. Basnage Hist. des Juifs. t. 1. ch. 1. 2.

avec lesquels les Romains étoient en commerce : les temples étoient déserts, & les sacrifices presque interrompus. Le peuple, soulevé par les Prêtres & par tous ceux que l'intérêt attachoit au culte des dieux, demandoit la mort des Chrétiens ; & les Magistrats pour prévenir la sédition étoient obligés de les punir. Malgré cette sévérité le nombre des Chrétiens augmentoit tous les jours, ensorte que la sévérité qu'on exerçoit contre eux pouvoit dépeupler l'Empire Romain.

Trajan en fut informé, & défendit de rechercher les Chrétiens, mais il ordonna de les punir lorsqu'ils seroient dénoncés.

La loi de Trajan n'étoit pas capable d'arrêter le progrès du Christianisme, les miracles, la pureté des mœurs des Chrétiens, le zéle avec lequel ils annonçoient leur Religion, la constance avec laquelle ils mourroient plutôt que de renoncer.

Les vérités consolantes qu'ils annonçoient, le bonheur éternel qu'ils promettoient à ceux qui mourroient pour Jesus-Christ, les faveurs surnaturelles qui sécondoient leurs efforts, produisirent un nombre infini de Chrétiens. Que pouvoient contre une pareille Religion, les Edits des Empereurs, & la mort, après laquelle ils soupiroient. La Loi qui défendit de rechercher les Chrétiens fut regardée par un grand nombre de Chrétiens comme un malheur, qui les privoit de la couronne du martyre : ils alloient eux-mêmes s'accuser & déclarer aux Magistrats qu'ils étoient Chrétiens (1).

La vertu des Chrétiens ne tarda pas à être connue des Gouverneurs ; ils écrivirent à Adrien pour lui faire connoître leur innocence : les Chrétiens offrirent eux-mêmes à l'Empereur des apologies de leur Religion. Adrien défendit donc d'avoir égard aux accusations tumultueuses du peuple, & défendit de faire mourir les Chrétiens si l'on ne prouvoit qu'ils étoient coupables d'un crime qui méritât la mort. (Justin. Apol. 1. pro Christ. Rufin Hist. Eccl. L. 4. c. 9.

---

(1) Tertul. ad scapul. c. 5. p. 82. edit. Rigalt.

Les Prêtres & le peuple superstitieux n'oublioient rien pour faire révoquer cet édit : ils peignoient les Chrétiens sous les traits les plus noirs, ils leur imputoient les tremblemens de terre qui avoient ravagé plusieurs Provinces. Les états d'Asie & plusieurs Provinces demanderent à Antonin la liberté de les rechercher & de les faire mourir. Mais ils ne purent l'obtenir : Antonin croyoit que les tourmens & les supplices étoient plus propres à multiplier les Chrétiens qu'à les éteindre ; qu'il étoit injuste de punir des hommes qui n'avoient d'autre crime que de ne pas professer la Religion commune, & qu'il falloit laisser aux dieux le soin d'anéantir les Chrétiens, & de se venger d'une Secte que le Ciel devoit haïr plus que les hommes. (Justin. Apol. 1. p. 100 Rufin. Hist. l 4. c. 12.)

Marc Auréle fut plus favorable aux zéle des Idolâtres : il confondit les Chrétiens avec les Sectes des Gnostiques dont les mœurs étoient infâmes, & regarda les Chrétiens comme des Fanatiques qui couroient à la mort.

Rien n'étoit plus contraire aux principes de la Philosophie Stoïcienne, qui croyoit que l'homme devoit attendre la mort sans impatience, & occuper la place que la nature lui avoit marquée jusqu'à ce que la loi du destin l'en retirât. Cet Empereur regardoit donc l'ardeur des Chrétiens pour la mort, comme un désordre religieux & politique, & permit de persécuter les Chrétiens. Ils jouirent de quelqu'intervalles de repos sous Commode, & pendant les révolutions qui ôterent l'Empire à Pertinax, à Julien, à Niger, à Albin. Mais Sévere renouvella la persécution, sans néanmoins retarder le progrès du Christianisme.

Tandis que les Puissances poursuivoient ainsi les Chrétiens, les Philosophes Cyniques, Epicuriens, &c. attaquoient le Christianisme & les Chrétiens : tels furent Crescens, Celse, Fronton, & une foule de Sophistes, dont quelques-uns demandoient avec acharnement la mort des Chrétiens. (Origene, cont. Cels. Justin, Apol. pro Christ. 2a. Eusébe, Hist. Eccl. l. 4. c. 16. Minut. Félix.)

C'est au milieu de tous ces obstacles que le Christia-

nisme s'établit dans toutes les parties du monde, à Rome, à Athénes, à Alexandrie, au milieu des écoles les plus célébres des Philosophes de toutes les Sectes, dont les efforts sont soutenus de la fureur du Peuple, de l'autorité des Loix, de la puissance souveraine.

Cette étendue du Christianisme est attestée par tous les Auteurs Chrétiens, par les Payens mêmes. Pline écrit à Trajan que le Christianisme n'est pas seulement répandu dans les Villes, mais dans les Campagnes: Lucien reconnoit que le tout étoit rempli de Chrétiens.

Ces Chrétiens dont l'Empire étoit rempli, n'étoient ni des hommes crédules, & avides de nouveauté, ni une populace vile, superstitieuse & stupide; c'étoient des personnes de tous états, de toute condition, dont la sagacité faisoit trembler les imposteurs qui vouloient séduire le Peuple, que l'imposteur Alexandre, dont nous avons parlé, ne redoutoit pas moins que les Epicuriens, & devant lesquels il défendoit également de célébrer ses mysteres. (Pline Ep l. 10. ep. 97. Lucien.Pseudemant. §. 25. Justin. Tert. Apol.)

CHAPITRE VI.

Des Héréfies & des Sectes qui s'éleverent pendant le second siecle.

L'ORIENT & l'Égypte étoient remplis de Philosophes qui recherchoient l'origine du monde, la cause du mal, la nature & la destination de l'homme, & qui avoient adopté les différens systêmes que l'esprit humain avoit formés sur ces objets.

La Religion Chrétienne expliquoit tout ce que l'esprit humain avoit cherché sans succès : ses dogmes étoient annoncés par des hommes d'une conduite irréprochable, & confirmés par les miracles les plus éclatans : l'esprit humain trouva donc dans la Religion Chrétienne la lumiere qu'il avoit inutilement cher-

chée dans les systêmes des Philosophes ; il la saisit avidement, & beaucoup de Philosophes Orientaux devinrent des Chrétiens zélés.

La découverte d'une vérité fondamentale fait sur l'esprit une impression forte, elle suspend en quelque sorte l'activité de l'esprit, toutes les difficultés qui arrêtoient, disparoissent.

Lorsque cette premiere impression est affoiblie, la curiosité renaît, l'on veut se servir des principes qu'on a découverts, pour résoudre toutes les difficultés qui avoient embarrassé ; & si le principe que l'on a adopté ne les éclaircit point, il se fait un retour de l'esprit vers ses anciens principes qu'il allie avec ses nouvelles opinions.

Ainsi les Philosophes Orientaux qui adopterent le Christianisme, & qui n'y trouverent point l'éclaircissement d'une infinité de questions que la curiosité humaine forme sur l'origine du mal, sur la production du monde &c. se replierent, pour ainsi dire, vers leurs anciens principes qui devinrent comme un supplément aux dogmes du Christianisme, & qui s'allierent avec eux en mille manieres différentes. C'est ainsi que le systême des émanations des Chaldéens, la croyance des Génies, la doctrine des deux Principes, s'unirent en partie aux dogmes du Christianisme, & servirent à expliquer l'histoire de la création, l'origine du mal, l'histoire des Juifs, l'origine du Christianisme, la rédemption des hommes par Jesus-Christ, & formerent les systêmes théologiques de Saturnin, de Basilide, de Carpocrate, d'Euphrate, de Valentin, de Cerdon, de Marcion, d'Hermogene, d'Hermias, de Bardesanes, d'Apelle, de Tatien, de Severe, d'Heracleon, des Sethiens, des Caïnites, des Ophites. Presque tous admettoient une Intelligence suprême & des Génies dont ils augmentoient ou diminuoient le nombre, & qu'ils faisoient agir au gré de leur imagination. On vit donc les dogmes de la philosophie Orientale, Pythagoricienne, Platonicienne, Stoïcienne, les principes de la Cabale, les pratiques de la Magie, employés, non-seulement pour expliquer les miracles & les dogmes du Christianisme, mais encore pour se rendre les

Génies propices, & pour s'élever à la perfection. Ici, ce sont des talismans par le moyen desquels on croit attirer la grace & la faire descendre du ciel; là, ce sont des nombres qu'on porte : les uns pour se détacher de la terre & s'élever au ciel, s'interdisent tous les plaisirs; les autres les regardent comme une contribution qu'il faut payer aux Anges créateurs, ou comme des choses indifférentes, qui ne peuvent dégrader l'ame, & ne s'en refusent aucun : ceux-ci marchent nuds comme Adam & Eve dans l'état d'innocence; ceux-là condamnent comme un crime l'usage des alimens propres à exciter les passions.

Tous prétendoient pratiquer ce que Jesus-Christ étoit venu enseigner aux hommes pour les conduire au ciel; tous reconnoissoient qu'il étoit le fils de Dieu, d'autres un Ange, quelques-uns le croient un homme sur lequel l'Être suprême avoit répandu plus abondament ses dons, que sur aucun autre, & qu'il avoit élevé au dessus de la condition humaine : tous, sans exception reconnoissoient donc la vérité des miracles de Jesus-Christ, & tous avoient fait quelque changement dans leurs systêmes pour les expliquer. Ces miracles étoient donc bien incontestables, puisque l'amour du systême n'osa les contester. Voilà le plus incorruptible, le plus éclairé, & le plus irréprochable témoin qui puisse déposer en faveur d'un fait, l'amour propre d'une multitude de Philosophes systématiques, avides de gloire & de célébrité, que ce fait oblige à changer leurs systêmes, comme on peut le voir en consultant leurs articles.

Tous ces Chefs de Sectes s'efforçoient de faire prévaloir leurs opinions sur toutes les autres, envoyoient par tout des Prédicans, qui par l'austérité de leur vie, ou par leur morale licentieuse, & par quelques prestiges, séduisoient les peuples & leur communiquoient leur fanatisme : quelques-uns de ces Chefs formerent des sociétés assez étendues : telle fut la Secte des Basilidiens, des Valentiniens, des Marcionites, qui se soutenoient principalement par leur morale qui tendoit à dompter les passions, & à affranchir l'homme de l'empire des sens : car c'étoit vers cet objet que

tendoit le mouvement général des eſprits dans ce ſiecle, comme nous l'avons vu.

Cette diſpoſition, ou cette tendance générale des eſprits vers la perfection & vers la gloire qui naît de l'auſtérité & du rigoriſme de la morale, produiſit chez les vrais Chrétiens, des hommes qui portoient l'eſprit de mortification & de zele pour le Chriſtianiſme au delà des obligations que la Religion & l'Egliſe impoſoit aux fideles.

Ces hommes zelés ne formoient point une ſociété ſéparée, mais ils étoient diſtingués, ils crurent bientôt qu'ils étoient plus parfaits que les autres Chrétiens, & que leur morale étoit plus parfaite que la morale des Chrétiens. Un ambitieux s'éleva parmi eux, prétendit que leur doctrine étoit plus parfaite que celle de Jeſus-Chriſt, s'annonça comme le Réformateur de la Religion que Jeſus-Chriſt avoit enſeignée; il prétendit que dans l'Evangile, Jeſus Chriſt promettoit d'envoyer le S. Eſprit pour enſeigner une religion plus parfaite que la ſienne; il annonça qu'il étoit le S. Eſprit, ou le Prophete par la bouche duquel le S. Eſprit faiſoit connoître aux hommes cette religion plus parfaite; il eut des extaſes, ſe fit des diſciples qui ſe prétendirent inſpirés, & formerent une Secte très étendue qui ſe diviſa bientôt en différentes branches qui ne différoient que par quelques pratiques ridicules.

Un des dogmes de cette Secte étoit qu'on ne pouvoit éviter le martyre; ainſi, beaucoup de Montaniſtes ſouffrirent la mort dans la perſécution, & cependant la Secte ſe perpétua juſqu'au cinquieme ſiecle.

Montan & ſes Sectateurs furent condamnés dans un Concile & retranchés de l'Egliſe.

L'Egliſe, incorruptible dans ſa morale comme dans ſes dogmes, étoit donc également éloignée des extrémités & des excès; ainſi l'établiſſement de la Religion Chrétienne n'eſt point l'ouvrage de l'enthouſiaſme.

La plupart des héréſies des deux premiers ſiecles étoient un alliage de philoſophie avec les dògmes du Chriſtianiſme: les Chrétiens Philoſophes les avoient combattus par les principes de la raiſon & de la phi-

losophie. La beauté de leurs écrits, leurs succès, leur réputation tournerent naturellement l'esprit des Chrétiens vers la philosophie : on traita la religion avec méthode : on la défendit par des preuves tirées de la raison & des principes des Philosophes les plus distingués. Il y eut donc des Chrétiens qui, pour rendre les mysteres croyables, voulurent les rendre conformes aux idées que la raison nous fournit, les rapprocherent de leurs idées, & les altérerent : tels furent Artemon, Théodote, qui combattirent la divinité de Jesus-Christ; les Melchisédéciens qui soutinrent qu'il étoit inférieur à Melchisedec.

Artemon, Théodote, les Melchisédéciens, furent condamnés par l'Eglise & retranchés de la communion des fideles; on les combattit par l'Ecriture, par les hymnes, par les cantiques que les Chrétiens avoient composés au commencement de l'Eglise, par les écrits des Auteurs Ecclésiastiques, qui avoient précédé tous ces Sectaires : ainsi le dogme de la divinité de Jesus-Christ, étoit un dogme fondamental enseigné dans l'Eglise bien distinctement, puisqu'il entroit dans les cantiques composés presqu'à la naissance du Christianisme.

L'Eglise enseignoit donc contre Marcion, Cerdon, Saturnin, &c. qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, principe de tout ce qui est; & contre Cerinthe, Artemon, Théodote, que Jesus-Christ étoit vrai Dieu.

Praxée, contemporain de Théodote, réunit ces idées, & conclud que Jesus-Christ n'étoit point distingué du Pere, puisqu'alors il faudroit reconnoître deux principes avec Cerdon, &c. ou accorder à Théodote que Jesus-Christ n'étoit point Dieu. Praxée fut condamné comme Théodote, & ne fit point de Secte.

L'Eglise Chrétienne croyoit donc alors distinctement : 1°. la consubstantialité du Verbe, puisqu'elle croyoit qu'il n'y avoit qu'une substance éternelle, nécessaire, infinie, & que Jesus-Christ étoit vrai Dieu. Il est clair d'ailleurs que Praxée n'auroit jamais pensé à confondre le Pere avec le Fils, & à n'en faire qu'une seule personne qui agissoit différemment, si l'on avoit cru que le Fils étoit une substance distinguée de la substance du Pere.

2°. L'Eglise croyoit la Trinité aussi distinctement que la divinité de Jesus-Christ, & la regardoit comme un dogme fondamental.

Par ce rapprochement seul tous les sentimens des Sociniens, le systême de Clarke, de Wisthon, &c. sur la Trinité & sur la consubstantialité du Verbe, tombent en poussiere & s'anéantissent.

CHAPITRE VII.

Des effets des Sectes qui s'éleverent pendant le premier siecle, & du progrès de la Philosophie chez les Chrétiens dans le second siecle.

Les dernieres erreurs que nous avons exposées, souleverent beaucoup de Chrétiens contre la Philosophie, dont on croyoit qu'elles étoient l'ouvrage. Les uns prétendoient qu'elle étoit pernicieuse, & que le diable l'avoit imaginée pour détruire la Religion; d'autres croyoient que les Anges chassés du Ciel avoient apporté la Philosophie aux hommes : beaucoup reconnoissoient que la Philosophie avoit produit quelques connoissances utiles, & ne la regardoient point comme l'invention du diable; mais l'attribuoient à des Puissances, qui, sans être méchantes, étoient d'un ordre inférieur, qui ne pouvoient élever l'esprit aux vérités de la Religion qui sont d'un ordre surnaturel : enfin plusieurs, forcés de reconnoître dans les Philosophes des choses sublimes, prétendoient que les Anges chassés du Ciel avoient apporté la Philosophie aux hommes; que la Philosophie étoit par conséquent une espece de vol dont un Chrétien ne devoit & ne pouvoit en conscience faire usage, & que quand ce ne seroit pas un vol, il seroit indigne d'un Chrétien d'user d'un présent fait par des Anges réprouvés (1).

Les Chrétiens philosophes croyoient, au contraire,

(1) Eufeb. Hist. Eccles. l. 5. c. 28. Clem. Alex. Strom. l. 1.

que la Philoſophie n'étant que la recherche de la vérité, elle étoit utile à tous les hommes ; à ceux qui n'étoient pas Chrétiens, pour les conduire à la vérité, aux Chrétiens pour défendre la religion contre les Sophiſtes, parcequ'elle exerce l'eſprit & le rend propre à la contemplation (1).

Ceux qui prétendent que la Philoſophie eſt inutile, & que la foi ſuffit, diſoient les Chrétiens philoſophes, ſont ſemblables à un Jardinier qui, ſans cultiver les arbres, prétendroit avoir d'auſſi bons fruits qu'un cultivateur habile, aſſidu, laborieux & intelligent (2).

La Philoſophie n'eſt donc ni l'ouvrage du diable, ni un préſent fourni par les Puiſſances inférieures ; & quand elle ſeroit un vol apporté ſur la terre par les Anges rebelles, pourquoi ne pas tirer le bien du mal ? L'homme n'a aucune part au vol, il en profite : N'entre-t-il pas dans la providence générale de tirer le bien du mal ? La Philoſophie apportée par les démons ſeroit comme le feu volé par Prométhée. C'eſt elle qui a tiré les Grecs de la barbarie ; elle a été chez les Infideles, ce que la Loi étoit chez les Hébreux, & ce que l'Evangile eſt chez les Chrétiens (3).

Si la Philoſophie étoit un préſent du démon, auroit-elle porté les hommes à la vertu ? Et les hommes les plus vertueux chez les Payens, auroient-ils été élevés dans les écoles des Philoſophes (4).

S. Juſtin n'avoit pas moins loué la Philoſophie, & la Religion avoit eu pour défenſeurs des Philoſophes diſtingués. S. Juſtin, Athenagore, Miltiade, S. Quadrat, S. Ariſtide, S. Irenée, S. Pantene. Ces hommes, auſſi recommandables par leurs vertus que par leurs connoiſſances, & qui avoient défendu la Religion chrétienne avec tant de gloire & de ſuccès, recommandoient à ceux qu'ils inſtruiſoient de joindre l'étude de la Philoſophie à celle de la Religion. L'exemple & l'autorité de ces illuſtres Chrétiens l'emporta ſur les décla-

(1) Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 285.

(2) Ibid. p. 291.

(3) Ibid. p. 313.

(4) Ibid. l. 6. p. 693.

mations des ennemis de la Philosophie, & les Chrétiens s'y appliquerent beaucoup sur la fin du second siecle.

Cette Philosophie au reste, n'étoit point le systême de Platon, d'Aristote, de Zenon, de Pythagore, mais le choix que le Chrétien faisoit des vérités que ces différens Philosophes avoient découvertes, & dont les Chrétiens se servoient, ou pour faire tomber les répugnances des Gentils, ou pour expliquer les mysteres & rendre les dogmes de la Religion intelligibles, comme on le voit par S. Clement, & par les ouvrages des Auteurs que nous avons cités.

Ce projet de convertir les Gentils par la conformité des dogmes des Philosophes avec les dogmes du Christianisme ne fut pas toujours renfermé dans de justes bornes. Comme on savoit que les Romains & les Grecs avoient un grand respect pour les prédictions des Sybilles, on fabriqua huit livres des Sybilles, qui annonçoient l'avénement de Jesus-Christ.

Les Chrétiens suivoient en cela l'exemple des Philosophes Egyptiens, des Platoniciens & des Pythagoriciens, qui, pour donner du poids à leurs sentimens, fabriquerent des ouvrages qu'ils attribuoient à des Auteurs respectés, comme nous l'avons déja remarqué. On croyoit qu'il falloit regarder les hommes qui étoient dans l'erreur, comme des malades qu'il est louable de guérir en les trompant (1).

TROISIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique du Monde pendant le troisieme siecle.

Les guerres de Severe contre les Empereurs Julien, Niger, Albin; la vengeance cruelle qu'il exerça contre

(1) Fabr. Bibl. Græc. T. 1. Blondel. des Sybilles. Origen. contre Celf. l. 5. p. 272. Lact. instit. divin. l. 11. c. 15. Const. orat ad Sanctos. Cudwort. syftem. intel. t. 1.

tous leurs amis & leurs partisans ; son avarice , sa cruauté , désolerent l'Empire, & firent passer chez les Peuples barbares un nombre infini de citoyens & de soldats Romains. Cependant comme il étoit excellent homme de guerre, & qu'il avoit du génie, l'Empire fut encore puissant sous son regne, & fit trembler tous les peuples voisins.

L'Empire s'affoiblissoit donc en effet, tandis que les forces des peuples voisins augmentoient , par les Romains qui s'expatrioient & qui portoient chez eux les arts, & surtout celui de la guerre, avec la haine contre l'Empire & la connoissance de sa foiblesse.

Le regne de Severe avoit donc porté chez les peuples voisins de l'Empire , des semences de guerre, & formé dans l'intérieur de l'Empire des principes de division & de révolte.

Caracalla qui lui succéda n'eut aucune des qualités de son pere , & fut plus vicieux , plus cruel & plus avide. Tous les principes de révolte que l'habileté de Severe avoit étouffés dans l'intérieur, se développerent, toute la haine des Peuples qu'il avoit contenus, se déchaîna ; il fit la guerre avec une perfidie qui souleva la plûpart des Nations étrangeres ; tandis que le luxe, l'amour des richesses, l'ambition & la volupté portés à l'excès, même avant lui, prenoient de jour en jour de nouveaux accroissemens.

Ainsi toutes les passions qui produisent les révolutions, & qui bouleversent les Etats, fermentoient dans toutes les parties de l'Empire, & la plus legere circonstance pouvoit y allumer le feu de la sédition, de la révolte & de la guerre.

Ces circonstances ne pouvoient manquer dans un Etat où toutes les passions étoient en effort, & où tous les intérêts se heurtoient. On vit plus de vingt Empereurs dans ce siecle, & presque tous furent élevés sur le trône par la sédition, ou par le meurtre de leurs Prédécesseurs.

A peine un Empereur étoit massacré, que son meurtrier montoit sur le trône, & que quatre ou cinq Conquérans , chacun à la tête d'une armée, lui disputoient l'Empire. Souvent tandis que tout étoit tranquille, le

feu de la sédition s'allumoit tout-à-coup dans quatre ou cinq Provinces : c'est ainsi que dans un orage le souffle des vents en réunissant les sels & les soufres de l'atmosphere, forme une multitude de tonnerres, & allume la foudre en une infinité de lieux.

Dans cette confusion d'un Etat, le politique ne peut ni prévoir, ni prévenir la sédition, comme le physicien ne peut déterminer où la foudre s'allumera, & les effets qu'elle produira. Trois des plus grands Empereurs que Rome ait eus, Alexandre, Aurelien, Probus, furent tous trois massacrés comme Heliogabale & Caracalla. Un Empereur périssoit également ou en traitant les Romains en pere, ou en faisant regner la justice & l'ordre, ou en lâchant la bride au vice & au désordre.

Pendant que l'Empire étoit en proie aux ennemis qu'il nourrissoit dans son sein, & qu'il déchiroit pour ainsi dire ses entrailles de ses propres mains, il fut attaqué, sans interruption, par les Scythes, par les Parthes, par les Perses, par les Goths, par les Herules, par les Allemands, par cette multitude de petits Peuples, connus sous le nom de Francs. Tous ces Peuples pénétrerent de toutes parts dans l'Empire. On acheta la paix de ces Peuples, auxquels on l'avoit accordée autrefois ; mais elle n'étoit pas durable. Le riche butin qu'ils faisoient dans leurs incursions, l'argent & les pensions qu'on leur donna, allumerent entre ces Peuples & les Romains une guerre qui n'a fini qu'avec l'Empire Romain.

Ainsi chez les Nations sauvages, comme chez les Peuples policés, il n'y avoit plus ni humanité, ni amour de la patrie, ni vertu civile : les passions que la folie envoie, dit Ciceron, comme autant de furies sur la terre pour le malheur des hommes ; les passions, dis-je, avoient anéanti les talens, corrompu les cœurs, éteint la lumiere, rompu tous les liens qui unissent les hommes : aucune Puissance politique n'étoit capable de rappeller les hommes à la justice, à la bienfaisance, à l'amour de l'ordre (1).

(1) Voyez Hist. Aug. Scrip. Paris. 1620. Dion. Cass. Hist. ejusdem & aliorum Hist. excerpta per Valesinum.

CHAPITRE II.

Etat de la Religion, systêmes religieux des Philosophes.

LE Polythéisme étoit toujours la Religion nationale. La superstition, la flatterie, l'intérêt adoroient toutes les Divinités imaginables, & mettoient au nombre des Dieux les Empereurs les plus odieux. Le Sénat décerna les honneurs divins & donna le titre de Dieu à Caracalla, le meurtrier de son Pere & de son Frere, le bourreau du Peuple & du Sénat, l'horreur du genre humain: la plûpart des Empereurs obtinrent les mêmes honneurs. On offroit des sacrifices à tous les Dieux dans les calamités; cependant les desordres & les malheurs étoient extrêmes, comme nous l'avons vu. Les défenseurs du Polythéisme, les persécuteurs des Chrétiens, étoient les hommes les plus méchans.

Les Chrétiens combattoient le Polythéisme par tous ces motifs; ils en avoient mis l'absurdité dans le plus haut dégré d'évidence: ils avoient combattu tous les Philosophes; ils avoient attaqué leurs principes, & leur avoient surtout opposé les contrariétés de leurs systêmes.

Les Payens & les Philosophes se réunirent donc contre les Chrétiens; & placés, pour ainsi dire, entre la force des difficultés des Chrétiens, & les raisons qui les attachoient à leurs opinions & à la défense de la Religion nationale, ils tâcherent de pallier l'absurdité du Polythéisme, & de faire disparoître l'opposition qui étoit entre les systêmes philosophiques. Enfin Ammonius forma le projet de concilier toutes les Religions & toutes les écoles des Philosophes.

Il supposa que tous les hommes cherchoient la vérité, & regarda les sages, & tous les hommes vertueux & bien faisans, comme une famille. La philosophie que ces sages avoient enseignée, n'étoit point contradic-

toire ; les différentes manieres d'envisager la nature avoient divisé leurs Disciples, & obscurci leurs principes communs, comme la superstition avoit défiguré leur Religion. La vraie philosophie consistoit à dégager la vérité, des opinions particulieres, & à purger la Religion de ce que la superstition y avoit ajouté. Jesus-Christ, selon Ammonius, ne s'étoit pas proposé autre chose.

Ammonius prenoit donc dans la doctrine de Jesus-Christ, tout ce qui s'accordoit avec la doctrine des Philosophes Egyptiens & de Platon ; il rejettoit comme des altérations faites par ses Disciples, tout ce qui étoit contraire au systême qu'il s'étoit fait.

Il reconnoissoit un Etre nécessaire & infini ; c'étoit Dieu. Tous les Etres étoient sortis de sa substance ; & parmi ses différentes productions, il supposoit une infinité de génies & de démons de toute espece, auxquels il attribuoit tous les goûts propres à expliquer tout ce que les différentes Religions racontoient de prodiges & de merveilles.

L'ame humaine étoit, aussi-bien que ces démons, une portion de l'Etre suprême ; & il supposoit, comme les Pythagoriciens, deux parties dans l'ame ; une purement intelligente, & l'autre sensible. Toute la philosophie, selon Ammonius, devoit tendre à élever l'ame au-dessus des impressions qui l'attachent au corps, & à donner l'essor à la partie sensible, pour la mettre en commerce avec les démons, qui avoient un petit corps très subtil, très délié, & qui pouvoit être apperçu par la partie sensible de l'ame purifiée & perfectionnée (1).

Une partie des Philosophes cherchoit donc dans les alimens, dans les plantes, dans les minéraux &c. les moyens de donner à l'ame sensible, un dégré de subtilité qui la rendît capable de voir les démons ; tandis que l'autre occupée de la grandeur de son origine & de

(1) Fabr. Bibl. Græc. l. 4. p. 294. Mosheim, de rebus Christ. ante Const. Mag. sæc. 2. c. 26. Euseb. Hist. Eccles. l. 6. c. 19. Bruker, Hist. Phil. t. 2. §. 27. & s.

de sa destinarion, dédaignoit le commerce des démons, pour s'élever par la contemplation jusqu'à l'Etre suprême, & pour s'unir intimement à lui (1).

Le Christianisme força donc les Philosophes les plus célebres à changer la Religion populaire, & à reconnoître la vérité des miracles de Jesus-Christ ; mais ils nioient qu'il fût un Dieu, & le reconnurent seulement comme un homme extraordinaire, que sa science dans la théurgie avoit rendu capable d'opérer des prodiges (2).

Pour autoriser ce sentiment, ils supposerent que Pythagore, Empedocles, Architas, Apollonius de Thyanes, avoient opéré des prodiges, prédit l'avenir, & enseigné une morale aussi pure que celle de Jesus-Christ ; ils se permirent d'imaginer & d'attribuer à ces Philosophes tout ce qui pouvoit les égaler à Jesus-Christ : c'est ce qui a produit la Vie de Pythagore & d'Apollonius de Thyanes, par Porphyre & par Philostrate, qui sont évidemment faites pour opposer aux Chrétiens, des adorateurs de démons qui avoient eu des communications avec les Puissances célestes, & qui étoient des hommes vertueux.

Ils reconnoissoient au reste, que le culte que ces hommes célebres avoient rendu aux génies, étoit bien différent du polythéisme grossier du peuple, qui avoit pris à la lettre les allégories sous lesquelles les Philosophes avoient représenté l'opération des génies, pour les rendre intelligibles. Tout ce qu'il y avoit d'absurde dans le Polythéisme, dégagé de ces absurdités, devint une Religion philosophique, qui rendoit un culte à des genies auxquels le gouvernement du monde étoit confié, & qui croyoient que leur ame étoit une portion de la substance divine à laquelle ils devoient se réunir, lorsqu'ils se seroient élevés au-dessus des passions & des impressions des sens (3).

---

(1) Aug. de civit. l. 10. c. 9. Jambl. de myst.

(2) Aug. l. de consensu Evang. t. 3. part. 2. c. 6. §. 11. p. 5. de civit. Dei. l. 19. c. 23. Lact. instit. div. l. 4. c. 13.

(3) Porph. de antr. nymph.

Telle fut la philoſophie & la religion des Philoſophes du troiſieme ſiecle ; car la Secte Eclectique avoit abſorbé preſque toutes les Sectes, excepté celle d'Epicure, mais qui étoit peu nombreuſe.

Longin, Herennius, Origene, Plotin, Porphyre, Amelius, Hyerocles, Jamblique, ſoutinrent avec éclat l'école d'Ammonius ; le nombre de leurs Sectateurs étoit conſidérable, & renfermoit beaucoup de Senateurs & de perſonnes puiſſantes (1).

Des Juifs pendant le troiſieme ſiecle

Les Juifs étoient diſperſés par toute la terre ; ainſi les Chrétiens trouverent par-tout des contradicteurs & des ennemis capables de les confondre s'ils en avoient impoſé.

Les regnes de Severe & de Caracalla furent favorables aux Juifs & ils obtinrent pluſieurs privileges. Heliogabale, Alexandre, pluſieurs autres Empereurs les tolererent ; ils ſe multiplierent ; & la tranquillité dont ils jouirent ſous pluſieurs Empereurs, tels qu'Heliogabale, Alexandre &c, leur permit d'établir des écoles & de cultiver les ſciences : leur école de Tiburias devint fameuſe ; ils eurent des Docteurs célebres à Babylone, & cultiverent les ſciences ; ils eurent des Controverſiſtes fameux (2).

CHAPITRE III.

Du Chriſtianiſme.

SEVERE, qui paroît avoir enviſagé en politique les Religions qui partageoient l'Empire, toléra d'abord les Chrétiens comme les Juifs ; mais il craignit que les Chrétiens, en devenant plus nombreux, ne ſortiſſent de la ſoumiſſion où ils avoient été juſqu'alors ; il crut qu'il falloit les tenir dans un état de foibleſſe, & il défendit aux ſujets de l'Empire d'embraſſer le Chriſtianiſme. Peut-être croyoit-il que la Religion Payenne dépen-

(1) Voyez la vie de Plotin, ou de Porphyre, Fabricius, biblioт. Grec. t. 4.

(2) Baſnag. hiſt. des Juifs, l. 6. c. 12. 13.

dant plus du Souverain, que la Juive & la Chrétienne, il falloit que la premiere fût la Religion nationale.

Caracalla, Heliogabale ne s'opposerent point au progrès du Christianisme, & Alexandre Severe, le meilleur des Princes, les favorisa, les admit dans son palais, eut recours à leurs conseils (1).

Maximin les persécuta; mais Gordien & Philippe les favoriserent. Dece, qui craignoit qu'ils ne vengeassent la mort de Philippe, les persécuta vivement, & cessa la persécution. Gallus, successeur de Dece, rendit la paix à l'Eglise, puis la persécuta. Valérien les traita de même (2).

Gallien rendit la paix à l'Eglise, il permit par un Edit le libre exercice de la Religion chrétienne, fit rendre aux Chrétiens leurs Eglises & leurs Cimetieres (3).

Après quinze ans de regne, cet Empereur fut massacré; & Claude II, qui lui succeda, persécuta les Chrétiens, mais son regne fut court, & Aurelien leur fut favorable. Après la mort de cet Empereur, ils professerent leur Religion en paix presque jusqu'à la fin du siecle.

Le nombre des Chrétiens s'étoit prodigieusement accru, surtout sous les Empereurs qui leur avoient permis le libre exercice de leur Religion : ils la pratiquoient au milieu du palais ; ils y occupoient des charges ; ils avoient gagné l'affection & la confiance des Empereurs ; ils jouissoient d'un grand crédit. Dans l'Empire, où tout étoit esclave de la richesse & de la faveur, on eut des ménagemens pour une Religion qui avoit des Sectateurs dans le palais & parmi les favoris des Empereurs. Les Evêques, respectés dans les Provinces, éleverent des Eglises, & le nombre des Chrétiens fut prodigieux (4).

Le Christianisme ne fut pas renfermé dans l'Empire Romain, des Chrétiens zélés le porterent chez les Nations barbares avec lesquelles l'étendue de l'Empire Romain avoit ouvert un moyen de commerce ; quelque-

(1) Oros. hist. l. 7. c. 19. Eus. hist. Ecc. l. 6. c. 29. Doduel. dissert. Cypr.

(2) Cypr. ep. 52. ad Anton. 2. ep. 36. 37. 40. Eus. hist. lib. 6. l. 7. c. 10.

(3) Ib. c. 13.

(4) Euseb. hist. l. 3. c. 1.

fois les armées ennemies emmenerent des esclaves, parmi lesquels il se trouva des Chrétiens qui porterent chez ces Peuples l'exemple des vertus les plus sublimes & la lumiere de l'Evangile (1).

CHAPITRE IV.

Des contestations & des erreurs qui s'éleverent chez les Chrétiens.

NOUS avons vu comment sur la fin du dernier siecle, on avoit joint l'étude de la Philosophie, à celle de la Religion : nous avons vu que cette Philosophie n'étoit ni le Platonisme, ni le Stoïcisme, mais le choix de tout ce que la raison trouvoit de vrai dans tous ces systêmes : d'après ces idées, chacun se crut en droit d'adopter dans les Philosophes anciens, tout ce qui lui parut propre à défendre la Religion, & à rendre ses mysteres intelligibles; car l'obscurité des mysteres étoit une des grandes difficultés des Philosophes & des Payens.

Les mysteres ne sont point contraires à la raison; mais ils sont au-dessus : la raison ne fournit donc aucune idée qui puisse nous les rendre intelligibles; & ne pouvant nous élever par la chaine de nos idées, jusqu'à ces vérités sublimes, on s'efforça, pour les rendre intelligibles, de les rapprocher des idées que la raison nous fournit, & plusieurs les altérerent. Tels furent Berylle, Noet, Sabellius, Paul de Samosate, Hiérax, qui pour faire comprendre les mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, donnerent des explications qui les anéantissoient.

D'autres, comme les Arabiens, pour expliquer la résurrection, supposerent que l'ame n'étoit qu'une affection des corps.

Toutes ces erreurs furent condamnées par l'Eglise, & tous leurs Sectateurs furent chassés de son sein : ainsi la Trinité & la Divinité de Jesus-Christ, la spiritualité & l'immortalité de l'ame, étoient clairement & distinctement enseignées dans l'Eglise ; car c'est par ces actes

(1) Sozom. l. 2. c. 6.

de ſéparation qu'il faut juger de la doctrine de l'Egliſe.

Tandis que quelques Chrétiens Philoſophes s'égaroient en s'efforçant de rendre les myſteres intelligibles ; d'autres, plus heureux, attaquoient tous ces Gnoſtiques qui s'étoient élevés dans les ſiecles précédens, & les convertiſſoient.

L'Egliſe n'avoit point fait de loi ſur la maniere dont on devoit recevoir les hérétiques convertis, & les Egliſes d'Orient & d'Afrique mettoient les hérétiques convertis au nombre des Catéchumenes, & les rebaptiſoient ; en Occident on ne rebaptiſoit point les hérétiques, & l'on ſe contentoit de leur impoſer les mains : cette diverſité de pratique forma une conteſtation, & preſque un ſchiſme.

Non-ſeulement les hérétiques ſe convertiſſoient, mais ceux qui, dans les tems de perſécution, avoient trahi la religion, demandoient à rentrer dans l'Egliſe : les uns vouloient qu'on les reçût ſans pénitence, & les autres vouloient les y ſoumettre ; quelques-uns vouloient leur refuſer pour toujours l'entrée de l'Egliſe ; & ces différentes opinions formerent des partis, des factions, des ſectes : tels furent les Novatiens.

QUATRIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique de l'Empire.

SEMBLABLE aux contrées bordées par une mer orageuſe, & défendues par des digues, que les vents & les flots attaquent ſans ceſſe, & briſent par-tout où ils ne trouvent pas une réſiſtance ſupérieure à leurs efforts, l'Empire Romain étoit environné par un nombre infini de nations policées ou ſauvages, mais toutes guerrieres, qui faiſoient ſans ceſſe effort pour pé-

nétrer dans ses Provinces ; semblable aux terreins remplis de soufre & de bitume qui s'enflamment à tout moment, & qui se détruisent eux-mêmes, il renfermoit dans son sein des principes de corruption & de désordres, qui l'affoiblissoient insensiblement.

L'habitude du luxe & de la débauche avoit rendu les richesses aussi nécessaires que les aliments qui font subsister, & la volonté arbitraire des Empereurs les distribuoit à des favoris indignes qui servoient leurs passions, ou aux soldats dont l'affection leur étoit devenue nécessaire, depuis que les loix étoient sans force, & les peuples sans vertu.

Cette Milice effrenée, par le moyen de laquelle les Empereurs avoient détruit les loix, donnoit l'Empire & l'ôtoit à son gré.

Presque toutes les nations subjuguées, les Perses, les Scythes, les Goths, les Francs, les Allemands, &c. attirées par l'espérance du butin, se débordoient dans les Provinces : ainsi l'Empire Romain ne pouvoit résister à ses ennemis, que par la puissance militaire, qui cependant pouvoit à tout moment anéantir les Empereurs & l'Empire. Il falloit donc conserver & contenir la force militaire.

Dioclétien connut la situation des Empereurs & de l'Empire : il crut prévenir les malheurs dont ils étoient menacés, en partageant le poids de l'Empire avec Maximin, excellent homme de guerre, & en créant deux Césars, Galere & Constance Chlore. Il crut par ce moyen prévenir, & les factions des armées trop foibles chacunes pour espérer de donner l'Empire à leur Général, & les effets de l'ambition des Généraux & des Empereurs, dont aucun n'oseroit entreprendre de dominer sur les autres.

Dioclétien ne fit que forcer l'ambition à prendre des voies détournées & secretes ; l'Empire Romain eut quatre maîtres qui aspiroient tous à la puissance souveraine, qui se haïssoient, qui formerent des ligues, & se firent la guerre jusqu'à Constantin qui réunit tout l'Empire, & qui le partagea entre ses enfans ; qui bientôt mécontens du partage, se firent la guerre, furent attaqués par des usurpateurs, & périrent dans ces guer-

res, exceptéConstance qui réunit encore tout l'Empire.

L'Empire fut ainsi réuni & partagé pendant tout ce siecle, sous Valentinien, sous Gratien, sous Théodose, sous Arcade & Honoré.

Les peuples barbares attaquerent l'Empire presque continuellement : les malheurs que causerent ces guerres, & le nombre d'hommes qu'elles firent périr, sont incroyables.

L'Empire subsistoit cependant : 1°. parceque Constantin avoit étouffé les causes intérieures des révolutions, en anéantissant l'autorité des Préfets du Prétoire : 2°. parceque les troupes de l'Empire avoient une grande supériorité sur les peuples barbares : 3°. parceque les peuples barbares n'étoient attirés que par le butin, & ne cherchoient point à faire des conquêtes (1).

CHAPITRE II.

Etat de la Religion.

DIOCLETIEN avec beaucoup d'esprit étoit très attaché aux superstitions payennes, mais il ne haïssoit pas les Chrétiens ; le Palais en étoit rempli, & il y en avoit parmi ses Gardes & parmi ses Officiers (2).

Maximin & Valere, rivaux de Constance haïssoient les Chrétiens, & les persécutoient dans l'Orient, tandis que Constance les protégeoit dans l'Occident : ainsi l'intérêt des religions qui partageoient l'Empire s'unit avec les vûes politiques des Empereurs ; Constantin, fils de Constance, les protégea ; Licinius, son rival & son ennemi les persécuta.

Le nombre des Chrétiens s'étoit prodigieusement multiplié dans l'Occident ; & il étoit considérable dans l'Orient. Constantin vint au secours des Chrétiens, & déclara la guerre à Licinius, bien résolu de ne mettre

(1) Tilm. hist. des Emp. t. 4. Consid. sur les causes de la grand. des Rom. par M. de Montesquieu, & observ. sur les Rom. par M. l'Abbé de Mably.

(2) Euseb. Hist. Eccles. l. 8. c. 1.

bas les armes qu'après avoir ôté à Licinius un pouvoir dont il abusoit si indignement contre les Chrétiens, & même contre tous les sujets de l'Empire. On vit donc l'Empire partagé & armé pour combattre & pour attaquer le Christianisme trois siecles après sa naissance (1).

Licinius avoit fait venir une foule d'Augures, de Sacrificateurs, de Devins, de Prêtres Egyptiens qui conjuroient les Dieux, leur offroient des victimes & des sacrifices de toute espece, & promettoient la victoire à Licinius.

Constantin, environné de Prêtres Chrétiens, & précédé de la Croix, imploroit le secours du Dieu suprême, & n'attendoit la victoire que de lui. (2).

Ce Prince avec de grands défauts avoit de grandes qualités & des vues profondes : il sentit que les malheurs de l'Empire avoient leur source dans la corruption des mœurs, & que la religion seule pouvoit en corriger les désordres.

Aucune des religions qui partageoient l'Empire, ne lui parut propre à cet objet, comme la Religion Chrétienne.

Le Judaïsme avoit troublé la terre, il contenoit des principes de division & de haine contre tous les hommes, il atendoit un Roi qui devoit détruire tous les Empires ; enfin il étoit odieux & chargé de pratiques qui révoltoient les Romains & les Grecs. Un Empereur Romain devoit donc détruire le Judaïsme au lieu d'en faire la religion dominante.

Le Polythéisme étoit devenu absurde, & par conséquent inutile pour la réformation des mœurs

Le Christianisme avoit une morale pure & sublime : l'Empereur n'avoit point de sujets plus fideles, ni l'Empire de citoyens aussi vertueux, aussi justes, aussi bienfaisants que les Chrétiens ; aucun d'eux n'avoit pris part aux conjurations formées même contre leurs persécuteurs : ainsi en se conduisant par des vues politiques, Constantin devoit former le projet de faire du Christianisme la religion dominante dans l'Empire. A ces motifs purement humains, se joignirent les miracles

(1) Eus. Hist. Ecc. l. 10. c. 2. vit. Const. l. 2. p. 3.
(2) Eus. ibid.

opéra en faveur de Constantin contre Lici-
;onstantin fit rendre aux Chrétiens leurs Egli-
t bâtir de nouvelles, accorda des privileges
es & aux Ecclésiastiques, enrichit les Egli-
néanmoins forcer les Payens à renoncer à leur
1).

n Edit, il s'adresse à Dieu, proteste de son
étendre son culte, mais il déclare qu'il veut
on empire, les impies même jouissent de la
e la tranquillité, persuadé que c'est le plus
n de les ramener dans la bonne voie; il dé-
s inquiéter, il exhorte ses sujets à se sup-
uns les autres, malgré la diversité de leurs
; à se communiquer mutuellement leurs lu-
ans employer la violence, ni la contrainte;
n fait de religion, il est beau de souffrir la
ais non pas de la donner, comme quelques
le prétendent, animés d'un zele inhumain (2).
rda cependant quelque chose au zele de ces
s: car il défendit les sacrifices, ferma les
& les fit abbatre (3).

roit donc dans les Chrétiens un principe de
endoit à employer la puissance séculiere con-
sses religions, qui agissoit sans cesse, qui de-
conséquent obtenir quelque chose des Empe-
tre le Paganisme, & l'anéantir, lorsqu'il y
r le trône un Empereur qui se prêtat au zele
tiens, comme cela arriva sous Théodose &
nfans, qui démolirent tous les Temples, &
nt les sacrifices sous peine de la mort (4).
. 15. tit. 1. leg. 16. l. 13. l. 16. &c. an. 399).

ssance & la gloire de Constantin, la transla-
iége de l'Empire à Constantinople; ses vic-
r ses ennemis, l'établissement éclatant du
isme, les miracles opérés en sa faveur, at-
sur cet Empereur l'attention de toute la
il reçut des Ambassadeurs des Blemages,

:b. vit. Const. l. 4. 5. c. 20. Oros. l. 7. . Theod.

vit. Const. l. 2. c. 60. . Theod. Fabr. lux Ev. t. 2. ch. 13. Tilm. Hist. des Emp. t. 4. vie de Const. notes sur cet Emp.

(4) Cod. Theod. l. 15. tit. 1. leg. 16. l. 13. l. 16. &c. an. 399.

des Indiens, des Ethiopiens, des Perses; les Iberes; les Ethiopiens se convertirent & demanderent des Evêques. La Religion Chrétienne fit des progrès chez les Goths, & fut embrassée par la plupart des peuples barbares, qui depuis long-tems faisoient des courses dans l'Empire Romain, & avoient enlevé des Chrétiens qui les convertirent (1).

La nation Juive ne perdoit rien de son attachement à sa religion; elle bruloit & lapidoit tous ceux qui l'abandonnoient: ennemis du reste du genre humain, & toujours entêtés de l'espérance de conquérir & de subjuguer la terre, les Juifs se soulevoient aussitôt que quelque agitation dans l'Empire sembloit favorable à leurs espérances. Constantin fit des loix severes contre eux, & ses enfans leur firent la guerre: Constance défendit d'embrasser leur religion: ils furent traités moins rigoureusement sous Valentinien: Théodose leur accorda le libre exercice de leur religion, & défendit aux Chrétiens de piller ou d'abbatre les Synagogues. Ils avoient un Juge civil & un Juge Ecclésiastique, des Officiers, des Magistrats de leur religion, dont les jugemens étoient exécutés sur tous les points de leur religion ou de leur discipline; & sur tous les autres objets, ils étoient soumis à toutes les loix de l'Empire (2).

CHAPITRE III.

Etat de l'Esprit humain par rapport aux Lettres, aux Sciences & à la Morale.

DEPUIS Dioclétien, jusqu'au tems où Constantin regna seul, l'Empire Romain fut déchiré par des guerres civiles, & attaqué par les nations qui l'environnoient. Ces nations elles-mêmes étoient perpétuellement en guerre entr'elles (3).

---

(1) Ruf. l. 1. c. 9. 10. Sacr. l. 1. c 19. 20. Sozom. l. 2. c. 6. 7. 8. Fabr, lux oriens, c. 10. & suiv.

(2) Basn. Hist. des Juifs. l. 6. c. 14.

(3) Mamert, paneg. Dioclet. Aurel. Vict. Eutrop.

Au milieu du tumulte & de l'agitation de la guerre & des factions, les Philosophes & les Chrétiens cultivoient presque seuls les sciences & les arts.

Les Philosophes payens avoient presque tous adopté le systême de Platon qu'ils avoient ajusté avec les principes de la philosophie Chaldéenne, sur l'essence de la divinité, sur l'origine du monde, sur la providence, sur la nature de l'ame. Tous admettoient un esprit infini, se suffisant à lui-même, duquel étoit sortie une infinité d'esprits, & l'ame humaine.

Tous ces esprits avoient leurs fonctions & leur destination, selon leur nature & leurs qualités : le monde & les élémens en étoient remplis ; les hommes pouvoient être en commerce avec tous ces ordres d'esprits, les voir, les entretenir, s'élever jusqu'à la connoissance intime de la divinité, percer dans l'avenir par le moyen de différentes pratiques.

On s'étoit efforcé de justifier les sacrifices & toutes les pratiques du paganisme : on avoit imaginé, même dans les plus choquantes, & dans les plus obscènes, des allégories, ou des préceptes de morale ; les sacrifices de Priape & de Vénus étoient, selon Jamblique, ou des hommages rendus aux attributs de l'Etre suprême, ou des conseils destinés à apprendre que souvent, le plus sûr moyen de s'affranchir de la tyrannie des passions, est de les satisfaire : que ce spectacle, loin d'irriter les passions, étoit propre à les réprimer, comme les vices représentés dans une tragédie ou dans une comédie corrigeoient les spectateurs.

Presque toute la philosophie étoit donc devenue théologique ; le livre de Jamblique sur les mysteres est un traité de théologie, dans lequel le Platonisme est visiblement ajusté sur le Christianisme, & dans lequel au milieu de mille absurdités, on voit beaucoup d'esprit & de sagacité, quelquefois une morale sublime (1).

Comme le Christianisme étoit fondé sur les Prophéties, & s'étoit établi par les miracles, les Philosophes Payens crurent pouvoir soutenir le Polythéisme par des prodiges ou par des prédictions favorables au culte

(1) Jambl. de myst. edit. gal. Eunap. de vit. Sophist.

Empereurs, par les louanges qu'on leur donnoit en leur parlant, dans les discours publiques, & surtout dans les panégyriques des Empereurs que les Villes principales faisoient prononcer.

Ainsi l'art de parler, de persuader, d'émouvoir, fut cultivé avec soin dans l'Empire, & les sciences furent négligées, ou cultivées par quelques Philosophes qui n'attirerent ni l'attention du Public, ni les regards de la Cour, que leur sagesse rendoit inutiles aux Partis qui s'étoient élevés, & qui resterent dans l'obscurité.

Les Courtisans d'un Prince absolu s'occupent principalement du soin de plaire, de l'art de flatter; ils sont superficiels & peu éclairés, mais polis & élégans; ils pensent peu & foiblement, mais finement, & s'expriment avec grace: ainsi l'éloquence dégénéra dans ce siecle, & l'art de parler se perfectionna; les Philosophes, les Orateurs, les Littérateurs qui voulurent plaire à la Cour, ou qui aspirerent à la réputation, devinrent ingénieux, élégans & superficiels.

Les Courtisans frivoles & superficiels, plongés dans la molesse, & passionnés pour le faste, flatterent la paresse & les passions des Princes, pour mériter leur confiance & leurs bienfaits: les Empereurs devinrent foibles, voluptueux, vains, & furent dominés par leurs Ministres & par leurs Favoris.

Dans une Cour où regnoit le luxe & la molesse, le mérite & le génie furent craints ou méprisés; l'esprit & les talens agréables obtinrent la protection & les graces; les richesses éleverent aux dignités; l'art de former des partis, d'écarter un concurrent, de déplacer un rival, donna de la considération, du crédit & du pouvoir: tous les esprits & tous les partis tendoient insensiblement vers l'art d'acquérir des richesses, ou de former des intrigues dans l'Etat, dans l'Eglise, à la Cour. La vertu, le mérite, le génie disparurent, les talens dégénererent, & l'on vit sur la fin du quatrieme siecle, les commencemens de la nuit qui couvrit les siecles suivans, & des desordres qui ont anéanti l'Empire Romain.

Les Chrétiens eux-mêmes obéirent insensiblement au torrent qui entraînoit tous les esprits; & dans les différens

différens partis que leurs disputes occasionnerent, on préféra l'activité, l'esprit d'intrigue, à la vertu paisible, au zele éclairé, mais prudent (1).

Des héréſies du quatrieme ſiecle.

Les Evêques jouiſſoient d'une grande conſidération dans toute l'Egliſe, & d'une autorité preſque abſolue ſur les Fideles (2).

Tous les Chrétiens n'étoient pas à l'épreuve de l'ambition & de la cupidité qui régnoient dans l'Empire, & qui avoient infecté tous les Ordres de l'Etat ; il y eut des Chrétiens ambitieux ou avides, qui briguerent avec ardeur les dignités Eccléſiaſtiques, & qui formerent des Schiſmes. Tels furent Donat, Colluthe, Aérius.

Dans les lieux où les ſciences & la philoſophie étoient cultivées, les Chrétiens s'occupoient à expliquer les Myſteres, & ſurtout à les dégager des difficultés de Sabellius, de Praxée, de Noet, qui, dans le ſiecle précédent, avoient prétendu que les trois Perſonnes de la Trinité n'étoient que trois noms donnés à la même ſubſtance, ſelon la maniere dont on la conſidéroit.

L'Egliſe avoit condamné ces erreurs, mais elle n'avoit point expliqué comment les trois Perſonnes de la Trinité exiſtoient dans une ſeule ſubſtance. La curioſité & le deſir de rendre ces dogmes croyables à ceux qui les rejettoient, porta l'eſprit vers la recherche des idées qui pouvoient expliquer le dogme de la Trinité.

Arius entreprit cette explication. Il falloit, en établiſſant contre Sabellius la diſtinction des perſonnes, ne pas admettre pluſieurs ſubſtances incréées, comme Marcion, Cerdon, &c. Arius crut éviter ces deux écueils, & rendre le dogme de la Trinité intelligible, en ſuppoſant que les trois Perſonnes de la Trinité étoient trois ſubſtances ; mais que le Pere ſeul étoit incréé. Arius fit donc de la perſonne du Verbe, une créature,

(1) Voyez les Auteurs cités ſur Conſtantin.

(2) Igna. ep. ad Smyrn. Cypr. ep. ad Papin. Conc. Arel. can. 7. t. 1. Conc. p. 1427.

& après lui Macédonius attaqua la Divinité du Saint-Esprit.

On se souleva contre leurs erreurs : leurs Partisans les rendirent spécieuses : on se partagea, il se forma des partis.

Les contestations & les erreurs sont ordinairement simples à leur naissance. Lorsque les partis se sont formés, chacun fait effort pour défendre le sentiment qu'il adopte, & les esprits envisagent tout sous la face qui le favorise. On trouve donc une infinité de preuves différentes pour le sentiment qu'on a adopté ; chacun fait, de la preuve qu'il a découverte, un principe fondamental, en tire des conséquences, tombe dans de nouvelles erreurs, ou rentre dans celle qu'il avoit voulu éviter : ainsi les Ariens se diviserent en Eusébiens, demi-Ariens, &c ; ainsi Marcel d'Ancyre, Photin, Eunome retomberent dans le Sabellianisme, en combattant & en défendant Arius, qui n'étoit lui-même tombé dans son erreur, que pour éviter le Sabellianisme.

Apollinaire, en combattant Arius par une infinité de passages qui donnent à Jesus-Christ tous les attributs de la Divinité, jugea que la Divinité avoit présidé à toutes ses actions ; qu'il n'avoit eu qu'une ame sensitive, & non pas une ame humaine.

La part que les Empereurs prirent aux disputes des Chrétiens, l'éclat qu'elles donnerent aux hommes distingués qui attaquoient ou qui défendoient la vérité, allumerent le desir de la célébrité dans une foule d'hommes médiocres, qui s'efforcerent d'attirer l'attention par un zele excessif contre les hérétiques, par l'austérité de leurs mœurs, par quelque pratique bisarre, ou en attaquant la discipline de l'Eglise, le culte qu'elle rendoit à la Vierge : tels furent Colluthe, Audée, Aerius, Bonose, Helvidius, Jovinien, les Collyrridiens, les Déchaussés, les Messaliens, Priscillien.

Dans beaucoup de ces partis, le fanatisme étoit la disposition dominante ; ils eurent presque tous des partisans, & l'on vit au milieu des disputes des Ariens & des autres Hérétiques, une foule d'hommes, qui, appuyés sur quelque passage de l'Ecriture, vendoient leurs biens, marchoient nuds pieds, se croyoient environnés de dé-

ſe battoient contr'eux ; ou reſtoient immobi-
fs, prétendant qu'un Chrétien ne peut travail-
une nourriture qui périt.
; Tibere, l'Empire étoit déchiré par des guer-
s, par des factions ; & les ſujets de l'Empire
pprimés même ſous Conſtantin, par les Gou-
des Provinces, par les Favoris, par les Offi-
Fiſc.
ſiecles de tyrannie, de guerres civiles, de ré-
de malheurs, avoient fait prendre à tous les
habitude de la faction, répandu dans tout
un fond d'aigreur qui s'irrite de tout, & pro-
forte diſpoſition à la violence & à la ſédition.
:ligion chrétienne n'avoit pas élevé tous les
s au-deſſus des vices de leur ſiecle ; ainſi il ſe
lans tous les partis, des eſprits ardens, des
factieux, que l'intérêt de parti enflamma ; &
ites des Chrétiens produiſirent dans l'Empire
res civiles : l'Afrique & l'Orient furent troublés
hiſme des Donatiſtes, & par l'héréſie d'Arius.
hrétiens faiſoient la plus grande partie de l'Em-
nſtantin prévit les effets de leurs diviſions, s'ef-
les prévenir par la voie de la douceur, & enfin
primer par la force. Il fit aſſembler des Conci-
s, bannit, ſans rétablir la paix.
ie parti s'efforça de gagner les Miniſtres, les
les eunuques, les femmes qui environnoient
:ur.
nple de Conſtantin, la protection qu'il avoit
: à l'Egliſe, les éloges dont il avoit été comblé,
iger à ſes Succeſſeurs que rien ne conduiſoit
:ment à la gloire & à l'immortalité, que de pa-
troubles de l'Egliſe.
:mmes de la Cour, les eunuques, les Miniſtres,
ris qui vendoient leur protection, ou qui, en
rant pour un parti, jouoient un rôle dans l'Em-
ıtretinrent les Empereurs dans ces diſpoſitions ;
s les querelles de la Religion furent ſous les
urs de Conſtantin des affaires d'Etat : on ban-
exila, on dépouilla de leurs biens & de leurs
, ceux que la Cour ne jugea pas orthodoxes.

Ainsi l'intérêt tourna les esprits vers l'étude des dogmes ; & les hérésies durent se succeder & devenir un principe de destruction dans l'Empire Romain. Un nombre infini de sujets passerent dans l'Arabie, en Perse, chez les barbares qui environnoient l'Empire ; & ceux qui resterent, livrés à la faction, à l'intrigue, ne virent dans l'Etat, de malheur, que de ne pas exterminer le parti opposé.

La différence des esprits & des caracteres fit bientôt naître dans ces partis des divisions, & l'on vit parmi les Orthodoxes & parmi les hérétiques, des schismes : tels furent les différens partis dans lesquels les Donatistes se partagerent ; tel fut le schisme d'Antioche, d'Eutath, de Lucifer, où l'on voit en détail toutes les formes que prennent les passions, les préjugés & le zele.

CINQUIEME SIECLE.

Nous avons vu pendant le quatrieme siecle, l'Empire environné de Nations barbares qui l'infestoient; gouverné par des Ministres, des Courtisans, des Favoris, qui vendoient les honneurs, les dignités, les emplois à des hommes sans probité, sans mérite, & plus funestes à l'Empire que les barbares mêmes : les guerres, que les Empereurs étoient obligés de soutenir, servoient de prétexte aux impôts qui accabloient les peuples, & obligeoient à entretenir une grande quantité de troupes qui désoloient les Provinces.

Théodose s'étoit efforcé, mais inutilement, de corriger ces désordres ; ses Enfans furent élevés par des Favoris ambitieux, avares & frivoles, tels que le siecle précédent les avoit produits. Ce Prince les laissa, fort jeunes, maîtres de l'Empire ; donna l'Orient à Arcade, & l'Occident à Honoré, & chargea de l'administration Rufin & Stilicon. On vit donc dans ce siecle tous les désordres qu'on avoit vus dans le siecle précédent.

CHAPITRE PREMIER.

l'état politique & civil de l'Orient.

IN étoit maître absolu dans l'Empire d'Orient; insinuant, adroit, flatteur, d'une avarice insa- & d'une ambition démesurée. Il accabla les peu- endit les charges à des hommes indignes; & e gouvernement odieux à tout l'Empire. Il se ennemis; on crut qu'il aspiroit à l'Empire. Il fut par ordre de l'Empereur (1).

fut remplacé par un homme aussi méchant que Eunuque Eutrope, que l'Impératrice Eudoxie fit , non parcequ'il avoit ruiné l'Empire & commis faits inouis, mais parcequ'il avoit manqué de & d'égards pour l'Impératrice.

e l'autorité d'Eutrope passa dans les mains d'Eu- Princesse avare & dominée par les femmes & par uques qui l'environnoient. On vit tous les désor- 'on avoit vus sous Rufin & sous Eutrope.

de, indifférent aux malheurs de l'Empire, s'oc- le l'aggrandissement de l'Eglise, & des moyens er de ses Etats tous les Hérétiques: il y eut des où il donna jusqu'à cinq Edits sur cet objet, & e Prince, qui avoit vu avec indifférence l'hor- us que Rufin, Eutrope & Eudoxie faisoient de orité, fit rechercher avec la plus rigoureuse de, si parmi les Officiers du Palais, il n'y avoit 'hérétiques, & bannit tous ceux qu'il y décou- elque probité qu'ils eussent d'ailleurs, & quel- ere que fût leur erreur (2).

nalheurs de l'Empire ne firent qu'augmenter héodose, fils d'Arcade; élevé comme son pere, comme lui aux Eunuques & aux Courtisans qui ent enseveli dans les plaisirs, tandis que les

(1) ... osf. l. 7. c. 37. Socr. l. ... Sozom. l. 8. c. 1.

(2) Zozim. Concil. hist. l. 2. & 5. Soz. l. 7. c. 21. cod. Theod.

l'environnoient, n'avoient garde de le lui chercher (1).

On vit tout-à-coup trois Empereurs disputer l'Empire, en Italie, en Espagne, dans les Gaules. L'Angleterre & les Armoriques secouerent le joug de l'Empire, & les Villes des Gaules formerent des Etats libres qui se réunirent contre les Alains, les Vandales, les Sueves, qui redoutant les Communes, s'ouvrirent un passage au travers des Pyrenées, & se répandirent en Espagne, où ils fonderent enfin des Etats (2).

L'Empire d'Occident fut donc dans la plus horrible confusion sous Honoré, qui ne fit que d'inutiles efforts contre ses ennemis. Alaric prit & saccagea Rome: Ataulphe qui succéda à ce Général s'empara du Languedoc; les Bourguignons se rendirent maîtres de Lyon, & s'emparerent d'une partie des Gaules (3).

Tel fut l'état dans lequel Honoré laissa l'Empire; Jean, son premier Secretaire se fit déclarer Empereur; & fut reconnu par tout l'Empire. Aspar que Théodose envoya contre Jean, le fit prisonnier, & l'envoya à Valentinien, neveu d'Honoré, qui lui fit couper la tête, & fut proclamé Empereur.

Valentinien fut gouverné par sa mere, par ses Ministres, par ses favoris, par les Eunuques; sous son regne, les Vandales s'emparerent d'une grande partie de l'Afrique; les Gaules & l'Italie furent ravagés par les Huns, l'Angleterre par les Ecossois. Maxime, dont il avoit deshonoré la femme, l'assassina, se fit proclamer Empereur, & épousa Eudoxie, qui pour se venger appella en Italie Genseric qui ravagea les terres de l'Empire & pilla Rome (4).

Maxime, en suivant Genseric, fut tué par les Romains. Avitus se fit proclamer Empereur, & fut bientôt obligé d'abdiquer l'Empire. Majorin qui lui succéda, fut tué par Ricimer; le Patrice Severe, ami de Majorin, s'empara de l'Empire, & fut empoisonné par Ricimer son ami (5).

(1) Zoz. l. 5. Symmach. l. 9. Ep. 60. Aug. Ep. 129.

(2) Prosp. chron. Idant. fast. Oros. l. 7. Hist. Vandal. Persec. par Théod. Ruinart.

(3) Marcel. chron. p. 210.

(4) Prosp. chr. Procop. de bel. Vand. l. 1.

(5) Marcel. chron.

Après un interregne de vingt mois, Anthême prit l'Empire, & fut assassiné cinq ans après par Ricimer, qui éleva Olybrius à l'Empire. Glycere, Comte des domestiques, dépouilla Olybrius de l'Empire, & fut chassé peu de tems après par Nepos.

Oreste obligea Nepos d'abandonner l'Empire, & fit proclamer Empereur son fils Romulus, auquel il donna le nom d'Augustule.

Les ennemis de Nepos appellerent en Italie Odoacre, Roi de Boheme, qui défit Oreste, & le fit mourir. Odoacre devint maître de l'Italie sans prendre le titre d'Empereur, il conserva celui de Roi, & fut adoré de ses sujets.

Tandis qu'Odoacre regnoit en Italie, un autre Odoacre, Roi des Saxons, s'empara d'une partie de la Bretagne; les Goths, les Visigoths, s'emparerent d'une partie des Gaules, & la puissance Romaine fut anéantie dans l'Occident.

CHAPITRE III.

État de l'Esprit humain par rapport aux Sciences, aux Lettres, & à la Morale.

MALGRÉ les Edits des Empereurs & les efforts des Chrétiens, le Polythéisme avoit des partisans, qui travailloient avec ardeur à le justifier, & qui imputoient à son extinction tous les malheurs de l'Empire.

Les Chrétiens réfutoient les Payens, & ces disputes entretenoient l'étude de la philosophie & le goût de l'érudition parmi les Chrétiens & les Payens. La philosophie étoit toute théologique & absolument relative à la religion; c'étoit le Pythagorisme, le Platonisme alliés avec le paganisme pour le justifier, & employés par les Chrétiens pour combatre ce même paganisme (1).

(1) Chrysost. adv. Judæos & Ethnicos, Théod. de cur. græc. affect. Ambr. ep. 30. 31. Paulin adv. Gentil. Aug. de civ. Paul Oros. adv. Pagan. Prud. adv. Symmach.

humain descend nécessairement de la lumiere & du bon goût à l'ignorance & à la barbarie.

Les Poetes, les Historiens, les Orateurs qui avoient besoin de merveilleux pour émouvoir, intéresser, étonner, en chercherent dans tous les objets ; & comme ils n'étoient ni retenus par l'esprit philosophique, ni éclairés par l'étude de la physique, ni guidés par la critique, ils virent du merveilleux par-tout où ils desirerent d'en voir : tous les phénomenes un peu rares furent des évenemens surnaturels, ils ajouterent aux évenemens les plus communs, tout ce qu'ils crurent capable d'augmenter l'intérêt ou la surprise ; ils inventerent des miracles : on supposa de fausses histoires ; & le public passionné pour le merveilleux, les reçut sans examen.

Les mœurs se pervertirent chez les Chrétiens, à mesure que la lumiere s'affoiblit.

Au milieu de la corruption générale, le Christianisme avoit entretenu dans une infinité de particuliers l'amour de la justice, la probité, le desintéressement, une sensibilité tendre pour tous les malheureux. Ces vertus privées avoient rendu supportables les ravages des barbares, les désordres du gouvernement, les calamités publiques, & empêché peut-être l'extinction de l'amour de la patrie, sans lequel aucun Etat ne peut subsister, & que la religion peut seule entretenir dans un Etat malheureux.

Lorsque les Empereurs eurent jugé que rien n'étoit plus important pour la religion & pour l'Etat que l'extinction des hérésies, le zele contre les hérétiques fut bien plus nécessaire que la vertu, & il en prit la place : on dissimula les défauts & même les vices des personnes zélées ; on s'efforça de les excuser ; on les rendit moins odieuses, les mœurs se corrompirent, & la morale s'altéra chez beaucoup de Chrétiens.

CHAPITRE IV.

Des Héréfies du cinquieme fiecle.

L'AMOUR de la philofophie Platonicienne & Pythagoricienne avoit, dès la naiffance du Chriftianifme, tourné les efprits vers l'étude & l'examen du myftere de la Trinité & de la Divinité de Jefus-Chrift, de l'union de la nature divine & de la nature humaine : ces myfteres font, pour ainfi dire, placés entre deux abymes, dans lefquels la curiofité téméraire ou le zele indifcret s'étoient précipités ; les uns avoient cru que Jefus Chrift n'avoit point pris de corps, & qu'il ne s'étoit point uni à la nature humaine : les autres avoient prétendu qu'il n'étoit qu'un homme dirigé par l'efprit de Dieu.

Praxée, Noet, pour conferver le dogme de la Trinité, avoient fait du fils de Dieu une fubftance diftinguée de la fubftance du pere.

Sabellius, pour défendre l'unité de la fubftance divine, avoit fait des trois perfonnes de la Trinité, trois attributs.

Arius, pour éviter l'erreur de Sabellius, & dégager le myftere de la Trinité de fes difficultés, avoit fuppofé que Jefus-Chrift étoit un Dieu créé & diftingué de la fubftance du pere.

Apollinaire, en défendant la confubftantialité du Verbe par tous les paffages dans lefquels l'Ecriture donne à Jefus-Chrift tous les attributs de la divinité, jugea que Jefus-Chrift n'avoit point d'ame humaine, que la divinité en faifoit toutes les fonctions.

Théodore de Mopfuefte, pour combattre Apollinaire, chercha dans l'Ecriture tout ce qui pouvoit établir que Jefus-Chrift avoit une ame diftinguée du Verbe.

En réuniffant toutes les actions, toutes les affections que l'écriture attribuoit à Jefus-Chrift, il avoit

mer une Secte opiniâtre, fanatique, dangereuse : il ne falloit pour la faire éclater, qu'un homme qui eût beaucoup de zele contre le Nestorianisme, peu de lumieres, de l'austérité dans les mœurs, de l'opiniâtreté dans le caractere, de l'orgueil, & quelque célébrité.

Cet homme ne pouvoit manquer d'exister dans le siecle que nous examinons, & ce fut Eutyches, Moine en réputation de sainteté, & jouissant d'un grand crédit à la Cour. Il fut le premier Auteur des rigueurs qu'on exerça contre les Nestoriens en Orient. Il employoit pour combattre le Nestorianisme, les expressions les plus fortes; & de peur de séparer dans Jesus-Christ la nature humaine & la nature divine comme Nestorius; il les confondit, enseigna qu'il n'y avoit en Jesus-Christ qu'une seule nature : savoir, la nature divine, parceque la nature humaine avoit été absorbée par la nature divine, comme une goute d'eau par la mer.

Le crédit d'Eutyches à la Cour, le soutint contre un Concile de Constantinople, & en fit assembler un, dont la présidence fut donnée à Dioscore, Patriarche d'Alexandrie.

Eutyches y fut rétabli, ses ennemis furent déposés, la faveur & la violence présiderent à tous les décrets de ce Concile formé & dirigé par les intrigues de la Cour, & que l'on a justement nommé le brigandage d'Ephese, dont Théodose II appuya les décrets.

Marcien, qui succéda à Théodose, fit assembler à Chalcédoine un Concile qui condamna l'erreur d'Eutyches, mais sans détruire son parti qui remplit l'Orient de troubles, de séditions, de meurtres. Au milieu de toutes ces horreurs, les Eutychiens agitoient mille questions frivoles; se divisoient sur ces questions, & formerent une infinité de petites Sectes ridicules & obscures qui se persécutoient cruellement.

Ainsi, Nestorius & Eutyches allumerent le feu du fanatisme dans tout l'Empire d'Orient; les ménagemens & la sévérité des Empereurs ne firent que l'augmenter. Les Nestoriens & les Eutychiens remplirent successivement l'Empire de troubles & de séditions, firent couler le sang dans toutes les Provinces de l'Em-

pire,

e, & en chasserent un nombre infini de sujets qui erent porter leur fortune & leur industrie chez les angers, les instruire de la foiblesse de l'Empire, & r prêter leurs bras pour se venger.

Tandis que dans l'Orient la curiosité humaine altéra les mysteres en voulant les expliquer, l'amour la perfection attaquoit dans l'Occident les dogmes Christianisme sur la grace, sur la liberté de omme, sur sa corruption, prétendoit le rendre capable rriver de lui-même au plus sublime dégré de ver-, ou le dépouiller de toute activité pour le bien, le soumettre à une destinée qui ne lui laissoit ni oix, ni liberté : tels furent les Pélagiens, les Prétinatiens, les Sémi-Pélagiens. Aucune de ces erreurs troubla les Etats.

SIXIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Empire d'Orient.

ANASTASE regnoit au commencement du sixiee siecle, & l'on vit éclater en lui des vices que son at privé ou des vues ambitieuses avoient retenus. vendit les Charges, accabla les peuples d'impôts; devint odieux : il se forma des séditions dans les Provinces & à Constantinople.

Au dehors, l'Empire fut attaqué par les Perses, s Bulgares, les Arabes, & les peuples septentonaux qui en ravagerent les Provinces, tandis que leur côté, les Gouverneurs Romains les épuisoient r leurs vexations, dont ils partageoient le fruit avec nastase.

Les Eutychiens & les ennemis du Concile de Chal-

cédoine, que Zenon avoit inutilement voulu réunir avec les Catholiques, formoient une autre guerre intestine, & Anastase se déclara enfin pour les Eutychiens. Les Catholiques se souleverent; Vitalien, un des Généraux de l'Empereur, se mit à leur tête, forma tout-à-coup une armée, défit les troupes de l'Empereur, & le força à cesser de persécuter les Catholiques.

Tel étoit l'état de l'Empire, lorsque Justinien le reçut des mains des soldats, il gouverna avec beaucoup de sagesse, & fit en faveur de la Religion Catholique tout ce qu'Anastase avoit fait contre elle. Son zele indisposa Théodoric Roi d'Italie & Arien zelé.

Justinien succéda à son oncle, & fut en guerre avec les Perses & les Huns qui ravagerent l'Illyrie & la Thrace; Belizaire & Narsès défendirent l'Empire avec beaucoup de gloire, & conquirent l'Italie sur les Goths.

Justinien, persuadé que des loix sages contribuent beaucoup plus au bonheur des peuples, que les victoires les plus éclatantes, fit faire un nouveau Code (1).

L'Empire étoit toujours troublé par les Eutychiens: Justinien porta contre eux des loix très severes, il chassa les Evêques Eutychiens de leurs Siéges; & l'Eutychianisme parut éteint dans l'Empire, mais il sembla revivre sur la fin de cet Empereur.

Justin, neveu & successeur de Justinien, fut un Prince foible & voluptueux qui laissa ravager l'Empire. La vûe de ses malheurs, l'impuissance dans laquelle il étoit d'en arrêter le progrès, altererent sa raison. Tibere fut chargé du gouvernement & Empereur après Justin: il eut pour successeur Maurice, sous lequel l'Empire eut des succès; ce dernier eut la gloire de remettre Chosroès sur le trône, & fut lui-même dépouillé de ses Etats par Phocas, à qui l'armée donna le titre d'Auguste.

---

(1) Procop. de Bel. Perf. de bello goth. Agathias. hist. Inst. Balduin in Just.

De l'état de l'Occident.

Au commencement de ce ſiecle, l'Italie étoit ſous la domination des Goths. Beliſaire & Narsès la firent rentrer ſous la puiſſance de Juſtinien, après une guerre longue & ſanglante. Rome fut pluſieurs fois priſe & repriſe par les Romains & par les Goths.

Dans les Gaules, les Bourguignons, les Viſigoths & les Francs furent preſque toujours en guerre.

Les Francs qui étoient dans le ſiecle précédent diviſés en différentes Tribus, telle que celle des Saliens, des Ripuaires, des Chamaves, des Chattes, &c. furent réunis ſous Clovis, excepté les Ripuariens qui formoient une Tribu ſéparée, quoiqu'ils reconnuſſent Clovis pour Roi (1).

Après avoir réuni tous les Francs, & conquis la plus grande partie des Gaules, Clovis établit le Siege de ſon Empire à Paris, où il mourut en 511.

Ses enfans partagerent ſes Etats; Thierri, né d'une concubine, fut Roi de Metz, Childebert de Paris, Clotaire de Soiſſons, & Clodomir d'Orléans: Clotaire, à force de crimes & de meurtres, réunit tous ces Etats, partagés enſuite entre ſes quatre enfans qui furent continuellement en guerre ou par leur propre inclination, ou par les inſpirations de Fredegonde, femme d'un eſprit inquiet, d'un courage extraordinaire & d'une ambition qui comptoit pour rien les crimes lorſqu'ils étoient heureux.

En Eſpagne & en Afrique, les Goths & les Vandales étoient ſans ceſſe en guerre entre eux, ou avec les Romains.

La grande Bretagne défendit pendant tout ce ſiecle ſa liberté contre les Saxons, les Juttes & les Anglois, qui enfin, après un ſiecle de guerre, y fonderent leur Empire, connu ſous le nom d'Heptarchie.

---

(1) Greg. Tur. l. 2.

CHAPITRE II.

Etat des Lettres & des Sciences pendant le sixieme siecle.

Anastase, Justin, Justinien & leurs Successeurs n'avoient point pour les lettres le goût que nous avons vu dans Arcade, Honoré, Théodose, Marcien, &c. Les talens & les connoissances ne furent ni utiles, ni honorables.

L'Empire étoit devenu le fruit de l'ambition : un soldat, un officier de l'Empereur y parvenoit en formant des partis dans le Sénat, dans le peuple, parmi les soldats, en excitant des soulevemens.

Les Manichéens, les Ariens, les Eutychiens surtout, étoient animés d'une haine vive contre les Catholiques, qui ne négligeoient rien contre des ennemis aussi actifs & qui leur opposoient un zele infatigable, une fermeté inébranlable.

Ainsi, l'Empire fut rempli d'ambitieux, de partis & de factions, & l'on n'eut de la considération & du crédit qu'en s'attachant à un parti. Tous les esprits furent entrainéspar cette espece de torrent, & sans cesse occupés à gagner un protecteur, à perdre un ennemi, à faire un prosélyte. La calomnie, les délations, les impostures, les faux témoignages, tout étoit employé sans scrupule (1).

Dans une agitation aussi générale & aussi violente, peu de gens cultiverent leur esprit & leur raison ; le goût des lettres & des sciences ne subsista que dans quelques personnes sages, qui résisterent au torrent, & que leur modération & leur sagesse firent oublier, ou rendirent ridicules & peut être odieux.

---

(1) Ev. l. 4. 5. 6. Theod. le Lecteur, l. 1. & 2. Hormisdas lettre à Possesseur, Dup. bibl. du 6. siecle, art. Jean Maxence.

On ne trouve dans ce ſiecle, que quelques rhéteurs, quelques hiſtoriens eſtimés, & qui étoient des fruits du ſiecle précédent : tels ſont Nonnoſe, Heſichius, Procope, Paul le ſilentiaire, Agathias le ſcholaſtique, quelques Philoſophes payens qui ne prenoient aucune part aux affaires, & qui s'occuperent à concilier les ſentimens d'Ariſtote, de Platon, de Pythagore : tels furent Simplicius & pluſieurs autres Philoſophes payens à qui Juſtinien permit d'habiter à Athenes.

Les Catholiques eurent cependant de bons Ecrivains, des Théologiens habiles, des raiſonneurs exacts, mais en fort petit nombre, & aucun de comparable aux excellens auteurs du ſiecle précédent (1).

Dans l'Occident, l'Italie fut le théâtre d'une guerre ſanglante & continuelle entre les Grecs, les Lombards & les Romains.

Les Gaules étoient ſoumiſes aux Bourguignons, aux Viſigoths, aux Francs, dont la domination s'étendoit preſque depuis les Pyrenées juſqu'aux Alpes.

L'Eſpagne étoit déchirée par les guerres des Goths, des Vandales, des Sueves ; & enfin la grande Bretagne fut envahie par les Juttes, les Anglois, les Saxons.

Tous ces Conquérans, ſans arts & ſans ſciences, avoient ſubjugué des peuples qui cultivoient les arts & les ſciences. Ils devoient à leur courage ſouvent à leur perfidie, leurs ſuccès, leurs avantages ; ils n'eſtimerent que la bravoure & l'art de tromper ſon ennemi. Les ſciences, les lettres & les arts devinrent le partage des vaincus : on les regarda comme l'occupation des hommes ſans courage, elles furent l'objet du mépris des guerriers qui avoient conquis l'Occident.

Nul motif ne porta donc les eſprits à la culture des lettres, & l'ignorance fit des progrès rapides au commencement du ſixieme ſiecle : on n'entendoit plus les vers latins, & à la fin tout ce qui n'étoit pas écrit en ſtyle groſſier & ruſtique ſurpaſſoit l'intelligence du public.

---

(1) Voyez Phot. Bibl.

Les lettres & les ſciences ſe réfugierent dans les Monaſteres, & chez le Clergé : on conſerva dans les Villes Epiſcopales & dans les Monaſteres des écoles où l'on enſeignoit les lettres & la théologie : ces maiſons Religieuſes furent l'aſile de la vertu, comme elles l'avoient été des lettres. Les Evêques ne virent point d'un œil indifférent, leurs vainqueurs dans l'ignorance de la vraie religion, ils entreprirent de les éclairer.

L'ignorance & la barbarie de ces Conquérans, les rendoient peu ſuſceptibles d'inſtruction ; » il falloit, » diſent les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire littéraire de » de France, dans les deſſeins que Dieu avoit de les » appeller à la foi Catholique, quelque choſe qui les » prît par les ſens : il choiſit donc les miracles comme » le moyen le plus propre pour faire ſur ces peuples » une ſalutaire impreſſion ; il s'en faiſoit ſans nom» bre aux tombeaux de S. Martin à Tours, de S. Hi» laire à Poitiers, de S. Germain à Auxerre, & de » tant d'autres Saints : ils étoient ſi éclatans & ſi ave» rés, que les Evêques les propoſoient comme une » marque certaine & diſtinctive de la vraie religion, » & l'on ſait que ce fut ce qui détermina le grand Clo» vis à l'embraſſer (1).

Les effets que ces vrais miracles avoient produits, en firent ſuppoſer d'imaginaires, que l'on revêtit des circonſtances les plus propres à conduire les eſprits à l'objet qu'on ſe propoſoit : le deſir d'attirer de riches offrandes, ou d'intimider les raviſſeurs des biens Eccléſiaſtiques, fit imaginer une infinité de guériſons ou de punitions miraculeuſes (2).

On vit un nombre infini de recueils d'hiſtoires merveilleuſes, de vies de Saints toutes remplies de prodiges, d'apparitions, de révélations, même pour les plus petits détails de la vie privée.

Ces hiſtoires faiſoient des impreſſions profondes ſur les eſprits, & les enflammoient du deſir d'être l'objet de toutes les merveilles qu'on racontoit : un nombre infini de perſonnes s'efforcerent d'attirer ſur elles ces ſecours extraordinaires de la Providence.

(1) Hiſt. lit. de Fr. t. 3. p. 3. (2) Ibid.

Un homme qui deſire ardemment une choſe ſe la repréſente fortement ; s'il a l'imagination vive, tous les objets étrangers à cette choſe, diſparoiſſent, il la voit, il croit qu'elle exiſte ; s'il la raconte, il eſt animé d'un enthouſiaſme qui ſubjugue toutes les imaginations que la raiſon ne ſoutient pas : ainſi le fanatiſme & l'ignorance crurent voir des merveilles, & perſuaderent.

Il eſt ſi flatteur pour l'amour propre, ſi conſolant pour la foibleſſe humaine, ſi important, même pour la piété, d'être conduit immédiatement par la Providence ; on racontoit tant d'hiſtoires où elle intervenoit d'une maniere miraculeuſe dans toutes les circonſtances de la vie privée, que l'on ne douta pas, que la Divinité, les Anges & les Saints ne fuſſent ſans ceſſe occupés à ſecourir les hommes, à les diriger, à les inſtruire de ce qu'il leur importoit de ſavoir, lorſqu'ils étoient invoqués : on crut donc en conſultant la Divinité, les Anges, les Saints, recevoir des réponſes ou des éclairciſſemens ſur l'avenir.

Comme l'ignorance étoit auſſi profonde, que la ſuperſtition étoit étendue, & que l'ignorance n'invente point, on adopta toutes les divinations en uſage chez les idolâtres ; & elles ne parurent point criminelles, parcequ'elles n'avoient point pour objet les démons, mais Dieu même, les Anges ou les Saints.

Ainſi, l'on crut qu'en ouvrant au haſard quelque livre de l'Ecriture ſainte, la Providence conduiſoit la main de celui qui l'ouvroit, & que le premier verſet contenoit la réponſe que l'on cherchoit ſur quelque point embarraſſant. Adrien avoit autrefois employé l'Enéide pour cet objet. Chilperic écrivit une lettre à Saint Martin de Tours, & la fit placer ſur ſon tombeau : il le prioit dans cette lettre de lui faire ſavoir s'il pourroit ſans crime, arracher Boſon de ſon Egliſe où il s'étoit retiré.

De ce que la Providence intervenoit, d'une maniere extraordinaire, à la requiſition, ou à la priere des Chrétiens, on conclud qu'elle ne laiſſeroit point impuni un parjure, un menſonge, un crime dont on lui demanderoit juſtice, & qu'elle ne permettroit pas que l'inno-

cence pérît dans quelque péril qu'elle fût : de là vinrent toutes ces eſpeces d'épreuves par l'eau, par le feu, par le ſerment, par le duel, connues ſous le nom de jugemens de Dieu.

Les coupables, ou les méchants, qui vouloient connoître l'avenir, ou qui furent mis à ces épreuves, chercherent dans l'aſſiſtance des mauvais Génies, un ſecours qu'ils n'oſoient eſperer de la Providence ou des Saints : ils eurent recours à la Nécromancie, à la Magie, &c.

Ce fut donc dans le ſixieme ſiecle que ſe développerent tous ces germes de ſuperſtition, de magie, de ſorcelleries, que nous avons vû ſe former dans le ſiecle précédent.

L'eſprit humain, qui trouvoit dans toutes ces pratiques des moyens de ſavoir ou de produire tout ce qui l'intéreſſoit, n'eut aucune raiſon, aucun motif pour cultiver les lettres & les ſciences ; & le goût de l'étude fut anéanti dans l'Occident (1).

CHAPITRE III.

Des Héréſies du ſixieme ſiecle.

DANS le troiſieme ſiecle Arius, ne pouvant concilier le myſtere de la Trinité avec l'unité de la ſubſtance divine, avoit prétendu que le Verbe n'exiſtoit pas dans la ſubſtance du Pere, quoiqu'il fût Dieu : il avoit appuyé ſon ſentiment ſur des paſſages dans leſquels Jeſus-Chriſt eſt dit inférieur à ſon pere, ou produit dans le tems.

Les Catholiques avoient au contraire prouvé que le Verbe étoit conſubſtantiel au Pere, par une infinité de paſſages qui établiſſoient une parfaite égalité en-

(1) Greg. Turon. h. l. 4. 5. 7. Baluſ. capit. t. 1. Fredeg. chron. Le Gendre, mœurs des Fr. Fleury, *diſ.* 3. ſur l'hiſt. Thiers & le Brun. Traité des Superſt. Hiſt. lit. de Fr. t. 3.

tre le Pere & le Fils : ils avoient fait voir que les Ariens s'écartoient du vrai ſens de l'Ecriture.

Les Ariens de leur côté, pour éluder la force des paſſages que les Catholiques leur oppoſoient, avoient été obligés de recourir à des explications forcées.

Lorſqu'Apollinaire prétendit que Jeſus-Chriſt n'avoit point d'ame humaine ; il fallut, pour le combattre & pour le défendre, examiner les différens principes qui concouroient dans les actions de J. C.

Lorſque Neſtorius enſeigna que Jeſus-Chriſt réuniſſoit la nature divine & la nature humaine, mais qu'elles faiſoient deux perſonnes ; il fallut, pour défendre & pour combattre ſon ſentiment, examiner quelle étoit l'idée ou l'eſſence de la perſonnalité, & comment deux natures auſſi différentes pouvoient s'unir de maniere qu'elles ne formaſſent qu'une ſeule perſonne.

Lorſqu'Eutyches ſoutint que la nature divine & la nature humaine étoient confondues ; il fallut, pour combattre & pour défendre ſon ſentiment, rechercher comment une ſubſtance pouvoit s'unir à une autre, de maniere qu'après l'union il n'y en eût qu'une, & ſi cette union avoit lieu dans J. C.

Les erreurs d'Arius, d'Apollinaire, de Neſtorius, d'Eutyches, avoient donc introduit dans la théologie les fineſſes, les ſubtilités de la dialectique, & conduit les eſprits à examiner l'union de la nature divine & de la nature humaine. L'eſprit, élevé à ces grands objets, rechercha les cauſes, les effets, les propriétés, les ſuites de cette union, ſoit par rapport à l'humanité, ſoit par rapport à la divinité : mais comme l'eſprit s'étoit rétréci par les ſubtilités, & que l'ignorance l'avoit abbaiſſé, il n'examina ces objets que ſous des rapports puériles : on inventa des manieres de parler extraordinaires, & l'on agita des queſtions qui l'étoient encore davantage.

Ainſi, les Eutychiens examinerent ſi le corps de Jeſus-Chriſt tranſpiroit, s'il avoit beſoin de ſe nourrir ; ils ſe partagerent ſur cette queſtion, tandis que Timothée recherchoit, ſi depuis l'union de la nature

divine & de la nature humaine, Jesus-Christ avoit ignoré quelque chose.

Des Moines Scythes, pour exprimer plus clairement contre les Nestoriens l'union de la nature divine & de la nature humaine, prétendirent qu'on devoit dire qu'*un de la Trinité avoit souffert*, & qu'il étoit nécessaire de faire de cette proposition une formule de foi.

Des Catholiques craignirent que cette façon de s'exprimer ne favorisât l'Eutychianisme, & la condamnerent. Le Clergé, le peuple & la Cour se partagerent sur cette proposition : on s'échauffa : l'Empereur prit parti contre les Moines ; & Vitalien qui avoit déja pris les armes sous Anastase en faveur des Catholiques, se déclara pour les Moines : l'on vit des partis ennemis, de l'agitation, des séditions ; enfin on condamna l'usage d'une proposition qui excitoit des soulevemens dans l'Etat, & qui menaçoit l'Empire d'une guerre civile.

De ce que l'on avoit défendu de se servir de cette proposition, d'autres Moines conclurent qu'il étoit faux qu'un de la Trinité eût souffert ; que s'il étoit vrai qu'un de la Trinité n'avoit pas souffert, il étoit vrai qu'un de la Trinité n'étoit pas né, & par conséquent que la Sainte Vierge n'étoit pas véritablement mere de Dieu.

Cette nouvelle conséquence ne causa pas moins de trouble que la proposition qui l'avoit occasionnée : & l'on déclara qu'un de la Trinité avoit souffert (1).

Lorsque le feu de l'Eutychianisme commença à s'éteindre, des Moines de Palestine lurent les livres d'Origene, & adopterent beaucoup de ses erreurs.

D'autres Moines les combattirent, chacun fit des prosélytes ardens, & cette contestation causa des mouvemens violens dans toute la Palestine.

---

(1) Noris. Hist. Pelag. l. 2. c. 20. Baron. annal. t. 6. p. 659. t. 7. p. 413.

On ſavoit que l'Empereur aimoit beaucoup à prendre part aux affaires Eccléſiaſtiques, & à faire des reglemens ſur les conteſtations qui s'élevoient par rapport à la religion.

Pélage, Apocriſiaire de Rome, profita de cette diſpoſition de l'Empereur, pour faire condamner les ouvrages d'Origene qui avoit pour partiſans zelé Théodore de Céſarée, ennemi du Concile de Chalcédoine, & qui jouiſſoit auprès de l'Empereur de beaucoup de crédit.

Théodore, pour ſe venger, perſuada à l'Empereur de faire condamner Théodore de Mopſueſte & ſes écrits, ceux de Théodoret contre S. Cyrille, & la lettre d'Ibas qui avoit été lue dans le Concile de Chalcédoine.

Juſtinien donna un Edit, & condamna ces trois auteurs.

Le Pape Vigile, après tous les ménagemens que la prudence lui ſuggera, excommunia ceux qui recevroient cet Edit; cette conteſtation fut fort animée, fort longue, & ne ſe termina que dans le cinquieme Concile général (1).

Le Sémipélagianiſme qui avoit fait des progrès en France, & qui n'y cauſa point de troubles civils, fut condamné par le Concile d'Orange.

Les Francs, les Anglois, les Saxons, embraſſerent la Religion Chrétienne; & les Goths, les Sueves, les Herules, &c. renoncerent à l'Arianiſme: ainſi tout l'Occident étoit Catholique, uni & ſoumis au Saint Siége, qui avoit eu la principale part à la converſion des infideles & des hérétiques.

Au milieu du déſordre & de la confuſion qui regnoient dans l'Orient & dans l'Occident, la foi de l'Egliſe étoit auſſi pure que ſa morale: elle combattoit également toutes les erreurs, tous les abus, tous les déſordres. Les décrets & les canons des Conciles en ſont une preuve inconteſtable: par-tout elle produiſit

---

(1) Liberat. Breviar. c. 23. Baron. t. 7. Nicephor. Hiſt. Ec. l. 17. Noriſ. diſſ. de 5 Synod. Dup. Bibl. t. 6.

des hommes illuſtres par leur ſainteté, & des vertus qu'aucune religion n'avoit produites : c'eſt à la religion que nous devons de n'être pas dans l'état où étoient les peuples barbares, qui attaquerent l'Empire d'Occident, & qui l'ont détruit.

SEPTIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de l'Orient.

PHOCAS regnoit au commencement du ſeptieme ſiecle, il avoit tous les vices qui deshonorent l'humanité, ſans aucune qualité eſtimable. Les barbares ravagerent l'Empire pendant que Phocas ruinoit ſes ſujets & répandoit leur ſang.

Héraclius délivra l'Empire de ce monſtre (*610*), il recouvra toutes les Provinces que les Perſes avoient conquiſes ſur l'Empire, & rendit ſa puiſſance formidable dans l'Orient & dans l'Occident. L'Empire de Conſtantinople renfermoit encore une partie de l'Italie, la Grece, la Thrace, la Méſopotamie, la Syrie, la Paleſtine, l'Egypte & l'Afrique : mais ces vaſtes poſſeſſions étoient dépeuplées par les guerres continuelles que l'Empire avoit ſoutenues, par les ravages des barbares, par le pouvoir abſolu & arbitraire que des Gouverneurs inſatiables & impitoyables y exerçoient, par les Edits rigoureux des Empereurs contre tous les hérétiques ; les ſujets, que l'Empire avoit conſervés, gémiſſoient ſous l'oppreſſion : l'Empire n'étoit plus la patrie de perſonne. Ainſi, pour démembrer l'Empire dans l'Orient, comme il l'avoit été dans l'Occident, il ne falloit qu'une puiſſance médiocre qui l'entreprît.

Depuis long-tems les Empereurs travailloient eux-

s à former cette puissance : au milieu des guerres
:soloient le reste de la terre, les Arabes avoient
:vé la paix & la liberté. Ce fut chez eux que se
erent les Citoyens mécontens & malheureux, les
ques proscrits par les loix des Empereurs, depuis
antin jusqu'à Héraclius. Chacun y professoit en li-
sa religion : il y avoit des tribus idolâtres ; quel-
ines étoient Juives, d'autres avoient embrassé la
on chrétienne, & enfin on y voyoit de toutes les
qui s'étoient élevées depuis la naissance du chris-
ne.
rabie contenoit donc des forces capables de
des conquêtes sur l'Empire Romain ; mais l'a-
de l'indépendance & de la liberté les tenoit désu-
les rendoit incapables de faire des conquêtes, &
it les Arabes dans leurs anciennes limites ; jus-
e que quelqu'un réunît ces forces, & les portât
: les Etats voisins, tels que la Perse ou l'Empire
également incapables de résister à leurs forces
:s.
; Empereurs avoient encore eux-mêmes préparé
our la réunion de ces forces contre leur Empire.
rabie étoit remplie de Juifs & de Chrétiens de
espece, & de Sectaires de toutes les hérésies qui
:nt élevées depuis la naissance du christianisme. Il y
beaucoup de Nazaréens, d'Ebionites, & de Sectes
oient attaqué la divinité de Jesus Christ, & qui
yoient un homme divin, envoyé par Dieu pour
ire les hommes : les demi-Ariens qui en vouloient
un Dieu créé, se contredisoient, & détruisoient
: de Dieu ; les Nestoriens qui reconnoissoient que
Christ étoit Dieu, prétendoient cependant que la
ité n'étoit unie à Jesus-Christ, que comme elle
it été à un Prophete.
utes ces Sectes se réunissoient sur deux points ;
u'il n'y avoit qu'un Dieu, & que Jesus-Christ
été envoyé pour le faire connoître, & pour en-
:r aux hommes une morale parfaite.
étoit impossible que dans l'agitation où étoient
es esprits, il ne se trouvât pas dans toutes ces Sec-
quelqu'un qui réduisît le Christianisme à ces deux

points, & qui n'envisageât pas cette espece de réduction comme un moyen de réunir tous les Chrétiens d'Arabie contre les Catholiques.

Il étoit également impossible que de cette premiere vue, quelqu'un ne conclût pas que tout ce que les Chrétiens croyoient de plus, étoit ajouté à la doctrine de Jesus Christ; que par conséquent les Chrétiens, en raisonnant, avoient corrompu le christianisme, & qu'il falloit le réformer en rappellant les hommes à l'unité de Dieu, à la bienfaisance, aux vertus morales, que Jesus-Christ étoit venu enseigner, & que les disputes des Chrétiens avoient obscurcies.

Le tems avoit donc rapproché dans l'Arabie toutes les idées qui devoient conduire l'esprit humain à retrancher du christianisme tous les mysteres qui avoient été parmi les Chrétiens un sujet de division, & à faire sortir, des Sectes chrétiennes réléguées dans l'Arabie, une Secte réformatrice, qui n'admît pour dogmes fondamentaux que l'unité de Dieu, les peines & les récompenses de l'autre vie; qui regardât Jesus Christ comme un Envoyé de Dieu, & qui prétendît rappeller les hommes à la bienfaisance, à la pratique des vertus morales, à un culte plus pur que celui des Chrétiens.

Parmi les Chrétiens refugiés dans l'Arabie, beaucoup avoient été dépouillés de leurs biens, de leur état, & forcés par les Edits des Empereurs de quitter leur Patrie; beaucoup étoient ennemis ardens des Catholiques: & il étoit impossible que le projet de réunir les Chrétiens ne fît pas naître celui d'armer contre l'Empire ces Chrétiens réunis, de faire recevoir leur doctrine chez les Arabes, & d'associer par ce moyen à leur vengeance une nation guerriere, ou du moins de répandre dans toute l'Arabie cette réforme du christianisme.

Ce fut donc chez les Arabes que ces Chrétiens réformateurs durent chercher un Apôtre capable de prêcher, & de faire recevoir cette nouvelle doctrine dans sa nation, dans toute l'Arabie, & se réserver le soin de le diriger en secret.

Cette doctrine ne devoit donc point s'offrir comme

une réforme du christianisme, mais comme une Religion nouvelle, & l'Arabe qui devoit l'enseigner, comme un Prophete.

Il ne falloit pour cela que trouver un Arabe ignorant, mais qui eût de l'esprit, de la simplicité, une imagination vive, une tête capable d'enthousiasme & de fanatisme, un cœur ambitieux & passionné, à qui l'on pût faire sentir l'absurdité de l'idolâtrie, & persuader qu'il étoit envoyé de Dieu pour enseigner aux hommes une Religion pure, qui lui avoit été révélée.

Mahomet réunissoit toutes ces qualités, son négoce le fit connoître aux Chrétiens de Syrie, d'Orient, d'Arabie, & on le choisit pour être l'Apôtre de la réforme que l'on avoit imaginée. On l'instruisit, sa tête s'échauffa; il crut que l'Ange Gabriel lui étoit apparu, & lui avoit ordonné d'enseigner à sa tribu l'unité de Dieu & une morale pure : il eut des ravissemens, des extases; il les raconta, échauffa les imaginations, communiqua son enthousiasme, promit à ceux qui recevroient sa doctrine, les récompenses les plus magnifiques; il leur fit la peinture la plus vive des délices destinées aux croyans; un petit nombre le crut; il se fit des prosélytes: il eut des contradicteurs, fut obligé de fuir; rencontra & surmonta des difficultés sans nombre, & fut reconnu par sa Tribu pour Prophête & Apôtre de Dieu.

Les difficultés que Mahomet rencontra, & qu'il vainquit; ses succès, son fanatisme, & sans doute ses maîtres éleverent son esprit, augmenterent son courage, étendirent ses vues, aggrandirent ses desseins : il forma le projet de faire recevoir sa religion à toutes les Tribus, & dans toute la terre.

Dans une nation ignorante & guerriere, l'enthousiasme & le zele religieux s'allient avec les idées militaires, & prennent le caractere de la bravoure guerriere. Ce fut bien moins par la voie de la persuasion que par la force, que Mahomet & ses disciples prétendirent faire recevoir sa doctrine; & Mahomet fut un prophete guerrier, & ses Disciples des apôtres sanguinaires. » C'est moi, lui disoit Ali, en prêtant serment » de fidélité; c'est moi, Prophête de Dieu, qui veux » être ton Visir : je casserai les dents, j'arracherai les

» yeux, je fendrai le ventre, & je romprai les jam-
» bes à ceux qui s'oppoſeront à toi « (1).

Mahomet promettoit le paradis à ceux qui mouroient pour ſa Religion ; le ciel s'ouvroit, pour ainſi dire, aux yeux du Muſulman qui combattoit ; ſon imagination le tranſportoit au ſein de la volupté dont Mahomet avoit fait des peintures ſi vives. Tous les diſciples de Mahomet devinrent des ſoldats intrépides & invincibles ; dans moins de dix ans il réunit ſous ſa loi toutes les Tribus Arabes, reçut des Ambaſſadeurs des Souverains de toute la Péninſule, envoya des Apôtres & des Lieutenans dans des contrées éloignées, écrivit à Heraclius, au Roi de Perſe & aux Princes voiſins, pour les engager à embraſſer ſa Religion (2).

Abubecre, ſucceſſeur de Mahomet, après avoir anéanti les factions de quelques prophetes qui s'éleverent, tourna toute l'activité des Arabes contre les Etats voiſins ; il écrivit aux Princes de l'Hiemen, aux principaux de la Mecque, & à tous les Muſulmans de l'Arabie, de lever le plus grand nombre poſſible de troupes, & de les envoyer à Medine. J'ai deſſein, leur dit-il, de tirer la Syrie des mains des Infideles, & je veux que vous ſachiez qu'en combattant pour la propagation de notre Religion, vous obéiſſez à Dieu.

On vit bientôt arriver à Medine, un nombre prodigieux d'Arabes qui manquoient de vivres, & qui attendoient ſans murmure & ſans impatience que l'armée fût complette, pour ſe porter où le Calife leur ordonneroit d'aller (3).

Abubecre envoya les Muſulmans contre les Grecs & contre les Perſes, & ce mouvement une fois imprimé au fanatiſme des Sarraſins, ils chaſſerent de l'Arabie, tous les Juifs, tous les Chrétiens ; ſubjuguerent une partie de la Perſe, ſe répandirent en Egypte, en Afrique, s'y établirent, détruiſirent quatre mille temples de Chrétiens, d'Idolâtres & de Perſes, bâtirent quatorze cens

(1) Abulfed. vit. Mah. c. 8. Gagnier., vie de Mah. l. 1. t. 2.

(2) Abulfed. c. 21. Alcor. ſur 5. v. 8. ſur 8. v. 39. Gagnier, l. 5.

(3) Abul. Phar. Eutych. Annal. Ockely, Hiſt. des Sarr. t. 1.

cens mosquées pendant le Califat d'Omar, successeur d'Abubecre. (1).

Sous Othman, Successeur d'Omar, la Perse fut entierement soumise aux Arabes, & le Roi de Nubie devint tributaire de ce Calife (2).

Sous Ali, les conquêtes furent suspendues par les divisions & par les guerres des Arabes; Moavic les réunit enfin, fit courir une tradition qui portoit que les Musulmans prendroient la capitale des Césars, & que tous les péchés de ceux qui seroient employés à ce siege, leur seroient pardonnés.

Les Mahométans volerent sous les drapeaux du Calife, & ne furent ni effrayés par les périls, ni rebutés par les difficultés de l'entreprise, qui néanmoins ne réussit pas.

Heraclius fit inutilement de grands efforts pour arrêter ces redoutables ennemis; Constantin, son fils, leur ceda les Provinces dont ils s'étoient emparés, en leur imposant un tribut.

Jyazid, successeur de Moavic, poussa ses conquêtes du côté de l'Orient, soumit tout le Korasan, le Khowarsan, & mit à contribution les Etats du Prince de Samarcande.

Les Arabes n'étoient cependant pas en paix entre eux (3).

CHAPITRE II.

État de l'Occident.

Les Empereurs Grecs possédoient encore quelques contrées d'Italie; les Lombards en occupoient la plus grande partie. La portion de l'Italie soumise aux Empereurs, étoit divisée en Duchés dépendantes des Exar-

(1) Ockely, Hist. des Sar. l. 1. d'Herbelot Bibl. Or. art. Omar.

(2) Elmacin. Hist. Sar. d'Herbelot, art. Othman.

(3) Voyez les Auteurs cités.

ques de Ravennes, comme l'Exarque l'étoit de l'Empereur : chacun d'eux s'efforçoit de se rendre indépendant. Les Lombards de leur côté travailloient sans cesse à s'aggrandir, & rendirent inutiles les efforts que les Empereurs faisoient pour rétablir leur puissance en Italie.

La France étoit partagée en plusieurs Provinces, dont les Chefs ou Rois se firent d'abord une guerre cruelle, & se livrerent bientôt aux plaisirs, s'ensévelirent dans la molesse, & laisserent à un Ministre principal, connu sous le nom de Maire du Palais, le soin des affaires.

La Puissance Romaine étoit presque anéantie en Espagne : les Souverains qui avoient succedé aux Empereurs, recevoient la souveraineté des mains des grands Seigneurs, qui formoient des brigues & des factions : on y vit souvent des ambitieux assassiner, ou faire assassiner les Souverains, & s'emparer du trône. Il fut occupé par quatorze Rois pendant ce siecle, & la moitié fut chassée ou assassinée par les intrigues de quelques ambitieux. Le zele de la Religion fut quelquefois le prétexte ou le motif des Conjurés. Presque tous ces Rois firent assembler des Conciles pour y faire condamner leurs Prédécesseurs & approuver leur élection : on assembla en Espagne dix-neuf Conciles pendant ce siecle.

Ces Conciles firent des réglemens très sages & très utiles pour la morale & pour la société civile. On y excommunie les sujets qui violent la foi qu'ils ont promise aux Rois ; mais on y prie les Rois de gouverner les peuples avec justice & avec piété ; on y prononce anatheme contre les Rois qui abuseroient de leur pouvoir pour faire le mal. Le quatrieme Concile de Tolede ajoute à ce decret général un jugement particulier sur le Roi Suintilan, qui, selon le consentement de toute la nation, s'est privé du Royaume en confessant ses crimes.

D'autres Conciles ordonnent que les Rois seront obligés de faire serment qu'ils ne souffriront point d'infideles, & prononcent anathême contre ceux qui violeront ce serment.

Les Saxons qui avoient conquis l'Angleterre, & qui l'avoient partagée en ſept Royaumes, avoient élu un Monarque qui n'étoit que leur Général : les Souverains qui gouvernoient ces ſept Royaumes, furent perpétuellement en guerre : ils embraſſerent la Religion chrétienne & fonderent beaucoup de Monaſteres. On vit des Souverains quitter le trône pour s'y retirer (1).

CHAPITRE III.

Etat de l'Eſprit humain, par rapport aux Lettres, aux Sciences & à la Morale.

NOUS avons vu dans l'Orient l'eſprit humain paſſer ſucceſſivement de l'étude de la philoſophie & des lettres, à un amour exceſſif pour le merveilleux ; de l'amour du merveilleux au mépris pour la philoſophie, faire ſur les myſteres une infinité de queſtions téméraires, inutiles ; inventer des formules de foi, pour découvrir les hérétiques cachés : on ſuivit cette méthode pendant le ſeptieme ſiecle.

Les Empereurs, livrés aux diſputes théologiques, n'encourageoient point les talens littéraires ; & le goût du merveilleux deſtitué de lumieres, rétrécit tous les eſprits : cependant on laiſſa ſubſiſter les colleges, & l'étude de la grammaire & des langues ſe perpétua dans la capitale.

On ne fit plus d'effort pour s'élever aux vérités générales, & pour perfectionner la raiſon ; on avoit à peine une legere connoiſſance des opinions d'Ariſtote ; les philoſophes n'allerent pas au-delà : rien n'eſt ſi foible que les Traités de Philoponus & des autres Philoſophes de ce ſiecle.

Les ouvrages polémiques furent preſque tous ſans force & ſans méthode (2).

(1) Thoiras, Hiſt. d'Angl. t. 1. p. 129.

(2) Phot. Biblior. cod. 23. 24. 50. 108.

faits pour l'enlever à ces nouveaux conquerans, par les guerres intestines qui s'étoient allumées entre les différens Ducs qui la gouvernoient.

La Religion seule avoit offert une ressource contre ces malheurs ; le zele, la piété des Evêques, des Prêtres, des Moines, avoit soulagé les malheureux, consolé les affligés, arrêté la fureur des guerriers, qui malgré leur férocité respectoient la vertu, & que les châtimens de l'autre vie effrayoient.

Les Evêques, les Ecclésiastiques, les Moines tournerent donc tous leurs efforts, vers la piété, vers la pratique des vertus propres à en imposer aux maîtres de l'Occident, à leur rendre la Religion recommandable, à les attirer à la pratique des vertus chrétiennes, à les arracher au desordre, en leur faisant aimer les cérémonies & le culte de l'Eglise. On s'occupa donc beaucoup dans ce siecle, des cérémonies & des rits ; c'est l'objet principal des Conciles de tout l'Occident, qui étoit soumis à des Maîtres ignorans & féroces, qui avoient embrassé la Religion chrétienne, mais qui n'avoient pas encore pris l'habitude de la vertu, & qui obéissoient tour-à-tour à leurs passions & à leurs remords, crédules & superstitieux, entraînés dans tous les crimes par leurs passions, capables pour les réparer de tout ce qui ne demandoit ni lumiere, ni habitude de vertu.

Ces Souverains ignorans & féroces avoient sans cesse les armes à la main pour attaquer ou pour se défendre : ils devoient à leur bravoure & à leur activité tous leurs succès ; ils avoient subjugué des peuples éclairés, éloquens ; ils n'avoient que du mépris pour les lettres & pour les sciences, qui ne furent cultivées que par les Ecclésiastiques & les Religieux, que la nécessité de se défendre rendit enfin guerriers eux-mêmes, & qui tomberent pour la plûpart dans l'ignorance & dans la barbarie.

La Religion seule opposoit une digue aux passions, à l'ignorance & à la barbarie : elle seule produisoit ces instans de vertu que l'on voyoit sur la terre ; elle seule en conserva l'idée ; elle seule donna aux lettres & aux sciences ces asyles, où elles travailloient en se-

cret à adoucir les mœurs, à dissiper la barbarie, à rendre à la raison ses privileges & ses droits, en formant des hommes illustres dont la vertu gagna la confiance des Souverains & des Peuples, & dont les lumieres leur furent nécessaires. Tels furent plusieurs Papes & plusieurs Evêques, S. Isidore, S. Julien de Tolede, S. Sulpice, S. Colomban, &c. qui établirent presque par-tout des Monasteres & des Ecoles (1).

CHAPITRE IV.

Des Hérésies du septieme siecle.

L'EGLISE avoit défini contre Nestorius, qu'il n'y avoit qu'une personne en Jesus-Christ, & contre Eutychés qu'il y avoit deux natures. Cependant il y avoit encore des Nestoriens & des Eutychiens : les Eutychiens prétendoient qu'on ne pouvoit condamner Eutychés, sans renouveller le Nestorianisme, & sans admettre deux personnes en Jesus-Christ : les Nestoriens, au contraire, soutenoient qu'on ne pouvoit condamner Nestorius, sans tomber dans le Sabellianisme, & sans confondre comme Eutychés la nature divine & la nature humaine.

L'éclat que le Nestoriarisme & l'Eutychianisme avoient fait, le trouble & l'agitation dont ils avoient rempli l'Eglise & l'Empire, avoient tourné vers objet toute l'activité de l'esprit, & l'on s'en ne même après que le Nestorianisme & l'Euty ne formoient plus des partis considérables contre les

Il n'étoit plus question d'établir la oit prononcé, Nestoriens & les Eutychiens; l'Egl cherchoit à l'ex- & la vérité du dogme étoit établi

(1) Hist. lit. de Fr. t. 3, 17, &c. Dup. Bibl. des Aut. Ec. septieme siecle.

pliquer ; c'est la marche de l'esprit humain dans toutes les disputes de Religion.

On entreprit donc d'expliquer comment deux natures ne composoient qu'une personne, quoiqu'elles fussent distinguées. On crut résoudre cette difficulté, en supposant que la nature humaine étoit réellement distinguée de la nature divine ; mais qu'elle lui étoit tellement unie, qu'elle n'avoit point d'action propre : que le Verbe étoit le seul principe actif dans Jesus-Christ ; que la volonté humaine étoit absolument passive, comme un instrument dans les mains d'un artiste.

Cette explication parut lever les difficultés des Eutychiens & des Nestoriens : Heraclius la regarda comme un moyen d'éteindre les restes du Nestorianisme & de l'Eutychianisme qui avoient résisté aux anathemes des Conciles, & à la puissance des Empereurs. Epris de cette idée, il assembla un Concile, & donna un Edit qui faisoit du Monothélisme, ou de l'erreur qui ne suppose qu'une seule volonté dans Jesus-Christ, une regle de foi & une loi de l'Empire.

Heraclius oublia la gloire qu'il s'étoit acquise contre les Sarrasins & contre les Perses ; il ne vit de dangereux pour la Religion & pour l'Etat, que les ennemis de son Edit, connu sous le nom d'Ectese.

Tous ses Successeurs s'occuperent à défendre ou à combattre le Monothélisme, tandis que les Provinces étoient opprimées par les Gouverneurs ou par les Intendans, & dévastées par les barbares qui pénétroient de toutes parts dans l'Empire.

les ans ce même siecle, une Manichéenne, retirée dans
de se fa gnes de l'Arménie, inspira à son fils le dessein
Paul, & Apôtre de sa doctrine. Ce fils se nommoit
donna le nom enthousiaste : il fit des Prosélytes, &
qui réforma le M Secte. Il eut pour successeur Sylvain,
le systême des deux p chéisme, & qui entreprit d'ajuster
parût appuyé sur l'Ecritu pes à l'Ecriture, ensorte qu'il
d'autre regle de foi que cette même ; & il ne vouloit point
Catholiques de donner dans les criture. Il reprochoit aux
d'adorer les Saints comme des Divi eurs du paganisme, &
s : il affectoit une

grande austérité de mœurs : & cette nouvelle Secte s'offrit aux esprits simples comme une société qui faisoit profession d'un christianisme plus parfait ; les Pauliciens firent beaucoup de progrès dans ce siecle.

HUITIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de l'Orient.

L'EMPIRE des Califes étoit sans contredit le plus puissant de l'Orient : il s'étendoit depuis Canton jusqu'en Espagne, & renfermoit plusieurs Provinces de l'Empire de Constantinople.

Les Califes envoyerent dans leurs conquêtes des Gouverneurs qui traiterent d'abord assez bien les Peuples, & qui bientôt les opprimerent. Des ambitieux, des mécontens exciterent des guerres civiles, des révoltes, que l'on n'appaisoit qu'avec beaucoup de peine, & en répandant beaucoup de sang.

La conquête de l'Espagne, & leurs irruptions dans les Gaules, firent périr un nombre infini d'Arabes, de Goths, de François, &c.

L'Empire de Constantinople étoit en proie aux Sarrasins, aux Goths, aux Huns, aux Lombards, aux intrigues, aux factions qui se formoient, s'éteignoient & renaissoient perpétuellement dans son sein. Justinien, chassé de ses Etats sur la fin du siecle précédent, fut rétabli au commencement de celui-ci, & mis à mort huit ans après son rétablissement. Philippicus qui lui succeda, fut déposé ; Anastase, successeur de Philippicus, fut relégué dans un Monastere par Théodore, que le Peuple força d'accepter l'Empire, & que Leon Isaurien en dépouilla. Leon regna vingt ans ; Constantin Copronyme en regna vingt-quatre ; Leon, son fils, en regna cinq ; Constan-

tin Porphygenete fut massacré après un regne de dix-sept ans ; Irene sa femme fut déposée après un regne de cinq ans.

Ces révolutions si fréquentes & si funestes à l'Empire, n'étoient point produites par un corps de Magistrats rivaux de la puissance des Empereurs ; elles avoient leur source dans la corruption des mœurs, dans les vices de l'administration, dans l'indifférence des Empereurs aux malheurs de l'Empire, dans l'ambition des Grands & des Courtisans, dans leur frivolité qui les rendoit incapables de chercher des remedes aux maux de l'Etat, dans leur amour insensé pour le luxe, qui les portoit à vendre leur protection & à soustraire à la sévérité des loix les Officiers & les Gouverneurs qui avoient épuisé les Provinces, & éteint l'amour de la Patrie dans le cœur de tous les sujets de l'Empire.

Aucun des Empereurs qui monterent sur le trône pendant ce siecle, ne s'efforça de remédier à tant de maux ; presque tous s'occuperent, ou à faire prévaloir quelque erreur qu'ils avoient embrassée, ou à rétablir la paix dans l'Eglise : ainsi Philippicus ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il ne s'occupa que des moyens d'établir le Monothélisme ; Leon Isaurien & Constantin Copronyme à abolir le culte des images, Irene à le rétablir (1).

CHAPITRE II.

Etat de l'Occident.

L'Edit de Leon Isaurien contre les images, causa en Italie des soulevemens, dont les Lombards profiterent pour s'aggrandir.

Le Pape Grégoire excommunia l'Exarque, qui entreprit de faire exécuter l'Edit de Léon : ce Pontife écrivit à Luitprand, Roi des Lombards, aux Venitiens &

(1) Cedren. Niceph. Théoph.

aux Villes principales, pour les engager à persévérer dans la foi. Presque toute l'Italie se souleva ; l'Empereur y porta toutes ses forces ; le Pape appella Luitprand & enfin Charles-Martel au secours de Rome, & l'on en chassa tous les Officiers de l'Empereur. Enfin sous Astolphe, les Lombards s'emparerent de l'Exarquat, & entreprirent la conquête de Rome.

Le Pape, les Evêques, les Prêtres, les Moines, avoient donc acquis un grand crédit dans l'Occident : & comment ne l'auroient-ils pas acquis ? ils avoient de grandes possessions, eux seuls faisoient profession par état de ne faire de mal à personne, de faire du bien à tout le monde : au milieu des desordres de l'Occident, il y avoit beaucoup de Papes, d'Evêques, de Prêtres, de Moines qui remplissoient toutes leurs obligations ; ils soulagoient les malheureux, ils les consoloient, ils instruisoient les peuples.

Ainsi, tandis que les Souverains, les Seigneurs, les Guerriers excerçoient sur les corps un empire de force & de violence ; la religion élevoit une puissance qui agissoit sur les esprits & sur les cœurs, par la voie de la persuasion, par les motifs les plus puissants qui puissent agir sur les hommes.

Le progrès de la puissance religieuse, ignoré de la plupart des Souverains du siecle précédent, devoit être apperçu par les hommes vertueux qui s'occupoient du gouvernement, qui desiroient la gloire de la religion & le bonheur des peuples ; par les ambitieux qui vouloient acquérir du crédit, s'élever, aggrandir leur puissance : tous devoient également appercevoir les avantages que ces deux puissances pouvoient se procurer, tous devoient également tâcher de les concilier & de les unir. Le tems avoit donc tout préparé pour former des traités & une alliance entre le Sacerdoce & l'Empire, & donner à la puissance Ecclésiastique un état différent de celui qu'elle avoit dans l'Empire d'Orient.

Ainsi, Pepin le gros, pour remédier aux désordres, se concilier la nation & donner de la force aux loix, tâcha d'unir la puissance civile & la puissance Ecclésiastique. Il convoqua un Concile, dans lequel on regla

tout ce qui étoit nécessaire pour arrêter les désordres, pour protéger les foibles, pour la défense de l'Eglise. Charles Martel qui devoit ses succès à ses talens militaires, & dont l'ambition redoutoit la puissance de l'Eglise, tâcha de l'anéantir, & se réconcilia avec elle sur la fin de sa vie. Pepin le bref, qui avoit fait déclarer Childeric incapable de regner, & reçu la couronne des Etats, se fit couronner par Saint Boniface, Archevêque de Mayence, secourut les Papes Zacharie & Etienne contre les Lombards, aggrandit leurs possessions ; de son côté, le Pape le couronna de nouveau, le sacra, & excommunia les François s'ils élisoient jamais d'autres Rois que les descendans de Pepin.

Enfin, le Pape Adrien attaqué par les Lombards, appella Charlemagne qui détruisit la puissance des Lombards en Italie, confirma les donations faites à l'Eglise par Pepin, & fut couronné Empereur d'Occident (1).

Ce Prince étendit son Empire bien au-delà des bornes de l'Empire Romain en Occident, il posséda l'Italie jusqu'à la Calabre, l'Espagne jusqu'à l'Ebre; réunit sous sa puissance toutes les Gaules, conquit l'Istrie, la Dalmatie, la Hongrie, la Transilvanie, la Valachie, la Moldavie, la Pologne jusqu'à la vistule, & toute la Germanie qui comprenoit la Saxe.

Ce vaste Empire étoit rempli de peuples factieux, ignorans, presque sans mœurs & sans vertus; une partie des nations conquises étoient idolâtres & féroces, accoutumées à vivre de pillage & dans une licence effrenée, ennemies de toute autorité qui tendoit à la réprimer; toujours prêtes à s'armer contre ses maîtres, & comptant pour rien les traités & les engagemens les plus solemnels.

Le génie vaste & profond de Charlemagne connut que la force ne pouvoit seule contenir tous ces peuples, & qu'il ne pouvoit les rendre tranquilles & heureux, qu'en les soumettant à des loix auxquelles ils obéissent par persuasion & par intérêt : il jugea que pour pro-

(1) Leo ost... t. Bibl. Paul Diac. Hist. Longob. l.3. c.8.

duire dans les hommes cette obéissance, il falloit éclairer leur raison, réprimer par des châtimens les passions que la raison ne pouvoit diriger, rendre l'infraction des loix redoutable aux passions par l'autorité de la religion. Il fit donc concourir la force, la lumiere & la religion, comme autant de puissances qui s'aident & se suppléent pour le bonheur de la société civile.

Tandis que Charlemagne s'occupoit ainsi à procurer le bonheur de ses Etats par la sagesse de ses loix; sa vigilance, son activité, sa bravoure, sa politique, l'assuroient contre les attaques des ennemis étrangers, par ses alliances, ses traités, ses liaisons avec les peuples voisins, par l'esprit de bravoure qu'il entretint dans la nation, par la discipline qu'il établit dans les troupes.

Tel est le plan général du gouvernement que Charlemagne se proposa d'établir dans l'Occident, & dont tout son regne ne fut que le développement : c'est de ce plan que naquirent toutes ces loix connues sous le nom de Capitulaires, tous ces établissemens pour l'instruction de tous les hommes de son empire, tous les actes de force & de violence qu'il employa pour faire embrasser le Christianisme aux nations idolâtres qu'il avoit soumises, & qui le firent nommer l'Apôtre armé.

L'Angleterre étoit divisée entre plusieurs Souverains sans loix, & presque toujours en guerre entr'eux; dont les passions impétueuses ne pouvoient être réprimées que par les terreurs de la religion, & dont la charité chrétienne pouvoit seule adoucir la férocité. Des hommes vraiment Apostoliques travaillerent avec succès à cet objet, & préparerent les esprits pour y former une société policée (1).

L'Espagne, au commencement de ce siecle, fut gouvernée par des Rois qui abuserent de leur pouvoir, qui ne respecterent aucunes loix, qui rendirent leurs sujets malheureux. Un de ces sujets appella les Sarrasins en Espagne, une partie des sujets s'unit aux Sarrasins; Roderic fut défait, & son royaume passa sous la do-

---

(1) Thoiras, ibid.

mination des Califes qui étendirent leurs conquêtes jusques dans les Gaules, d'où ils furent chassés par Charles Martel, & par Charlemagne. Des Espagnols réfugiés dans les Montagnes & réunis par Pelage, y formerent une puissance que les Sarrasins mépriserent d'abord, mais qui devint bientôt en état de leur disputer l'Espagne, & dont les efforts joints aux divisions des Sarrasins, & soutenus par Charlemagne, arrêterent les progrès des Sarrasins, & ruinerent leur puissance (1).

CHAPITRE III.

Etat de l'Esprit humain.

Tout sembloit concourir à éteindre sur la terre le goût des arts & le flambeau des sciences : l'enthousiasme religieux & militaire des Musulmans étoit encore dans sa force : un nombre infini de révoltés & de sectaires s'éleverent parmi eux, ils faisoient également la guerre aux lettres, à l'idolâtrie & à toutes les religions différentes de celle de Mahomet

Ainsi les lettres & les sciences furent sans secours, sans encouragement, & obligées de se cacher dans toute la domination des Sarrasins, qui s'étendit depuis Canton, jusqu'en Espagne, de l'Orient à l'Occident, & depuis l'Archipel, jusqu'à la mer des Indes, du septentrion au midi (2).

A la naissance du Mahométisme, les Musulmans déclaroient la guerre à tous ceux qui ne vouloient pas recevoir leur religion, & condamnoient les vaincus à la mort.

Après les premiers transports de l'enthousiasme, ils abolirent une loi qui auroit changé leurs conquêtes en déserts : ils se contenterent de rendre le Mahométisme la religion dominante dans les pays conquis : & si l'on excepte l'idolâtrie grossiere, ils permirent l'exercice libre

(1) Hist. de Mariana, Révolution d'Espagne.

(2) Hornebec. Hist. Phil. l. 5. c. 9. Pokok. note sur Abulphar. Tophail. cité par Bruk, Hist. Phil. t. 2. p. 15.

de toutes les religions, sur-tout de celles en faveur desquelles on avoit écrit : persuadés aparemment qu'une religion défendue par des écrits, avoit des côtés spécieux, capables d'en imposer à la raison, & que c'est un malheur, mais non pas un crime aux yeux des hommes, de tomber dans l'erreur en cherchant la vérité.

Cette tolérance conserva dans l'Empire des Califes un grand nombre de Chrétiens, de Juifs, de Sabéens, éclairés & instruits dans les arts & dans les sciences, qui cultivoient leur raison en secret pendant le regne des Ommiades, & jusqu'au Califat d'Almansor. (757).

On vit au commencement de son Califat, des éclipses, des cometes : on éprouva des tremblemens de terre. Ces phénomenes furent suivis de désordres dont on crut qu'ils étoient la cause ou le signal. Le Calife voulut connoître ces phénomenes & apprendre à les prévoir ; il eut recours aux Astronomes, aux Philosophes & les tira de l'obscurité où la barbarie de ses prédécesseurs les avoit retenus ; bientôt il aima leur commerce & les invita à sa Cour ; enfin le projet de bâtir Bagdad, & ses infirmités lui rendirent les Medecins, les Géometres, les Mathématiciens nécessaires ; il les rechercha, les enrichit, les honora, les attira à Bagdad, & fit traduire les ouvrages des auteurs grecs en Arabe & en Syriaque.

Mahadi Hadi, & Haroun Al-Rashid, ses successeurs, encouragerent tous les savans ; ces Califes avoient toujours avec eux un Astronome qu'ils consultoient, parcequ'il étoit en même-tems Astrologue : ainsi l'astronomie dut faire parmi les Arabes plus de progrès que les autres sciences. Les récompenses & la faveur des Sultans n'éclairerent pas beaucoup la raison ; mais elles ressusciterent le desir de lire les auteurs grecs (1).

Les efforts des Savans & des Califes ne dissipoient les ténebres qu'avec une prodigieuse lenteur ; le plus grand nombre des Mahométans qui exerçoient leur esprit, ne s'occupoient qu'à expliquer l'Alcoran, formoient une infinité de questions sur les dogmes du Ma-

(1) Abujaafar Elmacin. Abulphar. Asseman. t. 1. & 2. d'Herblot, Bibl. or. aux art. Almansor, Mahadi, Haroun.

hométisme, sur ses cérémonies, sur ses loix, sur les obligations qu'il impose : ces questions devenoient plus difficiles à mesure que les Arabes s'écartoient de la simplicité des premiers Musulmans (1).

Le peuple ignorant, superstiteux & fanatique se partageoit entre ces Docteurs, ou se livroit au premier imposteur qui vouloit le séduire par quelque prestige, par quelque singularité ; ainsi l'on vit les Rawadiens honorer Almansor comme un Dieu, & former le complot de l'assassiner, parcequ'il condamnoit leur impiété (2).

Sous Mahadi, un imposteur séduisoit le peuple par des tours d'adresse : il fut nommé le faiseur de lune, parcequ'il faisoit sortir d'un puits un corps lumineux, semblable à la lune. A la vue de ce prestige, le peuple le prit pour un Prophete, ensuite pour un homme en qui la Divinité habitoit, & lui rendit enfin les honneurs divins. Il fallut envoyer des armées contre tous ces imposteurs (3).

L'Empire de Constantinople étoit rempli de factions civiles, politiques & théologiques qui partageoient & occupoient tous les esprits. Les Empereurs déployoient toute leur autorité, toute leur politique, pour faire prévaloir les sentimens qu'ils avoient adoptés, ou pour concilier les différens partis qui divisoient les esprits. Leur zele ne se renfermoit pas dans leur Empire : on vit Héraclius négocier auprès des Princes d'Espagne, pour les engager à forcer les Juifs à renoncer à leur religion, tandis qu'ils laissoient piller les Provinces de l'Empire.

Les personnes qui avoient cultivé les lettres dans le siecle précédent, ne firent donc point de disciples, & le goût des lettres & des sciences s'anéantit dans presque tout l'Empire de Constantinople, ou ne se conserva que dans des hommes obscurs, dont les lumieres & les talens n'eurent aucune influence sur leur siecle : on vit peu d'auteurs, même Ecclésiastiques, & Saint Jean

(1) Maraci. Hist. sect. Mahum.

(2) Abulphar.

(3) Abulphar, Elmac d'Herblot, ibid. & art. Haken.

Damaſcene eſt le ſeul en qui l'on trouve de l'érudition, de la méthode & du génie (1).

Le goût du merveilleux dominant dans les ſiecles précédens, devint encore plus fort dans celui-ci : on fut plus crédule : on ſe permit de tout imaginer, parcequ'on étoit sûr de faire tout croire ; une apparition, une révélation ſuppoſée, pouvoit cauſer de grands effets dans le peuple, & les querelles de religion furent plus intéreſſantes que les guerres des Sarraſins & des Barbares qui attaquoient un Empire, dont la conſervation depuis long-tems étoit un objet indifférent aux peuples.

Depuis l'invaſion des Lombards, l'Italie étoit diviſée en différentes Souverainetés, dont les Chefs étoient ſans ceſſe occupés à conſerver, ou à augmenter leur puiſſance. Les peuples gémiſſoient ſous le joug de ces tyrans, & répandoient leur ſang pour ſatisfaire leur ambition : tous ces déſordres avoient anéanti les ſciences en Italie, & perverti les mœurs : les Papes, les Evêques & les Eccléſiaſtiques qui cultivoient ſeuls leur raiſon, ne s'occupoient qu'à rétablir les mœurs, à contenir les paſſions, par la crainte des châtimens de l'autre vie, à rendre la religion reſpectable par la régularité de ſes Miniſtres, par l'appareil auguſte de ſes cérémonies, capables d'en impoſer dans un ſiecle ignorant & ſuperſtitieux, aux ames les plus féroces, aux paſſions les plus fougueuſes.

En France, les arts & les ſciences qui s'étoient, pour ainſi dire, réfugiés dans les Monaſteres, en furent chaſſés au huitieme ſiecle. La tyrannie des Maires du Palais, les guerres de Charles Martel contre Eudes d'Aquitaine & contre les Sarraſins, rendirent la plus grande partie de la nation guerriere, & tout ce qui ne portoit pas les armes fut la victime de la férocité du Militaire. Charles Martel s'empara des biens des Egliſes, & les donna à des Laïcs qui, au lieu d'y entretenir des Clercs, y entretenoient des ſoldats. Les

(1) Fabr. Bibl. græc. l. 5. c. 3. Dup. Bibl. des Aut. du huitieme ſiecle.

qui regardoient comme une idolâtrie le dogme de la divinité de Jeſus-Chriſt, conduiſit Felix Urgel à l'Arianiſme, il enſeigna que Jeſus-Chriſt n'étoit point Fils de Dieu par nature, mais par adoption.

Il ne paroît pas que Clement ait eu des diſciples, & que l'erreur de Felix d'Urgel ait fait des progrès.

L'Egliſe condamnoit, non-ſeulement toutes ces impoſtures, & faiſoit voir la fauſſeté de ce prétendu merveilleux qui ſervoit d'appui à l'impoſture, & d'aliment à la crédulité, mais encore les erreurs qui attaquoient les dogmes. Clement & Felix d'Urgel furent condamnés & refutés ſolidement : tous les Conciles, tous les écrits de ce ſiecle atteſtent cette vérité.

Ainſi, au milieu des déſordres & des ténebres qui regnoient ſur la terre; le Corps Religieux chargé du dépôt de la foi, conſervoit ſans altération la doctrine de Jeſus-Chriſt, ſa morale, le culte qu'il avoit établi.

NEUVIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Orient.

Les Sarraſins étoient toujours la puiſſance dominante ſur la terre. Le Calife Haroum Alrashid partagea le gouvernement de ſes Etats à ſes trois fils. Amin, qui étoit l'aîné, eut la Syrie, l'Irak, les trois Arménies, la Méſopotamie, l'Aſſyrie, la Médie, la Paleſtine, l'Egypte, & tout ce que ſes Prédéceſſeurs avoient conquis en Afrique, depuis les frontieres d'Egypte & d'Ethiopie juſqu'au détroit de Gibraltar, avec la dignité de Calife.

Mamoun, ſon ſecond fils, eut la Perſe, le Kerman, les Indes, le Khoraſan, le Tabreſtan, avec la vaſte province de Mawara'inhar.

Kasem, son troisieme fils, eut l'Arménie, la Natolie, la Georgie, la Circassie & tout ce que les Musulmans possédoient aux environs du Pont-Euxin (1).

Amin qui succeda à Haroun, abandonna le gouvernement à un Visir, dont l'administration força Mamoun à se révolter contre son frere. Mamoun défit les troupes d'Amin, qui perdit la vie & l'Empire (2).

Le regne de Mamoun fut agité par des séditions, par des révoltes dont il vint à bout.

Les Califes qui lui succederent aimoient les plaisirs, le luxe, le faste, la musique, les entretiens réjouissans, les hommes agréables; ils abandonnerent le gouvernement de l'Empire à des Ministres qui donnerent les places sans choix, sans égard pour le bien public. Ces Califes avoient pris pour leur garde un corps de Turcs, dont le chef prit part aux affaires de l'Empire. Ce chef & les courtisans disposerent de tous les emplois, & enfin du Califat. Ils déposerent, établirent, massacrerent les Califes, s'emparerent de la puissance, & n'en laisserent que l'apparence aux Califes.

De la Cour, la corruption passa bientôt dans toute la Nation; les vertus & les grandes qualités de quelques Califes ne furent pas capables de rétablir l'ordre dans le gouvernement, & de rappeller les Arabes à leur simplicité primitive, le courage s'ammollit, une foule de révoltés déchirerent l'Empire; les peuples voisins, & les Grecs firent des irruptions dans l'Empire Musulman.

Enfin on vit un Réformateur du Mahométisme s'élever, & former une secte qui s'accrut rapidement, & fit la guerre au Calife.

Ce Réformateur menoit une vie fort austere, & prétendoit que Dieu lui avoit ordonné de faire cinquante prieres par jour; il se fit un grand nombre de Disciples, & le Gouverneur du Kurzestan, qui s'apperçut que les Cultivateurs interrompoient leur travail pour faire leurs cinquante prieres, fit arrêter le Réforma-

(1) Hist. un. t. 16. p. 31. Abujaafar, Al Tabor, Elmacin, p. 115. Roderic. Tolet, p. 19. 20.

(2) Elmacin, Abulphar, Eutych.

teur, qui trouva le ſecret de ſortir de priſon, s'enfuit dans une autre Province, ſe fit des Sectateurs, & diſparut encore; ſes diſciples prétendirent qu'il étoit monté au ciel, qu'il étoit un vrai prophete envoyé pour réformer l'Alcoran, ou plutôt pour l'expliquer aux Muſulmans, qui prenoient dans un ſens charnel & à la lettre ce que Mahomet avoit dit dans un ſens allégorique & ſpirituel.

Dans l'Empire de Conſtantinople, on ne voit pendant ce ſiecle, comme chez les Muſulmans, que des Empereurs élevés ſur le trône, & dépoſés par des factions; l'Empire toujours attaqué par les barbares, & les Empereurs preſque toujours occupés à faire abbattre ou à rétablir les images.

CHAPITRE II.

De l'Occident.

CHARLEMAGNE regna pendant les quatre premieres années de ce ſiecle; il fut redoutable à tous ſes voiſins, & chéri de ſes peuples; mais la vie d'un homme ne ſuffit pas pour éclairer une infinité de peuples différens, plongés dans l'ignorance, pour donner à des nations guerrieres l'habitude de la vertu, de la modération & de la juſtice. Sa ſageſſe avoit en quelque ſorte contenu ſes peuples, comme ſa puiſſance avoit ſubjugué ſes ennemis. Ainſi pour peu que le Succeſſeur de Charlemagne manquât de quelques unes de ſes grandes qualités, l'Empire de France devoit retomber dans la confuſion & dans le deſordre d'où Charlemagne l'avoit tiré.

La nature n'a peut-être pas encore produit de ſuite deux hommes tels que Charlemagne. Louis le Débonnaire, ſon fils, avec d'excellentes qualités, avoit de grands défauts; il étoit bienfaiſant, religieux; mais inconſtant, foible & voluptueux: incapable d'embraſſer le plan général que Charlemagne avoit formé,

il n'en prît que de petites parties, qu'il regarda comme essentielles & fondamentales : tout ce grand édifice s'écroula, les Evêques & les Seigneurs se souleverent, & ses propres enfans profitant de ses fautes, de sa foiblesse, & des dispositions des peuples, formerent contre lui des brigues, des partis, des factions qui lui ôterent & lui rendirent plusieurs fois la couronne.

Ses enfans partagerent son Empire, & formerent trois Etats; l'Italie, la France & l'Allemagne. On ne vit ni dans les enfans de Louis, ni dans leur postérité aucune des grandes qualités de Charlemagne : tous leurs descendans furent sans génie, sans esprit, presque toujours sans vertu, sans grandeur d'ame, dominés par leurs passions, par les plaisirs, par des favoris. Le desordre alla toujours en augmentant. L'Italie, la France, l'Allemagne furent sans cesse en guerre, & déchirées par des factions & par des guerres civiles, tandis que toutes les Nations voisines, les Danois, les Normands, les Sarrasins désoloient les Provinces de l'Empire d'Occident. Ce beau plan de gouvernement établi par Charlemagne, disparut; les loix furent sans force, & les esprits sans lumieres & sans principes.

Les Papes & les Evêques vertueux reclamoient seuls les droits de l'humanité en faveur des peuples opprimés; eux seuls pouvoient par leur vertu, par la crainte des peines de l'autre vie, arrêter le cours des maux. Malgré l'ignorance & le désordre de ce siecle, la crainte des châtimens de l'autre vie effrayoit les méchans, leur conscience allarmée les ramenoit aux Evêques, à la religion. Ils faisoient les Evêques juges de leurs droits, ou s'unissoient à eux pour réformer l'Etat & l'Eglise : ainsi les Etats assemblés à Aix ayant consideré les desordres de Lothaire, le priverent de sa portion de terre, & la donnerent à ses deux freres, après leur avoir fait promettre qu'ils gouverneroient selon les commandemens de Dieu (1).

Tous les Conciles de ce siecle sont pleins d'exhortations & de menaces faites aux Souverains qui troubloient la paix, qui abusoient de leur pouvoir & de

(1) Baluse cap. collect. des Hist. de Fr. t. 9.

leur autorité contre l'Eglise, contre les Fideles, contre le bien public; on y rappelle les Souverains & les hommes puissans au moment de la mort.

Les Ecclésiastiques, malgré leurs desordres, étoient donc les seuls Protecteurs de l'humanité; sans eux, sans la religion, toute idée de justice & de morale se seroit éteinte dans l'Occident.

Robert regnoit sur toute l'Angleterre au commencement du neuvieme siecle; il eut pour Successeurs des Princes quelquefois pieux, toujours foibles, jusqu'à Alfred le Grand.

Pendant tout ce tems les Danois firent des descentes en Angleterre, pénétrerent jusques dans l'intérieur, s'y établirent, tandis que de nouveaux débarquemens inondoient cette Isle; toutes les côtes étoient désertes, & l'intérieur dévasté.

Alfred le Grand eut à lutter contre ces ennemis presque pendant tout son regne, & ce ne fut qu'à la fin qu'il en délivra l'Angleterre, en établissant une flotte qui croisoit sur ses côtes, & qui détruisit celle des Danois (1).

CHAPITRE III.

Etat de l'Esprit humain.

HAROUM Alrashid, qui régnoit à la fin du siecle précédent & au commencement de celui-ci, aimoit les Savans, & cultivoit les sciences: ses bienfaits & ses égards attirerent les Savans, & firent reparoître les sciences dans l'Orient: mais elles se renfermerent dans son Palais; & comme il étoit extrêmement dévot, il traita les Chrétiens avec une rigueur qui étouffa beaucoup de talens. Il ne vouloit pas même que la lumiere se communiquât; & les Savans eurent le courage de

(1) Thoiras, Hist. d'Angl. t. 1.

combattre sa vanité. Le Docteur Malce devant un jour lui expliquer un de ses ouvrages, le Calife voulut faire fermer sa porte; Malce s'y opposa, & lui dit que la science ne profitoit point aux grands, si elle ne se communiquoit point aux petits (1).

Ce fut à un des Savans que ce Calife avoit attirés à sa Cour, qu'il confia l'éducation de son fils Almamon.

Mamon regarda la lumiere & les sciences comme les dons les plus précieux que le ciel pût accorder aux Princes chargés de gouverner les hommes, & de les rendre heureux : il chercha la lumiere chez les Savans, qu'il croyoit destinés & séparés en quelque sorte des autres hommes par Dieu même pour découvrir la vérité, & la faire connoître aux hommes (2).

Mais il savoit que l'homme le plus savant n'est point infaillible; qu'un homme peut être dans l'erreur, & posséder cependant des connoissances importantes : il jugea qu'un Prince qui aime la vérité, devoit la chercher chez tous les Savans célebres, de quelque religion, de quelque Nation & de quelque Secte qu'ils fussent : il acheta tous les ouvrages célebres en quelque langue qu'ils fussent écrits, & les fit traduire en Arabe.

Mamon qui croyoit que toutes les sciences & tous les arts pouvoient être utiles, ne les regardoit cependant pas comme également propres à procurer le bonheur des hommes. Il faisoit beaucoup plus de cas de la morale qui apprend à réprimer les passions, ou à garantir du luxe & du faste, que des arts ou des sciences qui les irritent ou qui les flattent, qui procurent à la vanité des instans agréables, & qui sans avoir jamais fait d'heureux, ont produit des maux sans nombre.

Mamon qui devoit son bonheur à ses vertus, & ses vertus à ses lumieres, n'oublia rien pour rendre tous ses sujets éclairés; il établit beaucoup d'écoles, ou d'académies publiques, où l'on enseignoit les sciences.

Les Théologiens Mahométans n'osoient s'opposer à

(1) D'Herbelot, art. Haroun.
(2) Abulphar.

ties en Angleterre pendant plus de la moitié de ce siecle, commencerent à renaître sous Alfred.

Ce Prince qui, sans aucun défaut, possédoit toutes les vertus & toutes les qualités qui font admirer & adorer les Souverains, étoit lui-même éclairé ; il étoit Grammairien, Philosophe, Architecte, Géometre, Historien.

Alfred, étoit très pieux, & il avoit tourné toutes ces connoissances vers le bonheur de l'humanité. Ce fut par le moyen de ces connoissances qu'il créa une Marine, fortifia des Places, établit ces loix si sages qui font encore en partie le bonheur de l'Angleterre. Ce Prince qui connoissoit par lui même combien la lumiere & la Religion étoient nécessaires au bonheur de la société, avoit établi des écoles de Théologie, d'Arithmétique, de Musique, d'Astronomie. Il engagea tous les Savans étrangers à venir éclairer l'Angleterre, il attira tous les Artistes célebres, & n'épargna rien pour inspirer aux Anglois le goût des Lettres & des Sciences.

CHAPITRE IV.

Des Héréfies, des Schismes & des disputes théologiques.

Nous avons vu, sous le regne d'Irene, le culte des images rétabli & confirmé par le second Concile de Nicée.

Léon l'Arménien n'oublia rien pour en abolir le culte, Michel le Begue & Théophile adopterent tous ses sentimens, & cette contestation causa encore du trouble dans l'Empire de Constantinople, jusqu'au regne de l'Impératrice Théodora, qui donna au second Concile de Nicée force de loi, éteignit le parti des Iconoclastes, & employa toute son autorité contre les Manichéens. Elle envoya dans tout l'Empire ordre de les rechercher & de faire mourir tous ceux qui ne se con-

vertiroient pas. Plus de cent mille périrent par différens genres de supplices.

Quatre mille échappés aux recherches & aux supplices, se sauverent chez les Sarrasins, s'unirent à eux, ravagerent les terres de l'Empire, se bâtirent des places fortes, où les Manichéens que la crainte des supplices avoit tenus cachés, se réfugierent, & formerent une puissance formidable par leur nombre, par leur haine contre les Empereurs & contre les Catholiques. On les vit plusieurs fois ravager les terres de l'Empire, & tailler ses armées en pieces : une bataille dans laquelle leur Chef fut tué, anéantit cette armée puissante que les supplices avoient créée, & qui avoit fait trembler l'Empire de Constantinople.

Lorsque Theodora eût remis son autorité à Michel, ce Prince abandonna le gouvernement de l'Empire à Bardas son oncle, qui épousa sa niece. Ignace, Patriarche de Constantinople, s'y opposa; Bardas le fit déposer, & mit Photius en sa place. On se divisa à Constantinople entre ces deux Patriarches, & l'on vit éclater une sédition : Rome prit le parti d'Ignace, l'Eglise de Constantinople se sépara de l'Eglise Latine, & le schisme ne put être terminé que par le huitieme Concile général.

Le mouvement que Charlemagne avoit donné aux esprits & à la curiosité, en proposant des questions aux Théologiens, aux Savans, aux Littérateurs, continuoit dans ce siecle; lorsque les Sciences furent renfermées dans les cloîtres, il fut dirigé principalement vers la Religion : on s'efforça de dévoiler les mysteres, d'expliquer les dogmes, d'interpréter l'Ecriture, mais sans faire des systêmes, & presque toujours en adoptant quelques idées ou quelques explications des Peres & des Auteurs Ecclésiastiques. De-là naquit une foule de questions & de contestations entre les Théologiens. Godescal excita sur la Prédestination des disputes longues & vives. Un Moine de Corbie, appuyé sur le livre de S. Augustin de la quantité de l'Ame, prétendit qu'il n'y avoit qu'une seule ame dans tous les hommes. Un Prêtre de Mayence enseigna que Cicéron & Virgile étoient sauvés. Ratramne & Paschase eurent une grande

dispute sur la maniere dont Jesus-Christ étoit dans l'Eucharistie, sur ce que deviennent les especes Eucharistiques, sur la maniere dont la sainte Vierge avoit mis Jesus-Christ au monde.

Amalaire examina profondément s'il falloit écrire *Jesus* avec une aspiration; si le mot *Chérubim* étoit neutre ou masculin.

L'effort que l'on fit pour expliquer l'Ecriture Sainte, pour y trouver les opinions qu'on y avoit adoptées, conduisit à des sens mystiques, spirituels & cachés, & fit tomber dans des détails ridicules: ainsi Hincmar trouva des vérités cachées dans les nombre de dix, trente, &c: ainsi une femme prétendit avoir trouvé dans l'Apocalypse, que la fin du monde arriveroit l'an 848; elle crut avoir reçu du ciel une mission pour l'annoncer; elle l'annonça, & trouva des Partisans (1).

DIXIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de l'Orient.

L'Empire Musulman étoit partagé en différens Gouvernemens sur lesquels le Calife n'avoit plus cet empire absolu que le fanatisme avoit produit. Une foule d'Imposteurs s'étoient élevés depuis Mahomet, & avoient partagé l'enthousiasme de la Nation, & rendu Mahomet moins respectable; les Califes plongés dans le luxe & dans les plaisirs, n'avoient plus rien de cette

(1) Dup. Bibl. 9 siecle. Hist. lit. de Fr. t. 4. Le Bœuf, Dissert. sur l'état des sciences depuis la mort de Charlemagne, &c. Recueil de pieces pour l'éclaircissement de l'Hist. de Fr. t. 2. à Paris, chez Barrois.

austérité de mœurs, & de cette simplicité qui avoit rendu les premiers Successeurs de Mahomet tous puissans.

Lorsqu'Omar alloit prendre possession de ses conquêtes; il étoit monté sur un chameau, chargé de deux sacs pleins de ris, de froment bouilli & de fruits. Il portoit devant lui une outre remplie d'eau, & derriere lui un plat de bois. Lorsqu'il mangeoit, ses compagnons de voyage mangeoient avec lui dans le plat de bois. Ses habits étoient de poil de chameau : il savoit très bien l'Alcoran, & prêchoit avec véhémence.

Ses Successeurs avoient dix mille chevaux, & quarante mille domestiques.

La soumission au Calife & le respect pour la Religion s'affoiblirent insensiblement. Ces Califes qui du fond de leur mosquée avoient fait voler les Arabes depuis Canton jusqu'en Espagne, parurent envain avec l'Alcoran & tout l'appareil de la religion pour arrêter les factieux; on les perçoit au milieu de leurs Docteurs, & l'Alcoran sur la poitrine; les fanatiques, les ambitieux, les mécontens excitoient dans l'Empire des séditions, des révoltes, qui l'inondoient du sang des Musulmans (1).

On ne vit dans ce siecle que Califes assassinés ou déposés au gré de la soldatesque, par des favoris, par des ambitieux, par des mécontens. Enfin au milieu de ce siecle, la vaste étendue de l'Empire Musulman étoit partagée en une infinité de Provinces ou de Gouvernemens sur lesquels le Calife ne possedoit plus qu'une espece de prééminence qui regardoit plus les choses de la Religion, que le Gouvernement politique; toute l'autorité du Calife passa ensuite entre les mains de ses Visirs, ou de ses favoris, qui ne conserverent le Calife, que comme une espece de phantôme propre à en imposer aux Peuples, à-peu-près comme les Rois de la fin de la premiere race étoient entre les mains des Maires du Palais.

Leon le Philosophe regnoit à Constantinople, au commencement du dixieme siecle; ses vertus, ses talens, la sagesse de son gouvernement ne le mirent pas

(1) Abulfed ad an. 320. Abulphar.

à l'abri des conſpirations : il voulut ſe marier en quatrieme nôce ; le Patriarche Nicolas l'excommunia : il donna un Edit pour autoriſer les quatriemes nôces ; le Clergé s'y oppoſa : Leon n'eut point d'égard à cette oppoſition ; un homme de la lie du peuple l'aſſomma, ſans cependant le tuer ; on arrêta le parricide, il fut mis à la torture, & ne découvrit aucun de ſes complices.

Leon eut pour Succeſſeur ſon fils Alexandre, que ſes débauches firent périr au bout de treize mois. Il nomma pour Succeſſeur Conſtantin ſon neveu. Les Favoris de ce Prince s'emparerent de l'autorité, exciterent des troubles dans l'Empire, tandis que les Provinces étoient en proie aux Sarraſins.

Romanus força Conſtantin de l'aſſocier à l'Empire ; le fils de Romanus dépoſa ſon propre Pere, & fut lui-même dépoſé & ordonné.

Lorſque Conſtantin eut recouvré ſon autorité, il envoya Leon & Nicephore contre les Sarraſins.

Romanus, fils de Conſtantin, ſéduit par les conſeils de Théophane ſa femme, conſpira contre ſon propre pere, & le fit empoiſonner. Après ce parricide, il ſe plongea dans la débauche, pendant que Nicephore ſe couvroit de gloire contre les Sarraſins. L'armée proclama Nicephore Empereur, il fut bientôt la victime d'une conſpiration tramée par Zimiſces, qui monta ſur le trône.

Il imputa le meurtre de Romanus à Théophane & à Ablantius. le Patriarche l'obligea de les bannir, lui fit promettre de révoquer tous les Edits contraires au bien de l'Egliſe, à ſes privileges, & le couronna. Son regne fut agité par des conſpirations, par des guerres, par la révolte de pluſieurs Villes d'Orient, que les vexations de l'Eunuque Baſile, premier Miniſtre, avoient ſoulevées. Baſile qui craignoit la juſtice de Zimiſces, le fit empoiſonner, & regna ſous Conſtantin & Baſile, fils de Romain, que Zimiſces avoit nommés à l'Empire.

Le regne de Conſtantin & de Baſile fut, comme les précédens, rempli de révoltes & de guerres (1).

---

(1) Curopalat, Cedren, Zonar, Nicephor.

CHA-

CHAPITRE II.

De l'Occident.

L'ITALIE étoit remplie de guerres civiles ; les différens partis qui s'y formoient, appelloient à eux les Princes voisins & souvent les barbares, se dégoûtoient bientôt des Princes qu'ils avoient appellés, & en appelloient d'autres qui leur devenoient insupportables.

Enfin Othon appellé par Jean XII, éteignit tous ces partis, conquit sur les Grecs la Pouille & la Calabre, réunit l'Italie à l'Allemagne, & y fixa l'Empire.

La France fut en proie aux incursions des Normands, à qui Charles le simple abandonna la partie de la Neustrie, qui porte aujourd'hui le nom de Normandie.

Les Seigneurs mécontens de Charles élurent pour Roi, Robert, frere du Roi Eudes ; Charles & Robert formerent des ligues avec leurs voisins. Après la mort de Robert, les Etats élurent Raould. Charles, abandonné de tout le monde, mourut prisonnier à Peronne.

Après la mort de Raould, Hugues le Blanc, Comte de Paris & d'Orleans, rappella Louis, fils de Charles, passé en Angleterre depuis la disgrace de Charles le Simple.

Louis d'Outremer forma le projet d'abaisser les Seigneurs, il fit des ligues ; les Seigneurs en firent de leur côté : chacun appella à son secours, tantôt les Bulgares, tantôt les Normands, & Louis d'Outremer mourut laissant la France en proie à toutes ces factions.

Lothaire son fils fut actif & guerrier ; mais il fut sans bonne-foi, & mourut empoisonné au milieu des desordres de la France. Il laissa sous la tutelle de Hugues-Capet, son fils Louis, qui mourut après un regne de dix-sept mois ; & Hugues-Capet monta sur le trône. Les Vassaux étoient devenus puissans sous les regnes précédens ; chaque Seigneur bâtissoit des châteaux & des forteresses, la plûpart sur des hauteurs ; ils se saisissoient des passages de rivieres, faisoient violences aux Mar-

chands, exigeoient des tributs, imposoient des redevances quelquefois extravagantes & ridicules.

Hugues-Capet leur fit la guerre, & il se trouva des hommes vertueux & braves qui attaquoient ces tyrans, ou plutôt ces brigands, qui les forçoient de réparer les maux qu'ils avoient faits, & qui donnerent naissance à la Chevalerie errante.

L'Allemagne ne fut pas plus tranquille ; les Grands y furent presque toujours armés les uns contre les autres, ou contre les Empereurs. Lorsque les Empereurs furent débarrassés de ces ennemis, ils prirent part aux guerres de leurs voisins ; ainsi l'Allemagne fut presque toujours en guerre (1).

L'Angleterre jouit de quelques intervalles de paix, & fut souvent ravagée par les Danois, & déchirée par des guerres intestines (2).

CHAPITRE III.

Etat de l'Esprit humain.

PAR goût, par habitude, ou par vanité, les Califes encourageoient les talens, & attiroient à leur Cour les hommes célébres. Les Sultans, qui s'emparerent de l'autorité des Califes, voulurent comme eux avoir leurs Astronômes, leurs Médecins, leurs Philosophes, & faire fleurir chacun dans leurs Etats les Arts & les Sciences. Ainsi le démembrement de l'Empire des Califes, & les guerres des Visirs, des Sultans, des Emirs, des Omras, ne firent que multiplier les écoles, & féconder une infinité de talens, qui seroient restés ensévelis, s'ils avoient été éloignés de l'œil du Souverain. La lumiere se répandit dans tout l'Orient par le moyen des Sultans & des Emirs.

Une grande partie des Savans ne s'occupa qu'à traduire les ouvrages des anciens Philosophes, ou à étu-

(1) Hist. générale d'Allemagne.
(2) Thoiras, t. 2.

dier les traductions qu'on avoit faites dans le siecle précédent. D'autres commenterent les ouvrages d'Aristote & des Anciens: on fit même des recueils de leurs plus belles pensées.

Ils s'éleva parmi les Théologiens Musulmans, une Société de Gens de Lettres, qui prétendirent qu'on ne pouvoit s'élever à la perfection, que par l'union de la Philosophie avec l'Alcoran, & qui formerent dans le Mahométisme un nouveau systême de Théologie philosophique.

Les Théologiens Musulmans étoient divisés en différens partis; ils avoient leurs Prédestinatiens, leurs Pélagiens, leurs Optimistes, leurs Origénistes, des Théologiens qui combattoient les loix générales dans le moral & dans le physique: quelques-uns nioient que les Musulmans pussent être damnés. On vit des Sectes qui soutenoient que la Divinité résidoit dans toutes les créatures, & particulierement dans les hommes, autant que leur nature le comportoit; qu'Ali participoit plus qu'aucune créature à la nature divine, & qu'il étoit Dieu lui-même (1).

Enfin on vit un Poète dont les vers étoient si touchans, & faisoient sur ceux à qui il les lisoit, une telle impression, qu'on le crut inspiré, qu'il le crut lui-même, s'annonça comme un Prophete, & fut reconnu pour tel par plusieurs Tribus. On fit arrêter le Prophéte, qui pour obtenir sa liberté, renonça à ses prétentions, & ne fit plus de Secte. Le fanatisme s'affoiblissoit donc chez les Musulmans, à mesure que la lumiere y croissoit, s'étendoit & descendoit jusqu'au Peuple (2).

Dans l'Empire de Constantinople, Bardas excité par l'exemple des Princes Arabes & par Photius, avoit commencé sur la fin du dernier siecle à ressusciter les lettres & les sciences. Constantin Porphyrogenete entra dans ses vues, & appella de toutes parts des Philosophes, des Geometres, des Astronômes, qui enseignerent à Constantinople.

---

(1) Abulfed, Pokok, note in specim. Hist. Arab. d'Herblot, art. *Shalmagani*, *Sufi*, *Ashari*.

(2) d'Herblot, art. *Motaveddi*.

Mais rien n'eſt ſi difficile que le retour à la lumiere dans un Etat rempli de factions religieuſes & politiques, livré à la ſuperſtition & enſéveli dans le luxe. On ne voit pas que ce ſiecle ait produit des Philoſophes, ou des Écrivains célebres dans l'Empire de Conſtantinople; le goût du merveilleux étoit dominant, & peut être la ſeule reſſource que les hommes éclairés & vertueux puſſent employer contre les paſſions & les vices du ſiecle : c'eſt ce qui détermina Metaphraſte à recueillir les légendes des Saints illuſtres par leurs vertus, & par une infinité de prodiges les plus extraordinaires, & ſouvent ſuppoſés (1).

Il s'étoit formé dans l'Occident un nombre infini d'Etats, qui faiſoient ſans ceſſe effort pour s'aggrandir ou pour ſe défendre contre les Etats voiſins, contre les Normands, contre les Sarraſins, contre les Bulgares, qui pénétroient de tous côtés en France, en Italie, en Angleterre.

Une guerre auſſi générale & auſſi continuelle, avoit rempli l'Europe de déſordres : on n'avoit reſpecté ni l'humanité, ni les aſyles de la vertu, ni les retraites des Sciences & des Lettres. Tout le monde avoit été obligé de s'armer pour ſa propre défenſe ; la guerre avoit produit la licence, allumé toutes les paſſions, éteint toutes lumieres dans les Seigneurs, dans les Guerriers, dans la plus grande partie du Clergé ſéculier & régulier, dans le Peuple.

Le déſordre n'avoit point anéanti dans les eſprits les vérités de la religion. Des hommes vertueux profiterent de ces reſtes précieux de lumiere ; ils peignirent avec force les châtimens réſervés au crime ; ils les repréſenterent ſous les images les plus effrayantes, & les ſeules propres à faire impreſſion ſur des hommes ſans mœurs, ſans principes, ſans idées, & incapables de réflexion.

Les châtimens de l'autre vie faiſoient une impreſ-

(1) Bellarm. de Script. Eccleſ. Theod. Ruinart præf. gen. ad act. Mart. §. 1. n. 8. Leo Allat. de ſimonum ſcript. Dup. Bibl. 10 ſiecle.

profonde & durable, & les eſprits étoient pour
dire placés entre l'impétuoſité des paſſions & la
ır des peines de l'autre vie. Ces deux puiſſances ſe
ıçoient pour ainſi dire, & triomphoient tour à
Lorſque la paſſion étoit extrême, elle effaçoit
elque ſorte toutes les idées de l'autre vie; mais lorſ-
le s'affoibliſſoit, l'image de l'enfer reparoiſſoit,
:mors agiſſoient, & les hommes paſſionnés qui
reſque toujours des caracteres foibles, recouroient
s les moyens imaginables pour expier leurs deſor-
& tomboient ſouvent dans la ſuperſtition : le
leger accident, tous les phénomenes étoient des
ges, ou l'ouvrage des démons. Vers le milieu du
ne ſiecle on prit, pour une apparition de démons
lés en cavaliers, un ouragan extraordinaire qui
ı à Montmartre proche de Paris, & qui avoit abattu
ues murs très anciens, arraché des vignes, ra-
des bleds (1).

ı eut recours aux augures, & à toutes les eſpeces
vinations & d'épreuves pratiquées dans les ſiecles
:dens (2).

uelques-uns des Prêtres de Rotharius Evêque de
ne, ne concevoient Dieu que ſous une forme cor-
le, & comme un homme infiniment puiſſant,
ur un trône d'or, & environné d'anges qui n'é-
: que des hommes habillés de blanc. On croyoit
out ſe paſſoit dans le ciel comme ſur la terre : on
que S. Michel chantoit tous les lundis la Meſſe
e Paradis (3).

imaginations familiariſées avec ces objets, reçu-
comme dans le ſiecle précédent, ſans examen,
oule de viſions & d'apparitions imaginées ſouvent
es hommes vertueux & ſimples (4).

milieu de l'agitation & du trouble, il y avoit
ıſtans de loiſir, des intervalles de paix. Il faut dans
omens de l'amuſement à l'eſprit humain : c'eſt ce
ı qui dans tous les tems, chez tous les peuples, a

.e Bœuf, loc. cit. p. 125.
Martene, ampliſſ. col-
4. p. 70. 79.
Voyez dans le 2 tom. du Spicileg. la réfutation de ces extravagances, par Rotharius.
(4) Le Bœuf, loc. cit. p. 72.

produit dans les momens de paix & de loisir, le récit des événemens intéressans, des actions fameuses des héros & des guerriers. Telle avoit été l'origine de la comédie, de la tragédie, & d'une partie des fables chez les anciens; des Bardes & des Scaldes chez les Gaulois, chez les Germains, chez les anciens Danois; des Trabaudours, des Contadours, des Jongleurs, des Violars, des Musars, dans le siecle précédent.

Tous ces hommes ajoutoient aux faits vrais, les circonstances les plus propres à intéresser ceux devant qui ils les récitoient; ces contes étoient de petits Romans que le besoin de s'amuser, dans une Nation sans arts & sans sciences, étendit, & qui offrirent un mélange de bravoure militaire, de passions, de vertus civiles, de galanterie & de Religion (1).

Quoique le désordre fût très grand, il n'avoit cependant pas détruit tous les établissemens faits en faveur des lettres & des sciences; il y eut encore des Ecoles célebres à Liege, à Paris, à Arras, à Cambrai, à Laon, à Luxeuil (2).

On lisoit dans ces Ecoles, les Anciens; on s'appliquoit à les entendre; & les ouvrages de ce siecle ne furent que des compilations des passages des Anciens.

Enfin les Princes Arabes, établis en Espagne, tirerent l'Occident de l'indifférence pour les sciences & pour la philosophie, par les ambassades qu'ils envoyerent dans l'Occident. Ils proposerent des difficultés contre la Religion chrétienne; on chercha des Savans pour y répondre, & ces Savans accompagnerent les Ambassadeurs qu'on leur envoya (3).

Le commerce avec les Sarrasins de l'Orient & de l'Occident fit naître le goût des Langues Orientales; on les étudia dans plusieurs Ecoles, & l'on s'y appliqua à la philosophie d'Aristote, qui étoit l'Oracle des Arabes; mais on ne s'occupa que de sa Logique.

Le dixieme siecle, si fécond en malheurs, enséveli

(1) Huet, Orig. des Romans. Falconet, Hist. de l'Acad. des Inscrip. t. 1. p. 293.

(2) Hist. lit. de Fr. t. 6.

(3) Hist. lit. t. 6. Sæc. 5. Benedict. p. 3. l. 14. Le Bœuf, loc. cit.

dans une ignorance profonde, ne vit naître aucune héréſie.

ONZIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique des Empires.

L'Empire Muſulman étoit tel que nous l'avons repréſenté à la fin du dixieme ſiecle. Les Califes n'étoient que des phantômes, ſans autorité; les Sultans gouvernoient en maîtres abſolus; une foule de mécontens & d'ambitieux troubloient l'Empire. Mahmoud, Sultan de Bagdad, porta ſes armes vers l'Inde qu'il ſubjugua; il y détruiſit l'Idolâtrie, & y établit le Mahométiſme juſqu'au Royaume de Samorin & de Guſarate, où il fit égorger plus de cinquante mille Idolâtres (1).

Pendant que Mahmoud étendoit l'Empire Muſulman, les Turcs Seljoucides s'emparerent de pluſieurs Provinces ſoumiſes aux Sultans. Le Calife, opprimé par le Sultan de Bagdad, les appella, & déclara leur Chef maître de tous les Etats que Dieu lui avoit confiés, & le proclama Roi de l'Orient & de l'Occident (2).

Ses Succeſſeurs aggrandirent ſes Etats, firent une longue & cruelle guerre à l'Empire de Conſtantinople, s'emparerent de la Georgie, & étendirent leur domination depuis la Syrie juſqu'au Boſphore.

L'Empereur Baſile, qui avoit commencé à rétablir l'Empire de Conſtantinople, eut pour Succeſſeur ſon fils Conſtantin, qui laiſſa le gouvernement à des Miniſtres, pour ſe livrer à ſes plaiſirs. Tous ceux qui

(1) De Guines, Hiſt. des Huns, t. 3. p. 161.
(2) Ibid. p. 197.

s'étoient distingués sous Basile, furent dépouillés de leurs emplois, ou mis à mort. Pendant tout ce siecle, la perfidie, le poison, le parricide, furent les moyens ordinaires qui éleverent à l'Empire ou qui en priverent.

On peut juger, par ces vicissitudes, des vices du gouvernement & du malheur des peuples, qui étoient d'ailleurs sans cesse exposés aux incursions des Bulgares, des Sarrasins, des Turcs, auxquels l'Empire n'étoit pas en état de résister, & qui l'auroient conquis sans les divisions qui s'éleverent parmi eux, & qui ne pouvoient être prévenues ou arrêtées que par l'autorité des loix (1).

L'Occident étoit aussi divisé & aussi agité que l'Orient; quelques Souverains vertueux & d'un génie élevé, qui parurent de tems en tems, ne purent rétablir l'ordre, ni communiquer leurs vertus, leurs talens à leurs Successeurs.

Enfin on vit sur le Siege de Saint Pierre une Pontife d'une vertu & d'une fermeté extraordinaire, qui osa attaquer le désordre & le déréglement dans la personne même des Souverains. Grégoire VII jugea que les malheurs de l'Europe avoient leur source principalement dans la corruption des mœurs, dans les passions effrénées, dans l'abus de la puissance: il forma le projet de soumettre cette puissance aux loix du Christianisme, au Chef visible de l'Eglise; de combattre les passions par les motifs les plus puissans qui puissent agir sur un Chrétien, la crainte de l'Enfer, la séparation d'avec l'Eglise, l'excommunication accompagnée de tout ce qui pouvoit la rendre terrible.

La pureté du motif qui l'animoit, sa vertu même, ne lui permirent pas de prévoir que le Chef de l'Eglise pût abuser du pouvoir immense dont il jettoit les fondemens: il ne vit dans ce pouvoir qu'un remede aux malheurs qui désoloient l'Europe.

Les passions n'avoient point éteint la Foi, les Peuples étoient accablés de maux, & manquoient des lumieres

(1) Curopalate, Hist. compend. Lycas, annal. part. 4. Zonar.

nécessaires pour discerner les bornes de l'autorité de l'Eglise. On ne vit dans un Prince excommunié ou déposé par le Pape, qu'un tyran, un réprouvé, un ennemi de la Religion, un suppôt de l'Enfer, un homme dont le démon s'étoit emparé. Lui obéir, étoit obéir au démon : ainsi le jugement du Pape qui déposoit les Rois, & l'excommunication qui les retranchoit de l'Eglise, furent des oracles pour les Peuples, & des coups de foudre pour les Souverains.

Les pélerinages de la Terre-Sainte étoient fréquens dans ce siecle, & les Pélerins étoient attaqués par les Turcs, qui s'étoient emparés de la Palestine. Les Pélerins, à leur retour, firent des peintures touchantes de ce qu'ils avoient souffert, de l'état déplorable des Chrétiens dans la Palestine. Le Pape, dans un Concile, exhorte les Chrétiens à retirer la Terre-Sainte des mains des infideles; les Evêques, les Seigneurs & les Peuples sont transportés de zele; plus de six cens mille combattans partent successivement pour la Palestine, en font la conquête, établissent un nouvel Empire dans l'Orient.

L'entreprise étoit louable en elle-même, & la réunion de tous les Chrétiens pour un objet de Religion, pour un intérêt commun, pouvoit contribuer à faire cesser les jalousies, les haines, les intérêts qui armoient tous les Chrétiens de l'Europe.

CHAPITRE II.

Etat de l'Esprit humain.

Les Turcs qui subjuguerent la Perse, la Syrie, la Palestine, protegerent les Savans, ils les consulterent : ils fonderent des Académies ; ils eurent à leur Cour des Astronomes, des Poètes, des Philosophes, des Médecins. Leurs conquêtes dans l'Inde y porterent les Sciences & la Philosophie des Arabes, & communique-

rent aux Arabes & aux autres Philoſophes Grecs, la Philoſophie de l'Inde (1).

Les Philoſophes de l'Orient n'étoient plus de ſimples traducteurs des Anciens; ils les commenterent, les examinerent, diſcuterent leurs opinions & leurs principes, leur donnerent de l'ordre, de la liaiſon, & formerent des ſyſtêmes.

Les Sciences furent peu cultivées dans l'Empire de Conſtantinople : la jeuneſſe y étoit occupée de chaſſe, de danſe, de parure, & n'avoit qu'un ſouverain mépris pour les Lettres & pour les Sciences juſqu'à Conſtantin Monomac, ſous lequel Pſellus fit revivre l'étude des Lettres, de la Philoſophie, & de la Grammaire; mais la Philoſophie n'étoit que l'art de faire des ſyllogiſmes & des ſophiſmes ſur toutes ſortes de ſujets; c'étoit un exercice de l'eſprit, qui le reſſerroit, au lieu de l'éclairer & de l'étendre (2).

Dans l'Occident, les anathemes de l'Egliſe, la crainte de l'enfer, les vertus de beaucoup de Papes, d'Evêques, d'Abbés, intimiderent les paſſions : on vit moins de pillages, de vexations, de rapines : les Egliſes & les Monaſteres furent plus reſpectés; la diſcipline & l'ordre ſe rétablirent; les lettres & les ſciences furent cultivées en paix; les Ecoles furent ouvertes à tous ceux qui voulurent s'éclairer; la piété généreuſe des Egliſes & des Monaſteres fourniſſoit aux talens ſans fortune tout ce qui étoit néceſſaire; bientôt on vit dans les Ecoles un nombre infini d'Etudians, pleins d'une ardeur & d'une émulation qu'ils communiquerent à tous les états, à toutes les conditions. Les Rois, les Princes, les Seigneurs, les Princeſſes & les Dames cultiverent les Lettres; la lumiere juſqu'alors renfermée dans les Cloîtres, fit une eſpece d'exploſion qui éclaira toute l'Europe, & produiſit une révolution ſubite dans les idées, dans les goûts, dans les mœurs. La conſidération attachée aux talens littéraires, aux lumieres, à la vertu,

---

(1) Abulphar, n. 352.

(2) Anne Com. l. 5. Alex. Hankius de Scrip. Hiſt. Byſant. part. 1. c. 26. Fabr. Bibl. græc. de Pſellis.

affoiblit le goût que l'on avoit pour la bravoure féroce & pour les exercices violens, qui ſont toujours la reſſource de l'ignorance & de la barbarie contre l'ennui; la valeur devint humaine, & la conſidération fut autant le prix de la vertu, que du courage : les tournois prirent la place des brigandages & des duels, que l'oiſiveté & le beſoin de s'occuper avoient rendus ſi fréquens dans le ſiecle précédent.

On ſuivit dans les Ecoles, pendant l'onzieme ſiecle, la méthode d'Alcuin, connue ſous le nom de *Trivium* & *Quadrivium*. On enſeignoit la Grammaire, la Logique & la Dialectique, c'étoit le *Trivium*; on étudioit enſuite l'Arithmétique, la Géométrie, l'Aſtronomie & la Muſique; c'étoit le *Quadrivium*.

Comme les Sciences étoient enſeignées d'abord dans les Egliſes Cathédrales & dans les Monaſteres, on les dirigea toutes du côté de la Religion & des mœurs. Lorſque les Ecoles ſe furent multipliées, & que l'émulation ſe fut communiquée au-dehors, elles devinrent des eſpeces d'arenes, où l'on cherchoit à ſe ſignaler; & la Philoſophie fut l'objet principal de l'émulation, ſurtout lorſque vers le milieu de ce ſiecle, les ouvrages d'Ariſtote, d'Avicenne & d'Averroès, les introductions de Porphyre, les cathégories attribuées à S. Auguſtin, ſe furent multipliées dans l'Occident.

L'art de raiſonner, n'eſt que l'art de comparer les choſes inconnues avec les connues, pour découvrir par cette comparaiſon celles qu'on ne connoît pas. Ariſtote avoit remarqué que dans les différentes manieres de comparer les objets de nos connoiſſances, il y en avoit qui ne pouvoient jamais nous éclairer ſur ce que nous cherchions à connoître, & que toutes les inductions que l'on tiroit de ces comparaiſons étoient fauſſes. Il réduiſit à certaines claſſes toutes les manieres de comparer ces idées, marqua celles dont les conſéquences étoient fauſſes. Par le moyen de ces eſpeces de formules, on voyoit tout-d'un-coup ſi une conſéquence étoit juſte; c'eſt ce qu'on appelle dans les Ecoles, les figures des ſyllogiſmes. On crut donc voir dans ces formules un moyen infaillible & court pour connoître ſi l'on ſe trom-

poit, & pour s'assurer de la vérité des jugemens & des opinions que l'on examinoit.

Les cathégories n'étoient que certaines classes sous lesquelles on avoit réduit les attributs, les propriétés & les qualités dont tous les êtres sont susceptibles; ensorte que pour raisonner sur un objet, & connoître son essence, ses rapports, ses différences avec un autre objet, il ne falloit que voir par le moyen des regles des syllogismes, à laquelle de ces classes générales il se rapportoit. Ainsi, par exemple, une *substance* faisoit une cathégorie dans laquelle on examinoit la nature de la substance en général; & pour juger si tel objet étoit une substance, on examinoit s'il avoit les propriétés essentielles renfermées dans la cathégorie de la substance.

On crut donc qu'en connoissant les cathégories & les figures des syllogismes, on pouvoit raisonner sur tout, juger de tout, parcequ'on avoit des définitions ou des notions générales de toutes les especes d'êtres, & que l'on pouvoit comparer ces définitions générales avec les idées, ou les définitions des êtres particuliers. Tous les raisonnemens de ces Philosophes portoient donc sur des idées abstraites, sur des définitions de nom, sur des mots, & non pas sur des idées prises dans l'examen, ou dans l'observation de la chose même sur laquelle on raisonnoit.

Un Philosophe que l'on regarda comme un Sophiste, (Jean le Sophiste), s'apperçut que ces idées abstraites n'avoient d'existence que dans l'esprit, qu'elles n'exprimoient rien qui existât dans la nature: d'où il concluoit que la Logique n'avoit pour objet que des idées abstraites, ou plutôt les mots qui les exprimoient.

Beaucoup de Philosophes furent offensés d'une opinion qui dégradoit la Dialectique, ou plutôt la Philosophie, & prétendirent que la Logique avoit pour objet les choses, & non les mots.

L'idée de Jean le Sophiste, qui devoit naturellement faire sentir l'inutilité de la Philosophie de ce siecle, & le conduire à l'étude des choses, c'est-à-dire à l'observation & aux faits, en faisant voir que la Philoso-

phie des Ecoles ne pouvoit jamais faire connoître ni la nature, ni l'homme, produisit un effet tout contraire. Les ennemis de Jean le Sophiste prétendirent que les objets des idées générales & abstraites existoient réellement & en effet dans la nature.

Les Partisans de Jean attaquerent ce sentiment, & delà se formerent les Sectes des Nominaux & des Réalistes, dont les disputes absorberent la plus grande partie des efforts de l'esprit humain pendant plusieurs siecles.

L'idée de Jean le Sophiste demeura ensévelie dans ces disputes ; & ce ne fut que plus de six cens après, que Bacon l'apperçut, & en tira cette conséquence qui en étoit si proche : c'est que la raison ne peut s'éclairer que par l'observation & par la connoissance des faits, par l'étude de la nature.

La Physique étoit absolument inconnue, si l'on excepte quelque partie de l'Histoire naturelle, comme l'Histoire des Animaux & des Pierres précieuses, sur lesquelles Hildebert, Evêque du Mans, & Marbonne, Evêque de Rennes, écrivirent.

Pour le méchanisme de la Nature, on ne l'étudia point ; & les phénomenes extraordinaires étoient toujours des présages, ou des effets particuliers de la Providence : on les expliquoit par des raisons mystiques & morales (1).

L'article de la Critique étoit aussi inconnu que la Physique ; ainsi l'on fut dans ce siecle disposé à voir du merveilleux dans tous les événemens, & à croire tout ce qu'on racontoit.

Ainsi l'esprit s'exerça beaucoup dans ce siecle sans s'éclairer, & l'empire de la crédulité fut encore fort étendu.

---

(1) Fulbert. ep. 95. 96. 97. Hist. lit. t. 7. p. 133. 283. Le Bœuf, Recueil des dissert. sur l'Hist. Eccles. de Paris, t. 2. p. 95. & suiv.

CHAPITRE III.

Des Héréfies & des Schifmes.

LA Ville de Conftantinople étoit livrée aux plaifirs ; aux amufemens les plus frivoles. C'étoit pour fatisfaire ces goûts, & fournir à ces plaifirs, qu'on nouoit des intrigues, qu'on formoit des partis, qu'on tramoit des conjurations : tous les efprits étoient entraînés par ce mouvement général, & l'on ne vit point d'Héréfie dans l'Empire de Conftantinople.

Cet état de l'efprit qui étouffe les Héréfies, développe les paffions dans prefque tous les Etats, les rend actives & entreprenantes, & fait prefque toujours naître des divifions & des fchifmes. Le Patriarche Cerularius forma le projet de fe faire reconnoître Patriarche univerfel : mais il vit que l'Eglife de Rome feroit un obftacle invincible à fes prétentions ; il fit revivre les reproches que Photius avoit faits à cette Eglife, d'être engagée dans des erreurs pernicieufes. Il fut excommunié par le Pape, & excommunia le Pape à fon tour. Il gagna l'efprit du peuple, fe fit des Partifans à la Cour, excita des féditions, fouleva ou calma le peuple à fon gré, fit trembler l'Empereur, & difpofa du trône. Après fa mort, l'Empire fut embrafé par le fanatifme qu'il avoit allumé, & que la puiffance des Empereurs ne pût éteindre.

Dans l'Occident, ceux qui étoient deftinés à l'Etat Eccléfiaftique, parcouroient le cours d'études des Ecoles, & s'appliquoient furtout à la dialectique.

Nous avons vu qu'un homme qui avoit étudié cette dialectique, fe croyoit en état de raifonner fur toutes les chofes, dont il favoit les noms ; ainfi la connoiffance des Peres & des Auteurs Eccléfiaftiques ne fut plus eftimée néceffaire pour faire un Théologien : on fubftitua à leur étude l'art de faire un fyllogifme, & ce fut avec cet art que l'on entreprit de traiter les dog-

tes, & d'expliquer les mysteres : par cette méthode, l'esprit tendoit à rapprocher les mysteres, des notions & des idées que donne la raison, & à les altérer : c'est ainsi que Berenger tomba dans l'impanation, en voulant expliquer le mystere de l'Eucharistie, & Roseclin dans le trithéisme, en voulant expliquer le mystere de la Trinité.

Après la défaite de l'armée de Chrisochir, les débris de la Secte des Manichéens s'étoient dispersés dans l'Italie, & s'étoient établis en Lombardie, d'où ils passerent dans les différens Etats de l'Europe.

Ces nouveaux Manichéens avoient fait des changemens dans leur doctrine, ils faisoient profession d'un grand amour de la pauvreté & de la vertu. Ces apparences séduisirent des personnes vertueuses que l'on arrêta, & que l'on fit brûler, sans anéantir cette Secte, dont les restes cachés fermenterent en secret dans tout l'Occident, & dont nous verrons les effets dans les siecles suivans.

DOUZIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique & civil de l'Empire.

Le trouble & la confusion furent extrêmes dans l'Orient ; le nouvel Etat que les Chrétiens avoient formé, fut un sujet continuel de guerres ; les Sultans étoient toujours en armes pour arrêter les efforts des Croisés qui inondoient la Syrie, la Palestine & l'Afrique.

Les Emirs, qui ne prirent point de part aux guerres des Croisés, se firent la guerre entre eux, ou furent occupés à repousser les Turcs qui arrivoient en foule dans l'Empire Musulman. Enfin on vit arriver du fond du Tibet les Tartares commandés par le Prêtre Jean, qui étendit sa domination jusque sur les bords du Ti-

gre. Il femble que dans le politique & dans le moral, tout est en effort comme dans le phyfique, & que les peuples répandus fur la furface de la terre, fe preffent comme les élemens, & fe portent par leur propre poids vers les lieux où le luxe, le defpotifme, la corruption des mœurs ont énervé les ames; comme l'air, l'eau, le feu, fe précipitent dans les efpaces vuides ou remplis d'un air fans reffort, de corps fans réfiftance. Les anciens domaines de l'Empire Romain en Afie, affoiblis par le luxe, par les troubles & par les banniffemens des Hérétiques, par les vexations des Gouverneurs, par le mépris & par la violation des loix, par les incurfions des Barbares, fembloient être devenus le rendez-vous de toutes les nations (1).

L'Empereur de Conftantinople, incapable de réfifter aux Sarrafins, redoutans les Croifés, s'uniffoit fucceffivement aux uns & aux autres, fans pouvoir profiter ni de leurs victoires, ni de leurs défaites; il fut en guerre contre les Turcs, contre les Sarrafins, contre les Princes Normands établis en Italie, contre les armées des Croifés.

Au dedans, il étoit agité par des factions, par des révoltes, par des fchifmes; & les Empereurs, pour la plupart, élevés dans la moleffe, & livrés aux plaifirs, même au milieu des malheurs de l'Etat, accabloient les peuples d'impôts, étoient dépofés ou maffacrés: tels furent Andronic, Ifaac Lange (2).

L'Occident étoit, comme dans le fiecle précédent, partagé en une infinité de Provinces, de Souverainetés, & d'Etats dont les Chefs fe faifoient la guerre. L'habitude de la diffipation & de l'oifiveté en avoient fait un befoin pour les Seigneurs & pour la Nobleffe, & les petits Souverains la regardoient comme un moyen d'empêcher l'augmentation de grandes puiffances.

Il y eut donc encore beaucoup de troubles & de guerres dans ce fiecle en Occident.

(1) De Guignes, hift. des Huns, t. 3. l. 9. 10. 11. Mofheim, hift. Tartar. Eccleſ. c. 1. §. 8. &c.

(2) Ducange, Famil. Bifant. Zonar. Niceph.

Les Papes s'oppoſoient à ces déſordres, rappelloient Souverains à la paix, & tâchoient de tourner conles uſurpateurs, contre les injuſtes, contre les opſſeurs des peuples, contre les infideles, cette paſı générale pour les armes & pour la guerre.

:'eſt donc une injuſtice d'attribuer à l'ambition ou ıvidité les efforts que firent les Papes pour étenleur puiſſance, & pour reſſerrer celle des Princes ıporels. M. Leibnits, dont le nom n'a pas beſoin ›ithete, qui avoit étudié l'hiſtoire en Philoſophe n Politique, & qui connoiſſoit mieux que perſonne ıt de l'Occident pendant ces ſiecles de déſordre, Leibnits, dis-je, reconnoît que cette puiſſance des ·es a ſouvent épargné de grands maux.

'our procurer plus ſurement le bien & la paix, ils ılurent s'attribuer tout ce qu'ils purent de la puiſce & des droits dont les Princes temporels jouiſ:nt, & dont ils abuſoient alors preſque toujours: fut le droit des inveſtitures qui fourniſſoit aux Sou:ains un prétexte pour vendre les bénéfices, les Evê:s, les Abbayes. Gregoire VII attaqua ce droit, & ta à l'Empereur Henri IV; Henri V voulut le re:ndre, fut excommunié, abandonné par la plus ınde partie de ſes Vaſſaux, &, après vingt ans d'une :rre à laquelle tous les Princes Chrétiens prirent :t, & qui déſola l'Allemagne & l'Italie, il fut obligé ccorder dans toutes les Egliſes de ſon Empire, les ctions canoniques & les conſécrations libres, de départir des inveſtitures par l'anneau & par la croſſe, de recevoir du Pape la permiſſion d'aſſiſter aux élecns pour y maintenir l'ordre (1).

L'Angleterre fut troublée par les mêmes diſpuı (2).

La conteſtation ſur les inveſtitures augmenta donc puiſſance du Pape & du Clergé, qui jouiſſoient, inpendamment des Empereurs, d'une quantité prodi:uſe de Domaines, de Terres, de Seigneuries.

---

(1) Hiſt. gén. d'Allemagne, t. 4. & 5.

(2) Thoiras, t. 1.

La puissance des Papes élevée à ce dégré de grandeur, devint l'objet de l'ambition, de l'intrigue, de la cabale; son influence dans les affaires civiles & politiques de l'Europe, rendoit l'élection des Papes un objet intéressant pour tous les Souverains; ainsi on vit dans ce siecle des Anti-Papes qui causerent des schismes, partagerent les Souverains de l'Europe, & lançoient les foudres de l'Eglise sur leurs concurrens, & sur les Souverains qui les protégeoient (1).

La puissance Ecclésiastique étoit donc devenue la puissance dominante de l'Europe, puisqu'elle étoit comme l'ame de toutes les forces qu'elle renfermoit. Ainsi la puissance religieuse se trouvoit jointe à tous les projets de politique dans l'Occident. La puissance religieuse dut, dès ce moment, produire toutes les révolutions ou y contribuer, être attaquée & défendue par les Princes temporels, selon leurs intérêts, s'affoiblir pour peu qu'elle abusât de son crédit, & qu'elle fût confiée à des génies ambitieux & sans vertu, ou à des hommes vertueux sans lumiere, & perdre faute de modération, de lumiere ou de vertu, ce qui lui appartenoit justement, & qu'il auroit été à propos pour le bien de la Chrétienté qu'elle conservât, selon M. Leibnits (2).

CHAPITRE II.

Etat de l'Esprit humain.

Les sciences & les arts étoient cultivés dans l'Orient malgré les guerres qui le désoloient; les Califes, les Sultans, les Emirs, les Visirs étoient presque tous

(1) Baron. annal. t. 12. Platin. Daniel, Hist. de Fr. t. 1. Bernard, l. de consider. Natal. Alex. sæc. 12. append. ad Baron. att. Frising. Duchesne t. 4. Collect. Mabil. præf. in Bernard. Bernard, ep. 13. 17. Conc. t. 10. Hist. Germ. scrip. Joan. Sarisb. ep. 64. 65. 60. Pagi.

(2) Codex Jur. Gent. diplomaticus.

, Poetes, Philosophes, Astronomes; les écoles académies répandues dans l'Empire Musulman, respectées, & l'on vit chez les Arabes des Théo-s qui attaquerent toutes les religions & tous les ens des Philosophes, tandis que d'autres tâ-t de justifier le Mahométisme par les principes philosophie. Ces querelles n'empêcherent pas n'eussent des Philosophes, des Géometres, des omes, des Chymistes; aucun de ces Philoso-'eut autant de réputation qu'Averroès, ni au-admiration pour Aristote, qu'il regardoit pres-mme un Dieu, ou comme l'Etre qui avoit ap-le plus de la Divinité, qui avoit connu tou-vérités, & qui n'étoit tombé dans aucune er-).

guerres continuelles de l'Empire de Constanti-avec les Sarrasins, les négociations fréquentes es Empereurs & les Sultans, qui opposoient tou-ux négociateurs de Constantinople, des hom-istingués, ranimerent un peu le goût des lettres; disputes de l'Eglise d'Orient avec l'Eglise d'Oc-forcerent les Théologiens à s'exercer, à écrire, nner, à s'instruire pour justifier leur schisme: 'it pendant ce siecle quelques Philosophes, des ogiens, des Jurisconsultes (2).

deur que nous avons vu s'allumer dans l'Occi-endant le siecle précédent pour les sciences, la des Souverains, le choix que l'on faisoit des ies célebres pour les premieres places de l'E-le progrès que firent les Ordres de Cîteaux, de, des Chartreux, des Chanoines réguliers, mul-ent prodigieusement les Ecoles & les Académies our l'Occident: on vit dans toutes les Abbayes, resque tous les Monasteres un grand nombre de s Ecoles (3).

hommes de lettres, les Savans, oserent attaquer

D'Herblot, art. Tograi, ar, Avenpiule, Algasel, il, Averroès, Bayle, epied, Averroès, præf. sur la phys. d'Arist.

(2) Dup. 12 siecle.

(3) Hist. littér. de Fr. t. 9. p. 30.

l'ignorance & la barbarie dans une infinité de lieux ; où jamais la lumiere n'eut pénétré sans eux. S'ils ne communiquerent pas leurs connoissances, s'ils n'inspirerent par leur ardeur, au moins ils firent tomber en partie les préjugés de l'ignorance : les guerres ne furent plus fatales aux lettres, comme dans les premiers siecles.

D'ailleurs, les Souverains dans leurs guerres vouloient au moins avoir l'apparence de la justice ; & la puissance des Papes, si redoutable aux Souverains, étoit toujours fondée sur quelque raison d'ordre, de justice, ou du bien public ; ainsi les guerres mêmes rendirent les Savans nécessaires à l'Eglise & aux Souverains pour défendre leurs droits, & pour attaquer ceux des autres.

L'art d'écrire & de parler, négligé dans le siecle précédent, étoit devenu plus nécessaire dans le douzieme siecle, parceque les decrets des Papes s'adressoient aux Seigneurs, aux simples fideles, aux peuples, qui étoient en quelque sorte devenus les Juges des contestations des Souverains. On cultiva donc beaucoup plus que dans le siecle précédent l'art d'écrire : le siecle précédent n'avoit point produit des Ecrivains, comme Saint Bernard, comme Abelard, &c.

Les contestations des Papes, des Souverains entre eux, celles des différens Ordres Religieux, tournerent une partie des esprits vers l'étude du Droit Civil & Canonique, de l'Histoire Ecclésiastique & profane : on fit les vies de beaucoup de Saints illustres, & mêmes des Histoires universelles (1).

Les Ecoles de philosophie conserverent une partie de leur célebrité : on traduisit les ouvrages d'Aristote & des Arabes qui l'avoient commenté, & surtout d'Averroës : toutes les idées des Aristotéliciens passerent en Occident, & l'on y vit des Philosophes qui voulurent ramener tout, même la Religion, à leurs principes. Les Théologiens Philosophes, pour défendre la Religion, s'efforcerent d'expliquer les mysteres par les

---

(1) Dup. hist. du 12 siecle. Hist. lit. de Fr. Le Bœuf, diss. sur l'Hist. Eccles. &c. t. 2. p. 45.

principes de la raiſon, & de combattre par les principes de la philoſophie & par l'autorité des Philoſophes les difficultés des nouveaux Dialecticiens.

L'eſprit humain ne fit aucun progrès dans les autres ſciences.

CHAPITRE III.

Des Héréſies.

PAR l'expoſé que nous avons fait de l'état de l'eſprit humain dans le douzieme ſiecle :

1°. Les Théologiens, qui vouloient concilier les dogmes de la Religion avec les principes de la Philoſophie & avec les opinions des Philoſophes, marchoient entre des écueils contre leſquels la curioſité indiſcrete pouvoit les porter.

2°. Les conteſtations des Papes avec les Souverains, & les prétentions du Clergé, avoient produit une infinité d'écrits & de déclamations contre le Clergé, contre le Pape, contre les Evêques, dans leſquels on attaquoit leur puiſſance & leurs droits. La multiplication des Ecoles avoit répandu ces écrits, & mis un nombre infini de perſonnes en état de les lire & de les entendre.

3°. Les efforts que l'on fit pour éclairer ce ſiecle & pour le réformer, ne diſſiperent pas l'ignorance & ne rétablirent pas l'ordre ; une partie du Clergé étoit reſtée enſevelie dans une ignorance groſſiere, livrée à la diſſipation, & ſouvent à la débauche.

4°. On avoit fait en langue vulgaire des traductions de l'Ecriture Sainte, & la multiplication des Ecoles avoit mis un nombre infini de particuliers en état de les lire, & d'en abuſer.

5°. L'ardeur de la célébrité étoit aſſez générale dans les Théologiens, dans les Philoſophes, dans les hommes de lettres, dans les laïcs.

6°. La rigueur avec laquelle on avoit traité les Ma-

nichéens qui s'étoient répandus dans l'Occident, les avoit rendus plus circonspects, plus ennemis du Clergé : le desir de la vengeance s'étoit allumé dans le cœur de tous ces fanatiques

Le douzieme siecle renfermoit donc beaucoup de principes d'erreurs & de divisions, sur les dogmes de la Religion, sur la puissance de l'Eglise, sur la réformation des mœurs.

Le tems, qui rapproche & combine sans cesse les idées & les passions, reunit ces differens principes, & produisit dans Abelard & dans Gilbert de la Porrée des erreurs sur les dogmes & sur les mysteres; dans Arnaud de Bresse, le projet de dépouiller le Pape & le Clergé de leurs biens, & de rétablir à Rome l'ancien gouvernement Républicain ; dans Valdo celui d'engager les Chrétiens à renoncer à tous leurs biens, à toute espece de propriété; dans Eon de l'Etoile, la persuasion qu'il étoit Jesus-Christ ; dans Pierre de Bruys, dans Tanchelin, dans Terric, dans les Apostoliques, une foule d'erreurs & de pratiques toujours ridicules, souvent insensées & opposées entr'elles sur les Sacremens, sur tout ce qui pouvoit concilier de la considération aux Evêques & au Clergé : enfin la réunion de toutes ces Sectes dans les Albigeois ; & les Croisades contre cette Secte.

TREIZIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique des Empires.

L'ORIENT étoit occupé par les Mogols, par les Turcs, par les Sarrasins, & par les différens peuples de l'Occident, qui avoient formé un nouvel Etat en Palestine & en Syrie.

Ces différens peuples étoient sans cesse en guerre. Gengiscan & ses successeurs ruinerent une partie de l'Empire Musulman.

Alexis, Empereur de Constantinople, fut assassiné par Jean Ducas; les Princes d'Occident s'emparerent de Constantinople, & lui donnerent un Empereur; les Empereurs Grecs ne le recouvrerent qu'après le milieu du treizieme siecle (1261), & furent sans cesse en guerre avec les Turcs, qui s'emparerent d'une partie des Etats de l'Empire.

L'Allemagne fut divisée par les différens Princes qui prétendirent à l'Empire. Othon fut enfin reconnu & couronné par Innocent III, entre les mains duquel il prêta serment de protéger le patrimoine de S. Pierre. L'Empereur mécontent des Romains, ravagea les terres de l'Eglise; le Pape assembla un Concile Œcuménique, & déposa l'Empereur : plusieurs Princes d'Allemagne élurent Frederic : Othon fut abandonné par une partie des Seigneurs, il se ligua avec d'autres, fut défait, & laissa par sa mort Frederic paisible possesseur de l'Empire. Il fit vœu de passer à la Terre Sainte, & donna des terres à l'Eglise de Rome : il dépouilla de leurs terres deux Comtes de Toscane qui se réfugierent à Rome : il s'indisposa contre le Pape, voulut chasser les Evêques que le Pape avoit nommés dans plusieurs Villes d'Italie.

Le Pape l'excommunia, fit faire en Italie une ligue contre Frederic, assembla un Concile, prononça contre Frederic une Sentence de déposition, fit élire le Landgrave de Turinge, & ensuite le Comte de Hollande, excommunia Conrad, qu'une partie de l'Allemagne élut après la mort de Frederic, lui ôta le Royaume de Sicile, le donna à Edouard, fils du Roi d'Angleterre, ensuite à Charles d'Anjou, frere de Louis, à qui il l'ôta ensuite : les troubles de l'Allemagne cesserent par l'élection de Rodolphe, Comte d'Hasbourg (3).

La France & l'Angleterre ne furent pas plus tran-

---

(1) Baluz. Miscell. t. 4. Hist. d'Allem. t. 5.

quilles : on vit dans ce siecle le Pape ôter, donner, reprendre la Couronne d'Angleterre, se faire résigner les Royaumes, délier les sujets du serment de fidélité ; on vit des sujets abandonner leurs Souverains (1).

Une partie des Provinces de la France fut désolée par les guerres des Croisés contre les Albigeois. Tous ces troubles ranimerent dans l'Occident le goût de la guerre.

L'Occident étoit donc encore un théâtre de discorde & de malheurs : les passions y armoient les hommes contre les hommes ; mais on n'y vit pas ces horreurs, ces cruautés que l'on y avoit vues avant Constantin, & pendant les incursions des Barbares en Occident avant qu'ils eussent embrassé le Christianisme : on n'y vit point la désolation que produisirent pendant ce siecle dans l'Orient les armes des Mogols, des Huns, des Tartares, & de tous ces peuples dont les passions n'étoient point arrêtées par la Religion (2).

CHAPITRE II.

Etat de l'Esprit humain pendant le 13e siecle.

Les sciences furent d'abord cultivées dans l'Orient, comme dans le siecle précédent : les Mogols protégerent les Savans, & les sciences fleurirent dans leur Empire : les conquêtes des Turcs les anéantirent insensiblement dans une partie de l'Orient.

On vit dans l'Empire de Constantinople quelques hommes de lettres, quelques Philosophes ; mais presque tous les efforts de l'esprit y furent employés à justifier le schisme des Grecs & à réfuter les écrits des Théologiens de l'Eglise Latine.

Les voyages que les Ecclésiastiques, les Religieux &

(1) Mezerai, Hist. de Phil. Aug. Louis VIII, S. Louis, &c. Thoiras, l. 8. 9. Revol. d'Angleterre, l. 3.

(2) Voyez l'Hist. des Huns par M. de Guignes.

les Croiſés firent dans l'Orient, multiplierent dans l'Occident les ouvrages des Philoſophes grecs, la langue greque étoit devenue plus familiere, & l'on traduiſit les ouvrages d'Ariſtote, de Platon, &c.

L'Empereur Frederic II, en fit traduire, & en traduiſit lui-même ; il fonda des Ecoles en Italie & en Allemagne.

En France, on acquit & l'on traduiſit non-ſeulement les ouvrages des Grecs, mais encore ceux des Arabes, & l'on n'enſeigna point d'autre philoſophie dans les Ecoles : on vit bientôt une eſpece de fanatiſme pour les Philoſophes grecs, & ſurtout pour Ariſtote : on ne ſe contenta plus d'étudier ſa logique ; on étudia ſa phyſique, ſa métaphyſique : on en adopta les opinions ; & l'on vit des Théologiens & des Philoſophes qui enſeignoient le dogme de l'ame univerſelle, l'éternité du monde, la fatalité abſolue (1).

D'autres tâcherent de concilier les opinions de ce Philoſophe avec la Religion ; & ſans s'en appercevoir, ce fut la Religion qu'on tâcha d'accommoder aux principes qu'on trouvoit dans Ariſtote. Ainſi, Amauri & David de Dinand crurent voir dans le ſyſtême d'Ariſtote ſur l'origine du monde, l'explication de l'hiſtoire de la Geneſe : la matiere premiere étoit Dieu, tout ce qui s'étoit paſſé dans le monde, toutes les Religions, la Religion Chrétienne étoient des phénomenes que devoient produire le mouvement & les qualités de la matiere premiere.

D'autres porterent dans la Théologie cette curioſité que le goût de la dialectique avoit fait naître, & qu'il entretenoit ; ils examinerent ſi l'eſſence de Dieu ſeroit vue par les hommes, ſi cette eſſence en tant que forme étoit dans le Saint Eſprit, ſi le Saint Eſprit ne procédoit pas du Fils en tant qu'il eſt amour, mais ſeulement du Pere ; s'il y avoit des vérités éternelles qui n'étoient pas Dieu même ; ſi les ames bienheureuſes, & celle de la Vierge, ſeroient dans le ciel empirée,

(1) D'Argentré, Collect. jud. t. 1. Exam. du Fatal. t. 1.

ou dans le premier criſtallin : on vit ſur tous ces objets des erreurs qui furent condamnées (1).

On défendit la lecture de la phyſique & de la métaphyſique d'Ariſtote ; la défenſe irrita la curioſité : Ariſtote reſta en poſſeſſion de l'admiration d'un grand nombre de Philoſophes ; & enfin des Théologiens célebres par leurs lumieres & par leurs vertus, le défendirent : tels furent Albert le Grand, Saint Thomas.

Les héréſies qui s'éleverent dans ce ſiecle, les démêlés des Papes firent que l'on s'appliqua beaucoup à l'étude du Droit Canonique & de la Théologie.

Cependant les Provinces méridionales de la France étoient remplies d'Albigeois, contre leſquels les Miſſionnaires avoient échoué ; le Pape fit prêcher une Croiſade contre eux : on vit arriver en foule des Flamans, des Normans, des Bourguignons, &c. conduits par les Archevêques, & par les Evêques, par les Ducs de Bourgogne, par les Comtes de Nevers, de Montfort, &c.

Les Provinces méridionales de la France devinrent le théâtre d'une guerre cruelle ; les Souverains qui protégeoient les Albigeois, furent dépouillés de leurs domaines ; des Villes conſidérables furent livrées aux flammes, & leurs habitans paſſés au fil de l'épée. Pour détruire les reſtes de l'héréſie, on rétablit l'Inquiſition.

Les Inquiſiteurs parcoururent toutes les Villes, faiſant exhumer les hérétiques inhumés en terre ſainte, & brûler les vivans. Leur zele étoit infatigable, & leur rigueur extrême : ils condamnoient au voyage de la Terre Sainte, ou excommunioient tout ce qui ne leur obéiſſoit pas aveuglement. De nouveaux malheurs ſuccederent aux malheurs de la guerre ; les peuples étoient par-tout dans la conſternation qui annonce la révolte : on maſſacra les Inquiſiteurs, & l'on fut obligé de ſuſpendre l'exercice de l'Inquiſition.

Rien n'avoit plus contribué au progrès des Albigeois,

(1) D'Argentré. ibid. Dup. 13 ſiecle.

des Vaudois, & des Sectes qui s'étoient formées dans le douzieme siecle, que la régularité apparente des Sectaires, & la vie licentieuse de la plupart des Catholiques & d'une partie du Clergé : on sentit qu'il falloit leur opposer des exemples de vertu, & faire voir que toutes celles dont ils se piquoient, étoient pratiquées par les Catholiques ; & comme les Vaudois faisoient profession de renoncer à leurs biens, de mener une vie pauvre, de vaquer à la priere, à la lecture de l'Ecriture sainte, à la méditation, & de pratiquer à la lettre les conseils de l'Evangile, on vit des Catholiques zelés donner leurs biens aux pauvres, travailler & vivre de leur travail, méditer l'Ecriture sainte, prêcher contre les Hérétiques, & garder la continence : tels furent les pauvres Catholiques, les Humiliés, &c.

Ces associations approuvées & favorisées par les Souverains Pontifes, firent naître dans beaucoup de Catholiques le desir de former de nouveaux établissemens religieux : on vit par-tout de nouvelles sociétés qui se piquoient toutes d'une plus grande perfection : ce fut dans ce siecle que se formerent les quatre Ordres Mendians, l'Ordre de la rédemption des Captifs, &c.

On en auroit vu bien d'autres, si dans le Concile de Latran, Grégoire X n'eut défendu de faire de nouveaux Ordres Religieux.

Les Ordres des Religieux, sur-tout des quatre Ordres Mendians, se répandirent beaucoup ; ces Religieux si respectables & si utiles, sur-tout dans leur institution, n'étoient point retirés dans les déserts & dans les forêts ; ils habitoient dans les Villes, & y vivoient des dons de la piété des fideles. Ils voulurent travailler au salut de leurs bienfaiteurs ; leur zele actif établit des pratiques de dévotion propres à ranimer la piété : ils prêchoient, ils confessoient ; on gagnoit des indulgences dans leurs Eglises.

Le zele de quelques-uns de ces Religieux fit des entreprises sur les droits des Curés ; il étoit assez naturel que des hommes qui se croyoient dans un état plus parfait que le Clergé s'estimassent plus propres à conduire le peuple à la perfection.

Le Clergé séculier s'opposa aux prétentions des Religieux, réclama les loix, se plaignit, déclara qu'on violoit la discipline. Les Religieux de leur côté s'appuyoient sur des privileges : les Papes protégerent les Religieux, & condamnerent leurs adversaires (1).

Les Albigeois & les Manichéens n'avoient point été détruits par les rigueurs de l'Inquisition & par les armées des Croisés ; ils s'étoient répandus en Allemagne, & y semoient en secret leurs erreurs contre l'Eglise, contre son culte, contre ses Sacremens : ils portoient dans tous les esprits des principes de fanatisme, qui, pour éclater, n'attendoient qu'une action, qu'un abus frappant de la part du Clergé, ou de quelque Ecclésiastique ; & ces occasions ne manquent jamais dans un siecle où les Ecclésiastiques sans lumiere ont une grande autorité & des prétentions encore plus grandes. Ainsi, un Curé d'Allemagne mécontent de l'offrande que lui avoit faite une de ses Paroissiennes, au lieu de la communier avec une hostie, la communia avec la piece qu'elle lui avoit donnée ; le mari demande justice, on la lui refuse, il tue le Curé, se met à la tête d'une multitude de mécontens, qui prennent les armes, ravagent le pays : on prêche contre eux une Croisade, l'Evêque de Breme le Duc de Brabant, le Comte de Hollande conduisent contre eux des Croisés, & la Secte des Studigh fut exterminée dans une bataille.

Pendant que le reste des Albigeois, des Vaudois, attaquoient ainsi l'autorité de l'Eglise ; d'autres Sectaires se contentoient d'attaquer le Pape & les Evêques, & prétendoient qu'ils étoient hérétiques, & que le pouvoir d'accorder des indulgences étoit passé chez eux.

Les objets dont nous venons de parler avoient occupé presque tous les esprits ; un petit nombre s'étoit écarté de la route générale : tels furent Saint Bonaventure, Saint Thomas, dans une partie de la philosophie & de la théologie : tel fut Roger Bacon sur la physique. Ce dernier fut traité comme un Magicien,

(1) D'Argentré, Collect. jud. t. 1.

emprisonné & persécuté comme tel par les Franciscains ses confreres (1).

QUATORZIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique des Empires.

L'EMPIRE de Constantinople étoit dans un état continuel de désordre : depuis Andronic Paléologue, on n'y trouve que séditions, conjurations, souvent tramées par les fils mêmes des Empereurs; le peuple indifférent aux malheurs & aux désordres politiques, s'occupoit du schisme de l'Eglise de Constantinople, & sacrifioit l'Etat à sa haine contre l'Eglise Latine.

Les Turcs s'établirent enfin en Europe, & les Princes d'Occident n'eurent plus d'armées dans la Palestine.

L'Italie, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, furent presque toujours en guerre; les souverains Pontifes excommunierent les Rois, imposerent des taxes aux Eglises : on vit, comme dans les siecles précédens, des Anti-Papes, entre lesquels les Souverains se partagerent.

Jamais les souverains Pontifes ne pousserent leurs prétentions, ni plus loin, ni plus vivement: ils prononcerent qu'ils avoient le droit de déposer les Souverains (2).

(1) Præf. de l'Opus majus. Hist. Universit. Oxon. l. 1.

(2) Rainald sur le 14 siecle. Baluz. hist. Pap. Avenion. Hist. du sch. des Pap. par M. Dupuy.

CHAPITRE II.

De l'état de l'Esprit humain & des Hérésies.

Les conquêtes des Turcs éteignirent l'émulation parmi les savans; quelques-uns de leurs Princes favoriserent les sciences, mais le fond de la nation étoit barbare & féroce; rien ne leur rendoit les sciences estimables, elles s'éteignirent dans leur Empire.

Il y avoit dans l'Empire de Constantinople beaucoup de Moines, plusieurs vivoient dans la retraite, dans la contemplation, ils avoient établi des maximes & des pratiques pour la vie contemplative.

La gloire celeste étoit l'objet de tous leurs vœux, elle devint le sujet de toutes leurs méditations; ils s'agitoient, tournoient la tête, rouloient les yeux & faisoient des efforts incroyables pour s'élever au dessus des impressions des sens, & pour se détacher de tous les objets qui les environnoient, & qui leur sembloient attacher l'ame à la terre. Tous les objets se confondoient alors dans leur imagination; ils ne voyoient rien distinctement, tous les corps disparoissoient, & les fibres du cerveau n'étoient plus agitées que par ces especes de vibrations qui produisent des couleurs vives, qui naissent comme des éclairs, lorsque le cerveau est comprimé par le gonflement des vaisseaux sanguins; quelquefois même cet état conduit à des especes de défaillance qui ôtent presque tout sentiment, excepté celui d'une lumiere extraordinaire qui procure à l'ame un plaisir délicieux (1).

Les Moines contemplatifs, dans la ferveur de leurs méditations, apperçurent cette lumiere & la regardetent comme un rayon de la gloire des bienheureux, & crurent l'appercevoir à leur nombril.

Au commencement du quatorzieme siecle, Gregoire

(1) Gazette d'Epidaure, 1761. 1 sem. n. 5. 2 sem. n. 4.

alamas, Moine du Mont Athos, prétendit que cette
umiere étoit celle qui avoit paru ſur le Thabor, qu'elle
toit incréée, incorruptible, & l'eſſence même de
Dieu.

Un Moine nommé Barlaam attaqua ces ſentimens;
es Quiétiſtes le défendirent, remplirent Conſtanti-
ople de leurs écrits, répandirent leur doctrine, per-
uaderent; & Conſtantinople fut remplie de Quié-
iſtes qui prioient ſans ceſſe, & qui les yeux collés ſur
 nombril, attendoient toute la journée la lumiere
u Thabor: les maris quitterent leurs femmes pour ſe
ivrer ſans diſtraction à ce ſublime exercice; les fem-
nes ſe plaignirent, & Conſtantinople fut remplie de
rouble & de diſcorde.

On aſſembla cinq Conciles, & l'on décida que la
umiere du Thabor étoit incréée (1).

Pendant tous ces troubles, les Turcs avoient traver-
é l'Heleſpont & s'étoient établis en Europe: ils
voient pris pluſieurs Places fortes dans la Thrace,
'étoient rendus maîtres d'Andrinople, & en avoient
ait le ſiége de leur Empire.

Les Empereurs Grecs ſentirent alors combien ils
voient beſoin des Latins, & ils ne ceſſoient de négo-
ier pour procurer la réunion de l'Egliſe Greque & de
'Egliſe latine; mais ils trouvoient dans leurs ſujets
ne oppoſition invincible, & l'on ne s'occupa qu'à juſ-
ifier le ſchiſme, & à faire quelques ouvrages de pié-
é. On écrivoit cependant aſſez bien, & les Ecoles de
grammaire & de rhétorique ſubſiſtoient à Conſtanti-
iople (2).

Le deſir de ſe diſtinguer par une ſainteté extraordi-
naire, qui s'étoit allumé dans l'Occident pendant le
treizieme ſiecle, devint pendant le quatorzieme une
eſpece de paſſion épidémique dans le peuple & parmi
les Religieux.

---

(1) Addit. à la Bibl. des PP. 1672. derniere partie, p. 136. Dupin 14 ſiecle. Alex. 14 ſiecle. Panop. adverſus ſchiſm. græc. Fabr. Bibl. græc. t. 10. p. 444.

(2) Dupin, 14 ſiecle ch. 6. loc. cit.

Les Cordeliers se diviserent sur la forme de leurs habits; les uns vouloient porter des habits courts & d'une grosse étoffe; les autres les vouloient plus longs & d'une étoffe moins grossiere; plusieurs prétendirent qu'ils n'avoient pas même la propriété de leur soupe. Les Papes & les Souverains prirent part à ces disputes: on lança l'excommunication contre eux; enfin on en brûla plusieurs (1).

Ici, c'étoit des Moines & des Laïcs qui faisoient consister la perfection dans la pratique de la plus rigoureuse pauvreté, & qui de peur d'avoir droit à quelque chose ne travailloient jamais, & prétendoient que leur conscience ne leur permettoit pas de travailler pour une nourriture qui périt.

Là, on voyoit des hommes, qui, pour porter plus loin que Saint François la ressemblance avec Jesus-Christ, se faisoient emmailloter, mettre dans un berceau, alaiter par une nourrice, & circoncire.

Tantôt, c'étoit un homme qui prétendoit être Saint Michel, & que ses disciples après sa mort crurent être le S. Esprit.

Ceux ci assuroient que tous ceux qui porteroient l'habit de S. François seroient sauvés, & qu'il descendoit tous les ans en enfer pour en retirer tous ceux de son Ordre.

Ceux là prétendoient qu'un Ange avoit apporté une lettre dans laquelle Jesus-Christ déclaroit que pour obtenir le pardon de ses péchés, il falloit quitter sa patrie & se foueter durant trente-quatre jours en mémoire du tems qu'il avoit passé sur la terre.

Toutes ces opinions eurent des Sectateurs, & se répandirent dans toutes les Provinces de l'Europe.

Ces hommes tendans à la perfection, formoient une société dont les membres s'aimoient plus tendrement que ceux de la société générale: ils s'apperçurent que leurs efforts vers la perfection, ne les avoient pas affran-

(1) Rainald sur le 14 siecle, Vading. annal. minor. Baluf. t. 1. miscell. Emeric, Direct. Inquis. p. 2. Baluf. vit. Pap. Avenion. Du Boulai, hist. un. t. 4.

tis de la tyrannie des passions, ils les regarderent comme un ordre de la nature auquel il falloit obéir, & se retrancherent tout ce qui étoit au-delà du besoin: la fornication étoit une action louable, ou du moins innocente, lorsqu'on étoit tenté: un baiser étoit un crime énorme.

Tous ces pelotons d'hommes & de femmes formerent les Sectes des Bégards, des Frerots, des Freres spirituels, des Apostoliques, des Dulcinistes, des Flagellans, des Turlupins.

Jean XXII excommunia les Frerots & leurs fauteurs.

Les Sectaires attaquerent l'autorité qui les foudroyoit, & distinguerent deux Eglises: une qui étoit toute extérieure, qui étoit riche, qui possédoit des domaines & des dignités: le Pape & les Evêques, disoient les Sectaires, dominent dans cette Eglise, & peuvent en exclure ceux qu'ils excommunient; mais il y a une autre Eglise toute spirituelle, qui n'a pour appui, que sa pauvreté, pour richesse, que sa vertu: Jesus-Christ est le chef de cette Eglise, & les Frerots en sont les membres: le Pape n'a aucun empire sur cette Eglise.

Pour se concilier les Princes, ils mêlerent dans leurs erreurs des propositions contraires aux prétentions des Papes; ils soutenoient que le Pape n'étoit pas plus le successeur de S. Pierre que les autres Evêques; que le Pape n'avoit aucun pouvoir dans les Etats des Princes Chrétiens, & que nulle part il n'avoit la puissance coactive.

On sévit par-tout contre ces Sectaires: on en brûla un nombre prodigieux; mais on ne les anéantit pas; ils se disperserent, s'unirent aux restes des Albigeois: tels furent les Lollards.

Leur haine contre les Papes leur concilia la protection des ennemis de la Cour de Rome dans une partie de l'Europe: ainsi les rigueurs & les bûchers porterent par-tout le ferment du schisme & les principes de la révolte contre les Papes & contre l'Eglise; & ces principes, pour produire des Sectes plus éclatantes & plus dangereuses, n'avoient besoin que de tomber dans

une tête qui pût leur donner de l'ordre, & les rendre ſpecieux.

Il étoit difficile qu'elle n'exiſtât pas cette tête dans un ſiecle où l'on cultivoit la philoſophie, où l'on avoit agité avec tant de paſſion tout ce qui avoit rapport aux Papes & aux Souverains, où les Papes avoient porté leurs prétentions juſqu'à ſe déclarer maîtres de toutes les Couronnes du monde; elle ſe trouva en effet cette tête, & ce fut celle de Wiclef qui attaqua la Cour de Rome dans ſes ſermons & dans ſes écrits, & qui réunit tout ce que l'on avoit dit contre le Pape, contre le Clergé, contre l'Egliſe, contre les cérémonies, contre les Sacremens.

Dans les Ecoles, les Philoſophes étudioient Ariſtote & les Arabes qui l'avoient commenté : pluſieurs perſonnes adopterent leurs principes ſur l'Aſtrologie judiciaire, attribuerent tous les évenemens aux aſtres, & prétendirent trouver dans leur diſpoſition l'explication de tous les évenemens civils, de l'origine & du progrès de toutes les Religions, même de la Religion Chrétienne : tel fut Cœcus Aſculan.

D'autres adopterent les principes métaphyſiques de ces Philoſophes, ou même entreprirent de les concilier avec la Religion, & s'égarerent : tels furent Utricourt, de Mercourt, Ekard (1).

QUINZIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique des Empires.

Après la mort de Bajazet, ſes enfans ſe diviſerent, & l'Empire de Conſtantinople fut en paix. Lorſ-

(1) Dup. 14 ſiecle, d'Agentré, Collect. jud. t. 1. Exam. du Fataliſme, t. 1.

que Mahomet eut réuni les Etats de ſes freres, il recommença la guerre contre les Grecs.

L'Empire Grec touchoit à ſa ruine, l'Empereur implora le ſecours des Princes d'Occident, il réſolut de réunir l'Egliſe Greque avec l'Egliſe Latine, & l'union ſe fit.

Le decret d'union procuroit de grands ſecours à l'Empire de Conſtantinople, il ne changeoit rien dans la diſcipline des Grecs, il n'altéroit en rien la morale; cependant le Clergé ne voulut ni accéder au decret, ni admettre aux fonctions Eccléſiaſtiques ceux qui l'avoient ſigné.

Bientôt l'on vit contre les partiſans de l'union une conſpiration générale du Clergé & du peuple, & ſurtout des Moines qui gouvernoient preſque ſeuls les conſciences, & qui ſoulevèrent juſqu'à la plus vile populace: ce ſoulevement général força la plupart de ceux qui avoient travaillé à l'union, de ſe rétracter: on attaqua le Concile de Florence, & tout l'Orient condamna l'union qui s'y étoit faite.

L'Empereur voulut ſoutenir ſon ouvrage, on le menaça de l'excommunier, s'il continuoit de communiquer avec les Latins: tel étoit l'Etat du ſucceſſeur de Conſtantin le Grand.

Tandis que les Grecs ſe déchiroient ainſi, Amurat & Mahomet II s'emparoient des Places de l'Empire, & tout annonçoit la conquête de Conſtantinople; mais le ſchiſme & le fanatiſme comptent pour rien la deſtruction des Empires; & les Grecs regardoient comme une impiété d'héſiter entre la perte de l'Empire, & la ſéparation d'avec l'Egliſe Latine.

Mahomet II profita de ces déſordres, aſſiégea Conſtantinople, & s'en rendit maître vers le milieu du quinzieme ſiecle.

L'Empire d'Allemagne étoit rempli de déſordres & de troubles; les Empereurs n'avoient plus de pouvoir en Italie, Jean II s'étoit uni au Duc d'Anjou contre Ladiſlas, Roi de Naples; le Duc de Milan vouloit s'emparer de Florence, de Mantoue, de Boulogne, &c.

Robert le Bref, ou le Débonaire qui ſuccéda à Ven-

ceflas, ne put rétablir l'ordre dans l'Empire, non plus que fes fucceffeurs (1).

Charles VI regnoit en France au commencement de ce fiecle ; tout y fut en confufion par l'imbécillité de ce Prince, par l'ambition du Duc de Bourgogne & du Duc d'Orléans, par le meurtre de ce dernier qui fit paffer la Couronne fur la tête du Roi d'Angleterre, par l'effort que Charles VII fit pour recouvrer le Royaume, par les brouilleries du Dauphin avec Charles fon pere ; enfin par les démêlés de Louis XI avec les Ducs de Bourgogne, de Berry, de Bretagne, &c. par les guerres de Charles VIII contre une partie de ces Souverains & en Italie (2).

Tandis que les Seigneurs & les Souverains fe faifoient ainfi la guerre, Gregoire XII & Benoît XIII fe difputoient le Siege de Rome. Le Concile de Pife les dépofa, & nomma Jean XXIII : on vit alors trois Papes entre lefquels l'Europe fe partagea. Tous les Souverains s'intérefferent à l'extinction du fchifme, que le Concile de Conftance fit enfin ceffer.

Il y avoit dans l'Etat Eccléfiaftique des défordres, comme dans les Etats politiques, & le Concile de Conftance indiqua un Concile à Pavie pour travailler au rétabliffement de l'ordre & de la difcipline.

Pour différentes raifons, ce Concile fut transferé de Pavie à Sienne, & de Sienne à Bafle, d'où le Pape Eugene voulut le transférer à Ferrare. Les Peres affemblés à Bafle s'y oppoferent. Le Pape caffa le Concile ; le Concile dépofa le Pape, & élut Amédée de Savoie, qui prit le nom de Felix V ; Eugene excommunia Felix & le Concile. Les Peres de Bafle cafferent ce décret, & les deux Papes partagerent l'Occident jufqu'à la mort d'Eugene, auquel Nicola V fuccéda ; la douceur de ce Pape rendit la paix à l'Eglife : Felix fe démit & le fchifme ceffa.

---

(1) Hift. gen. d'Allemagne, du P. Barre. t. 5. Hift. de l'Emp. par Heiff. t. 1. & 2.

(2) Mez. vie de Charles VI. Gerfon op. t. 1. Thoiras, t. 2. Actes de Rymer, t. 8. Extraits des Actes par M. Le Clerc, p. 84.

Les ſucceſſeurs de Nicolas V prirent beaucoup de part aux guerres d'Italie, & s'occuperent à réunir les Princes Chrétiens contre les Turcs, ou à l'aggrandiſſement de leurs familles (1).

CHAPITRE II.

Des Héréſies.

LES queſtions qui s'étoient agitées avec tant de chaleur dans le ſiecle précédent, occupoient & partageoient preſque tous les eſprits pendant le quinzieme ſiecle : la plus grande partie des Théologiens & des Juriſconſultes attaquoit ou défendoit les droits & les prétentions des Papes & des Souverains ; les Religieux s'efforçoient d'étendre les privileges qu'ils obtenoient de Rome, & de ſe concilier la confiance du peuple au préjudice du Clergé ſéculier, qui de ſon côté combattoit vivement les prétentions des Réguliers.

Le trouble & la confuſion de l'Occident avoient fait naître dans le Clergé & dans tous les états, des paſſions, & quelquefois une licence que les ennemis du Clergé exageroient, & que les perſonnes vertueuſes vouloient réprimer en rétabliſſant la diſcipline & l'ordre.

Les reſtes des Bégards & des Lollards s'étoient répandus en une infinité de lieux, ils s'étoient unis en Angleterre avec les Wiclefites, & avoient un grand nombre de partiſans, que l'autorité du Roi & les efforts du Clergé, ne contenoient qu'avec peine.

Les écrits de Wiclef s'étoient multipliés, & avoient été portés dans toute l'Europe : il y attaquoit l'autorité du Pape, celle de l'Egliſe, leurs poſſeſſions temporelles & leur autorité ſpirituelle, les Ordres Reli-

---

(1) Gerſon, t. 1. Gerſonianar, l. 1. t. 2. part. 1. & 2. Dupuy, Hiſt. du ſchiſme. Rainald, Spond, Onuphr. Collect. Conc. t. 11. 12. 13. Lenfant.

gieux & les Sacremens : il faisoit une loi de refuser la dîme : en un mot les ouvrages de Wiclef contenoient des principes assortis aux différens caracteres, proportionnés aux différentes sortes d'esprits, & favorables à ceux qui avoient quelqu'intérêt opposé à l'autorité de l'Eglise, à la puissance du Pape, au Clergé.

Il y avoit donc trois sentimens dominans qui partageoient tous les esprits. Dans le premier, on prétendoit soumettre tout à la puissance du Pape & de l'Eglise ; dans le second, on s'efforçoit de les dépouiller de tout ; dans le troisieme, on vouloit renfermer le pouvoir du Pape & du Clergé dans de justes bornes, & réformer les abus & la corruption qui s'étoit introduite dans les mœurs & dans le Clergé.

Ce troisieme sentiment prévalut par-tout où le nombre des hommes éclairés & modérés dominoit : partout où il fut le plus petit, les deux premiers sentimens fermenterent, échaufferent les esprits, produisirent la discorde, ou allumerent la guerre selon la disposition des esprits.

Le Royaume & l'Eglise de France remplis d'hommes éclairés, de Théologiens savans, d'Universités célebres, conserva sa liberté sans s'écarter de l'attachement & du respect dû au Saint Siége : on n'y vit que quelques écarts produits par un zele indiscret, qui furent condamnés aussitôt qu'apperçus, & qui n'eurent point de défenseurs.

En Angleterre, où la lumiere étoit moins considérable, & la puissance du Pape infiniment plus grande ; les Wicléfites & les Lollards trouverent dans les esprits des dispositions plus favorables : ils firent des prosélytes, & formerent un parti que la Chambre des Communes protégeoit, qui fit des progrès cachés, que la puissance des Rois & du Clergé ne put éteindre, & qui s'accrut par les supplices.

Les ouvrages de Wiclef portés en Allemagne, y échaufferent les esprits indisposés contre le Clergé. Jean Hus les crut propres à affoiblir l'autorité du Clergé qu'il regardoit comme un obstacle invincible à la réformation des mœurs & au rétablissement de la discipline, il donna de l'ordre aux idées des Wicléfites,

il les débita dans ses sermons, il persuada : le Clergé l'attaqua, on le cita à Rome, on le chassa de Prague ; il tourna toutes ses vues vers les moyens d'affoiblir la puissance du Pape & du Clergé.

Jean XXIII fait prêcher une Croisade contre Ladislas, Roi de Naple, accorde aux Croisés la même indulgence qu'à ceux qui se croisoient pour la Terre Sainte.

Jean Hus attaque cette Bulle, & les indulgences qu'elle promet ; il proteste qu'il est prêt à se rétracter, si on lui fait voir qu'il se trompe ; il déclare qu'il ne prétend ni soutenir Ladislas, ni attaquer l'autorité que Dieu a donnée au Pape, mais s'opposer à l'abus de cette autorité.

Après ces protestations, il soutient que la Croisade ordonnée par Jean XXIII est contraire à la charité évangélique, parceque la guerre entraine une infinité de désordres & de malheurs, parcequ'elle est ordonnée à des Chrétiens contre des Chrétiens, parceque le Royaume de Naples étant un Royaume chrétien, & faisant partie de l'Eglise, la Bulle qui met ce Royaume en interdit, & qui ordonne de le ravager, ne protege une partie qu'en détruisant l'autre ; que si le Pape avoit le pouvoir d'ordonner la guerre, il falloit que le Pape fût plus éclairé que Jesus-Christ, ou que la vie de Jesus-Christ fût moins précieuse que la dignité & les prérogatives des Papes, puisque Jesus n'avoit pas permis à Saint Pierre de s'armer pour lui sauver la vie.

Il prétend que le Pape n'abuse pas moins du pouvoir de punir, que du pouvoir de pardonner, & que le Pape excommunioit pour des causes très legeres, pour ses intérêts temporels, par exemple : il prétend qu'une pareille excommunication ne sépare point les Fideles de l'Eglise ; & que puisque les Papes peuvent abuser de leur pouvoir, c'est aux Fideles à juger si l'excommunication est juste ou injuste, & que les Chrétiens ont dans l'Ecriture un guide sûr pour le connoître.

Ainsi les excommunications lancées par les Papes contre les Souverains, l'étendue de leur puissance, les

ſupplices des Albigeois & des Vaudois, le fanatiſme de toutes les Sectes, qui dans le ſiecle précédent, tendoient à une perfection extraordinaire, combinés avec les progrès que l'eſprit avoit faits dans la philoſophie & dans la Théologie, produiſirent un ſiſtême de révolte contre l'Egliſe, plus propre à en impoſer aux perſonnes qui raiſonnoient, que les erreurs des Albigeois, des Vaudois, & des Lollards, mais dont on pouvoit arrêter les progrès, en éclairant l'eſprit & en corrigeant les abus.

On n'employa pas ce remede, le Magiſtrat fit arrêter les partiſans de Jean Hus: on le chaſſa de Prague, il ſe déchaina contre l'Egliſe, contre le Clergé, contre le Pape, il fut cité au Concile de Conſtance: on l'y brûla, ſes diſciples prirent les armes & ſe ſouleverent: on envoya contre eux des armées; la guerre contre les Huſſites attira ſur la Bohême tous les fléaux de la colere divine; elle fit de ce royaume & d'une partie de l'Allemagne un déſert inondé de ſang humain, & couvert des cendres & des débris des Villages, des Monaſteres, & des Villes: elle ne finit que lorſque le fanatiſme fut conſumé.

Auroit-on cauſé plus de maux à la Bohême, à l'humanité, ſi au lieu des armées que l'on envoya contre les Huſſites, on eut fait paſſer en Boheme des Théologiens habiles & moderés qui euſſent inſtruit les peupls, gagné leur confiance, & combattu ſans aigreur & ſans emportement les erreurs des Huſſites?

Les Sectes fanatiques qui s'étoient élevées dans le ſiecle précédent, ne ſubſiſtoient plus, & l'on ne vit que quelques fanatiques qui publierent des extravagances, tels furent Pikard, les Adamites qui renouvellerent une partie des infamies des Gnoſtiques, & qui furent détruits par Ziſca: quelques Flamands qui voulurent ſe faire paſſer pour des Prophetes, & quelques reſtes des Huſſites qui ſe diſſiperent dans les forêts, & qui vivoient dans des cavernes (1).

(1) Voyez l'art. Hus & Huſſites.

SEIZIEME SIECLE.

LA conquête de l'Empire Grec ne remplit pas les desirs ambitieux des Ottomans, ils attaquerent les Etats de l'Occident, & s'établirent en Hongrie. La fureur des conquêtes n'étoit plus aussi active que dans les premiers tems de leur établissement ; mais elle se ranimoit de tems en tems : leurs projets de guerre inquiétoient toute l'Europe & suspendoient ou changeoient les projets de guerre des Souverains d'Occident, & sur-tout de l'Allemagne, pour laquelle les mouvemens des Turcs étoient dangereux.

Les souverains Pontifes s'efforcerent de réunir les Princes Chrétiens contre ces ennemis de la Chrétienté, mais sans beaucoup de succès, ils leverent d'abord des décimes sur le Clergé, mais on s'y opposa.

Les François avoient abandonné l'Italie sous Charles VIII : depuis ce tems les Vénitiens, le Pape & Sforce étoient devenus ennemis. Louis XII profita de leurs divisions pour rentrer en Italie.

Alexandre VI s'unit à lui & il se rendit maître du Milanois en vingt jours.

L'Empereur Maximilien d'Autriche craignoit que Louis, uni avec le Pape, ne se rendît maître de l'Italie, & ne transférât la Couronne Impériale dans la Maison de France.

Ferdinand craignoit pour le Royaume de Sicile, & ne pouvoit exécuter le projet de s'emparer du Royaume de Naples, tant que les François domineroient en Italie.

L'Italie devint donc le théâtre de la guerre, & l'objet de l'ambition des Rois de France, des Empereurs, & des Rois d'Espagne, jusqu'à l'abdication de Charles-Quint.

La puissance du Pape fut importante en Italie & dans toute l'Europe, par ses Etats, par son empire sur l'es-

prit des peuples, par la facilité qu'il avoit de négocier dans toutes les Cours de l'Europe, par le moyen des Evêques, des Eccléſiaſtiques, des Religieux qui lui étoient ſoumis, qui dirigeoient les conſciences des Rois, qui étoient puiſſans dans toutes les Cours.

Ces avantages firent rechercher l'alliance du Pape par les différents Princes, & ſes intérêts ne lui permettoient pas de garder la neutralité entre des puiſſances redoutables : il lui fallut prendre parti comme Prince temporel.

Le Pape eut donc à remplir en même-tems les regles que la politique lui preſcrivoit comme Prince temporel, & les obligations que la Religion lui impoſoit comme Chef de l'Egliſe. Dans le premier état il n'avoit pour but que ſon aggrandiſſement, & pour loi que les maximes de la politique ; comme Pape & Chef de l'Egliſe, il n'avoit pour objet que le bien de la Religion, la paix des Chrétiens, le bonheur de l'Europe, & pour loi que la charité, la juſtice & la vérité.

Le devoir du Chef de l'Egliſe céda quelquefois à l'intérêt du Souverain : c'eſt ainſi que que Jules II ſe conduiſit en Prince Italien, & non pas en Pape, lorſqu'il entreprit de chaſſer les François d'Italie, parceque le pere commun des Chrétiens doit éviter la guerre & l'effuſion du ſang, & traiter également bien tous les Princes Chrétiens.

Enfin il y eut des Papes qui firent ſervir leur puiſſance temporelle & ſpirituelle à l'avancement de leurs familles ou à leurs paſſions : tels furent au commencement de ce ſiecle Alexandre VI & Jules II.

Pour fournir aux frais de la guerre, les Papes avoient impoſé des taxes ſur les biens Eccléſiaſtiques dans tout l'Occident, & fait ſortir de tous les Etats Chrétiens des ſommes conſidérables.

Le Clergé ne ſe ſoumettoit qu'avec beaucoup de peine à ces impoſitions ; & lorſqu'on avoit connu clairement que les Papes s'en ſervoient pour leurs intérêts temporels, on les avoit refuſés en France & en Allemagne.

Cependant les Papes y jouiſſoient des annates & de

plusieurs droits très onéreux au peuple & au Clergé, qui procuroient à Rome de grandes sommes, & qui appauvrissoient les Etats dans un tems où le commerce ne réparoit pas encore ces pertes, & où l'on veilloit avec beaucoup de soin, pour empêcher le transport de l'argent dans les pays étrangers : on trouve dans une lettre d'Erasme, que l'on visitoit tous ceux qui sortoient d'Angleterre, & qu'on ne leur laissoit pas emporter plus de la valeur de six angelots (1).

La puissance du Pape & celle du Clergé s'affoiblissoit donc dans l'Occident, & elle y avoit beaucoup d'ennemis, & des ennemis puissans.

Beaucoup de personnes éclairées savoient que cette puissance que l'on attaquoit, avoit inspiré l'humanité, donné des mœurs aux peuples barbares qui avoient conquis l'Occident : elles croyoient que les abus mêmes dont on se plaignoit étoient moins funestes au bonheur de l'humanité, que l'état qui avoit précédé l'époque de la grandeur & de la puissance temporelle de l'Eglise de Rome & du Clergé. Des Théologiens & des Jurisconsultes avoient écrit en faveur de leurs droits & de leurs prétentions, & les Papes les défendoient avec les anathêmes & les foudres de l'Eglise.

Il y avoit donc dans tous les pays Catholiques un principe d'intérêt, qui tendoit sans cesse à soulever les esprits contre la Cour de Rome, & un motif de religion, d'amour du bien public, & de crainte qui les lui soumettoit. Comme on ne corrigeoit aucun des abus dont on se plaignoit, & que l'on s'éclairoit tous les jours sur ces abus ; la force de l'intérêt contraire au Pape, augmentoit, & les motifs de soumission à sa puissance s'affoiblissoient : ainsi il se forma dans une infinité d'esprits, une espece d'équilibre entre le principe d'intérêt qui tendoit à les soulever contre Rome, & la crainte qui les lui assujettissoit.

Dans cet état des choses, Léon X forma le projet

(1) Erasme, ep. 65. l'Angelot étoit une monnoie d'or de 7 deniers 3 grains.

d'achever la magnifique Eglise de S. Pierre : il accorde des indulgences à ceux qui contribueroient à cet édifice, donna à sa sœur tout le revenu de cette indulgence en Saxe & dans une partie de l'Allemagne : elle chargea Archambaud du soin de faire valoir cette indulgence. Archambaud en fait une ferme, les Fermiers chargent les Dominiquains de prêcher l'indulgence : les Collecteurs & les Prédicateurs exagerent la vertu des indulgences, ils les vendent & les jouent dans les cabarets. Luther s'éleve contre les excès des Prédicateurs des indulgences, il attaque les indulgences : Léon condamne sa doctrine & fait brûler ses écrits; Luther appelle de cette Bulle au Concile, & la fait brûler à Wirtemberg : le peuple qui voit brûler la Bulle par un homme audacieux, intrépide, perd machinalement cette frayeur religieuse que lui inspiroient les decrets des Souverains Pontifes.

Bientôt Luther attaque dans ses prédications les indulgences & le Pape ; l'Empire s'assemble, Charles-Quint fait porter un decret pour arrêter Luther, & pour exécuter contre lui la Bulle de Léon X ; une partie de l'Allemagne s'arme pour sa défense, & plusieurs Princes le protegent.

Les armes du Turc qui menacent l'Empire, ne permettent pas de faire la guerre à ces Princes ; Luther change dans la Religion tout ce qui lui déplaît, il devient l'Apôtre d'une partie de l'Allemagne, qui se sépare de l'Eglise Romaine.

Dans le même-tems, Zuingle, Curé de Glaris, prêche contre les indulgences que le Cordelier Sanson publie en Suisse, il attaque presque tous les dogmes de l'Eglise Romaine, abolit toutes les cérémonies, & détache de l'Eglise Catholique une grande partie de la Suisse.

Luther & Zuingle appellent réforme le changement qu'ils font dans le dogme & dans le culte, & prennent la qualité de Réformateurs. Ce titre produit presque toujours le fanatisme dans le Chef, & l'allume dans le cœur des disciples : Luther & Zuingle ont des Sectateurs qui vont porter leurs erreurs dans toute l'Europe, qui affrontent les supplices & la mort ; ils font des

proſélytes, ils communiquent leur fanatiſme, les rigueurs & les ſupplices l'augmentent. Le Dannemarck, la Suede, une partie de la Hongrie ſont entrainés dans le ſchiſme : l'Egliſe Anglicanne adopte une partie de leurs erreurs : ils troublent les Pays-Bas, & occaſionnent la formation de la République des Provinces-Unies.

Du ſein de la Réforme de Luther, de Zuingle, naiſſent en foule des Sectes différentes, auſſi oppoſées entre elles, qu'elles étoient ennemies de l'Egliſe Romaine : telles furent les Anabaptiſtes, qui ſe diviſerent en treize ou quatorze Sectes, les Sacramentaires qui ſe diviſerent en neuf branches, les Confeſſionniſtes partagés en vingt-quatre Sectes, les Extravagans qui avoient des ſentimens oppoſés à la Confeſſion d'Auſbourg, & qui ſe diviſerent en ſix Sectes.

Toutes ces Sectes rempliſſoient l'Allemagne, & s'étoient répandues dans les Pays-Bas, en Angleterre & en France.

Tandis que le fanatiſme portoit ainſi les dogmes des Réformés dans toute l'Europe, le tems y faiſoit renaître l'amour de l'étude & le goût des lettres.

Les hommes habiles dans l'hiſtoire, dans la critique, dans les langues, dédaignerent l'étude de la Théologie, & traiterent avec mépris les oracles de l'Ecole : les Théologiens de leur côté décrierent l'étude des belles-lettres, & prétendirent qu'elle étoit dangereuſe pour la Religion.

Ce n'étoit pas ainſi que Luther en avoit uſé avec les hommes de lettres & les ſavans ; il les avoit comblés d'éloges, il s'étoit attaché des écrivains célebres ; ainſi les diſciples des Réformateurs trouverent des diſpoſitions favorables dans les littérateurs & dans les ſavans.

Les littérateurs, les beaux eſprits, qui n'étoient que des Théologiens ſuperficiels, ou qui ne l'étoient point du tout, furent aiſément ſéduits par les ſophiſmes des Réformés : un trait plaiſant lancé ſur les Théologiens, une conſéquence ridicule imputée aux Catholiques, un paſſage de l'Ecriture mal entendu par leurs Commentateurs, un abus repris & corrigé par les Réformateurs,

firent regarder les Théologiens comme des ignorans; & la Réforme comme le rétabliſſement du Chriſtianiſme.

La Réforme ne fut plus le partage du fanatiſme; elle eut pour défenſeurs des hommes d'eſprit, des ſavans, des écrivains habiles.

Tous les Réformés étoient, comme nous l'avons dit, diviſés entre eux : ils n'avoient ni principes ſuivis, ni corps de doctrine, ni ſymbole. Calvin entreprit d'en former un. Il établit pour fondement de ſa doctrine ce principe commun à tous les Proteſtans; ſavoir, que l'Ecriture ſainte eſt la ſeule regle de foi, & que chaque particulier eſt le juge du ſens de l'Ecriture. Appuyé ſur ce principe, Calvin prétendit tirer de l'Ecriture tous les dogmes de la Réforme, & forma un ſyſtême de Religion, où la méthode & la clarté étoient jointes à la beauté du ſtyle.

Il ſe forma donc une nouvelle Réforme qui avoit pour Chef un Théologien habile, un excellent écrivain, un logicien clair, un bel eſprit, un ſophiſte adroit: à ces qualités il uniſſoit une imagination forte, une fermeté inébranlable & toute l'activité que donnent le fanatiſme, l'amour de la domination, & le deſir de célébrité : ſa doctrine fit des progrès rapides dans tous les pays où l'on cultivoit les lettres, & ſur-tout en France.

Appuyés ſur le même principe ſur lequel Calvin avoit établi ſon ſyſtême, Socin retrancha du Chriſtianiſme tous les myſteres que Calvin avoit conſervés, & Servet trouva qu'il n'y avoit dans le monde qu'une ſubſtance, & que tous les êtres n'étoient que des modifications de la divinité (1).

Toutes les Sectes ſéparées de l'Egliſe Catholique admettoient donc l'Ecriture comme la ſeule regle de la foi, & chaque particulier pour juge du ſens de l'Ecriture.

On ne pouvoit connoître le ſens de l'Ecriture, que par le moyen d'une inſpiration, ou avec le ſecours de la raiſon; ainſi le principe fondamental de la Réfor-

(1) Voyez l'Exam. du Fatal. t. 1.

me, tendoit au fanatiſme, ou conduiſoit à un' Chriſtianiſme qui ne devoit admettre de dogmes que ceux que la raiſon pouvoit comprendre, & de culte que celui dont elle voyoit l'utilité.

Le tems, qui étend la carriere des ſciences, & qui répand la lumiere, éteint ſans ceſſe les principes du fanatiſme dans les pays Proteſtans; ainſi il y a dans les Egliſes ſéparées de l'Egliſe Catholique, une force qui pouſſe ſourdement les eſprits vers le Socinianiſme.

Le Socinianiſme, en retranchant du Chriſtianiſme tout ce que la raiſon ne comprend pas, porte les eſprits à regarder la raiſon comme la ſeule autorité à laquelle l'homme doive ſe ſoumettre.

Tandis que ces principes théologiques faiſoient ce progrès dans les pays proteſtans; des Philoſophes célebres, Bacon, Gaſſendi, Deſcartes, livroient la guerre aux préjugés, à la philoſophie des Ecoles, & s'occupoient à conduire les hommes dans la recherche des vérités naturelles: ils avoient appris aux hommes à douter, & à n'admettre comme vrai que ce que la raiſon voyoit clairement (1).

Cette méthode, jointe aux principes de la Réforme, devoit conduire les eſprits à n'admettre comme révélé que les choſes que la raiſon comprenoit, à examiner les fondemens de la révélation même, & à chercher dans tous les dogmesrelatifs à la Religion, non les principes lumineux qui en prouvent la certitude, mais les obſcurités qui nous empêchent d'avoir ſur ces objets une évidence complette (2).

Le commerce que les lettres ont établi entre toutes les nations qui cultivent leur raiſon, a fait paſſer ces principes dans tous les pays de l'Europe, & c'eſt l'objet principal ſur lequel s'exerce actuellement une grande partie de l'activité de l'eſprit humain.

Ainſi l'eſprit humain, après avoir pendant dix-huit ſiecles épuiſé toutes les manieres de ſe tromper ſur les dogmes & ſur la morale du Chriſtianiſme, eſt, au bout

---

(1) Voyez l'Exam. du Fatal. t. 1.
(2) Ibid. t. 1. p. 171. &c.

de dix-huit ſiecles, ramené par l'enchainement même de ſes erreurs, à douter de ſa vérité.

Nous avons vu que ce doute n'eſt point fondé ſur la comparaiſon qu'on fait des principes qui établiſſent les dogmes de la Religion, & des difficultés qui les combattent, mais ſur des obſcurités répandues ſur quelques points de la Religion, & ſur la perſuaſion où l'on eſt qu'on doit rejetter comme faux ou comme incertain, tout ce que l'on ne voit pas clairement. Ce doute peut donc n'avoir pour principe que l'ignorance ou la pareſſe : car on voit moins de choſes, & on les voit moins clairement, à meſure que l'on eſt plus ignorant & plus pareſſeux. Il eſt même certain que le Pyrrhoniſme religieux de notre ſiecle doit faire beaucoup de progrès dans les nations ingénieuſes & frivoles, incapables de l'attention que demande l'examen, & imbues de la maxime qui porte, qu'on ne doit recevoir comme vrai, que ce que l'on voit clairement.

MEMOIRES

MÉMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES EGAREMENS DE L'ESPRIT HUMAIN
PAR RAPPORT A LA RELIGION CHRÉTIENNE.

A

ABAELARD, (Pierre) naquit à Palais, en Bretagne, vers la fin de l'onzième siécle (1), d'une famille noble: ses amours, ses malheurs, ses démêlés littéraires, & ses erreurs, en ont fait un homme célebre.

Tout le monde connoît les égaremens de son cœur & ses infortunes, nous ne considérerons ici que ses efforts pour l'avancement de l'esprit humain, les changemens qu'il fit dans la maniere de traiter la Théologie, & les écueils qu'il rencontra.

Depuis le renouvellement des Sciences dans l'Occident par Charlemagne, la Nation Françoise s'étoit élevée successivement de l'Orthographe à la Grammaire, de la Grammaire aux Belles-Lettres, à la Poësie, à la Philosophie, & aux Mathématiques: on avoit en quelque sorte suivi la route qu'Alcuin avoit tracée (2).

La Philosophie n'avoit alors que trois Parties, la Logique, la Morale, & la Physique: de ces trois Parties la Lo-

---

(1) En 1079.

(2) Alcuin, s'étant proposé de rétablir les Lettres en France, commença par recommander l'Orthographe; il composa ensuite des Traités sur la Grammaire, sur la Rhétorique, sur la Dialectique, & sur les Mathématiques. Voyez l'Hist. Littéraire de France, t. 4.

gique étoit presque la seule qu'on cultivât, & elle renfermoit la Métaphysique.

La Logique n'étoit que l'art de ranger sous certaines classes les différens objets de nos connoissances, de leur donner des noms, & de former sur ces noms des raisonnemens ou des syllogismes.

Abaelard étudia la Dialectique avec beaucoup d'ardeur, & même avec succès : il réforma celle d'Aristote, devint l'oracle des Ecoles, & se fit une grande réputation, parcequ'alors le génie de la Nation, & de presque tout l'Occident, étoit tourné vers la Philosophie.

Lorsqu'Abaelard eut embrassé la Vie Religieuse, il s'attacha principalement à la Théologie ; & ses Disciples le prierent de joindre, aux autorités qui prouvent les Dogmes de la Religion, des explications qui rendissent ces Dogmes intelligibles à la raison : ils lui représenterent qu'il étoit inutile de leur donner des paroles qu'ils n'entendoient point, qu'on ne pouvoit rien croire sans l'avoir auparavant entendu, & qu'il étoit ridicule d'enseigner une chose dont ni celui qui parloit, ni ceux qui l'écoutoient, n'avoient point d'idée ; ils ajoutoient que le Seigneur lui-même avoit censuré ces maîtres-là comme des aveugles qui conduisoient d'autres aveugles (1).

Tel étoit le goût général de la Nation, & ce goût ne s'étoit pas toujours contenu dans ses justes bornes. Quelques Philosophes, parcequ'ils savoient faire un syllogisme, se croyoient en droit d'examiner & de décider souverainement de tout : ils croyoient, en faisant un syllogisme, approfondir tout, éclaircir même tous les Mysteres, & ils avoient attaqué le Dogme de la Trinité.

Abaelard, déterminé par ces considérations, & peut-être par son propre goût, entreprit d'expliquer les Mysteres & les Vérités de la Religion, de les rendre sensibles par des comparaisons, de combattre, par l'autorité des Philosophes & par les principes de la Philosophie, les difficultés des Dialecticiens qui attaquoient la Religion.

C'est l'objet qu'il se propose dans son Introduction à la Théologie, & dans sa Théologie Chrétienne (2).

---

(1) Abael. Ep. 1, c. 5. Operum, p. 20.

(2) L'Introduction à la Théologie se trouve dans l'Edition des

La méthode qu'Abaelard se proposoit de suivre étoit nouvelle en France; il ne douta pas qu'elle ne fût décriée par une cabale d'hommes, connus depuis sous le nom de Cornificiens : ces Cornificiens ne pardonnoient pas à un homme de mérite la considération qu'il obtenoit, & publioient que les Sciences & les Savans perdroient la Religion & l'Etat.

Pour prévenir les clameurs de ces hommes toujours méprisables, & souvent en crédit, Abaelard établit comme un principe inconteſtable, qu'il n'y a point de connoissance qui ne soit utile & bonne en elle-même, que la Philosophie est d'une grande utilité, même dans la Théologie, lorsqu'on aime la vérité, & qu'on cherche à la faire connoître. La Philosophie n'est contraire à la Religion, que dans la bouche de ces Sophistes possédés de la fureur de la célébrité; incapables de rien approfondir, ils veulent parler de tout, & dire, sur tout ce qu'ils traitent, des choses inouies : ils cherchent dans les objets, non ce qui peut éclairer utilement, mais ce qui peut étonner, ou faire rire : ces Sophistes, ou ces Bouffons de la Philosophie, prennent cependant le nom de Philosophes, & les Sciences n'ont point, selon Abaelard, de plus dangereux ennemis : ce sont eux qui retardent en effet le progrès de la lumiere, & qui donnent du poids aux clameurs & aux calomnies de l'ignorance contre les Sciences & contre la Philosophie.

Le vrai Philosophe, selon Abaelard, reconnoît la vérité de la Religion, & tâche d'en bien connoître l'esprit; mais s'il ne dissipe pas l'obscurité qui enveloppe ses mysteres, il pense qu'il ne peut ni tout voir, ni tout comprendre, & qu'il est absurde de rejetter un Dogme parcequ'on ne le comprend pas, & lorsque celui qui nous l'assure ne peut ni se tromper, ni tromper les autres.

C'est dans cette disposition d'esprit qu'Abaelard compose & veut qu'on lise sa Théologie (1).

La Théologie n'a point, selon Abaelard, de plus grand objet que la Trinité : les noms des trois personnes comprennent l'Etre souverainement parfait; la puissance de

---

Ouvrages d'Abaelard par Amboise, & sa Théologie Chrétienne, dans le Tome 5 du *Thesaurus Anecdotorum* du P. Martene.

(1) Theol. Chris. l. 3.

Dieu eſt marquée par le nom de Pere, la ſageſſe par celui de Fils, & la charité de Dieu envers les hommes par celui de S. Eſprit : trois choſes, dit Abaelard, qui font le ſouverain bien, & le fondement de nos devoirs par rapport à Dieu.

La diſtinction de ces trois Perſonnes eſt propre à perſuader aux hommes de rendre à Dieu l'adoration qu'ils lui doivent : car deux choſes nous inſpirent du reſpect ; ſavoir, la crainte & l'amour : la puiſſance & la ſageſſe de Dieu nous le font craindre, parceque nous ſavons qu'il eſt notre Juge, qu'il peut nous punir ; & ſa bonté nous le fait aimer, parcequ'il eſt juſte d'aimer celui qui nous fait tant de biens (1).

Les Dialecticiens attaquoient principalement le Dogme de la Trinité : ainſi ce myſtere fut l'objet principal qu'Abaelard traita.

J. C. n'a fait que développer le Myſtere de la Trinité, ſelon Abaelard ; il trouve ce Myſtere dans les Prophètes & dans les Philoſophes anciens ; il croit vraiſemblable que ceux-ci ont connu le Myſtere de l'Incarnation, auſſibien que celui de la Trinité, & que Dieu leur a révélé ces Myſteres en récompenſe de leurs vertus : Abaelard part de cette idée pour louer les belles qualités des Philoſophes, la pureté de leurs mœurs, l'excellence de leur morale, & croit qu'on ne doit point déſeſpérer de leur ſalut (2).

Il paſſe enſuite aux difficultés des Dialecticiens, qu'il réſoud aſſez bien en expliquant les équivoques qui en font toute la force ; il arrive enfin à une des principales : c'eſt la nature de chaque perſonne & ſa différence, qu'il tâche d'expliquer.

Le propre du Pere, dit Abaelard, eſt de n'être point engendré ; le propre du Fils, eſt d'être engendré, & de n'être ni fait ni créé ; le propre du S. Eſprit, eſt de n'être ni fait ni engendré.

Abaelard remarque qu'il n'y a point d'exemple dans les créatures, où l'on trouve dans une même eſſence trois perſonnes : ce n'eſt que par des analogies ou par des com-

---

(1) Introd. ad Theol. l. 1, Theol. Chriſt. l. 1, c. 2.
(2) Ibid.

paraisons qu'on peut le concevoir, & il ne faut pas, selon ce Théologien, chercher dans ces comparaisons une ressemblance parfaite.

Pour faire concevoir le Mystere de la Trinité, il se sert de l'exemple d'un cachet, composé de la matiere & de la figure qui y est gravée : le cachet n'est ni la matiere seule, ni la figure seule, mais un tout composé de l'un & de l'autre, & cependant le cachet n'est autre chose que la matiere ainsi figurée, quoique la matiere ne soit pas la figure.

Il distingue la procession du S. Esprit, de la génération du Verbe, en ce que le Verbe, étant la sagesse, participe à la puissance du Pere, parceque la sagesse est une sorte de puissance; savoir, la puissance de distinguer le bien du mal, de déterminer ce qu'il faut faire & ce qu'il ne faut pas faire (1).

Le S. Esprit, étant désigné par le nom d'amour, qui n'est pas une puissance, n'est point, à proprement parler, la substance du Pere, quoique le S. Esprit soit cependant d'une même substance avec lui.

Abaelard explique ensuite la coéternité des trois Personnes, par l'exemple de la lumiere du Soleil, qui existe dans le même instant que le Soleil (2).

Après avoir exposé & expliqué le dogme de la Trinité, il examine la puissance de Dieu, & s'il peut faire autre chose que ce qu'il a fait.

Il sent toute la difficulté de sa question : pour la résoudre, il examine le principe & l'ordre des décrets divins; il établit que la sagesse & la bonté de l'Etre suprême dirigent sa puissance; il conclud de ce principe, que tout ce que Dieu a produit, sa sagesse & sa bonté le lui ont prescrit; que s'il y a du bien qu'il n'ait pas fait, c'est que sa sagesse ne lui permettoit pas de le faire : de là il conclud que Dieu ne pouvoit faire que ce qu'il a fait, & qu'il ne pouvoit ne le pas faire (3).

Voilà les deux principaux ouvrages théologiques d'Abaelard; il composa encore des explications sur l'Oraison

(1) Ibid. l. 1, Theol. Chr. l. 4.

(2) Ibid.

(3) Theol. Chr. l. 5, Introd. ad Theol. l. 3.

Dominicale ; fur le Symbole des Apôtres, fur celui de Saint Athanafe, & fur quelques endroits de l'Ecriture : il fit un ouvrage qu'il intitula *le Oui & le Non* : qui n'est qu'un recueil de paffages oppofés, tirés de l'Ecriture fur différentes matieres (1).

Enfin il fit un Commentaire fur l'Epitre de S. Paul aux Romains : ce Commentaire n'eft qu'une explication littérale de cette Epitre ; Abaelard ne fe propofe que de faire voir l'enchaînement du difcours de cet Apôtre (2).

Des Erreurs contenues dans les Ouvrages d'Abaelard.

Les ouvrages théologiques d'Abaelard furent reçus avec applaudiffement : & il eft certain qu'ils contenoient de très bonnes chofes, & des vues plus étendues & plus élevées, qu'on n'en trouve dans les Théologiens de ce fiecle ; mais ils contenoient auffi des expreffions inufitées, des opinions extraordinaires, des comparaifons dont on pouvoit abufer, & même des erreurs réelles.

Deux Théologiens de Reims, Alberic & Lotulphe, jaloux de la réputation d'Abaelard, n'envifagerent fes ouvrages que par ces endroits, ils y virent des erreurs monftrueufes, & dénoncerent Abaelard à l'Archevêque de Reims. On affembla un Concile à Soiffons ; Abaelard y fut cité. Le peuple, foulevé par Alberic & par Lotulphe, accourut en foule pour infulter Abaelard, & crioit qu'il falloit exterminer cet hérétique, qui enfeignoit qu'il y avoit trois Dieux : effet bien fenfible de l'ignorance & de la mauvaife foi des accufateurs d'Abaelard : les expreffions d'Abaelard tendoient plutôt au Sabellianifme qu'au Trithéifme (3).

Abaelard ne comparut dans le Concile, que pour jetter fon livre au feu : il lut à genoux le Symbole de S. Athanafe, déclara qu'il n'avoit point d'autre foi que celle qu'il contenoit, & fut renfermé dans le Monaftere de S. Médard de Soiffons, d'où il fortit peu de tems après : lorfqu'il fut forti, il reprit fes exercices théologiques.

(1) Cet Ouvrage eft manufcrit dans la Bibliothéque de S. Germain.

(2) Dans le Recueil des Œuvres d'Abaelard, par Amboife.

(3) Abael. Ep. 1, c. 9, edit. Amboefii.

Vingt ans après le Concile de Soissons, Guillaume, Abbé de S. Thierri, crut trouver dans les livres d'Abaelard des choses contraires à la saine doctrine, & en tira quatorze propositions, qui expriment ces erreurs (1).

1°. Il y a des dégrés dans la Trinité, le Pere est une pleine puissance, le Fils est quelque puissance, & le Saint Esprit n'est aucune puissance (2).

2°. Le Saint Esprit procede bien du Pere & du Fils, mais il n'est pas de la substance du Pere, ni de celle du Fils (3).

3°. Le Diable n'a jamais eu aucun pouvoir sur l'homme, & le Fils de Dieu ne s'est pas incarné pour délivrer l'homme, mais seulement pour l'instruire par ses discours & par ses exemples, & il n'a souffert, ni n'est mort, que pour faire paroître & rendre recommandable sa charité envers nous (4).

4°. Le S. Esprit est l'ame du monde (5).

5°. Jesus-Christ Dieu & Homme n'est pas la troisième personne de la Trinité, *ou* l'Homme ne doit pas être proprement appellé Dieu (6).

6°. Nous pouvons vouloir & faire le bien par le libre-arbitre, sans le secours de la grace (7).

---

(1) En 1139.

(2) Il est clair, par divers endroits de l'Introduction & de la Théologie Chrétienne d'Abaelard, qu'il croyoit que le Pere, le Fils & le S. Esprit, sont également Tout-Puissans: les expressions que l'on reprend ici, se trouvent dans un endroit où Abaelard explique la différence de la procession du S. Esprit & de la génération du Verbe, & il avertit expressément qu'il ne faut pas pour cela que l'on croie que le S. Esprit n'est pas Tout-Puissant. Voyez la Théologie Chrétienne & l'Introduction à la Théologie.

(3) Abaelard n'a péché ici que dans l'expression, puisqu'il reconnoît formellement que le S. Esprit est consubstantiel au Pere.

(4) Cette Proposition est tirée du Commentaire sur l'Epître aux Romains, c'est l'erreur des Pélagiens, & Abaelard la rétracta: cette erreur est réfutée à l'article Pélagianisme.

(5) Il est certain que ce n'est point ici le sentiment d'Abaelard; s'étant proposé de trouver le Dogme de la Trinité dans les Philosophes Payens, il crut que par l'ame du monde ils entendoient le S. Esprit.

(6) On ne peut nier qu'Abaelard ne parle comme Nestorius, mais il est certain qu'il ne reconnoissoit en J. C. qu'une Personne.

(7) Cette Proposition est une erreur Pélagienne, & fut rétractée par Abaelard.

7°. Dans le Sacrement de l'Autel, la forme de la premiere substance demeure en l'air (1).

8°. On ne tire pas d'Adam la coulpe du péché originel, mais la peine (2).

9°. Il n'y a point de péché sans que le pécheur y consente, & sans qu'il méprise Dieu (3).

10. La concupiscence, la délectation & l'ignorance ne produisent aucun péché (4).

11°. Les suggestions diaboliques se font dans les hommes d'une maniere physique, savoir par l'attouchement des pierres, d'herbes, & d'autres choses dont les Démons savent la vertu (5).

12°. La foi est l'estimation ou le jugement qu'on fait des choses qu'on ne voit pas (6).

13°. Dieu ne peut faire que ce qu'il a fait, & ce qu'il fera (7).

14°. Jesus-Christ n'est point descendu aux Enfers (8).

Guillaume de S. Thierri envoya à Geofroi, Evêque de Chartres, & à S. Bernard, Abbé de Clairvaux, ces propositions & l'ouvrage qu'il avoit composé contre Abaelard.

L'Abbé de Clairvaux, à la lecture de la lettre & de l'ouvrage de Guillaume de S. Thierri contre Abaelard, ne douta pas que ce dernier ne fût tombé dans les erreurs qu'on lui imputoit : il lui écrivit de retracter ses erreurs, & de corriger ses livres.

---

(1) Cette Proposition n'exprime qu'une opinion théologique : Guillaume de S. Thierry, qui réfute cette Proposition en prétendant que les accidens existent dans le Corps de J. C. n'est pas moins contraire aux Théologiens qui admettent les accidens absolus.

(2) Abaelard rétracta cette Proposition, qui est Pélagienne.

(3) Abaelard prétend n'avoir jamais avancé cette Proposition, & on ne la trouve point dans ses Ouvrages.

(4) Abaelard rétracta cette Proposition.

(5) Cette Proposition contient une opinion reçue parmi les Physiciens du siécle d'Abaelard, ce n'est pas une erreur théologique.

(6) On attaquoit cette Proposition, parcequ'on croyoit qu'elle affoiblissoit la certitude de la Foi.

(7) Abaelard rétracta cette Erreur. S. Bernard, qui réfute les autres Erreurs attribuées à Abaelard, ne dit rien de celle-ci. *Bern. Ep.* 90.

(8) Abaelard rétracta cette Erreur. Don Gervaise a prétendu excuser presque toutes ces Propositions. Vie d'Abaelard, t. 2, l. 5, p. 162. Voyez aussi sur le même sujet le P. Lobineau, Hist. de Bretagne.

Abaelard ne déféra point aux avis de S. Bernard : le zele de cet Abbé s'enflamma, il écrivit au Pape, aux Prélats de la Cour de Rome, & aux Evêques de France contre Abaelard.

S. Bernard peint Abaelard sous les traits les plus horribles ; il mande au Pape qu'Abaelard & Arnaud de Bresse ont fait un complot secret contre Jesus-Christ & contre son Eglise. Il dit qu'Abaelard est un Dragon infernal, qui persécute l'Eglise d'une maniere d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus cachée & plus secrette : il en veut, dit-il, à l'innocence des ames ; Arius, Pelage & Nestorius ne sont pas si dangereux, puisqu'il réunit tous ces monstres en sa personne, comme sa conduite & ses livres le font connoître : il est le persécuteur de la Foi, le précurseur de l'Antechrist (1).

Il est aisé de voir, par ce que nous avons dit d'Abaelard, & par l'histoire de sa vie, que les accusations de S. Bernard sont destituées non seulement de fondement, mais même d'apparence, aux yeux du lecteur impartial. Je ne fais point cette remarque pour diminuer la juste vénération que l'on a pour cet illustre & Saint Abbé : je voudrois inspirer aux personnes, qu'un zele ardent anime, un peu de défiance pour leurs propres idées, &, s'il étoit possible, les rendre un peu plus lentes à condamner. Si dans une ame aussi pure, aussi éclairée que celle de S. Bernard, le zele a été outré, combien ne devons-nous pas nous défier de notre zele, nous qui sommes si éloignés du désinteressement & de la charité de S. Bernard ?

Les lettres de S. Bernard rendirent la foi d'Abaelard suspecte, & sa personne odieuse, dans presque toute l'Eglise : il s'en plaignit à l'Archevêque de Sens, & le pria de faire venir S. Bernard au Concile de Sens, qui étoit sur le point de s'assembler.

S. Bernard se rendit au Concile, produisit les propositions extraites des ouvrages d'Abaelard, & le somma de justifier ces propositions, ou de les rétracter.

Parmi ces propositions, quelques-unes, comme nous l'avons vû, n'exprimoient point les sentimens d'Abaelard, d'autres pouvoient s'expliquer, & avoient été mal

(1) Bernard, Ep. 330, 331, 336, 337.

interpretées par les dénonciateurs ; enfin il y en avoit sur lesquelles Abaelard demandoit à s'éclairer.

Mais Saint Bernard le pressa avec tant de vivacité, & Abaelard remarqua tant de chaleur & de prévention dans les esprits, qu'il jugea qu'il ne pourroit entrer en discussion ; il craignit même une émeute populaire : il prit donc le parti d'appeller à Rome, où il avoit des amis, & se retira après son appel (1).

Le Concile condamna les propositions extraites des ouvrages d'Abaelard, sans parler de sa personne, & l'on écrivit au Pape une lettre pour l'informer du jugement de ce Concile (2).

Le Pape répondit, qu'après avoir pris l'avis des Cardinaux, il avoit condamné les capitules d'Abaelard & toutes ses erreurs, & jugé que les sectateurs ou défenseurs de sa doctrine, devoient être retranchés de la Communion.

Abaelard publia une profession de foi, dans laquelle il protestoit devant Dieu, qu'il ne se sentoit point coupable des erreurs qu'on lui imputoit ; que s'il s'en trouvoit quelqu'une dans ses écrits, il étoit dans la résolution de ne la point soutenir, & qu'il étoit prêt à corriger ou à rétracter tout ce qu'il avoit avancé mal-à-propos : il condamna ensuite toutes les erreurs dans lesquelles on l'accusoit d'être tombé, & protesta qu'il croit toutes les vérités opposées à ces erreurs.

Après avoir publié cette apologie, Abaelard partit pour

(1) Otho Frisingensis, de Gestis Friderici, c. 48.

(2) Berenger, Disciple d'Abaelard, dans son Apologie pour son Maître, & Don Gervaise, dans sa Vie d'Abaelard, ont attaqué la Procédure du Concile : le premier n'est qu'un déclamateur, & Don Gervaise ne prouve point que les Peres du Concile aient outrepassé leur pouvoir : les Evêques prononcerent sur les Propositions qu'on leur présentoit : peut-on douter qu'ils n'eûssent ce droit ? Ils n'entendirent point les défenses d'Abaelard, dit-on : mais étoit-il nécessaire de l'entendre pour juger si les Propositions qu'on déféroit au Concile étoient conformes ou contraires à la Foi ? Il n'eût été nécessaire de l'entendre, qu'au cas que le Concile eût jugé la personne d'Abaelard. *Voyez d'Argentré, Collect. Judicior. de novis Erroribus*, t. 1, p. 21. *Martene, Observat. ad Theol. Abaelardi*, t. 5. *Thes. Anecdot. Natal. Alex.* 12. *Dissert.* 7.

Rome, passa par le Monastere de Clugni, où Pierre le Vénérable qui en étoit Abbé, le retint, & le réconcilia avec Saint Bernard : il y édifia tous les Religieux, & mourut l'an 1142, âgé de soixante-trois ans, dans une maison dépendante de Clugni, où il s'étoit retiré pour sa santé (1).

ABECEDARIENS ou ABECEDAIRES, branche d'Anabaptistes, qui prétendoient que pour être sauvé, il falloit ne savoir ni lire, ni écrire, pas même connoître les premieres lettres de l'alphabeth, ce qui les fit nommer Abecedariens.

Lorsque Luther eut attaqué ouvertement l'autorité de l'Eglise, de la tradition & des Peres, & qu'il eut établi que chaque Particulier étoit Juge du sens de l'Ecriture, Stork, son Disciple, enseigna que chaque Fidele pouvoit connoître le sens de l'Ecriture, aussi-bien que les Docteurs; que c'étoit Dieu qui nous instruisoit lui-même, que l'étude nous empêchoit d'être attentifs à la voix de Dieu, & que le seul moyen de prévenir ces distractions, étoit de ne point apprendre à lire ; que ceux qui savoient lire, étoient dans un état dangereux pour le salut.

Carlostad s'attacha à cette Secte, renonça à l'Université & à sa qualité de Docteur, pour se faire Porte-faix: il s'appella le Frere André. Cette Secte fut assez étendue en Allemagne (2).

Dans tous les tems, l'ignorance a eu ses défenseurs qui en ont fait une vertu chrétienne: tels furent les Gnosimaques, les Cornificiens au septieme & au douzieme siecle. Tous les siécles ont eû, & auront, leurs Gnosimaques & leurs Cornificiens.

ABELONITES, Paysans du Diocèse d'Hipponne, qui se prirent de vénération pour Abel: ils prétendirent qu'il falloit se marier comme lui, mais qu'il ne falloit point user du mariage ; ainsi les maris & les femmes demeuroient ensemble, mais ils faisoient profession de continence, & adoptoient un petit garçon & une petite fille qui leur succédoient (3).

---

(1) Voyez les Auteurs cités ci-dessus.

(2) [illegible] 26. Abecedarii. Voyez l'art. Carlostad. Anabaptistes.

(3) Aug. Hær. 86.

ABSTINENTS, nom qu'on donna aux Encratites & aux Manichéens, parcequ'ils vouloient qu'on s'abstînt de vin, du mariage &c.

ABYSSINS ou ETHIOPIENS : peuples de l'Afrique qui sont Eutychiens Jacobites.

Il est difficile de déterminer le tems de la naissance du Christianisme dans l'Ethiopie, mais il est certain qu'il y fut porté avant 325, puisque le Concile de Nicée, tenu cette même année, donne à l'Evêque d'Ethiopie la septieme place après l'Evêque de Seleucie.

L'Eglise d'Abyssinie reconnoît celle d'Alexandrie pour sa mere, & elle lui est soumise d'une maniere si particuliere, qu'elle n'a pas même la liberté d'élire son Evêque: cette coutume, qui est aussi ancienne que la conversion de l'Abyssinie, est authorisée dans un recueil de Canons pour lesquels les Abyssins n'ont pas moins de respect, que pour les Livres saints.

Ainsi l'Abyssinie a suivi la foi de l'Eglise d'Alexandrie, & les Ethiopiens sont devenus Monophysites ou Eutychiens, depuis que l'Egypte a passé sous la domination des Turcs, & que les Jacobites se sont emparés du Patriarchat d'Alexandrie.

Les Abyssins n'ont donc point d'autres erreurs que celles des Cophtes : ils croyent, comme eux, tout ce que l'Eglise Romaine croit sur les Mysteres; mais ils rejettent le Concile de Chalcédoine, la lettre de S. Léon, & ne veulent reconnoître qu'une seule nature en J. C. quoiqu'ils ne pensent pas que la nature Divine & la nature humaine soient confondues dans sa personne (1).

Ils ont sept Sacremens, comme les Catholiques, il ne faut pas croire qu'ils n'aient pas la Confirmation & l'Extrême-Onction, comme le pense M. Ludolf (2).

---

(1) Perpet. de la Foi, t. 4, l. 1, c. 11. Mendès, l. 1. c. 6. Ludolf. Hist. Æthiop. l. 3, c. 8. Voyage de Lobo, par le Grand.

(2) Ludolf. Hist. Æthiop. l. 3, c. 5. Nous ferons quelques réflexions sur cette prétention de M. Ludolf.

Les Abyssins ayant toujours reçu leur Métropolitain ou leur Evêque, du Patriarche d'Alexandrie, & les Cophtes, même depuis les conquêtes des Sarrasins, ayant conservé la Confirmation & l'Extrême-Onction, comme on peut le voir dans l'article. *Cophtes*, pourquoi les Abyssins auroient-ils retranché la Confirmation?

M. Ludolf s'appuie sur le té-

Les Abyssins croient la présence réelle & la transsubstantiation ; les Liturgies, rapportées par M. Ludolf, ne permettent pas d'en douter, puisqu'elles l'expriment formellement (1).

---

moignage des Missionnaires Portugais.

Mais ces Missionnaires, plus zélés qu'éclairés, ont été trompés apparemment, parceque ce Sacrement ne s'administre pas en Ethiopie comme en Europe : les Abyssins le conferent apparemment comme les Cophtes, après le Baptême, & les Missionnaires Portugais ont pris la Confirmation pour une cérémonie du Baptême ; & comme ils n'ont point vû administrer la Confirmation aux Adultes, ils ont conclu que les Ethyopiens ne connoissoient point ce Sacrement.

C'est du même principe que vient l'erreur de ces Missionnaires sur l'Extrême-Onction ; il est certain que les Cophtes ont conservé ce Sacrement (voyez leur article), & l'on ne voit pas pourquoi les Abyssins, qui recevoient d'eux leurs Métropolitains, n'auroient pas suivi la coutume de l'Eglise Cophte.

Mais l'Extrême-Onction ne s'administre pas chez les Cophtes comme chez les Latins, & d'ailleurs elle s'administre après la Confession, & aux personnes qui se portent bien comme aux malades : les Missionnaires, qui n'ont point vû en Ethiopie les cérémonies qu'on pratique dans l'Eglise Latine, & qui croyoient que l'Extrême-Onction ne devoit s'administrer qu'aux malades, ont pensé qu'en effet les Abyssins n'avoient point ce Sacrement.

Cette conjecture deviendra, ce me semble, une preuve, si l'on fait réflexion sur la maniere dont les Cophtes administrent l'Extrême-Onction : » Le Prêtre, après » avoir donné l'absolution au » Pénitent, se fait assister d'un » Diacre : il commence d'abord » par les encensemens, & prend » une lampe dont il bénit l'hui» le, & y allume une méche ; » ensuite il récite sept Oraisons, » qui sont interrompues par au» tant de Leçons, prises de l'E» pître de S. Jacques, & d'au» tres endroits de l'Ecriture ; c'est » le Diacre qui lit : enfin le Prê» tre prend de l'huile bénite de » la lampe, & en fait une onc» tion sur le front, en disant, » Dieu vous guérisse, au nom du » Pere, & du Fils, & du S. Es» prit : il fait la même onction à » tous les assistans, de peur, di» sent-ils, que le malin esprit ne » passe à quelqu'un d'eux. (Nouveaux Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant, t. 6. Lettre du Pere du Bernat. Perpétuité de la Foi, t. 5, l. 5, c 2.)

Croit-on qu'il fût bien difficile que des Missionnaires, qui n'avoient pas eu le tems d'étudier la Liturgie des Ethiopiens, ne reconnussent pas l'Extrême-Onction ainsi administrée ?

(1) Hist. Æthiop. l 3, c. 5. M. Ludolf, malgré la clarté des Liturgies, prétend que les Abyssins ne croient point la Transsubstantiation, & il se fonde sur le témoignage de l'Abyssin Grégoire qu'il a interrogé sur cet article.

M. Ludolf lui demanda ce que vouloient dire les mots être changé, être converti, & si l'on

Le culte & l'invocation des Saints, la priere pour les morts, & le culte des reliques se sont conservés chez les Abyssins, comme chez les Cophtes (1).

croyoit que la substance du pain & du vin fût convertie & changée en la substance du Corps & du Sang de J. C.

L'Abyssin, sans hésiter & sans demander aucune explication des termes, lui répond que les Abyssins ne reconnoissent point un pareil changement; qu'ils ne s'engagent point dans des questions si épineuses : qu'au reste, il lui semble que le pain & le vin ne sont dits convertis & changés que parcequ'ils représentent le Corps & le Sang de J. C. & passent ainsi d'un usage profane à un usage sacré.

Faisons quelques réflexions sur cette réponse de l'Abyssin :

1°. L'Abyssin ne nie point la Transsubstantiation, il dit seulement qu'il lui paroît qu'on ne la connoît pas, & que les Abyssins ne traitent point des questions si épineuses. Une pareille réponse peut-elle balancer l'autorité claire & précise des Liturgies Ethiopiennes? D'ailleurs, puisqu'il est certain que les Cophtes croient la présence réelle, pourquoi les Abyssins, qui ont reçu d'eux leur Patriarche, & qui ont adopté toutes leurs erreurs, auroient-ils changé sur l'Eucharistie?

2°. L'Abyssin traite de question épineuse le Dogme de la Transsubstantiation, & dit que les Abyssins n'agitent point de pareilles questions; cependant il ne fait à M. Ludolf aucune question sur ce Dogme, il n'a aucun embarras, il ne demande aucune explication, aucun éclaircissement sur cette question si épineuse, & qu'on n'agite point en Ethiopie.

Cette précipitation à répondre, suppose qu'il n'entendoit ni la question que M. Ludolf lui faisoit, ni la réponse qu'il a donnée, ou qu'il vouloit faire une réponse agréable à M. Ludolf, dont il connoissoit les sentimens sur la Transsubstantiation.

3°. On a vû à Rome des Abyssins qui assuroient que l'Eglise d'Ethiopie croyoit la Transsubstantiation. M. Ludolf prétend que leur témoignage est suspect, parcequ'ils étoient gagnés par la Cour de Rome : mais voudra-t-il que nous croyions son Abyssin impartial & sincere dans toutes ses réponses, après qu'il nous a exposé lui-même dans sa Préface, les services qu'il avoit rendus & qu'il continuoit de rendre à son Abyssin?

M. Ludolf lui-même est-il bien sûr de n'avoir pas un peu suggéré à Grégoire ses réponses par ses conversations, & peut-être par la maniere dont il l'interrogeoit.

4°. Enfin, en calculant les témoignages, nous avons des Abyssins établis à Rome qui contredisent Grégoire, & qui annullent par conséquent son témoignage : reste donc l'autorité des Liturgies qui contiennent le Dogme de la Transsubstantiation. Voyez ces Liturgies dans la Perpet. de la Foi, t 4, l. 1, c. 11. Liturg. Orient. t. 2. Le Grand, Dissert. 12, à la suite du Voyage d'Abyssinie, par le P. Lobo.

(1) M. Ludolf reconnoît tous ces points; mais il croit que ce sont des abus introduits dans l'Eglise d'Abyssinie, par les Prédications des Evêques, & par d'autres causes.

De quelques Pratiques particulieres aux Abyssins.

1°. Les Abyssins ont, comme les Cophtes, la cérémonie du Baptême de Jesus-Christ, que M. Renaudot & le P. Tellés, ont apparemment prise pour la réitération du Baptême. *Voyez* l'art. COPHTES.

2°. Ils ont, comme les Cophtes, la Circoncision & quelques pratiques Judaïques, telles que de s'abstenir du sang & de la chair des animaux étouffés : il y a bien de l'apparence qu'ils tirent ces pratiques des Cophtes, bien plutôt que des Mahométans & des Juifs, comme le prétend M. de la Croze dans son Christianisme d'Ethiopie (1).

3°. Abulselah, auteur Egyptien, qui écrivoit il y a

Cette prétention n'est pas fondée ; le Calendrier des Abyssins, donné par M. Ludolf, prouve que l'Eglise d'Abyssinie a toujours invoqué les Saints, honoré les Reliques : leurs Liturgies contiennent des Prieres pour les Morts ; M. Ludolf n'oppose rien de raisonnable à ces preuves : par exemple, il dit que l'invocation des Saints s'est introduite par les Prédications pathétiques des Evêques, & il n'y a point en Ethiopie d'autre Evêque que l'Abuna, ou Métropolitain ; d'ailleurs, on n'y prêche jamais.

M. Ludolf convient que les Abyssins prient pour les Morts ; mais il prétend qu'ils n'ont point de connoissance du Purgatoire. Cette prétention est encore fausse, il est certain que les Abyssins ne nient point le Purgatoire, & qu'ils sont seulement divisés sur l'état des ames après la mort, quoiqu'ils reconnoissent que pour jouir de la béatitude éternelle il faut satisfaire à la Justice Divine, & que les Prières suppléent à ce que les hommes n'ont pû acquitter.

(1) Parmi les Cophtes, les uns regardent l'usage de la Circoncision comme une complaisance qu'ils ont été forcés d'avoir pour les Mahométans, les autres comme une pratique purement civile. Les Abyssins ne sont pas plus d'accord sur cet objet : il y en a cependant qui la regardent comme une cérémonie religieuse & nécessaire au salut. Un Religieux Abyssin conta au Pere Lobo, qu'un Diable s'étoit adonné à une Fontaine, & tourmentoit extraordinairement les pauvres Religieux qui alloient y puiser de l'eau ; que *Tecla Aimanat*, Fondateur de leur Ordre, l'avoit converti, qu'il n'avoit eu de difficulté que sur le point de la Circoncision ; que le Diable ne vouloit point être circoncis ; que *Tecla Aimanat* l'avoit persuadé : & avoit fait lui-même cette opération ; que ce Diable, ayant pris ensuite l'habit de Religieux, étoit mort dix ans après en odeur de sainteté.

Le P. Lobo, Relation Historique de l'Abyssinie, traduction de le Grand, p. 102.

environ quatre cens ans, dit que les Ethiopiens, au lieu de confesser leurs péchés aux Prêtres, les confessoient tous les ans devant un encensoir sur lequel brûloit de l'encens, & qu'ils croyoient ainsi en obtenir le pardon : Michel, Métropolitain de Damiette, justifie cette pratique dans son Traité contre la nécessité de la confession, & il n'est pas étonnant qu'elle ait passé en Ethiopie sous les Patriarches Jean & Marie, qui favorisoient cet abus.

Zanzabo assuroit néanmoins, qu'on se confessoit en son pays; & selon la discipline de l'Eglise d'Alexandrie, on devoit le faire : c'est sur les regles, qu'on examine la véritable tradition d'une Eglise, & non pas sur les abus. *Perpétuité de la Foi*, *t.* 4 *pag.* 87. 102.

D'ailleurs la pratique de la confession n'est pas éteinte chez les Abyssins, ils se confessent aux Prêtres, & quelquefois au Métropolitain; & lorsqu'ils s'accusent de quelque grand péché, le Métropolitain se leve, reprend vivement le pécheur, & appelle ses Licteurs qui fouetent de toutes leurs forces le pénitent; alors tout ce qui se trouve dans l'Eglise s'approche du Métropolitain, & obtient grace pour le pécheur, auquel le Métropolitain donne l'absolution. *Ludolf*, *ibid. l.* 2. *c.* 6.

4°. Le Mariage est un Sacrement chez les Abyssins, & voici comme Alvarès décrit la célébration d'un mariage auquel il assista, & qui fut faite par l'*Abuna* ou Métropolitain. » L'époux & l'épouse étoient à la porte de l'Eglise » où l'on avoit préparé une espece de lit; l'Abuna les fit » asseoir dessus : il fit la procession autour d'eux avec la » croix & l'encensoir, ensuite il imposa les mains sur leurs » têtes, & leur dit, que comme aujourd'hui ils ne devenoient plus qu'une même chair, ils ne devoient plus » avoir qu'un même cœur & une même volonté; & leur » ayant fait un petit discours conformément à ces paroles, » il alla dire la Messe où l'époux & l'épouse assisterent: » ensuite il leur donna la bénédiction nuptiale (1).

» 5°. Le divorce est en usage parmi les Abyssins : un » mari qui est mécontent de sa femme, la renvoie & la » reprend avec la même facilité : l'infidélité de la femme

(1) Treizième Dissertation, à la suite du Voyage du P. Lobo, p. 335.

» on

» ou du mari, la stérilité, ou le moindre différend, leur » en fournissent des causes plus que légitimes. Le divorce » pour cause d'adultere se renoue facilement, en donnant » quelque somme d'argent à la partie offensée : le mariage » ne se raccommodoit pas si aisément, quand le mari & » la femme avoient eu querelle ensemble ou s'étoient bat-» tus : en ce cas le Juge leur permettoit de se remarier à » d'autres, & un Ethiopien aime mieux épouser une fem-» me séparée de son mari pour cause d'adultere, que pour » querelle (1) «.

6°. Les Prêtres se marient chez les Abyssins, comme dans tout l'Orient, mais avec cette restriction inconnue parmi les Réformés, dit M. Renaudot, qu'il n'a jamais été permis à un Prêtre, ni aux Diacres, de se marier après leur ordination, & que le mariage d'un Religieux & d'une Religieuse est regardé comme un sacrilege (2).

7°. Un autre abus auquel les Patriarches d'Alexandrie ont tâché inutilement de remédier, c'est la pluralité des femmes (3).

8°. L'Abyssinie est le pays du monde où il y a le plus d'Ecclésiastiques, plus d'Eglises & plus de Monasteres : on ne peut chanter dans une Eglise, que l'on ne soit entendu dans une autre & souvent dans plusieurs ; ils chantent les Pseaumes de David, ils les ont tous fidellement traduits dans leur langue, aussi-bien que les autres livres de l'Ecriture Sainte, à l'exception de ceux des Machabées, qu'ils croient néanmoins canoniques.

9°. Chaque Monastere a deux Eglises, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes.

Dans celle des hommes, on chante en cœur & toujours debout, sans jamais se mettre à genoux, c'est pourquoi ils ont diverses commodités pour s'appuyer & se soutenir.

Leurs instrumens de musique consistent en de petits tambours qu'ils ont pendus au cou, & qu'ils battent avec les deux mains. Les principaux & les plus graves Ecclésiastiques portent ces instrumens, ils ont aussi des bourdons

(1) Lobo, loco cit. p. 76. Thevenot, in-fol. t. 2, p. 9.

(2) Perpet. de la Foi, t. 4, l. 1, c 12.

(3) Ibid.

dont ils frappent contre terre avec un mouvement de tout le corps : ils commencent leur musique en frappant du pied, & jouent doucement de ces instrumens ; puis s'échauffant peu à-peu, ils quittent leurs instrumens, & se mettent à battre des mains, à sauter, à danser, à élever leurs voix de toute leur force, à la fin ils ne gardent plus de mesure, ni de pause dans leurs chants : ils disent que David leur a ordonné de célébrer ainsi les louanges de Dieu, dans les Pseaumes où il dit : *Omnes gentes plaudite manibus, jubilate Deo, &c.* (1)

Du Gouvernement Ecclésiastique des Abyssins.

L'Eglise d'Abyssinie est gouvernée par un Métropolitain, qu'ils appellent *Abuna*, c'est-à-dire, notre pere : il n'a aucun Evêque au-dessous de lui : il est nommé & sacré par le Patriarche d'Alexandrie, qui, pour tenir cette Eglise dans une plus grande dépendance, ne lui donne jamais de Métropolitain du pays.

Tout étranger & tout ignorant que ce Métropolitain soit pour l'ordinaire, il a eu autrefois tant d'autorité, que le Roi n'étoit pas reconnu pour Roi, qu'il n'eut été sacré par les mains de l'Abuna ; souvent même l'Abuna s'est servi de cette autorité, pour conserver la dignité Royale à celui à qui elle appartenoit de droit, & pour s'opposer aux usurpateurs (2).

Les Rois ont fait leur possible pour obtenir que l'on ordonnât plusieurs Evêques dans l'Abyssinie ; mais le Patriarche d'Alexandrie craignoit, que s'il y avoit plusieurs Evêques en Ethiopie, on n'en créât à la fin assez pour qu'ils se fissent un Patriarche ; il n'a donc jamais voulu consentir à ordonner en Ethiopie d'autres Evêques que l'Abuna.

L'Abuna jouit de plusieurs grandes terres ; &, dans ce pays où tout le monde est esclave, ses Fermiers sont exempts de toute sorte de tribut, ou ne paient qu'à lui seul, à la réserve des terres qu'il possede dans le Royaume de Tigré : on fait encore pour lui une quête de toile & de sel, qui lui rapporte beaucoup : il ne connoît de supérieur

(1) Lobo, ibid. p. 77, 78. (2) Lobo, Ludolf, loco cit.

dans le ſpirituel, que le Patriarche d'Alexandrie.

L'Abuna ſeul peut donner des diſpenſes, & il a ſouvent abuſé de ſa puiſſance à cet égard; car il eſt ordinairement fort avare & fort ignorant.

Le *Komos* ou *Huguemos* eſt le premier Ordre Eccléſiaſtique, c'eſt ce que nous appellons Archiprêtre.

On ne connoît point en Abyſſinie les Meſſes baſſes ou particulieres.

Il y a dans l'Abyſſinie des Chanoines & des Moines: les Chanoines ſe marient, & ſouvent les Canonicats paſſent aux enfans.

Les Moines ne ſe marient point, & ils ont un très grand crédit: on les emploie ſouvent dans les affaires les plus importantes: ils font des vœux. *Voyez* Ludolf, Lobo &c.

Des efforts que l'on a faits pour procurer la réunion de l'Egliſe d'Abyſſinie avec l'Egliſe Romaine.

L'Egliſe d'Abyſſinie étoit dans l'état que nous venons d'expoſer, lorſque les Portugais pénétrerent par la mer rouge, juſqu'à l'Ethiopie. La Reine Helene, ayeule & tutrice de David, Empereur d'Ethiopie, voyant l'Empire attaqué par ſes voiſins, & troublé par des guerres inteſtines, fit alliance avec les Portugais, & envoya un Ambaſſadeur au Roi Emmanuel, qui en fit auſſi partir un pour l'Ethiopie: on commença auſſi-tôt à parler de la réunion de l'Egliſe d'Abyſſinie à l'Egliſe Romaine.

L'Empereur n'y parut point oppoſé, & Bermudes, Medecin de l'Ambaſſadeur Portugais, fut nommé par le Patriarche Marc pour lui ſucceder.

Dans ce tems un Prince Maure nommé Grané (ou Gaucher) lequel commandoit les troupes du Roi d'Adel, entra en Abyſſinie, & en conquit la plus grande partie.

David, allarmé par la rapidité de ſes conquêtes, envoya Jean Bermudes demander du ſecours aux Princes Chrétiens: Bermudes ſe rendit à Rome, paſſa à Lisbonne, obtint du Pape le titre de Patriarche, & du Roi de Portugal du ſecours pour l'Empereur d'Abyſſinie.

Etienne de Gama équipa une flotte, entra dans la mer rouge, débarqua ſur les côtes d'Abyſſinie quatre cens Soldats Portugais ſous le commandement de Chriſtophe

Gama son frere, qui sauva l'Abyssinie, & remit la couronne sur la tête de David

Après l'expédition des Portugais contre les Maures, Bermudes voulut obliger l'Empereur à prêter serment de fidélité au Pape entre ses mains.

Le zele précipité de Bermudes inspira à l'Empereur de l'éloignement pour la Religion Catholique, & de la haine pour la personne de Bermudes : il ne le traita plus avec la considération que ce Patriarche croyoit qu'on lui devoit. Le Patriarche le sentit vivement, & il se plaignit amérement de ce que le Roi ne lui demandoit pas sa bénédiction, & ne l'envoyoit pas recevoir ; il prétendoit que l'Empereur, en ne l'envoyant pas recevoir, violoit en sa personne le respect qu'il devoit à Jesus-Christ, que lui Bermudes représentoit ; » ainsi, lui dit Bermudes, vous » serez rejetté, maudit, & excommunié, si vous retourné » aux hérésies des Jacobites & Dioscoriens d'Egypte «.

Le Roi répondit que les Chrétiens d'Egypte n'étoient point des Hérétiques, mais que les Catholiques l'étoient, puisqu'ils adoroient quatre Dieux, comme les Ariens ; & il ajouta que si Bermudes n'étoit pas Pere spirituel, il le feroit écarteler.

Bermudes informa les Portugais de ses démêlés avec le Roi, & ses intrigues allumerent la guerre entre le Roi d'Ethiopie & les Portugais ses libérateurs.

L'Empereur Claude se réconcilia cependant avec eux, mais il les craignoit ; il les dispersa donc dans différentes Provinces, & força Bermudes à sortir d'Ethiopie.

Le Pape & le Roi de Portugal, informés de ce qui se passoit en Ethiopie, y envoyerent un Patriarche & deux Evêques ; le Patriarche fut Jean Nugnés Barreto, plus recommandable par sa dignité & par sa piété, que par ses lumieres : les deux Evêques furent Melchior Carnegro, & André Oviedo

Ces Prélats emmenerent avec eux dix Jésuites.

L'Archevêque demeura à Goa, & Oviedo, Evêque d'Hierapolis, passa en Abyssinie avec quelques Jésuites ; mais l'Empereur empêcha le succès de leurs prédications, & son frere Adamas, qui lui succeda, fut beaucoup plus contraire à la réunion.

Le Patriarche Barreto mourut, & Oviedo lui succéda ;

mais sa nouvelle dignité ne rendit pas sa mission plus heureuse, le Pape lui enjoignit de sortir d'Abyssinie avec les Jésuites, & de passer ailleurs.

Oviedo répondit qu'il étoit prêt à obéir, mais qu'il ne pouvoit sortir d'Abyssinie ; que les ports étoient fermés par les Turcs, qu'on feroit mieux de lui envoyer quelque secours, que de le rappeller ; que s'il avoit seulement cinq cens soldats Portugais, il pourroit faire revenir les Abyssins, & soumettre beaucoup de peuples idolâtres ; qu'il y avoit un grand nombre de Gentils du côté de Mosambique & du Sofala, qui ne demandoient que d'être instruits : il resta donc en Abyssinie demandant jusqu'à sa mort des troupes & des soldats, & persuadé que les Abyssins ne se soumettroient pas volontairement à l'Eglise Romaine.

Les différentes révolutions qui arriverent en Ethiopie, porterent enfin sur le trône Melasegud qui prit le nom de Sultan Segud.

Après la bataille qui le rendit Maître de l'Abyssinie, les Peres Jésuites, qui étoient passés en Abyssinie, allerent le féliciter, & en furent très bien reçus ; il manda le Pere Paés, le traita avec beaucoup de distinction, & dans une audience lui témoigna qu'il voudroit avoir quelques troupes Portugaises.

Le Pere Paés lui assura qu'il en auroit facilement, s'il vouloit embrasser la Religion Romaine. Le Roi le promit, & le Pere Paés écrivit au Pape, au Roi de Portugal, & au Vice-Roi des Indes, trois lettres que Sultan Segud signa.

Le Roi ne jouit pas d'abord tranquillement de l'Empire ; il fallut éteindre des factions, & arrêter des révoltes qui se formerent pendant près de deux ans.

Lorsqu'il fut affermi sur le trône, il donna un Edit par lequel il défendoit de soutenir qu'il n'y avoit qu'une personne en J. C. & condamnoit à mort les contrevenans.

Le Métropolitain vint trouver l'Empereur, & se plaignit de ce qu'il avoit publié un Edit sans le consulter : les Grands & le peuple murmurerent, les esprits s'échaufferent, & l'Abuna fulmina une excommunication solemnelle, contre tous ceux qui embrasseroient la Religion Romaine, favoriseroient l'union avec cette Eglise, ou

disputeroient sur les questions qui partageoient l'Eglise Romaine & l'Eglise d'Abyssinie.

La hardiesse du Patriarche irrita le Roi, mais il n'osa le punir, & se contenta de donner un Edit, par lequel il accordoit la liberté de suivre la Religion que les Peres Jésuites avoient établie par leurs disputes & leurs instructions.

Le Métropolitain lança une nouvelle excommunication contre tous ceux qui diroient qu'il y a deux natures en Jesus-Christ.

Les personnes éclairées prévirent bien que ces disputes produiroient de grands troubles ; la Mere du Roi, les Grands, le Patriarche, le Clergé, se jetterent aux pieds du Roi, pour obtenir qu'il ne changeât rien dans la Religion ; mais ce Prince fut inébranlable, les esprits s'aigrirent, on s'assembla, & l'on résolut de mourir pour la défense de l'ancienne Religion.

Les Peres Jésuites de leur côté publioient des livres, instruisoient, tâchoient de détromper les Abyssins, animoient l'Empereur & l'exhortoient à demeurer ferme dans le parti qu'il avoit pris.

Après une espece d'agitation sourde dans tout l'Empire, la révolte éclata dans plusieurs Provinces : malgré ces révoltes, le Roi donna un Edit par lequel il défendoit de travailler le Samedi ; cet Edit produisit de nouvelles révoltes, dont le Roi triompha. Lorsqu'il crut les esprits subjugués, il fit publiquement profession de la Religion Romaine ; & le Patriarche Alphonse Mendés, qu'il avoit demandé au Pape, étant arrivé, l'Empereur se mit à genoux, fit sur l'Evangile un serment de fidélité, par lequel il promettoit au S. Pere, au Seigneur Urbain, & à ses successeurs, une véritable obéissance, assujettissant à ses pieds avec humilité sa personne & son Empire ; les Princes, les Vice-Rois, les Ecclésiastiques & les Clercs firent à genoux la même protestation.

On prêta ensuite serment de fidélité à l'Empereur & à son fils : voici comment *Ras Scella Christos*, frere de l'Empereur, prêta son serment. » Je jure de reconnoître le » Prince pour héritier de son pere à l'Empire, de lui » obéir, comme un fidele Vassal, autant qu'il soutiendra » & favorisera la sainte Foi Catholique ; sans quoi je

» ferai ſon premier & ſon plus grand ennemi «.

Tous les Capitaines de ſon armée & ſon fils aîné, prêterent le même ſerment, & avec la même condition. Incontinent après, l'Empereur fit proclamer dans toute ſon armée, que tous les peuples, ſous peine de la vie, euſſent à embraſſer la Religion Romaine; & l'on ordonna de maſſacrer tous ceux qui refuſeroient d'obéir.

On ſe ſouleva de toutes parts, & les peuples ſe choiſirent des Rois, ou ſe donnerent des Chefs pour défendre la Religion de leurs ancêtres: le feu du Fanatiſme ſe communiqua par tout : on craignoit de ſe ſouiller avec le parti de l'Empereur; ici des Moines & des Religieuſes, pour éviter les Catholiques, ſe précipitoient du haut de ces Rochers affreux, dont l'aſpect ſeul effraie l'imagination la plus intrépide; là les Prêtres portoient ſur leurs têtes les pierres des autels, animoient les rebelles, leur promettoient la victoire, & s'offroient avec aſſurance aux traits des ſoldats.

Cependant Mendès, tranquille & tout-puiſſant, changeoit en maître abſolu tout ce qu'il déſapprouvoit dans la Religion; ſon zele embraſſoit également & la deſtruction de l'héréſie, & la conſervation des biens de l'Egliſe.

Un Préfet du Prétoire s'étant emparé, avec l'agrément de l'Empereur, de quelques maiſons réclamées par des Moines, Mendès l'excommunia.

Le Préfet tomba en foibleſſe à la nouvelle de cette excommunication; la Cour & l'Empereur prierent Mendès de pardonner au Préfet, & le fléchirent enfin.

Mais cette excommunication offenſa profondément tous les Grands; on ne pouvoit ſouffrir que pour quelques maiſons en litige avec des Moines, & que l'Empereur peut ôter & donner à ſon gré, un Pontife étranger excommuniât un homme reſpectable par ſa naiſſance, par ſes ſervices & par ſes vertus.

Ces ſemences de haine furent fécondées par une continuité de ſéverités & de rigueurs de la part de Mendès: les Courtiſans, qui avoient découvert ſon caractere, lui demandoient ſans ceſſe de petites choſes, ſur leſquelles ils s'attendoient bien qu'il ſeroit infléxible, & comptoient par ce moyen le rendre odieux & mépriſable; ils réuſſirent du moins à le rendre moins reſpectable aux yeux de l'Empereur.

Cependant le nombre des révoltés augmentoit tous les jours, & les avantages commençoient à se partager entre eux & les troupes du Roi.

La Cour & l'Armée représenterent au Roi la nécessité d'user de quelque tolérance envers les Abyssins; il consulta le Patriarche qui y consentit, à condition cependant que ce ne seroit que tacitement, & non pas par une loi.

Le Roi partit ensuite pour combattre les rébelles, & crut avoir besoin de faire connoître ses dispositions pour la tolérance; il fit publier dans son armée le changement de quelques bagatelles, & la permission de se servir des livres anciens, pourvu qu'ils fussent revus & corrigés par le Patriarche.

Alphonse Mendès écrivit à l'Empereur sur cet Edit, & lui remit devant les yeux l'exemple du Roi Osias qui fut frappé de la lepre, pour avoir entrepris une chose qui n'appartenoit qu'aux Lévites.

L'Empereur répondit que quand la Religion Romaine avoit paru dans son Empire, elle ne s'y étoit établie, ni par la prédication des Jésuites, ni par aucuns miracles, mais par ses loix, par ses Edits, & parcequ'il avoit trouvé que les livres de l'Eglise d'Abyssinie s'accordoient assez bien avec ceux de l'Eglise Romaine (1).

Les ménagemens de l'Empereur ne calmerent point les esprits, il fallut encore lever des armées; les Fideles se battirent avec un acharnement incroyable, & laisserent sur le champ de bataille plus de huit mille morts.

Les Courtisans y conduisirent le Roi, & lui tinrent ce discours. » Voyez, Seigneur, tant de milliers d'hommes » morts: ce ne sont point des Mahométans, ni des Gen» tils, ce sont vos Vassaux, notre sang & nos parens. Soit » que vous vainquiez, ou que vous soyez vaincu, vous » mettez le fer dans vos propres entrailles: ces gens, » qui vous font la guerre, n'ont rien à vous reprocher, » mais ils ne sont pas contens de la loi que vous voulez » leur imposer. Combien de morts à cause de ce change» ment de foi! Ces peuples ne s'accommodent point de la » Religion de Rome, laissez-leur celle de leurs peres, au-

(1) Tellés, p. 483.

» trement vous n'aurez point de Royaume, & nous n'au-
» rons jamais de repos (1).

L'Empereur tomba dans une profonde mélancolie, &, après de longs combats intérieurs, publia un Edit qui donnoit à tout le monde la liberté de suivre le parti qu'il voudroit.

Cet Edit causa une joie incroyable dans tout le Royaume, la Religion Romaine fut abandonnée de presque tous les Abyssins ; tout retentissoit de chants d'allegresse. On fit des cantiques pour conserver la mémoire de cet évenement : on y représentoit les Missionnaires comme des Hyenes (2) venues d'Occident pour dévorer les brebis de l'Abyssinie.

Le Patriarche Mendès alla trouver l'Empereur, & lui représenta qu'une pareille liberté de conscience exciteroit des guerres civiles. L'Empereur ne répondit rien autre chose, sinon *que puis-je faire? Je n'ai plus de Royaume à moi.*

Sultan Segud mourut peu de tems après, & Basilide son fils lui succeda : il ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il fit arrêter *Ras Scella Christos*, son oncle, à cause du serment qu'il avoit prêté, il ordonna au Patriarche Mendès de lui remettre toutes les armes à feu qu'il avoit, & de se retirer incessamment à Fremone dans le Royaume de Tigré.

Mendès offrit alors divers adoucissemens, & l'Empereur n'en voulut aucun ; enfin il proposa de disputer avec les savans de la Nation, & reçut de l'Empereur cette réponse. » Est-ce par des argumens que vous avez établi » notre foi ? N'est-ce pas par la violence & la tyrannie ? «

Le Patriarche fut obligé de se retirer à Fremone, & de là envoya demander des troupes au Vice-Roi des Indes ; mais l'Empereur, informé de son dessein, lui ordonna de sortir de ses Etats, & de s'embarquer pour les Indes : il fallut obéir.

L'Empereur fit venir d'Egypte un Métropolitain, &

(1) Ibid.

(2) L'Hyene est une espece de chien sauvage particulier à l'Abyssinie ; ces animaux sont très dangereux, ils chassent en troupe, & attaquent les maisons des Pasteurs ou des Laboureurs. V. l'Hist. de Ludolf, & l'Abrégé de son Histoire, *in*-12, imprimé à Paris.

l'on chassa tous les Missionnaires Catholiques de l'Abyssinie, huit ans après qu'ils y étoient entrés.

Le Patriarche, arrivé aux Indes, représenta au Vice-Roi l'état des Catholiques d'Abyssinie, & la nécessité de les secourir: » il proposa d'envoyer une armée navale » par la mer-rouge pour s'emparer de Macun & d'Arkiko, » d'y bâtir une bonne Citadelle, d'y entretenir une forte » garnison; de gagner ou de soumettre le Bharnagas, » & de le forcer de remettre aux Portugais le frere du » Negus qu'il tenoit sous sa garde, de placer ce frere sur » le trône, & par son moyen d'exciter une guerre civile » dans l'Abyssinie.

» Le P. Jérôme Lobo tint à-peu-près le même discours » à Rome; ce qui fit croire au Pape, aux Cardinaux & à » tous ceux qui en eurent connoissance, que les Missionnaires pourroient bien avoir mêlé dans leurs discours & » dans leur conduite, un peu de cette humeur martiale, » qui n'est que trop naturelle à la Nation Portugaise.

» La résistance faite à Fremone & à Alsa, les tentatives & les voies de fait pour tirer *Ras Scella Christos* de » son exil, la désobéissance, ou pour mieux dire la révolte de *Zamarien*, ce zelé & grand protecteur des » Jésuites, qui s'étant joint aux rébelles du Mont Lasta, » mourut les armes à la main contre son Roi, acheverent » de persuader que, ni les Catholiques Abyssins, ni les » Missionnaires, n'étoient pas de ces brebis qui se laissent conduire à la boucherie sans se plaindre.

» Le Pape & les Cardinaux, prévenus contre les Jésuites, chargerent de cette mission les Capucins François. » Six entreprirent d'y pénétrer, furent reconnus & condamnés à mort, sur leur seule qualité de Missionnaires » latins : l'Empereur entretint même à *Sennaguen* un » Ambassadeur pour empêcher qu'aucun Jésuite ne passât » en Abyssinie « (1).

Cependant il y avoit en Abyssinie des personnes sincerement attachées à l'Eglise Romaine : l'Empereur en fit une recherche exacte, & les fit mourir. Comme il craignoit ces Catholiques cachés, il tâcha de se faire des al-

(1) Le Grand, suite de la Relation du P. Lobo.

liés, mit *l'Hyemen* dans ses intérêts; & lui fit entendre qu'il permettroit l'exercice de la Religion Mahométane: il lui demanda même des Docteurs Mahométans.

Le projet du Roi fut connu, le peuple se souleva dans tout le Royaume, les Moines furent les premiers à prendre les armes, à publier qu'il falloit détroner le Roi, & mettre à sa place un Prince capable de conserver & de défendre la Religion.

Il n'y a point de Souverain qui ait un pouvoir plus absolu sur la fortune & sur la vie de ses sujets, que l'Empereur d'Abyssinie, cependant il se mit dans un moment en danger de perdre sa couronne & la vie: il renvoya le Docteur Musulman qu'il avoit appellé; & depuis ce tems, la Religion Cophte ou l'Eutychianisme est la seule Religion de l'Abyssinie (1).

ADALBERT (2) étoit Gaulois, & naquit au commencement du huitieme siecle; c'étoit le siecle de l'ignorance & des ténebres toujours fécondes en superstitieux & en imposteurs, c'est le regne de l'hypocrisie.

Adalbert dès sa premiere jeunesse fut un insigne hypocrite; il se vantoit qu'un Ange sous une forme humaine lui avoit apporté, des extremités du monde, des reliques d'une sainteté admirable, par la vertu desquelles il pouvoit obtenir de Dieu tout ce qu'il lui demandoit. Il gagna par ce moyen la confiance du peuple, trouva accès dans plusieurs maisons, & attira à sa suite des femmes & une multitude de paysans, qui le regardoient comme un homme d'une sainteté apostolique, & comme un grand faiseur de miracles.

Pour soutenir son imposture par une qualité imposante,

(1) Relation de l'Abyssinie, par le P. Lobo, traduite par le Grand. Suite de cette Relation.

Ludolf, Hist. d'Ethiop. l. 3, c. 9, 10, 11, 12, 13.

Tellés, Hist. d'Ethiopie, dans Thevenot, t. 2, *in fol.*

Nouvelle Hist. d'Abyssinie, tirée de Ludolf, *in*-12, à Paris, 1684.

La Croze, Christianisme d'Ethiopie: cet Ouvrage n'est pas sans défauts, il est beaucoup moins estimé que le Christianisme des Indes: ce que l'on a dit contre Ludolf, renferme la réfutation de la plûpart des fautes de M. de la Croze.

(2) Quelques-uns le nomment Adelbert, d'autres Aldebert.

il gagna à force d'argent des Evêques ignorans, qui lui conférerent l'Episcopat contre toutes les regles.

Cette nouvelle dignité lui inspira tant d'orgueil & tant de présomption, qu'il osoit se comparer aux Apôtres & aux Martyrs: il refusoit de consacrer des Eglises en leur honneur, & ne vouloit les consacrer qu'à lui-même.

Il distribuoit ses ongles & ses cheveux au petit peuple, qui leur rendoit le même respect qu'aux reliques de Saint Pierre. Il faisoit de petites croix, & de petits Oratoires dans les campagnes, près des fontaines, & il y faisoit faire des prieres publiques, en sorte que le peuple quittoit les anciennes Eglises pour s'y assembler, au mépris des Evêques.

Enfin lorsque le peuple venoit à ses pieds pour se confesser, il disoit, je sais vos péchés, vos plus secrettes pensées me sont connues, il n'est pas besoin de vous confesser; vos péchés vous sont remis, allez en paix dans vos maisons, sûrs de votre absolution. Le peuple se levoit, & se retiroit avec une pleine sécurité sur la rémission de ses péchés (1).

Adalbert avoit composé l'histoire de sa vie: il paroît, par le commencement de cette piece qu'on nous a conservée, qu'elle n'étoit qu'un tissu de visions, d'impostures & de faux miracles. Adalbert s'y représentoit né de parens simples, mais couronné de Dieu dès le sein de sa mere; il disoit qu'avant que de le mettre au monde, elle avoit cru voir sortir de son côté droit un veau, ce qui selon Adalbert, signifioit la grace qu'il avoit reçue par le ministere d'un Ange.

Un autre écrit d'Adalbert est une lettre, qu'il attribuoit à Jesus-Christ, & qu'il supposoit être venue du Ciel par le ministere de S. Michel: voici le titre de la lettre.

» Au nom de Dieu, ici commence la lettre de Notre
» Seigneur J. C. qui est tombée à Jérusalem, & qui a été
» trouvée par l'Archange S. Michel à la porte d'Ephrem,
» lue & copiée par la main d'un Prêtre nommé Jean,
» qui l'a envoyée à la Ville de Jérémie, à un autre Prêtre
» nommé Talasius, & Talasius l'a envoyée en Arabie à

---

(1) Boniface, Ep. 135.

» un autre Prêtre nommé Leoban, & Leoban l'a envoyée
» à la Ville de Betſamie où elle a été reçue par le Prêtre
» Macarius qui l'a envoyée à la montagne de l'Archange
» S. Michel, & la lettre eſt arrivée par le moyen d'un
» Ange à la Ville de Rome au Sépulcre de S. Pierre, où
» ſont les clefs du Royaume des Cieux, & les douze Prê-
» tres qui ſont à Rome ont fait des veilles de trois jours
» avec des jeûnes & des prieres jour & nuit «.

Sur la notion que le Concile de Rome, tenu ſous Zacharie, contre Adalbert, nous donne de cette lettre, c'eſt la même que M. Baluze a fait imprimer ſur un manuſcrit de Tarragone, dans ſon appendix aux Capitulaires des Rois de France; cette lettre ne contient rien de mauvais, ni qui mérite qu'on en faſſe mention.

L'intitulé de la lettre, qui paroît ridicule au premier coup d'œil, me ſemble fait avec beaucoup d'adreſſe, & de la maniere la plus propre à ſéduire le peuple : cette ſuite d'Anges, d'Archanges, de Prêtres qui ſe ſont tranſmis la lettre, qui l'ont portée dans différentes contrées, & enfin à Rome, ſe préſente à la fois à l'imagination du peuple : il voit le mouvement des Anges, l'étonnement des Prêtres, il ſe repréſente vivement tout ce jeu, il s'en fait un tableau qui l'amuſe, il ſeroit fâché que la lettre ne fût pas vraie, & il eſt bien éloigné de ſoupçonner qu'on le trompe.

Nous avons encore une priere d'Adalbert, qu'il avoit composée pour l'uſage de ſes Sectateurs : elle commençoit ainſi : » Seigneur Dieu Tout-puiſſant, Pere de Notre
» Seigneur J. C. *Alpha* & *Omega*, qui êtes aſſis ſur le
» trône ſouverain, ſur les Cherubins & les Seraphins, je
» vous prie & vous conjure, Ange Uriel, Ange Raguel,
» Ange Tabuel, Ange Michel, Ange Inias, Ange Tâ-
» buas, Ange Sabaoth, Ange Simiel, &c. (1).

C'étoit dans la France Orientale qu'Adlabert jouoit un rôle ſi impie & ſi extravagant. S. Boniface, qui travailloit en homme vraiment Apoſtolique à y détruire l'erreur, fit condamner Adalbert dans un Concile tenu à Soiſſons : mais Adalbert bien loin de s'y ſoumettre n'en fut que plus entreprenant.

(1) Conc. t. 6, p. 1553.

S. Boniface eut recours au Pape qui assembla un Concile, dans lequel Adalbert fut condamné (1).

Depuis cette époque, l'histoire ne parle point d'Adalbert, & ne nous en apprend rien, sinon que S. Boniface le fit enfermer par ordre des Princes Carloman & Pepin.

Les irruptions des Barbares dans l'Empire Romain avoient ruiné les études, la Religion seule les avoit conservées; mais les études Ecclésiastiques se ressentirent du désordre. Le mépris que les Barbares avoient pour les Arts & pour les Sciences, la nécessité dans laquelle étoient les Ecclésiastiques de travailler le plus souvent pour vivre, avoient rendu le Clergé très ignorant; les Barbares qui s'étoient convertis, avoient conservé une partie de leurs superstitions; le goût du merveilleux l'emporta sur l'amour de la vérité, comme il arrive toujours dans les siecles d'ignorance. On publia de tous côtés des miracles, des apparitions d'esprits; & la piété crut quelquefois pouvoir en supposer pour le bien de la Religion, & il n'étoit pas possible que l'intérêt ne profitât pas de ces exemples pour séduire le peuple, comme fit Adalbert. Voyez le troisieme discours de M. Fleury sur l'Histoire Ecclésiastique, & le tome 4 de l'Histoire Littéraire de France.

ADAMITES, Hérétiques qui dans leurs assemblées se mettoient nuds, comme Adam & Eve l'étoient dans l'état d'innocence (2).

Il paroît qu'il y en avoit de différente espece.

1°. Carpocrate & plusieurs autres hérétiques avoient enseigné que l'ame humaine étoit une émanation de l'Intelligence suprême, & qu'elle avoit été renfermée dans des organes corporels par le Dieu Créateur.

Cette maniere d'envisager l'homme, inspira à leurs disciples une haute idée d'eux-mêmes, beaucoup de mépris pour la vie, & une haine violente contre le Dieu Créateur; chacun se fit un devoir de violer les loix que le Créateur donnoit aux hommes, & de prouver qu'il regardoit l'ame humaine comme une portion de la Divinité, & toutes les actions de l'ame unie au corps, comme des ac-

---

(1) Au mois d'Octobre 746 ou 748.

(2) Epiph. Hæres. 51.

tions que le Sage & le Chrétien regardoient comme des mouvemens indifférens en eux-mêmes, & qui ne portoient aucune atteinte à la dignité naturelle de l'homme.

Un caractere orgueilleux, affecté fortement de cette conséquence, en fit un principe auquel il rapporta toute sa morale & toute sa religion ; il ne vit plus de bien & de mal dans le monde, il se crut semblable à Adam & à Eve, qui dans l'état d'innocence ne connoissoient pas le bien & le mal : il se fit un devoir d'exprimer ce sentiment en imitant leur nudité, lorsqu'ils étoient dans le Paradis terrestre, & cette nudité devint le caractere distinctif de la Secte dont il fut le Chef, & ses Disciples formerent la Secte des Adamites.

Cette Secte ne faisoit point de prieres, & l'on conçoit aisément que le principe de l'indifférence des actions humaines, joint à la haine qu'ils portoient au Dieu Créateur, dut, selon les caracteres & les tempéramens, produire des mœurs souvent opposées entre elles, mais conformes au principe fondamental de la Secte : les uns étoient chastes, tandis que les autres se livroient à toutes sortes de débauches, & ils avoient mille manieres d'être chastes ou voluptueux (1).

Toutes ces contrariétés dans les mœurs des Adamistes n'étoient point des contradictions dans la Secte, & il est étonnant que M. de Beausobre ait fait de ces contrariétés un principe sur lequel il établit qu'il n'y a point eu d'Adamites : c'est sur ce même principe qu'il se croit autorisé à déclamer contre la fidélité & l'exactitude de Saint Epiphane (2).

2°. C'étoit un usage chez les Grecs, les Macédoniens & les Romains, de se découvrir la tête, & de se dépouiller en partie, lorsqu'ils demandoient des graces avec une profonde humilité. Plutarque dit qu'Auguste, conjurant le Sénat de ne pas le forcer à accepter la Dictature, s'abbaissa jusqu'à la nudité.

---

(1) Clem. Alex. l. 3. Strom. p. 31, l. 1, p. 223. Epiph. Hær. 51. Aug. Hær. 31. Philastr. c. 49. Isidor. Hispal. l. 8. Origin. c. 5. Damascen. c. 51. Pseudo Hyeron, in Indic. Hæres. c. 14.

(2) Bibl. Germ. t. 2, an. 1731.

Cet usage avoit vraisemblablement passé chez les Chrétiens, comme on le voit par l'exemple des Grecs convertis, dont S. Paul dit qu'ils prioient & prophétisoient la tête découverte, au contraire des Juifs (1).

Un Chrétien fervent, & pénétré d'une humilité profonde, put voir cette maniere de prier, comme l'expression la plus naturelle de la soumission que l'homme doit à Dieu, & de l'hommage intérieur qu'il rendoit à la Majesté Divine; d'ailleurs c'étoit ainsi qu'Adam & Eve, innocens, avoient prié dans le Paradis terrestre. On conçoit aisément qu'avec une imagination vive & un esprit foible, on put faire de la nudité dans la priere un devoir, ou du moins la regarder comme la maniere de prier la plus agréable à Dieu.

L'homme, qui le premier, imagina cette maniere de prier, trouva des imaginations qu'il échauffa, & forma la Secte qu'on appelle la Secte des Adamites, parcequ'elle s'autorisoit de l'exemple d'Adam & d'Eve: il paroît en effet qu'il y eut des Adamites de cette espece. Ils mettoient, au rapport de S. Epiphane, leurs habits bas dans le vestibule de l'Eglise, & ils alloient ensuite prendre leur place, nuds comme l'enfant qui sort du sein de la mere: les Supérieurs Ecclésiastiques étoient gravement, chacun dans la place qui convenoit à leur rang, & faisoient l'Office nuds (2).

Les mœurs de cette Secte furent d'abord irréprochables, & ils excommunioient sans retour ceux qui tomboient dans quelque foiblesse contraire à l'innocence qu'ils professoient: cette Secte ne tarda pas à se corrompre.

3°. Lorsque la vie monastique se fut établie dans la Palestine, on y vit des prodiges de pénitence, de pauvreté, & de toutes les vertus chrétiennes; » quelques-» uns des Solitaires, dit Evagre, inventerent une ma-» niere de vivre qui semble être au-dessus de toute la » force, & de toute la patience des hommes: ils ont choisi » un désert exposé aux ardeurs du soleil, pour l'habiter; » & il y a des hommes & des femmes qui y étant entrés

(1) Alexander ab Alexandro Dierum Genialium, l. 2, c. 19. Plutar. Vie d'Auguste. (2) Epiph. ibid.

» nuds,

» nuds, excepté ce que la pudeur ne permet point de nom-
» mer, y méprisent, dans toutes les saisons, ou les ri-
» gueurs du froid, ou l'excès de la chaleur; ils dédai-
» gnent d'user des alimens dont usent les autres hommes,
» & se contentent de paître comme les bêtes....

» Il y en a quelques-uns, quoiqu'en petit nombre, qui,
» quand ils se sont élevés, par un long exercice de vertus,
» au-dessus des passions, retournent dans les Villes, se
» mêlent dans la foule des hommes, & font semblant
» d'avoir perdu l'esprit, pour mépriser la vaine gloire
» que Caton dit être la tunique que les plus sages ôtent
» la derniere.

» Ils sont tellement accoutumés à manger sans aucun
» sentiment de volupté, qu'ils mangent, s'il est besoin,
» dans les cabarets, & dans les tavernes, sans avoir au-
» cun égard, ni au lieu, ni aux personnes; ils entrent
» souvent dans les bains publics, & se baignent indiffé-
» remment avec toutes sortes de personnes: ils ont tel-
» lement vaincu les passions & triomphé de la nature,
» qu'il n'y a ni regard, ni attouchement qui puisse exciter
» en eux aucun mouvement deshonnête. Ils sont des hom-
» mes, quand ils sont parmi des hommes, & il semble
» qu'ils soient comme des femmes parmi les femmes;
» enfin pour tout dire en peu de mots, leur vertu suit des
» loix contraires à celles de la nature, & s'ils sont con-
» traints d'user des choses les plus nécessaires à la vie,
» ils n'en usent jamais autant que la nécessité le de-
» mande (1) «.

Ces hommes étoient trop extraordinaires & trop respectés, pour n'avoir pas des imitateurs, & il est possible qu'une fausse imitation de ces Solitaires ait mis la nudité en usage parmi leurs faux imitateurs, & que dans la suite des tems, ils se soient bornés à ce trait de ressemblance assez propre à attirer l'attention & les bienfaits du vulgaire. Le rapport de ces faux imitateurs des Solitaires de la Palestine avec les anciens Adamites, les aura fait appeller de ce nom, & voilà encore une espece d'Ada-

(1) Evag. t. 4 de la trad. du Prés. Cousin, c. 21.

mites, dont M. Beausobre nous fait lui-même connoître la possibilité (1).

Les Adamites reparurent au quatorzieme siecle : ils sont plus connus sous le nom de Turlupins, & de pauvres freres : on en parlera sous ces noms. Un Fanatique nommé Picard renouvella aussi cette Secte, & il y eut des Adamites parmi les Anabaptistes : voyez les articles PICARD & ANABAPTISTES (2).

ADELPHE, Philosophe Platonicien, qui adopta les principes des Gnostiques comme des développemens du Platonisme ; il ramassa plusieurs livres d'Alexandre le Lybien, & de prétendues révélations de Zoroastre, qu'il mêla avec les principes du Platonisme & avec ceux des Gnostiques : il composa de ce mélange un corps de doctrine, qui séduisit beaucoup de monde dans le troisieme siecle.

Ce même Adelphe prétendit avoir pénétré plus avant que Platon dans la connoissance de l'Etre suprême. Plotin, qui étoit le Chef des Platoniciens, le réfuta dans ses leçons, & écrivit contre lui ; Aurelius fit quarante livres pour réfuter celui de Zostrien, & Porphyre en fit aussi beaucoup, pour montrer que le livre de Zoroastre étoit nouveau & composé par Adelphe & par ses Disciples.

Nous avons encore l'ouvrage de Plotin contre ces Gnostiques purement Philosophes, comme on le voit par la croyance que Plotin leur attribue (3).

AERIUS étoit Moine, il avoit suivi le parti des Ariens, & il étoit ami d'Eustathe. Eustathe fut élû Evêque de Constantinople, & Aerius devint son plus cruel ennemi.

Eustathe n'oublia rien pour se faire pardonner par son ami la supériorité que lui donnoit sa place ; il le combla de marques d'estime & d'amitié, l'ordonna Prêtre ; & lui

---

(1) Il paroît qu'en effet ces Solitaires eurent de faux imitateurs, puisque le vingt-neuvieme Canon du Concile de Laodicée défend non-seulement aux Laïques & aux Prêtres, mais aux Moines même, de se baigner avec les femmes.

(2) Ittigius, de Hæres. sect. 2, c. 4. Osiander, Part. 1. Cent. 16, p. 12. Natal. Alex. in sæc. 15 & 16, p. 906.

(3) Plotin, l. 18, p. 203.

donna la conduite de son Hôpital, mais il ne le gagna pas : Aerius se plaignoit sans cesse, & murmuroit contre son Evêque. Eustathe le menaça d'user de son autorité pour lui imposer silence : alors Aerius attaqua l'autorité d'Eustathe, & prétendit que l'Evêque n'étoit pas supérieur au Prêtre.

Après ce premier acte d'indépendance, Aerius attaqua tout ce qui donnoit du crédit a Eustathe, ou qui lui attiroit de la considération de la part du peuple ; il condamna toutes les cérémonies de l'Eglise, & la célébration des Fêtes, dans lesquelles l'Evêque paroissoit avec éclat & avec distinction ; il nia qu'il fallût prier pour les morts, & soutint que l'Eglise n'avoit point le pouvoir de prescrire des jeûnes.

Aerius après avoir formé ce plan de réforme, quitta son Hôpital, enseigna ses opinions, & persuada beaucoup d'hommes & de femmes qui quitterent l'Eglise, le suivirent, & formerent la Secte des Aeriens. Comme on les chassoit de toutes les Eglises, ils s'assembloient dans les bois, dans des cavernes, en pleine campagne, où ils étoient quelquefois couverts de neige.

Aerius vivoit du tems de S. Epiphane, & sa Secte subsistoit encore du tems de S. Augustin (1).

Les Protestans ont renouvellé les erreurs d'Aerius : nous allons les examiner.

De la Supériorité des Evêques sur les simples Prêtres.

L'Eglise est une société visible, qui a son culte, ses cérémonies, & ses loix ; il y a donc nécessairement des Supérieurs, & un ordre d'hommes auxquels il appartient d'enseigner, de precher, de faire des loix, & de veiller à leur exécution.

C'est Jesus Christ lui-même qui a établi cet ordre dans l'Eglise, il a chargé les Apôtres d'enseigner, il leur a donné le pouvoir de remettre les péchés. Tout le Nouveau Testament nous les représente comme les Ministres

(1) An. 376. Epiph. Hær. 75. Aug. Hær. 53.

de Dieu, séparés du reste des fideles & établis par le S. Esprit pour gouverner l'Eglise (1).

Il y a donc dans l'Eglise des Ministres qui ont de droit divin une vraie supériorité sur les simples fideles.

Tous les Ministres ne sont pas égaux dans l'Eglise, l'Ordre hiérarchique est composé d'Evêques, de Prêtres, & de Diacres.

Les Evêques sont les successeurs des Apôtres, & les Apôtres étoient un Ordre différent de l'Ordre des Prêtres. Nous voyons dans les Actes des Apôtres que S. Paul & S. Barnabé établissoient des Prêtres dans les Villes, & ces Prêtres n'appartenoient point au College des Apôtres: on ne prend point pour leur ordination les mêmes mesures que l'on prend lorsqu'il est question de choisir un Apôtre: par-tout on parle des Apôtres, comme d'un Ordre distingué des Evêques (2).

C'est au Tribunal des Evêques que les Prêtres sont cités: ainsi les Evêques ont par leur institution ou par leur Ordination, & par conséquent de droit divin, une supériorité d'ordre & de jurisdiction sur les simples Prêtres.

Dans tous les tems, l'Ordre des Evêques a été distingué de celui des Prêtres, & cette distinction suppose dans l'Evêque une supériorité de droit divin: on trouve cette distinction marquée formellement dans les lettres de S. Ignace, dans Origene, dans Tertullien (3).

Les Evêques avoient seuls le droit d'ordonner des Evêques, des Prêtres & des Diacres; & l'on a toujours annullé les Ordinations faites par les Prêtres.

L'Eglise Grecque, les Cophtes, les Nestoriens, sont sur ce point d'accord avec l'Eglise Latine (4).

Ainsi le sentiment qui refuse aux Evêques une supériorité d'ordre, de jurisdiction & d'honneur sur les simples Prêtres, est contraire à la constitution de l'Eglise, à l'Ecriture, à la Tradition, & à la pratique immémoriale de l'Eglise. Hamond & Péarson ont sur ce point réduit

---

(1) Prima Cor. c. 4. Secunda Cor. c. 3. Act. c. 20.

(2) Act. c. 14, v. 10. c. 15.

(3) Ignac. Ep. ad Magnes. ad Ephes. Orig. Hom. in Luc. 20. Tert. Coron. Militis.

(4) Perpet. de la Foi, t. 3, p. 570. Voyez les articles Nestoriens, Cophtes, Abyssins, Jacobites.

les Presbyteriens à l'absurde, & M. Nicole a réfuté sans réplique ce que M. Claude a dit en leur faveur (1).

Mais personne n'a mieux réfuté les Presbyteriens, ni mieux défendu l'Episcopat contre Saumaise & Blondel, que le P. Petau : voyez ses Dogmes théologiques.

Comme chaque Evêque en particulier n'est pas infaillible, il n'a pas sur les simples Prêtres une autorité sans bornes, ou un pouvoir arbitraire.

Un Evêque, par exemple, n'a pas le droit d'ordonner à ses Prêtres de precher l'Arianisme qui a été condamné par le Concile de Nicée, ou de changer la discipline établie par ce Concile pour toute l'Eglise : il y a donc dans l'Eglise une autorité supérieure à l'Evêque, laquelle autorité fait des loix que l'Evêque est obligé de suivre, & qu'il ne peut obliger aucun de ses Prêtres d'enfraindre; ainsi lorsque l'Eglise a fait des loix, l'Evêque a le pouvoir de les faire observer, & de punir ceux qui ne les observent pas.

Mais comme un Evêque en particulier n'est point infaillible, il peut se tromper sur l'observation des loix ou sur leur application, il peut leur donner trop d'étendue : il y a donc un Tribunal où l'on juge si l'Evêque ne se trompe pas en jugeant que telle personne n'observe pas la loi, où s'il ne donne pas à la loi & à son propre pouvoir trop d'étendue.

Ce Tribunal étoit un Tribunal purement Ecclésiastique, & la chose ne pouvoit être autrement, puisque l'Eglise étoit une société purement religieuse, dont les loix n'avoient aucun rapport avec les intérêts purement temporels & civils.

L'alliance de l'Eglise & de l'Etat n'ayant point changé la constitution & l'essence de l'Eglise, il est clair que la puissance Ecclésiastique & la puissance Civile sont différentes, & non pas opposées.

---

(1) Hamond, Dissert. cont. Blondel. Bingham, Antiquit. Ecclef. Joannis Pearsonii, opera posth. Defensio Episcopatus Diœcæsani, autore Henrico Mauritio. Prétendus Réformés convaincus de Schisme, l. 3, c. 10.

De la Priere pour les Morts.

Nous lisons dans le second livre des Machabées, que c'est une pensée sainte & salutaire de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés (1).

Il y a donc des péchés qui peuvent être remis dans l'autre monde, par le moyen des prieres des vivans.

Les Protestans ne pouvant répondre à cet argument, ont nié que le second livre des Machabées fût canonique; mais ils l'ont nié sans raison, puisqu'il a été mis au nombre des livres canoniques par presque toutes les Eglises Chrétiennes, par le Decret d'Innocent I, par le quatrieme Concile de Carthage. Le doute de quelques Peres & de quelques Eglises particulieres ne peut être opposé au consentement général des autres.

Jesus-Christ déclare dans l'Evangile, qu'il y a certains péchés qui ne seront remis, ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre : les Peres ont conclu de là qu'il y en avoit qui se remettoient dans l'autre monde, & qu'il falloit prier pour les morts.

La priere pour les morts a toujours été en usage dans l'Eglise : elle étoit pratiquée dès le second siecle, & Tertullien la met au nombre des Traditions Apostoliques. Or ces prieres, qu'on faisoit pour les morts, n'étoient pas seulement pour la consolation des vivans, ou pour remercier Dieu des graces qu'il avoit faites aux morts; c'étoit pour obtenir du soulagement à leurs peines (2).

La dévotion pour les morts s'augmenta beaucoup vers la fin du dixieme siecle & au commencement de l'onzieme par S. Odilon, & par l'Ordre de Clugny (3).

Cette dévotion est digne de la charité Chrétienne : notre amour pour Jesus-Christ doit nous lier à tout son corps, & nous faire prendre part aux biens & aux maux de ses membres; comme nous devons donc nous intéres-

(1) L. 2, Mach. c. 12, v. 46.

(2) Joan 6, v. 27. Tert. de Monogam. c. 10. Aug. De Cura pro Mortuis, Operum, t. 6 p. 116. Serm. 32. De Verbis Apost. n. 172, c. 2. Chrysost. Hom. in Ep. ad Philip. circà fin.

(3) Mabillon, Præf. in sextum sæc. Benedictinum, p. 449. n. 38.

ser à la gloire des Saints en nous réjouissant de leurs triomphes & de leur bonheur, nous devons aussi prendre part aux souffrances des Justes, qui ont encore à satisfaire la justice divine, nous devons prier pour eux : tous nos Controversistes ont très bien traité cette question.

L'Erreur d'Aerius sur la célébration des Fêtes, & sur les cérémonies, a été renouvellée par les Protestans en partie, & sur-tout par les Presbytériens, par quelques Anabaptistes, & enfin par les Kouakres : nous en parlerons à ces articles. On peut voir sur cette matiere l'Ouvrage de Bruyeis, intitulé *Défense du Culte extérieur.*

AESCHINES étoit un empirique d'Athènes, qui suivit les erreurs des Montanistes : il enseignoit que les Apôtres avoient été inspirés par le S. Esprit, & non par le Paraclet ; que le Paraclet promis avoit dit, par la bouche de Montan, plus de choses, & des choses plus importantes, que l'Evangile (1).

AETIUS, Chef des Anoméens. Voyez cet article.

AGAPETES, ce mot signifie des personnes qui s'aiment : il a été donné à une branche de Gnostiques, qui subsistoit vers la fin du quatrième siécle, en 395.

S. Jérôme représente cette espece de Secte, comme composée principalement de femmes, qui s'attachoient les jeunes gens, & qui leur enseignoient qu'il n'y avoit rien d'impur pour les consciences pures.

Peut-être cette branche de Gnostiques tira-t-elle son nom d'une femme, nommée Agapie, qui avoit été instruite par un nommé Marc, & qui pervertit beaucoup de femmes de qualité en Espagne.

Une des maximes des Agapetes, étoit de jurer, & de se parjurer, plutôt que de révéler le secret de la Secte (2).

AGARENIENS, c'est le nom que l'on donna à des Chrétiens, qui, au milieu du septième siécle, renoncerent à l'Evangile pour professer l'Alcoran : ils nioient la Trinité, & prétendoient que Dieu n'avoit point de fils, parcequ'il n'avoit point de femme.

Ces Chrétiens Apostats furent appellés Agareniens,

---

(1) Ittigius, de Hær. p. 243. Hofman Lexic. Stockman Lexic.

(2) Aug. Hær. 70. Stockman Lexic.

parcequ'ils embrasserent la Religion de Mahomet, & les Arabes qui descendent d'Ismael, fils d'Agar (1).

AGIONITES ou AGIONOIS : c'est une Secte de débauchés, qui condamnoient le mariage & la chasteté, qu'ils regardoient comme une suggestion du mauvais principe ; ils se livroient à toutes sortes d'infamies : ils parurent vers l'an 694, sous Justinien second, & sous le Pape Sergius premier. Ils furent condamnés par le Concile de Gangres (2).

AGNOETES, ce nom signifie ignorant : on l'a donné, 1°. aux Disciples de Théophrone, qui, vers la fin du quatrieme siécle, prétendit que Dieu ne connoissoit pas tout, qu'il acquéroit des connoissances.

Cette erreur est absurde, il est évident que l'Être nécessaire a une connoissance infinie : la seule difficulté contre la toute science de Dieu, se tire de la liberté : les Sociniens ont renouvellé cette erreur. Voyez leur article.

2°. On donne le nom d'Agnoetes à ceux qui ont prétendu que J. C. ne savoit pas tout ; qu'il avoit ignoré le jour du Jugement, & le lieu où Lazare étoit enseveli.

Les erreurs de Nestorius & d'Eutychés, avoient fait naître une infinité de questions sur la Nature de J. C. sur son Humanité, sur sa Divinité, sur la maniere dont elles étoient unies, sur les effets de cette union.

Themistius, Diacre d'Alexandrie, rechercha si après cette union, n'y ayant qu'une Personne en J. C., J. C. avoit ignoré quelque chose : il proposa sa question à Timothée, Evêque d'Alexandrie, qui lui dit que J. C. n'avoit rien ignoré.

Themistius crut trouver le contraire dans l'Ecriture, puisque J. C. disoit lui-même, que ni les Anges, ni le Fils, mais le Pere seul savoit le jour du Jugement.

Il ne paroît pas que les Agnoetes aient attribué cette ignorance à l'ame de J. C. & non à sa Divinité ; ils ne paroissent pas avoir fait cette distinction : comme ils ne reconnoissent qu'une Personne en J. C. & que J. C. avoit dit qu'il ne savoit pas le jour du Jugement, ils concluoient que J. C. avoit ignoré quelque chose : il paroît

(1) Stockman Lexic. (2) Ibid.

onc que Bellarmin s'est trompé sur les Agnoetes (1).

Il est aisé de s'en convaincre, en réfléchissant sur origine de cette Secte, & par la lecture des Auteurs ui en ont parlé (2).

L'Erreur des Agnoetes n'a pour fondement, que le assage dans lequel J. C. dit que le Fils de l'Homme ne ait pas le jour du Jugement.

Ce passage avoit été autrefois le sujet d'une grande ispute, entre les Ariens & les Catholiques, parceue les premiers en concluoient que J. C. n'étoit pas Dieu.

Quelques Peres, pour répondre à cette difficulté, voient dit que c'étoit en tant qu'Homme que J. C. gnoroit le jour du Jugement, non qu'ils crûssent que C. comme Homme ait ignoré quelque chose, puisu'en vertu de l'union hypostatique, tous les trésors e la sagesse & de la science étoient en lui ; mais seument, que l'Humanité seule, considérée séparément e la Divinité, ne peut par elle-même, & par ses seus lumieres, avoir cette connoissance (3).

D'autres Peres ont cru, que le Fils de Dieu avoit oulu dire qu'il n'avoit pas sur cela une science expériientale (4).

D'autres enfin, disent que J. C. ignoroit, en un certin sens, ce qu'il ne jugeoit pas à propos de nous découvrit ; il ignoroit pour nous, il vouloit que nous l'inorassions.

Les Apôtres avoient demandé à J. C. quand la fin u monde arriveroit, & quels signes l'annonceroient.

J. C. a répondu à la seconde partie de leur question ans tout ce qui précéde, parcequ'il falloit que ces gnes fussent connus ; à l'égard de l'heure & du jour récis, il leur dit que ce sont des choses dont le Pere est réservé la connoissance, & qu'il ne veut découvrir ux hommes, ni par lui-même, ni par les Anges du

---

(1) Bellarm. de Christ. l. 4.

(2) Leont. de Sectis, act. Isidor. l. 3. Origin. c. sect.

(3) Athan. Serm. cont. Arian. Ambr. in Luc. l. 8. Greg. Naz. Or. &c.

(4) Orig. in Matth. Epiph. Hær. 69.

Ciel, ni par les Prophêtes, ni par le Fils; en un mot, qu'il veut. par ce secret impénétrable, nous tenir dans une vigilance & dans une attention continuelle, & supprimer en nous la vaine curiosité & les recherches inutiles au salut (1).

Forbesius croit qu'en effet l'Humanité, ou l'Ame de J. C., ignoroit le jour du Jugement.

Cette explication est contraire au sentiment des Peres; mais ce n'est pas une hérésie. L'ame humaine de J. C., quoiqu'unie hypostatiquement au Verbe, n'est pas infinie; elle peut, en vertu de cette union, savoir tout ce qu'elle desire savoir; mais comme elle n'est pas infinie, elle ne voit pas tout-à-la-fois: ainsi J. C. dans le tems qu'il disoit à ses Apôtres qu'il ne savoit pas le jour du Jugement, pouvoit ne pas faire attention actuellement au tems où le monde devoit finir (2).

AGONICELITES, c'est le nom de ceux qui prétendoient qu'on devoit prier debout, & que c'étoit une superstition de prier à genoux (3).

AGRICOLA, (Jean Isleb) ainsi nommé parce qu'il étoit d'Isleb ou Eisleben, dans le Comté de Mansfeld, compatriote & contemporain de Luther, fut aussi son Disciple: il soutint d'abord les sentimens de son Maître avec beaucoup de zele; mais il les abandonna ensuite, & devint ennemi de Luther.

Après mille variations dans sa doctrine & dans sa foi, après mille rétractations & mille rechûtes, il renouvella une erreur que Luther avoit été obligé d'abandonner; il en poussa les conséquences, & devint Chef d'une Secte, qu'on appella la Secte des Anoméens.

Luther avoit enseigné que nous étions justifiés par la Foi, & que les bonnes œuvres n'étoient point nécessaires pour le salut. Agricola conclud de ce principe,

(1) Orig. Chrys. Aug. l. 8, quæst. 61, l. 1. De Trin. c. 12. De Genesi, contra Manr. c. 23. Æstius, in loc. diff. script. p. 442, in l. 3. Sent. dist. 14 & 3. Calmet, sur S. Matthieu & sur S. Marc, c. 24 & 13. Natal. Alex in sæc. 6. Dissert. 7.

(2) Forbes. Instit. Theol. l. 3, c. 21.

(3) Stockman Lexic.

que lorsqu'un homme avoit la foi, il n'y avoit plus de loi pour lui; qu'elle étoit inutile, soit pour le corriger, soit pour le diriger, parcequ'étant justifié par la Foi, les œuvres étoient inutiles, & parceque s'il n'étoit pas juste, il le devenoit en faisant un Acte de Foi.

Agricola ne vouloit donc pas qu'on prêchât la loi Evangélique, mais l'Evangile; il vouloit qu'on enseignât les principes qui nous portent à croire, & non pas les maximes qui dirigent la conduite (1).

Luther s'éleva contre cette Doctrine: Agricola se rétracta plusieurs fois, & la reprit autant de fois, parceque Luther n'abandonnant point ses principes sur la justification, & les admettant avec Agricola, il ne pouvoit le réfuter solidement, ni le détromper, puisque les conséquences d'Agricola étoient évidemment liées aux principes de Luther sur la justification.

Comme Agricola rejettoit toute espece de loi, on appella ses Disciples Anoméens, c'est-à-dire sans loi.

AGRIPPINIENS, Disciples d'Agrippa, Evêque de Carthage, qui rebaptisoit ceux qui avoient été baptisés par les Hérétiques. Voyez l'article REBAPTISANS.

ALBANOIS, Secte du huitieme siécle, ainsi appellée du nom du lieu où elle prit naissance: c'est l'Albanie (2).

Ils soutenoient qu'il étoit défendu de faire aucun serment; ils nioient le péché originel, l'efficacité des Sacremens, & le libre arbitre: ils rejettoient la Confession auriculaire, comme inutile, & ne vouloient pas qu'on excommuniât.

On leur attribue d'avoir cru le monde éternel, & d'avoir enseigné la Métempsycose.

Il paroît qu'ils admettoient deux principes, éternels & contraires, & qu'ils nioient la Divinité de J. C. Ils condamnoient le mariage.

Ainsi les Albanois étoient une branche de Manichéens, qui s'étoit renouvellée dans l'Albanie, après

---

(1) Stockman Lexic. Seckendolf, Hist. Luth. l. 3, §. 82.

(2) Stockman Lexic. in voce Albanenses. Sander. Baron.

leur destruction dans l'Orient. Ces Sectaires se disperserent par-tout, & par-tout ils trouverent des Disciples, & formerent des Sectes: ils en eurent dans une infinité d'endroits en France.

L'ignorance étoit alors profonde, & presque générale: le Clergé, sur-tout, étoit fort ignorant, & par conséquent peu régulier; car il ne faut pas croire qu'un Clergé ignorant puisse long-tems conserver des mœurs: il en faut dire autant du Peuple.

Ces restes de Manichéens, ainsi répandus dans l'Europe, étoient eux-mêmes fort ignorans: ils séduisoient le Peuple par une apparence de régularité dans leurs mœurs & dans leur conduite; ils crioient contre les abus, contre les désordres du Clergé: le Peuple ignorant est toujours séduit par cet artifice.

C'est à cette ignorance du Clergé & des Peuples, qu'il faut attribuer les progrès rapides de ces Sectes qui inonderent l'Europe depuis le huitieme siécle, qui ont allumé ces guerres si longues & si cruelles qui n'ont fini que dans le dernier siécle. Voyez les articles Bogomiles, Tanchelin, Pierre de Bruys, Arnaud de Bresse, Albigeois, Vaudois, Stadinghs, Caputiés, Beguards, Fraticelles, Wiclef, Hussites, Luther, Anabaptistes, Réforme.

ALBIGEOIS, Manichéens qui infesterent le Languedoc, à la fin du douzième siécle.

L'Hérésie des Pauliciens, ou Manichéens de Bulgarie, avoit été apportée en France par une vieille femme, qui avoit séduit plusieurs Chanoines d'Orléans; d'autres Manichéens, répandus dans les Provinces méridionales de la France, y avoient communiqué leurs erreurs: la sévérité avec laquelle on les traita, & les recherches exactes qu'on en fit, rendirent les Hérétiques plus circonspects, & ne détruisirent point l'Hérésie.

Malgré les efforts que l'on avoit faits pour rétablir les Etudes & la Discipline en France, l'ignorance & le désordre des mœurs étoient extrêmes, même dans le Clergé: on exerçoit les fonctions Ecclésiastiques sans science, sans mœurs, & sans capacité; l'usure étoit commune, & dans beaucoup d'Eglises, tout étoit

vénal, les Sacremens & les Bénéfices: les Clercs, les Prêtres, les Chanoines, & même les Evêques, se marioient publiquement (1).

Parmi les Laïques ce n'étoient que meurtres, que pillage, que violence: les Seigneurs s'emparoient des Bénéfices, les donnoient, les vendoient, ou les léguoient même par Testament (2).

Le Clergé étoit l'objet de la haine & du mépris du Peuple & des Grands.

Les Manichéens, qui conservoient contre le Clergé une haine implacable, & un desir ardent de se venger des rigueurs qu'on avoit exercées contre eux, profiterent de ces dispositions pour attaquer tout ce qui concilioit de la considération au Clergé: ils attaquerent donc les Sacremens, les cérémonies de l'Eglise, les prérogatives du Clergé, prétendirent qu'on ne devoit pas payer la Dîme, & damnerent tous les Ecclésiastiques qui possédoient des biens fonds.

Le Peuple ignorant n'étoit retenu dans la soumission au Clergé, que par la terreur des peines canoniques: il prêta facilement l'oreille aux insinuations des Manichéens, & passa du mépris des Ministres, à celui de leur Doctrine, des Cérémonies, & des Sacremens qu'ils conféroient.

Les Manichéens, au contraire, condamnoient les richesses & les déréglemens du Clergé; ils bornoient sa puissance, ils étoient pauvres, ils affichoient la régularité: ils furent bientôt regardés comme des Apôtres. L'Hérésie Manichéenne éclata tout-à-coup en France, elle eut une grande quantité de Sectateurs dans différentes Provinces, & fut favorisée par beaucoup de Seigneurs, qui avoient envahi les Domaines de l'Eglise, & que les Conciles condamnoient, sous peine d'excommunication, à rendre les biens qu'ils avoient usurpés: ainsi, les Manichéens devinrent bientôt une Secte redoutable.

Les Papes envoyerent, dans les Provinces méridio-

(1) Gallia Christ. t. 1. p. 10. Variæ Appendices, p. 44.

(2) Hist. Litt. de France, t. 6.

nales de la France, des Légats, pour arrêter le progrès de cette erreur. S. Bernard y alla, & convertit beaucoup d'Hérétiques; mais il ne communiqua point au Clergé ses lumieres, ses talens, son zele; & après son départ, l'Hérésie reprit de nouvelles forces (1).

Les Evêques, & quelques Seigneurs de la Province, s'assemblerent à Lombers, où les Hérétiques étoient protégés par les Habitans, parmi lesquels il y avoit plusieurs Chevaliers: les Evêques disputerent contre les Chefs des Hérétiques; ils les convainquirent de renouveller les erreurs des Manichéens, & les condamnerent.

La condamnation de ces Sectaires n'empêcha pas qu'ils ne fissent des Prosélytes dans la Provence, en Bourgogne & en Flandres, où ils furent connus sous le nom de Popelicains, de Publicains, de Bons-Hommes, &c.

Les Archevêques de Narbonne & de Lyon en firent arrêter quelques-uns, & l'on brûla vifs tous ceux qui ne voulurent pas se convertir (2).

Quelques années après, ces Hérétiques se multiplierent si prodigieusement dans le Languedoc, que les Rois d'Angleterre & de France envoyerent les Prélats les plus éclairés de leurs Etats, pour défendre la vérité & la Religion; ils enjoignirent aux Seigneurs, leurs vassaux, de donner main-forte, & tous les secours nécessaires aux Prélats & au Légat que le Pape enverroit pour les conversions des Hérétiques.

Le Légat & les Evêques entrerent dans Toulouse, au milieu des clameurs insultantes du Peuple, qui les traitoit hautement d'Hérétiques, d'Apostats, d'Hypocrites; cependant un des Prélats prêcha, & réfuta si solidement leurs erreurs, que les Hérétiques, intimidés par la force de ses raisons, & par la crainte du Comte de Toulouse, n'oserent plus se montrer, ni parler en public.

(1) Hist. de Languedoc, t. 2. l. 17, p. 547, t. 3. l. 19, p. 2.

(2) Ibid. t. 3, p. 4, an. 1178.

Le Légat ne se contenta pas de ces avantages; & comme s'il se fût défié de cette méthode, si conforme à l'esprit de la Religion, il fit des recherches pour découvrir les Hérétiques, & fit promettre, par serment, à tous les Catholiques, de dénoncer les Hérétiques qu'ils connoissoient, & leurs Fauteurs.

Parmi les Hérétiques dénoncés, on trouva un nommé Pierre Mauran, homme riche, & que l'on regardoit comme le Chef des Hérétiques; on l'engagea, par caresses & par promesses, à comparoître devant le Légat. Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il déclara que le Pain consacré par le ministere du Prêtre, n'étoit pas le Corps de J. C.: les Missionnaires ne lui en demanderent pas davantage, ils se leverent, & ne purent s'empêcher de répandre des larmes sur le blasphême qu'ils venoient d'entendre, & sur le malheur de celui qui l'avoit prononcé: ils déclarerent Mauran Hérétique, & le livrerent au Comte de Toulouse, qui le fit enfermer: tous ses biens furent confisqués, & ses Châteaux démolis.

Pierre Mauran promit alors de se convertir, & d'abjurer ses erreurs: il sortit de prison, se présenta nud, en caleçon, devant le Peuple, & s'étant prosterné aux piés du Légat & de ses Collégues, il leur demanda pardon, reconnut ses erreurs, les abjura, & promit de se soumettre à tous les ordres du Légat. Le lendemain l'Evêque de Toulouse & l'Abbé de S. Sernin, allerent prendre Pierre Mauran dans la prison; il en sortit nud, & sans chaussure: l'Evêque de Toulouse & l'Abbé de S. Sernin, en le conduisant, le fustigeoient de tems en tems, & l'ammenerent jusqu'aux dégrés de l'Autel, où il se prosterna aux pieds du Légat, & abjura de nouveau ses erreurs: on confisqua ses biens; on lui ordonna de partir dans quarante jours pour Jérusalem, & d'y demeurer trois ans au service des Pauvres, avec promesse, s'il revenoit, de lui rendre ses biens, excepté ses Châteaux, qu'on laissoit démolis en mémoire de sa prévarication. Il fut condamné, de plus, à une amende de cinq cens livres pesant d'argent envers le Comte de Toulouse, son Seigneur; à restituer les biens des Eglises qu'il avoit usurpés, à rendre

les usures qu'il avoit exigées, à réparer les dommages qu'il avoit causés aux Pauvres (1).

Voilà quel étoit Pierre Mauran, cet ennemi si ardent du Clergé, ce grand zélateur de la Réforme.

On découvrit encore quelques-uns des principaux Hérétiques, que l'on convainquit de Manichéisme, & que l'on excommunia : ce fut là tout le fruit de la Mission (2).

La guerre divisoit alors les Seigneurs de la Province ; & Roger, Vicomte d'Alby, ménagea les Hérétiques, qu'il regarda comme une ressource contre Raymond, Comte de Toulouse, leur grand ennemi : ils se fortifierent dans différens endroits de ses Domaines, & le Pape Innocent III, informé de leurs progrès, envoya un Légat en Languedoc.

Ce Légat étoit Henri, Abbé de Clairvaux, qui venoit d'être élevé au Cardinalat, & à l'Evêché d'Albano : deux ans avant il avoit été employé dans la Mission, à la tête de laquelle étoit le Cardinal Chrysogone.

Henri, par la force de son éloquence, persuada à un grand nombre de Catholiques de prendre les armes, & de le suivre : il forma de ces Catholiques un petit corps d'armée, s'avança vers les Domaines du Vicomte Roger, assiégea le Château de Lavaur, & le prit.

C'étoit le siége principal des Hérétiques, & deux de leurs Chefs, que l'on prit dans ce Château, se convertirent. Le Légat porta ensuite son armée en Gascogne, où il réduisit les Hérétiques, autant par la force de ses Prédications, que par la terreur des armes. Après avoir ainsi terminé son expédition contre les Hérétiques, le Cardinal Légat convoqua des Conciles, pour régler les affaires de l'Eglise (3).

Le Cardinal Henri n'eut pas plutôt terminé son expédition, que la crainte ne faisant plus d'impression sur

(1) Hist. de Languedoc, t. 3, l. 19, p. 48.

(2) Ibid.

(3) Hist. de Lang. t. 3, p. 57.

les

les peuples, ils prêterent l'oreille comme auparavant aux discours séducteurs des Manichéens, & l'erreur prit de nouvelles forces (1).

Les Papes envoyerent des Légats pour arrêter le progrès de l'hérésie, mais les guerres qui divisoient les Princes, l'ignorance du Clergé, les démêlés des Légats & des Evêques, rendirent les Missions contre les Hérétiques peu utiles. Les Hérétiques profiterent de cet état de trouble, ils prêcherent publiquement leur doctrine, & séduisirent une grande quantité de Chevaliers & de Seigneurs.

Les Légats s'appliquerent donc à faire cesser les guerres qui désoloient la Province de Languedoc, & à réunir les Seigneurs entr'eux, pour employer leurs forces contre les Hérétiques. Le Comte de Toulouse, qui refusa la paix, fut excommunié, & enfin obligé de la faire, & de promettre de ne plus favoriser les Hérétiques, & de leur faire la guerre.

Mais le Comte de Toulouse ne se comporta pas dans la suite d'une maniere conforme au zele des Légats, & le Légat Pierre de Castelnau l'excommunia.

Ce Légat fut assassiné peu de tems après; & le Pape soupçonnant, non sans quelque vraisemblance, le Comte de Toulouse, d'avoir eu part au meurtre, l'excommunia de nouveau, mit ses domaines en interdit, & délia ses sujets du serment de fidélité, attendu qu'on ne devoit point garder la foi à celui qui ne la gardoit pas à Dieu.

Le Pape informa de cette excommunication le Roi de France, & l'exhorta à prendre les armes, à dépouiller de leurs biens le Comte de Toulouse & ses fauteurs.

L'Abbé de Cîteaux & les Religieux de son Ordre reçurent du Pape ordre de precher la Croisade contre le Comte de Toulouse, & ils la precherent dans tout le Royaume; le Pape accordoit aux Croisés la même Indulgence, qu'à ceux qui alloient à la Terre Sainte; ainsi l'on s'empressa de se croiser contre le Comte de Toulouse.

(1) Ibid. an. 1204.

Raymond, Comte de Toulouse, pour dissiper l'orage prêt à fondre sur lui, envoya des Ambassadeurs à Rome ; & enfin après bien des négociations, le Pape lui promit de l'absoudre, en cas qu'il fût innocent ; mais il exigea, pour préliminaires, que le Comte de Toulouse remît à son Légat sept de ses Forteresses, pour garantie de sa soumission au S. Siege.

Innocent III envoya Milon son Notaire avec la qualité de Légat *à Latere*, pour examiner l'affaire de Raymond ; le Légat assembla à Montelimar un Concile, dans lequel Raymont comparut ; ce Comte étoit nud jusqu'à la ceinture, & fit le serment suivant. » L'an » 12 du Pontificat du Seigneur Pape Innocent III, le » 18 Juin, Je Raymond, Duc de Narbonne, jure sur » les saints Evangiles, en présence des saintes reliques, » de l'Eucharistie, & du bois de la vraie Croix, que » j'obéirai à tous les ordre du Pape, & aux vôtres » Maître Milon, Notaire du Seigneur Pape, & Légat » du S. Siege Apostolique, & de tout autre Légat du » S. Siege, touchant tous & chacun des articles pour » lesquels j'ai été ou je suis excommunié, soit par le » Pape, soit par son Légat, soit par les autres, soit » enfin de droit ; ensorte que j'exécuterai de bonne foi, » ce qui me sera ordonné, tant par lui-même, que par » ses lettres, & par ses Légats, au sujet desdit articles, » mais principalement les suivants «.

Ces articles sont d'avoir refusé de signer la paix, de n'avoir pas expulsé les Hérétiques, de s'être rendu suspect dans la foi, de n'avoir pas rendu justice à ses ennemis, d'avoir fait lever des péages & des guidages indus, d'avoir fait arrêter quelques Evêques & leurs Clercs, d'avoir envahi leurs biens, &c. Le Comte de Toulouse consent qu'on dispense ses sujets du serment de fidélité, supposé que sur tous ces articles il refuse d'obéir au Pape.

Seize Barons, Vassaux du Comte, promirent la même chose : ensuite le Légat ordonna au Comte de réparer tous les torts qu'il avoit faits, lui défendit de lever des péages, & de se mêler des affaires de l'Eglise, &c.

Après que le Comte eut promis d'observer toutes ces

conditions, le Légat fit mettre une étole au cou du Comte de Toulouse, & en ayant pris les deux bouts, il l'introduisit dans l'Eglise en le fouettant avec une poignée de verges; enfin après cette humiliante cérémonie, il lui donna l'absolution (1).

Cependant l'armée des Croisés se fortifioit, on voyoit arriver en foule des Flamands, des Normands, des Bourguignons, &c. conduits par les Archevêques de Reims, de Sens, de Rouen, par les Evêques d'Autun, de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Lisieux, & de Chartres, & par un grand nombre d'Ecclésiastiques.

Parmi les Seigneurs séculiers, on comptoit le Duc de Bourgogne, les Comtes de Nevers, de Montfort, &c.

L'Abbé de Cîteaux, Légat du S. Siege, fut nommé Généralissime de l'armée (2).

Roger, Vicomte de Beziers, effrayé de cette terrible Croisade, alla trouver les Légats, & leur déclara qu'il étoit Catholique, qu'il détestoit les erreurs des Hérétiques, & qu'il ne les favorisoit point: mais toutes ses protestations furent inutiles, on ne le crut point.

L'armée des Croisés grossissoit tous les jours par les différens corps que conduisoient l'Archevêque de Bordeaux, l'Evêque de Limoges, &c.

Les Croisés prirent plusieurs Châteaux, & brûlerent plusieurs Hérétiques; enfin l'armée des Croisés arriva devant Beziers, & somma tous les Catholiques qui y étoient, de livrer tous les Hérétiques.

La Ville de Beziers rejetta ces conditions; & les Croisés l'assiégerent, la prirent, massacrerent plus de soixante mille habitans, la pillerent, & y mirent le feu (3).

» Ils passerent au fil de l'épée tous les habitans, dit » le Pere Benoit, sans distinction d'âge, ni de sexe, » saccageant & pillant par-tout; ensuite ayant ap-

(1) Hist. de Langued. t. 3, p. 162.

(2) Ibid. p. 167.

(3) ibid.

» perçu sept mille hommes qui s'étoient retirés dans
» l'Eglise de la Magdelaine, à dessein de s'y retrancher,
» ou d'éviter la fureur des vainqueurs, ceux-ci suivi-
» rent le premier mouvement de leur impétuosité, &
» comme ils n'étoient commandés par aucune personne
» d'autorité, ils se jetterent sur ces malheureux qu'ils
» massacrerent, sans qu'il en échappât un seul (1) «.

Après le sac de Beziers, les Croisés allerent à Carcassonne, l'assiégerent; après une attaque & une défense très vigoureuse & très meurtriere, ils obligerent les habitans à rendre la Ville, en leur accordant la vie sauve: ces malheureux habitans n'emporterent que leur chemise, & l'on retint le Comte Roger que l'on enferma dans une prison, où il mourut peu de tems après.

Les habitans en sortant déclarerent qu'ils étoient Catholiques, excepté quatre cens qui furent arrêtés & brûlés (2).

Tous les domaines de Roger furent donnés à Simon de Montfort. Les Croisés qui n'étoient venus que pour gagner l'indulgence, se retirerent lorsque les quarante jours de service, qu'ils étoient obligés de faire, furent expirés; mais les Légats & Simon de Montfort continuerent de faire la guerre aux Héretiques & à leurs protecteurs.

Raymond, Comte de Toulouse, s'étoit joint à l'armée des Croisés, & s'étoit retiré comme les autres, après la prise de Carcassonne: mais il étoit à peine de retour à Toulouse, que l'Abbé de . îteaux & Raymond de Montfort, lui envoyerent des députés pour le sommer, aussi bien que les Consuls de Toulouse, de livrer aux Barons de l'armée, sous peine d'excommunication, tous les habitans que les députés lui nommeroient, & de livrer aussi leurs biens, afin qu'ils fissent leur profession de foi en présence des Barons de l'armée.

Simon de Montfort menaçoit le Comte de Toulouse,

---

(1) Hist des Albigeois, par le P. Benoît, t. 1, p. 104.

(2) Hist. de Lang. ibid. Hist. des Albigeois, ibid p. 106.

En cas de refus de sa part d'obéir à ces ordres, de lui courir sus, & de porter la guerre jusque dans le cœur de ses Etats.

Malgré toutes les précautions que Raymond prit pour éviter la guerre, malgré les promesses qu'il fit de rechercher & de punir les Hérétiques, malgré mille protestations d'attachement à la Religion, & d'horreur pour l'hérésie, les Légats & Simon de Montfort tournerent contre lui les forces de la croisade.

Le Comte de Toulouse se prépara donc à soutenir la guerre, & se ligua avec différens Seigneurs de la Province.

L'armée du Légat étoit tour à tour grossie & abandonnée par ces troupes de Croisés, qui venoient de toutes les parties de la France pour gagner l'indulgence, & qui retournoient promptement, chacun dans leur pays, aussitôt que leurs quarante jours de service étoient expirés : ainsi les succès des Croisés n'étoient, ni continuels ni rapides, & ces alternatives de force & de foiblesse dans l'armée des Croisés entretenoient entre Simon de Montfort & ses ennemis, une espece d'équilibre, qui pendant long-tems, fit des Provinces Méridionales de la France, un théâtre de désordres & d'horreurs.

La facilité de gagner l'indulgence en se croisant contre les Albigeois ruinoit les croisades de l'Orient, & de leur côté les Princes confédérés souhaitoient la paix, & sur tout le Roi de France, qui s'étoit joint aux Croisés. Le Comte de Toulouse la fit en perdant une partie de ses domaines, en promettant de raser les murs de Toulouse, aussitôt qu'il en recevroit l'ordre du Légat, en jurant qu'il rechercheroit les Hérétiques, & qu'il les puniroit severement.

On n'exigea point de Raymond qu'il livrât personne, & la guerre n'eut d'autre effet, que de le dépouiller d'une partie de ses domaines.

Raymond alla à Paris pour convenir de tous ces objets ; & après qu'ils furent arrêtés, il fut introduit dans l'Eglise de Notre Dame, & conduit au pied du grand Autel, en chemise, en haut-chausses, & nuds

pieds, & là il jura d'observer tous les articles qu'on l'
rapportés, & reçut l'absolution.

Les Princes confédérés imiterent le Comte de Toulouse, & firent la paix en promettant de travailler avec zele à l'extirpation de l'héréfie.

Le Légat assembla plusieurs Conciles, & entr'autres un à Toulouse, où les Evêques, de concert avec les Barons & les Seigneurs, prirent des mesures contre les Hérétiques; on y admit aussi deux Consuls de Toulouse, qui prêterent serment sur l'ame de toute la Communauté, d'observer tous les statuts qu'on feroit dans l'assemblée pour la destruction de l'héréfie, & l'on établit l'Inquisition.

Les Inquisiteurs parcoururent toutes les Villes, faisant exhumer les Hérétiques enterrés en lieu saint, & brûlant les vivans. Leur zele étoit infatigable, & leur rigueur extrême; ils condamnoient au voyage de la Terre Sainte ou excommunioient tout ce qui ne leur obéissoit pas aveuglément. De nouveaux malheurs succederent donc aux malheurs de la guerre: les peuples étoient par-tout dans la consternation, qui annonce la révolte & la sédition; dans beaucoup d'endroits ils se souleverent, quelques Inquisiteurs furent massacrés, & l'on fut obligé de suspendre l'exercice de l'Inquisition, que l'on rétablit ensuite.

On fut souvent obligé de mettre des bornes au zele des Inquisiteurs, & cependant on brûla beaucoup d'Hérétiques. Leur nombre diminua peu à peu, & l'on ne trouve pas que l'on ait célébré d'acte de foi depuis 1383. Les Inquisiteurs firent encore des recherches, & ne demandoient qu'à brûler, mais les Souverains Pontifes, informés de l'irrégularité de leurs procédures, & de l'iniquité de leurs Sentences, leur imposerent des loix severes; alors l'Inquisition n'excita plus de troubles, les Hérétiques devinrent plus rares, & s'éteignirent enfin tout-à-fait.

Tandis que les Inquisiteurs recherchoient avec tant d'exactitude, & punissoient avec tant de rigueur, les

(1) Hist. de Lang. t. 3, l. 24, c. 5, t. 4, p. 184.

Hérétiques, un grand nombre de personnes s'adonnoient à la magie & aux sortileges, & d'un autre côté l'on vit les Pastoureaux s'attrouper & massacrer impitoyablement tous les Juifs.

Que de désordres, de crimes, & de malheurs, ce siecle offre au Chrétien qui réfléchit ! cependant on étoit très ignorant; il n'y a point de siecle où l'on ait lancé plus d'excommunications, brûlé plus d'Hérétiques, & moins cultivé les Sciences & les Arts.

De la Doctrine des Albigeois.

Il est certain, par tous les monumens du tems des Albigeois, que ces Hérétiques étoient une branche de Manichéens ou Cathares : mais leur Manichéisme n'étoit point celui de Manes Ils supposoient que Dieu avoit produit Lucifer avec ses Anges, que Lucifer s'étoit révolté contre Dieu, qu'il avoit été chassé du Ciel avec tous les Anges, & que banni du Ciel, il avoit produit le monde visible, sur lequel il regnoit.

Dieu, pour rétablir l'ordre, avoit produit un second fils, qui étoit J. C. : voilà pourquoi les Albigeois furent aussi appellés Ariens.

Il est donc incontestable que les Albigeois étoient de vrais Manichéens : tous les auteurs contemporains l'attestent, & leurs interrogatoires que l'on conserve encore en original, en font foi (1).

Il est vrai que les Vaudois, les Begains & quelques autres Hérétiques pénétrerent dans le Languedoc, & y furent condamnés ; mais il n'est pas moins certain que ces Hérétiques ont toujours été distingués des Albigeois, & qu'ils ne sont point appellés de ce nom, mais simplement Hérétiques (2).

Enfin Guillaume de Puylaurent, auteur contem-

(1) Hist. de Lang. t. 4, p. 183, t. 3, p. 135, 93, &c. Hist. des Albigeois, par le P. Benoît, t. 2. Piéces Justificatives,

(2) Dargentré, Collect. Jud. Hist. des Croisades contre les Albigeois, par le P. Langlois, Jésuite. Hist. de Languedoc. Hist. des Albigeois.

porain, dit que les Hérétiques qui s'étoient répandus dans le Languedoc, n'étoient pas uniformes, que les uns étoient Manichéens, les autres Vaudois, & que ceux-ci disputoient contre les premiers, qui certainement s'appellerent dans la suite Albigeois. Il ne faut donc pas confondre toutes ces sectes, comme fait M. Basnage, & il est certain que les Albigeois étoient de vrais Manichéens, comme M. Bossuet l'a dit.

Que M. Basnage joigne aux Vaudois, aux Henriciens, &c. les Albigeois, pour en composer dans ces siecles, une communion étendue & visible, qui tenoit les dogmes des Protestans : c'est ce que les Catholiques ont peu d'intérêt à réfuter. Nous croyons cependant devoir remarquer en passant, que Valdo ne tenoit ses erreurs de personne, & qu'elles n'étoient point celles des Protestants.

Nous ne craignons point d'avancer que M. Basnage n'a fait que des sophismes pour disculper les Albigeois de l'imputation de Manichéisme; toutes ses preuves se réduisent à établir qu'il y avoit en Languedoc des Hérétiques qui étoient opposés aux Manichéens, & personne ne le conteste ; mais on prétend que les Hérétiques nommés Albigeois étoient Manichéens, & que ces Manichéens, que M. Basnage convient qui étoient dans le Languedoc, étoient en effet cette Secte, contre laquelle on forma la Croisade, & qui étoit appellée la Secte des Albigeois : c'est ce qui est évident par tous les monumens du tems, par les Conciles, par les interrogatoires, & par la distinction qu'on a toujours faite des Albigeois & des Vaudois : voilà à quoi se réduit la question sur le Manichéisme imputé par M. Bossuet aux Albigeois, & pour l'éclaircissement de laquelle il étoit inutile d'entasser tant de sophismes (1).

Les Albigeois, outre les erreurs des Manichéens, tenoient celles des Sacramentaires, & c'est sur cela qu'on se fonde pour avancer que les Albigeois étoient les précurseurs des nouveaux Réformés.

---

(1) Hist. des Egl. Reform. t. 1, Période 4, c. 9, p. 163. Hist. de l'Egl. t. 2, l. 29, c. 3, p. 1400.

Les erreurs des Albigeois n'étoient pas l'ouvrage du raisonnement, mais l'effet du Fanatisme, de l'ignorance, & de la haine contre les Catholiques, elles sont réfutées aux articles Manichéisme, Calvin, Luther.

ALOGES, Hérétiques du second siecle, que l'on croit qui nioient la divinité du Verbe: ils rejettoient l'Evangile selon S. Jean & l'Apocalypse (1).

Si leur erreur étoit différente de celle de Théodote de Bizance, elle rentroit dans les principes de Sabellius, qui nioit que le Verbe fût une personne distinguée du Pere, ou dans le sentiment des Ariens, qui en reconnoissant que le Verbe étoit une personne distinguée du Pere, prétendoient qu'il étoit une créature.

AMAURI, étoit un Clerc natif de Béne, Village du Diocèse de Chartres, il étudia à Paris sur la fin du douziéme siecle, il fit de grands progrès dans l'étude de la Philosophie, & enseigna avec réputation au commencement du treiziéme siecle (1).

On avoit alors apporté en France les livres d'Aristote; tous les Philosophes Arabes l'avoient pris pour guide dans l'étude de la Logique, qui étoit presque la seule partie de la Philosophie que l'on cultivât.

Il étoit difficile de regarder Aristote comme un guide infaillible dans la recherche de la vérité, sans supposer qu'il avoit fait de grands progrès dans la connoissance des objets qu'il avoit examinés.

Amauri passa donc de l'étude de la Logique d'Aristote, à l'étude de sa Métaphysique & de sa Physique; il suivit ce Philosophe dans la recherche qu'il avoit faite de la nature & de l'origine du monde.

Aristote, dans ses livres de Métaphysique, examine toutes les opinions des Philosophes qui l'ont précédé; il les trouve toutes insuffisantes, & il les réfute: il réfute Pythagore, qui regarde les nombres, ou plutôt les êtres simples & inétendus, comme les élémens des corps; Démocrite, qui croit que tout est composé d'a-

---

(1) Epiph. Hær. 51. Philast. c. 30. Tertull. de Præser. de Hær. c. 60. Aug. de Hær. (2) Rigord, ad an. 1209.

tomes ; Thales, qui tiroit tout de l'eau ; Anaximandre, qui croyoit que l'infini étoit le principe & la cause de tous les êtres.

Après avoir réfuté toutes ces opinions, Aristote suppose que tous les êtres sortent d'une matiere étendue, mais qui n'a par elle-même, ni forme, ni figure, & qu'il appelle la matiere premiere.

Cette matiere premiere existe par elle-même, le mouvement qui l'agite est nécessaire, comme elle; & quoiqu'Aristote reconnût que les esprits sont des êtres immatériels, cependant il avoit quelquefois semblé supposer, que les esprits étoient sortis de la matiere.

Straton, son disciple, en rapprochant ces différentes opinions d'Aristote, avoit cru que la matiere premiere suffisoit pour rendre raison de l'existence de tous les êtres, & qu'en supposant le mouvement attaché à la matiere premiere, on trouveroit en elle & la cause, & le principe de tout.

Long tems après Straton, des Philosophes Arabes, qui avoient commenté Aristote, lui avoient attribué cette opinion, & elle avoit passé dans l'Occident avec les livres des Arabes.

Martin le Polonois rapporte que Jean Scot Erigene avoit adopté cette opinion, & qu'il avoit enseigné qu'il n'y avoit dans le monde que la matiere premiere, qui étoit tout, & à laquelle il donnoit le nom de Dieu (1).

Soit qu'Amauri eût envisagé le systême d'Aristote sous cette face, soit qu'il n'eût fait qu'adopter le systême de Straton, soit qu'il eût suivi les Commentateurs Arabes & Scot Erigene, il crut en effet que Dieu n'étoit point différent de la matiere premiere.

Après avoir enseigné la Logique avec assez de réputation, Amauri se livra à l'étude de l'Ecriture Sainte, & voulut l'expliquer. Comme il étoit fortement attaché à ses opinions philosophiques, il les chercha dans

(1) Nicolaus Trinct. in suo Chronico, t. 8. Spicileg. p. 550. Dargentré, Collect. Jud. t. 1, p. 128.

l'Ecriture, il crut les y voir : il crut voir dans le récit de Moyſe la matiere premiere, *le cahos*, il crut que cette matiere premiere étoit & la cauſe productrice, & le fond duquel tous les êtres étoient ſortis, de la maniere dont Moyſe le raconte.

Toute la Religion s'offroit alors à Amauri, comme le developpement des phénomenes que devoient préſenter le mouvement & la matiere premiere.

Ce fut ſur cette baſe, qu'Amauri bâtit ſon ſyſtême de Religion Chrétienne.

La matiere premiere pouvoit, par ſes différentes formes, produire des êtres particuliers, & Amauri reconnoiſſoit dans la matiere premiere, qu'il nommoit Dieu, parcequ'elle étoit l'être néceſſaire & infini, Amauri reconnoiſſoit dis-je, en Dieu trois perſonnes ; le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, auxquels il attribuoit l'empire du monde, & qu'il regardoit comme l'objet de la Religion.

Mais comme la matiere premiere étoit dans un mouvement continuel & néceſſaire, la Religion & le monde devoient finir, & tous les êtres devoient rentrer dans le ſein de la matiere premiere, qui étoit l'être des êtres, le premier être, ſeul indeſtructible.

La Religion, ſelon Amauri, avoit trois époques, qui étoient comme, les regnes des trois perſonnes de la Trinité.

Le regne du Pere avoit duré pendant toute la Loi Moſaïque.

Le regne du Fils, ou la Religion Chrétienne, ne devoit pas durer toujours ; les Cérémonies & les Sacremens, qui ſelon Amauri, en faiſoient l'eſſence, ne devoient pas être éternels.

Il devoit y avoir un tems où les Sacremens devoient ceſſer, & alors devoit commencer la Religion du S. Eſprit, dans laquelle les hommes n'auroient plus beſoin de Sacrements, & rendroient à l'Etre ſuprême un culte purement ſpirituel.

Cette époque étoit le regne du S. Eſprit, regne prédit, ſelon Amauri, dans l'Ecriture, & qui devoit ſucceder à la Religion Chrétienne, comme la Religion Chrétienne avoit ſuccedé à la Religion Moſaïque.

La Religion Chrétienne étoit donc le regne de Jesus-Christ dans le monde; & tous les hommes, sous cette loi, devoient se regarder comme des membres de Jesus-Christ.

On se souleva dans l'Université de Paris contre la doctrine d'Amauri; il la défendit, & il paroît que son principe fondamental étoit ce sophisme de Logique:

La matiere premiere est un être simple, puisqu'elle n'a ni qualité, ni quantité, ni rien de ce qui peut déterminer un être; or ce qui n'a ni quantité, ni qualité, est un être simple: donc la matiere premiere est un être simple.

La Religion & la Théologie enseignent que Dieu est un être simple; or on ne peut concevoir de différence entre des êtres simples, parceque ces êtres ne différoient, que parcequ'il y auroit, dans un de ces êtres, des parties ou des qualités qui ne seroient pas dans l'autre, & alors ces êtres ne seroient plus simples.

S'il n'y a, ni ne peut y avoir, de différence entre la matiere premiere & Dieu, la matiere premiere est donc Dieu; & de ce principe Amauri tiroit tout son systême de Religion, comme nous l'avons vû.

Amauri, condamné par l'Université, appella au Pape, qui confirma le jugement de l'Université: alors Amauri se retracta, se retira à Saint Martin des Champs, & y mourut de chagrin & de dépit (1).

Il eut pour Disciple David de Dinant, voyez cet article.

ANABAPTISTES, Secte de Fanatiques, qui se rebaptisoient, & défendoient de baptiser les enfans.

De l'Origine des Anabaptistes.

Luther, en combattant le Dogme des Indulgences, avoit fait dépendre la justification de l'homme, uniquement des mérites de Jesus-Christ, que le Chrétien s'appliquoit par la foi.

---

(1) Guillelm. Armoricus, Hist. de Vita, & gestis Philip. ad an. 1209. D'Argentré, loco cit. S. Th. cont. Gent. c. 17.

Ainsi, selon ce Chef de la Réforme, les Sacremens ne justifioient point, c'étoit la foi de celui qui les recevoit (1).

Un des disciples de Luther, nommé Stork, conclud de ces principes, que le Baptême des enfans ne pouvoit les justifier, & qu'il falloit rebaptiser tous les Chrétiens, puisque lorsqu'ils avoient été baptisés, ils étoient incapables de former l'acte de foi, par lequel le Chrétien s'applique les mérites de J. C.

Luther n'avoit établi sa doctrine, ni sur la tradition, ni sur les décisions des Conciles, ni sur l'autorité des Peres, mais sur l'Ecriture seule; or disoit Stork, on ne trouve point dans l'Ecriture qu'il faille baptiser les enfans, il faut au contraire enseigner ceux qu'on baptise, il faut qu'ils croient.

Les enfans ne sont, ni susceptibles d'instruction, ni capables de former des actes de foi sur ce qu'on doit croire pour être chrétien. Le Baptême des enfans est donc une pratique contraire à l'Ecriture, & ceux qui ont été baptisés dans l'enfance, n'ont point en effet reçu le Baptême.

Stork ne proposa d'abord cette doctrine, que comme une conséquence des principes de Luther sur la justification, conséquence que Luther n'avoit point voulu développer, selon Stork, par ménagement, ou par prudence.

Le nouveau dogme de Stork, ne fut d'abord qu'un sujet de conversation: bientôt il se glissa dans les écoles, on le mit dans les theses, il eut des partisans dans les Colleges; enfin on le proposa dans les prédications.

Stork pour défendre son sentiment, s'étoit armé de ce principe fondamental de la réforme; savoir, qu'on ne doit admettre comme révelé, & comme nécessaire au salut, que ce qui est contenu dans l'Ecriture; il condamne comme une source empoisonnée, les Peres, les Conciles, les Théologiens, & les Belles-Lettres. L'études des Lettres remplissoit, selon Stork, le cœur

(1) Luth. de Captivit. Babylon. p. 75.

d'orgueil, & l'esprit, de connoissances profanes & dangereuses.

Par ce moyen, Stork mit dans son parti les ignorans, les sots, & la populace, qui, dans la Secte de Stork, se trouvoient au niveau des Théologiens & des Docteurs

Luther n'avoit pas seulement enseigné que l'Ecriture étoit la seule regle de foi, & que chaque Fidele étoit le Juge du sens de l'Ecriture, il avoit insinué qu'il recevoit des lumieres extraordinaires du S. Esprit. Il prétendit que le Saint Esprit ne refusoit point, à ceux qui les demandoient, les lumieres dont il étoit favorisé; les Fideles n'avoient point, selon Stork, d'autre regle de leur loi, ou de leur conduite, que ces inspirations & ces avertissemens intérieurs du S. Esprit.

Carlostad, Muncer, & d'autres Protestans, jaloux de la puissance de Luther, ou rebutés par sa dureté, adopterent les principes de Stork, & les Anabaptistes formerent dans Wirtemberg une Secte puissante.

Carlostad & Muncer à la tête de cette Secte coururent d'Eglise en Eglise, abbattirent les Images, & détruisirent tous les restes du culte catholique que Luther avoit laissés subsister.

Luther apprit dans sa retraite le progrès des Anabaptistes; il accourut à Wirtemberg, prêcha contre les Anabaptistes, & fit bannir Stork, Muncer & Carlostad.

Carlostad se retira à Orlemonde, d'où il passa en Suisse, & y jetta les fondemens de la doctrine des Sacramentaires.

Stork & Muncer parcoururent la Souabe, la Thuringe, la Franconie, & semerent par-tout leur doctrine, prêcherent également contre Luther & contre le Pape : celui-ci, selon Stork, accabloit les consciences sous une foule de pratiques, au moins inutiles : celui-là autorisoit un relâchement contraire à l'Evangile; sa réforme n'avoit abouti qu'à introduire une dissolution semblable à celle du Mahométisme. Les Anabaptistes publioient que Dieu les avoit envoyés pour abolir la Religion trop severe du Pape, & la société licentieuse de Luther; il falloit pour être Chrétien, ne donner

dans aucun vice, & vivre ſans orgueil & ſans faſte.

Les Anabaptiſtes ne prétendoient point, comme Luther, tyranniſer les conſciences; c'étoit ſelon eux, de Dieu ſeul que nous devions attendre les lumieres propres à nous faire diſtinguer la vérité de l'erreur, la vraie Religion de la fauſſe.. Dieu déclaroit dans l'Ecriture qu'il accordoit ce qu'on lui demandoit ; ainſi, ſelon Stork & Muncer, on étoit ſûr que Dieu ne manquoit jamais à donner aux Fideles des ſignes infaillibles pour connoître ſa volonté, lorqu'on les demandoit.

La volonté de Dieu ſe manifeſtoit en différentes manieres, tantôt par des apparitions, tantôt pas des inſpirations, quelquefois par des ſonges, comme dans le tems des Prophetes.

Stork & Muncer trouverent une multitude d'eſprits foibles, & d'imaginations vives, qui ſaiſirent leurs principes avidement, & ils ſe mirent bientôt à la tête d'une Secte d'hommes qui ne raiſonnoient plus, & qui n'avoient pour guides que les ſaillies & les délires de leur imagination, ou les accès de la paſſion.

Ces deux Chefs ſentirent bien qu'ils pouvoient imprimer à leurs diſciples tous les mouvemens qu'ils voudroient ; ils ne ſongerent plus à oppoſer à Luther une Secte de Controverſiſtes, ils aſpirerent à fonder dans le ſein de l'Allemagne une nouvelle Monarchie. Quelques-uns de leurs diſciples ne ſuivirent point les deſſeins ambitieux de leurs Chefs, & tandis que Muncer ſe croyoit tout permis pour établir ſon nouvel Empire, ces Anabaptiſtes pacifiques regardoient comme un crime la défenſe la plus légitime contre ceux qui attaquoient leurs perſonnes ou leurs fortunes. Nous allons ſuivre les progrès & les différens états de cette Secte.

Des Anabaptiſtes Conquérans, depuis la Souveraineté de Muncer juſqu'à ſa mort.

Une partie de l'Allemagne, ne pouvant plus ſupporter les vexations des Seigneurs & des Magiſtrats, s'étoit ſoulevée, & avoit commencé cette ſédition connue ſous le nom de Guerre des payſans : ce ſoulevement avoit, pour ainſi dire, ébranlé toute l'Allemagne, qui

gémissoit sous la tyrannie des Seigneurs, & qui sembloit n'attendre qu'un Chef.

Muncer profita de ces dispositions pour gagner la confiance du peuple : » nous sommes tous freres, di- » soit-il, en parlant à la populace assemblée, & nous » n'avons qu'un commun pere dans Adam ; d'où vient » donc cette différence de rangs & de biens que la ty- » rannie a introduite entre nous & les grands du mon- » de ? Pourquoi gémirons-nous dans la pauvreté, & se- » rons-nous accablés de maux, tandis qu'ils nagent » dans les délices ? N'avons-nous pas droit à l'égalité » des biens, qui, de leur nature, sont faits pour être » partagés, sans distinction, entre tous les hommes ? » Rendez-nous, riches du siecle, avares usurpateurs, » rendez-nous les biens que vous retenez dans l'injusti- » ce : ce n'est pas seulement comme hommes, que » nous avons droit à une égale distribution des avan- » tages de la fortune, c'est aussi comme Chrétiens.

» A la naissance de la Religion, n'a-t-on pas vû les » Apôtres n'avoir égard qu'aux besoins de chaque Fi- » dele dans la répartition de l'argent qu'on apportoit » à leurs pieds. Ne verrons-nous jamais renaître ces » tems heureux ! Et toi, infortuné troupeau de Jesus- » Christ, gémiras-tu toujours dans l'oppression sous » les Puissances Ecclésiastiques (1) !

» Le Tout-Puissant attend de tous les peuples, qu'ils » détruisent la tyrannie des Magistrats, qu'ils rede- » mandent leur liberté les armes à la main, qu'ils re- » fusent les tributs, & qu'ils mettent leurs biens en » commun.

» C'est à mes pieds, qu'on doit les apporter, comme » on les entassoit autrefois aux pieds des Apôtres : oui, » mes freres, n'avoir rien en propre, c'est l'esprit du » Christianisme à sa naissance, & refuser de payer aux » Princes les impôts dont ils nous accablent, c'est se » tirer de la servitude dont Jesus-Christ nous a affran- » chis (2) «.

(1) Catrou, Hist. des Anab. l. 10. Seckendorf, Comment. Sleidan. sur l'Hist. du Luth.

(2) Catrou, ibid. Sleidan,

Le

Le peuple de Mulhausen regarda Muncer comme un Prophete envoyé du Ciel, pour le délivrer de l'oppression ; il chassa les Magistrats, tous les biens furent mis en commun, & Muncer fut regardé comme le Juge du peuple. Ce nouveau Samuel écrivit aux Villes & aux Souverains, que la fin de l'oppression des peuples & de la tyrannie des Souverains étoit arrivée, que Dieu lui avoit ordonné d'exterminer tous les Tyrans, & d'établir sur les peuples des gens de bien.

Par ses lettres & par ses Apôtres, Muncer porta le feu de la sédition dans la plus grande partie de l'Allemagne; il fut bientôt à la tête d'une armée nombreuse qui commit de grands désordres : de plus grands malheurs menaçoient l'Allemagne, les peuples révoltés accouroient de toutes parts pour se joindre à Muncer.

Le Landgrave de Hesse & plusieurs Seigneurs leverent des troupes, attaquerent Muncer avant qu'il fut joint par différents corps de révoltés qui étoient en marche; l'armée de Muncer fut défaite, plus de sept mille Anabaptistes périrent dans cette déroute, & Muncer lui-même fut pris & exécuté quelque tems après (1).

Des Anabaptistes, depuis la mort de Muncer jusqu'à l'extinction de leur Royaume de Munster.

La défaite de Muncer n'anéantit pas l'Anabaptisme en Allemagne : il s'y entretint & même s'y accrut ; mais il ne formoit plus un parti redoutable. Les Anabaptistes, également odieux aux Catholiques, aux Protestans, & aux Sacramentaires, étoient décriés & punis dans toute l'Allemagne.

En Suisse, ils souleverent sans succès les citoyens & les paysans ; la vigilance & l'autorité du Magistrat déconcerterent leurs projets, & ils y furent traités avec tant de rigueur, qu'ils ne s'y perpétuerent qu'avec beaucoup de secret. Dans plusieurs Cantons on avoit porté peine de mort contre les Anabaptistes, & contre

(1) Catrou, Sleidan, Seckendorf, ibid.

tous ceux qui fréquentoient leurs aſſemblées, & l'on en avoit exécuté un grand nombre.

Ils étoient traités avec plus de rigueur encore dans les Pays-Bas & en Hollande ; les priſons en étoient remplies, & les échaffauds étoient preſque toujours dreſſés pour eux ; mais quelques ſupplices qu'on inventât pour inſpirer de la terreur aux eſprits, le nombre des Fanatiques croiſſoit.

De tems en tems il s'elevoit parmi les Anabaptiſtes des Chefs qui leur promettoient des tems plus heureux : tels furent Hofman, Tripnaker, &c.

Après eux parut Mathiſon, Boulanger d'Harlem ; envoya dix Apôtres en Friſe, à Munſter, &c.

La Religion Réformée s'étoit établie à Munſter, & les Anabaptiſtes y avoient fait des proſélytes, qui reçurent les nouveaux Apôtres. Tout le corps des Anabaptiſtes s'aſſembla la nuit, & reçut de l'Envoyé de Mathiſon l'eſprit apoſtolique qu'il attendoit.

Les Anabaptiſtes ſe tinrent cachés juſqu'à ce que leur nombre fût conſidérablement augmenté ; alors ils coururent par le pays, criant, *repentez-vous, faites pénitence, & ſoyez baptiſés, afin que la colere de Dieu ne tombe pas ſur vous.*

La populace s'aſſembla : tous ceux qui avoient reçu un ſecond baptême coururent auſſitôt dans les rues faiſant le même cri ; pluſieurs perſonnes ſe joignirent aux Anabaptiſtes par ſimplicité, craignant en effet la colere du Ciel, dont on les menaçoit, & d'autres parcequ'ils craignoient d'être pillés.

Le nombre des Anabaptiſtes augmenta en deux mois de pluſieurs milliers, & les Magiſtrats ayant publié un Edit contre eux, ils coururent aux armes, & s'emparerent du marché. Les Bourgeois ſe poſterent dans un autre quartier de la Ville : ils ſe regarderent les uns les autres pendant trois jours, enfin on convint que chaque parti mettroit bas les armes, & que l'on ſe tolereroit mutuellement, nonobſtant la différence des ſentimens ſur la Religion.

Mais les Anabaptiſtes craignirent qu'on ne les attaquât de nuit, pendant qu'ils ſeroient déſarmés, ils envoyerent ſecrettement des meſſagers en différens

lieux, avec des lettres adressées à leurs adhérans.

Ces lettres portoient qu'un Prophete envoyé de Dieu, étoit arrivé à Munster, qu'il prédisoit des évenemens merveilleux, & qu'il instruisoit les hommes des moyens d'obtenir le salut : un nombre prodigieux d'Anabaptistes se rendit à Munster : alors les Anabaptistes de cette Ville coururent dans les rues, criant ; *retirez-vous, méchans, si vous voulez éviter une entiere destruction : car on cassera la tête à tous ceux qui refuseront de se faire rebaptiser :* alors le Clergé & les Bourgeois abandonnerent la Ville ; les Anabaptistes pillerent les Eglises & les maisons abandonnées, & brûlerent tous les livres, excepté la Bible.

Peu de tems après la Ville fut assiégée par l'Evêque de Munster, & Mathison fut tué dans une sortie.

La mort de Mathison consterna les Anabaptistes, Jean Bokelson courut nud dans les rues, criant : *le Roi de Sion vient ;* après cette action, il rentra chez lui, reprit ses habits, & ne sortit plus : le lendemain le peuple vint en foule pour savoir la cause de cette action.

Jean Becold ne répondit rien, & il écrivit que Dieu lui avoit lié la langue pour trois jours.

On ne douta pas que le miracle opéré dans Zacharie, ne se fût renouvellé dans Jean Becold, & l'on attendit avec impatience la fin de son mutisme.

Lorsque les trois jours furent écoulés, Becold se présenta au peuple, & déclara d'un ton de Prophete, que Dieu lui avoit commandé d'établir douze Juges sur Israel. Il nomma donc des Juges, & fit dans le gouvernement de cette Ville, tous les changemens qu'il voulut y faire.

Lorsque Becold se crut bien affermi dans l'esprit des peuples, un Orfevre vint trouver les Juges & leur dit : voici ce que dit le Seigneur Dieu l'Eternel. » Comme » autrefois j'établis Saül Roi sur Israel, & après lui » David, bien qu'il ne fût qu'un simple Berger ; de » même j'établis aujourd'hui Becold mon Prophete, » Roi en Sion «.

Un autre Prophete accourut, & présenta une épée à Becold, en disant ; *Dieu t'établit Roi non-seulement*

sur Sion, mais aussi sur toute la terre. Le peuple transporté de joie proclama Jean Becold Roi de Sion, on lui fit une couronne d'or, & l'on battit monnoie en son nom.

Becold ne fut pas plutôt proclamé Roi, qu'il envoya vingt-six Apôtres pour établir par-tout son empire. Ces nouveaux Apôtres exciterent des désordres dans tous les lieux où ils pénétrerent; sur-tout en Hollande, où Jean de Leyde disoit, que Dieu lui avoit donné Amsterdam & plusieurs autres Villes; les Anabaptistes causerent de grands désordres dans ces Villes; & on en fit mourir un grand nombre.

Le Roi de Sion apprit avec douleur les malheurs de ses Apôtres; le découragement se mit dans Munster, bientôt après la Ville fut prise par l'Evêque, Jean de Leyde ou Becold lui-même fut pris & tenaillé en 1536.

C'est ainsi que finit le regne des Anabaptistes à Munster.

Des Anabaptistes Conquérans, depuis l'extinction de leur Royaume de Munster.

Les Anabaptistes furent poursuivis & observés soigneusement par tous les Princes & les Magistrats, qui ayant toujours devant les yeux l'exemple de Munster, ne leur donnerent aucun relâche. En Hollande on ne cessa pendant plusieurs années de faire des exécutions: dix ans après la réduction de Munster, on fit périr beaucoup d'Anapabtistes qui cherchoient à rétablir leur parti: quelques-uns s'échapperent, mais le plus grand nombre mourut avec un courage étonnant: on en vit, qui pouvant se sauver, préfererent de mourir, parcequ'ils se trouvoient dans un état à ne point esperer de devenir meilleurs par une plus longue vie.

Les Anapabtistes furent traités avec la même rigueur en Angleterre, où cependant ils firent des prosélytes; en Allemagne, en Suisse ils se reproduisirent sans cesse.

Voilà quelle fut par-tout la destinée des Anabaptistes, dont le principal dessein étoit de former un Royaume temporel, & même une Monarchie universelle, par la destruction de toutes les puissances; dispersés sur la

terre, & hors d'état de rien entreprendre, ils renoncerent au projet insensé de soumettre la terre à leurs opinions; leur fanatisme ne fut plus une fureur, ils se réunirent avec les Anabaptistes purs & pacifiques.

Des Anabaptistes Pacifiques.

L'esprit de révolte & de sédition n'étoit pas essentiel à *l'Anabaptisme*, & Stork ne trouva pas par-tout des caracteres tels que celui de Muncer: quelques-uns de ses disciples, au lieu de se soulever contre les Puissances séculieres, entreprirent de réunir les Anabaptistes dispersés dans les différentes parties de l'Allemagne, de se soustraire aux poursuites des Magistrats, & de former une société purement religieuse: tels furent Hutter, Gabriel & Menno, qui formerent la société des freres de Moravie, & celle des Mennonites.

§. I.

Des Freres de Moravie.

Hutter & Gabriel, tous deux disciples de Stork, acheterent dans la Moravie un terrein assez étendu, & dans un canton fertile, mais inculte; ils parcoururent ensuite la Silésie, la Bohéme, la Stirie, & la Suisse, annonçant par-tout que Dieu avoit élu un peuple selon son cœur, que ce peuple étoit répandu dans les contrées de l'idolâtrie, que le moment de rassembler Israel étoit venu, qu'il falloit que les vrais Fideles sortissent de l'Egypte, & passassent dans la terre de promission.

Lorsque Hutter eut réuni assez d'Anabaptistes pour former une société, il fit un symbole & des loix.

Ce symbole portoit, 1°. que Dieu dans tous les siecles s'étoit choisi une Nation sainte, qu'il avoit faite la dépositaire du vrai culte; que la difficulté étoit d'en connoître les membres dispersés parmi les enfans de perdition, & de les réunir en corps pour les conduire à la terre promise; que ce peuple étoit sans doute, celui que Hutter rassembloit, pour le fixer en Moravie;

enfin, que de se séparer du Chef ou de négliger les loix du conducteur d'Israel, c'étoit le signe d'une damnation certaine.

2°. Qu'il faut regarder comme impies toutes les sociétés qui ne mettent pas leurs biens en commun; qu'on ne peut être riche en particulier, & Chrétien tout ensemble.

3°. Que Jesus-Christ n'est pas Dieu, mais Prophete.

4°. Que des Chrétiens ne doivent pas reconnoître d'autres Magistrats, que les Pasteurs Ecclésiastiques.

5°. Que presque toutes les marques extérieures de Religion sont contraires à la pureté du Christianisme, dont le culte doit être dans le cœur, & qu'on ne doit point conserver d'images, puisque Dieu l'a défendu.

6°. Que tous ceux qui ne sont pas rebaptisés, sont de véritables infideles, & que les mariages contractés avant la nouvelle régénération sont annulés par l'engagement que l'on prend avec J. C.

7°. Que le Baptême n'effaçoit le péché originel, ni ne conféroit la grace; qu'il n'étoit qu'un signe par lequel tout Chrétien se livroit à l'Eglise.

8°. Que la Messe est une invention de Satan, le Purgatoire une reverie, & l'invocation des Saints, une injure faite à Dieu; que le Corps de Jesus-Christ n'est pas réellement présent dans l'Eucharistie.

Tels sont les dogmes que professoient les Anabaptistes réunis par Hutter, & qui prirent le nom de Freres de Moravie.

Comme parmi eux on n'accordoit le Baptême qu'aux personnes d'un âge mûr, on demandoit au Proselyte s'il n'avoit jamais exercé de Magistratures, & s'il renonçoit à tout le faste & à toute la pompe de Satan qui les accompagnent: on examinoit ses mœurs, & il n'étoit jugé digne d'être admis au nombre des Freres, que quand d'une voix unanime on avoit entendu le peuple crier *qu'on le baptise.* Alors le Pasteur prenoit de l'eau, la répandoit sur le Proselyte en prononçant ces mots: *je te baptise au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit.*

Parmi les Hutterites, on recevoit la Cene deux fois

l'année, au tems que le Chef avoit marqué pour la Communion publique : c'étoit d'ordinaire dans un poele ou dans la salle qui servoit de réfectoire aux Freres, que l'on s'assembloit pour participer aux mysteres.

La cérémonie commençoit par la lecture de l'Evangile en langue vulgaire : on faisoit un sermon sur ce qu'on avoit lû, & à la fin du Sermon, l'Ancien alloit porter à chacun des Freres un morceau de pain commun : tous le recevoient dans leurs mains qu'ils tenoient étendues, tandis que le Prédicateur expliquoit le mystere ; enfin il prononçoit à haute voix ces paroles : *Prenez, mes Freres, mangez, & annoncez la mort du Seigneur.*

Alors tous mangeoient le pain : l'Ancien alloit ensuite de rang en rang avec sa coupe, & le Prédicateur disoit, *buvez au nom de Christ en mémoire de sa mort.* Tous buvoient alors le calice, & demeuroient ensuite dans une espece d'extase, dont ils n'étoient tirés que par les exhortations du Prédicateur, qui leur expliquoit les effets que devoit produire en eux le mystere auquel ils avoient dû participer.

La Cene n'étoit pas plutôt finie, qu'on détachoit de l'assemblée, des Apôtres dans les Provinces voisines.

Les Anabaptistes n'avoient gueres d'autres exercices de Religion, que la réception de la Cene ; sinon qu'ils s'assembloient tous les Mercredis & tous les Dimanches par pelotons en des maisons particulieres, pour y faire ou pour y entendre des sermons sans ordre & sans préparation.

Les Freres de Moravie habitoient toujours la campagne dans des terres des Gentilshommes, qui trouvoient leur intérêt à les donner à ferme à une Colonie d'Anabaptistes, qui rendoit toujours au Seigneur le double de ce que lui auroit produit un Fermier ordinaire.

Lorsqu'on leur avoit confié un domaine, ils venoient y demeurer tous ensemble dans un emplacement séparé qu'on enfermoit de palissades : chaque ménage y avoit sa hute bâtie sans ornemens, mais en dedans elle étoit propre.

Au milieu de la Colonie, on avoit érigé des appartemens publics, destinés aux fonctions de la Communauté ; on y voyoit un réfectoire, où tous s'assembloient au tems du repas : on y avoit construit des salles pour travailler aux métiers que l'on ne peut exercer qu'à couvert : on y avoit érigé un appartement où l'on nourrissoit les petits enfans de la Colonie : il seroit difficile d'exprimer avec quel soin les veuves s'acquittoient de cette fonction.

Dans un autre lieu séparé, on avoit dressé une école publique pour l'instruction de la jeunesse ; ainsi les parens n'étoient chargés, ni de la nourriture, ni de l'éducation de leurs enfans.

Comme les biens étoient en commun, un Œconome qu'on changeoit tous les ans, percevoit seul les revenus de la Colonie, & les fruits du travail : c'étoit à lui de fournir aux nécessités de la Communauté ; le Prédicant & l'Archimandrite avoient une espece d'Intendance sur la distribution des biens, & sur le bon ordre de la discipline.

La premiere regle, étoit de ne point souffrir de gens oisifs parmi les Freres. Dès le matin, après une priere que chacun faisoit en secret, les uns se répandoient à la campagne pour la cultiver, d'autres exerçoient en des atteliers les métiers qu'on leur avoit appris : personne n'étoit exempt du travail ; ainsi lorsqu'un homme de condition s'étoit fait Frere, on le réduisoit, selon l'Arrêt du Seigneur, à manger son pain à la sueur de son front.

Tous les travaux se faisoient en silence : c'étoit un crime de le rompre au réfectoire. Avant que de toucher aux viandes, chaque Frere prioit en secret, & demeuroit près d'un quart d'heure les mains jointes sur la bouche dans une espece d'extase : on ne sortoit point de table, qu'on n'eût prié en secret un autre quart d'heure : après le repas chacun reprenoit son travail.

Le silence étoit observé rigoureusement aux écoles parmi les enfans : on les auroit pris pour des statues d'une même parure, car tous les freres & toutes les sœurs avoient des habits de la même étoffe, & taillés sur le même modele.

Les mariages n'étoient point l'ouvrage de la passion ou de l'intérêt ; le Supérieur tenoit un registre des jeunes personnes des deux sexes qui étoient à marier, le plus âgé des garçons étoit donné à tour de rôle pour mari à la plus âgée des filles : celle des deux parties qui refusoit de s'allier avec l'autre, passoit au dernier rang de ceux qui devoient être mariés : alors on attendoit que le hasard assortît ces personnes.

Le jour des nôces étoit célébré avec peu d'appareil, seulement l'Œconome augmentoit de quelques mets le repas des nouveaux époux, & ce seul jour-là étoit pour eux un jour de fête : on les exemptoit de travail : alors on leur assignoit une hutte séparée dans l'enclos, à condition que la femme se trouveroit tous les jours à son poste dans la sale des travaux, & que le mari se transporteroit à l'ordinaire à la campagne ou dans les atteliers, pour s'acquitter de ses emplois.

Le vice n'avoit point corrompu ces sociétés, on n'y voyoit aucune trace des déréglemens que l'on reprochoit aux différentes Sectes des Anabaptistes : on ne punissoit les infractions des loix, que par des peines spirituelles, telles que le retranchement de la Cene, & l'on renvoyoit dans le siecle ceux qui ne se corrigeoient pas.

S'il arrivoit que l'emportement eût fait commettre un homicide, qu'il auroit été dangereux de laisser impuni, on avoit horreur de répandre le sang du coupable ; on avoit imaginé un genre de supplice fort extraordinaire, c'étoit de chatouiller le criminel jusqu'à ce qu'il mourût.

Il s'en falloit beaucoup que les Freres de Moravie dépensassent tout ce qu'ils gagnoient ; de là les richesses que les Œconomes de chaque Colonie accumuloient en secret : on n'en rendoit compte qu'au premier Chef de toute la Secte : elle en avoit un qui n'étoit connu que des Freres, & qu'on ne révéloit point au public. Par la destination de ce Chef, ou de ce premier Archimandrite, on employoit le superflu des Colonies au profit de toute la Secte : souvent il arrivoit qu'on en achetoit en propre les terres qu'on n'avoit tenues qu'à ferme.

§. II.

De la Destruction des Freres de Moravie.

Tout sembloit conspirer à protéger les Freres de Moravie, la Noblesse trouvoit son compte à faire cultiver ses terres par des hommes infatigables & fideles. On n'avoit point de plaintes à faire d'une société, dont tous les reglemens n'avoient point, ce semble, d'autre but, que l'utilité publique; cependant le zele de la Religion l'emporta dans le cœur de Ferdinand, sur l'utilité temporelle: ce Prince, dit le Pere Catrou, conçut qu'à tout prendre, il étoit dangereux de voir sous son regne, se former une République indépendante des Magistrats civils, & contraire à l'obéissance des Souverains. Le double interêt de la Religion & de l'Etat, le rendit donc ennemi déclaré des Hutterites en particulier, comme il l'avoit été des Anabaptistes en général.

Le Maréchal de Moravie reçut donc ordre de chasser les Anabaptistes: ils réclamerent l'autorité des loix qui les avoient rendus possesseurs légitimes de leurs habitations. La Noblesse & les Villes de Moravie s'intéresserent pour eux, mais rien ne put fléchir Ferdinand: il envoya des troupes contre les Anabaptistes. Alors, continue le P. Catrou, les Freres de Moravie abandonnerent leurs habitations à l'avarice des soldats; pour eux, sans donner la moindre marque d'indignation, ou de révolte, ils quitterent la Moravie par bandes, pour se retirer dans un pays inhabité, inculte & stérile, proche de la Moravie.

La Moravie ne tarda pas à sentir la perte qu'elle avoit faite: on se plaignit bientôt de voir les terres autrefois si fertiles, & si cultivées par l'industrie des Anabaptistes, devenues désertes ou négligées depuis leur expulsion.

Tandis que les Hutterites étoient consumés par la faim dans leurs déserts, les Moraves soupiroient après le retour de ces pauvres exilés: bientôt on se plaignit, on murmura, & la Moravie étoit prête à se soulever.

On rappella les Anabaptiſtes, & ce fut après leur rappel, que la diſcorde troubla leurs Colonies : elles étoient gouvernées par Hutter & par Gabriel, deux hommes d'un caractere bien différent. Hutter invectivoit ſans ceſſe contre l'autorité des Magiſtrats, il prêchoit dans toute la rigueur l'égalité des hommes. Gabriel, plus doux, vouloit qu'on ſe conformât aux loix civiles des pays où l'on étoit. Hutter & Gabriel ſe brouillerent, & formerent deux Sectes ſéparées qui s'excommunierent : ainſi les Freres de Moravie furent partagés en Gabrieliſtes & en Hutterites. Hutter & Gabriel, allerent chacun de leur côté former de nouveaux établiſſemens ; leur projet étoit de ſe rendre par-tout les ſeuls laboureurs de l'Allemagne, & les meilleurs artiſans dans les Villes.

Ainſi dans les Colonies des Anabaptiſtes, on trouvoit généralement de quoi fournir aux beſoins de toutes les Villes. De là, dit le Pere Catrou, la ruine & les murmures des anciens habitans du pays ; on s'apperçut d'ailleurs, que Hutter, dans les différentes Provinces où il alloit, engageoit les particuliers à vendre leurs biens pour ſes établiſſemens ; on l'arrêta comme ennemi de la ſociété, & on le brûla comme hérétique.

Après la mort de Hutter, ces deux Sectes ſe réunirent, mais la diſcipline ſe relâcha, le luxe s'introduiſit dans les Colonies, & y attira tous les vices.

Toute l'adreſſe des Archimandrites ſuffiſoit à peine à couvrir les déſordres des Colonies ; on ne prêchoit plus aux Freres que des raiſons de politique pour arrêter le cours des déſordres qu'il étoit dangereux, diſoit-on, de faire éclater au-dehors : on ne les entretenoit preſque plus de Dieu, & de la ſéverité de ſes jugemens. Pour les myſteres de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe, ils paroiſſoient entierement oubliés, on y toleroit toutes les Sectes de l'Anabaptiſme ; Sabbataires, Clanculaires, &c. dont nous parlerons dans un article ſéparé.

Gabriel s'oppoſa de toutes ſes forces à ces déſordres ; il devint odieux à la Secte, qui le fit chaſſer de Moravie : il ſe retira en Pologne, & finit dans la miſere

une vie toujours occupée de l'établissement & de la gloire de sa Secte.

La Communauté des Freres de Moravie ne laissa pas de subsister après le départ de Gabriel. Feldhaller, successeur de Gabriel, s'appliqua uniquement à enrichir ses Colonies, mais il n'y rétablit pas l'ordre & la discipline primitive; le mépris des peuples suivit le déreglement des Anabaptistes, & la persécution fut la suite du mépris; enfin vers l'an 1620, cette Communauté si défigurée, fut presque détruite: un grand nombre de Freres se retira en Transylvanie, & s'y réunit avec les Sociniens.

Depuis que les Kouakres se sont établis en Transylvanie, & y ont reçu toutes les Sectes Chrétiennes, beaucoup d'Anabaptistes de Moravie y ont passé.

Des Anabaptistes Pacifiques de Hollande, appellés Mennonites.

Deux Freres dont l'un se nommoit Ubbo, & l'autre Théodore Philippes, fils d'un Pasteur de Leuwarde, après avoir embrassé la Secte des Anabaptistes, avoient été établis Evêques en 1534. Ces deux freres n'avoient jamais approuvé, ni les sentimens, ni les desseins des Anabaptistes de Munster au sujet du Royaume temporel. Après l'extinction de ce Royaume, ils ramasserent les restes des Anabaptistes, & formerent le projet d'en faire une nouvelle Secte: ils communiquerent leur dessein à Menno, Curé dans la Frise, & l'engagerent à quitter sa Cure, pour se faire Evêque des Anabaptistes.

Menno, devenu l'Evêque des Anabaptistes, travailla avec tant d'ardeur & de succès à l'établissement de sa Secte, qu'en peu de tems sa doctrine fut reçue par un grand nombre de personnes en Frise, en Westphalie, en Gueldres, en Hollande, dans le Brabant, & en divers autres lieux.

Ce ne fut pas sans de grands obstacles: on publia des Edits severes contre les Mennonites, on en brûla un grand nombre, & l'on fit mourir un habitant de Harlingen en Frise, pour avoir reçu chez lui Menno Simonis.

Les Mennonites ſe diviſerent bientôt entre eux, il s'éleva de grandes conteſtations dans cette Secte au ſujet de l'excommunication ; on tint un Synode à Wiſmar, où Menno faiſoit ſa réſidence.

Dans ce Synode, on agit avec force & avec chaleur contre ceux qui tranſgreſſoient les ordres, on ordonna que le mari abandonneroit ſa femme excommuniée, & ſemblablement la femme ſon mari ; & que les parens d'une perſonne excommuniée n'auroient plus aucun commerce avec elle.

Ce Synode fut condamné dans une aſſemblée qui ſe tint la même année à Meklinbourg, & l'on y ordonna que l'on ne procéderoit pas ſi rigoureuſemeat à l'égard des perſonnes jugées dignes d'excommunication.

Ce différend cauſa dans la ſuite d'autres ſchiſmes parmi les Anabaptiſtes, au ſujet de pluſieurs queſtions qui furent agitées ſur les moyens de ſe ſervir du glaive charnel, ſans recourir au Magiſtrat ; & ces queſtions échaufferent ſi fort les eſprits, que Menno ayant excommunié un nommé Cnyper, parcequ'il n'étoit pas dans ces ſentimens, celui-ci l'excommunia à ſon tour.

Cette diviſion des Anabaptiſtes augmenta conſidérablement l'année ſuivante, ſur-tout à Embden, où il y eut de grands déſordres, au ſujet d'une femme dont on avoit excommunié le mari : cette femme n'ayant pas voulu ſe ſéparer de ſon mari, les uns prétendoient qu'il falloit l'excommunier, les autres s'y oppoſoient.

On écrivit à Menno, qui répondit qu'il ne conſentiroit jamais qu'on usât d'une ſi grande rigueur à l'égard de l'excommunication : mais les Anabaptiſtes rigides le menacerent de l'excommunier lui-même, & il fut obligé de ſuivre leur ſentiment.

C'eſt de ces divers ſentimens au ſujet de l'excommunication, que ſont venues les diverſes factions qui ſéparent encore aujourd'hui les Mennonites.

Les Anabaptiſtes rigides ſe ſont encore diviſés, de ſorte que les uns ſont plus rigides, & les autres plus relâchés : tous s'excommunierent réciproquement, & rien n'a pu réconcilier ces différens partis.

Après la mort de Menno, le ſchiſme s'augmenta entre ſes Sectateurs, & ſur-tout entre ceux de Flandre

& de Suiſſe : pour le faire ceſſer, les deux partis prirent des arbitres, & promirent de s'en tenir à leur jugement ; les Flamands, qui étoient les Mennonites rigides, furent condamnés, mais ils accuſerent les arbitres de partialité, rompirent tout commerce avec les Mennonites mitigés, & ce fut un crime de converſer, de manger, de parler, & d'avoir la moindre converſation enſemble, même à l'article de la mort.

Les Provinces Unies s'étant ſouſtraites à la domination de l'Eſpagne, les Anabaptiſtes ne furent plus perſécutés. Guillaume I, Prince d'Orange, ayant beſoin d'une ſomme d'argent pour ſoutenir la guerre, la fit demander aux Mennonites, qui la lui envoyerent. Le Prince ayant reçu la ſomme & ſigné une Obligation, il leur demanda quelle grace ils ſouhaittoient qu'on leur accordât : les Anabaptiſtes demanderent à être tolérés, & ils le furent en effet après que la révolution fut accomplie.

A peine les Miniſtres Proteſtans jouiſſoient de l'exercice libre de leur Religion dans les Provinces Unies, qu'ils firent tous leurs efforts pour rendre les Anabaptiſtes odieux, & pour les faire chaſſer.

Toutes les difficultés qu'ils eſſuyerent de la part des Egliſes Réformées, & des Magiſtrats du pays, juſque vers le milieu du dernier ſiecle, ne les empêcherent point de continuer leurs diviſions. Ils aſſemblerent cependant un Synode en 1632 à Dordrecht, pour travailler à ſe réunir, & il s'y fit une eſpece de Traité de paix, qui fut ſigné de cent cinquante & un Mennonites, mais quelques années après il s'éleva de nouveaux Schiſmatiques dans la Secte de Menno.

Le Mennoniſme a aujourd'hui deux grandes branches en Hollande, ſous le nom deſquelles tous les Freres ſont compris, l'une eſt celle des Waterlanders, l'autre celle des Flamands : dans ceux-ci ſont renfermés les Mennonites Friſons & les Allemands, qui ſont proprement la Secte des Anabaptiſtes anciens, plus moderés à la vérité que leurs prédéceſſeurs ne le furent en Allemagne & en Suiſſe.

Parmi les Flamands, on trouve beaucoup de Sociniens.

En 1664, l'Etat fut obligé d'interposer son autorité, pour leur défendre de disputer sur la Divinité de J. C. On les nomme aussi Galenites, du nom de Galenus, Médecin, & fameux Prédicant Mennonite.

Outre ces branches du Mennonisme, il y a à Amsterdam diverses petites Assemblées moins connues; ces Mennonites different les uns des autres en divers points, de peu d'importance : ces petites Assemblées se forment sans bruit, & secretement, dans quelques maisons particulieres.

Les disputes que les Galenites eurent avec eux, sur la Divinité de J. C. en 1669, donnerent naissance à une nouvelle Assemblée des Mennonites, qui se sépara, en protestant contre les opinions Sociniennes : ceux-ci ont continué de s'assembler, depuis ce tems-là, dans une Eglise particuliere.

Les Mennonites reconnoissent donc la Divinité de J. C. & prétendent qu'on ne doit obéir, ni à l'Eglise, ni aux Conciles, ni à aucune Assemblée Ecclésiastique. Ils rejettent le Baptême des enfans; ils soutiennent qu'aucune Eglise ne doit être réputée la vraie Eglise, à l'exclusion des autres, & que l'ouvrage de la réformation ne sauroit être regardé comme une entreprise exécutée par l'autorité de Dieu & de J. C. Ils ne croient pas que les Ministres & les Diacres, aient aucune autorité de droit Divin; de-là ils concluent, que l'excommunication n'a plus lieu depuis les Apôtres, qui seuls ont été établis par Dieu : ils reconnoissent la nécessité d'obéir aux Magistrats.

En 1660, les Anabaptistes Allemands, d'Alsace, souscrivirent à la Confession de Foi des Anabaptistes Flamands.

Les Anabaptistes de Hambourg ont la même Confession de Foi que les Anabaptistes séparés. Ils administrent le Baptême & la Cêne, à-peu-près comme les Freres de Moravie (1).

---

(1) Hist. Mennonitarum. Descript. d'Amsterdam. Catrou, Hist. des Anab. Une petite Hist. des Anabaptistes, in-12, imprimée à Amsterdam, & faite sur d'excellens Mémoires.

Des Sectes Dévotes, qui se sont élevées parmi les Anabaptistes.

C'étoit un principe fondamental de l'Anabaptisme, que Dieu instruisoit immédiatement les Fideles, & que le S. Esprit leur inspiroit ce qu'ils devoient faire, & ce qu'ils devoient croire ; chaque Anabaptiste prenoit donc pour des vérités révélées toutes ses idées, quelqu'étranges qu'elles fussent, & l'on vit une multitude de Sectes d'Anabaptistes, qui n'avoient de commun que la nécessité de baptiser ceux qui avoient été baptisés, & qui faisoient dépendre le salut de différentes pratiques. Tels furent :

1°. Les Adamites, qui, au nombre de plus de trois cens, monterent tous nuds sur une haute montagne, persuadés qu'ils seroient enlevés au Ciel, en corps & en ame.

2°. Les Apostoliques, qui pratiquoient à la lettre l'ordre que J. C. a donné de prêcher sur les toits : ces Apostoliques n'avoient point d'autres Chaires, que la couverture des maisons ; ils y montoient avec agilité, & de-là ils faisoient entendre leurs voix aux passans.

3°. Les Taciturnes, au contraire, persuadés que nous étions arrivés à ces tems fâcheux, prédits par S. Paul, dans lesquels la porte de l'Evangile doit être fermée, se taisoient obstinément, lorsqu'on les interrogeoit sur la Religion & sur le parti qu'on avoit à prendre dans ces tems si difficiles.

4°. Les Parfaits, qui s'étoient séparés du monde, afin d'accomplir à la lettre le précepte de ne point se conformer au siécle : avoir un air de sérénité ou de satisfaction, faire le moindre sourire ; c'étoit, selon eux, s'attirer cette malédiction de J. C. *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez.*

5°. Les Impeccables, qui croyoient qu'après la régénération nouvelle, il étoit facile de se préserver de tout péché, & qui croyoient qu'en effet ils n'en commettoient plus ; c'est pour cela qu'ils retranchoient de l'Oraison Dominicale, ces mots, *pardonnez-nous nos offenses :*

offenses : ils n'invitoient personne à prier pour eux.

6°. Les Freres Libertins, qui prétendoient que toute servitude étoit contraire à l'esprit du Christianisme.

7°. Les Sabbataires, qui croyoient qu'il falloit observer le jour du Sabbat, & non le Dimanche.

8°. Les Clanculaires, qui disoient qu'il falloit parler en public comme le commun des hommes, en matiere de Religion, & qu'il ne falloit dire qu'en cachette ce que l'on pensoit.

9°. Les Manifestaires, qui tenoient des sentimens diamétralement opposés à ceux des Clanculaires.

10°. Les Pleureurs, qui s'imaginoient que les larmes étoient agréables à Dieu, & dont toute l'occupation étoit de s'exercer à acquérir la facilité de pleurer : ils mêloient toujours leurs pleurs avec leur pain, & on ne les rencontroit jamais, que les soupirs à la bouche.

11°. Les Réjouis, qui établissoient pour principe, que la joie & la bonne chere étoient l'honneur le plus parfait qu'on pût rendre à l'Auteur de la Nature.

12°. Les Indifférents, qui n'avoient point pris de parti en matiere de Religion, & qui les croyoient toutes également bonnes.

13°. Les Sanguinaires, qui ne cherchoient qu'à répandre le sang des Catholiques & des Protestans.

14°. Les Antimariens, qui refusoient tout honneur & toute estime à la Vierge (1).

ANDRONICIENS, Disciples d'un certain Andronic, qui avoit adopté les erreurs des Sévériens : ils croyoient que la moitié supérieure des femmes étoit l'ouvrage de Dieu, & la moitié inférieure, l'ouvrage du Diable (2).

Voyez l'art. SEVERIENS.

ANGELIQUES : leur Secte paroît avoir existé du

(1) Voyez les Auteurs cités, & Kromayer, in Scrutinio Religionum. Pantheon Anabaptisticum & Enthrusiasticum, 1702, in-fol. Les Theol. Allemands ont beaucoup écrit sur l'Anabaptisme. Voyez-les dans Stockman, Lexic. Hæres.

(2) Epiph. Hær. 45.

tems des Apôtres ; il semble que ce soit d'eux que parle S. Paul, dans l'Epître aux Colossiens ; » que nul ne » vous ravisse le prix de votre course, dit cet Apôtre, » en affectant de paroître humble par un culte superstitieux des Anges, se mêlant de parler des choses qu'il » ne sait point, étant enflé par les vaines imaginations » d'un esprit humain & charnel (1).

On ne voit rien, ni dans la Loi, ni dans les Prophêtes, ni dans les pratiques des Saints de l'Ancien Testament, sur le culte des Anges : il est vrai, que lorsque les Anges ont apparu, & qu'ils ont parlé au nom de Dieu, & comme le représentant, ils ont reçu des hommages & une adoration ; mais ce culte & cette adoration se rapportoient à Dieu, dont ils étoient les Ministres & les Ambassadeurs (2).

Depuis le retour de la captivité, les Juifs furent plus curieux de connoître les Anges, de les distinguer par leurs fonctions & par leurs noms, & peu-à-peu ils vinrent à leur rendre quelque culte (3).

L'esprit humain aime à étendre les prérogatives de l'objet de son culte, à aggrandir & à annoblir tout ce qui lui appartient ; ainsi, ceux qui honoroient les Anges, releverent beaucoup la Loi de Moyse, parceque

(1) Ep Paul. ad Coloss. c. 2. v. 18.

(2) Exod. c. 3, v. 4 & 5. Josué, c. 5, v. 26. Genes. c. 18, v. 2.

(3) On voit dans Philon des Discours sur la nature des Anges, sur leurs offices, sur la distinction des bons & des méchans. Joseph, & après lui Porphyre, assurent que les Esséniens, dans leur profession, s'engageoient à conserver religieusement les Livres de leur Secte, apparemment les Livres sacrés, & les noms des Anges : ce qui fait conjecturer qu'ils leur rendoient un culte. L'Auteur du Livre de la Prédication de S Pierre, Livre très ancien, cité par S. Clément d'Alexandrie, dit que les Juifs rendent un culte religieux aux Anges & aux Archanges, & même aux Mois & à la Lune. Celse accusoit les Juifs d'adorer, non-seulement les Anges, mais aussi le Ciel. M. Gaulmin, dans ses notes sur l'Hist. de Moyse, (c. 4, p. 301,) cite un Livre, composé par le Rabin Abraham Salomon, où il y a une Oraison directe à l'Archange S. Michel. (Voyez Calmet, Comment. sur S. Paul, Ep. aux Col. c. 2, v. 18 ; & sa Dissert. sur les bons & sur les mauvais Anges.

Dieu l'avoit donnée aux hommes par le ministere des Anges ; ils crurent que l'observation de cette Loi étoit nécessaire au salut : enfin, ils crurent que Dieu s'étant servi du ministere des Anges, pour faire connoître sa volonté aux hommes, c'étoit par ce même ministere que les hommes devoient faire passer leurs prieres à Dieu, dont la Majesté étoit invisible & inaccessible aux mortels : enfin, ils jugerent que nous n'avions point de médiateurs plus puissans auprès de Dieu, & ils les croyoient beaucoup plus propres à nous réconcilier à lui, que J. C. (1)

Il y avoit des Angeligues sous l'Empire de Severe & jusqu'à l'an 260, mais ils n'existoient plus du tems de S Epiphane, qui ne savoit que le nom de ces Hérétiques, & qui ne savoit ni en quoi consistoit leur Hérésie, ni d'où elle tiroit son nom (2).

S. Augustin croit que les Angeliques se nommoient ainsi, parcequ'ils prétendoient mener une vie Angélique (3).

Theodoret remarque que le culte des Anges, que les faux Apôtres avoient fait recevoir dans la Phrygie & dans la Pisidie, y avoit jetté de si profondes racines, que le Concile de Laodicée, qui se tint en l'an 357, ou en 367, leur défendit expressément d'adresser des prieres aux Anges ; & encore aujourd'hui, ajoute Theodoret, on voit chez eux des Oratoires dédiés à S. Michel ; mais le Concile dit simplement, qu'il ne faut pas que les Chrétiens abandonnent l'Eglise de Dieu, ni qu'ils s'en aillent, & qu'ils invoquent les Anges, & qu'ils fassent des Assemblées à part (4).

ANGLETERRE, (Schisme d') c'est la séparation de ce Royaume avec le S. Siége, occasionnée par le divorce de Henri VIII, avec Catherine d'Arragon.

---

(1) Theodoret. Theophilact. Grot. Menoch. S. Chrysost. Hom. 7, ad Col. 2. Stockman Lexicon.

(2) Epiph. Hær. 60.

(3) Aug. Hær. c. 39.

(4) Calmet, loc. cit.

Du Mariage de Henri VIII avec Catherine d'Arragon ; de ses efforts pour le faire casser à Rome, & de l'opposition qu'il y trouve.

Henri VII avoit deux fils, Arthus & Henri : Arthus épousa Catherine d'Arragon, fille de Ferdinand & d'Isabelle, Rois de Castille & d'Arragon.

Catherine avoit une sœur aînée, mariée à Philippe, Duc de Bourgogne, & Comte de Flandres.

Henri VII s'étoit proposé, dans ce mariage, d'affermir l'union qu'il avoit faite avec Ferdinand & avec la Maison de Bourgogne, contre la France.

Le mariage d'Arthus & de Catherine fut célébré le 14 Novembre 1501, & le Prince mourut au bout de quelques mois.

L'intérêt de l'Angleterre vouloit que l'on entretînt encore la ligue contre la France ; d'ailleurs, il auroit fallu envoyer un Douaire considérable à Catherine, & lui rendre deux cens mille ducats qu'elle avoit apportés en dot. Henri VII ne pouvoit se déterminer à laisser sortir de son Royaume des sommes aussi considérables : il demanda la Princesse, pour Henri, son second fils, devenu Prince de Galles, par la mort d'Arthus, qui n'avoit point laissé d'enfans.

Henri & Catherine présenterent une Requête, dans laquelle ils exposoient, qu'à la vérité Catherine avoit été mariée au Prince Arthus, que peut être même le mariage avoit été consommé ; que cependant Arthus étant mort, Henri & elle souhaitoient de se marier ensemble, pour entretenir une paix ferme entre l'un & l'autre Royaume.

Le Pape, par une Bulle du 26 Décembre 1501, leur permit de se marier, & confirma le mariage, en cas qu'ils fussent déja mariés.

Henri, Prince de Galles, épousa donc Catherine ; & Henri VII, son pere, dans l'esprit duquel on avoit jetté des scrupules, fit faire, par son fils, une protestation contre son mariage.

La protestation portoit, que Henri, Prince de Galles, avoit épousé la femme d'Arthus, étant encore en

bas âge, & qu'étant majeur, il rétractoit ce mariage; que bien loin de le confirmer, il le déclaroit nul; que ne pouvant vivre sous un tel lien, avec Catherine, il le feroit rompre, suivant les Loix; & que sa protestation n'est point forcée, mais qu'il la faisoit de bon cœur, & dans une entiere liberté.

Cette protestation fut secrette, & les choses demeurerent dans le même état, par rapport au mariage de Catherine & de Henri, Prince de Galles.

Après la mort de Henri VII, on proposa dans le Conseil de rompre le mariage de Henri VIII, ou de le confirmer, & le Roi se déclara pour ce dernier parti: six semaines après son avenement au Thrône, Henri épousa solemnellement Catherine, & six semaines après ils furent sacrés.

Henri VIII eut trois enfans, deux Princes, qui moururent bientôt après leur naissance, & une Princesse, qui vécut.

La Reine cessa d'avoir des enfans; & Henri, jugeant qu'elle n'en auroit plus, donna la qualité de Princesse de Galles à Marie.

Henri VIII vécut en bonne intelligence avec Catherine; mais livré à la dissipation & aux plaisirs, il avoit confié le maniement des affaires, & le Gouvernement de son Royaume, à Thomas Volsey, homme élevé, de la plus basse naissance, à l'Archevêché d'York, & à la dignité de Cardinal.

Charles-Quint, qui connoissoit de quelle importance il étoit pour lui d'entretenir l'ancienne union des Anglois avec la Maison de Bourgogne, n'avoit rien négligé pour gagner le Cardinal Volsey; il lui écrivoit toujours lui-même, & se nommoit toujours son fils & son cousin: enfin, pour être en droit de tout exiger de lui, il lui avoit fait espérer qu'après la mort de Leon X, les suffrages des Cardinaux s'accorderoient pour l'élever sur le Thrône Pontifical.

Leon X mourut plutôt que Charles-Quint ne l'avoit espéré, & Volsey ne fut point Pape. Ses espérance furent encore trompées, après la mort d'Adrien VI, successeur de Leon X.

Volsey employa alors contre Charles-Quint, tout

le crédit qu'il avoit employé contre la France : il jetta dans l'esprit du Confesseur du Roi, des doutes sur la validité de son mariage avec Catherine d'Arragon : le Confesseur, homme simple, fit naître des scrupules dans l'esprit du Roi ; Volsey fut consulté, fortifia ces scrupules, & négocia avec l'Evêque de Tarbes, Ambassadeur de France, pour faire épouser à Henri Marguerite, sœur de François premier, & veuve du Duc d'Alençon. Le Roi approuva ce projet, & Volsey fut envoyé en France pour y traiter du divorce de Henri VIII, & de son mariage avec Marguerite ; mais Volsey étoit à peine arrivé à Calais, qu'il reçut ordre de ne point proposer le mariage de Henri avec la Duchesse d'Alençon. Des lettres particulieres lui apprirent, que le Roi étoit épris d'Anne de Boulen, fille du Chevalier Thomas Boulen, & fille d'honneur de la Reine (1).

Anne de Boulen étoit promise à Mylord Percey, fils du Comte de Northumberland : Volsey eut ordre de faire rompre cet engagement ; il le rompit, & ce fut alors que l'on entama l'affaire du divorce.

Les circonstances paroissoient favorables à Henri VIII. Charles-Quint tenoit alors le Pape prisonnier, dans le Château S. Ange ; il avoit besoin de Henri, & ce Prince lui offroit son crédit & ses armes.

Le Pape ne doutoit, ni du besoin qu'il avoit de Henri, ni de la sincérité de ses offres, & il n'ignoroit pas les services qu'il lui avoit rendus ; mais il connoissoit les bisarreries & les emportemens de Henri : il savoit que la passion de ce Prince étoit une maladie, que le tems seul pouvoit guérir ; il jugea qu'il falloit lier cette grande affaire, & la traîner en longueur.

Il permit donc au Roi d'épouser telle femme qu'il lui plairoit ; mais à condition, que l'on jugeroit auparavant si son premier mariage étoit valide ou non. Le Pape nomma, pour examiner la validité du mariage de Henri avec Catherine, des Commissaires,

(1) Burnet, Hist. de la Ref. t. 1, l. 2, p. 118.

tels que le Roi les demanda, ce furent le Cardinal Wolsey & le Cardinal Campege.

Campege employa tout auprès de Henri, pour l'engager à garder Catherine; & d'un autre côté, il conjuroit cette Princesse de se relâcher un peu, de prévenir les malheurs qui menaçoient l'Angleterre, & peut-être toute l'Eglise, si elle vouloit opiniâtrément défendre son mariage. Mais il ne put rien obtenir, ni de l'un, ni de l'autre: Henri, emporté par sa passion, demandoit un jugement; Catherine, prévenue de son bon droit, souhaitoit la même chose, & tous deux étoient persuadés qu'on ne pouvoit les condamner (1).

On expédia des lettres sous le grand sceau, pour commencer l'instruction du Procès, & l'on cita le Roi & la Reine à comparoître: dans les premieres sommations, la Reine produisit une copie d'une Dispense, un peu plus ample que celle sur laquelle les Légats vouloient juger (2).

Henri VIII s'inscrivit d'abord en faux contre cette copie, & demanda que l'on produisît l'original; mais il étoit en Espagne, & l'on refusa de le confier à l'Ambassadeur d'Angleterre. On contesta, & l'on défendit l'authenticité de cette Dispense, par des raisons de Jurisprudence & de critique, qui embarasserent les Commissaires. Ils craignirent de prononcer sur un point si délicat; ils proposerent au Pape, au lieu d'évoquer la Cause, d'envoyer une Décrétale, conforme à la minute qu'ils lui envoyerent, & ajouterent, que pendant qu'on défendroit de chercher le Bref, on tâcheroit de persuader à la Reine d'entrer en Religion, que c'étoit le meilleur moyen pour terminer doucement ce Procès, & pour satisfaire un grand Roi, qui, depuis plusieurs années, sentoit sa conscience déchirée de remors, augmentés tous les jours par les disputes des Théologiens & des Canonistes: enfin, ils disoient

(1) Actes de Rymer, t. 14. Extraits de ces Actes, in-4, p. 359. Le Grand, Hist. du Divorce. Hist. de la Réf. d'Angleterre, loco cit.

(2) Histoire du Divorce de Henri VIII, par le Grand, t. 1, p. 100, &c.

tout ce qu'on pouvoit dire en faveur du Roi (1).

Le Pape craignit que son Légat ne se laissât surprendre ; il lui écrivit, » que quoi qu'il voulût faire toutes » choses pour le Roi, il ne pouvoit, ni trahir sa » conscience, ni violer ouvertement les loix de la » Justice ; que toutes les demandes de ce Prince étoient » si déraisonnables, qu'on ne pouvoit lui rien accor- » der, que toute la Chrétienté n'en fût scandalisée ; » que déja l'Empereur & le Roi de Hongrie avoient » fait leurs protestations, & demandoient que la » Cause fût évoquée ; que l'on ne pouvoit leur refu- » ser une chose si juste ; qu'il ne s'étoit excusé que sur » sa maladie leur ayant fait entendre, à l'un & à l'au- » tre, que sa santé ne lui permettoit point d'examiner » leur Requête, & de rien signer ; que néantmoins il » ne différoit, qu'afin de ne point aigrir l'esprit de » Henri ; qu'il falloit prolonger cette affaire le plus » qu'il seroit possible. «

Telles étoient les dispositions de Clement VII, à l'égard de l'affaire du divorce de Henri VIII, qu'il évoqua à lui : Henri ne jugea pas à propos d'obéir à la citation, & le Pape, de son côté, ne pressa point cette affaire.

Le Traité de Cambrai, entre l'Empereur & la France, fut conclu le 5 Août 1529 ; les Enfans de France furent relâchés l'année suivante : l'Empereur se rendit ensuite à Boulogne, y régla les affaires d'Italie ; François Sforce fut rétabli à Milan, & la Maison de Médicis acquit la Souveraineté de Florence : ainsi Henri se vit tout d'un coup privé du secours de la France, & de l'espérance de pouvoir causer une diversion à l'Empereur en Italie. Il ne doutoit point que le Pape ne donnât une Sentence contre lui, & qu'il n'en commît l'éxécution à l'Empereur ; & cependant il se trouvoit sans amis & sans alliés.

D'un autre côté, les mouvemens des Protestans en Allemagne, & les préparatifs des Turcs contre la

(1) Histoire du Divorce de Henri VIII, par le Grand, t. 1, p. 120.

Hongrie, empêcherent l'Empereur de penser à l'Angleterre; & le Pape suivoit toujours son premier plan, traînoit l'affaire en longueur, & paroissoit disposé à la terminer par des voies de douceur : Henri envoya donc des Ambassadeurs au Pape & à l'Empereur, qui étoient à Boulogne, pour faire un dernier effort, qui fut aussi inutile que les autres.

Henri se fait déclarer Chef de l'Eglise d'Angleterre, & fait casser son Mariage : Précautions qu'il prend contre l'Empereur & contre le Pape.

Henri résolut de chercher dans ses propres Etats la satisfaction qu'il ne pouvoit obtenir à Rome. Ce parti avoit ses difficultés & ses périls : le Roi ne pouvoit obtenir la cassation de son mariage que du Clergé, qui étoit très attaché au S. Siége. En supposant que le Clergé se prêtât aux volontés du Roi sur son divorce, il y avoit à craindre que le Pape n'employât contre lui les censures, dont les suites pouvoient être embarrassantes pour le Roi, par le respect des Peuples pour le Pape, & par la terreur qu'inspiroient ses anathêmes : il n'ignoroit pas combien ces anathêmes avoient été funestes à Henri II & à Jean. Il résolut donc de détruire dans les esprits, les principes de soumission & de respect pour le S. Siége, de gagner le Peuple, de soumettre le Clergé, de le mettre dans la nécessité d'autoriser son divorce, & de rendre vains les efforts du Pape & de l'Empereur contre lui.

La doctrine de Wiclef n'étoit pas entierement éteinte en Angleterre, les Wiclefites, les Lollards s'y étoient perpétués secrettement, malgré les rigueurs du gouvernement & les soins du Clergé. Les nouveaux Réformateurs y avoient des prosélytes, on y avoit porté leurs livres, & principalement ceux de Luther.

A mesure que l'affaire du divorce devenoit plus vive, ces ennemis de l'Eglise de Rome attaquoient le Pape avec plus de confiance; beaucoup de Catholiques, opposés par esprit de patriotisme à l'autorité du Pape & aux privileges du Clergé, s'unirent à eux, les Courtisans les seconderent; & lorsque le Roi s'apperçut que

les Anglois n'avoient plus pour le Pape cette vénération si redoutable aux Rois, il publia une proclamation qui défendoit de recevoir aucune Bulle du Pape, qui fût contraire aux droits de la couronne : il fit ensuite imprimer & répandre dans le public, les raisons qu'il avoit de demander la cassation de son mariage ; il assembla le Parlement, lui communiqua son dessein & ses motifs, & les envoya à la convocation du Clergé, qui décida que le mariage du Roi étoit contraire à la loi naturelle : le Roi n'en demandoit pas davantage pour le présent.

Depuis long-tems les peuples étoient mécontens, Henri pensa que pour les gagner, il leur falloit une victime, & crut ne pouvoir leur en donner de plus agréable que Wolsey.

Le Procureur Général du Roi porta à la Chambre Etoilée une accusation contre ce Cardinal, pour s'être ingéré d'exercer l'autorité de Légat du Pape, sans en avoir premierement obtenu des Lettres Patentes du Roi, en quoi il avoit violé les statuts des *Proviseurs* & des *Præmunire.*

L'omission de cette formalité si essentielle fut le prétexte de sa ruine, le Roi lui ôta le grand sceau ; & sur une nouvelle accusation du Procureur Général, il fut condamné, ses biens furent confisqués au profit du Roi, il fut ensuite accusé de haute trahison, & mourut lorsqu'on le conduisoit à Londres, pour être mis à la Tour.

La disgrace de Wolsey fut agréable au peuple, & le Roi se crut en état de former une entreprise importante sur le Clergé ; il fut accusé d'avoir violé les statuts des Proviseurs & des Prœmunire, en reconnoissant l'autorité de Légat, que le Cardinal de Wolsey s'étoit attribuée sans avoir une commission authentique du Roi. Le Clergé fut traité comme Wolsey, tous ses biens furent confisqués au profit du Roi.

Le Clergé n'avoit plus d'appui, ni de défenseurs : le Roi étoit brouillé avec le Pape & avoit défendu de laisser entrer ses Bulles dans le Royaume : d'un autre côté la Nation Angloise n'étoit pas disposée à soutenir les intérêts du Clergé dont elle n'étoit pas contente,

ni à recevoir les ordres du Pape, quand même il auroit voulu intervenir dans cette affaire ; ainsi la Province Ecclésiastique de Cantorbery assembla un Synode, qui prit le parti d'offrir au Roi un présent de cent mille livres sterling, pour sauver ses revenus ; en conséquence quelques-uns du Corps furent chargés de dresser un Acte en forme de Lettres Patentes, par lequel la convocation donnoit au Roi cent mille livres sterling. 1°. A cause de son grand mérite : 2°. pour lui témoigner sa reconnoissance des avantages qu'il avoit procurés à l'Eglise par ses armes & par sa plume : 3°. à cause de son zele contre les Luthériens qui s'efforçoient de ruiner l'Eglise Anglicane, dont *le Clergé reconnoissoit qu'il étoit le Chef suprême ;* 4°. dans l'espérance que le Roi voudroit bien accorder au Clergé, un pardon de toutes les fautes où il étoit tombé, par rapport aux statuts des *Proviseurs* & des *Præmunire.*

Lorsque cet Acte fut lû dans l'assemblée, il y trouva beaucoup d'oppositions, par rapport à la clause qui établissoit le Roi Chef suprême de l'Eglise Anglicane ; mais le Roi fit dire à l'Assemblée, qu'il rejetteroit l'Acte, si la clause de la Suprématie en étoit ôtée, & le Clergé fut obligé de la passer.

La convocation de la Province d'Yorck imita celle de Cantorbery, en faisant un Acte semblable, sans pouvoir se dispenser de reconnoître la Suprématie du Roi.

C'est ainsi que Henri VIII extorqua de l'Eglise d'Angleterre la reconnoissance de la Suprématie. Après ce succès, il fit ses efforts pour engager la Reine à consentir à la cassation de son mariage ; mais ces efforts furent vains : il cessa de voir la Reine, & lui assigna une de ses Maisons Royales pour y faire sa résidence.

Ce qui venoit de se passer dans le Parlement & dans la convocation, échauffa le zele des Réformés qui avoient pénétré en Angleterre ; ils proposerent leur croyance avec plus de liberté, les disputes sur la Religion devinrent plus fréquentes & plus publiques qu'elles ne l'avoient été jusqu'alors.

Henri n'avoit pas changé de sentiment, par rap-

port aux dogmes qu'il avoit crus jusqu'alors; il commençoit seulement à se persuader que la Religion pouvoit bien subsister, sans que les États fussent soumis au Pape : d'ailleurs il ne vouloit pas que l'on crût, qu'en secouant le joug du Pape, il vouloit porter atteinte à la Religion Catholique, & aux vérités que l'Eglise d'Angleterre avoit toujours professées : il ordonna donc que les loix contre les Hérétiques fussent observées, & l'on brûla dans le cours de cette année (1531) trois Protestans.

Le Parlement, assemblé l'année suivante, présenta une adresse au Roi, pour le prier de consentir qu'on travaillât à corriger certains abus qui s'étoient introduits dans les immunités Ecclésiastiques. C'étoit le Roi lui-même qui, par ses émissaires, avoit engagé le Parlement à lui présenter cette adresse, afin de faire sentir au Clergé le besoin qu'il avoit de la protection Royale, & pour le déterminer à lui confirmer le titre de Chef de l'Eglise.

Sur cette adresse, Henri fit corriger quelques abus legers, & afin que le Clergé pût esperer en lui un Protecteur, il fit abolir par un Acte du Parlement les annates, & fit fixer le prix des Bulles des Evêchés : il fut ordonné par cet Acte, que si le Pape refusoit de donner des Bulles, on s'en passeroit, & que les Evêques seroient établis dans leurs Siéges par d'autres voies.

Le Parlement s'assembla l'année suivante (en Février 1533), & fit un Acte qui défendoit de porter des appels à la Cour de Rome ; alors Henri rendit public son mariage avec Anne de Boulen, quoique son premier mariage ne fût pas encore dissous ; cette publication prématurée étoit devenue nécessaire, parceque la nouvelle Reine étoit enceinte.

Cranmer, devenu Archevêque de Cantorbery, fit citer Catherine à comparoître devant lui, & comme elle refusa d'obéir, il donna une Sentence qui déclaroit nul le premier mariage du Roi ; & quelques jours après, il en donna une autre, qui confirmoit le second mariage du Roi avec Anne de Boulen, qui fut ensuite couronnée le premier Juin.

Voilà quelle fut la conduite de Henri VIII dans l'affaire de son divorce. Que l'on juge par ces traits, si ce divorce fut l'ouvrage des scrupules de ce Prince, comme Burnet s'efforce de le persuader (1).

Je suis bien éloigné de blâmer la circonspection de cet auteur à juger des motifs secrets des hommes; mais je ne peux m'empêcher de remarquer qu'il ne fait usage de cette retenue, que lorsqu'il s'agit de juger les ennemis de l'Eglise Romaine, & que lorsqu'il s'agit au contraire de juger des motifs des Catholiques, il oublie toutes les maximes d'équité, & hasarde sans scrupule les conjectures les plus injustes sur les motifs des actions des Papes, ou sur les vues des Evêques Catholiques.

Aussi-tôt que le premier mariage du Roi fut cassé, il en fit informer Catherine, & tâcha de l'engager à se soumettre à la Sentence, mais inutilement; & depuis ce tems-là, Catherine ne fut plus reconnue que pour Princesse douairiere de Galles.

Le Pape excommunie Henri VIII, & l'Angleterre se sépare de l'Eglise de Rome.

Sur l'information que le Pape reçut de ce qui s'étoit passé en Angleterre, il cassa les deux Sentences de l'Archevêque de Cantorbery, & en donna une comminatoire contre le Roi, si dans un certain tems, il ne rétablissoit toutes choses au même état où elles étoient avant les deux Sentences de l'Archevêque; mais le Roi & l'Archevêque en appellerent au futur Concile général (2).

François I entreprit, mais inutilement, d'arrêter les effets de cette rupture. Henri ne souhaittoit point sincerement de se reconcilier avec le Pape, qui n'ignoroit pas la mauvaise foi de Henri, & qui publia sa Sentence. Par cette Sentence, le mariage de Henri avec Catherine étoit confirmé comme légitime, & il étoit

---

(1) Hist. de la Réf. d'Ang. t. 1, l. 2, p. 100 & 101.

(2) Extraits des Actes de Rymer, p. 357.

ordonné à Henri de reprendre sa femme, sous de très grieves peines (1).

Cependant le Parlement ôta aux Evêques la connoissance du crime d'hérésie, sans néanmoins diminuer les peines ordonnés contre les Hérétiques. Par un second Acte, il fut ordonné que l'on examineroit les Constitutions Ecclésiastiques, afin de conserver celles qui seroient jugées nécessaires, & d'abolir les autres; & l'on arrêta, que pour cet effet, le Roi nommeroit trente-deux Commissaires tirés également du Clergé & du Parlement.

Enfin, lorsqu'on reçut la nouvelle de ce qui s'étoit passé à Rome, le Parlement confirma l'abolition des annates, & anéantit entierement la puissance du Pape en Angleterre : on régla la maniere dont on feroit à l'avenir la consécration des Evêques, sans avoir recours au Pape; on abolit le denier de Saint Pierre, & toutes sortes de Bulles, &c. Mandats émanés de la Cour de Rome : on cassa le mariage de Henri avec Catherine d'Arragon, & l'on confirma son second mariage avec Anne de Boulen; enfin on ordonna que tous les sujets, sans exception, jureroient l'observation de cet Acte, sous peine d'être déclarés coupables de trahison.

Le Parlement se rassembla le 23 Novembre, & fit encore divers Actes, qui tendoient à rompre tous les liens qui pouvoient encore tenir les Anglois attachés au Pape; on confirmoit au Roi le titre de Chef suprême de l'Eglise Anglicane, & l'on établissoit en sa faveur, les annates que l'on avoit ôtées au Pape (1).

Après la séparation du Parlement, le Roi ordonna par une proclamation, que le nom du Pape fût effacé de tous les livres où il se trouvoit, afin d'en abolir la mémoire, s'il se pouvoit; enfin il obligea tous les Evêques à renoncer à l'obéissance du Pape.

---

(1) Extraits des Actes de Rymer, p. 372 & 373.

(1) Ibid. p. 374.

Effets du Schisme d'Angleterre, par rapport à l'Eglise & à l'Etat.

Henri s'apperçut que l'état où la Religion se trouvoit depuis la rupture de l'Angleterre avec Rome, le rendoit plus absolu : les uns souhaittoient que la Réformation fut poussée plus loin, & les autres le craignoient. Comme personne ne pouvoit se persuader que le Roi demeurât long-tems dans cette situation, chacun des partis tâcha, par une complaisance aveugle, d'acquérir ses bonnes graces, & il en résultoit pour le Roi un dégré d'autorité, auquel aucun de ses prédecesseurs n'étoit jamais parvenu, & qu'il n'auroit pû usurper dans toute autre circonstance, sans courir risque de se perdre ; mais les deux partis se tromperent également. Henri se tint dans le même milieu tout le reste de sa vie, & fit sentir à l'un & à l'autre les terribles effets de ce pouvoir absolu, qu'ils lui avoient laissé prendre.

La Suprématie dont il étoit revêtu le mettoit en état de faire plier le Clergé, qui n'étoit plus soutenu comme autrefois par le Pape. Il punit severement tous ceux qui refuserent de reconnoître cette Suprématie, & fit mourir des Religieux, qui dans leurs sermons, s'efforçoient de lui faire perdre l'affection de ses sujets.

Dans la suite, il fit faire une visite générale des Monasteres, & mit à la tête de cette commission, Cromwel son Vice-gerent, qui commit lui-même des Visiteurs. Ces Visiteurs prétendirent découvrir dans les Monasteres beaucoup de désordres, & persuaderent aux Supérieurs & aux Prieurs de se soumettre à la clémence du Roi, & de lui résigner leurs maisons avec leurs revenus : quelques-uns prirent ce parti.

Le Roi fit publier la relation de cette visite, afin d'éteindre dans le peuple la vénération qu'il avoit pour les Religieux, en lui offrant le tableau des désordres qu'on avoit découverts dans les Monasteres, & qui furent beaucoup exagerés (1).

(1) Extraits des Actes de Rymer, p. 375.

Cette relation fut ſuivie d'une Ordonnance, par laquelle, le Roi en qualité de Chef de l'Egliſe, permettoit aux Moines de quitter leurs Maiſons, & les délioit de leurs vœux.

L'Ordonnance du Roi ne produiſit point l'effet qu'il en attendoit ; cependant il tenoit toujours le Clergé dans ſa dépendance, en différant de nommer des Commiſſaires pour choiſir les Conſtitutions Eccléſiaſtiques qu'il étoit néceſſaire de conſerver.

L'autorité du Pape étoit abolie par Acte du Parlement, & néanmoins elle ſubſiſtoit encore dans les Conſtitutions ; cela jettoit le Clergé dans un extrême embarras, puiſqu'en pluſieurs cas, il falloit néceſſairement violer ou les Conſtitutions, ou les nouvelles loix ; par là, le Clergé ſe voyoit abſolument dépendant du Roi, qui pouvoit l'attaquer ſur l'un ou ſur l'autre, comme il le jugeroit à propos.

La Reine Catherine mourut dans le courant de l'année 1536 ; & peu de mois après ſa mort, Anne de Boulen fut condamnée par une Sentence des Pairs, & décapitée : Henri épouſa Jeanne de Seymours, & le Clergé approuva ce ſecond mariage.

Le Parlement, à la requiſition du Roi, ſupprima tous les Monaſteres qui avoient moins de deux cens livres ſterling de revenu, & donna tous leurs biens au Roi : par ce moyen, le Roi acquit un revenu de trente deux mille livres ſterling, en argenterie & en autres effets.

La ſuppreſſion des Monaſteres déplut à beaucoup d'Anglois : les Grands & les Gentilshommes trouvérent fort mauvais qu'on eût donné au Roi les biens des Monaſteres ſupprimés, dont la plupart avoient été fondés par leurs ancêtres : d'ailleurs ils ſe voyoient privés de la commodité de ſe décharger de leurs enfans, quand ils en avoient un trop grand nombre, & d'aller, en voyageant, loger dans ces maiſons où ils étoient bien reçus. Les pauvres murmuroient encore plus fortement, parceque pluſieurs d'entr'eux vivoient des aumônes qui ſe diſtribuoient journellement dans ces maiſons ; enfin beaucoup de Catholiques regardoient cette ſuppreſſion, comme une atteinte portée à leur Religion.

Ce mécontentement ne tarda pas à éclater, le premier feu parut dans la Province de Lincoln, où un Docteur en Théologie, Prieur d'un Monastere, assembla une quantité de peuple, dont il se fit Chef sous le nom de Capitaine *Cabler*, c'est-à dire, *le Capitaine Savetier*.

Dabord les révoltés envoyerent au Roi leurs griefs, d'une maniere fort soumise : ils reconnoissoient sa Suprématie, & déclaroient qu'ils étoient très contens qu'il jouît des décimes & des premiers fruits des bénéfices; mais ils le supplioient de remédier à leurs griefs, & de prendre conseil de sa Noblesse.

Ces griefs consistoient en ce qu'il avoit supprimé un très grand nombre de Monasteres; qu'il s'étoit fait accorder par le Parlement de grands subsides, sans aucune nécessité; qu'il admettoit dans son Conseil des gens d'une naissance abjecte, qui n'avoient en vue que de s'enrichir, au lieu du bien de l'Etat; que plusieurs des Evêques avoient abandonné l'ancienne foi, pour suivre de nouvelles doctrines, de tout tems condamnées par l'Eglise; qu'après avoir vû le pillage de tant de Monasteres, ils croyoient avoir lieu de craindre que les Eglises n'éprouvassent le même sort.

Le Roi envoya le Duc de Suffolk contre les rebelles, avec une armée peu considérable, & dissippa la rébellion par une amnistie.

La Province d'York se souleva dans le même tems, & ce soulevement étoit d'une bien plus grande conséquence, que celui de Lincoln. Celui-ci sembloit s'être fait par hasard, & par un mouvement soudain; l'autre étoit la suite d'un dessein concerté, dans lequel entrerent plusieurs personnes de considération, qui n'attendoient pour se déclarer, que de voir un peu plus clair dans la disposition générale du peuple.

Le voisinage de l'Ecosse, l'éloignement de la Cour, le crédit dont les Moines & les Ecclésiastiques y jouissoient, rendoient le soulevement de cette Province dangereux. Les mécontens s'assemblerent en très grand nombre vers la fin du mois d'Août; dès qu'ils se virent en force, ils ne laisserent plus aux Gentilshommes la liberté de demeurer neutres, ils les contraignirent de

s'enfuir, ou de se joindre à eux, & de prêter serment qu'ils seroient fideles à la cause pour laquelle ils avoient dessein de combattre : cette cause étoit proprement la Religion, comme ils le firent bien comprendre, en mettant un Crucifix dans leurs drapeaux & étendarts; d'ailleurs ils rétablirent les Religieux dans quelques uns de leurs Monasteres qui avoient été supprimés.

Le Roi leva des troupes, & envoya le Duc de Norfolk contre les rebelles, mais les forces du Roi n'étoient pas capables de leur résister.

Aske, leur Chef, se rendit maître de Hull & d'York, & obligea toute la Noblesse de la Province à se joindre à lui.

La révolte du Nord devenoit donc de jour en jour plus sérieuse, & l'on commença à craindre que le Royaume entier ne suivît l'exemple des Provinces du Nord.

Des hasards imprévus sauverent plus d'une fois l'armée du Roi, & le Duc de Norfolk fut assez heureux pour engager une négociation avec les révoltés.

Les rebelles firent des propositions, l'affaire traina en longueur, & le Roi accorda une amnistie avec promesse de les satisfaire sur leurs griefs : mais le Roi, sous differens prétextes, ne leur tint point parole; & peu de tems après, deux Gentilshommes du Nord se mirent à la tête de huit mille mécontens, & allerent se présenter devant Carlisle : le Duc de Norfolk déconcerta les entreprises des révoltés, & arrêta leurs Chefs, qui furent exécutés avec plusieurs des rebelles.

Le Roi, persuadé que les Religieux fomentoient l'indisposition du peuple, fit faire une visite dans les Monasteres qui subsistoient encore ; il publia la relation de cette visite, & fit exposer en public de fausses reliques qui s'étoient trouvées dans les Monasteres ; il découvrit aux yeux du peuple les ressorts dont on se servoit pour donner à des statues, qui représentoient Jesus-Christ, la Sainte Vierge, ou les Saints, des mouvemens qui passoient pour surnaturels dans l'esprit de ceux qui en ignoroient la structure. Le Roi fit brûler les instrumens de ces fraudes pieuses ; & on brûla mê-

me les reliques de Saint Thomas de Cantorbery.

Le Pape ne pouvoit tolérer les égaremens de Henri, sans manquer à ce qu'il devoit à la Religion. Il publia l'excommunication qui avoit été dressée & signée en 1535 : il tâcha d'inspirer à tous les Princes Chrétiens son zele contre Henri VIII ; il offrit même le Royaume d'Angleterre au Roi d'Ecosse.

L'excommunication lancée par Paul III, ne produisit aucun changement en Angleterre. A la nouvelle de cette excommunication, le Roi exigea des Evêques & des Abbés, un nouveau serment de fidélité, par lequel ils renonçoient à l'autorité du Pape.

Les nouveaux réformés avoient des partisans, qui n'oublioient rien pour gagner le Roi ; & les Catholiques employoient toutes leurs ressources, pour rendre les Protestans odieux. Ceux-ci espéroient que le Roi rentreroit dans l'obéissance du Pape ; ceux-là tâchoient de le porter à adopter les principes de la réforme. Aucun des deux partis ne réussit. Henri ne se réforma qu'à demi, & ne se réconcilia jamais avec Rome. Comme il étoit absolu, il ne vouloit jamais permettre que ses sujets allassent plus loin que lui, & d'un autre côté, il les contraignit d'aller avec lui jusqu'où il jugea qu'il étoit à propos de s'arrêter, également sévere, ou plutôt impitoyable, contre ceux qui vouloient le suivre & contre ceux qui vouloient le devancer.

Chaque parti, dans l'espérance de gagner le Roi, favorisoit tous ses desseins : ainsi le Roi, malgré quelques ennemis, supprima tous les Monasteres, & s'empara de leurs revenus. Il fit courir le bruit que le Royaume alloit être envahi ; il visita les côtes, & donna des ordres pour que les troupes fussent prêtes au premier commandement : le but de toutes ces démarches étoit de faire comprendre au peuple que le Parlement seroit obligé d'imposer de grandes taxes, pour résister à cette prétendue invasion ; mais que le Roi, acquérant un revenu considérable par la suppression des Monasteres, il n'avoit pas besoin de subsides.

Henri voulut faire voir qu'en abolissant l'autorité du Pape, & en détruisant les Monasteres dans son

Royaume, il n'avoit pas changé de Religion : il fit porter une Loi intitulée *les Statuts*, pour examiner la diversité d'opinions sur certains articles de Religion.

C'est cette Loi qui est plus généralement connue sous le nom de *Loi des six Articles*. La peine du feu ou du gibet étoit ordonnée contre ceux,

1°. Qui de bouche ou par écrit, nieroient la transsubstantiation.

2°. Qui soutiendroient la nécessité de la communion sous les deux especes.

3°. Ceux qui prétendoient qu'il étoit permis aux Prêtres de se marier.

4°. Ceux qui prétendoient qu'on pouvoit violer le vœu de chasteté.

5°. Ceux qui disoient que les Messes privées étoient inutiles.

6°. Ceux qui nioient la nécessité de la confession auriculaire.

Le Roi régnoit donc sur la Nation Angloise avec un pouvoir absolu : il déposoit à son gré les Evêques & les Ecclésiastiques, faisoit casser ses mariages, & couper la tête à ses femmes. Il avoit épousé la Princesse de Cleves, & fait casser son mariage, pour épouser Catherine Houard : il obtint du Parlement un Acte, par lequel on donnoit force de Loi à tout ce que le Roi décideroit en matiere de Religion : on lui accorda le privilege de l'infaillibilité, qu'on refusoit au Pape ; & l'on soumit à Henri VIII les consciences & les vies des Anglois.

Le Roi fit assembler plusieurs Evêques & plusieurs Théologiens, pour arrêter les articles d'une profession de foi, qui servît de regle dans toute l'Angleterre : elle étoit conforme aux six articles, & ne contenoit de répréhensible que la doctrine de la suprématie du Roi, & le refus de reconnoître le Pape pour chef de l'Eglise.

Le pouvoir énorme, dont on avoit armé Henri, fut funeste à beaucoup d'Anglois : il fit condamner à mort & exécuter plusieurs personnes, les unes, pour avoir nié la suprématie du Roi, les autres, pour avoir

soutenu la doctrine des Luthériens, quelques-uns, pour avoir soutenu l'autorité du Pape. Ce Prince s'occupoit uniquement des moyens d'étendre encore le pouvoir qu'il s'étoit acquis, & veilloit sans cesse pour qu'il ne se fît point dans la Religion d'autres changemens que ceux qu'il jugeoit lui-même utiles ou raisonnables.

Comme il étoit d'une détermination inflexible sur ces deux articles, & que le Parlement n'osoit s'opposer à ses volontés, aucun de ses Ministres n'avoit la fermeté de le contredire : ainsi c'étoit lui seul qui régloit tout, selon son caprice ; son conseil ne faisant autre chose qu'approuver ce qu'il proposoit.

Il y avoit cependant dans le Conseil, comme dans tout le Royaume, deux partis contraires, par rapport à la Religion ; mais chacun avoit toujours les yeux sur le Roi, pour connoître son inclination, de peur de s'exposer à la combattre. Les Partisans des nouvelles opinions espéroient toujours que le Roi pousseroit beaucoup plus loin la réforme qu'il avoit commencée : dans cette pensée, ils croyoient qu'il y avoit de la prudence à ne le pas irriter. Par une raison semblable, les Catholiques n'osoient s'opposer directement au Roi, de peur que leur résistance ne le portât à passer les bornes qu'il sembloit s'être prescrites : de-là résultoit une complaisance aveugle & générale pour toutes les volontés du Roi, & le pouvoir excessif qu'il avoit acquis sur ses sujets, dont il fit un si terrible usage, jusqu'à sa mort, qui arriva le 28 ou le 29 de Janvier 1547, dans la cinquante-sixieme année de son âge.

Il laissa trois enfans ; Marie, fille de Catherine d'Arragon ; Elisabeth, fille d'Anne de Boulen, & Edouard VI, fils de Jeanne de Seymour : il avoit réglé la succession de ses enfans à la Couronne, selon le pouvoir que lui en avoit accordé le Parlement : il mit dans le premier rang Edouard VI, son fils, & toute sa postérité : en second lieu, la Princesse Marie, & en troisieme lieu, Elisabeth, à condition qu'elles se marieroient du consentement des exécuteurs de son testament. Après ses filles, il appelloit à la Couronne

Françoise Brandon, fille aînée de sa sœur & du Duc de Suffolck, à l'exclusion des enfans de Marguerite, Reine d'Ecosse, sa sœur aînée (1).

Des Principes du Schisme de Henri VIII.

Cranmer avoit pensé qu'il falloit attacher à la Royauté la qualité de Chef de l'Eglise : il prétendoit que le Prince Chrétien est commis immédiatement de Dieu, autant pour ce qui regarde l'administration de la Religion, que pour l'administration de l'état politique ; que dans ces deux administrations, il doit y avoir des Ministres qu'il établisse au dessous de lui, comme, par exemple, le Chancelier & le Thrésorier, les Maires & les autres Officiers, dans le civil ; & les Evêques, Curés, Vicaires, &c. qui auront titre par Sa Majesté d'enseigner la Religion : que tous les Ministres, tant de ce genre que de tout autre, doivent être destinés, assignés & élus par les soins & par les ordres du Prince, avec diverses solemnités qui ne sont pas de nécessité, mais de bienséance seulement ; de sorte que si ces charges étoient données par le Prince, sans de telles solemnités, elles ne seroient pas moins données ; & qu'il n'y a pas plus de promesse de Dieu, que la grace soit donnée dans l'établissement d'un office ecclésiastique, que dans l'établissement d'un office politique.

Après avoir ainsi établi tout le ministere ecclésiastique sous une simple délégation des Princes, sans même que l'ordination ou la consécration ecclésiastique y fût nécessaire, il va au devant d'une objection qui se présente d'abord à l'esprit ; c'est à savoir comment les Pasteurs exerceroient leur autorité sous les Princes infideles ; & il répond conformément à ses principes, qu'en ce tems il n'y auroit pas dans l'Eglise de vrai pouvoir ou commandement, mais que le peuple acceptoit ceux qui étoient présentés par les Apôtres, ou autres qu'il croyoit remplis de l'esprit de Dieu, &

(1) Actes de Rymer, t. 15. Extraits de ces Actes, p. 391. Hist. d'Anglet. par Thoiras, t. 5. Hist. de la Ref. t. 2.

dans la suite les écoutoit comme un bon peuple prêt à obéir à de bons conseillers.

Voilà ce que dit Cranmer dans une assemblée d'Evêques, & voilà l'idée qu'il avoit de cette divine puissance que Jesus-Christ a donnée à ses Ministres.

Il n'est pas besoin de réfuter une semblable doctrine, condamnée par les Protestans, & dont M. Burnet lui-même a rougi pour Cranmer.

Il est vrai que Cranmer reconnut que les Evêques étoient bien d'institution divine ; mais il prétendoit que Jesus-Christ avoit institué des Pasteurs dans l'Eglise, pour exercer leur puissance, comme dépendante du Prince dans toute leurs fonctions ; ce qui, dit M. Bossuet, est sans difficulté la plus inouie & la plus scandaleuse flatterie qui soit jamais tombée dans l'esprit des hommes (1).

Appuyé sur ces principes, Henri VIII donnoit pouvoir aux Evêques de visiter leurs diocèses : l'expédition de ce pouvoir avoit une Préface qui contenoit, que toute la jurisdiction, tant ecclésiastique que séculiere, venoit de la Puissance Royale, comme de la source premiere de toute magistrature, dans chaque Royaume, &c.

Il suffit, selon M. Bossuet, d'exposer de pareils principes pour les réfuter. Il est évident que dans ces principes, il faut que la Religion Chrétienne n'ait point une origine divine, & qu'elle ne soit qu'une pure institution politique, dont les dogmes & les rits sont déterminés par le pouvoir séculier.

ANGLICANE (Religion). C'est la Religion prétendue réformée, telle qu'elle est aujourd'hui établie & professée par l'Eglise Anglicane. Nous allons examiner son origine, son progrès & son état actuel.

De la Religion Réformée en Angleterre, depuis le Schisme de Luther jusqu'à Edouard VI.

Quatre cens ans avant Luther, Wiclef avoit attaqué

(1) Bossuet, Hist. des Variat. l. 7, art. 44.

en Angleterre, l'autorité du Pape & les dogmes de l'Église Romaine : il s'étoit fait des prosélytes dans le peuple, parmi les Magistrats & chez les Grands. Le zele du Clergé, soutenu de l'autorité des Rois, avoit arrêté le progrès de la séduction; mais il étoit resté des germes d'erreur, que la vigilance & la sévérité du ministere n'avoient pu détruire, & qui furent nourris par les contestations qui se renouvelloient sans cesse en Angleterre, sur les droits du Pape dans ce Royaume, sur les biens ecclésiastiques, sur les privileges du Clergé.

Lorsque le schisme de Luther éclata, les Wicléfites & les Lollards, dont les sentimens avoient beaucoup de rapport avec ceux de Luther, lurent avidemment ses livres & ceux des Protestans : ils les traduisirent en Anglois, & l'on vit bientôt dans Londres, à Oxford, à Cambridge, des Sociétés entieres adopter les erreurs de la réforme.

Le Clergé s'assembla; les Réformateurs furent recherchés avec soin, & punis avec sévérité : mais on n'arrêta pas l'erreur. Les Partisans des nouvelles opinions devinrent plus circonspects, plus dissimulés, plus défiants, & par conséquent furent moins en état d'être détrompés : ils répandirent leurs opinions avec plus de précaution, & peut-être avec plus de succès : ils pervertirent beaucoup de monde, & affoiblirent tellement, dans l'esprit de la Nation, le respect & la soumission pour le souverain Pontife & pour le Clergé, que Henri VIII, dans l'affaire du divorce, fut en état de braver les anathêmes du Pape, & de subjuguer le Clergé.

Ce Prince n'étoit pas engagé dans les erreurs des Protestans; mais le besoin qu'il avoit d'eux contre le Clergé, ne permettoit pas qu'il les traitât d'abord avec rigueur. Il laissa ce parti se fortifier assez pour faire craindre au Clergé qu'il ne se déclarât pour la réforme, & fit assez d'entreprises sur le Clergé, pour faire espérer aux Protestans qu'il embrasseroit leurs sentimens.

Par cette Politique, la Nation Angloise se trouva partagée entre la Réforme & la Religion Catholique;

& il se forma deux partis, que le Roi gouvernoit avec un empire absolu.

Les Catholiques étoient infiniment plus nombreux, & il étoit important pour le Roi, qu'on le crût toujours attaché à la Religion Catholique. Il renouvella donc les loix contre les hérétiques, & fit punir avec la derniere rigueur tous ceux qui ne souscrivoient pas les six articles, & qui étoient attachés à la nouvelle réforme. (Voyez L'ARTICLE PRÉCÉDENT,

» Mais, dit M. Bossuet, que peuvent sur les consciences des décrets de Religion, qui tirent toute » leur force de l'autorité royale, à qui Dieu n'a rien » commis de semblable, & qui n'ont rien que de politique ? Encore que Henri VIII les soutînt par des » supplices innombrables, & qu'il fît mourir cruellement non seulement les Catholiques, qui détestoient la suprématie, mais même les Luthériens & » les Zuingliens, qui attaquoient aussi les articles de » la foi : toutes sortes d'erreurs se glisserent insensiblement dans l'Angleterre, & les peuples ne furent » plus à quoi s'en tenir, quand ils virent qu'on avoit » méprisé la Chaire de Saint Pierre (1) «.

Tel étoit l'état de l'Angleterre, lorsque Henri VIII mourut.

De la Réformation, sous Edouard VI.

Edouard VI succéda à Henri VIII, & le Comte de Hartfort, depuis Duc de Sommerset, fut déclaré protecteur de tout le Royaume, & Gouverneur du jeune Roi.

Edouard avoit de l'inclination pour la réforme, & le Duc de Sommerset étoit Zuinglien dans le cœur : les deux Archevêques, des Evêques, plusieurs des principaux membres du Clergé, beaucoup de Grands & une grande partie du peuple avoient embrassé le parti de la réforme.

Ainsi toute l'autorité se trouva du côté des Pro-

(1) Bossuet, Hist. des Variat. l. 7, art. 71.

teſtans : leur zele ne tarda pas à éclater dans les entretiens particuliers & dans les ſermons ; & Cranmer, qui avoit diſſimulé ſon attachement à la réforme ſous Henri VIII, ſe joignit au Protecteur, pour l'établir en Angleterre, après la mort de ce Prince.

Le Parlement avoit rendu en 1539, une Ordonnance qui revêtoit d'une pleine autorité les Déclarations de Henri VIII, & qui portoit que les Conſeillers de ſon fils pourroient, durant la minorité, donner des déclarations qui auroient autant de force que celles du pere. Sur ce fondement, on propoſa, ſuivant l'exemple de Henri VIII, d'envoyer des Viſiteurs dans tout le Royaume, avec des conſtitutions eccléſiaſtiques & des articles de foi : on leur diſtribua l'Angleterre en ſix parties, & pour chaque partie, les Commiſſaires étoient deux Gentilhommes, un Juriſconſulte, un Théologien & un Secretaire. Le Roi défendit aux Archevêques, & à tous autres, d'exercer aucune Juriſdiction eccléſiaſtique, tant que la viſite dureroit ; & comme le peuple flottoit entre des ſentimens oppoſés, parceque les Prédicateurs prêchoient une doctrine oppoſée, & ſe réfutoient dans leurs chaires, Edouard défendit aux Evêques de prêcher hors leurs Siéges, & aux autres Eccléſiaſtiques, de prêcher ailleurs que dans leurs Egliſes, à moins qu'ils n'en euſſent la commiſſion : c'étoit un moyen ſûr pour diſtinguer les Prédicateurs qui appuieroient la réforme, de ceux qui y ſeroient oppoſés, & pour empêcher que ces derniers ne prêchaſſent hors de leurs Cures, tandis que les autres obtiendroient facilement la liberté de prêcher par-tout (1).

Les Viſiteurs furent chargés d'Ordonnances eccléſiaſtiques, pour différens points de diſcipline & pour l'abolition des images & de l'autorité du Pape. Les Catholiques, loin de faire des efforts pour faire réformer ce qui avoit été fait ſous Henri VIII, bornerent leurs prétentions à empêcher qu'on ne fît de plus grands changemens : pour cet effet, ils ſoutenoient qu'on ne pouvoit rien décider par rapport à la Religion ſous

---

(1) Burnet, t. 3, p. 62 & 63.

ne minorité, puisqu'on ne pouvoit rien faire qu'en ertu de la suprématie du Roi.

Mais ceux qui gouvernoient, étoient bien éloignés l'admettre cette maxime qui pouvoit avoir des inluences sur les autres affaires du Gouvernement: ils outenoient que l'autorité royale étoit toujours la même, soit que le Roi fût majeur, soit qu'il fût mieur.

Les Evêques de Londres & de Winchester furent les seuls, entre les Evêques, qui s'opposerent aux Réglemens que les Visiteurs avoient faits, & ils furent envoyés en prison.

Le Parlement, qui s'assembla le 4 Novembre de 1554, fit vers la réformation quelques pas au-delà le ce qui s'étoit fait autrefois sous Henri VIII: il abolit certains actes faits autrefois contre les Lollards: il révoqua la Loi des six Articles, & confirma la suprématie du Roi: il abolit les Messes privées, & fit donner la communion sous les deux especes. Le Roi fut ensuite revêtu du pouvoir de nommer aux Evêchés vacants, & les Elections furent abolies: on resserra aussi la Jurisdiction des Cours ecclésiastiques; & enfin le Parlement accorda au Roi tous les fonds destinés à l'entretien des Chantres, tous ceux qui étoient affectés à l'entretien des lampes, des Confrairies, &c.

Le Roi, le Protecteur & le Parlement ayant fait connoître de cette maniere combien ils étoient portés à établir la réforme, on vit arriver d'Allemagne en Angleterre, une foule de Protestans; & le Protecteur fit venir des Théologiens & des Prédicateurs, auxquels il donna des pensions & des bénéfices. Tels furent Pierre Martyr, Bucer, Okin, &c.

Tout concouroit donc à l'établissement de la nouvelle Réforme en Angleterre; mais Cranmer, qui conduisoit cette entreprise, vouloit éviter l'éclat, & sapper, pour ainsi dire, la Religion Catholique.

On nomma des Evêques & des Théologiens, pour examiner & pour corriger les Offices de l'Eglise, & ces Commissaires firent une Liturgie approchante de celle des Protestans.

Le Parlement, qui se rassembla le 24 de Novembre,

travailla de nouveau à l'affaire de la réformation. Il autorisa le mariage des Prêtres, & approuva la nouvelle liturgie (1).

Les changemens qu'on venoit de faire, & ceux qu'on méditoit, causerent de toutes parts du mécontentement. Les chaires ne retentissoient que de disputes: on ôta aux Evêques le pouvoir d'autoriser les Prédicateurs, & on le réserva au Roi & à l'Archevêque de Cantorbery, sous prétexte de calmer les esprits: mais cette précaution ne produisit point l'effet qu'on en attendoit. La Cour défendit à tous les Prédicateurs de prêcher, & fit lire dans l'Eglise des Homélies que l'on avoit fait composer pour les Visiteurs (2).

Dès que la Loi, qui établissoit l'uniformité dans le service de l'Eglise, eût été rendue publique, le Roi ordonna une nouvelle visite de son Royaume.

Cependant la Réforme rencontroit de grands obstacles: les Catholiques attaquoient avec force les nouveaux dogmes de la Réforme, & défendoient avec beaucoup d'avantage la doctrine de l'Eglise Catholique, & la plus considérable partie de la Nation étoit fortement attachée à l'ancienne foi: les Réformateurs ne savoient eux-mêmes à quoi s'en tenir sur les principaux points contestés entre les Catholiques & les Protestans: ces derniers défendoient très foiblement leurs opinions, même en supposant que dans les disputes, ils aient employé les raisons que M. Burnet leur prête (3).

Nous avons réfuté ces raisons à l'art. VIGILANCE sur le Célibat des Prêtres & sur les Cérémonies; à l'art. BERENGER, sur la Présence réelle, & sur la Transsubstantiation.

Leur lenteur à établir une doctrine suivie, étoit donc la suite de leur embarras, & non pas l'effet de leur prudence, comme le prétend l'Historien de la Réforme; mais chez M. Burnet, l'ignorance des Réfor-

(1) Actes de Rymer, t. 15. Abrégé des Actes du t. 4, art. 4, p. 127.

(2) Burnet, t. 3, p. 203.

(3) Ibid. p. 282.

mateurs se change en un doute sage, leurs contradictions en ménagemens, leur fanatisme en zele apostolique, la plus lâche foiblesse en condescendance louable.

Depuis le regne de Henri VIII, une grande quantité d'Anabaptistes s'étoient réfugiés en Angleterre: le Conseil en fut informé. Il nomma des Commissaires pour les découvrir & pour les juger. La commission étoit composée d'Evêques, de Chevaliers, de Docteurs, à la tête desquels étoit Cranmer, Archevêque de Cantorberi.

On trouva que, parmi les Anabaptistes, un grand nombre nioit la Trinité, la nécessité de la Grace, le Mystere de l'Incarnation. Pourquoi M. Burnet ne nous dit-il pas que ces erreurs avoient été enseignées par Okin & par les Théologiens réformés, que le Duc de Sommerset avoit appellés en Angleterre?

Plusieurs personnes abjurerent ces erreurs devant les Commissaires; mais on en rencontra d'inflexibles: telle fut Jeanne Boucher, que les Commissaires livrerent au bras séculier.

Le Conseil pria le Roi de signer l'ordre pour l'exécuter: mais ce Prince le refusa. Il allégua, dit M. Burnet, que condamner des misérables au feu, pour des matieres de conscience, c'étoit donner dans la même cruauté que l'on reprochoit à l'Eglise Romaine.

Cranmer, Archevêque de Cantorbery, représenta au Roi, que, par la Loi de Moyse, les Blasphémateurs étoient lapidés: que la différence étoit grande entre les erreurs qui attaquent le fondement contenu dans le Symbole des Apôtres, & celles qui ne regardent que des points de Théologie: que si les dernieres étoient tolérables, les autres étoient des impiétés contre Dieu, & qu'il n'y avoit point de Prince qui ne fût dans l'obligation de les punir en qualité de Lieutenant du Roi des Rois. Tout de même que les Lieutenans des Princes sont obligés de châtier ceux qui offensent ces mêmes Princes.

Le Roi effrayé, & non pas persuadé, signa l'ordre, & dit à Cranmer, que s'il faisoit mal, puisque c'étoit

par ses instructions, & sous son autorité, c'étoit à lui à en répondre devant Dieu (1).

M. Burnet dit, que Cranmer frémit si fort à ce discours, qu'il ne put consentir qu'on exécutât la Sentence : voilà un remors qu'on n'attendoit pas dans Cranmer après le discours qu'il avoit tenu au Roi, & ce remors se dissippa vraisemblablement comme un éclair, car Jeanne Boucher fut brûlée.

Si nous étions aussi peu reservés que M. Burnet dans les jugemens qu'il porte sur les motifs secrets des Catholiques, que ne pourrions-nous pas dire du frémissement de Cranmer, qui n'arrive qu'après l'extrême répugnance du Roi à signer un ordre, que ce Prince croit injuste & barbare.

M. Burnet a pourtant cru qu'on pouvoit justifier Cranmer : » nous pouvons répondre, dit-il, que Cran» mer n'avoit assurément aucune disposition à la cruau» té, & que de la sorte, ce qu'il fit n'eut pas un fon» dement si mauvais : mais il faut aussi confesser qu'il » se laissa entrainer par quelques maximes, suivant » lesquelles il se gouvernoit (2) «.

Voilà une apologie qui porte avec elle la preuve de l'embarras de M. Burnet & sa réfutation.

Le supplice des Anabaptistes n'arrêta pas la licence de penser : tout étoit dans une confusion étrange, les peuples se souleverent en plusieurs endroits, & les changemens faits dans la Religion n'étoient pas sans influence dans ces soulevemens.

Les troubles se calmerent, & l'on continua à établir la Réforme ; on déposa les Evêques qui n'étoient pas favorables aux desseins du gouvernement ; on ajoutoit, on retranchoit sans cesse aux Liturgies & aux professions de foi.

La disgrace du Duc de Sommerset ne changea rien dans le projet d'établir la prétendue Réformation en Angleterre. En 1552, le Comte de Warvick, qui usurpa le gouvernement, & qui faisoit servir la Religion à ses desseins ambitieux, trouva qu'il étoit plus à propos

(1) Burnet, t. 3, p. 284. (2) Ibid.

pour ſe ſoutenir, de ſe conformer aux inclinations du Roi, & aux vœux de la plus grande partie de la Nation, que d'entreprendre de les contrarier ; ainſi on continua à dépoſer les Evêques oppoſés à la Réforme. On faiſoit ſans ceſſe de nouvelles profeſſions de foi : on ajoutoit, on retranchoit ſans ceſſe quelque choſe à ces profeſſions : on changeoit les Liturgies ; ce n'étoient qu'Ordonnances du Roi & du Parlement, pour obliger à croire telles choſes, & à n'en pas croire telles autres, pour preſcrire les rits des Ordinations, l'étendue du pouvoir des Evêques & des Paſteurs.

Voilà ce que M. Burnet appelle un ouvrage de lumiere, & l'état où la Réforme avoit mis l'Angleterre, lorſqu'Edouard VI mourut l'an 1553.

La nouvelle profeſſion de foi contenoit les erreurs des Proteſtans ſur la juſtification, ſur l'Euchariſtie, ſur les Sacremens, ſur l'Egliſe, ſur l'Ecriture, ſur le Purgatoire, ſur les Indulgences, ſur la vénération religieuſe des Images & des Reliques, ſur l'invocation des Saints, ſur la priere pour les Morts ; on y confirmoit la Suprématie du Roi dans l'Egliſe, & l'on y condamnoit les erreurs des Anabaptiſtes.

Pour la Liturgie, on la rendit la plus ſemblable qu'il fut poſſible, à celle des Proteſtans ; on retrancha des Egliſes les Autels, les Images, les ornemens qui ſervoient dans la célébration de l'Office Divin ; on abolit l'uſage de l'huile dans l'Extrême-Onction, &c. (1).

De la Réformation en Angleterre, ſous la Reine Marie.

Après la mort d'Edouard VI, Marie, fille de Henri VIII, & de Catherine d'Arragon, monta ſur le trône. Cette Princeſſe au milieu du Schiſme étoit reſtée inviolablement attachée au Saint Siége, qui avoit défendu les droits de ſa naiſſance avec une fermeté inflexible. Pendant le regne d'Edouard, elle s'oppoſa de toutes ſes forces aux Réformateurs, dont les principaux Chefs

(1) Burnet, t. 3, p. 420.

avoient eu tant de part dans l'affaire du divorce.

Lorſqu'elle fut montée ſur le trône, elle ſe livra à toute l'ardeur de ſon zele pour le rétabliſſement de la Religion Catholique.

Il falloit, pour y réuſſir, renverſer la Religion Proteſtante approuvée par le Parlement, & reçue par une grande partie de la Nation.

Gardiner & les principaux des Catholiques prétendoient qu'il falloit remettre la croyance dans l'état où elle étoit à la mort de Henri VIII, & qu'enſuite on rétablît par dégrés, tout ce qui avoit été changé ou aboli depuis la rupture avec Rome.

La Reine au contraire avoit du penchant à rentrer d'abord dans l'unité de l'Egliſe Catholique, & conſideroit Gardiner comme un politique qui s'accommodoit au tems.

Cependant, pour paroître mettre quelque prudence dans ſon entrepriſe, elle déclara dans ſon Conſeil, qu'encore qu'elle fût déterminée ſur la matiere de la Religion, elle ne contraindroit perſonne : qu'elle laiſſoit à Dieu le ſoin d'éclairer ceux qui étoient dans l'erreur, & qu'elle eſpéroit qu'on reviendroit dès que l'Evangile ſeroit prêché purement, & par des Théologiens ornés de piété, de vertus, & de lumieres.

Bientôt après, les Evêques dépoſés revinrent dans leurs Siéges : l'Evêque de Londres ſe rendit dans ſa Cathédrale, & y entendit le ſermon de ſon Chapelain. Comme ce Prédicateur exaltoit extrêmement ſon Evêque, & qu'il cenſuroit vivement ceux qui l'avoient maltraité ; l'auditoire s'émut ; on lui jetta des pierres, & on lui lança un poignard avec tant de force, que le Prédicateur ayant évité le coup, le poignard entra dans le bois de la chaire, & y demeura.

La Reine, pour prévenir les déſordres qui pouvoient naître de l'indiſcrétion des Prédicateurs, donna ordre à Gardiner d'expédier ſous le grand ſceau, des Proviſions de prêcher aux Théologiens qu'il croyoit ſages, éclairés, prudens, & capables de bien annoncer la parole de Dieu.

Ces Prédicateurs étoient en droit de monter en chaire par-tout où le Chancelier les envérroit, ſoit dans

les Eglises Cathédrales, soit dans les Paroisses.

Malgré l'interdiction des Prédicateurs, la plupart des Protestans continuerent à prêcher; & M. Burnet, qui avoit blâmé cette désobéissance dans les Catholiques sous Edouard VI, la canonise dans les Protestans sous Marie (1).

Les étrangers qui s'étoient retirés en Angleterre sous Edouard, & ceux qu'on avoit appellés, eurent ordre de sortir du Royaume.

La Reine convoqua ensuite le Parlement, & retint dans les lettres de convocation la qualité de *Souverain Chef de l'Eglise d'Angleterre*. Elle fit réhabiliter le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Arragon (le premier Octobre 1553) : on révoqua ensuite les loix qu'Edouard avoit faites sur la Religion, & l'on ordonna qu'après le 20 Décembre, toute forme de service cesseroit en Angleterre, hormis celui qui avoit été en usage à la fin du regne de Henri VIII.

Pour assurer le succès de cette loi, on renouvella celle que les Réformateurs avoient fait porter contre les Catholiques sous Edouard : on déclara coupables de félonie, & par conséquent dignes de mort, ceux qui s'étant assemblés au nombre de douze, ou davantage, pour faire des changemens dans la Religion établie de droit public, ne se sépareroient pas, une heure au plutard, après en avoir été requis par le Magistrat ou par quelqu'un autorisé de la Reine.

Le mariage de la Reine avec Philippe d'Espagne occupa la Cour, & occasionna des mouvemens dans les Provinces; on les appaisa, & lorsque la tranquillité fut rétablie par-tout, la Reine envoya ordre aux Evêques de faire au plutôt la visite de leurs Diocèses; de faire observer les loix Ecclésiastiques qui avoient eu cours du vivant de son pere; de cesser de mettre son nom dans les Actes des Officialités; de n'exiger plus le serment de Suprématie; de ne conferer les Ordres à aucun homme soupçonné d'hérésie, & de punir les Hérétiques : elle vouloit de plus que l'on chassât

(1) Burnet, t. 3, p. 420.

les Ecclésiastiques mariés, & qu'on les contraignît de se séparer de leurs femmes; enfin elle vouloit que, les gens d'Eglise ordonnés suivant le cérémonial d'Edouard VI n'étant pas légitimement ordonnés, le Diocésain suppléât ce qui manquoit. En conséquence de cette Ordonnance, quatre Evêques mariés furent déposés, la nouvelle Liturgie fut abolie, & la Messe rétablie par-tout (1).

Le Parlement cassa toutes les loix faites contre le Saint Siége, & renouvella toutes celles qu'on avoit faites contre les Hérétiques sous Richard II, & sous Henri IV.

Le Cardinal Polus fut nommé Légat en Angleterre; & lorsqu'il y fut arrivé, il s'opposa aux conseils violens de quelques Ministres de la Reine; il vouloit que les Pasteurs eussent des entrailles de compassion; même pour leurs ouailles perdues, & qu'en qualité de peres spirituels, ils regardassent leurs enfans dans l'égarement, comme des malades qu'il faut guérir, & non pas tuer: il remontroit que la trop grande rigueur aigrit le mal: qu'on devoit mettre de la différence entre un Etat pur, où un petit nombre de Docteurs se glisse, & un Royaume dont le Clergé & les Séculiers se trouvent plongés dans un abîme d'erreurs; qu'au lieu d'employer la force pour les déraciner, il falloit donner du tems au peuple de s'en défaire par dégrés.

Le Chancelier Gardiner prétendoit au contraire, que pour réduire les Protestans, il ne falloit compter que sur la sévérité des Ordonnances portées contre les Lollards.

La Reine prit un milieu entre Polus & Gardiner, ou plutôt elle suivit l'un & l'autre en partie, elle exhorta le Légat à travailler à la réforme du Clergé, & chargea Gardiner d'agir contre les Hérétiques: ce dernier en fit arrêter un assez grand nombre, & l'on en brûla une partie.

Toute l'Angleterre tomba dans une extrême surprise à la vue de tant de feux; les esprits s'aigrirent à la

(1) Burnet, t. 3, p. 105, 110.

vue de ces terribles supplices : ceux qui penchoient vers la Religion Réformée, en eurent alors une bien plus haute idée ; & la constance avec laquelle les Protestans alloient au supplice, inspira de la vénération pour leur Religion, & de l'aversion pour les Ecclésiastiques & pour les Catholiques, qui ne pouvoient cependant les convertir véritablement qu'en gagnant leur confiance.

Insensiblement le feu des buchers alluma le Fanatisme dans le cœur des Anglois ; les Réformés professerent leur Religion avec plus de liberté, & firent des Prosélytes

Sur l'avis que l'on eut que l'Angleterre étoit pleine de livres hérétiques & séditieux ; la Reine donna un Edit, qui portoit que quiconque auroit de ces livres, & ne les brûleroit pas au plutôt, sans les lire, sans les montrer à personne, seroit estimé rebelle, & exécuté sur le champ selon le droit de la guerre ; elle fit défendre ensuite de parler aux Protestans qu'on conduisoit au supplice, de prier Dieu pour eux, & même de dire *Dieu les bénisse*.

Plus de deux cens Protestans périrent dans les flammes, plus de soixante moururent en prison, beaucoup sortirent d'Angleterre, & un plus grand nombre dissimula ses sentimens pour conserver sa liberté & sa fortune : ces derniers éprouverent les plus cruels remors, & conçurent une haine mortelle contre les Catholiques qui les avoient réduits à ces extrêmités.

Tandis que l'on recherchoit, & que l'on brûloit les Protestans, les élemens & les maladies contagieuses sembloient ligués contre l'Angleterre ; elle éprouva des malheurs, des revers fâcheux, le peuple prit de l'aversion pour le gouvernement. La Reine fit représenter aux Communes le fâcheux état du Royaume, & le besoin qu'elle avoit de leur secours ; mais la Chambre des Communes étoit si mal satisfaite du ministere, qu'elle ne fit rien sur les demandes de la Reine. Cette Princesse, consumée de mélancolie, & accablée de chagrins, mourut le 17 Novembre 1558, âgée de 43 ans : » Reine digne d'une mémoire éter- » nelle, selon le P. d'Orléans, si elle eût plutôt suivi

» l'esprit de l'Eglise, que le génie de la Nation;
» dans une révolution de Religion, elle eût moins
» imité la rigueur de ses ancêtres dans celles de l'Etat;
» en un mot, si elle eût plus épargné le sang, si elle
» se fût distinguée par là de Henri, d'Edouard, &
» d'Elisabeth, & si elle eût fait réflexion que les
» voies trop violentes d'induire le peuple au change-
» ment, conviennent à l'erreur, qui ne porte point
» de grace, non à la véritable foi, qui porte avec
» elle le secours nécessaire pour se faire volontaire-
» ment suivre (1) «.

De la Réformation sous Elizabeth.

Après la mort de Marie, Elisabeth, fille de Henri VIII & d'Anne de Boulen, monta sur le trône: elle étoit née en quelque sorte ennemie de Rome & du Pape; cette disposition fut fortifiée par la réponse que le Pape fit au Résident d'Angleterre: le Souverain Pontife déclara, » que l'Angleterre étoit un Fief de Rome,
» qu'Elisabeth n'y avoit aucun droit, étant bâtarde;
» que pour lui, il ne pouvoit révoquer les Arrêts de
» Clement VII & de Paul III se prédécesseurs; que
» ç'avoit été une insigne audace à elle de prendre
» possession de la Couronne, sans son aveu; que
» par là elle étoit indigne qu'on lui fît la moindre
» grace: que si toutesfois elle renonçoit à ses préten-
» tions, & qu'elle en passât par le jugement du Saint
» Siége, il lui marqueroit une affection paternelle, &
» lui feroit tout le bien imaginable, pourvu que la
» dignité du Vicaire de Jesus-Christ ne fût pas bles-
» sée (1) «.

Elisabeth prit la résolution de soustraire l'Angleterre à l'obéissance de Rome, à laquelle Marie l'avoit soumise. Elisabeth savoit que Henri VIII, son pere, & Edouard VI, son frere, s'étoient vus fort embarrassés au milieu des divisions de leur Etat: que ces mêmes

(1) Hist. des Révol. d'Angleterre, t. 3, p. 186.

(2) Burnet, t. 4, p. 350.

divisions avoient été fatales à Marie, sa sœur, qui n'eut jamais le plaisir de voir son peuple, ni lui aider à défendre Calais, ni la secourir, pour reprendre cette Place; la nouvelle Reine forma donc le projet, & de se rendre indépendante de Rome, & d'établir dans son Royaume un corps de doctrine, & un culte, qui pussent réunir tous ses sujets dans la profession d'une même Religion.

L'exécution de ce projet faisoit d'ailleurs dans son regne une époque glorieuse, elle assuroit la tranquillité de ses Etats, & rendoit sa puissance plus redoutable aux étrangers. Pour réussir, elle résolut de prendre un milieu, dont tout le monde fût à peu près satisfait; & comme elle avoit déja remarqué la facilité du Clergé à approuver l'abrogation de l'autorité du Pape & les changemens de la Religion, elle résolut de suivre la même route, mais sans rien précipiter.

Elisabeth craignoit que le Pape ne l'excommuniât, qu'il ne la déposât, & qu'il n'armât contre elle toute l'Europe. Il étoit possible que le Roi de France saisît cette occasion d'inquiéter l'Angleterre, & que secondé des Ecossois & des Irlandois, il y excitât des troubles, que les Evêques & les Catholiques d'Angleterre pouvoient rendre infiniment dangereux, en irritant le peuple contre elle.

Pour prévenir ce péril, Elisabeth fit sa paix avec Henri II, Roi de France, appuya secrettement les Réformés de ce Royaume, protégea les Ecossois qui desiroient la Réformation, distribua de l'argent aux Chefs des principales Maisons d'Irlande, affoiblit secrettement le crédit des principales créatures de Marie, fit reconnoître son droit à la Couronne, & se fit reconnoître par les deux Chambres du Parlement pour la véritable Reine, conformément aux loix divines, & à celles du pays (1).

Le Parlement confirma ensuite les Ordonnances faites au sujet de la Religion, sous l'autorité d'Edouard

(1) Burnet, t. 4, p. 350.

VI. Quatre jours après, on proposa de rendre à la Reine la nomination des Evêques, selon que son frere en avoit joui ; l'Ordonnance pour la Primatie Ecclésiastique, passa dans la Chambre des Seigneurs. Le 18 Mars, on renouvella les loix de Henri VIII, contre la jurisdiction du Pape en Angleterre, & l'on abrogea les Ordonnances de Marie, qui y étoient opposées ; on déclara que le droit de faire les visites Ecclésiastiques, & de corriger, ou de réformer les abus, étoit annexé pour toujours à la Couronne : & que la Reine & ses successeurs, avoient le pouvoir d'en remettre l'autorité entre les mains des personnes qu'ils jugeroient à propos d'employer Il fut encore résolu que ceux qui auroient des Charges publiques, Civiles, Militaires, ou Ecclésiastiques, jureroient de reconnoître la Reine pour *Souveraine Gouvernante dans l'etendue de ses Etats, & en toutes sortes de Causes, Séculieres & Ecclésiastiques* : que quiconque refuseroit de prêter ce serment, seroit déchu de ses Charges, & incapable d'en posseder.

Le pouvoir que le Parlement donna à la Reine de faire exercer sa Primauté par des Commissaires, fut l'origine d'une Commission qui fit les visites.

Elisabeth, en se soustrayant à l'autorité du S. Siége, vouloit cependant concilier, autant qu'il étoit possible ses sujets, & les réunir dans le même culte ; elle établit des conférences entre les Evêques Catholiques, & les Théologiens Réformés.

La Reine avoit pris son parti, & les Conférences n'étoient établies que pour gagner les Catholiques, ou pour mettre du côté de la Reine l'apparence de la justice, & faire juger qu'elle avoit cherché la vérité, & que les Catholiques avoient succombé dans l'examen que l'on avoit fait de leur doctrine. Les Conférences ne ramenerent donc personne à l'Eglise Catholique ; mais le Parlement fit une loi touchant l'uniformité dans le Service de l'Eglise.

Les séances du Parlement étant finies, les Evêques & le reste du Clergé reçurent ordre de venir prêter le serment de Suprématie, c'est-à-dire, de venir reconnoître la Primauté Ecclésiastique de la Reine, &

de renoncer à celle du Pape ; ils refuserent de le faire, on les mit en prison, & ils furent déposés.

La Reine fit faire des Reglemens pour la visite des Diocèses, & des Mandemens, dans lesquels elle alla plus loin qu'Edouard VI. (1).

Quand les Commissaires firent en 1559 le rapport du succès de leur visite, on apprit que tout le Royaume recevoit avec soumission les Ordonnances du Parlement & les Mandemens de la Reine ; & par le calcul qui en fut fait, on trouva qu'encore qu'il y eut alors 9400 Bénéfices en Angleterre, tout embrassoit la Réformation, à la réserve de quatorze Evêques, de six Doyens, de douze Archidiacres, de quinze Principaux de College, de cinquante Chanoines, & de quatre-vingts Curés.

Ainsi par le moyen du Parlement, Henri VIII établit en Angleterre une Religion mêlée, qui n'étoit, ni entierement Romaine, ni entierement Protestante, & qui tenoit quelque chose de l'une & de l'autre : ce Prince faisoit à cet égard ce qu'il jugeoit à propos, il ajoutoit, il retranchoit ; & comme s'il eut été infaillible, il n'avoit qu'à faire connoître ses sentimens, pour que le Parlement les approuvât, & leur donnât force de loi.

Par la même voie, les Gouverneurs d'Edouard VI, firent casser les loix de Henri VIII, qui leur déplurent, & établirent la Réforme.

Marie se servit du même moyen pour abolir la Réformation, & pour rétablir la Religion Catholique dans l'état où elle étoit avant le Schisme de Henri VIII : enfin Elisabeth trouva la même facilité à faire rétablir la Réformation par le Parlement.

Peut-on dire que les Anglois aient ainsi changé du blanc au noir, volontairement à chaque regne, selon qu'il plaisoit à leurs Souverains ? Non, sans doute, continue M. Thoiras : mais, dit-il, les sentimens du plus grand nombre des Députés à la Chambre basse, étoient changés en statuts, qui étoient censés conformes aux sentimens de la Nation ; par là ceux qui ne les

(1) Burnet, t. 4., p. 407.

approuvoient pas étoient obligés de feindre, & sous les quatre regnes dont on vient de parler, on vit dans l'espace d'environ trente ans, les mêmes personnes condescendre à quatre changemens de Religion consécutifs, selon qu'il plaisoit aux Rois, aux Reines, & aux chambres des Communes.

La plupart de ceux qui embrasserent la Réforme conserverent leurs sentimens, parcequ'on les avoit forcés, & qu'on ne les avoit pas convaincus; & si le regne d'Elisabeth n'eût pas été long, & qu'un Prince Catholique fût monté sur le trône d'Angleterre avant la mort de tous les Catholiques Anglois, il eût été facile d'anéantir la Réforme. De là naquirent tant de projets d'attaquer l'Angleterre avec des forces étrangeres, ou par l'Ecosse, ou de quelque autre côté : ceux qui formoient ces projets ne doutoient nullement que les Catholiques Anglois ne se joignissent aux étrangers (1).

De la Réforme établie & fixée par Elisabeth.

Elisabeth, pour affermir la Réforme, résolut de publier : 1°. un corps de doctrine, ainsi qu'on l'avoit fait sous Edouard VI : 2°. de donner au peuple une nouvelle version de la Bible : 3°. de faire des reglemens pour les Tribunaux Ecclésiastiques.

Le corps de doctrine, dressé par les Evêques sous Elisabeth, n'est pas le même que sous Edouard.

Sous ce Prince, les Zuingliens & les Luthériens avoient eu la meilleure part au changement qu'on avoit fait dans la Liturgie; ainsi ils avoient presqu'anéanti tout le culte pratiqué sous Henri VIII.

Elisabeth, élevée dans la haine du Pape, & dans le zele pour la Réforme, aimoit cependant les cérémonies que son pere avoit retenues; elle recherchoit l'éclat de la pompe, jusque dans le culte divin : elle estimoit que les Ministres de son frere avoient outré la Réforme dans le culte extérieur, & qu'ils avoient trop

(1) Abrégé des Actes de Rymer, p. 446.

dépouillé la Religion, & retranché mal-à-propos les ornemens du Service Divin : elle jugea qu'ils avoient resseré certains dogmes dans des limites trop étroites, & sous des termes trop précis ; qu'il falloit user d'expressions plus générales, afin que les partis opposés, y trouvassent leur compte : son dessein étoit sur-tout, de conserver les images dans les Eglises, & de faire concevoir en des termes un peu vagues, la maniere de la présence de Jesus-Christ dans l'Eucharistie : elle trouvoit fort mauvais, que pour des explications si subtiles, on eût chassé du sein de l'Eglise ceux qui croyoient la présence corporelle.

La qualité de Souverain Chef de l'Eglise lui déplaisoit encore, l'autorité lui en paroissoit trop étendue, & trop approchante de la puissance de J. C. (1)

La Reine n'exécuta cependant pas tout son plan de Liturgie ; elle consentit que l'on ôtât les Images, & malgré sa répugnance, elle conserva la Suprématie dans toute son étendue : le Parlement s'attribua constamment la décision sur les points de l'Eucharistie, & ce point essentiel de la Réforme d'Edouard VI fut changé sous Elisabeth ; enfin on fixa les points de la Confession de foi de l'Eglise Anglicane, & cette Confession fut approuvée dans un Synode de Londres tenu l'an 1562.

Cette Confession est contenue en 39 articles : dans les cinq premieres, on reconnoît l'existence & les attributs de Dieu, la Trinité, l'Incarnation, la descente de Jesus-Christ aux enfers, sa résurrection, & la divinité du S. Esprit.

Dans les 6, 7, 8, on dit que l'Ecriture Sainte suffit pour regler la foi & le culte des Chrétiens ; on y détermine le nombre des livres canoniques, on y reçoit le Symbole de Nicée, celui de S. Athanase, & celui des Apôtres.

Depuis le 9 jusqu'au 18, on traite du péché originel, du libre-arbitre, de la justification des bonnes œuvres, des œuvres de surérogation, du péché com-

---

(1) Burnet, t. 4, l. 3.

mis après le Baptême, de la prédestination, & de l'impossibilité d'être sans péché.

Sur tous ces points, l'Eglise Anglicane tâche de tenir un milieu entre les erreurs des Protestans, & les dogmes de l'Eglise Catholique : on y condamne le Pélagianisme & le Semi-Pélagianisme; mais on ne dit pas que la concupiscence soit un péché; on ne nie point le libre arbitre; on n'y condamne point les bonnes œuvres; on ne dit pas que les actions faites avant la justification soient des péchés, mais que ne se faisant pas par la foi en Jesus-Christ, elles ne peuvent être agréables à Dieu, ni mériter la grace en aucune maniere; on prétend au contraire, que ces actions ne se faisant pas comme Dieu veut qu'elles soient faites, elles participent de la nature du péché.

On y reconnoît que Jesus-Christ seul est exempt de péché, & que même après le Baptême, les hommes pechent, & peuvent se réconcilier : on condamne donc le dogme de l'inamissibilité de la grace : on y enseigne la prédestination gratuite, & l'on ne parle pas de la réprobation de Luther & de Calvin.

Dans les 19, 20, 21, 22, 23, 24, on parle de l'Eglise, de son autorité, de ses Ministres, des Conciles, du Purgatoire, de la nécessité de faire l'Office en langue vulgaire.

L'Eglise est définie l'assemblée visible des Fideles, dans laquelle on enseigne la pure parole de Dieu, & dans laquelle on administre les Sacremens selon l'institution de Jesus-Christ. On ne dit pas que l'Eglise soit une assemblée de prédestinés, & une société invisible; mais on déclare que l'Eglise Romaine s'est trompée sur le culte & sur le dogme.

Cette Eglise visible n'a pas le droit d'obliger à croire ce qui n'est pas renfermé dans la parole de Dieu, mais c'est chez elle qu'il faut aller chercher la parole de Dieu, dont elle est dépositaire & conservatrice.

L'infaillibilité des Conciles Généraux y est niée, aussi-bien que le Purgatoire, les Indulgences, la vénération des Reliques & des Images, l'invocation des Saints; mais on les rejette comme inutiles, comme contraires à la parole de Dieu; on ne dit point que ces

pratiques ſoient ſuperſtitieuſes ou idolâtres.

Pour les Miniſtres, on croit qu'ils ne ſont véritablement Miniſtres, que lorſqu'ils ont reçu la vocation de la part des Miniſtres que Dieu a établis pour choiſir les Prédicateurs, & pour les enſeigner.

Par cet article l'Egliſe Anglicane condamne les Apôtres de la Réforme : car certainement Luther, Calvin, &c. n'ont point été chargés d'enſeigner par les Miniſtres de l'Egliſe viſible, auxquels cependant il appartenoit de les appeller.

Dans les art. 25, 26, 27, 28, 29, 30, on parle des Sacremens, de leur efficacité, du Baptême, de l'Euchariſtie, du Sacrifice de la Meſſe.

L'Egliſe Anglicane reconnoît que les Sacremens ne ſont point des ſignes deſtinés à faire connoître extérieurement que nous ſommes Chrétiens, mais des ſignes efficaces de la bonté de Dieu, par le moyen deſquels il opere en nous, & confirme notre foi.

On ne reconnoît que deux Sacremens, le Baptême & la Cene, dont l'efficacité eſt indépendante de la foi ou de la piété des Miniſtres; cependant on veut que l'Egliſe veille, pour qu'on ne confie l'adminiſtration des Sacremens, qu'à ceux que leur piété & leur conduite rendent dignes d'un ſi ſaint Miniſtere.

L'Egliſe Anglicane déclare que le Baptême n'eſt pas ſeulement le ſigne de notre aſſociation au Chriſtianiſme; mais le ſigne par lequel nous devenons enfans de l'Egliſe, & qui produit en nous la foi & la grace.

On reconnoît que la Cene eſt un vrai Sacrement & la communion du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt. On dit enſuite, que cependant on ne mange Jeſus-Chriſt que ſpirituellement; & que le moyen par lequel on mange le Corps de Jeſus-Chriſt dans la Cene, eſt la foi; mais on reconnoît que l'on mange véritablement le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt; qu'il ne faut cependant pas pour cela croire que la nature du pain ſoit anéanti, ni admettre la tranſſubſtantiation, parcequ'on ne peut la prouver par l'Ecriture, parcequ'elle eſt contraire à la nature du Sacrement, & une ſource de ſuperſtition.

On voit dans la maniere dont l'Egliſe d'Angleterre

s'explique, combien elle est embarrassée pour ne pas reconnoître le dogme de la présence corporelle, & avec quel soin elle a cherché des expressions, qui ne fussent point contraires à ce dogme (1).

L'Eglise Anglicane se déclare pour la Communion sous les deux especes, & nie que l'Eucharistie soit un sacrifice.

Dans les art. 32, jusqu'au 39, on condamne le célibat des Ecclésiastiques : on reconnoit dans l'Eglise le pouvoir d'excommunier : on rejette la nécessité de la tradition, & l'autorité que les Catholiques lui attribuent ; mais on déclare qu'aucun particulier n'a le droit de changer les cérémonies & le culte établi par la tradition ; les Eglises particulieres ont seules ce droit, encore faut-il que ces cérémonies soient d'institution purement humaine, & que le retranchement qu'on en fait contribue à l'édification des Fideles. On approuve la consécration des Evêques, & l'Ordination des Prêtres & des Diacres, selon le Rituel d'Edouard VI ; enfin on y confirme tout ce que l'on a fait sur la Suprématie du Souverain, & contre le Pape.

Les Reglemens & les Canons pour la discipline ne furent pas dressés si-tôt ; il en parut quelques-uns en 1571, & bien davantage l'an 1597, on en publia un recueil beaucoup plus ample en 1603, au commencement du regne de Jacques I. Ce détail appartient à l'histoire de l'Eglise Anglicane : nous rapporterons seulement ce que M. Burnet pense de tous ces Reglemens » Pour en dire la vérité, on n'a pas encore donné toute la force nécessaire à un dessein si important : » les Canons de la Pénitence n'ont pas encore été rétablis : le gouvernement de l'Eglise Anglicane n'est pas » encore entre les mains des Ecclésiastiques, & la Réformation est imparfaite jusqu'ici, en ce qui regarde » la conduite de l'Eglise & la discipline (1).

Cependant M. Burnet s'efforce continuellement de

---

(1) Voyez Corpus Confessionum Fidei, Genevæ 1654, au titre Confessio Anglicana, p. 94, 95 & 105.

(2) Burnet, t. 4, p. 431.

nous repréſenter la Réforme, comme un ouvrage de lumiere.

Nous avons refuté les dogmes de l'Egliſe Anglicane, ſur la préſence réelle, & ſur la tranſſubſtantiation à l'art. BERENGER, ſon ſentiment ſur l'invocation des SS, ſur les Images, ſur le célibat des Prêtres, aux art. VIGILANCE, ICONOCLASTES : nous réfutons ſon ſentiment ſur la faillibilité des Conciles à l'art. RÉFORME.

Des Sectes que la Réformation a produites en Angleterre.

La Réformation de l'Angleterre, cet ouvrage de lumiere ſelon M. Burnet, ne tarda pas à devenir un ouvrage de confuſion : pluſieurs Anglois qui avoient été fugitifs ſous le regne de Marie, retournerent en Angleterre, pleins de toutes les idées de la Réforme de Geneve, de Suiſſe, & de France : ces Proteſtans ne purent s'accommoder de la Réforme d'Angleterre, qui, à leur gré n'avoit pas été pouſſée aſſez loin.

Ces Réformés ardens ſe ſéparerent de l'Egliſe Anglicane, & firent entr'eux des aſſemblées particulieres, auxquelles on donna d'abord le nom de *Conventicules* On appella auſſi Presbyteriens, ceux qui s'étoient ainſi ſéparés, parcequ'en refuſant de ſe ſoumettre à la Juriſdiction des Evêques, ils ſoutenoient que tous les Prêtres ou Miniſtres avoient une égale aurorité, & que l'Egliſe devoit être gouvernée par des Presbyteres, ou Conſiſtoires, compoſés de Miniſtres & de quelques anciens Laïcs, ainſi que Calvin l'avoit établi à Geneve.

Il ſe forma donc ſur ce ſujet deux Partis, qui au lieu d'avoir de la condeſcendance l'un pour l'autre, commencerent à s'inquiéter mutuellement, par des diſputes de vive voix, & par écrit.

Ceux qui adheroient à l'Egliſe Anglicane trouvoient fort mauvais que des particuliers prétendiſſent réformer ce qui avoit été établi par des Synodes Nationaux, & par le Parlement.

D'un autre côté les Presbyteriens ne trouvoient pas moins étrange, qu'on voulût les aſſujettir à pratiquer

des chofes qu'ils croyoient contraires à la pureté de la Religion, & on les nomma à caufe de cela Puritains.

On voyoit donc les Evêques & le Parlement traiter comme des Hérétiques les Réformés qui ne vouloient pas fuivre la Liturgie établie par Elifabeth; tandis qu'une partie de la Nation Angloife n'étoit pas moins choquée de voir un Miniftre faire l'Office en furplis, que d'entendre prêcher une héréfie, & traitoit de fuperftitions idolâtres toutes les cérémonies que l'Eglife Anglicane avoit confervées.

Les partifans de la Liturgie furent nommés Epifcopaux, parcequ'ils recevoient le gouvernement Epifcopal: on les appella auffi Conformiftes, parcequ'ils fe conformoient au culte établi par les Evêques & par le Parlement.

Les Presbyteriens s'appellerent, au contraire, non-Conformiftes ou Puritains.

La Hierarchie eft le point principal fur lequel ils font divifés.

Depuis que ces deux partis fe font divifés, chacun a travaillé avec ardeur à gagner l'avantage fur l'autre: les différens partis politiques qui fe font formés en Angleterre, pour ou contre l'autorité du Roi, ont tâché d'entrainer dans leurs intérêts ces deux partis; & comme dans l'origine, les Presbyteriens ou les Puritains, furent dans l'oppreffion, parceque l'autorité Royale, & celle du Clergé, étoient réunies contre eux; les Presbyteriens fe font attachés aux ennemis de la puiffance Royale, comme les Epifcopaux fe font attachés aux Royaliftes: ces deux Sectes ont eu beaucoup de part aux mouvemens qui ont agité l'Angleterre: les Puritains furent la caufe principale de la révolution qui arriva fous Charles I, & depuis ce tems, ils font le parti le plus nombreux (1).

Les Sociniens, les Anabaptiftes, les Ariens, profi-

(1) Thoiras, Hift. d'Angl. t. 8. Regne de Charles premier, ibid. Differt. fur les Wighs & fur les Toris. Révol. d'Anglet. t. 3, l. 9.

terent de la confusion que produisoit la Réforme en Angleterre, pour s'y établir, & ils y firent des Proselytes; enfin les Kouakers sont sortis du sein même de la Réformation Anglicane, & toutes ces Sectes sont tolérées en Angleterre.

Nous parlerons plus amplement des Presbyteriens & des Episcopaux aux art PRESBYTERIENS, EPISCOPAUX.

ANOMÉENS, voyez EUNOMIENS.

ANTHIASISTES, Philastrius parle de cette Secte, sans savoir dans quel tems elle a paru; ils regardoient le travail comme un crime, & passoient leur vie à dormir.

ANTHROPOMORPHITES ou ANTROPHIENS, Hérétiques qui croyoient que Dieu avoit un corps de figure humaine.

Ils se fondoient sur un passage de la Genese, dans lequel Dieu dit, faisons l'homme à notre image; & sur tous les passages de l'Ecriture qui attribuent à Dieu des bras, des pieds, &c (1).

Il y eut de ces Hérétiques dès le quatrieme siecle, & dans le commencement du dixieme (931).

Ce siecle ignorant & grossier ne produisoit que des erreurs de cette espece: on vouloit tout imaginer, & l'on se représentoit tout sous des formes corporelles: on ne concevoit les Anges, que comme des hommes aîlés, vêtus de blanc, tels qu'on les voyoit peints sur les murailles des Eglises: on croyoit même que tout se passoit dans le Ciel, à peu près comme sur la terre: beaucoup de personnes croyoient que S. Michel célebroit la Messe devant Dieu tous les Lundis, & par cette raison ils alloient à son Eglise ce jour-là plutôt que tout autre (2).

ANTIDICOMARIANITES ou ANTIMARIENS: ce sont ceux qui ont nié la virginité de la mere de Jesus-Christ, & qui prétendoient qu'elle avoit eu plusieurs enfans de Joseph, parcequ'il est dit dans l'E-

(1) Nicephor. l. 11, c. 14, L. 13, c. 10. Ittig. de Hær. p. 190.

(2) Hist. Littéraire de France, t. 5, p. 19.

vangile que Jesus-Christ avoit des freres. Voyez HELVIDIUS (1).

ANTINOMIENS, c'est-à-dire, ennemis de la loi. Voyez AGRICOLA, qui en fut le Chef.

ANTIOCHE, le Schisme de cette Ville dura près de 85 ans : en voici l'origine.

Les Ariens ayant chassé Eustathe d'Antioche, mirent à sa place Eudoxe, Arien zelé, & beaucoup de Catholiques resterent attachés à Eustathe.

Lorsqu'Eustathe fut mort, & qu'Eudoxe eut été transferé à Constantinople, il se fit beaucoup de brigues & de factions pour donner un Evêque à Antioche, chaque parti tâchoit de faire élire un homme qui lui fût attaché ; après bien des débats, les partis se réunirent en faveur de Melece, & il fut choisi unanimement.

Mélece dans ses sermons condamna les sentimens des Ariens, il fut exilé ; & les Ariens élurent en sa place Eusoius, Arien zelé : alors les Catholiques attachés à Mélece, se séparerent, & firent leurs assemblées à part (2).

Antioche se trouva donc divisée en trois partis, celui des Catholiques attachés à Eustathe, qui ne voulurent communiquer, ni avec les Ariens, ni avec les Catholiques attachés à Mélece, parcequ'ils regardoient cet Evêque, comme élu par la faction des Ariens ; le second parti, étoit celui des Catholiques attachés à Mélece, & le troisieme étoit celui des Ariens.

Ces trois partis avoient rempli la Ville de divisions & de troubles.

Lorsque Julien fut parvenu à l'Empire, il rappella tous les Evêques exilés ; alors Mélece, Lucifer de Cagliari, Eusebe de Verceil, partirent de la Thébaïde pour revenir dans leurs Eglises.

Eusebe de Verceil alla à Alexandrie, où l'on assembla un Concile.

Mais Lucifer de Cagliari, au lieu d'aller à Alexan-

(1) Epiph. Hær. 78. Sulpitius Sever. l. 10. Theod.
(2) Philostorg. l. 5, c. 5. l. 11, c. 31.

drie,

ie, alla à Antioche pour y rétablir la paix entre les ustathiens & les Meleciens. Comme il trouva les ustathiens plus opposés à la réunion, que les Méleens, il ordonna Evêque un nommé Paulin, qui étoit lors le Chef des Eustathiens, persuadé que les Méleiens qui marquoient plus de désir de la paix, se réuiroient à Paulin : mais il se trompa, le parti de Méece lui resta constamment attaché, & le Schisme ontinua : les Evêques d'Orient furent pour Mélece, t les Evêques d'Occident pour Paulin.

Cette division fut entretenue par une différence aparente dans la doctrine : les Méleciens & les Evêques 'Orient soutenoient qu'il falloit dire qu'il y avoit en Dieu trois hypostases, entendant par le mot *hypostase*, a personne.

Paulin & les Occidentaux, craignant que le terme d'hyostase ne fût pris pour nature, comme il l'avoit été utrefois, ne vouloient pas souffrir que l'on dît qu'il y avoit en Dieu trois hypostases, & n'en reconnoissoient qu'une.

Quoique ce ne fût qu'une dispute de mots, & que lans le fond ils convinssent de la même doctrine; ceendant ils parloient, & croyoient penser différemment (1).

Ce Schisme commença à s'appaiser par la convenion que Mélece & Paulin firent ensemble; qu'ils gouverneroient conjointement l'Eglise d'Antioche; que l'un des deux étant mort, personne ne seroit ordonné à sa place, & que le survivant demeureroit Evêque.

Les Evêques d'Orient, sans avoir égard à cette convention, choisirent après la mort de Mélece, un nommé Flavien : Paulin de son côté se donna un successeur, & ordonna Evagre Evêque.

Le Concile de Capoue nomma Théophile & les Evêques d'Egypte pour juger cette contestation; mais Flavien les réfuta, &, après la mort d'Evagre, il eut assez de crédit auprès de l'Empereur, pour empêcher qu'on ne mît un Evêque en sa place. Flavien demeura

(1) Basil. Epist. 149, alias 272.

donc séparé de la Communion des Evêques d'Occident, & ne se réunit à eux qu'en 393.

ANTITACTES, Hérétiques qui se faisoient un devoir de pratiquer tout ce qui étoit défendu dans l'Ecriture.

Il y avoit, selon ces Hérétiques, un Etre essentiellement bon, qui avoit créé un monde où tout étoit bon, & dans lequel les créatures innocentes & heureuses avoient aimé Dieu. Ces hommes portés par le besoin, ou par l'attrait du plaisir, vers les biens que l'auteur de la nature avoit répandus sur la terre, jouissoient de ces biens avec reconnoissance & sans remors; ils étoient heureux, & la paix regnoit dans leurs ames.

Une des créatures que l'Etre bienfaisant avoit produites, étoit méchante: le bonheur des hommes étoit pour elle un spectacle affligeant; elle entreprit de le troubler, elle étudia l'homme, & découvrit que pour le rendre malheureux, il ne falloit qu'introduire dans le monde quelques idées nouvelles. Elle établit donc dans les esprits l'idée du mal, l'idée du deshonnête, elle défendit certaines choses comme deshonnêtes, en prescrivit d'autres comme honnêtes; elle attacha une idée de honte à ce que la nature inspiroit, elle le défendit sous de grandes peines: par ces loix, la nécessité de satisfaire un besoin, qui dans l'institution de l'auteur de la nature étoit une source de plaisirs, devint une source de maux; l'idée du crime se joignoit toujours à l'idée du bien; le remors suivoit le plaisir, & l'homme étoit humilié par le retour qu'il faisoit sur le bonheur qu'il s'étoit procuré.

L'homme placé entre les penchants qu'il reçoit de la nature, & la loi qui les condamne, murmura contre son créateur: le monde fut rempli de désordres, & de malheureux, qui luttoient sans cesse contre la nature, ou qui se tourmentoient pour éluder la loi, ou pour la concilier avec les passions.

Voilà, selon les Antitactes, l'origine du mal & la cause du malheur des hommes. Les Antitactes se faisoient un devoir de pratiquer tout ce que la loi défend; ils croyoient par ce moyen se replacer, pour

ainsi dire, dans cet état d'innocence, d'où l'homme n'avoit été tiré que par l'auteur de la loi; détruire l'empire qu'il avoit usurpé sur les hommes, & se venger de lui.

Les Antitactes étoient une branche de Caïnites, ils parurent vers la fin du second siecle vers l'an 160; c'étoient des hommes voluptueux & superficiels. Voyez l'art. CAÏNITES (1).

ANTITRINITAIRES, c'est le nom que l'on donne en général à ceux qui nient le Mystere de la Trinité.

La révélation nous apprend qu'il y a trois personnes divines, le Pere, le Fils, & le S. Esprit, lesquelles existent dans la substance divine: voilà le mystere de la Trinité.

La réunion des trois personnes dans une seule & unique substance simple & indivisible, fait toute la difficulté de ce mystere.

On peut donc le nier, ou en supposant que le Pere, le Fils, & le S. Esprit ne sont point trois personnes, mais des noms différens, donnés à une même chose; ou en supposant que ces trois personnes sont trois substances différentes.

L'Abbé Joachim, quelques Ministres Sociniens, Shérlok, Wisthon, Clark, ont cru qu'on ne pouvoit, ni méconnoître dans l'Ecriture qu'il y a trois personnes divines, ni les réunir dans une seule & unique substance, simple & indivisible: ils ont donc cru, que le Pere, le Fils, & le S. Esprit étoient trois substances différentes.

Sabellius, Praxée, Servet, Socin, ont prétendu que la raison & la révélation ne permettant pas de supposer plusieurs substances divines, ni de réunir dans une seule substance simple trois personnes essentiellement distinguées, il falloit que le Pere, le Fils, & le S. Esprit ne fussent point des personnes, mais des noms différens donnés à la substance divine, selon les effets qu'elle produisoit.

---

(1) Theodoret, Hæret. Sab. sect. 2, c. 16. Bibl. Aut. Ec. l. 1, c. 16. Ittigius, de Hær. eccl. sæc. 2, art. 6.

Il y a donc deux ſortes d'Antitrinitaires, les Trithéites, qui ſuppoſent que les trois Perſonnes Divines ſont trois ſubſtances, & les Unitaires, qui ſuppoſent que les trois Perſonnes ne ſont que trois dénominations données à la même ſubſtance.

On a réfuté le Trithéiſme à l'art. de l'Abbé Joachim, & l'on a fait voir contre Clark & contre Wiſthon, que le Fils & le S. Eſprit ſont deux perſonnes divines, & conſubſtantielles au Pere. Voyez les art. ARIUS, MACEDONIUS.

On a de plus prouvé contre Sabellius & contre Praxée, que le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, ſont trois perſonnes, & non trois noms donnés à une ſeule ſubſtance. On a donc établi le myſtere de la Trinité contre les Trithéites, qui admettent trois perſonnes divines, mais qui en font trois ſubſtances; & contre les Unitaires qui n'admettent qu'une ſubſtance divine; mais qui regardent les trois perſonnes, comme trois noms différens donnés à cette ſubſtance, pour diſtinguer ſes rapports avec les hommes.

Les Trithéites & les Unitaires, ſi oppoſés ſur ce dogme, s'appuient cependant ſur des principes communs: ils prétendent, 1°, qu'il eſt impoſſible que trois perſonnes exiſtent dans une ſubſtance ſimple, unique, indiviſible: 2°. que quand il ne ſeroit pas impoſſible qu'il y eût trois perſonnes dans une ſeule ſubſtance, on ne pourroit en faire l'objet de notre croyance, parceque nous ne pouvons nous former une idée de ce myſtere, ni par conſéquent le croire.

C'eſt à l'article Antitrinitaire, qu'appartient proprement l'examen de ces deux difficultés, dont les erreurs des Antitrinitaires ne ſont que des conſéquences.

§. I.

Eſt-il impoſſible que trois Perſonnes exiſtent dans une ſeule ſubſtance?

On ſuppoſe une choſe impoſſible, lorſqu'on unit le oui & le non, c'eſt-à-dire, lorſqu'on affirme qu'une choſe eſt & n'eſt pas en même-tems.

Ainsi il est impossible que trois substances ne fassent qu'une substance, parcequ'alors cette substance seroit unique, & ne le seroit pas.

Mais il n'en est pas ainsi, lorsqu'on suppose que trois personnes existent dans une substance, parceque la personne & la substance étant différentes, la multiplicité des personnes n'emporte point la multiplicité des substances, ni l'unité de substance, l'unité de personnes.

L'unité de substance n'exclut donc point la multiplicité des personnes, & l'on ne réunit point le oui & le non, quand on dit que trois personnes existent dans une substance.

Pour juger que deux choses sont incompatibles, il faut connoître ces deux choses, & les connoître clairement; car le jugement que l'on porte sur l'incompatibilité de deux choses, est le résultat de la comparaison que l'on fait de ces deux choses: l'on ne peut les comparer sans les connoître, ni les comparer assez pour les juger incompatibles, si on ne les connoit clairement toutes deux sous les rapports sous lesquels on les compare, il ne suffit pas d'en connoître une.

Ainsi je suis fondé à dire que la rondeur & la quadrature sont incompatibles, lorsque j'ai une idée claire de la rondeur & de la quadrature; mais il est clair que je ferois un jugement téméraire, & même insensé, si connoissant le cercle & n'ayant aucune idée du rouge, je jugeois que le cercle est incompatible avec le rouge.

Le raisonnement des Antitrinitaires n'est pas moins vicieux: ils connoissent clairement & incontestablement, qu'il y a un être nécessaire, souverainement parfait; mais ils ne connoissent, ni l'immensité de ses perfections, ni l'infinité de ses attributs, & ils n'ont point une idée claire de ce que c'est que la personne en Dieu; cependant ils jugent que les trois personnes & la substance divine sont incompatibles.

Ce vice regne dans tous les raisonnemens des Antitrinitaires, & il est surtout remarquable dans l'Auteur des lettres sur la Religion essentielle: comme ces lettres sont entre les mains de tout le monde, j'ai cru

qu'il ne feroit pas inutile de faire quelques réflexions sur les difficultés par lesquelles il combat le dogme de la Trinité. Il fait un parallele entre les principes que la raison admet comme évidents, sur la nature de Dieu, & les dogmes renfermés dans le mystere de la Trinité.

Vérités immuables.	*Dogmes de la Trinité.*
I.	I.
Dieu est un.	Il y a une Trinité en Dieu.
I I.	I I.
Dieu est un Être simple.	Il y a en Dieu trois Personnes, réellement distinctes.
I I I.	I I I.
Dieu est exempt de toute composition.	En Dieu on compte le Pere, le Fils, & le S. Esprit.
I V.	I V.
Dieu est indivisible.	Le Pere n'est pas le Fils; le Fils n'est pas le S. Esprit, & le S. Esprit n'est ni le Pere, ni le Fils.
V.	V.
Dieu ne peut être engendré.	Le Fils n'est pas moins le Dieu suprême que le Pere, car autrement il y en auroit deux, un Suprême, & un Subalterne; le Fils est engendré.
V I.	V I.
Dieu n'a point d'origine, il ne procede de personne.	Le S. Esprit, Dieu suprême, Tout Puissant comme le Pere & le Fils, procede du Pere & du Fils.

1°. Lorsque l'auteur que l'on vient de citer dit que

c'eſt une premiere vérité de la raiſon, que Dieu eſt un; il veut dire avec tout le monde, qu'il n'y a qu'une ſubſtance divine : & lorſque les Orthodoxes diſent qu'il y a Trinité en Dieu, ils ne diſent pas qu'il y a trois ſubſtances divines; donc ils ne contrediſent pas cette premiere vérité.

2°. Lorſqu'on dit que Dieu eſt un être très ſimple, on entend que Dieu n'eſt point formé par l'union de pluſieurs parties; & lorſqu'on dit qu'il y a en Dieu trois perſonnes diſtinctes, on ne dit point que ces perſonnes compoſent la ſubſtance divine; mais on dit que dans cette ſubſtance ſimple, il exiſte trois choſes qui ſont analogues à ce que nous appellons *Perſonne* : le dogme de la Trinité ne contredit donc point la ſimplicité de Dieu.

3°. La raiſon démontre que Dieu eſt exempt de compoſition, c'eſt-à dire, que la ſubſtance divine, ou l'Etre néceſſaire, n'eſt pas formé par l'union de différentes parties; mais le Pere, le Fils, & le S. Eſprit ne ſont point des parties qui compoſent la ſubſtance de l'Etre néceſſaire : ces trois perſonnes exiſtent dans la ſubſtance divine.

4°. La raiſon nous apprend que Dieu eſt indiviſible, parceque ſa ſubſtance n'eſt pas compoſée de parties : or le Pere, le Fils, & le S. Eſprit ne ſont point des parties de la ſubſtance divine.

5°. La raiſon nous apprend que Dieu ne peut être engendré, c'eſt-à-dire, que la ſubſtance divine exiſtant par elle-même, on ne peut ſans abſurdité la ſuppoſer engendrée, ou produite : mais lorſqu'on dit qu'en Dieu il y a un Fils, qui eſt engendré par le Pere, on ne dit, ni que la ſubſtance divine ſoit produite, ni qu'il y ait en elle rien qui ſoit tiré du néant, puiſqu'on dit que le Fils eſt coéternel au Pere, & engendré, comme diſent les Théologiens, par une opération néceſſaire & immanente du Pere.

6°. Il faut dire la même choſe du S. Eſprit.

Ainſi le Dogme de la Trinité ne combat aucun des principes de la raiſon ſur la nature & ſur les attributs de Dieu.

Mais, dit le même Auteur, les trois Perſonnes ne

ſont-elles pas trois êtres, & trois êtres Divins? Si cela eſt, voilà trois Dieux bien diſtincts.

Je réponds que ces trois perſonnes ſont trois choſes, qui exiſtent dans la ſubſtance divine, & que par conſéquent elles ne font point trois Divinités diſtinctes.

Mais, pourſuit cet Auteur, quelle différence y a-t-il entre être & perſonne? car ſans cela ce mot ne ſignifie rien.

Je réponds que le mot être, pris en général, ſignifie tout ce qui eſt oppoſé au néant, & que ſous cette généralité, il embraſſe les ſubſtances & les affections des ſubſtances; que la perſonne divine n'eſt point une ſubſtance, mais qu'elle eſt, ſi je peux parler ainſi, une affection de la ſubſtance divine, qui exiſte dans cette ſubſtance, & qui n'eſt ni un attribut, ni une ſimple relation de la ſubſtance divine avec les créatures, mais quelque choſe d'analogue à ce que nous appellons une perſonne, parceque la révélation nous le fait connoître ſous ces traits, & avec des propriétés que je vois dans les êtres que j'appelle des perſonnes.

Il ne faut donc point ſupprimer le mot de Perſonne, lorſqu'on parle de la Trinité, comme le prétend cet Auteur; s'il eût été moins ſuperficiel, il auroit bien vu que la ſuppreſſion de ce nom n'applanit point les difficultés, & que les Perſonnes Divines ſont repréſentées dans l'Ecriture, ſous des traits qui ne peuvent déſigner des attributs de la Divinité: on en trouvera des preuves à l'article SABELLIUS, PRAXÉE. M. le Clerc, lui-même, reconnoît que l'on trouve dans l'Ecriture des paſſages très difficiles à expliquer, ſelon l'hypotheſe des Sociniens (1).

La ſuppreſſion du mot Perſonne, lorſqu'on parle du Pere, du Fils, & du S. Eſprit, ne remédie donc à rien; d'ailleurs, nous avons fait voir que le Dogme de la Trinité n'eſt contraire à aucune maxime de la

(1) Bibl. univerſ. t. 10, p. 29. Voyez les articles ARIENS, MACEDONIUS.

maison : on n'a donc aucune raison pour supprimer ce mot, & on en a d'indispensables pour le conserver, ou tout autre qui exprimera ce qu'il exprime.

Je ne suivrai pas davantage cet Auteur, qui, pour prouver que les Personnes Divines ne sont que des attributs, s'appuie sur les définitions que quelques Théologiens donnent des Personnes Divines.

Il n'est pas question ici de savoir comment les Théologiens ont défini chaque Personne Divine ; mais si l'Ecriture ne nous enseigne pas qu'il y a un Pere, un Fils, & un S. Esprit, qui sont consubstantiels, & qui ne sont ni des attributs, ni des relations de la Divinité avec les créatures, mais trois choses distinguées, & qui ont les attributs & les propriétés que nous concevons sous l'idée de personne ; voilà la question dont cet Auteur & tous les Antitrinitaires s'écartent sans cesse.

§. II.

Le Mystere de la Trinité peut-il être l'objet de notre Croyance ou de notre Foi ?

Pour rendre possible la croyance d'une chose, il faut que nous entendions le sens des termes dont on se sert pour l'expliquer, & qu'elle n'implique point contradiction avec celles de nos connoissances précédentes, que nous savons être certaines & évidentes.

1°. Il est impossible que nous croyons une chose qu'autant que nous concevons les termes dans lesquels elle est proposée ; car la foi regarde seulement la vérité ou la fausseté des propositions, & il faut entendre les termes dont une proposition est composée, avant que nous puissions prononcer sur la vérité ou sur la fausseté de cette proposition, qui n'est rien autre chose que la convenance ou la disconvenance de ces termes, ou des idées qu'ils expriment.

Si je n'ai nulle connoissance du sens des termes employés dans une proposition, je ne puis faire aucun acte de mon entendement à cet égard ; je ne puis dire, je crois ou je ne crois pas une telle chose : mon esprit est parfaitement dans le même état où il étoit

auparavant, sans recevoir aucune nouvelle détermination; & si je n'ai qu'une notion générale & confuse des termes, je ne puis donner qu'un consentement général & confus à la proposition; ensorte que l'évidence de ma croyance est toujours proportionnée à la connoissance que j'ai du sujet que je dois croire.

Si l'on exige, par exemple, de moi que je croie que A est égal à B, & que je ne sache ni ce que c'est que A, ni ce que c'est que B, ni ce que c'est qu'égalité, je ne crois rien de plus que ce que je croyois avant que cela me fût proposé; je ne suis capable d'aucun acte de foi déterminé: tout ce que je puis croire dans cette occasion, revient à ceci, qu'une certaine chose a un certain rapport à une autre chose, & que ce qu'on veut que je croie est affirmé par une personne d'une grande connoissance, & qui mérite d'être crue, & que par conséquent la proposition est vraie dans le sens dans lequel cette personne l'entend; mais je ne suis en rien plus savant qu'auparavant, & ma foi n'a acquis aucun dégré de connoissance par cette proposition.

Que si je sais qu'A & B sont deux lignes, & que par deux lignes égales on entend deux lignes qui ont une même longueur; cette connoissance ne peut produire qu'une foi générale & confuse, savoir qu'il y a une certaine ligne concevable qui est de la même longueur qu'une autre certaine ligne: mais si par A & B on entend deux lignes droites, qui sont les côtés d'un triangle donné, & que je croie sur la parole d'un Mathématicien, sans démonstration, que ces deux lignes sont égales, c'est un acte de foi distinct & particulier, par lequel je suis convaincu de la vérité d'une chose que je ne croyois, ou que je ne savois pas auparavant.

2°. Supposons maintenant que je suis obligé de croire qu'un seul & même Dieu est trois différentes Personnes; je ne puis le croire qu'autant que j'entends les termes de cette proposition, & que les idées qu'ils expriment n'impliquent point contradiction: pour faire donc un acte de foi sur ce sujet, il faut que j'examine quelles idées j'ai *de Dieu*, *de l'Unité*, *de*

l'Identité, de la distinction, du nombre, & de la personne.

Il n'en est pas des noms de Pere, de Fils, de S. Esprit, comme de ceux qui expriment les attributs de Dieu : ceux-ci n'expriment qu'une idée incomplette de la Divinité ; chacun de ceux-là, au contraire, signifie un Être qui a tous les attributs de la Divinité.

L'idée que nous avons de Dieu est donc complette, avant que nous lui donnions les noms de Pere, de Fils, de S. Esprit : chacun de ces noms renferme donc l'idée totale de la Divinité, & quelque chose de plus, quelque chose que nous ne connoissons point par la raison, & qui fait toute la distinction qui est entre ces Personnes.

Nous ne pouvons concevoir ni croire trois Êtres infinis, réellement distincts l'un de l'autre, & qui aient les mêmes perfections infinies : donc la distinction personnelle que nous pouvons concevoir dans la Divinité doit être fondée sur quelques idées accessoires à la nature Divine, & la combinaison de ces idées forme cette seconde notion, qui est exprimée par le mot de Personne : quand par exemple nous nommons Dieu le Pere, nous formons, autant que notre infirmité nous le peut permettre, l'idée de Dieu comme agissant d'une telle maniere à tous égards & avec telles relations ; & quand nous nommons Dieu le Fils, nous ne concevons que la même idée de Dieu, agissant d'une autre maniere à tous égards & avec telles relations : il en est de même du S. Esprit.

La différence qui se trouve entre le Pere, le Fils, & le S. Esprit, vient donc de leur différente maniere d'agir : c'est au Pere qu'appartient l'action qui caractérise le Pere, comme l'action qui caractérise le Fils appartient au Fils ; le Pere, le Fils, & le S. Esprit, sont donc trois principes, qui ont chacun une action qui leur est propre ; nous pouvons donc concevoir ces trois Êtres comme trois Personnes, car le mot de Personne ne signifie rien autre chose qu'un certain Être intelligent, agissant d'une certaine maniere qui existe en soi, & qui est incommunicable (1).

---

(1) *Voyez Vossius, Ætimolog.* au mot Persona. Martinii Le*xicon, au même mot.*

Nous avons donc idée des termes qui composent cette proposition, *Dieu est un en trois Personnes*; *il y a en un seul Dieu trois Personnes, le Pere, le Fils, & le S. Esprit.*

D'ailleurs, nous ne voyons point qu'il soit contraire à aucune des vérités que nous connoissons, qu'il y ait trois Personnes en Dieu, comme nous l'avons fait voir dans le Paragraphe précédent : nous pouvons donc croire le Mystere de la Trinité, ou former sur ce Mystere un acte de foi, distinct & déterminé.

Mais, dira-t-on, concevons-nous comment ces trois Personnes peuvent exister dans une seule & même substance simple & indivisible ; & si nous ne concevons pas comment ces trois Personnes existent dans une même substance, comment pouvons-nous croire qu'en effet elles y existent ?

Je réponds que je n'ai pas une connoissance assez claire de la Personne Divine, ni une idée assez nette, assez complette, de la substance Divine, pour voir comment les Personnes existent dans cette substance : mais pour croire qu'elles y existent en effet, il suffit que je ne voie point de répugnance entre l'idée de la substance de l'Être nécessaire, & l'idée des trois Personnes Divines. Ne croyons-nous pas que nous pensons ? & savons-nous comment nous pensons ? Révoquons-nous en doute l'existence de la matiere, quoique nous ignorions sa nature ? Nions-nous les effets de l'électricité, ceux du tonnerre, les phénomenes de l'aimant, le mouvement ? Et qui peut se flatter de connoître comment toutes ces choses s'operent ?

Nous avons examiné aux art. SABELLIUS, PRAXÉE, ARIENS, MACEDONIUS, les autres difficultés qu'on peut faire contre le Mystere de la Trinité ; nous ne parlerons point de celle que M. Bayle, dans l'art. PIRRON, propose comme une preuve démonstrative, que les Mysteres sont contraires aux vérités de la raison ; c'est un sophisme que le plus foible Logicien peut résoudre, & que les Théologiens traitent trop sérieusement, aussi-bien que M. la Placette (1).

(1) Réponse à deux Objections, sur l'origine du mal, & sur le Mystere de la Trinité, un volume in-12, assez rare.

§. III.

Le Dogme de la Trinité a toujours été cru distinctement dans l'Eglise.

Les Sociniens ont prétendu que le Dogme de la Trinité avoit été inconnu aux premiers siecles de l'Eglise; nous avons réfuté leurs raisons, lorsque nous avons parlé de la consubstantialité du Verbe & du S. Esprit, aux articles ARIENS MODERNES & MACEDONIUS.

Le Ministre Jurieu renouvella cette erreur, pour dégager les Eglises Protestantes des conséquences qui naissoient des variations que M. Bossuet leur reprocha dans son Histoire des Variations : ce Ministre a prétendu que l'Eglise avoit varié sur les Mysteres, & que jusqu'au Concile de Nicée, on n'a eû dans l'Eglise qu'une foi très informe sur la Trinité (1).

Nous avons prouvé dans l'article ARIUS, que la Divinité & la consubstantialité du Verbe a toujours été crue; nous avons renvoyé pour les détails au savant Bullus, à M. de Meaux, &c. Nous observerons seulement ici, que l'Eglise a toujours condamné, & ceux qui ont cru que le Pere, le Fils, & le S. Esprit, étoient trois simples dénominations de la substance Divine, & ceux qui les ont regardés comme trois substances distinctes; d'où il suit évidemment, que l'Eglise a toujours cru le Dogme de la Trinité comme nous le croyons.

Les difficultés des Antitrinitaires & des Sociniens à cet égard, se tirent des comparaisons que l'on trouve dans les Peres sur le Mystere de la Trinité. La nature de cet Ouvrage ne nous permet pas de descendre dans les détails de ces difficultés: nous nous bornerons à rappeller ce que l'illustre M. Bossuet a dit sur ce sujet.

» Le langage humain commence par les sens : lors- » que l'homme s'éleve à l'esprit, comme à la seconde

(1) Tableau du Socinianisme, Lettre 6.

» région, il y transporte quelque chose de son pre-
» mier langage : ainsi l'attention de l'esprit est tirée
» d'un arc tendu ; ainsi la comprehension est tirée d'u-
» ne main qui serre & qui embrasse ce qu'elle tient.

» Quand de cette seconde région, nous passons à la
» suprême, qui est celle des choses divines : d'autant
» plus qu'elle est épurée, & que notre esprit est em-
» barrassé à y trouver prise, d'autant plus est-il con-
» traint d'y porter le foible langage des sens pour se
» soutenir ; & c'est pourquoi les expressions tirées des
» choses sensibles y sont plus fréquentes.

» Toutes les comparaisons tirées des choses hu-
» maines sont les effets, comme nécessaires, de l'ef-
» fort que fait notre esprit, lorsque prenant son vol
» vers le ciel, & retombant par son propre poids dans
» la matiere d'où il veut sortir, il se prend, comme à
» des branches, à ce qu'elle a de plus élevé & de
» moins impur, pour s'empêcher d'y être tout-à-fait
» replongé.

» Lorsque poussés par la foi, nous osons porter nos
» yeux jusqu'à la naissance éternelle du Verbe : de peur
» que nous replongeant dans les images des sens qui
» nous environnent, & pour ainsi dire nous obsedent,
» nous n'allions nous représenter dans les personnes
» divines & la différence des âges, & l'imperfection
» d'un enfant venant au monde, & toutes les autres
» bassesses des générations vulgaires ; le Saint Esprit
» nous représente ce que la nature a de plus beau, &
» de plus pur ; la lumiere dans le soleil, comme dans
» sa source, & la lumiere dans le rayon, comme
» dans son fruit : là on entend aussitôt une naissance
» sans imperfection, & le soleil aussitôt fécond qu'il
» commence d'être, comme l'image la plus parfaite
» de celui qui étant toujours, est aussi fécond.

» Arrêtés dans notre chute sur ce bel objet, nous
» recommençons de là un vol plus heureux, en nous
» disant à nous-mêmes, que si l'on voit dans les corps
» & dans la matiere une si belle naissance, à plus forte
» raison devons-nous croire que le Fils de Dieu sort
» de son pere *comme l'éclat rejaillissant de son éter-*
» *nelle lumiere*, *comme une douce exhalaison de sa*

» *clarté infinie, comme le miroir ſans tache de ſa ma-*
» *jeſté, & l'image de ſa bonté parfaite*; c'eſt ce que
» nous dit le livre de la ſageſſe (1).

» Et ſi nos Prétendus Réformés ne veulent pas rece-
» voir de là ces belles expreſſions, Saint Paul les leur
» ramaſſe en un ſeul mot, lorſqu'il appelle le Fils de
» Dieu, *l'éclat de la gloire &, l'empreinte de la ſubſ-*
» *tance de ſon Pere* (2).

» Il n'y a rien qui démontre mieux dans le Pere &
» dans le Fils la même nature, la même éternité, la
» même puiſſance, que cette belle comparaiſon du
» ſoleil, & de ſes rayons, qui portés à des eſpaces im-
» menſes, ſont toujours un même corps avec le ſoleil,
» & en contiennent toute la vertu. Mais qui ne ſent
» toutefois, que cette comparaiſon, quoique la plus
» belle de toutes, dégénere néceſſairement comme
» les autres; & ſi l'on vouloit chicaner, ne diroit-on
» pas, que le rayon, ſans ſe détacher du corps du
» ſoleil, ſouffre diverſes dégradations, ou comme
» parlent les Peintres, que les teintes de la lumiere ne
» ſont pas également vives?

» Pour ne laiſſer point prendre aux hommes une idée
» ſemblable du Fils de Dieu : Saint Juſtin, le premier
» de tous, préſente à l'eſprit un autre ſoutien : c'eſt
» dans la nature du feu, ſi vive & ſi agiſſante, la
» prompte naiſſance de la flamme d'un flambeau ſou-
» dainement allumé à un autre : là ſe répare parfai-
» tement l'inégalité que la raiſon ſembloit laiſſer entre
» le Pere & le Fils : car on voit dans les deux flam-
» beaux une flamme égale, & l'un allumé ſans di-
» minution de l'autre. Ces diviſions & ces portions,
» qui nous offenſoient dans la comparaiſon du rayon,
» ne paroiſſent plus : Saint Juſtin obſerve expreſſé-
» ment qu'il n'y a ici, *ni dégradation ou diminution*,
» *ni partage* (3).

» M. Jurieu remarque lui-même, que ce Martyr ſa-
» tisfait pleinement à ce qu'elle demandoit, l'égalité.

---

(1) Sapient. 7, v. 25, 26.
(2) Hebr. 1, 3.
(3) Lib. adverſus Tryph.

» Il est donc à cet égard content de lui, & peu con-
» tent de Tertullien avec ses proportions & ses par-
» ties (1).

» Mais s'il n'étoit pas entêté des erreurs qu'il cherche
» dans les Peres, il n'y auroit qu'à lui dire que tout tend
» à une même fin ; qu'il faut prendre des comparaisons,
» non comme il le fait, le grossier & le bas : autre-
» ment le flambeau allumé de Saint Justin ne seroit
» pas moins fatal à l'union inséparable du Pere & du
» Fils, que le rayon de Tertullien sembloit l'être à
» leur égalité : car ces deux flambeaux se séparent, on
» en voit brûler un, quand l'autre s'éteint ; & nous
» sommes bien loin du rayon qui demeure toujours
» attaché au corps du soleil.

» C'est donc à dire en un mot, que de chaque com-
» paraison, il ne falloit prendre que le beau & le
» parfait ; & ainsi on trouveroit le Fils de Dieu plus in-
» séparablement uni à son Pere, que tous les rayons
» ne le sont au soleil, & plus égal avec lui, que ne
» le sont tous les flambeaux avec celui où l'on les al-
» lume, puisqu'il n'est pas seulement un Dieu sorti
» d'un Dieu, mais, ce qui n'a aucun exemple dans les
» créatures, un Dieu seul avec celui d'où il est sorti.

» Et ce qui rend cette doctrine sans difficulté, c'est
» que tous les Peres font Dieu immuable ; ils ne le
» font pas moins spirituel, indivisible dans son être,
» sans grandeur, sans division, sans couleur, sans
» tout ce qui touche les sens, & inappercevable à toute
» autre chose qu'à l'esprit.

. . . .

» Qui est donc Dieu, est Dieu tout entier, ne dé-
» genere de Dieu par aucun endroit. Tous les Peres
» sont uniformes sur la parfaite simplicité de l'être
» divin ; & Tertullien lui-même, qui, à parler fran-
» chement, corporalise toutes les choses divines, par-
» cequ'aussi son langage inculquant le mot de corps,
» peut-être signifie substance, ne laisse pas en écri-
» vant contre Hermogenes, de convenir d'abord avec

(1) Tableau du Socinianisme, Let. 6, p. 229.

» lui,

» lui, comme d'un principe commun, que Dieu n'a
» point de parties, & qu'il eſt indiviſible ; de ſorte
» qu'en élevant leurs idées par les principes qu'ils nous
» ont donnés eux-mêmes, il ne nous demeurera plus,
» dans ces rayons, dans ces extenſions, dans ces por-
» tions de lumiere & de ſubſtance, que l'origine com-
» mune du Fils & du Saint Eſprit, d'un principe in-
» finiment communicatif ; & à vrai dire, ce qu'a dit
» le Fils en parlant du Saint Eſprit, *il prendra du*
» *mien*, ou *de ce que j'ai*, *de meo*, comme je prends
» de mon Pere, avec qui tout m'eſt commun.

» Il ne falloit donc pas imaginer dans la doctrine
» des Peres ce monſtre d'inégalité, ſous prétexte de
» ces expreſſions qu'ils ont bien ſu épurer, & bien
» ſu dire avec tout cela, que le Fils de Dieu étoit
» *ſorti parfait du parfait eternel de l'Eternel*, *Dieu*
» *de Dieu*. C'eſt ce que diſoit Saint Grégoire, appellé
» par excellence le faiſeur de miracle ; & Saint Clé-
» ment d'Alexandrie, diſoit auſſi qu'il étoit *le Verbe*
» *né parfait du Pere parfait.* Il ne lui fait pas atten-
» dre ſa perfection d'une ſeconde naiſſance, & ſon
» Pere le produit parfait comme lui-même ; c'eſt
» pourquoi, non-ſeulement le Pere, mais encore en
» particulier *le Fils eſt tout bon*, *tout beau* ; par con-
» ſéquent tout parfait, &c. (1).

» Il eſt donc plus clair que le jour, que l'idée d'iné-
» galité n'entra jamais dans l'eſprit des Peres : au
» contraire nous venons de voir, que pour l'éviter,
» après avoir nommé ſelon l'ordre, le Pere & le Fils,
» ils diſoient exprès contre l'ordre, *le Fils & le Pere*,
» dans le deſſein de montrer, que ſi le Fils eſt le ſe-
» cond, ce n'eſt pas en perfection, en dignité, en
» honneur. Loin de le faire inégal, ils le faiſoient en
» tout & par tout *un avec lui*, *auſſi-bien que le S.*
» *Eſprit* : & afin qu'on prît l'unité dans ſa perfec-
» tion, comme on doit prendre tout ce qui eſt attribué
» à Dieu, ils déclaroient que Dieu étoit une ſeule &

(1) Greg. Nyſſ. de Vita Greg. Neoceſ. Clem. Alex. Pedag. l. 5, 6.

» même chose, parfaitement une, au delà de to
» qui est uni, & au dessus de l'unité même (1) «.

Dans le reste de l'avertissement, M. Bossuet
dans des détails sur le Concile de Nicée, & s
bévues de Jurieu, que nous ne pouvons suivre,
qu'il faut lire (2).

Nous n'entrerons point dans les détails des diffi
que les Sociniens tirent de l'Ecriture, & nous n'e
prendrons point de réfuter les fausses explic
qu'ils donnent des passages de l'Ecriture, sur le
on fonde le dogme de la Trinité. Les Théologie
très bien réfuté les interprétations sociniennes :
sonne n'a mieux réussi que le savant Pere Petau,
peut sur ce point, comme sur beaucoup d'autres,
lieu de tous les Théologiens (3).

Les Théologiens Anglois ont très bien trai
dogme, voyez entr'autres les Théologiens dont
parlé dans les articles ARIENS MODERNES & M
DONIUS. Voyez sur-tout ISAAC BARROW (4).

Nous avons fait voir à l'art. ARIENS MODERNE
à l'art. MACEDONIUS, que la divinité & la con
tantialité du Verbe & du S. Esprit est enseignée
l'Ecriture, que les Apôtres l'ont enseignée comm
fondement de la Religion Chrétienne : nous avo
voir aux articles SABELLIUS, PRAXÉE, que l'Eg
toujours condamné ceux qui ont nié la Trinité :
nous tirons trois conséquences.

La premiere, c'est que le Dogme de la Trinit
pas une croyance introduite par les Platoniciens,
me le prétendent l'auteur du Platonisme dévoilé,
le Clerc dans sa Bibliotheque choisie & dans s
bliotheque universelle (5).

La seconde conséquence est, que la croyance
Trinité n'étoit pas une croyance confuse & va

---

(1) Clem. Alex. Pedag. 3, c. ultim. Strom. 9, Pedag. 1, c. 8

(2) Bossuet, Avertiss. 6.

(3) Petau, Dogm. Theol. t. 2.

(4) Isaaci Barrows cula.

(5) Biblioth. choisie crit. Bibl. un. t. 10, Extrait de la Vie d'Eusebe

comme le prétend M. le Clerc toutes les fois qu'il parle de ce myſtere.

La troiſieme eſt, que l'auteur des Letres ſur la Religion eſſentielle eſt oppoſé à toute l'antiquité chrétienne, lorſqu'il dit qu'il faut ſupprimer les noms de *Trinité* & de *Perſonnes*, & qu'il regarde ce dogme comme inutile : il n'auroit pas penſé de la ſorte, s'il eut mieux connu l'hiſtoire de la Religion Chrétienne, & ſon eſſence. Toute l'économie de la Religion Chrétienne ſuppoſe ce myſtere ; & le Chrétien ne peut connoître ce qu'il doit à Dieu, s'il ne ſait pas comment les trois perſonnes de la Trinité concourent à l'ouvrage de ſon ſalut : ce myſtere ne nous a donc pas été révélé pour être l'objet de nos ſpéculations ; mais pour nous faire mieux comprendre l'amour de Dieu envers les hommes. Une pareille connoiſſance eſt-elle inutile pour remplir les devoirs de la Religion ?

APELLE, diſciple de Marcion vers l'an 145, n'admit qu'un ſeul principe éternel & néceſſaire : c'étoit un ſentiment auquel Apelle étoit reſté attaché par une eſpece d'inſtinct, & dont il diſoit lui-même qu'il ne pouvoit en donner la preuve.

La difficulté de concilier l'origine du mal avec ce principe bon & tout puiſſant dont il reconnoiſſoit l'exiſtence, le porta à juger que cet Etre ne prenoit aucun ſoin des choſes de la terre, qu'il avoit créé des Anges, & un entr'autres qu'il appelloit un Ange de feu, qui avoit créé notre monde ſur le modele d'un autre monde, ſupérieur & plus parfait.

Mais comme ce Créateur étoit mauvais, ſon monde s'étoit auſſi trouvé mauvais : il reconnoiſſoit que Jeſus-Chriſt étoit Fils du Dieu Souverain, & qu'il étoit venu dans les derniers tems avec le Saint Eſprit, pour ſauver ceux qui croyoient en lui, pour leur donner la connoiſſance des choſes céleſtes ; mais auſſi pour leur faire mépriſer le Créateur avec toutes ſes œuvres.

Il ſe rapprochoit ainſi de Marcion, mais il ne croyoit pas comme lui, que Jeſus-Chriſt n'eût pris qu'un corps phantaſtique ; cependant pour ne pas le faire dépendre du Dieu Créateur, il diſoit que Jeſus-Chriſt s'étoit formé ſon corps des parties de tous les

cieux par lesquels il étoit passé en descendant sur la terre, & qu'en remontant il avoit rendu à chaque ciel ce qu'il en avoit pris.

Apelle, comme on le voit, avoit joint une partie des idées des Gnostiques, aux principes généraux de Marcion : il imaginoit que les ames avoient été créées au dessus des cieux.

Les ames n'étoient point, selon Apelle, des substances absolument incorporelles ; la substance spirituelle, ou l'ame, étoit unie à un petit corps très subtil, & cette extrême subtilité l'élevoit dans les cieux.

Là, ces intelligences pures & innocentes contemploient l'Etre suprême, & jouissoient d'une félicité parfaite, sans abaisser leurs regards sur le globe terrestre.

Le Dieu créateur produisit des fruits & des fleurs, dont le parfum en s'élevant avoit flatté les organes délicats des esprits célestes, ils s'étoient abaissés vers la terre, d'où ce parfum s'élevoit, & l'Etre créateur qui leur avoit tendu ce piége, les avoit enveloppés dans la matiere pour les retenir dans son empire.

Les ames ensevelies dans la matiere s'étoient agitées, & avoient, par leurs efforts, formé des corps semblables aux corps subtils qu'ils avoient avant de descendre sur la terre : le corps aérien qu'elles avoient dans le ciel, avoit, selon Apelle, été comme le moule sur lequel les ames avoient formé leurs corps terrestres.

Ces corps aériens avoient deux sexes différens ; ainsi les ames descendues du ciel, & enveloppées dans la matiere, s'étoient formé des corps mâles ou femelles, selon le sexe de l'ame qui l'avoit formé.

Tertullien nomme Apelle le destructeur de la continence de Marcion, & dit qu'il se retira à Alexandrie pour fuir son maître, après avoir abusé d'une femme : il ajoute qu'étant revenu quelque tems après, aussi corrompu, à cela près qu'il n'étoit pas tout-à-fait Marcionite, il étoit tombé dans les piéges d'une autre femme qui étoit devenue une prostituée.

Cette femme croyoit avoir des apparitions merveilleuses, & voir Jesus-Christ sous la forme d'un enfant ; d'autres fois c'étoit Saint Paul qui lui apparoissoit. On

croyoit qu'elle faiſoit des miracles, & qu'elle vivoit de pain céleſte. Un de ſes principaux miracles conſiſtoit à faire entrer un grand pain dans une bouteille de verre dont l'entrée étoit fort étroite, & qu'elle retiroit enſuite avec ſes doigts.

Apelle compoſa un livre des révélations & des prophéties de Philumene : il rejettoit tous les livres de Moyſe & ceux des Prophetes, & croyoit les révélations de Philumene. Une de ſes difficultés contre les livres de Moyſe, étoit que Dieu n'avoit pu menacer Adam de la mort s'il mangeoit du fruit défendu, puiſqu'Adam ne connoiſſant pas la mort, il ne ſavoit ſi c'étoit un châtiment (1).

Tertullien écrivit contre Apelle, nous n'avons plus ſon ouvrage.

Rhodon a auſſi réfuté Apelle : voici ce qu'il en rapporte : » j'ai eu, dit-il, une conférence avec ce vieil- » lard, vénérable par ſon âge & par le reglement ex- » térieur de ſa vie : & comme je lui fis voir qu'il ſe » trompoit en beaucoup de choſes, il fut réduit à dire » qu'il ne falloit pas ſi fort examiner les matieres de » Religion ; que chacun devoit demeurer dans ſa » croyance ; que ceux qui eſperoient en Jeſus cruci- » fié, ſeroient ſauvés, pourvu qu'ils fiſſent de bon- » nes œuvres ; que pour lui, il n'y avoit rien qui lui » parût ſi obſcur, que la Divinité.

» Je ne laiſſai pas de le preſſer, continue Rhodon, » & de lui demander pourquoi il ne reconnoiſſoit qu'un » principe, & quelle preuve il en avoit, lui qui nioit » la vérité des Prophetes qui nous en aſſurent.

» Il me répondit que les prophéties ſe condamnoient » elles-mêmes, puiſqu'elles ne diſoient rien de vrai, » qu'elles étoient toutes fauſſes, qu'elles ne s'accor- » doient pas entr'elles, & qu'elles ſe contrediſoient » les unes les autres ; mais il m'avoua en même-tems » qu'il n'avoit pas de raiſon pour montrer qu'il n'y a » qu'un principe : ſeulement qu'il avoit un inſtinct à » ſuivre ce ſentiment.

(1) Autor Append. ad Tert. de Præſcript. Ambr. l. 1. De Paradiſo. Origen. l. 5, cont. Celſ.

» Je le conjurai de me dire la vérité ; & il jura qu'il
» parloit sincerement, qu'il ne savoit pas comment il
» n'y avoit qu'un seul Dieu, sans principe, mais qu'il
» le croyoit ainsi.

» Pour moi, continue Rhodon, je me moquai de
» son ignorance, en condamnant son erreur, n'y ayant
» rien de si ridicule qu'un homme qui se prétend Doc-
» teur des autres, & qui ne peut alléguer aucune preu-
» ve de sa doctrine (1) «.

APELLITES, nom des Sectateurs d'Apelle.

APHTARTEDOCETES, étoient les disciples de Julien d'Halicarnasse, qui prétendoient que le corps de Jesus-Christ avoit été impassible, parcequ'il étoit incorruptible, ils parurent vers l'an 363 (2).

APOCARITES, ce nom signifie suréminent en bonté : cette Secte paroit une branche de Manichéisme, elle parut en 279, elle enseignoit que l'ame humaine étoit une portion de la Divinité (3).

APOLLINAIRE, Evêque de Laodicée, croyoit que Jesus-Christ s'étoit incarné, & qu'il avoit pris un corps humain ; mais qu'il n'avoit point pris d'ame humaine, du moins que l'ame humaine à laquelle le Verbe s'étoit uni, n'étoit point une intelligence, mais une ame sensitive qui n'avoit ni raison, ni entendement.

Apollinaire avoit été un des plus zélés défenseurs de la consubstantialité du Verbe ; il l'avoit prouvée contre les Ariens, par une infinité de passages dans lesquels l'Ecriture donne à Jesus-Christ tous les attributs de la Divinité : il jugea qu'une ame humaine étoit inutile dans Jesus-Christ : aucune des opérations qui demandent de l'intelligence & de la raison ne lui parut en supposer la nécessité dans Jesus-Christ ; la divinité avoit présidé à toutes ses actions, & fait toutes les fonctions de l'ame (4).

---

(1) Rhodon, apud Euseb. l. 5, c. 13. Epiph. Hær. 44. Aug. Hær. 23. Tert. de Præscript. c. 30, 31. Baron, ad an. 146. Damascen.

(2) Nicephor. l. 17, c. 29.

(3) Stockman Lexicon.

(4) Vincent. Lirin. Commonit. c. 17. Aug. de Hær. c. 55.

Mais Jesus-Christ avoit éprouvé des sentimens qui ne pouvoient convenir à la Divinité : ainsi Apollinaire suppose en Jesus-Christ une ame sensitive : cette opinion avoit son fondement dans les principes de la Philosophie Pythagoricienne, qui suppose dans l'homme une ame qui raisonne, & qui est une pure intelligence, incapable d'éprouver l'agitation des passions, & une ame incapable de raisonner, & qui est purement sensible. Les principes de cette Philosophie ont été exposés plus en détail dans l'Examen du Fatalisme.

Il est aisé de réfuter cette erreur : car l'Ecriture nous apprend que Jesus-Christ étoit homme, qu'il a été fait semblable aux hommes en toutes choses excepté le péché (1).

Elle nous dit, que Jesus-Christ dans son enfance croissoit & se fortifioit en esprit & en sagesse (2), ce qui ne peut s'entendre que de son ame raisonnable, le Verbe ne pouvoit pas croître en sagesse, ni l'ame animale en lumiere.

Cependant Wisthon a embrassé le sentiment d'Apollinaire, & dit que le Verbe a souffert ; M. Wiston souhaite que cette opinion soit reçue parmi les Chrétiens, & tâche de l'appuyer sur des témoignages des Peres, qui ont vêcu après le Concile de Nicée ; mais on ne voit pas beaucoup de gens qui adoptent cette étrange opinion (3).

On attribue à Apollinaire d'avoir soutenu que la Divinité avoit souffert, qu'elle étoit morte, &c Mais ces erreurs sont plutôt des conséquences qu'on tiroit des principes d'Apollinaire, que les sentimens de cet Evêque : l'idée que les Auteurs Ecclésiastiques nous donnent d'Apollinaire, ne permet pas de penser autrement. Apollinaire a été regardé généralement comme le premier homme de son tems, pour le savoir, l'érudition, & la piété. Nous devons donc avoir beaucoup de défiance de nos propres lumieres & une grande indulgence pour les hommes qui se trompent, puis-

(1) Paul. ad Hebr. 4, 15.
(2) Luc. 11, v. 40.
(3) Patres Apost.

que la ſcience, le génie, & la piété ne garantiſſent pas toujours de l'erreur.

Le tems auquel Apollinaire enſeigna ſon erreur eſt incertain, il floriſſoit ſur la fin du quatrieme ſiecle ſous Julien. Son héréſie fut d'abord condamnée dans le Concile d'Alexandrie tenu l'an 362, ſous S. Athanaſe après la mort de Conſtance : ce Concile condamna l'erreur d'Apollinaire ſans le nommer.

Le Pape Damaſe condamna auſſi cette erreur & dépoſa Apollinaire ; enfin ſon ſentiment fut condamné dans le ſecond Concile Œcuménique aſſemblé à Conſtantinople (1).

L'erreur d'Apollinaire fut combattue par S. Athanaſe, par les SS. Gregoire de Naziance & de Nyſſe, par Theodoret, par S. Ambroiſe (2).

APOLLINARISTES, noms des Sectateurs d'Apollinaire.

APOPHANITES, Sectateurs d'Apophane qui étoit diſciple de Manes.

APOSTOLIQUE, c'eſt le nom que l'on donna à une branche d'Encratites, qui prétendoient imiter parfaitement les Apôtres. Voyez APOTACTIQUES.

Ce nom fut auſſi le nom générique que prirent toutes ces petites Sectes de Réformateurs qui s'éleverent dans le douzieme ſiecle, & qui étoient répandues dans les différentes Provinces de la France. Voyez ALBIGEOIS, VAUDOIS.

Ces petites Sectes avoient des erreurs oppoſées, & ſouvent des pratiques contraires : on aſſembla pluſieurs Conciles, dans leſquels ils furent condamnés.

On brûla beaucoup d'Apoſtoliques dans différentes Provinces, & ces Sectaires ſouffrirent le ſupplice avec une ſi grande conſtance, qu'Ervin ne pouvoit comprendre, comment les membres du Démon avoient

(1) Epiſt. Synod. Conc. Alex. Theodoret, Hiſt. l. 9, c. 10. Conc. Conſtantin.

(2) Athan. Ep. ad Epictet. l. de Incarn. Greg, Nyſſ. cont. Apol. Theod. Dial. de Incomprehenſibili. Hæret. Fab. l. 5, v. 13. Auct. de Myſter. Incarn.

pour leurs héréſies autant de conſtance, que les vrais Fideles pour la vérité (1).

La Secte des Apoſtoliques fut renouvellée par un homme du peuple : voyez l'Hiſtoire de cette Secte ſinguliere au mot SEGAREL. Il y eût auſſi des Anabaptiſtes qui s'appellerent Apoſtoliques, voyez l'art. des Sectes des ANABAPTISTES.

APOTACTIQUES, branche d'Encratites ou Tatianites, qui aux différentes erreurs des Encratites, ajoutoient la néceſſité de renoncer aux biens du monde, & qui regardoient comme des réprouvés tous ceux qui poſſédoient des biens. On en vit vers la Cilicie & dans la Pamphilie ſur la fin du ſecond ſiecle ; mais ils furent peu nombreux. On n'en brûla aucun, on les plaignit d'abord, enſuite on les mépriſa, & la Secte s'éteignit. Il n'en fut pas ainſi des Sectaires du douzieme ſiecle : lorſqu'ils renouvellerent cette erreur des Apotactiques, & qui prirent le nom d'Apoſtoliques : on ſévit contre eux, on les brûla, & il fallut lever des armées pour les éteindre en France : voyez APOSTOLIQUES, ALBIGEOIS, VAUDOIS (2).

AQUARIENS, nom donné aux Encratites.

AQUATIQUES, Hérétiques qui croyoient que l'eau étoit un principe coéternel à Dieu.

Hermogenes avoit enſeigné que la matiere étoit coéternelle à Dieu : afin de pouvoir imaginer un ſujet duquel Dieu pût tirer le monde viſible. Ses diſciples voulurent rechercher la nature de cette matiere, qui avoit ſervi de ſujet à l'action de Dieu, & ils adopterent apparemment le ſyſtême de Thales, qui regardoit l'eau, comme le principe de tous les êtres. C'eſt ainſi que l'eſprit humain après s'être élevé au deſſus des ſyſtêmes des anciens à l'aide de la Religion, y étoit ramené par ſa curioſité, & par le penchant qu'il a à tout imaginer (3).

---

(1) Bernard Serm. in Cant. 65, 66. Mabil. Analect. t. 3, p. 452. D'Argentré, Collect. Jud. t. 1, p. 33. Natal. Alexander, ſæc. 12.

(2) Epiph. Hær. 61. Aug. Hær. 40. Damaſcen. Hær. 61.

(3) Stockman Lexicon.

ARA, Hérétique qui prétendit que Jesus-Christ même, n'avoit point été exempt de péché originel (1).

ARABES ou ARABIENS, c'est le nom qu'on donne à une Secte, qui dans le troisieme siecle, attaqua l'immortalité de l'ame, sans cependant nier qu'il y eût une autre vie après celle-ci : ils prétendoient seulement que l'ame mouroit avec le corps, & qu'elle ressuscitoit avec lui.

Il se tint sur ce sujet en Arabie une grande assemblée, à laquelle Origene assista : il y parla avec tant de solidité, & tant de modération, que ceux qui étoient tombés dans l'erreur des Arabiens l'abandonnerent entierement.

Origene avoit éclairé les Arabiens sans les irriter, & ils s'étoient convertis sincerement ; jamais la rigueur n'a éteint ainsi sur-le-champ une hérésie.

Les coups d'autorité font des hypocrites, ou n'arrêtent le progrès de l'erreur, qu'en ôtant à l'esprit son ressort, & en éteignant peu à peu toutes les lumieres.

Je crierois donc, si j'osois, à tous ceux qui sont chargés du soin des ames : éclairez les hommes, traitez avec douceur ceux qui se trompent, si vous voulez les convertir solidement, & si vous voulez anéantir l'erreur : avez-vous oublié qu'être dans l'erreur sur la Religion, c'est être tombé dans un précipice, c'est être malheureux, & que les malheureux méritent de l'indulgence & du respect : je leur dirois, tout homme qui répand une erreur est de bonne foi, ou c'est un fourbe qui séduit des hommes qui sont de bonne foi & qui cherchent la vérité.

Si l'homme qui répand une erreur est de bonne foi, vous le convertirez surement & sincerement en l'éclairant ; l'autorité qui le frapperoit sans l'éclairer, le fixeroit dans l'erreur sans retour.

Si l'homme qui répand une erreur est un fourbe, qui séduit des Prosélytes de bonne foi, vous arrêtez à coup sûr le progrès de la séduction, en faisant voir

---

(1) Stockman Lexicon. Aug. de Hær. c. 38. Nicephor.
(2) Euseb. Hist. l. 6, c. 37. Hist. l. 5, c. 23.

qu'il se trompe : l'autorité que vous emploieriez contre ce séducteur, sans le réfuter, & sans prouver clairement la fausseté de sa doctrine, le rendroit plus cher à son parti ; vous ne seriez plus alors en état de l'éclairer, vous n'auriez plus pour ressource contre ce parti, que la rigueur, les châtimens, les supplices.

Mais quand l'usage que vous feriez de ces moyens, n'auroit aucun inconvénient, & ne causeroit aucun mal ; produiriez-vous un autre effet que celui que la persuasion & la douceur auroient produit. Un homme que vous voulez obliger par autorité à quitter ses sentimens, suppose au moins que vous n'êtes pas en état de l'éclairer, ou que vous le méprisez trop pour daigner l'éclairer & le persuader : il ne faut pas qu'un pareil soupçon puisse tomber sur les successeurs des Apôtres. Saint Paul dit, nous enseignons, nous prouvons, nous démontrons.

ARCHONTIQUES, Secte des Valentiniens, dont Pierre l'Hermite fut le Chef ; cette Secte parut vers l'an 160, sous l'Empire d'Antonin le pieux (1).

ARIANISME, hérésie d'Arius, qui consistoit à nier la consubstantialité du Verbe, ou de la seconde personne de la Trinité, qu'il regardoit comme une créature.

Nous allons exposer l'origine & le progrès de cette erreur jusqu'à la mort d'Arius : nous considérerons ensuite l'Arianisme depuis la mort d'Arius, jusqu'à son extinction. Nous le verrons renaître en Occident dans le quinzieme & dans le dix-huitieme siecle : nous examinerons ses principes, & nous les réfuterons.

§. I.

De l'origine de l'Arianisme, & du progrès de cette Erreur jusqu'à la mort d'Arius.

Alexandre, Evêque d'Alexandrie, expliquoit en pré-

(1) Aug. Hær. c. 20. Epiph. Hær. 40. Theodoret, Hæret. Fab. L. 1, c. 11.

fence de ses Curés & de son Clergé le mystere de la Trinité ; il vouloit concilier la Trinité des personnes avec l'unité de Dieu, & expliquer comment les trois personnes existoient dans une substance unique & simple : car Socrate rapporte qu'Alexandre disoit qu'il y avoit unité dans la Trinité, & qu'il se servoit pour cela d'un mot qui signifie, non-seulement unité, mais encore simplicité : il disoit qu'il y avoit *Monade* dans la Trinité, ou que la Trinité étoit une *Monade* (1).

L'idée de la simplicité de la Monade, & celle de la Trinité se présenterent donc à la fois à l'esprit d'Arius, qui assistoit au discours d'Alexandre ; & comme les esprits étoient portés par Alexandre même à tâcher de comprendre le mystere de la Trinité, il s'efforça de concevoir comment trois personnes distinctes existoient dans une substance simple. Il ne pût le concevoir, il crut la chose impossible.

Sabellius, en examinant le mystere de la Trinité, n'avoit cru pouvoir le concilier avec l'unité de Dieu, qu'en supposant que le Pere, le Fils, & le S. Esprit, n'étoient que trois noms donnés à la Divinité, & non pas trois personnes ; il n'y avoit pas long-tems que son erreur avoit été condamnée, & elle avoit encore des partisans. L'esprit d'Arius fût porté naturellement à comparer l'explication d'Alexandre avec ce que l'Eglise avoit défini contre Sabellius : il crut qu'on ne pouvoit allier la simplicité de la substance divine avec la distinction des personnes que l'Eglise enseignoit contre Sabellius.

On ne pouvoit, selon Arius, distinguer plusieurs personnes dans ce qui est simple, ou il falloit que ces personnes, que le Pere & le Fils, par exemple, ne fûssent que différens noms qu'on donnoit à la même chose, selon qu'elle produisoit des effets différents ; ce qui avoit été condamné dans Sabellius, & ce qui

(1) Socrate, l. 1, c. 4. Monadon esse in Trinitate, ce qui ne veut pas dire union, comme l'a traduit M. de Valois, mais simplicité. Voyez Basnage, Annales Politico-Ecclesiastici, t. 2, p. 664.

étoit contraire à l'idée que l'Ecriture nous donne du Pere & du Fils, qu'elle nous représente comme aussi distingués entre eux, que l'effet & la cause : le Pere engendre, & le Fils est engendré ; le Pere n'a point été produit, il est sans principe, & le Fils en a un, il a été produit.

Ainsi Arius, pour ne pas tomber dans l'hérésie de Sabellius qui confondoit les personnes de la Trinité, fit du Pere & du Fils deux personnes différentes, & soutint que le Fils étoit une créature (1).

Alexandre fit voir qu'Arius n'avoit pas une idée juste de la personne du Verbe ; qu'il étoit éternel comme le Pere, & non pas produit dans le tems, ce qui anéantiroit le dogme de la Divinité du Verbe.

Arius, plein de sa difficulté, ne s'occupa plus qu'à poursuivre Alexandre, & à prouver que le Verbe étoit une créature.

Cette doctrine révolta l'Eglise d'Alexandrie, & devint l'objet principal de la dispute : on perdit de vue Sabellius ; Arius ne s'occupa plus qu'à prouver que le Verbe n'étoit qu'une créature, & ses adversaires à défendre contre lui l'éternité du Verbe (2).

Les sophismes sont toujours séduisans, lorsqu'ils attaquent un mystere ; Arius se fit des partisans, & causa des divisions dans le Clergé d'Alexandrie.

Alexandre crut qu'en permettant à Arius & à ses partisans de disputer & de proposer leurs difficultés, on les détromperoit mieux, que par des condamnations, & par des coups d'autorité, qui, lorsqu'ils sont prématurés, arrêtent rarement l'erreur, irritent toujours, & n'éclairent jamais.

Lorsqu'Alexandre crut que sa modération pouvoit avoir des suites fâcheuses, il assembla un Concile à Alexandrie, dans lequel Arius défendit sa doctrine : il prétendit que le Verbe avoit été tiré du néant, parce qu'il étoit impossible qu'il fût éternel, comme son Pere ; de maniere même qu'on ne pût concevoir que le Fils

(1) Lettre d'Arius à Eusebe. p. 635. Epiph. Hær. 69. Athan. t. 1, (2) Socrat. l. 1, c. 6.

eût existé après son Pere : n'est-il pas clair, disoit-il, qu'alors le Fils seroit engendré, & ne le seroit pas? D'ailleurs si le Pere n'a pas tiré le Fils du néant; il faut qu'il l'ait tiré de sa substance, ce qui est impossible.

L'Ecriture, disoit-il encore, ne nous donne point une autre idée du Verbe : le Verbe dit lui-même au Chapitre 8 des Proverbes, que Dieu l'a créé au commencement de ses voies : Dieu dit qu'il l'a engendré, & cette maniere de produire est une vraie création, puisque l'Ecriture l'applique aussi-bien aux hommes, qu'au Verbe, comme on le voit dans les passages où Dieu dit, qu'il a engendré des Fils qui l'ont méprisé (1).

Les Peres du Concile d'Alexandrie s'appuyerent sur ces aveux, ou plutôt sur ces principes d'Arius, pour le juger. Si le Verbe, disoient-ils, est une créature, il a toutes les imperfections de la créature, il est sujet à toutes leurs vicissitudes, il n'est pas tout puissant, il ne sait pas tout : car ces imperfections sont les apanages essentiels d'une créature, quelque parfaite qu'on la suppose.

Les conséquences étoient évidentes, & Arius ne pouvoit les méconnoître.

Après avoir ainsi fixé la doctrine d'Arius, les Peres du Concile en prouverent la fausseté par tous les passages de l'Ecriture, qui attribuent au Verbe l'immutabilité & la toute science, par ceux qui disent expressément que tout a été fait par lui, & pour lui, & que rien de ce qui a été fait, n'a été sans lui.

Ces derniers passages fournissoient aux Peres des argumens peremptoires : car si rien de ce qui a été créé, n'a été sans le Verbe, il est évident que le Verbe n'a point été créé; parcequ'alors quelque chose auroit été créé sans lui, puisqu'un Etre en aucune maniere n'est cause de lui-même.

A l'évidence de ces preuves tirées de l'Ecriture, les Peres du Concile d'Alexandrie joignoient la doctrine de l'Eglise universelle qui avoit toujours reconnu la

(1) Sozomene, l. 2.

divinité du Verbe, & séparé de sa communion ceux qui l'attaquoient.

Arius alors se trouva comme placé entre la nécessité de reconnoître la divinité du Verbe, & l'impossibilité de concevoir un Fils coéternel à son Pere.

Il avoit fait tous ses efforts pour concevoir un Fils coéternel à son Pere, & du sentiment de son impuissance à le concevoir, il étoit passé à la persuasion de l'impossibilité effective qu'un Fils soit coéternel à son Pere; il avoit fait de cette impossibilité, la base de son sentiment: il croyoit donc d'un côté, qu'il étoit impossible que le Verbe fût coéternel à son Pere, & de l'autre, la divinité du Verbe étoit si clairement enseignée dans l'Ecriture & par l'Eglise, qu'il étoit impossible de la méconnoître.

Arius conclut de là que la création du Verbe & sa divinité, étoient deux vérités qu'il falloit également croire, & il reconnut que le Verbe étoit une créature, & cependant vrai Dieu & égal à son Pere.

C'est ainsi que l'amour propre & la préocupation changent aux yeux des hommes les mysteres en absurdités, & les contradictions les plus manifestes en vérités évidentes. Arius avoit rejetté la Trinité qu'il ne comprenoit pas, mais qui ne renferme point de contradiction, & il ne soupçonnoit pas qu'il se contredît, en réunissant dans le Verbe l'essence de la divinité & celle de la créature, en supposant que le Verbe avoit toutes les perfections possibles, & en soutenant qu'il n'avoit pas la premiere de toutes les perfections, celle d'exister par soi-même.

Le Concile d'Alexandrie définit que le Verbe étoit Dieu, & coéternel à son Pere, condamna la doctrine d'Arius, & excommunia sa personne.

Le jugement du Concile n'ébranla point Arius, il continua à défendre son sentiment, il l'exposa sans déguisement, il envoya sa profession de foi à plusieurs Evêques, les priant de l'éclairer s'il étoit dans l'erreur, ou de le protéger & de le défendre s'il étoit Catholique (1).

---

(1) *Lettre d'Arius à Eusebe. Epiph. loc. cit.*

Il y a dans tous les hommes un sentiment inné de compassion, qui agit toujours en faveur d'un homme condamné, sur-tout lorsqu'il proteste qu'il ne demande qu'à s'éclairer pour se soumettre. Arius trouva donc des protecteurs, même parmi les Evêques : Eusebe de Nicomédie assembla un Concile composé des Evêques de la Province de Bythinie ; & ce Concile écrivit des lettres circulaires à tous les Evêques d'Orient, pour les porter à recevoir Arius à la communion, comme soutenant la vérité, ils écrivirent aussi à Alexandre, pour qu'il admît Arius à sa communion.

Alexandre de son côté écrivit des lettres circulaires, dans lesquelles il censuroit fortement Eusebe, de ce qu'il protégeoit Arius & le recommandoit aux Evêques.

La lettre d'Alexandre irrita Eusebe, & ces deux Evêques devinrent ennemis irréconciliables.

Arius, condamné par Alexandre & par un Concile, mais défendu par plusieurs Evêques, ne se représenta plus que comme un malheureux qu'on persécutoit ; il répandit sa doctrine, il intéressa même le peuple en sa faveur. Arius étoit un homme d'une grande taille, maigre & sec, portant la mélancolie peinte sur le visage, grave dans ses démarches, toujours revêtu d'un manteau ecclésiastique, charmant par la douceur de sa conversation ; il étoit Poète & Musicien, il fournissoit des chansons spirituelles aux gens de travail & aux dévots ; il mit en cantiques sa doctrine, & par ce moyen il la répandit dans le peuple. C'est un moyen que Valentin & Harmonius avoient employé avant Arius, & qui a souvent réussi aux Hérétiques. Apollinaire l'employa après Arius, & perpétua ses erreurs, plus par ce moyen, que par ses écrits (1).

Ainsi le parti d'Arius se grossit insensiblement, & malgré la subtilité des questions qu'il agitoit, il intéressa jusqu'au peuple dans sa querelle. On vit donc les Evêques, le Clergé & le peuple divisé : bientôt

(1) Voyez Ernesti Cypriani, Dissert. de Propagatione Hæresium, per Cantilenas, Lond. 1720, in-8.

les disputes s'échaufferent, firent du bruit ; & les Comédiens, qui étoient payens, en prirent occasion de jouer la Religion Chrétienne sur leurs théatres.

Constantin n'envisagea d'abord cette querelle qu'en politique, & écrivit à Alexandre & à Arius, qu'ils étoient des fous de se diviser pour des choses qu'ils n'entendoient pas, & qui n'étoient de nulle importance (1).

L'erreur d'Arius étoit d'une trop grande conséquence, pour que les Catholiques restassent dans l'indifférence que Constantin leur conseilloit. Alexandre écrivit partout pour prévenir le progrès de l'erreur d'Arius, & pour en faire connoître le danger.

D'un autre côté, Arius & ses partisans faisoient tous leurs efforts pour décrier la doctrine d'Alexandre: les Catholiques & les Ariens s'imputoient réciproquement les conséquences les plus odieuses qu'ils pouvoient tirer des principes de leurs adversaires.

Ces chocs continuels échaufferent les deux partis jusqu'à la sédition, il y eut même des endroits où l'on renversa les statues de l'Empereur, parcequ'il vouloit qu'on supportât les Ariens (2).

Les Chrétiens faisoient alors une partie considérable de l'Empire Romain. Constantin sentit qu'il ne pouvoit se dispenser de prendre part à leurs querelles, & qu'il falloit les calmer : il convoqua un Concile de toutes les Provinces de l'Empire Romain, & les Evêques s'assemblerent à Nicée l'an 325.

Aussitôt que les Evêques furent arrivés à Nicée, ils formerent des assemblées particulieres, & y appellerent Arius pour s'instruire de ses sentimens.

Après l'avoir entendu, quelques Evêques opinoient à condamner toutes sortes de nouveautés, & à se contenter de parler du Fils dans les termes dont leurs prédécesseurs s'étoient servis ; d'autres croyoient qu'il ne falloit pas recevoir les expressions des anciens sans examen : il s'en trouva dix-sept qui favorisoient les nou-

(1) Apud Euseb. in Vit. Const. c. 64. Socrat. l. 1, c. 7.
(2) Euseb. ibid. l. 3, c. 4.

velles explications d'Arius, & qui dresserent une confession de foi selon leur sentiment ; mais ils ne l'eurent pas plutôt lue dans l'assemblée, qu'on s'écria qu'elle étoit fausse, & qu'on leur dit des injures, comme à des gens qui vouloient trahir la foi (1).

On proposa de condamner les expressions dont les Ariens se servoient en parlant de Jesus-Christ, telles que sont celles-ci, *qu'il avoit été tiré du néant*, *qu'il y avoit eu un tems où il n'existoit pas*. On proposa de se servir des phrases mêmes de l'Ecriture, telles que celles-ci : *le Fils est unique de sa nature*, *il est la raison*, *la puissance*, *la seule sagesse de son Pere*, *l'éclat de sa gloire*, *&c.*

Les Ariens ayant déclaré qu'ils étoient prêts à admettre une confession conçue en ces termes ; les Evêques Orthodoxes craignirent qu'ils n'expliquassent ces paroles en un mauvais sens : c'est pourquoi ils voulurent ajouter que le Fils est de la substance du Pere, parceque c'est-là ce qui distingue le Fils des créatures.

On demanda donc aux Ariens s'ils ne croyoient pas que le Fils n'est pas une créature, mais la puissance, la sagesse unique, & l'image du Pere en toutes choses, enfin vrai Dieu.

Les Ariens crurent que ces expressions pourroient convenir à l'idée qu'ils avoient de la divinité du Fils, & déclarerent qu'ils étoient prêts à y souscrire.

Enfin, comme on avoit remarqué qu'Eusebe de Nicomédie, dans la lettre qu'il avoit lue, rejettoit le terme de *consubstantiel*, on crut que l'on ne pouvoit mieux exprimer la doctrine orthodoxe, & exclure toute équivoque, qu'en employant ce mot, d'autant plus que les Ariens paroissoient le craindre (2).

Les Orthodoxes conçurent la profession de foi en ces termes : » Nous croyons en un seul Seigneur Jesus-» Christ, Fils de Dieu, Fils unique du Pere, Dieu né » de Dieu, lumiere émanée de la lumiere, vrai Dieu,

(1) Sozom. l. 1, c. 17, 19, 20. Theod. l. 1, c. 7.

(2) Ambr. l. 3, de Fide, cap. ultimo.

» né du vrai Dieu, engendré & non pas fait, con-
» ſubſtantiel à ſon Pere (1) «.

Quand on diſoit que le Fils étoit conſubſtantiel à ſon Pere, on ne prenoit pas ce mot dans le ſens auquel il ſe prend lorſqu'on parle des corps ou des animaux mortels, le fils n'étant conſubſtantiel au Pere, ni par une diviſion de la ſubſtance divine, dont il eût une partie, ni par quelque changement de cette même ſubſtance : on vouloit dire ſeulement que le Fils n'étoit pas d'une autre ſubſtance que ſon Pere.

Telle fut la déciſion du Concile de Nicée, ſur l'erreur d'Arius ; il fut terminé le 25 Août, & Conſtantin exila tous ceux qui refuſerent de ſouſcrire au jugement du Concile.

Alexandre Evêque d'Alexandrie mourut quelque tems après : on élut en ſa place Athanaſe, Diacre de ſon Egliſe, & Conſtantin approuva ſon élection.

Il ſemble que ce fut vers ce tems là que Conſtantin fit ſa Conſtitution contre les aſſemblées de tous les Hérétiques, ſoit en particulier, ſoit en public ; par la même Conſtitution, l'Empereur donnoit leurs Chapelles aux Catholiques, & confiſquoit les maiſons dans leſquelles on les trouveroit faiſant leurs dévotions. Euſebe ajoute que l'Edit de l'Empereur portoit encore, que l'on ſe ſaiſiroit de tous les livres des Hérétiques.

Cet Edit & pluſieurs autres abaiſſerent prodigieuſement le parti d'Arius, & preſque toutes les héréſies parurent éteintes dans l'Empire Romain.

Arius avoit cependant beaucoup de partiſans, & parmi ces partiſans [illegible], un Prêtre que Conſtance, ſœur de Conſtantin recommanda en mourant à ſon frere, comme un homme extrêmement vertueux, & fort attaché au ſervice de ſa maiſon. Ce Prêtre acquit bientôt l'eſtime & la confiance de Conſtantin, & il lui parla d'Arius ; il le lui repréſenta comme un homme vertueux, qu'on perſécutoit injuſtement, & dont les ſentimens étoient les mêmes que ceux du Concile qui l'avoit condamné.

(1) Socrat. l. 1, c. 8.

Conſtantin fut ſurpris de ce diſcours, & témoigna que ſi Arius vouloit ſouſcrire au Concile de Nicée, il lui permettroit de paroître devant lui, & le renverroit avec honneur à Alexandrie.

Arius obéit, & préſenta à l'Empereur une profeſſion de foi, dans laquelle il déclaroit, » qu'il croyoit que le Fils étoit né du Pere avant tous les ſiecles, & que la raiſon qui eſt Dieu, avoit fait toutes choſes, tant dans le ciel, que ſur la terre «.

Si Conſtantin fut véritablement ſatisfait de cette déclaration, il falloit qu'il eût changé de ſentiment, ou qu'il n'eût pas compris le Symbole de Nicée, ou que le Prêtre Arien eût en effet changé les diſpoſitions de Conſtantin, par rapport à l'Arianiſme.

Quoi qu'il en ſoit, il permit à Arius de retourner à Alexandrie: depuis ce tems les Evêques Ariens rentrerent peu-à-peu en faveur, & les exilés furent rappellés.

Les Edits de Conſtantin contre les Ariens n'avoient produit que l'apparence du calme: les diſputes ſe ranimerent peu-à-peu, & elles étoient devenues fort vives, lorſque les Evêques exilés furent rappellés. A force d'examiner le mot *conſubſtantiel*, il y eut des Evêques qui s'en ſcandaliſerent: on diſputa, on ſe brouilla, & enfin l'on s'attaqua avec beaucoup de chaleur. » Leurs querelles, dit Socrate, ne reſſembloient pas mal à un combat nocturne: ceux qui rejettoient le mot *conſubſtantiel* croyoient que les autres introduiſoient par-là le ſentiment de Sabellius, & de Montan, & les traitoient d'impies, comme niant l'exiſtence du Fils de Dieu; au contraire, ceux qui s'attachoient au mot *conſubſtantiel*, croyant que les autres vouloient introduire la pluralité des Dieux, en avoient autant d'averſion, que ſi on avoit voulu rétablir le paganiſme. Euſtathe, Evêque d'Antioche, accuſoit Euſebe de Céſarée de corrompre la croyance de Nicée; Euſebe le nioit, & accuſoit au contraire Euſtathe de Sabellianiſme (1) «.

(1) Socrate, l. 1, c. 23.

Il est donc certain, même par le récit de Socrate, que parmi les défenseurs d'Arius, il y en avoit beaucoup qui ne combattoient point la consubstantialité du Verbe, & qui rejettoient le mot *consubstantiel*, non, parcequ'il exprimoit que Jesus-Christ existoit dans la même substance dans laquelle le Pere existoit ; mais parcequ'ils croyoient que l'on donnoit à cette expression un sens contraire à la distinction des personnes de la Trinité, & favorable à l'erreur de Sabellius qui les confondoit.

Pour juger la querelle d'Eustathe & d'Eusebe, on assembla un Concile à Antioche l'an 329, il étoit composé d'Evêques, qui n'avoient signé le Concile de Nicée que par force, & Eustathe y fut condamné & déposé : on élut ensuite Eusebe de Césarée pour remplir le Siége d'Antioche. La Ville se partagea entre Eusebe & Eustathe : les uns vouloient retenir Eustathe, & les autres desiroient qu'on établît Eusebe à sa place : ces deux partis s'armerent, & l'on étoit sur le point d'en venir aux mains, lorsqu'un Officier de l'Empereur arriva, fit entendre au peuple qu'Eustathe méritoit d'être déposé, & arrêta la sédition.

Eusebe de Césarée refusa le Siége d'Antioche, & l'on élut pour le remplir Euphromius, Prêtre de Cappadoce : Eustathe fut exilé.

Après la déposition d'Eustathe, le Concile travailla à procurer le retour d'Arius à Alexandrie, où Saint Athanase n'avoit point voulu permettre qu'il rentrât. L'Empereur à la sollicitation du Concile ordonna à S. Athanase de recevoir Arius ; mais Saint Athanase répondit qu'on ne recevoit point dans l'Eglise ceux qui avoient été excommuniés.

L'attachement de S. Athanase au Concile de Nicée avoit également irrité les Mélétiens & les Ariens. Ces deux partis se réunirent contre lui : ils l'accuserent d'avoir imposé une espece de tribut sur l'Egypte, d'avoir fourni de l'argent à des séditieux, d'avoir fait rompre un calice, renverser la table d'une Eglise, & brûler les livres saints : on l'accusoit encore d'avoir coupé le bras à un Evêque Mélétien, & de s'en servir pour des opération magiques.

Constantin reconnut par lui-même la fausseté des deux premieres accusations, & renvoya l'examen des autres aux Evêques qui s'assemblerent à Tyr l'an 334.

Les Evêques de la Lybie, de l'Egypte, de l'Asie, & de l'Europe, assemblés à Tyr, envoyerent à Alexandrie quelques Evêques Ariens, pour informer contre Saint Athanase, qui protesta dès lors contre tout ce que le Concile feroit, & se retira à Jérusalem, où l'Empereur étoit alors.

Les Evêques assemblés à Tyr reçurent les informations d'Egypte, & S. Athanase se trouvant chargé, on le déposa pour les crimes dont il étoit accusé.

Après la déposition de S. Athanase, l'Empereur écrivit aux Evêques de se rendre incessamment à Jérusalem, pour y faire la Dédicace de l'Eglise des Apôtres : pendant cette cérémonie, Eusebe de Césarée fit plusieurs Discours, qui charmerent l'Empereur.

Après la Dédicace de l'Eglise des Apôtres, les Evêques, assemblés à Jérusalem, reçurent à la Communion Arius & Euzoius, & cela sur les recommandations de l'Empereur, qui exila S. Athanase à Treves, & rappella Arius à Constantinople, parcequ'il craignoit que sa présence ne causât du trouble à Alexandrie (1).

Lorsqu'Arius fut à Constantinople, l'Empereur lui proposa de signer le Concile de Nicée : & Arius le signa.

L'Empereur, après s'être assuré de la foi d'Arius, ordonna à Alexandre, Evêque de Constantinople, de le recevoir à sa communion ; mais Alexandre protesta qu'il ne le recevroit point, & Arius mourut pendant ces contestations.

De l'état de l'Arianisme après la mort d'Arius.

Constantin ayant été attaqué d'une indisposition considérable, & sentant que sa fin approchoit, remit

(1) Socrate, l. 1, c. 33.

ſecrétement ſes dernieres volontés entre les mains du Prêtre Arien que ſa ſœur lui avoit recommandé : il lui enjoignit de ne remettre ſon teſtament qu'à Conſtance, & mourut.

Par ce teſtament, Conſtantin partageoit l'Empire à ſes trois enfans : il donnoit à Conſtantin les Gaules, l'Eſpagne & l'Angleterre ; à Conſtance, l'Aſie, la Syrie & l'Egypte ; & à Conſtant, l'Illyrie, l'Italie & l'Afrique.

Le Prêtre Arien remit fidellement à Conſtance le dépôt que Conſtantin lui avoit confié ; & comme ce partage flattoit ſon ambition, il conçut beaucoup d'affection & de conſidération pour ce Prêtre : il lui donna du crédit, & lui ordonna de venir le voir ſouvent.

Le crédit du Prêtre Arien auprès de l'Empereur le fit connoître de l'Impératrice. Il forma des liaiſons étroites avec les Eunuques, & particulierement avec Euſebe, Grand Chambellan de Conſtance ; il rendit Euſebe Arien, & pervertit l'Impératrice & les Dames de la Cour. S. Athanaſe dit qu'alors les Ariens ſe rendirent redoutables à tout le monde, parcequ'ils étoient appuyés du crédit des femmes.

Le poiſon de l'Arianiſme ſe communiqua bientôt aux Officiers de la Cour, & à la Ville d'Antioche, où Conſtantin faiſoit ordinairement ſa réſidence, & delà ſe répandit dans toutes les Provinces de l'Orient : on voyoit dans toutes les maiſons, dit Socrate, comme une guerre de dialectique, qui produiſit bientôt une diviſion & une confuſion générale.

Les guerres des Perſes, la révolte des Arméniens, les ſéditions des armées ſuſpendirent d'abord le zele de Conſtance pour l'Arianiſme ; mais lorſqu'il fut de retour à Conſtantinople, il fit aſſembler un Concile compoſé d'Evêques Ariens, qui dépoſerent Paul, Evêque de Conſtantinople, & mirent à ſa place Euſebe de Nicomedie.

Après la dépoſition de Paul, Conſtance partit pour Antioche, afin d'y faire la dédicace d'une Egliſe que Conſtantin avoit fait conſtruire : il y aſſembla quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-dix ſept Evêques.

Euſebe & les Ariens profiterent de cette occaſion

pour éloigner S. Athanase d'Alexandrie, où il étoit revenu depuis que l'entrevue des trois Empereurs en Pannonie avoit procuré le retour des Evêques exilés : on le déposa, parcequ'il étoit rentré dans son Siége de son propre mouvement, & l'on ordonna à sa place Gregoire.

Eusebe, devenu le Chef & l'ame de la faction Arienne, fit faire une Formule de Foi, dans laquelle on supprima le mot *Consubstantiel*, & l'on envoya cette Formule dans toutes les Villes.

Quelques tems après on en fit une autre, qui portoit que J. C. possédoit immuablement la Divinité, qu'il étoit l'image, sans différence, de la substance, de la volonté, de la puissance, & de la gloire du Pere.

Enfin, ils en firent une troisieme, plus obscure & moins expresse, sur la Divinité de J. C. sinon qu'elle portoit que le Fils est Dieu parfait (1).

La Divinité de J. C. étoit donc un Dogme bien constant, & bien universellement enseigné dans l'Eglise, puisque le parti d'Eusebe, extrêmement éclairé, ennemi violent des Orthodoxes, & tout puissant auprès de Constance, n'avoit osé entreprendre de l'attaquer & reconnoissoit la Divinité de J. C. en niant sa consubstantialité : ce parti d'Eusebe fut celui qu'on nomme le parti des demi-Ariens, opposé aux Ariens, mais qui se réunissoit toujours à ces derniers contre les Catholiques.

Eusebe, Evêque de Constantinople, mourut dans ce tems, & le Peuple rétablit Paul; mais les Eusébiens élurent Macedonius, & il se forma un Schisme & une Guerre civile, qui remplit Constantinople de troubles & de meurtres.

Constance envoya Hermogene, Général de la Cavalerie, pour chasser Paul de Constantinople; mais le Peuple se souleva, mit le feu au logis d'Hermogene, se saisit de sa personne, l'attacha à une corde & l'assomma, après l'avoir traîné par la Ville. Constance

(1) Socrate, l. 2, c. 10. Hilar. Synod.

se rendit en personne à Constantinople, punit le Peuple, & chassa Paul, qui se réfugia en Italie, auprès du Pape Jules.

S. Athanase & beaucoup d'Orthodoxes s'y étoient retirés; ils étoient tranquilles sous la protection de Constant, qui, touché des divisions qui troubloient l'Eglise, écrivit à Constance pour l'engager à convoquer un Concile Œcuménique, pour rétablir la paix. S. Athanase & les autres Prélats prierent Constant de presser la tenue du Concile: S. Athanase lui raconta en pleurant, tous les maux que les Ariens lui avoient fait souffrir; il lui parla de la gloire de son Pere Constantin, du grand Concile de Nicée qu'il avoit assemblé, & du soin qu'il avoit pris d'affermir par ses loix ce qui avoit été décidé par les Peres du Concile, auquel il avoit assisté lui-même.

Comme la douleur de S. Athanase éclata dans ses discours & dans ses plaintes, il toucha profondément l'Empereur, & l'excita à imiter le zele de son Pere; de sorte qu'aussitôt qu'il eût entendu S. Athanase, il écrivit à son frere Constance, pour le porter à conserver inviolablement la piété que Constantin, leur Pere, leur avoit laissée comme par succession; & il lui représenta que ce grand Prince, ayant affermi son Empire par la piété, avoit exterminé les Tyrans qui étoient les ennemis des Romains, & soumis les Barbares (1).

Constance accorda à son frere la convocation d'un Concile, & les Evêques s'assemblerent de l'Orient & de l'Occident à Sardique, l'an 347.

Mais les Orientaux se retirerent bientôt à Philippopole, ville de Thrace, qui obéissoit à Constance, parceque les Orientaux ne voulurent point exclure du Concile S. Athanase, attendu qu'il avoit été jugé par le Concile de Rome, & déclaré innocent (2).

Les Occidentaux assemblés à Sardique conserverent le Symbole de Nicée, sans y rien changer, déclare-

(1) Vie de S. Athan. par Herman, t. 1, l. 5, c. 28, p. 527.

(2) Socrate, l. 2, c. 20.

rent innocens les Evêques déposés par les Ariens, & déposerent les principaux chefs des Ariens.

Les Orientaux, de leur côté, confirmerent tout ce qu'ils avoient fait contre S. Athanase, & contre les autres Evêques Catholiques, retrancherent de leur Communion ceux qui avoient communiqué avec les Evêques déposés, & firent une Formule de Foi, dans laquelle ils supprimoient le terme de *Consubstantiel* (1).

Les Evêques assemblés à Sardique & à Philippopole s'en retournerent dans leur Siége après la tenue de leur Concile.

Constant informa son frere Constance de ce qui s'étoit passé à Sardique, & lui demanda le rétablissement de S. Athanase, de maniere que Constance ne put le refuser: » J'ai, lui écrivoit-il, chez moi Paul » & Athanase, deux hommes que je sais qu'on persécute à cause de leur piété; si vous me promettez de » les rétablir, & de punir leurs ennemis, je vous les » renverrai; sinon, j'irai les rétablir moi-même dans » leurs Siéges. «

Peu de tems après Constant fut attaqué par Magnence, & tué; mais Magnence fut à son tour défait par Constance, qui devint maître de l'Italie & de tout ce que possédoit Constant.

Constance prit le succès de ses armes contre Magnence pour une confirmation de la pureté de ses sentimens, & crut que Dieu appuyoit sa foi & sa religion par les victoires qu'il remportoit; il assembla un Concile dans les Gaules, fit de nouveau condamner S. Athanase, & donna un Edit, par lequel tous ceux qui ne le condamneroient pas seroient bannis.

Le Pape Libere demanda à Constance la convocation d'un Concile à Milan, & l'Empereur y consentit; les Orientaux y étoient en petit nombre, & demanderent pour préliminaire qu'on signât la condamnation de S. Athanase; les Occidentaux s'y opposerent: on cria beaucoup de part & d'autre, & l'on se sépara sans

(1) Hilar. Fragm. 21, 22, 24.

avoir rien terminé : l'Empereur exila les Evêques qui refuſerent de ſigner la condamnation de S. Athanaſe, & le Pape Libere, qui refuſa auſſi d'y ſouſcrire, fut banni.

Conſtance, fatigué de toutes ces conteſtations, voulut enfin établir une paix générale, & réſolut d'aſſembler un Concile pour terminer toutes les diſputes ; mais la difficulté de réunir dans un même lieu les Orientaux & les Occidentaux fit qu'il aſſembla les uns à Séleucie, & les autres à Rimini.

Il ſe trouva à Rimini plus de quatre cens Evêques, dont quatre-vingts étoient Ariens.

Urſace & Valens étoient du parti des Ariens ; ils préſenterent au Concile une Formule, qu'on avoit dreſſée à Syrmich, avant que de partir pour Seleucie.

Cette Formule portoit, que le Fils de Dieu étoit ſemblable à ſon Pere en ſubſtance & en eſſence ; mais on y rejettoit le mot *Conſubſtantiel.*

Le Concile de Rimini rejetta cette Formule, s'en tint au Symbole de Nicée, & anathématiſa de nouveau l'erreur d'Arius. Urſace & Valens n'ayant pas voulu ſigner les anathêmes prononcés contre Arius, furent condamnés, du conſentement unanime des Evêques.

L'Empereur déſapprouva le Concile, envoya la Formule de Syrmich aux Evêques aſſemblés à Rimini, afin qu'ils euſſent à la ſigner, & manda au Gouverneur de ne laiſſer ſortir aucun Evêque qu'il ne l'eût ſignée : l'Empereur ordonnoit au Gouverneur d'exiler ceux qui refuſeroient d'obéir, quand ils ne ſeroient plus qu'au nombre de quinze.

Les Evêques aſſemblés à Rimini réſiſterent plus de quatre mois ; malgré les mauvais traitemens qu'ils éprouvoient, ils n'étoient point vaincus, mais enfin ils parurent accablés.

Urſace & Valens profiterent de leur abbattement, leur repréſenterent qu'ils ſouffroient mal-à-propos, qu'ils pouvoient finir leurs maux & rendre la paix à l'Egliſe ſans trahir la Foi, puiſque la Formule de Foi que l'Empereur propoſoit n'étoit point Arienne, qu'elle exprimoit la Foi Catholique, & qu'elle ne

différoit de celle de Nicée, que par le retranchement du mot *Consubstantiel*, dont elle exprimoit cependant le sens, puisqu'elle portoit formellement, que *le Fils est semblable en tout à son Pere, non-seulement par un accord de volonté, mais encore en substance & en essence.*

Les Evêques accablés de maux, prêterent l'oreille aux discours de Valens, prirent toutes les précautions possibles pour prévenir les conséquences qu'on pourroit tirer du changement qu'ils faisoient dans le Symbole de Nicée, prononcerent hautement, & firent prononcer de même à Ursace & à Valens, anathême à quiconque ne reconnoissoit pas » que J. C. étoit » Dieu, vrai Dieu, éternel avec le Pere, ou qui » disoit qu'il y avoit eu un tems où le Fils n'étoit » point. «

En un mot, on prononçoit anathême contre tous ceux qui confessant que le Fils de Dieu est Dieu, ne disoient pas qu'il est devant tous les tems qu'on peut concevoir, mais mettoient quelque chose avant lui.

Après ces précautions, les Evêques assemblés à Rimini signerent la formule que Valens & Ursace avoient proposée, & obtinrent la liberté de retourner dans leurs Diocèses.

L'Empereur engagea les Evêques de Seleucie à signer la même formule, il prononça ensuite peine de bannissement contre tous ceux qui refuseroient de la signer (1).

Les Ariens triompherent après le Concile de Rimini, & prétendirent que le monde entier étoit devenu Arien; mais il est aisé de voir combien ce triomphe étoit chimérique : les Ariens en étoient eux-mêmes si persuadés, qu'immédiatement après le Concile, ils changerent la formule de Rimini : bientôt après ils engagerent Constantin à convoquer un nouveau Concile, pour réformer la formule de Rimini, & déclarer que le Fils étoit dissemblable au Pere en substance & en volontés; cette formule auroit été la dix-neuvieme, mais ils n'oserent la faire paroître (2).

(1) Sozom. l 4, c. 26. 95. Athan. de Syn. p. 96. Til-
(2) Ibid. Socrat. l. 2, c. lemont, t. 6, p. 521.

La mort de Constance dérangea leurs projets, Julien qui lui succeda, haïssoit les premiers Officiers de Constance, & sur-tout Eusebe le Chambellan : il rappella tous les exilés, & permit à tous les Chrétiens de professer librement chacun leurs sentimens ; la foi de Nicée reprit alors son éclat, & l'Arianisme perdit beaucoup de Sectateurs.

Jovien qui succeda à Julien, ne songea qu'à rétablir la foi de Nicée, il rappella S. Athanase, & vouloit rendre la paix à l'Eglise ; mais la brieveté de son regne, ne lui permit pas d'exécuter son projet, il mourut après avoir regné sept mois & vingt jours (1).

Après la mort de Jovien, l'armée choisit pour Empereur Valentinien : ce Prince étoit sincerement attaché à la foi de Nicée, & zélé pour la Religion Chrétienne : il n'étoit encore que Tribun des Gardes, & il connoissoit toute l'aversion de Julien pour les Chrétiens, & tout son zele pour le rétablissement du paganisme ; cependant Valentinien ne craignit point de donner des preuves de son attachement à la Religion Chrétienne, dans le tems même que Julien en donnoit de son zele pour le Paganisme : Valentinien fut exilé, & il eût perdu la vie, si Julien n'eût craint de l'illustrer par son martyr (2).

Il avoit été rappellé de son exil, & Jovien l'avoit mis à la tête de la Compagnie des Ecuyers de sa garde ; après la mort de Jovien, l'armée avoit proclamé Valentinien Empereur.

Valentinien, Tribun des Gardes, avoit mieux aimé encourir la disgrace de Julien, & s'exposer à la mort, que d'autoriser une action qui pouvoit rendre sa foi suspecte ; mais lorsqu'il fut arrivé à l'Empire, il ne crut pas devoir persécuter les ennemis de la Religion, il distingua soigneusement le Chrétien, de l'Empereur : comme Chrétien, il soumit sa foi au jugement de l'Eglise, & suivit toutes les regles qu'elle prescrivoit aux simples Fideles : comme Empereur, il crut n'avoir

---

(1) Ammian. Marcel. p. 308. Socrat. l. 3, c. 26.

(2) Sozom. l. 6, c. 6.

point d'autre loi, que le bonheur de l'Empire (1).

Comme Empereur, & comme Législateur, il se crut obligé de tourner tous les esprits vers le bonheur de l'Etat, & pour cet effet, de protéger tout citoyen utile & vertueux, de quelque Religion, & de quelque Secte qu'il fût. Il donna des loix en faveur du Clergé Chrétien & du Paganisme ; les Pontifes payens furent rétablis dans leurs privileges, & il fut ordonné qu'on leur rendroit les mêmes honneurs qu'aux Comtes (2).

Il ne voulut, ni gouverner l'Eglise, ni prononcer sur ses dogmes & sur ses loix, comme il ne voulut point que le Clergé prît part aux affaires de l'Empire.

Ainsi lorsque les Evêques assemblés en Illyrie lui envoyerent leur décision sur la consubstantialité du Verbe, & sur la nécessité de conserver inviolablement le Symbole du Concile de Nicée ; Valentinien leur répondit qu'il croyoit leur décision, & qu'il vouloit que leur doctrine fût enseignée par-tout, de maniere cependant qu'on n'inquiétât en aucune maniere ceux qui refuseroient de souscrire au jugement du Concile afin qu'on ne crût pas que ceux qui suivroient la doctrine du Concile, obéissoient plutôt à l'Empereur qu'à Dieu (3).

Nous ne voyons point que la tolérance & la protection, accordée par Valentinien à toutes les Sociétés Religieuses, aient fait regarder ce Prince comme un hérétique, ou comme un ennemi de la Religion, & lui aient attiré aucune dénomination odieuse ; il est même représenté par les Auteurs Ecclésiastiques comme un Confesseur.

Valens, qui gouvernoit l'Orient, ne traitoit pas aussi bien les Catholiques ; ce Prince, Arien zelé jusqu'à la fureur, exila, bannit, fit mourir beaucoup d'Evêques & de Catholiques attachés à la foi de Nicée, & mit dans toutes les Eglises du Comté d'Orient, des Evêques Ariens. La situation des affaires de l'Empire ne per-

---

(1) Socrate, l. 4, c. 1. Sozom. l. 6, c. 6. Theodor. Hist Eccles. l. 4, c. 6, 8.

(2) Codex Theod. l. 15, tit. 7. Leg. 1. Tillemont, L. 6.

(3) Ibid. Theod. ibid.

mettroit pas à Valentinien de s'opposer aux cruautés de Valens ; ainsi, sous ces deux Princes, l'Arianisme triomphoit dans l'Orient, & la Foi Catholique étoit enseignée dans tout l'Occident avec liberté, sans exercer aucune violence, & sans employer la force contre les Ariens ; l'Arianisme y fut presque éteint. Dans l'Orient, au contraire, les Ariens avoient pour eux Valens, & contre eux la plus grande partie du peuple, qui demeura constamment attaché à la foi de Nicée ; on vit dans ce tems de persécution, les Basiles & les Grégoires reprocher à Valens ses injustices, & défendre avec une fermeté héroïque la consubstantialité du Verbe.

L'Egypte avoit été tranquille, S. Athanase mourut, & les Ariens voulurent y mettre un Evêque Arien : ils chasserent Pierre, que Saint Athanase avoit ordonné son successeur. Les Catholiques voulurent conserver Pierre ; mais les Ariens appuyés par Valens, arrêterent, mirent aux fers, & firent mourir ceux qui restoient attachés à Pierre : on étoit dans Alexandrie comme dans une Ville prise d'assaut. Les Ariens s'emparerent bientôt des Eglises, & l'on donna à l'Evêque que les Ariens avoient placé sur le Siége d'Alexandrie, le pouvoir de bannir de l'Egypte tous ceux qui resteroient attachés à la foi de Nicée (1).

Tandis que l'Arianisme désoloit ainsi l'Empire, les Goths & les Sarrasins firent la guerre à Valens, il s'occupa alors à se défendre contre ces redoutables ennemis, & la persécution cessa. Valens marcha contre les Goths, son armée fut défaite, il prit la fuite, & fut brûlé dans une maison où il s'étoit retiré (2).

Gratien fut alors le seul maître de l'Empire, & suivit les maximes de Valentinien son pere : il laissa à tout le monde la liberté de professer la Religion qu'il voudroit embrasser, excepté le Manichéisme, le Photinianisme & les sentimens d'Eunome : il rappella les Evêques chassés par les Evêques Ariens. Plusieurs des Confesseurs qui revinrent de leur exil, témoignerent

---

(1) Sozom. l. 6, c. 20. (2) Ibid. c. 39, 40.

plus d'amour pour l'unité de l'Eglise, que d'att
ment à leur dignité, ils consentirent que les
demeurassent Evêques en se réunissant à la foi
communion des Catholiques ; & les conjuroie
ne pas augmenter la division de cette Eglise, que
Christ & les Apôtres leur avoient laissée, & q
disputes & un amour honteux de dominer a
déchirée en tant de morceaux.

Cette modération des Evêques Catholiques
odieux les Evêques Ariens, qui rejetterent ces
sitions ; & il y eut des Villes où l'on vit l'Evêque
abandonné de tout son parti, qui, gagné par la
ceur de l'Evêque Catholique, reconnut la vérit
professa la consubstantialité du Verbe (1).

L'Empire Romain étoit déchiré au dedans p
factions, & attaqué au dehors par les Barbares
tien, pour soutenir le poids de l'Empire, s'a
Théodose.

Ce Prince, plus zelé que Gratien pour la foi
cée, fit une loi par laquelle il ordonnoit à to
sujets de l'Empire de suivre la foi qui étoit ens
par le Pape Damase, & par Pierre d'Alexand
déclaroit que ces sujets seuls, seroient regardé
me Catholiques, & que les autres seroient traité
me infames, comme Hérétiques, & punis de d
peines.

Malgré ces loix, les Ariens s'assemblerent &
serverent même beaucoup de leurs Siéges.

Saint Amphiloque, Evêque d'Icone, sollici
tement l'Empereur pour défendre efficacement
semblées des Ariens : mais Théodose se refusa
tamment aux inspirations de son zele, & ne cé
un pieux stratagême que cet Evêque employ
faire sentir à l'Empereur qu'il ne devoit pas
aux Ariens la liberté de s'assembler.

Arcade, fils de Théodose, venoit d'être décl
guste : Saint Amphiloque étant, chez l'Emper
rendit à Arcade aucune marque de respect : Th

(1) Sozom. l. 7, c. 2. Socrat. l. 5, c. 2.

l'en avertit & l'invita à venir ſaluer Arcade : alors Saint Amphiloque s'approcha d'Arcade, & lui fit quelques careſſes, comme à un enfant ; mais il ne lui rendit point le reſpect qu'on avoit accoutumé de rendre aux Empereurs : puis s'adreſſant à Théodoſe, il lui dit que c'étoit aſſez de lui rendre ſes reſpects, ſans les rendre à Arcade.

Théodoſe, irrité de cette réponſe, fit chaſſer Amphiloque, qui en ſe retirant, lui dit : » vous voyez, » Seigneur, que vous ne pouvez ſouffrir l'injure qu'on » fait à votre fils, & que vous vous emportez contre » ceux qui ne le traitent pas avec reſpect : ne doutez » pas que le Dieu de l'Univers n'abhorre de même » ceux qui blaſphement contre ſon fils unique, en ne » lui rendant pas les mêmes honneurs qu'à lui, & » qu'il ne les haïſſe comme des ingrats à leur Sau- » veur & à leur Bienfaiteur (1) «.

Théodoſe, que des raiſons d'Etat empêchoient d'interdire aux Ariens la liberté de tenir leurs aſſemblées, céda à l'apologue de Saint Amphiloque, & fit une loi pour défendre les aſſemblées des Hérétiques (2).

Le parti des Ariens étoit trop puiſſant & trop étendu, pour qu'on pût faire exécuter ces loix avec exactitude ; ils continuerent à s'aſſembler, inquiéterent les Catholiques, & ne devinrent que plus entreprenant : il s'étoit d'ailleurs élevé d'autres héréſies, & il y avoit au dedans de l'Empire une agitation ſourde, mais violente.

Théodoſe entreprit de rétablir le calme en réuniſſant tous ces partis ; il manda leurs Chefs, afin de les engager à déterminer avec préciſion les points qui les diviſoient, & à convenir d'une regle commune qui pût ſervir à juger de la vérité, ou de la fauſſeté de leurs ſentimens. L'Empereur propoſa à tous ces partis, & ſurtout aux Ariens, de prendre, pour regle, l'Ecriture & les Peres qui avoient précedé Arius.

Ce moyen, qui avoit été ſuggeré à l'Empereur par un défenſeur de la conſubſtantialité, ne fut pas du goût

(1) Sozom. l. 7, c. 6. (2) Ibid.

des Ariens; & l'Empereur voyant qu'ils rejet l'autorité des Peres qui avoient précédé le Conci Nicée, & que les conférences ne terminoient demanda à chacun des Chefs, de donner par é formule de foi qu'il vouloit faire professer.

Ainsi, au quatrieme siecle, les Ariens refusoie s'en rapporter sur la consubstantialité du Verbe, doctrine des Peres, qui avoient précédé Arius; viennent au dix-septieme siecle, nous dire que les qui ont précédé le Concile de Nicée étoient A ou ne connoissoient pas la consubstantialité du V s'il y eut eû de l'obscurité dans la maniere do Peres s'exprimoient sur ce dogme, les Ariens étoient au moins aussi exercés que les Catholi dans l'art de la dispute, n'auroient-ils pas trouvé dogmes dans les Peres, aussi bien que les C liques.

Les passages des Peres des trois premiers siecles lesquels on prétend aujourd'hui combattre la con tantialité du Verbe, ne prouvoient donc alors contre ce dogme; aurions nous la présomptio croire que nous entendons mieux ces passages, doctrine des trois premiers siecles de l'Eglise, les Catholiques & les Ariens même du troisie du quatrieme siecle? Certainement il y avoit eu mi les Ariens des hommes habiles, & qui avoie grand intérêt à trouver leur doctrine dans les Pere trois premiers siecles, sur-tout sous Théodose, que ce Prince proposoit de juger sur cette autorité les partis.

Les Chefs de parti n'ayant donc pu convenir su dans leurs conférences, apporterent par écrit, ch leur formule de foi: Théodose, après les avoir ex nées, déclara qu'il vouloit qu'on suivît la formu Nicée, défendit les assemblées des Hérétiques, c les uns des Villes, nota les autres d'infamie, & le pouilla des privileges des citoyens.

Ces loix ne furent cependant pas observées ri reusement; Théodose les regardoit comme des comminatoires destinées à intimider ses sujets, porter à la vérité, & non pas à les punir: il re

vella ces loix plus d'une fois, & en fit une pour défendre de disputer en public sur la Religion ; enfin Théodose sur la fin du quatrieme siecle, fit chasser de Constantinople tous les Evêques & les Prêtres Ariens.

L'Impératrice Justine qui regnoit dans l'Italie, l'Illyrie, & l'Afrique, sous le nom du jeune Valentinien son fils, voulut rétablir l'Arianisme, & défendit sous peine de la vie de troubler ceux qui feroient profession de suivre la doctrine du Concile de Rimini : mais ses efforts furent sans succès ; le ferment de l'Arianisme s'étoit usé, il s'étoit élevé d'autres héréfies qui absorboient une partie de l'esprit de faction & de dispute ; tous ces partis se resseroient, pour ainsi dire, & les Ariens, ne pouvant plus s étendre, se reployerent en quelque sorte sur eux-mêmes, & pour donner de l'aliment à l'inquiétude de leur esprit, agiterent entre eux de nouvelles questions, se diviserent, & formerent différentes branches : ils examinerent, par exemple, si le nom de Pere convenoit à Dieu, avant qu'il eut produit Jesus-Christ. Les uns soutenant l'affirmative, & les autres la négative, il se forma un Schisme entre les Ariens ; d'autres divisions succederenr à celle-ci, & les partis se multiplioient parmi les Ariens : ces partis ne communiquerent plus entre eux, & se donnerent des noms odieux, ils se rendirent ridicules, tomberent dans le mépris, & s'éteignirent insensiblement : après la fin du quatrieme siecle, les Ariens n'avoient plus d'Evêques, ni d'Eglises dans l'Empire Romain (1).

Il y avoit néanmoins encore quelques particuliers Ecclésiastiques & Laïcs qui tenoient la doctrine des Ariens, mais ils ne faisoient plus corps.

L'Arianisme subsistoit encore chez les Goths, où il avoit commencé à s'établir dès le tems de Constantin ; parmi les Vandales qui s'emparerent de l'Afrique, & chez les Bourguignons auxquels les Goths l'avoient communiqué.

---

(1) Voyez sur tous ces faits Socrate, Sozomene, Theodoret, desquels je les ai tirés.

Les Goths n'eurent pas moins de zele pour faire pro fesser l'Arianisme, que pour étendre leur Empire : ils firent égorger la plûpart des Evêques Catholiques, & employerent contre la Religion Catholique, tout ce que le Fanatisme peut inspirer à des Barbares qui ne connoissent ni l'humanité, ni la justice (1).

Les Bourguignons qui s'établirent au commencement du cinquieme siecle dans les Gaules, & qui avoient reçu la Foi Catholique peu d'années après tomberent dans l'Arianisme vers le milieu du cinquieme siecle.

Mais les Bourguignons étoient moins barbares que les Goths, & des Prélats illustres par leurs lumieres autant que par leur piété, tels que S. Avite, combattirent l'Arianisme avec tant de force, qu'ils convertirent Sigismond, Roi des Bourguignons, & rétablirent parmi ces Peuples la Religion Catholique (2).

Les François embrasserent aussi l'Arianisme, lorsqu'ils renoncerent à l'Idolatrie; le passage de l'Idolatrie à l'Arianisme est plus facile qu'au Dogme de la Consubstantialité. Lorsque Clovis fut converti, l'Arianisme s'éteignit insensiblement en France.

De la Renaissance de l'Arianisme en Europe.

L'Arianisme sortit du sein du Fanatisme allumé par la réforme; un Prédicand Anabaptiste prétendit qu'il étoit petit-fils de Dieu, nia la Divinité de J. C. & se fit des Disciples (3). Bientôt les principes de la réforme conduisirent des Théologiens à cette erreur.

L'Ecriture Sainte est chez les Protestans la seule regle de foi à laquelle on doive se soumettre, & chaque particulier est l'interprete de l'Ecriture, & par conséquent le Juge des controverses qui s'élevent sur la Religion.

Par ce principe fondamental de la réforme, chaque particulier avoit le droit de juger l'Eglise Catholique

---

(1) Sidonius, l. 7, Ep. 6, édition de Sirmond, p. 1023.

(2) Adonis Chronic. ad an. 492, t. 6. Biblioth. PP. édit. Lugd. 1677.

(3) Art.

& les réformateurs même, d'examiner les dogmes reçus dans toutes les communions chrétiennes, & de les rejetter, s'il n'y découvroit pas les caracteres de révélation, ou s'il les trouvoit absurdes.

Cette liberté fit bientôt renaître parmi les Protestans, une partie des anciennes héréfies, & l'Arianisme. On vit Capiton Cellarius, d'autres Luthériens & Servet, guidés par ces principes, soumettre à leur examen particulier tous les dogmes de la Religion, rejetter le Mystere de la Trinité, & combattre la consubstantialité du Verbe. L'Arianisme se répandit en Allemagne & en Pologne, forma une infinité de Sectes, passa en Hollande, & fut porté en Angleterre, par Okin, par Bucer, &c.

Le Duc de Sommerset, tuteur d'Edouard sixieme, les y avoit appellés, pour y enseigner la doctrine de Zuingle : mais Bucer & Okin, qui prêchoient le Zuinglianisme en public, enseignoient l'Arianisme dans leurs conversations & dans des entretiens particuliers. Quelques-uns de leurs disciples, plus zélés que leurs maîtres, prêcherent publiquement l'Arianisme, & furent brûlés par les Apôtres de la réformation.

Après la mort d'Edouard VI, la Reine Marie chassa tous les Etrangers d'Angleterre : plus de trente mille étrangers, infectés de différentes héréfies, sortirent de ce Royaume ; mais ces étrangers y avoient laissé le germe & le ferment de l'Arianisme.

La Reine Marie, ayant entrepris de rétablir en Angleterre la Religion Catholique, employa contre les Protestans, tout ce que le zele le plus ardent peut inspirer de sévérité & même de rigueur : alors le parti catholique & le parti protestant absorberent, pour ainsi dire, toutes les haines, tous les intérêts & presque toutes les passions : on fit moins d'attention aux Ariens, tout le zele de Marie se porta contre les Protestans, & Cranmer, Archevêque de Cantorbery, qui avoit fait brûler les Ariens, fut brûlé comme Protestant.

Sous Elisabeth les buchers s'éteignirent ; elle rétablit la Religion Protestante, en tolérant ceux qui ne l'attaqueroient pas.

Cette espece de calme fit reparoître la plûpart des petites Sectes que l'agitation violente du regne de Marie avoit comme étouffées : Elisabeth craignit que ces Sectes n'altérassent la tranquillité publique, elle bannit du Royaume les Enthousiastes, les Anabaptistes, les Ariens.

Jacques premier, qui étoit savant, écrivit contre eux, & brûla tous ceux qu'il ne put convertir, de quelque qualité qu'ils fussent, & quelques services qu'ils eussent rendus à l'Etat. Cette sévérité donna des victimes à l'Arianisme, & multiplia les Ariens (1).

Les troubles & les guerres civiles qui désolerent l'Angleterre, sous Charles premier, donnerent aux différentes Sectes beaucoup de liberté.

Après la mort de Charles premier, le Parlement ne consistoit proprement que dans une Chambre des Communes, composé d'un très petit nombre de membres, tous Indépendans, Anabaptistes ou attachés à d'autres Sectes, mais parmi lesquels les Indépendans dominoient.

Les Indépendans vouloient réduire le Royaume en République, & que chaque Eglise eût le pouvoir de se gouverner elle-même, & fût indépendante de l'Eglise Anglicane (2).

Sous le protectorat de Cromwel, les différentes Sectes qui s'étoient formées en Angleterre jouirent de la tolérence.

Conséquemment au système d'indépendance religieuse qu'on vouloit établir, un Arien fit paroître un Catéchisme, qui, selon lui, renfermoit les points fondamentaux, tirés, à ce qu'il disoit, des seules Ecritures, sans commentaire, sans glose, & sans conséquences. Cet Ouvrage étoit composé, disoit-il, en faveur de ceux qui aimoient mieux être appellés Chrétiens, que du nom de toute autre Secte. Ce Catéchisme enseignoit l'Arianisme, & souleva les Orthodoxes ; ils porterent leurs plaintes à Cromwel, qui, malgré la loi qu'on s'étoit faite de tolérer toutes

(1) Hist. d'Ang. par Thoiras. Abrégé des Actes de Rymer.
(2) Ibid.

les Sectes, fit arrêter l'Auteur du Catéchisme, & le fit enfermer dans un cachot, où il le laissa périr de misere; mais il ne rechercha point les Ariens, qui se maintinrent tacitement en Angleterre, sous Charles & Jacques second.

L'Arianisme avoit aussi fait des progrès en Hollande; les Anabaptistes Ariens y avoient porté leurs erreurs, ils y avoient fait des Prosélytes, & ils s'y étoient multipliés considérablement, à la faveur de la tolérance qu'ils avoient obtenue à force d'argent, sur la fin du seizieme siecle.

Lorsque le Roi Guillaume résolut de convoquer le Clergé d'Angleterre, pour tâcher de réunir les Protestans, le Docteur Bury crut que la meilleure voie, pour y réussir, seroit d'exposer nettement les premiers principes de l'Evangile, par lesquels on pourroit juger de l'importance des controverses qui sont entre les Protestans: pour cet effet, il distingua les articles qu'il étoit nécessaire de croire, de ceux qu'on peut ignorer, ou nier, & prétendit que, pourvu qu'on reçût le fond des choses, on ne devoit pas chicaner sur la maniere, qui est ordinairement inconnue.

Il réduit donc la croyance nécessaire pour être Chrétien, aux points les plus simples, & croit que pour être Chrétien, il suffit de croire que J. C. est le Fils unique de Dieu; il regarde la consubstantialité du Verbe comme un Dogme inconnu aux premiers Chrétiens: il prétend que du tems de S. Justin, on regardoit encore comme Chrétiens ceux qui croyoient que J. C. étoit Homme, né d'Homme, & que l'on parloit de ces gens-là sans leur dire des injures; mais que depuis qu'on veut disputer sur ces matieres, la chaleur des disputes, & les Partis qui se sont formés dans l'Eglise Chrétienne à cause de cela, ont fait paroître ces questions importantes, à-peu-près comme la peine que l'on a à trouver les diamans & à les polir, les rendent précieux: car enfin, dit-il, quoiqu'il s'agisse de la nature Divine, il ne s'ensuit pas que tout ce qu'on en dit soit important (1).

(1) L'Evangile nud, &c. par un véritable Fils de l'Eglise

L'Univerſité d'Oxford condamna & fit brûler le Livre du Docteur Bury, & ce jugement lui créa des Partiſans (1).

Par ce moyen on diſputa beaucoup en Angleterre ſur la Divinité de J. C. & l'attention des perſonnes qui cultivoient les Lettres, ou qui étudioient la Théologie, fut excitée & portée ſur cette importante matiere (2).

M. Loke, peu ſatisfait des différens ſyſtêmes de Théologie qu'il avoit examinés, étudia la Religion, & ſuivit dans cette étude la méthode qu'il avoit ſuivie dans l'étude de l'eſprit humain : il réſolut de ne chercher la connoiſſance de la Religion que dans l'Ecriture Sainte, à laquelle tous les Proteſtans appelloient, & il renouvella le ſentiment du Docteur Bury (3).

Socin & ceux de ſa Secte avoient hardiment avancé, qu'avant le Concile de Nicée les Chrétiens avoient des ſentimens ſemblables aux leurs ſur la perſonne du Fils de Dieu.

Quoiqu'Epiſcopius eût ſoutenu la Divinité de J. C. contre Socin, il avoit pourtant témoigné qu'il croyoit que c'étoit parmi les diſputes & le trouble que les Peres de Nicée avoient dreſſé ce fameux Symbole, qui porte leur nom (4).

Zuicker avoit oſé ſoutenir que les Peres de Nicée étoient les Auteurs de cette Doctrine, & Courcelles avoit penſé que les raiſons de Zuicker étoient ſolides & ſans réplique (5).

Sandius, qui avoit embraſſé le nouvel Arianiſme, tâcha de fortifier le ſentiment de Zuicker en donnant une Hiſtoire Eccléſiaſtique, dans laquelle il expoſoit les ſentimens des Peres des trois premiers ſiecles ſur la Divinité du Verbe, & prétendoit prouver qu'ils

---

Anglicane, 1690, in-4. Cet Ouvrage eſt écrit en Anglois ; on en trouve un Extrait très bien fait dans la Bibl. univerſ. t. 19, p. 39.

(1) Ibid.

(2) Ibid.

(3) Le Chriſtianiſme raiſonnable.

(4) Inſtit. Theol. l. 4, ſect. 2.

(5) Irenicum Irenicorum, Curcelleus, quaternio Diſſert.

avoient enſeigné une Doctrine contraire à celle des Orthodoxes (1).

M. Bull réfuta Zuicker & Sandius, qui trouverent cependant des défenſeurs en Angleterre (2).

On vit dans ces écrits toutes les reſſources de l'érudition, & ſouvent les fineſſes de la Logique employées à défendre ou à attaquer la conſubſtantialité du Verbe; ainſi le tems rendoit inſenſiblement cette queſtion plus intéreſſante, & excitoit l'attention des Savans, des Théologiens & des Philoſophes.

M. Wiſthon, au commencement de notre ſiecle, examina cette queſtion, & crut voir de la différence entre la Doctrine de l'Egliſe des trois premiers ſiecles & celle de l'Egliſe Anglicane, ſur la Trinité: il ſentit combien ce point étoit important, & réſolut d'approfondir tout ce que l'antiquité Divine & Eccléſiaſtique fourniſſoit de lumiere ſur ce ſujet; il lut deux fois le Nouveau-Teſtament, tous les Auteurs Eccléſiaſtiques & tous les fragmens, juſqu'à la fin du ſecond ſiecle: il en tira tout ce qui avoit rapport à la Trinité; & pour qu'il ne lui échappât rien ſur cette matiere, il lut la défenſe du Concile de Nicée par Bullus, & compara avec les Auteurs mêmes les extraits de Bullus (3).

M. Wiſthon avant de commencer ſon examen avoit jugé; il avoit cru voir de la différence entre la Doctrine des premiers ſiecles & celle de l'Egliſe Anglicane, ſur la Trinité; ſans qu'il s'en apperçut, tout ſe préſentoit à lui ſous la face qui favoriſoit ce premier jugement, qui ſe cachoit pour ainſi dire à M. Wiſthon, & le réſultat de toutes ſes lectures fut l'Arianiſme, qu'il enſeigna dans ſon Chriſtianiſme primitif rétabli.

Le Clergé d'Angleterre condamna M. Wiſthon; on le ſépara de l'Egliſe, parcequ'il en corrompoit la Doctrine, & il fut privé de ſes places; mais le Gouverne-

---

(1) Chriſtoph. Sandii Nucleus, Hiſt Eccleſ. in-4.

(2) Defenſio Fidei Nicænæ, de Primitivâ & Apoſtolicâ traditione, &c. cont. Zuickerum. Recueil des Œuvres de Bull, par Grabe, in fol. 1703. Jugement des Peres, &c. oppoſé à la défenſe de la Foi de Nicée, in-4. 1695.

(3) Wiſthon, Chriſtianiſme primitif rétabli.

ment ne févit point contre lui, parcequ'il ne violoit point les loix de la société civile.

Quelques tems après M. Clark tâcha de concilier avec le Symbole de Nicée la Doctrine des Ariens sur la Personne de J. C. (1)

La Chambre basse du Clergé porta ses plaintes contre M. Clark : pour en arrêter les poursuites, il envoya à l'Assemblée un Ecrit, dans lequel il déclaroit qu'il croyoit que le Fils étoit engendré de toute éternité : la Chambre haute se contenta de cette déclaration.

Dans une seconde édition de son Ouvrage, M. Clark retrancha tout ce qu'il avoit dit dans la premiere pour accommoder son système avec le Symbole de Nicée, & ne voulut jamais aucun Bénéfice qui l'obligeât à signer ce Symbole. Les Théologiens Anglois combattirent les sentimens de M. Clark, & ce Docteur les défendit (2).

M. Chub se joignit à M. Clark pour combattre la consubstantialité du Verbe ; il prétendit prouver que le Fils étoit un Être inférieur au Pere, qui seul étoit Dieu. M. Chub dédia son Ouvrage au Clergé (3).

La Reine Marie avoit rétabli en Angleterre les Catholiques, & fait brûler les Protestans que le regne d'Edouard VI y avoit produits. Elisabeth rétablit les Protestans, fit pendre les Catholiques, & chassa les Ariens ; Jacques premier adopta la Réforme, toléra les Catholiques, & brûla les Ariens : aujourd'hui les Ariens, condamnés par l'Eglise Anglicane comme Hérétiques, ne sont ni recherchés ni punis par les Magistrats.

L'Arianisme ancien, dans son origine, étoit une erreur raisonnée : elle prît naissance au milieu des Assemblées paisibles du Clergé d'Alexandrie, elle fut d'abord

(1) La Doctrine de l'Ecriture touchant la Trinité, en trois parties, où l'on rassemble, où l'on compare, où l'on explique les principaux Passages de la Liturgie de l'Eglise Anglicane, par rapport à cette Doctrine. Lond. in-8. 1712.

(2) Hist. des Ouvrages considérables & des Brochures qui ont paru de part & d'autre dans les disputes de la Trinité, depuis 1712 jusqu'en 1720. Lond. in-8. 1720.

(3) La Suprématie du Pere, &c. par Thomas Chub, Membre Laïque de l'Eglise Anglicane.

attaquée & défendue avec modération; elle fit du progrès, les Evêques s'assemblerent, Arius fut condamné; il se plaignit, il intéressa, il se fit des défenseurs ardens, il eut des adversaires zélés; Arius & ses Partisans furent condamnés par l'Eglise, ils attaquerent son Jugement, devinrent une faction: le Fanatisme s'alluma chez eux; ils se diviserent, & formerent une foule de Sectes Fanatiques.

L'Arianisme moderne, au contraire, sorti du sein du Fanatisme, fut à sa naissance l'erreur d'une troupe d'enthousiastes qui ne raisonnoient point; aujourd'hui c'est une erreur systématique, que l'on prétend appuyer sur l'autorité de l'Ecriture & sur les plus pures lumieres de la raison.

Ainsi ce systême ne fait point actuellement de Fanatiques; mais il séduit beaucoup de monde parmi ceux qui se piquent de raisonner, & l'Arianisme a fait tant de progrès en Angleterre, que de nos jours on a fait pour le combattre, une fondation semblable à celle que Boyle fit autrefois pour combattre l'Athéisme (1).

Les opinions Angloises passent depuis long-tems chez nous; les sentimens de Loke, de Whiston, de Clark, sur la Divinité de Jesus-Christ, n'y sont point inconnus; leurs principes ont été adoptés par l'Auteur des Lettres sur la Religion essentielle, & sont par ce moyen entre les mains de beaucoup de lecteurs; tout le monde lit le Christianisme raisonnable: j'ai donc cru qu'après avoir exposé l'origine & le progrès du nouvel Arianisme, il n'étoit pas inutile d'en combattre les principes.

Les nouveaux Ariens sont de deux sortes; les uns croient que le Dogme de la consubstantialité du Verbe est une question problématique, sur laquelle l'erreur n'exclut point du salut, & ne doit point exclure de l'Eglise; les autres prétendent au contraire que la consubstantialité du Verbe est une erreur dangereuse, contraire à la raison, à l'Ecriture, & à la tradition:

(1) Madame Myer a fait une fondation de huit Sermons, contre l'Arianisme. Voyez Biblioth. Angloise, t. 7.

tel étoit M. Wisthon, qui fit à M. Clark des reproches amers, sur ce qu'il avoit déclaré qu'il croyoit que le Fils de Dieu étoit engendré de toute éternité (1).

§. I.

Principes par lesquels on pretend prouver que la Consubstantialité du Verbe n'est pas un Dogme fondamental.

Le Docteur Bury, pour réunir les Sectes qui partageoient l'Angleterre, & réduire la Religion Chrétienne à des points simples & communs à toutes les Sociétés qui se disent Chrétiennes, recherche ce que c'est que l'Evangile que Notre Seigneur & les Apôtres ont prêché.

Pour s'instruire sur cet article, il n'est besoin, selon Bury, ni de Logique, ni de Métaphysique, ou d'autres Sciences; il n'est pas même nécessaire de lire aucun systême de Théologie, puisque Notre Seigneur ne répondit à celui qui lui demandoit ce qu'il devoit faire pour être sauvé, sinon, *qu'est-il écrit dans la Loi? qu'y lisez-vous?* c'est-à-dire qu'il ne faut que lire l'Evangile, où le salut est promis, tantôt à la foi, tantôt à la repentance, tantôt à l'un & à l'autre en même-tems: c'est-là le fond de l'alliance, auquel il faut s'attacher.

Mais; qu'est-ce que la Loi? quel est son objet?

Elle en a deux: la Personne en laquelle nous croyons, & la Doctrine que nous recevons.

Dans la foi que nous devons avoir en la Personne de Jesus-Christ, il y a deux choses à considérer: la premiere, consiste à savoir quelle sorte de Personne Notre Seigneur veut que nous le croyons; & la seconde, de bien concevoir ce qu'il entend par croire en lui.

Les titres que Jesus-Christ prend, ou que les Apôtres lui donnent, sont ceux de *Fils de l'Homme, celui*

---

(1) Voyez toute cette dispute dans la Bibliot. Angloise, & dans les Mémoires Littéraires de la Grande-Bretagne.

qui doit venir, le Messie, ou *le Christ. Le Fils de Dieu*, &c.

Comme ces termes pris dans cette acception vague, peuvent convenir à d'autres personnes, Jesus-Christ se nomme non seulement le Fils de Dieu, mais son Fils unique : ce titre est l'onction qu'il a reçue avant qu'il vint au monde, & l'éleve au-dessus de toutes les natures que l'Ecriture nomme Dieux.

Tous ces caracteres marquent une grandeur si immense, dit le Docteur Bury, qu'après avoir fait nos efforts pour la découvrir entierement, il ne nous reste autre chose, si ce n'est que nous sommes convaincus de ne le pouvoir comprendre.

Bien loin que cette incompréhensibilité nous empêche d'avoir en lui la confiance qu'il nous demande : c'est pour cette raison même que nous croyons en lui, comme nous nous confions, pour ainsi dire, dans la lumiere, parceque cette même lumiere qui éblouit nos yeux, lorsque nous regardons fixement sa source, nous découvre tous les objets sur lesquels elle tombe.

Voilà tout ce qui nous est nécessaire pour croire en Jesus-Christ ; nous n'avons pas besoin de connoître autre chose de sa personne pour le croire, & pour lui obéir ; comme il n'est point nécessaire à un voyageur de connoître la nature du soleil, pour en tirer les usages dont il a besoin : comme le soleil n'éclaire pas le monde pour s'attirer d'un diamant une reflexion, ou les louanges des Philosophes ; ainsi le soleil d'en haut, ne paroît à aucun autre dessein, que pour apporter la santé de l'ame : ceux qui en jugent autrement, le deshonorent bien davantage, & nient plus véritablement sa divinité, que ne font les Hérétiques, puisqu'ils supposent nécessairement quelque proportion entre Dieu & l'homme.

Il ne faut pas que nous sachions de Jesus-Christ rien autre chose, si ce n'est ce sans quoi il est impossible de croire en lui.

Le Docteur Bury prétend le prouver par la réponse que Notre Seigneur fit aux Juifs, lorsqu'ils lui dirent : *pourquoi nous tiens-tu si long-tems en suspens, si tu es le Christ, dis nous le ouvertement.*

Pour toute réponse, Jesus-Christ leur dit, que Dieu est son pere : il n'entreprend point d'exposer ses droits, il ne leur dit rien de ce qu'il avoit été de toute éternité en lui-même, mais de ce qu'il étoit par rapport au monde : il supprima ce qui passoit leur intelligence, & se contenta de leur dire ce qui étoit suffisant pour produire en eux une conviction salutaire.

On ne doutera pas de ce sentiment, selon le Docteur Bury, si l'on fait attention à la simplicité & à l'ignorance de ceux à qui Jesus-Christ a dabord annoncé l'Evangile, & à la facilité avec laquelle les Apôtres recevoient au baptême ceux qu'ils convertissoient ; l'histoire de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie, & les trois mille personnes convertis dans un seul sermon de Saint Pierre prouvent qu'il falloit savoir très peu de choses pour être Chrétien, & que par conséquent on ne parloit point de la consubstantialité du Verbe, qui est une question très difficile & infiniment au dessus de la portée de ceux à qui Jesus-Christ & ses Apôtres annoncerent d'abord l'Evangile.

Enfin, selon le Docteur Bury, du tems de Saint Justin, on regardoit comme de vrais Chrétiens, ceux qui pensoient que Jesus-Christ étoit homme né d'hommes (1).

M. Loke fit, comme le Docteur Bury, un extrait de tout ce que Jesus Christ & ses Apôtres disent dans l'Evangile & dans les Actes, à ceux qu'ils vouloient convertir, & crut par ce moyen avoir tout ce que les Apôtres exigeoient des Chrétiens.

Dans cet examen, M. Loke crut que la Religion Chrétienne avoit pour base le dogme de la Rédemption, & conclud que pour connoître la Religion Chrétienne, il falloit examiner en quoi consistoit la rédemption du genre humain, c'est-à-dire, l'état auquel le péché d'Adam avoit réduit les hommes, & com-

(1) L'Evangile nud, où l'on fait voir ; 1°. quel étoit l'Evangile lorsque Notre Seigneur & ses Apôtres le prêchoient ; 2°. quelles additions & altérations les siecles suivans y ont faits ; 3°. quels avantages & quels maux cela a produits, 1690, in-4. p. 102. Biblioth. Un. t. 19, p. 391.

ment Jesus-Christ rétablissoit le genre humain dans son état primitif.

Il crut trouver que l'état duquel Adam étoit déchu, étoit un état d'obéissance parfaite, & désigné dans le Nouveau Testament par le mot de justice.

Pendant cet état d'obéissance, Adam habitoit le Paradis terrestre, où étoit l'arbre de vie : il en fut chassé après avoir désobéi à Dieu, & perdit dès ce moment le privilege de l'immortalité. La mort entra donc dans le monde, & voilà comment tous les hommes meurent en Adam : toute la postérité d'Adam naissante hors du paradis terrestre, a dû être mortelle.

Jesus-Christ est venu annoncer aux homme une loi dont l'observation ne les garantit pas de la mort, mais elle leur procure le bonheur de resusciter, & après cette résurrection de n'être plus exposés à perdre le privilege de l'immortalité.

M. Loke examina ensuite quelle étoit cette loi, à l'observation de laquelle l'immortalité étoit attachée, & qui faisoit l'essence du Christianisme ; il crut voir que J. C. & ses Apôtres regardoient comme Chrétiens, tous ceux qui croyoient que *Jesus, Fils de Marie, étoit le Messie*, & qu'ils n'exigeoient rien de plus : il réduisit donc l'essentiel de la Religion Chrétienne à cet article unique.

Cet article emportoit avec lui une entiere soumission à ce que Jesus-Christ avoit enseigné, & une obligation étroite de pratiquer ce qu'il avoit commandé : cette disposition d'esprit supposoit encore, selon M. Loke, un grand desir de connoître ce que Jesus-Christ avoit enseigné, & de pratiquer ce qu'il avoit ordonné ; mais il est clair, selon lui, qu'on ne sortoit point de la soumission qui faisoit l'essence du Christianisme, lorsqu'on se trompoit sur les choses que Jesus-Christ avoit enseignées, ou ordonnées, que par conséquent celui qui croyoit que Jesus-Christ avoit enseigné qu'il étoit consubstantiel à son Pere, devoit croire la consubstantialité ; mais que ceux qui croyoient qu'il avoit enseigné qu'il étoit une créature, devoient rejetter la consubstantialité.

L'auteur d'une dissertation qui se trouve à la fin du

Christianisme raisonnable prétend, par ce moyen, réunir toutes les Sociétés Chrétiennes, puisque toutes reconnoissent que Jesus, Fils de Marie, est le Messie (1).

§. II.

Fausseté des Principes que l'on vient d'exposer.

Jesus-Christ est représenté dans le Nouveau Testament, comme le Rédempteur du genre humain, comme un Médiateur entre Dieu & les hommes, comme un Docteur qui doit les éclairer, comme un Législateur qui doit leur prescrire un culte nouveau, & une morale plus parfaite.

Il est évident, que pour remplir tous ces titres, il ne suffisoit pas que Jesus-Christ apprît aux hommes qu'il étoit le Fils de Dieu, ou le Messie. Jesus-Christ après s'être fait connoître aux hommes comme le Messie, ou comme le Fils unique de Dieu, a donc enseigné aux hommes des vérités inconnues, il leur a prescrit un culte, il leur a donné des loix, & il ne suffisoit pas pour être Chrétien, de croire que Jesus, Fils de Marie, est le Messie : il falloit encore croire les vérités qu'il étoit venu révéler aux hommes, & qui faisoient l'essence de sa doctrine, & le fondement du culte que J. C. venoit établir sur la terre.

Le principe fondamental de Bury & de Loke, est donc absolument faux : voyons présentement si la consubstantialité du Verbe fait partie de ces vérités fondamentales ;

(1) Le Christianisme raisonnable a été traduit en françois, par M. Coste, & imprimé pour la premiere fois en 1696.

Le Docteur Jean Edouard écrivit contre le Christianisme raisonnable un Livre intitulé, le Socinianisme démasqué, Londres, in-8. 1690.

M. Loke répondit à cet Ouvrage par les suivans : premiere défense du Livre du Christianisme raisonnable, contre les imputations du Docteur Edouard, Lond. 1696 ; & dans la même année seconde défense, &c. Ces défenses se trouvent dans l'édition du Christianisme raisonnable de 1715. On y a joint une Dissertation, sur les moyens de réunir tous les Chrétiens, & un Traité de la Religion des Dames.

damentales : pour le prouver, je vais faire voir, 1°. que la connoissance de la personne de Jesus-Christ, faisoit une partie essentielle du Christianisme : 2°. qu'en effet Jesus-Christ a enseigné qu'il étoit consubstantiel à son Pere.

1°. *La connoissance de la Personne & de la Nature de J. C. faisoit une partie essentielle de la Doctrine que J. C. a enseignée aux hommes.*

Il est clair, par le Nouveau Testament, que Jesus-Christ est venu sur la terre pour faire connoître aux hommes un Dieu en trois personnes, & que le culte qu'il a établi est fondé sur les rapports de ces trois personnes divines avec le genre humain : la connoissance de ces personnes divines étoit donc essentielle & nécessaire à l'homme, pour être Chrétien : ainsi Jesus-Christ ne s'est pas fait connoître seulement sous la dénomination vague de Fils de Dieu, il a fait connoître aux hommes quelle étoit la nature ou l'essence de sa personne, s'il étoit coéternel & consubstantiel à son pere, ou s'il n'étoit qu'une simple créature : en voici la preuve.

1°. Le culte que J. C. est venu établir, n'est pas seulement un culte extérieur, mais principalement un culte intérieur.

L'homme ne peut rendre un culte intérieur, que par les jugemens de son esprit, & par les mouvemens de son cœur : il rend un culte par ses jugemens, lorsqu'il reconnoit la grandeur, l'excellence & la perfection d'un être.

Comme le culte que Jesus-Christ est venu établir, est un culte en esprit & en vérité, il n'a pas voulu que les hommes jugeâssent qu'il n'est qu'une créature, s'il est vrai qu'il soit consubstantiel à son pere, ni qu'on jugeât qu'il est le vrai Dieu, & coéternel à son pere, s'il est une créature produite dans le tems

Les hommes ne pouvoient donc rendre par leurs jugemens un culte légitime à Jesus-Christ, qu'autant que Jesus-Christ leur faisoit connoître s'il étoit consubstantiel à son Pere, ou s'il n'étoit qu'une simple

créature. Jesus-Christ n'a donc pû se faire connoître aux hommes, sous la simple qualité de Fils de Dieu, ou de Messie, sans exposer les hommes à tomber dans une erreur fondamentale sur sa personne, sans les exposer à le regarder comme une simple créature, quoiqu'il fût Dieu, ou à l'honorer comme Dieu, quoiqu'il ne fût qu'une simple créature.

Il faut dire des sentimens de l'ame, ce que nous venons de dire des jugemens de l'esprit : l'homme rend un culte par les mouvemens de son ame, c'est-à-dire, par des sentimens de respect, d'amour, & de reconnoissance ; ces sentimens par rapport à Jesus-Christ, doivent être essentiellement différens, selon qu'il est consubstantiel à son Pere, ou seulement une créature.

C'est une impiété d'honorer comme une simple créature, J. C. Fils de Dieu & vrai Dieu ; & c'est une idolâtrie de l'honorer comme vrai Dieu, coéternel & consubstantiel à son Pere, s'il n'est qu'une créature : il étoit donc impossible que Jesus-Christ venant pour apprendre aux hommes à adorer Dieu en esprit & en vérité, se fit connoître à eux sous une dénomination vague, qui pouvoit conduire les hommes à l'idolâtrie ou à l'impiété, sans que Jesus-Christ eût rien fait pour les garantir de ce crime, quoiqu'il exigeât cependant un culte.

2°. Jesus-Christ est venu pour faire connoître aux hommes Dieu le Pere, non sous la simple qualité de créateur & de conservateur du monde : il est venu faire connoître sa miséricorde envers les hommes, & leur apprendre, que pour les délivrer de la mort & du péché, Dieu le Pere a envoyé son Fils sur la terre ; il étoit essentiel à la Religion Chrétienne, qu'elle fît connoître à l'homme toute l'étendue de la bonté & de la miséricorde divine : il falloit donc faire connoître, si ce Fils que Dieu a envoyé sur la terre pour la rédemption du genre humain, est une simple créature, plus parfaite que les autres, ou une personne divine consubstantielle au Pere.

Si Jesus-Christ n'eût rempli envers les hommes que la fonction d'un simple envoyé, qu'il ne fût venu que pour révéler aux hommes quelques cérémonies par

lesquelles Dieu vouloit être honoré, il eût suffi de faire connoître aux hommes la vérité de sa mission; mais Jesus-Christ est le Médiateur des hommes, il est leur Prêtre, il est leur Dieu, ils lui doivent un culte qu'ils ne peuvent lui rendre sans connoître sa personne, & sans savoir s'il est vrai Dieu, consubstantiel à son pere, ou une créature : car le culte que les Chrétiens doivent à Jesus-Christ, est essentiellement différent, selon que Jesus-Christ est vrai Dieu ou une créature.

La consubstantialité du Verbe est donc un article fondamental, sur lequel il étoit nécessaire que Jesus-Christ instruisît ses disciples : car on doit regarder comme un point fondamental dans une Religion, un article sur lequel on ne peut se tromper, sans changer l'essence de la Religion, & sans la connoissance duquel on ne peut rendre le culte qu'elle prescrit.

2°. *Jesus-Christ a fait connoître aux hommes qu'il étoit consubstantiel à son Pere, & l'on n'a regardé comme Chrétiens que ceux qui professoient cette Vérité.*

Jesus-Christ a pris tous les titres & tous les attributs de l'Etre suprême : c'est un point reconnu par Wisthon & par Clark.

Cette vérité est exprimée dans le Nouveau Testament en tant de rencontres, & de tant de manieres, qu'il n'y a peut-être aucun point de doctrine qui y soit enseigné plus souvent, ou avec plus d'étendue : or, on ne sauroit mieux juger de l'importance d'une doctrine, & de la nécessité de la croire, que par la fréquente mention qui en est faite, que par le poids que l'on donne à ce qu'on en dit, & que par la diversité des tours pour le dire.

Saint Jean pose en quelque sorte la divinité de Jesus-Christ, comme la base de la Religion & de l'Evangile : » Au commencement, dit-il, étoit le Verbe, & le » Verbe étoit Dieu «.

Cet Apôtre, qui vit naître l'hérésie de Cerinthe & d'Ebion qui regardoient Jesus-Christ comme un hom-

me, leur opposa son Evangile, & le commença par les déclarations les plus précises & les plus formelles de l'éternité, de la toute puissance, & de l'existence nécessaire de Jesus-Christ ; il refusa de communiquer avec Cerinthe, qui ne reconnoissoit pas la divinité de Jesus-Christ ; & les Apôtres, ou leurs successeurs immédiats, retrancherent de l'Eglise Chrétienne tous ceux qui ne reconnoissoient pas cette grande vérité.

La divinité ou la consubstantialité du Verbe étoit donc, à la naissance du Christianisme, un dogme dont la croyance étoit nécessaire pour être vraiment Chrétien, & il ne suffisoit pas de croire que Jesus, Fils de Marie, est le Messie : car Ebion & Cerinthe reconnoissoient cet article.

Mais, dit-on, les personnes auxquelles les Apôtres annonçoient l'Evangile, étoient ignorantes, grossieres, & ne pouvoient comprendre le mystere de l'Incarnation.

Cette difficulté tire toute sa force de l'ignorance dans laquelle on suppose les Juifs sur la personne du Messie, & il est faux que les Juifs fûssent dans cette ignorance.

Les Juifs attendoient le Messie : cet objet intéressoit tout le monde ; les Juifs connoissoient ses caracteres, ses titres, & ses perfections, ils entendoient les prophéties qui l'annonçoient, dans le sens que J. C. & les Apôtres leur donnoient ; en sorte qu'il n'y avoit de différence, que dans l'application que Jesus-Christ & ses Apôtres faisoient des prophéties, à Jesus, Fils de Marie ; ainsi pour convertir ces peuples, il ne falloit que prouver, qu'en effet tous les traits, sous lesquels les Prophetes annoncent le Messie, se réunissoient dans Jesus-Christ : & c'est ce qu'il étoit facile de faire dans un sermon.

Le Messie étoit le grand objet de toutes les prophéties, & par le moyen des prédictions successives, la lumiere en ce qui regardoit le Messie, alla toujours en croissant, à mesure que le tems de sa manifestation approchoit ; ainsi long-tems avant la naissance de Jesus-Christ, les caracteres spécifiques qui devoient distinguer le Messie, dûrent être fixés & connus parmi

les Juifs, dans le tems que Jesus-Christ annonça sa doctrine; puisqu'il est certain que l'attente du Messie, étoit alors plus vive & plus générale que jamais : aussi voyons-nous que Jesus-Christ & les Apôtres, lorsqu'ils parlent du Messie, alleguent les oracles de l'Ancien Testament, comme des oracles connus & entendus des Juifs, & pris par eux dans le même sens que J. C. & les Apôtres leur donnoient.

Il est certain que les Juifs ont regardé la Parole ou le Verbe, comme une personne divine; le commencement de l'Evangile de Saint Jean en est une preuve, (Socin ne l'a pas contesté; il prétend seulement, que cette personne est un simple homme) : or quelle apparence y a-t-il que Saint Jean, qui étoit Juif, & qui écrivoit principalement pour les Juifs, ait employé ce mot dans un sens tout différent de celui qu'il avoit dans sa nation; ou si c'étoit là son dessein, pourquoi n'a-t il pas dit un mot pour en avertir, & pourquoi débute-t-il au contraire, comme un homme qui sait bien qu'il est entendu, & qu'il parle de choses connues à ceux à qui il écrit.

Il est constant d'ailleurs par les Ecrivains Juifs, par Philon, & par les Paraphrases Chaldaïques, que les anciens Juifs regardoient le Verbe comme une personne divine : or, il est certain que l'Eglise Juive a cru que le Verbe étoit le Messie (1)

Tous ces objets n'étoient pas si clairs pour les Juifs, qu'il n'y eût quelque obscurité, quelque peine à les entendre, & voilà pourquoi les Juifs font à Jesus-Christ des questions. Les Juifs modernes se sont écartés de tous les principes de l'ancienne Eglise Judaïque; ainsi il n'est pas étonnant qu'ils regardent le Messie, comme un simple homme : mais il ne faut pas juger de la croyance de l'ancienne Eglise Judaïque, par celle des Juifs, depuis la ruine de Jérusalem (2).

---

(1) Jugement de l'ancienne Eglise Judaïque contre les Unitaires, sur la Trinité & sur la Divinité de Notre Sauveur, Lond. 1699. L'Ouvrage est en Anglois; on en trouve un très bon Extrait, Répub. des Lettres 1699, Novembre, art. 3 & Décembre, art. 1.

(2) Ibid.

Enfin, on oppose aux Orthodoxes un passage de S. Justin, qui paroît supposer que la primitive Eglise n'a point regardé la consubstantialité de J. C. comme un point fondamental.

Comme depuis Episcopius, tous les partisans de son sentiment répetent ce passage, il ne sera pas inutile de l'examiner : ce Passage est tiré du Dialogue avec Tryphon.

» Mais, ô Tryphon, (dit S. Justin) il ne s'ensuit » pas que Jesus ne soit pas le Christ ou le Messie de » Dieu ; quand même je ne pourrois pas prouver que » ce Fils du Créateur du monde a existé auparavant, » qu'il est Dieu, & qu'il est né Homme de la Vierge, » pourvu qu'on ait démontré qu'il a été le Christ de » Dieu, quoiqu'il dût être d'ailleurs ; que si je ne dé» montre pas qu'il a existé auparavant, & qu'il est né » Homme, sujet aux mêmes infirmités que nous, » étant chair, selon le conseil & la volonté du Pere, » tout ce qu'on pourra dire justement, c'est que j'ai » erré en cela, & on ne pourra nier avec justice qu'il » ne soit le Christ, quoiqu'il paroisse comme un » Homme, né d'Hommes, & qu'on assure qu'il a été » fait le Christ par élection ; car, mes chers amis, il y » en a quelques-uns de notre race qui, confessant qu'il » est le Christ, assurent pourtant qu'il est Homme, » ce qui n'est point du tout mon sentiment ; & il ne » s'en trouve pas beaucoup qui le disent, étant de la » même opinion que moi ; car Jesus-Christ ne nous a » point commandé de croire les Traditions & les Doc» trines des Hommes, mais ce que les SS. Prophetes » ont publié. «

Ce Passage de S. Justin, loin d'être favorable à l'opinion d'Episcopius, la condamne : S. Justin y fait à Tryphon un raisonnement, qu'on appelle *ad Hominem :* il est clair qu'il veut dire, que quand Tryphon ne voudroit pas admettre que Jesus-Christ est Dieu, ni reconnoître la solidité des raisons qu'il a exposées pour le prouver, la cause des Chrétiens ne seroit pas encore désespérée, puisqu'il y a quantité d'autres preuves, & un grand nombre de caracteres, qui établissent que Jesus de Nazareth est le Messie prédit par

les Prophetes, ce qu'il confirme par l'opinion des Ebionites & des autres Hérétiques, qui, quoiqu'ils ne veuillent reconnoître Jesus-Christ que pour un simple homme, ne laissent pas d'embrasser sa Doctrine comme celle du véritable Messie.

Il est clair que voilà le sens de S. Justin, & non pas que la Divinité de Jesus-Christ ne soit pas prouvée, puisqu'il assure expressément que les Prophetes, & Jesus-Christ lui-même, ont enseigné la Divinité du Messie.

On prétend tirer un grand avantage de ce que S. Justin, en parlant de ceux qui regardent Jesus-Christ comme un Homme, dit quelques-uns des nôtres.

Mais cette maniere de parler, ne veut pas dire que S. Justin crût qu'on pouvoit être Chrétien sans croire que Jesus-Christ est Dieu; car S. Justin a pû dire, de ceux qui niant la Divinité de Jesus-Christ faisoient profession de Christianisme, *ils sont des nôtres*, par opposition aux Juifs, sans pourtant vouloir les reconnoître pour véritables Chrétiens : c'est ainsi que le même S. Justin, dans sa seconde Apologie, parlant des Disciples de Simon, de Menandre & de Marcion, dit, qu'on les appelle tous Chrétiens, comme on donne le nom de Philosophe à diverses personnes, quoiqu'elles soient dans des sentimens tout opposés (1).

Difficultés des Ariens modernes, contre le Dogme de la Consubstantialité du Verbe.

Les Ariens modernes reconnoissent qu'il n'y a qu'une seule cause suprême de toutes choses, laquelle est une substance intelligente & immatérielle, sans composition & sans division. Ils reconnoissent encore que l'Ecriture nous apprend qu'il y a trois Personnes Divines, le Pere, le Fils, & le S. Esprit, & que ces trois

(1) Judicium Ecclesiæ Catholicæ, trium priorum sæculorum, de necessitate credendi quod Dominus noster J. C. sit verus Deus, assertum contra Simonem Episcopium, Auctore Bullo. Recueil des Ouvrages de Bull, par Grabe, in fol. 1703.

Perſonnes ſont diſtinguées ; mais ils prétendent que de ces trois Perſonnes, le Pere ſeul eſt la ſubſtance néceſſaire, ou la cauſe ſuprême qui a produit tout, & que les autres Perſonnes ſont des créatures.

Nous examinerons, à l'article MACEDONIUS, les difficultés qui regardent la Perſonne du S. Eſprit ; nous allons examiner ici celles qui combattent la Divinité du Fils.

1°. Les nouveaux Ariens prétendent que le Fils, procédant du Pere, n'eſt pas indépendant, & n'eſt par conſéquent pas l'Être Suprême, ou Dieu, puiſque la notion de la Divinité Suprême renferme l'exiſtence néceſſaire & indépendante, l'exiſtence par ſoi-même.

2°. Ils conviennent que le Fils eſt appellé Dieu dans l'Ecriture ; mais ils prétendent que c'eſt moins par rapport à ſon eſſence métaphyſique, qu'à cauſe des relations qu'il a avec les hommes, ſur leſquels il exerce les droits de la Divinité.

3°. Toutes les opérations du Fils, ſoit dans la création du monde, ſoit dans tout le reſte de ſa conduite, ſont des opérations de la puiſſance du Pere qui lui a été communiquée, & le Fils a toujours reconnu la ſuprématie du Pere, ce qui prouve ſa dépendance, & par conſéquent qu'il n'eſt pas Dieu.

4°. Jeſus-Chriſt avant ſon Incarnation n'avoit point un culte particulier, tout le culte ſe rendoit au Pere ; ce n'eſt qu'après ſa Réſurrection qu'il a un culte, encore n'eſt-il fondé que ſur les rapports de Jeſus-Chriſt avec les hommes, ſur ſa qualité de Médiateur, de Rédempteur, d'Interceſſeur, & non ſur ſa qualité d'Être Suprême, ou exiſtant par lui-même.

5°. Si le Fils, ou la ſeconde Perſonne à laquelle l'Ecriture donne le nom & le titre de Dieu, étoit conſubſtantiel au Pere, elles ſeroient réunies dans une ſeule ſubſtance ſimple, & alors il faudroit néceſſairement que ces Perſonnes ſe confondiſſent & ne fuſſent que de pures dénominations extérieures de la ſubſtance Divine, comme Sabellius le prétendoit.

6°. Les nouveaux Ariens demandent dans quels Peres des trois premiers ſiecles il eſt parlé de la Conſubſtantialité du Fils, & ſur quel fondement les Peres

de Nicée se sont appuyés pour consacrer le mot *Consubstantiel*, qui a été condamné par les Peres du Concile d'Antioche.

7°. Ils demandent comment l'égalité du Pere & du Fils, qui du tems d'Origene étoit une erreur née de l'inadvertence d'un petit nombre d'hommes, & la génération du Fils qui étoit inconnue au siecle du Concile de Nicée, sont devenues des articles fondamentaux.

8°. Ils prétendent que les Peres qui ont précédé le Concile de Nicée, ont tous enseigné l'infériorité du Fils au Pere.

M. Wisthon s'appuie principalement sur les Constitutions Apostoliques, & sur les Epîtres de S. Ignace: il a prétendu que les Constitutions Apostoliques ont été dictées par les Apôtres à S. Clément, & qu'elles avoient été dictées aux Apôtres par Jesus-Christ même pendant quarante jours, depuis sa Résurrection: M. Wisthon prétend que sans cela Jesus-Christ auroit laissé son Eglise sans corps de loix, ce qu'on ne peut penser.

A l'égard de S. Ignace, il prétend que ce sont les longues lettres qui sont l'ouvrage de ce Pere, & non pas les courtes, qui, selon lui, ont été tronquées.

Je vais examiner ces difficultés en détail, & les réfuter.

Le sentiment de Wisthon & de Clark est contraire à l'Ecriture.

1°. On prétend que le Fils étant engendré par le Pere, il n'a pas une existence indépendante, & n'est par conséquent pas le Dieu Suprême.

Cette difficulté n'est qu'un sophisme.

Rien n'existe sans une raison qui le fasse exister: cette raison est ou dans la chose même, ou hors d'elle; si cette raison est dans la chose même, cette chose existe par elle-même, elle a une existence indépendante: si la raison qui fait exister une chose est hors de cette chose, elle a une existence dépendante, elle est produite.

Si la chose produite est une substance distinguée de

la substance de la cause productrice, l'être produit est une créature: mais si la chose produite n'est pas une substance distinguée de la cause productrice, si elle est une production nécessaire & essentielle; alors elle n'est point une créature, elle est coéternelle, consubstantielle à son principe; & son existence, quoique dépendante, n'est point une imperfection, & ne la réduit point au rang des créatures: or les Orthodoxes, qui défendent la Divinité de Jesus Christ, en reconnoissant qu'il est engendré par le Pere, soutiennent qu'il est engendré nécessairement & de toute éternité par le Pere; génération qui ne renferme ni postériorité dans l'existence, ni une dépendance qui emporte avec elle quelqu'imperfection; génération qui par conséquent n'empêche pas que le titre de Dieu Suprême ne convienne au Fils.

Ainsi, pour prouver que le Fils est une créature, il ne suffit pas de prouver qu'il a une existence dépendante, il falloit faire voir que cette dépendance emportoit avec elle quelqu'imperfection; que le Fils étoit une substance distinguée du Pere, & non pas une Personne existante dans la substance Divine; qu'il n'étoit pas une production essentielle du Pere, & par conséquent qu'il n'étoit pas une Personne éternelle comme lui, & dont l'existence a sa source dans la même nécessité absolue qui fait exister le Pere.

Pour prouver que Jesus-Christ est une créature, de ce qu'il a une existence indépendante, il falloit prouver qu'il ne pouvoit être engendré nécessairement par le Pere dans la même substance dans laquelle le Pere existe, & qu'il n'a pas les mêmes attributs qui naissent de l'essence de l'être nécessaire; car si le Fils est engendré nécessairement & essentiellement par le Pere, dans la substance Divine, s'il a tous les attributs de l'Être Suprême & nécessaire, on ne peut lui refuser la nécessité d'existence, qui fait l'essence de l'Être Suprême, quoiqu'il soit engendré par le Pere.

M. Clark, dans son Traité de l'existence de Dieu, prouve qu'il y a un Être nécessaire & existant par lui-même, ou par la nécessité de sa nature, parcequ'il est impossible que tout ce qui est soit sorti du néant; ainsi,

dans les principes de ce Théologien, la néceſſité abſolue d'exiſter n'eſt oppoſée à l'exiſtence dépendante, qu'autant que l'être dont l'exiſtence ſeroit dépendante auroit été tiré du néant, ce qu'on ne peut pas dire de Jeſus Chriſt, car il eſt engendré néceſſairement & eſſentiellement par le Pere, & par conſéquent il eſt éternel comme lui, & n'a point été tiré du néant: l'Ecriture ne nous dit-elle pas que rien de ce qui a été fait n'a été fait ſans lui? il n'a donc pas été fait, il n'eſt pas une créature; on ne peut donc dire que le Fils n'eſt pas le Dieu Suprême, parcequ'il a une exiſtence dépendante.

2°. Il eſt faux que le mot Dieu, lorſqu'il s'applique à Jeſus-Chriſt dans l'Ecriture, n'ait qu'une ſignification relative aux fonctions qu'il exerce envers les hommes. Le Fils n'eſt-il pas nommé Dieu, de la maniere la plus abſolue, dans cent endroits de l'Ecriture; l'Ecriture ne donne-t-elle pas au Fils tous les attributs de l'Être Suprême?

M. Clark & ſes Partiſans ſont obligés d'en convenir; il faut donc concevoir que le Fils eſt conſubſtantiel au Pere, ou il faut ſuppoſer une créature infinie & ſouverainement parfaite.

3°. Le Fils ayant tous les attributs de l'Être Suprême, on ne peut dire que le Fils n'agit que par une puiſſance empruntée, qui ſuppoſe qu'il n'eſt qu'une créature.

4°. Toute l'harmonie de la Religion eſt fondée ſur les rapports des trois Perſonnes de la Trinité avec les hommes; il n'eſt donc pas étonnant que l'Ecriture nous faſſe enviſager Jeſus-Chriſt principalement ſous ces rapports, & que le culte qu'elle lui rend ſoit fondé ſur ces rapports; d'ailleurs, il eſt certain que les Chrétiens doivent à Jeſus-Chriſt un culte égal à celui qu'on rend au Pere, ce qui feroit une vraie idolâtrie s'il étoit vrai que Jeſus-Chriſt ſoit, non le Dieu Suprême, mais un Dieu ſubordonné.

5°. Puiſque le Docteur Clark n'attaque le ſyſtême commun, que parcequ'il le trouve contraire à l'Ecriture & à la raiſon, le bon ſens veut que l'on examine ſi la raiſon & l'Ecriture trouvent mieux leur compte dans *le ſyſtême de ce ſavant* Théologien.

La moindre chofe qu'on doit attendre, & que l'on peut exiger d'un homme qui rejette un fentiment, & qui le rejette à caufe des difficultés qui l'accompagnent, c'eft que celui qu'il embraffe ne foit pas fujet à des difficultés mille fois plus grandes.

C'eft pourtant le défaut du fyftême du Docteur Clark : il avoue que Jefus-Chrift a les propriétés infinies de Dieu, l'Eternité, la Toute-Puiffance, la Toute-Science, &c. tous les attributs, en un mot, à l'exception de la Suprématie : mais comment ces propriétés infinies peuvent-elles être communiquées à une créature qui eft néceffairement finie ?

On ne comprend pas que Jefus-Chrift puiffe être autre chofe qu'une créature tirée du néant, & finie comme les autres, s'il n'eft pas confubftantiel à fon Pere.

On comprend encore moins que l'on doit rendre au Fils les mêmes honneurs qu'au Pere, fi le Pere & le Fils ne participent pas également à la même nature Divine ; cependant l'Ecriture nous ordonne de rendre à Jefus-Chrift le même culte qu'à fon Pere (1).

Comment M. Clark prouvera-t-il que dans fon fentiment l'Ecriture ne prefcrit pas un culte idolâtre ?

M. Clark fuppofe qu'il n'y a qu'un feul objet du culte Divin, & il fuppofe qu'il faut adorer le Fils qui n'eft qu'une créature ; il fuppofe qu'il n'y a qu'un vrai Dieu qui exifte par lui-même, & il donne le titre de vrai Dieu au Fils qui n'eft qu'une créature.

Voilà des difficultés tirées des propres termes de M. Clark : le Dogme de la Confubftantialité en contient-il de femblables ? (2)

---

(1) Joan. 1, 19, 37. Marc. 1, 3. Luc. 2, 4, ad Hebr. 1, 10. Matt. 27, 9, 30. Pfalm. 102, 25. Zach. 11, 12. Ef. 40, 3. Ofée 1, 7.

(2) Voyez l'Extrait de Clark, Bibliot. choifie, loc. cit.

Le Dogme de la Consubstantialité ne conduit point au Sabellianisme.

Les Personnes de la Trinité n'étoient, selon Sabellius, que des noms différens donnés à Dieu, selon les différentes relations sous lesquelles on le considéroit; ainsi le Pere n'étoit que Dieu, considéré comme faisant des Decrets dans son Conseil éternel, & résolvant d'appeller les hommes au salut: lorsque ce même Dieu descendoit sur la terre, dans le sein d'une Vierge, qu'il souffroit & mouroit sur la Croix, il s'appelloit Fils: enfin, il s'appelloit le S. Esprit, lorsqu'on considéroit Dieu comme déployant son efficace & sa puissance dans l'ame pour la conversion des Pécheurs (1).

Ainsi, pour que le Dogme de la Consubstantialité conduisît au Sabellianisme, il faudroit qu'il fût impossible qu'il existât dans la substance Divine deux personnes distinguées, dont l'une fût le Pere, & l'autre le Fils; car s'il est possible qu'il existe dans la substance Divine deux Êtres distingués, il est évident qu'on n'est pas Sabellien en supposant que le Fils est consubstantiel à son Pere.

Je demande présentement aux nouveaux Ariens s'ils croient qu'il soit impossible que plusieurs êtres, qui ne sont point des substances ni des parties de substance, existent dans une substance simple?

C'est une contradiction manifeste que de supposer plusieurs substances dans une seule & unique substance, simple & sans parties; mais ce n'est point une contradiction de supposer dans une substance simple plusieurs choses, qui ne soient ni des substances ni des parties substantielles de la substance Divine.

Nous ne savons pas, il est vrai, comment ces Personnes existent dans une substance simple; mais savons-nous comment la faculté d'appercevoir, celle de juger & de vouloir, qui sont autant de facultés bien

(1) Voyez l'article SABELLIUS.

distinctes, existent cependant dans notre ame, qui est certainement une substance simple.

Les attributs de l'Etre Suprême sont donnés à Jesus-Christ si clairement dans l'Ecriture, qu'il n'y auroit qu'une contradiction ou une absurdité manifeste, qui autorisât à douter de la divinité de Jesus-Christ; or on est bien éloigné d'appercevoir cette contradiction ou cette absurdité dans le dogme de la divinité de Jesus-Christ.

Il n'y a absurdité ou contradiction dans un sentiment, que lorsqu'on unit le *oui* & le *non*, lorsqu'on affirme & que l'on nie la même chose: or, personne ne peut faire voir que dans le dogme de la divinité de Jesus-Christ, on affirme & l'on nie la même chose, que l'on unisse le *oui* & le *non*. La plupart de ceux qui décident avec tant de hauteur sur ces questions, n'ont aucune de ces notions: qu'ils ne prennent pas en mauvaise part, si je les avertis que les Clark & les Wisthon ont été embarrassés à défendre leur sentiment, & qu'ils ne l'ont jamais regardé comme exempt de difficultés.

Clark & Wisthon, après un examen sérieux & profond de la doctrine de l'Ecriture & de celle des premiers siecles sur la divinité de Jesus-Christ, ont abandonné l'Arianisme grossier, qui fait de J. C. une simple créaure.

Le Docteur Clark reconnoît expressément que l'Ecriture ne nous disant point de quelle maniere le Fils dérive son être du Pere, personne n'a droit d'entreprendre de le déterminer, & que l'on doit également censurer, & ceux qui disent que le Fils a été fait de rien, & ceux qui disent qu'il est la substance qui existe par elle-même: quelle distance entre les Clark & les Wisthon, & ceux qui décident aujourd'hui sans hésiter contre la divinité de J. C. (1).

---

(1) Voyez Clark, Doctrine de l'Ecriture, sur la Trinité. Wisthon, Christianisme rétabli. Mémoires Historiques, sur la Vie du Docteur Clark, par Wisthon.

La Consubstantialité du Verbe a toujours été un Dogme fondamental dans l'Eglise avant Arius.

L'Eglise, pendant les trois premiers siecles, condamnoit également, & ceux qui admettoient plusieurs Dieux, & ceux qui nioient la divinité de Jesus-Christ. L'Eglise Chrétienne reconnoissoit donc la divinité de Jesus-Christ, de maniere qu'elle retranchoit de sa Communion ceux qui, en reconnoissant que Jesus-Christ étoit Dieu, reconnoissoient plusieurs Dieux; ainsi elle reconnoissoit que Jesus-Christ étoit Dieu, & elle ne croyoit pas plusieurs substances divines.

L'Eglise croyoit donc que Jesus-Christ étoit consubstantiel à son Pere, ou qu'il existoit dans la même substance : car il est impossible de reconnoître que Jesus-Christ est Dieu aussi bien que son Pere, & de supposer qu'il n'y a pas plusieurs substances divines, sans croire distinctement, que le Pere & le Fils existent dans la même substance, & par conséquent sans croire la consubstantialité du Fils, quoiqu'on n'exprimât pas toujours cette croyance par le mot de *consubstantialité*.

2°. L'Eglise pendant les trois premiers siecles a rendu à Jesus-Christ le culte qui est dû au vrai Dieu, elle a retranché de sa Communion tous ceux qui, comme Cerinthe, Théodote, &c. ont nié la divinité de Jesus-Christ.

Elle ne condamne pas avec moins de rigueur ceux qui, comme Praxée, Noet, Sabellius, &c. ne contestoient point la divinité du Fils, mais qui prétendoient qu'il n'étoit point une personne distincte du Pere.

L'Eglise reconnoissoit donc que Jesus-Christ étoit Dieu, & qu'il étoit distingué du Pere : elle ne pouvoit reconnoître que Jesus-Christ étoit Dieu & distingué du Pere, qu'autant qu'elle croyoit que le Pere & le Fils étoient, ou deux substances différentes, ou deux personnes différentes dans la même substance.

Il est certain que l'Eglise a condamné tous ceux qui admettoient plusieurs principes distingués & nécessai-

res, qu'elle n'a jamais reconnu qu'une ſubſtance éternelle, infinie, exiſtante par elle-même, & qu'elle a frappé d'anathême Marcion, Hermogene, & tous ceux qui ſuppoſoient pluſieurs ſubſtances infinies & néceſſaires.

L'Egliſe ne croyoit donc pas que la perſonne du Fils, fût une ſubſtance diſtinguée de celle du Pere ; l'Egliſe croyoit donc que le Fils exiſtoit dans la même ſubſtance dans laquelle le Pere exiſtoit, & par conſéquent elle croyoit qu'il étoit *conſubſtantiel.*

L'erreur de Sabellius, de Noet, de Praxée, qui confondoient les perſonnes divines, l'erreur des Hérétiques qui admettoient pluſieurs ſubſtances éternelles & infinies, l'erreur qui attaquoit la divinité de Jeſus-Chriſt, ont été condamnées comme des erreurs nouvelles : on n'a point héſité ſur leur condamnation ; on croyoit donc bien diſtinctement la conſubſtantialité du Verbe, puiſque ſi Jeſus-Chriſt n'eſt pas conſubſtantiel à ſon Pere : il faut, ou qu'il ne ſoit point Dieu, & que Cerinthe, Théodote, &c. aient eu raiſou de nier ſa divinité ; ou s'il eſt Dieu, n'étant point conſubſtantiel, il faut qu'il ſoit une ſubſtance diſtinguée de la ſubſtance du Pere, par conſéquent qu'il y ait pluſieurs ſubſtances néceſſaires, comme Marcion, Hermogene & les Manichéens le ſuppoſoient ; ou enfin ſi Jeſus-Chriſt n'eſt, ni une perſonne diſtinguée du Pere & conſubſtantiel à lui, ni une ſubſtance diſtinguée de la ſubſtance du Pere, il faut qu'il ſoit, comme le prétend Sabellius, le même Dieu conſidéré ſous des rapports différens, & non pas une perſonne diſtinguée du Pere.

L'Egliſe ne pouvoit donc condamner toutes ces erreurs, auſſitôt qu'elles ont paru, & ſans héſiter, qu'autant que le dogme de la conſubſtantialité étoit cru bien formellement, & connu bien diſtinctement, quoiqu'il ne fût pas toujours exprimé par ce mot.

L'Egliſe en profeſſant la conſubſtantialité du Verbe, étoit donc également éloignée du Sabellianiſme & du Trithéiſme ; & M. le Clerc eſt tombé dans une mépriſe groſſiere, pour un homme tel que lui, lorſqu'il

a dit que les Peres qui n'avoient pas pensé comme Arius, reconnoissoient trois substances divines (1).

A la naissance de l'Arianisme, l'Eglise enseignoit distinctement la Consubstantialité du Verbe.

1°. Arius combattit d'abord les expressions dont Alexandre se servoit en parlant de la Trinité, & prouvoit que les trois Personnes divines n'existoient pas dans une substance simple, parcequ'elles étoient distinguées entr'elles, comme l'effet de sa cause : ce qui, selon Arius, étoit impossible dans une substance simple.

Alexandre prétendit que le sentiment d'Arius attaquoit la divinité de Jesus-Christ. Arius n'osa nier la divinité de J. C., reconnut qu'il étoit Dieu, mais prétendit qu'il étoit engendré dans le tems.

C'est une contradiction manifeste, que de supposer que Jesus-Christ étoit produit dans le tems, & de soutenir qu'il étoit Dieu ; & il est clair que les principes d'Arius le conduisoient à nier la divinité du Fils : il n'a donc pû reconnoître qu'il étoit Dieu, que parcequ'il lui étoit impossible de le nier, & par conséquent la divinité du Fils étoit enseignée, lorsqu'Arius tomba dans l'erreur.

2°. Le Concile d'Alexandrie condamna Arius sur cela même qu'il établissoit des principes qui étoient opposés à la divinité du Verbe : condamnation absurde, si la divinité du Verbe eût été un dogme inconnu à l'Eglise.

3°. Personne n'attaqua le jugement du Concile d'Alexandrie, comme introduisant un nouveau dogme, & les Evêques qui prirent d'abord le parti d'Arius ne nioient point la consubstantialité du Verbe, mais trompés par Arius, ils croyoient que le Concile d'Alexandrie avoit décidé que le Fils n'étoit pas engendré, & qu'Arius n'avoit été condamné, que parcequ'il soutenoit que le Fils étoit engendré, & n'étoit pas un Etre existant sans génération (2).

(1) Le Clerc, Bibliot. Ch. t. 3, p. 99.

(2) Theodoret, Hist. Eccles. l. 1, c. 5, 6.

Eusebe dit même que la génération du Verbe étoit inéfable, ce qui seroit absurde, s'il avoit cru que le Verbe fût une créature. Les Evêques qui prirent d'abord le parti d'Arius ne croyoient donc pas alors que le Verbe fût une créature, ils n'arriverent à cette erreur, qu'après qu'ils se furent brouillés avec Alexandre.

4°. L'embarras des Ariens pour dire que le Fils n'étoit pas consubstantiel à son Pere, leur mauvaise foi, la multitude de formules de foi qu'ils firent successivement, toutes leurs supercheries pour faire supprimer le mot de consubstantiel, prouvent que la consubstantialité du Verbe étoit enseignée bien distinctement dans l'Eglise, & que la Doctrine d'Arius étoit inconnue, nouvelle & odieuse.

5°. Les Ariens se diviserent entr'eux, les uns vouloient que le Verbe fût une simple créature, & les autres prétendoient qu'il ne falloit pas dire que le Verbe fût une simple créature.

Cette division étoit impossible, si la consubstantialité du Verbe n'eût pas été enseignée dans l'Eglise : car les Ariens étoient trop ennemis des Catholiques, pour ne pas mettre Jesus-Christ au nombre des créatures, s'ils l'eussent osé, & s'ils n'eussent pas craint de révolter les Fideles, ou s'ils n'eussent pas eux-mêmes tenu au dogme de la consubstantialité.

6°. Il est clair par l'histoire de l'Arianisme, que l'on n'arriva à cette erreur, qu'à force de raisonnemens & de subtilités, & par conséquent, qu'elle n'étoit pas la croyance du Peuple Chrétien, ni celle de l'Eglise.

On ne peut reprocher à l'Eglise aucune variation sur le Dogme de la Consubstantialité.

Les Ariens modernes disent que le Concile d'Antioche, assemblé soixante ans avant celui de Nicée, avoit proscrit le terme de *consubstantiel*, que le Concile de Nicée a consacré. Un même mot, dit M. le Clerc, peut il avoir dans si peu de tems deux sens si différens ? Dira t-on que les Peres de Nicée ne savoient

pas ce qui s'étoit passé à Antioche ? ou, dit M. Wisthon, ont-ils eu une nouvelle révélation ?

Je réponds, 1°. que ce Canon du Concile d'Antioche sur lequel MM. Wisthon & le Clerc fondent leur triomphe, paroit supposé.

Nous n'avons point les Actes du Concile d'Antioche, & nous ne savons qu'il condamna le mot *consubstantiel*, que parceque ce fait a été cité dans une lettre du Concile d'Ancyre.

Ce Concile d'Ancyre étoit composé d'Evêques, qui, par amour pour la paix, ou pour plaire à Constance, vouloient conserver le dogme de la divinité de Jesus-Christ, & supprimer le mot *consubstantiel* : ils anathématiserent donc la doctrine d'Arius, & condamnerent le mot *consubstantiel*, ils informerent les Evêques de leur jugement, & dans la lettre écrite au nom du Concile, il est dit que le Concile d'Antioche avoit condamné le mot *consubstantiel.*

Nous n'avons de preuves de ce jugement du Concile d'Antioche, que par cette lettre écrite par ordre des Evêques du Concile d'Ancyre.

Cette lettre porte que les Evêques du Concile d'Antioche, après la condamnation de Paul de Samosate, écrivirent une lettre, dans laquelle ils déclaroient qu'ils avoient condamné Paul de Samosate, parcequ'il prétendoit que le Fils & le Pere sont le même Dieu.

Voilà, selon l'auteur de la Lettre du Concile d'Ancyre la raison que les Peres du Concile d'Antioche apportent de leur jugement contre Paul de Samosate.

Eusebe nous a conservé un grand fragment de la lettre du Concile d'Antioche, & dans ce fragment les Peres du Concile disent qu'ils ont condamné Paul de Samosate, parcequ'il soutenoit que le Fils est venu de la terre, & n'est pas de Dieu.

Saint Hilaire, Saint Athanase n'avoient point vû cette lettre du Concile d'Antioche, telle qu'elle est citée dans la lettre du Concile d'Ancyre; la condamna-

(1.) Hilar. de Synod. p. 1196.

tion du mot consubstantiel par le Concile d'Antioche n'est donc prouvée que par un auteur qui vivoit plus de cent ans après ce Concile, & qui ne l'a point vue, ou qui l'a falsifiée, puisqu'il fait dire aux Peres du Concile d'Antioche le contraire de ce qu'ils disent dans le fragment qu'Eusebe nous a conservé.

On ne trouve dans ce fragment rien qui soit contraire à la consubstantialité ; croira-t-on qu'Eusebe n'ait pas vû dans la lettre du Concile d'Antioche la condamnation du mot consubstantiel, pour la suppression duquel il se donna tant de peine ? ou s'il l'a vue cette condamnation dans la lettre du Concile d'Antioche, croira-t-on qu'il l'ait supprimée ?

Les Ariens, qui ont tout employé pour faire retrancher du Symbole de Nicée le mot de consubstantiel, n'ont cependant jamais osé dire qu'il eût été condamné : seroit-il possible qu'ils eussent ignoré que le Concile d'Antioche, soixante ans avant Arius, avoit condamné ce mot : il paroît donc que le Concile d'Antioche n'a pas en effet condamné le mot *consubstantiel*.

Je réponds, 2°. que s'il est vrai que le Concile d'Antioche a condamné le mot *consubstantiel*, ce n'est pas dans le sens que lui a donné le Concile de Nicée, puisque les Ariens, même après la lettre du Concile d'Antioche, n'ont fait contre les Orthodoxes aucun usage de la condamnation que le Concile d'Antioche a faite de cette expression.

En effet, si Paul de Samosate s'est servi du mot *consubstantiel*, c'étoit dans un sens absolument contraire au sens que lui donnoit le Concile de Nicée.

Paul de Samosate qui mettoit tout en usage pour enlever à Jesus-Christ le nom & le titre de Dieu, s'il s'est servi du mot *consubstantiel*, ne s'en est servi que dans le sens qui suit.

» Si le Fils est consubstantiel au Pere, comme vous
» Catholiques le prétendez, il s'ensuivra que la subs-
» tance divine est coupée en deux parties, dont l'une
» est le Pere, & l'autre le Fils, & que par conséquent
» il y a quelque substance divine antérieure au Pere &
» au Fils, qui a été ensuite partagée en deux «.

Les Peres d'Antioche, ayant horreur d'une pareille

conséquence ; & ne se mettant pas d'ailleurs fort en peine des termes, pourvu qu'ils conservassent le fond de la doctrine, crurent que pour ôter tout prétexte aux chicanes de cet Hérétique, il falloit défendre de se servir du mot *consubstantiel*, lorsqu'on parleroit de J. C.

Les Ariens étant venus ensuite, & niant la chose même qui étoit exprimée par ce terme, savoir la divinité du Fils, les Peres du Concile de Nicée crurent qu'il étoit à propos de rappeller l'usage d'un mot dont les Docteurs s'étoient servis avant le Concile d'Antioche, & qui n'avoit été proscrit que pour ôter tout prétexte aux chicanes de Paul de Samosate.

Les Peres du Concile de Nicée ont exprimé clairement leur jugement sur la Doctrine d'Arius, & n'ont laissé aucune équivoque dans le mot Consubstantiel.

Courcelles & M. le Clerc prétendent que les Peres du Concile de Nicée, n'ont point pensé sur la consubstantialité du Verbe comme nous pensons aujourd'hui, & qu'ils avoient cru que le Fils étoit consubstantiel au Pere, parcequ'il étoit une substance semblable à la substance du Pere (1).

Cette opinion de Courcelles & de M. le Clerc est destituée de preuves & de fondement.

Long-tems avant le Concile de Nicée, de simples Fideles accuserent Saint Denis d'Alexandrie de ne point croire le Fils consubstantiel au Pere : le Pape & le Concile de Rome reçurent leurs plaintes, & déciderent que le Fils étoit *consubstantiel* au Pere.

Saint Denis se justifia, déclara qu'on l'avoit calomnié, & qu'il croyoit le Fils consubstantiel au Pere.

Cette expression paroissoit donc alors très claire, très naturelle, & très propre à exprimer la foi de l'Eglise.

---

(1) Courcelles, quaternio Dissert Le Clerc, Défense des Sentimens des Théologiens de Hollande, Lettre 3. Biblioth. Ch. t. 3, art. 1, art. crit. Ep. 3, t. 3.

Eusebe, lui-même, dans la lettre qu'il écrivit après le Concile de Nicée, avoue que les anciens Peres s'étoient servis du terme de consubstantiel, & Saint Pamphile fit voir qu'Origene avoit enseigné en termes formels, que le Fils étoit consubstantiel au Pere (1).

Les efforts des Ariens pour faire retrancher le mot *consubstantiel* du Symbole de Nicée, prouvent qu'il exprimoit très clairement & très exactement la foi de l'Eglise, que quand il y auroit eu dans cette expression quelqu'obscurité, les Peres du Concile de Nicée l'avoient dissipée.

Ils déclarerent en effet, » que cette expression *le Fils* » *est consubstantiel à son Pere* ne doit pas être prise » dans le sens qu'on lui donne, quand on parle des » corps ou des animaux, puisque cette génération ne » se fait, ni par division, ni par changement, ni par » conversion de la substance ou de la vertu du Pere, » ni d'aucune autre maniere qui marque quoi que ce » soit de passif, & que rien de tout cela ne sauroit convenir à une nature non engendrée, comme celle du » Pere; que ce terme *consubstantiel* signifie seulement que le Fils de Dieu n'a nulle ressemblance » avec les créatures (2) «.

Peut-on exprimer plus clairement le dogme de la consubstantialité, tel que l'Eglise l'enseigne aujourd'hui; & n'est-il pas évident, que si le Fils étoit une substance différente du Pere, il faudroit qu'il eût été produit de quelqu'une des manieres que le Concile exclud.

Mais, dit M. le Clerc, le mot de consubstantiel, n'a jamais été employé, que pour signifier des individus de la même espece; c'est ainsi que le Concile de Chalcédoine dit que le Fils est *consubstantiel* au Pere, selon la divinité, & consubstantiel à nous, selon l'humanité (3).

Je réponds, qu'il est vrai, que les Auteurs profanes ont souvent employé le mot consubstantiel, pour signifier des substances d'une même espece, mais nous

(1) Theod. Hist. Eccles. L. 1, c. 12.

(2) Act. Conc. Nic. Act. 12.

(3) Le Clerc, loc. cit.

avons vû que ce mot avoit auſſi été employé par les Chrétiens, pour ſignifier des perſonnes différentes, qui exiſtoient dans la même ſubſtance.

Ainſi devant & après le Concile de Nicée, le mot conſubſtantiel ſignifioit, ou des ſubſtances d'une même nature, ou des perſonnes qui exiſtoient dans la même ſubſtance.

Il fut employé dans ce double ſens par le Concile de Chalcédoine : dans le ſecond, pour exprimer la conſubſtantialité du Fils, & dans le premier, pour ſignifier que le corps de Jeſus-Chriſt étoit de la même eſſence que le nôtre.

Il falloit que M. le Clerc fît voir que le Concile de Chalcédoine n'avoit pris le mot *conſubſtantiel*, que dans le premier ſens, mais c'eſt ce qui eſt faux ; les Peres du Concile de Nicée ont donc enſeigné la conſubſtantialité, telle que nous la croyons.

Les Auteurs Eccléſiaſtiques qui ont précédé le Concile de Nicée, ont enſeigné la Conſubſtantialité du Verbe.

Depuis le Concile de Nicée, le dogme de la conſubſtantialité du Verbe s'eſt enſeigné conſtamment dans l'Egliſe.

Les Sociniens ont penſé qu'il étoit abſurde de prétendre qu'un dogme forgé dans ces derniers ſiecles, ſoit vrai ; ainſi quoiqu'ils faſſent peu de cas de la tradition & des Peres, ils ont tâché de trouver une époque avant laquelle on ne connût point la conſubſtantialité du Verbe, & ils ont placé cette époque avant le Concile de Nicée.

Socin, Sandius, Zuicker, oſerent donc ſoutenir, que les Peres des trois premiers ſiecles avoient été Ariens. Clark, Wiſthon (1), & leurs Sectateurs, ont adopté ce jugement ſur la Doctrine des Peres, & les Ariens modernes prétendent que les Peres des trois premiers ſiecles n'ayant point connu le Dogme de la Divinité du Verbe, tel que les Orthodoxes l'enſeignent

(1) Chriſtianiſme primitif rétabli par Wiſthon.

présentement ; il falloit, ou que l'erreur eût prévalu dans le Concile de Nicée, & que par conséquent, il falloit remettre les choses au premier état :

Ou, qu'il étoit certain que les Peres du Concile de Nicée avoient fait un article de foi d'une chose, sans laquelle leurs prédécesseurs avoient été de vrais Chrétiens, & de grands Saints ; que par conséquent on n'étoit point obligé de subir un joug qu'il avoit plû au Concile de Nicée de mettre sur les consciences.

On voit aisément combien il est important de dissiper les nuages qu'on s'efforce de répandre sur la foi des Peres qui ont précédé le Concile de Nicée : je vais tirer leur justification de l'Histoire même de l'Arianisme & de leurs ouvrages.

Premiere Preuve, tirée de l'Histoire de l'Arianisme.

Les Peres du Concile d'Alexandrie opposerent aux Ariens la nouveauté de leur sentiment, & le jugement de toute l'antiquité ; mais Arius & ses Sectateurs refuserent de s'y soumettre (1).

Arius sentit cependant qu'il étoit très important pour lui de ne pas enseigner une doctrine contraire à toute l'antiquité, & il osa soutenir qu'il n'enseignoit que la doctrine qu'il avoit reçue des anciens & d'Alexandre même.

Mais les Ariens renoncerent bientôt à cette prétention, & lorsque les Evêques du Concile de Nicée proposerent de juger Arius & sa doctrine par la tradition & par les Peres, Eusebe prétendit qu'il falloit s'en rapporter à l'Ecriture, sans s'arrêter à des traditions incertaines & douteuses (2).

Eusebe étoit assurément aussi en état que nos Ariens modernes de découvrir, dans les Peres des trois premiers siecles, les sentimens d'Arius ; cependant il récuse ces Peres, & veut qu'on juge Arius sur la seule Ecriture.

---

(1) Theod. Hist. Eccles. l. 1, c. 4.

(2) Sozom. l. 1, c. 17.

ètoit donc bien clair alors que la doctrine des des trois premiers siecles n'étoit pas favorable à nisme.

:sque Théodose, vers la fin du quatrieme siecle, t réunir toutes les Sectes dont l'Empire étoit rem-l assembla leurs Chefs.

défenseur de la foi de Nicée engagea l'Empe-. demander, à cette assemblée, si dans l'examen ıestions, on auroit égard aux Peres qui avoient avant les divisions qui troubloient le Christianis-ou si l'on rejetteroit leur doctrine, & si on leur anathême.

ırthodoxe, qui avoit donné le conseil, étoit per-que personne n'oseroit rejetter la doctrine des, & qu'ainsi il ne resteroit plus qu'à produire passages pour montrer l'éternité du Fils, ce qui facile.

ıs les Chefs de Secte témoignerent beaucoup de t pour les Peres : l'Empereur, les pressant, leur ıda s'ils vouloient les prendre pour juges des contestés ; alors ils hésiterent, & firent voir ne vouloient pas être jugés sur la doctrine des (1).

Ariens, malgré la clarté de l'Ecriture sur le e de la consubstantialité du Verbe, prétendoient ver qu'il n'étoit pas consubstantiel, & ne vou-point d'autre regle de leur foi : ces mêmes Ariens ent l'autorité des Peres, & ne veulent pas qu'on : par leurs suffrages, la question de la consubstan-du Verbe. Les Ariens ont donc toujours pensé :s Peres des trois premiers siecles avoient cru & né la consubstantialité du Fils : ils se réunissent : point avec le Concile de Nicée ; & leur re-nstant de s'en rapporter au jugement des Peres, met pas de soupçonner que les Peres du Concile cée se soient trompés, ou qu'ils aient voulu trom-:s autres, lorsqu'ils ont déclaré que le Symbole oncile de Nicée étoit conforme à la doctrine de l'antiquité.

Socrat. l. 5, c. 10.

M. le Clerc prétend que les Peres du Concile de Nicée, n'avoient pas entendu la doctrine de leurs prédécesseurs, parcequ'ils ne purent s'accorder qu'après de longues contestations, ce qu'il prouve par le témoignage d'Eusebe, qui rapporte que ce ne fut qu'après bien des contradictions réciproques, que l'on forma le jugement du Concile (1).

Sur cette difficulté de M. le Clerc, je remarque, 1°. un grand défaut de logique & de critique : car Eusebe dit bien que les Peres du Concile de Nicée eurent des altercations assez vives & assez longues ; mais il ne dit pas que ces contestations eussent pour objet de déterminer si les Peres qui ont précédé le Concile de Nicée avoient enseigné la consubstantialité : c'est gratuitement que M. le Clerc l'assure, ou plutôt il l'ajoute au récit d'Eusebe.

2°. Il est certain que les Ariens ne voulurent point s'en rapporter au témoignage des Peres : M. le Clerc pouvoit-il ignorer ce fait, & s'il l'a connu, pouvoit-il assurer que les Peres du Concile de Nicée avoient disputé long-tems avant que de s'assurer si les Peres des trois premiers siecles avoient cru le dogme de la consubstantialité.

M. le Clerc après avoir assuré avec tant de confiance, que les Peres de Nicée n'avoient pas entendu le sentiment de leurs prédécesseurs sur la consubstantialité, dit : » mais supposons qu'ils l'aient entendu sans peine » dans un tems où l'on avoit une infinité d'ouvrages » que nous n'avons plus, plusieurs secours dont nous » sommes présentement destitués, il ne s'ensuit nullement qu'il nous soit fort aisé d'entendre la doctrine » du Concile de Nicée, & de ceux qui l'ont précédé ; il faudroit pour cela avoir les mêmes secours » qu'alors (2) «.

Si, de l'aveu de M. le Clerc, nous sommes privés des secours nécessaires pour connoître clairement la doctrine des Peres qui ont précédé le Concile de Nicée ;

(1) Euseb. Vita Const. c. 7.
(2) Défense des Sentimens des Theol. d'Holl. Lett. 4.

si les Peres du Concile de Nicée avoient ces secours, comment M. le Clerc ose-t-il décider que les Peres du Concile de Nicée n'ont pas entendu les sentimens des Peres des trois premiers siecles.

Si Sandius, Courcelles, &c. étoient destitués des secours nécessaires pour l'intelligence exacte des Peres des trois premiers siecles : pourrions-nous sans absurdité préferer leurs assertions, au témoignage, au jugement des Peres du Concile de Nicée, qui ont déclaré que leurs prédécesseurs avoient enseigné la consubstantialité du Verbe ?

Pensera-t-on que les Ariens, que leurs défenseurs, qu'un Eusebe, par exemple, ne fût pas en état de voir les fautes des Peres du Concile de Nicée dans l'interprétation qu'ils donnoient aux ouvrages des Peres qui les avoient précédés.

Cependant Eusebe ne leur reproche point de mal interpreter les Peres, il soutient qu'on ne doit point s'en rapporter à leur jugement, ce qui suppose évidemment que les Peres de Nicée ne se trompoient point dans l'interprétation des ouvrages des Peres, sur le dogme de la consubstantialité (1).

Seconde Preuve, tirée des Ouvrages mêmes des Peres.

Les ouvrages des Peres des trois premiers siecles sont destinés à instruire les Fideles, à combattre les Hérétiques, & à défendre la Religion contre les Juifs & contre les Payens.

S'ils exhortent les Fideles à la vertu, c'est en leur mettant devant les yeux un Dieu mort pour eux, qui doit être leur Juge, comme il a été leur Rédempteur & leur Médiateur.

Lorsque Cérinthe, Ebion, Théodote, &c. attaquent la divinité du Verbe ; Saint Ignace, Saint Polycarpe, Saint Irenée, Saint Justin, & plusieurs autres Ecrivains, instruits par les Apôtres mêmes, combat-

---

(1) Theodoret, Hist. Eccles, l. 1, c. 12.

tent ces Hérétiques, & les confondent par l'autorité de J.C. & des Apôtres (1).

Lorsque Praxée, Noet, Sabellius, attaquent la Trinité, & soutiennent que les Personnes divines ne sont que des noms différens donnés à la même chose : les Peres combattent cette erreur, & l'Eglise la condamne.

Les Peres, qui combattent également Cérinthe qui nioit que Jesus-Christ fût Dieu, & Praxée qui croyoit qu'il n'étoit pas une personne distinguée du Pere, combattent Hermogene, Marcion, & tous les Hérétiques qui admettent plusieurs principes, ou plusieurs substances nécessaires : ils prouvent, contre ces Hérétiques, qu'il est impossible qu'il y ait plusieurs substances nécessaires, plusieurs êtres souverainement parfaits.

Ces Peres, supposoient donc, 1°. que Jesus-Christ étoit vrai Dieu : 2°. qu'il étoit une personne distinguée du Pere : 3°. que le Pere & le Fils existoient dans la même substance ; & je dis que ces trois principes étoient bien distinctement dans leur esprit, & bien clairement enseignés dans l'Eglise.

S'ils avoient cru que le Pere & le Fils étoient deux vrais Dieux, & deux substances différentes, ils n'auroient pû soutenir, contre Hermogene, contre Marcion, contre Apelle, contre les Manichéens, qu'il n'y avoit pas plusieurs substances nécessaires & souverainement parfaites, sans tomber dans une contradiction qui ne pouvoit échapper à leurs adversaires.

Et s'ils avoient enseigné, contre Cérinthe, contre Theodote, &c. que le Fils est un vrai Dieu, mais qu'il n'est pas consubstantiel à son Pere ; Theodote, Artemon, &c. leur auroient reproché qu'ils se contredisoient, & qu'ils admettoient plusieurs Êtres souverainement parfaits, plusieurs principes éternels & nécessaires, ce qu'ils avoient cependant regardé comme une absurdité lorsqu'ils avoient écrit contre Hermogene, Marcion, &c.

---

(1) Euseb. Hist. l. 5, c. 20. Hyeron. advers. Helvidium, c. 9.

Dans quel dégré d'ignorance & de présomption ne faudroit-il pas suppoſer les Peres, qui ſeroient tombés dans ces contradictions, & les Hérétiques, qui ne les auroient ni apperçues ni relevées ?

Cependant ces Peres des trois premiers ſiecles avoient de l'érudition, ils étoient Logiciens & bons Métaphyſiciens, ils ſavoient examiner profondément, & diſcuter avec exactitude, & les Hérétiques n'étoient ordinairement pas des hommes médiocres.

Ce principe général eſt appliquable à tous les Peres, & en particulier à Tertullien, qui a ſi bien défendu la Trinité contre Praxée, & exprimé ſi clairement la conſubſtantialité du Verbe dans ſes Ouvrages contre cet Hérétique, & qui n'a négligé aucune des précautions néceſſaires pour prévenir toute eſpece d'abus qu'on pourroit faire de ſes expreſſions. Voyez l'art. PRAXÉE, HERMOGENE, MARCION.

Les Peres des trois premiers ſiecles prouvent contre les Juifs que J. C. eſt le Meſſie prédit, qu'il eſt Dieu. S. Juſtin, Tertullien, Origene, &c. établiſſent tous la Divinité de J. C. contre les Juifs (1).

Après que S. Juſtin a prouvé que J. C. réunit tous les caracteres du Meſſie, & que le Meſſie eſt vrai Dieu, Tryphon n'eſt plus embarraſſé que de la difficulté de concevoir comment le Meſſie, Fils de Dieu, & Dieu lui-même, a voulu ſe faire Homme, & mourir pour les Hommes.

Dans toute cette diſpute, les Juifs ne reprochent point à S. Juſtin de combattre le Dogme de l'Unité de Dieu : ainſi il eſt clair que S. Juſtin enſeignoit deux choſes ; la premiere, que J. C. étoit vrai Dieu ; la ſeconde, qu'il n'y avoit point pluſieurs Dieux.

Ce que nous venons de dire de S. Juſtin s'applique exactement à Tertullien, les Juifs ne lui reprochant point de croire pluſieurs Dieux.

Le Juif, contre lequel Origene diſpute, attaque la Religion Chrétienne, parcequ'il eſt abſurde d'adorer

---

(1) Juſtin, Dial. cum Tryph. Tert. in Judæos. Origen. cont. Celſ.

un Dieu mort & humilié : Origene répond aux difficultés du Juif, en supposant que J. C. réunit la Nature Divine & la Nature Humaine, & ne craint point qu'on lui réplique qu'il admet plusieurs Dieux.

D'ailleurs, il est clair que toutes les difficultés que Celse tire de l'humiliation & des souffrances de J. C. tomboient, si J. C. n'étoit pas vrai Dieu : cependant Origene n'emploie point cette réponse si simple, il a recours au Mystere de l'Incarnation ; il croyoit donc la consubstantialité du Verbe.

Injustice & foiblesse des difficultés des Ariens modernes, contre les Peres des trois premiers siecles.

Il n'y a point de Peres, avant le Concile de Nicée, qui n'aient enseigné que J. C. est Eternel, Fils de Dieu, & vrai Dieu ; ils supposent constamment la Divinité de J. C. & sa Consubstantialité, soit qu'ils combattent les Héréfies, soit qu'ils défendent la Religion contre les Juifs : le culte qu'ils rendent à J. C. a pour base sa Divinité & sa Consubstantialité.

Les Ariens modernes reconnoissent ces faits, qui sont incontestables ; mais ils prétendent trouver, dans ces Peres, des Passages qui semblent faire de J. C. une simple créature ; & de l'aveu de M. le Clerc, toute la question, sur cet objet, se réduit à savoir desquels de ces Passages on doit recueillir le sentiment des Peres ; & quels sont les Passages qui doivent servir d'interprétation aux autres : si ce sont les mots qui semblent dire que le Fils de Dieu n'est pas Eternel qu'il faut presser à la rigueur, ou ceux qui semblent assurer qu'il l'est (1).

Cette question paroît décidée par l'exposition que nous venons de faire de la Doctrine des Peres ; car, puisque les Peres, dans leurs Ouvrages contre les Hérétiques, supposent la consubstantialité du Verbe, puisque le culte qu'ils rendent à J. C. la suppose, il est

(1) Le Clerc, Défense des Sentimens des Théologiens de Hollande, Lettre 3, p. 76, Ars crit. t. 3, Ep. 3, p. 96. Bibl. Univ. t. 10, art. 8.

clair que le Dogme de la Consubstantialité étoit clairement & distinctement dans leur esprit.

S'ils avoient cru que J. C. fût une créature, ils auroient eû une Religion essentiellement différente, ils auroient employé des principes essentiellement différens contre les Hérétiques & contre les Juifs; ils n'avoient donc point dans l'esprit que J. C. fût une créature.

Les Passages dans lesquels ils semblent ne parler du Fils ou de J. C. que comme d'une simple créature, ne contiennent donc point le sentiment des Peres, si l'on prend ces Passages à la lettre; il faut donc les interpréter par les Passages dans lesquels les Peres enseignent la consubstantialité du Verbe.

Toutes les fois qu'un homme établit un principe, & que ce principe fait la base de tous ses écrits, & la regle de sa conduite, il est injuste & absurde de juger que cet homme ne croyoit pas ce principe, parcequ'il lui est échapé quelque phrase, qui, prise à la rigueur, est contraire à ce principe.

L'humanité ne comporte pas une exactitude de langage & d'expression assez grande, pour qu'on ne puisse pas trouver, dans l'Auteur le plus systématique, des expressions & des phrases, qui, prises littéralement & dans la rigueur grammaticale, ne paroissent conduire à des conséquences opposées à ses principes.

Mais ce seroit une injustice & une absurdité de chercher le sentiment de l'Auteur dans ces expressions, & c'est ce que les nouveaux Ariens font par rapport aux Peres des trois premiers siecles.

La Consubstantialité du Verbe est un principe sur lequel porte la Religion des Peres; ils ont combattu toutes les erreurs qui l'attaquoient, ils la supposent dans tous leurs écrits; & l'on prétend qu'ils ont été Ariens, parcequ'on trouve dans leurs écrits quelques phrases, qui, prises à la lettre, supposent que J. C. est ou inférieur à son Pere, ou une substance distinguée de lui.

Que l'on examine les Passages que Sandius & Zuicker ont cités, je défie qu'on en trouve où les Peres, parlant du Verbe, mettent en principe qu'il est une

créature, ou qu'il est une substance différente du Pere : tous ces Passages sont, ou des comparaisons destinées à expliquer le Mystere de la génération éternelle du Fils, ou des explications que les Peres donnent pour répondre aux difficultés qui les pressent; ou enfin, ce sont des interprétations de quelqu'endroit difficile de l'Ecriture.

Mais, est-ce dans ces Passages qu'il faut chercher la Doctrine des Peres sur la consubstantialité du Verbe? Peut-on opposer ces Passages aux preuves qui établissent que ces Peres ont enseigné ce Dogme.

Comme les nouveaux Ariens citent en faveur de leur sentiment le P. Petau, j'ai cru devoir faire remarquer qu'il s'en faut beaucoup que ce savant Jésuite ait pensé comme eux sur les Peres des trois premiers siecles.

Nous n'avons qu'une partie des Ouvrages des trois premiers siecles : quand, parmi ceux qui nous restent, le P. Petau trouveroit que quelques-uns ont parlé peu exactement, pourroit-on en conclure que ce grand Théologien a cru que les Peres qui ont précédé le Concile de Nicée étoient Ariens?

Au reste, le P. Petau ne prétend pas que ces Peres aient été Ariens, il dit seulement qu'ils se sont exprimés peu exactement; il reconnoît, d'ailleurs, que ces Peres ont cru le Dogme de la Consubstantialité, & ce savant Théologien a lui-même très bien prouvé ce Dogme : les Ariens ne peuvent donc réclamer le suffrage du P. Petau.

Il n'est pas possible d'entreprendre une justification détaillée des Peres des trois premiers siecles; on la trouvera dans Bullus, dans le Moine, dans M. Bossuet, dans un excellent Traité de la Divinité de J. C. c'est l'Ouvrage d'un savant Bénédictin (1).

(1) Judicium Ecclesiæ Catholicæ, trium priorum sæculorum, &c. Defensio Fidei Nicenæ, dans le Recueil des Ouvrages de Bull, édit. de Grabe, in-fol. 1703.

Varia Sacra, &c. curâ Stephani le Moine, 2 vol. in-4. 1685, t. 1.

Sixieme Avertissement contre Jurieu, par M. Bossuet : de la Divinité de J. C. par D. Maran, chez Colombat, 3 vol. in-12, 1751, t. 2.

On

On lira auſſi avec plaiſir ſur cette matiere, un Ouvrage de M. Bayle, contre le Miniſtre Jurieu, qui avoit parlé des Peres des trois premiers ſiecles, comme les Ariens en parlent (1).

M. Wiſthon a prétendu trouver ſon ſentiment dans les Conſtitutions Apoſtoliques; auſſi-tôt il a fait de ces Conſtitutions un Ouvrage dicté par J. C. même aux Apôtres pendant quarante jours, depuis ſa Réſurrection juſqu'à ſon Aſcenſion; il prétend même que ſans cet Ouvrage l'Egliſe Chrétienne n'auroit pû ſubſiſter: ces Conſtitutions, ſelon M. Wiſthon, contiennent l'Arianiſme.

Nous voyons encore ici, dans M. Wiſthon, un étrange effet de la prévention; car, 1°. il eſt certain que les Conſtitutions Apoſtoliques ne contiennent point l'Arianiſme; 2°. il eſt encore plus certain qu'elles ſont d'un Auteur du quatrieme ſiecle: on trouve la preuve de ces deux points dans les PP. Apoſtoliques de Cotelier, édition de M. le Clerc (2).

Pour les Epîtres de S. Ignace, dont M. Wiſthon réclame l'autorité, il eſt certain que les Paſſages qu'il cite ſont des additions faites par les Ariens, comme tous les Savans l'ont reconnu avant M. Wiſthon, & comme M. le Clerc l'a fait voir en réfutant M. Wiſthon (3).

La nature de l'Ouvrage que l'on donne ne permet pas d'entrer dans ces diſcuſſions; je remarquerai ſeulement que M. le Clerc n'étoit ni contraire aux Ariens, ni favorable aux Peres, & qu'il avoit même prétendu que les Peres qui ont précédé le Concile de Nicée étoient Ariens.

Concluſion générale de cet Article.

Ainſi tout l'édifice de l'Arianiſme moderne s'écroule,

(1) Janua cœlorum reſerata cunctis Religionibus, à celebri admodum viro D. Petro Jurieu.

(2) Cotelier, Judicium de Conſtitutionibus Apoſtolicis, t. 1. PP. Apoſtolicorum, p. 194.

(3) PP. Apoſtolici de Cotelier, édit. de le Clerc, t. 2. Bibliot. anc. & mod. t. 22, part. 2, p. 237. Dup. Bibliot. des Aut. Eccleſ. t. 1, p. 47.

lorsqu'on examine ses principes ; & ces grandes difficultés, qu'on oppose avec tant de confiance aux défenseurs de la Consubstantialité, sont, aux yeux de la critique, des Sophismes qui tirent toute leur force de l'abus que l'on fait d'une maxime excellente lorsqu'elle est bien entendue : on prétend qu'il ne faut rien admettre que ce que l'on conçoit clairement ; comme on ne voit point clairement comment le Fils est consubstantiel au Pere, on se croit autorisé à rejetter le Dogme de la Consubstantialité : d'après ce principe, on prend à la lettre tous les Passages qui parlent de J. C. comme d'une créature, & l'on prend dans un sens métaphorique tous ceux qui expriment sa Divinité, quelque clairs que soient ces Passages.

Mais ne conçoit-on pas clairement qu'il y a des choses que nous ne pouvons comprendre, que nous ne pouvons concevoir clairement, & qui sont pourtant incontestables.

Ne concevons-nous pas clairement que lorsqu'une autorité infaillible nous assure ces choses, elles deviennent aussi certaines que l'autorité même qui les atteste, quelqu'obscures, quelqu'inaccessibles qu'elles soient à la raison.

D'après ce principe, que personne ne peut contester, n'est-il pas évident qu'il faut prendre à la lettre les Passages qui nous parlent de la Consubstantialité du Verbe, si ce Dogme est évidemment supposé dans l'Ecriture, s'il fait la base de la Religion, s'il a été établi par J. C. & enseigné par les Apôtres, comme le fondement de la Religion Chrétienne, comme on l'a cent fois prouvé aux Ariens..

Tout le système de la Religion Chrétienne s'entend très bien, lorsqu'on l'appuie sur la Divinité & sur la Consubstantialité du Verbe : l'Arianisme, qui la nie, est au contraire plein d'absurdités & de contradictions, que la sagacité de Clark & de Wisthon n'ont pû sauver.

L'Orthodoxe, appuyé sur la révélation qui est certaine, admet la Consubstantialité qu'il ne comprend pas, & qu'il ne conçoit pas clairement, mais dans laquelle il ne voit point de contradiction ; & ce Dogme

lui développe admirablement tout le systême de la Religion Chrétienne.

L'Arien, au contraire, nie la Divinité de J. C. dans laquelle il ne voit pas de contradiction non plus que l'Orthodoxe, & tombe dans des contradictions, dans des absurdités sans nombre.

On conçoit donc clairement, non la Consubstantialité du Verbe, mais la vérité de ce Dogme, & l'absurdité de l'Arianisme qui le nie.

Que le lecteur équitable prononce, qui de l'Arien ou de l'Orthodoxe viole la maxime qui porte que l'homme ne doit admettre que ce qu'il conçoit clairement.

On examine, dans l'article ANTITRINITAIRE, les difficultés qu'on oppose à la Consubstantialité du Verbe, & que l'on tire de l'impossibilité de réunir dans une même substance un Pere & un Fils.

ARMÉNIENS, Branche d'Eutychiens ou Monophysites, qui rejetterent le Concile de Chalcédoine, & s'unirent aux Jacobites vers le milieu du sixieme siecle.

La Religion Chrétienne avoit été portée dans l'Arménie avant Constantin, par Gregoire, surnommé l'Illuminé; elle s'y conserva dans toute sa pureté jusqu'au Patriarche Narsés, qui, vers le milieu du sixieme siecle, tint un Concile de dix Evêques, dans lequel il se déclara pour l'Hérésie des Monophysites, soit qu'il eût de l'affection pour cette Hérésie, soit qu'il voulût faire sa cour aux Perses, qui cherchoient à mettre de la division entre les Grecs & les Arméniens, unis ensemble par leur commune opposition à l'idolâtrie des Persans (1).

Ce Patriarche, qui donna naissance au Schisme de sa Nation, eut pour successeurs sept autres Patriarches, qui y maintinrent le Schisme durant l'espace de cent douze ans.

---

(1) Oriens Christianus, t. 1, p. 1355. Narratio de rebus Armenorum, apud Conbefis auctuar. Biliot. PP. t. 2. Alleman, Bibliot. Or. t. 3, part. 2, pag. 37. Mem. des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant, t. 3.

Pendant ce premier Schiſme les Arméniens ſouffrirent beaucoup de la part des Perſes : lorſqu'Heraclius eut défait les Perſes, les Arméniens marquerent de la diſpoſition à ſe réunir à l'Egliſe Catholique : on aſſembla un Concile, qui condamna tout ce que Narſés avoit fait, & qui réunit les Arméniens à l'Egliſe.

Cette réunion dura 105 ans, mais le Schiſme ſe renouvella au commencement du huitieme ſiecle. Jean Agnienſis, par ordre d'Omar, Chef des Sarraſins, & avec le ſecours du Calife de Babylone, aſſembla un Conciliabule de quelques Evêques Arméniens, & de ſix Evêques Aſſyriens : il y fit définir qu'il n'y avoit qu'une ſeule nature en Jeſus-Chriſt, une volonté & une opération ; ainſi ils joignirent le Monothéliſme au Monophyſiſme.

On ordonna encore dans un Concile, qu'à l'avenir on retrancheroit l'eau des ſacrés myſteres, pour ne point marquer deux natures en Jeſus-Chriſt par le mélange de l'eau avec le vin.

Comme ce Patriarche étoit auſſi hypocrite qu'artificieux, il ſe fit la réputation d'un Saint ; il n'eut beſoin pour cela, que d'affecter extérieurement un air mortifié, & de faire des ordonnances ſeveres, dont une défendit dans les jours de jeûne, l'uſage du poiſſon, de l'huile d'olive & du vin, auſſi étroitement que la viande & les œufs y étoient défendus.

Le Schiſme renouvellé par ce Patriarche dura juſqu'à la fin du neuvieme ſiecle : quelques Patriarches tenterent la réunion, & furent chaſſés : Kacik voyant le ravage que les Turcs faiſoient en Arménie, tranſporta ſon ſiége à Sébaſte, pour ſe mettre ſous la protection des Empereurs Grecs.

Ce fut dans ce tems-là que Kacik, Seigneur Arménien entreprit de relever le Royaume de la petite Arménie : il prit le titre de Roi, & conquit la Cilicie & une partie de la Cappadoce.

Leon, qui ſuccéda à Kacik, ſe trouva environné d'Infideles, qui menaçoient de l'attaquer : il eut recours aux Latins qui étoient alors puiſſans dans l'Orient ; & pour ſe les rendre favorables, il tâcha de gagner les bonnes graces du Pape qui étoit l'ame des armées &

des mouvemens des Princes d'Occident. Il pria le Pape Celestin III de lui envoyer un Cardinal pour faire la cérémonie de son couronnement ; ce Prince favorisa beaucoup les Catholiques dans l'Arménie , & disposa ses sujets à la réunion avec l'Eglise Romaine. Cette réunion n'eut cependant pas lieu ; les efforts que les Patriarches firent, & l'opposition des Schismatiques, causerent même du désordre.

Ces divisions affoiblirent considérablement l'Arménie ; & les Tartares qui en furent informés firent une irruption dans ce Royaume , s'emparerent de la Géorgie & de la grande Arménie , détruisirent la Ville de Daun , dans laquelle on comptoit plus de mille Eglises , & plus de cent mille familles.

Les successeurs de Leon , après avoir soutenu différentes attaques des Sarrasins , & les avoir attaqués eux-mêmes en se réunissant aux Tartares , convoquerent enfin un Concile au commencement du quatorzieme siecle. Dans ce Concile on reconnut que Jesus-Christ avoit deux natures & deux volontés ; ce Concile étoit composé de vingt-six Evêques, de dix Vertabjets ou Docteurs , & de sept Abbés.

Les Schismatiques s'éleverent contre le Synode , & protesterent contre tout ce qui s'y étoit fait ; on prétend même qu'ils firent assassiner Hayton & Leon son fils , qui favorisoient la réunion.

Pour faire tomber leur répugnance , le Successeur de Leon III , fit assembler un nouveau Concile , qui confirma tout ce que le précédent avoit fait , & les Monophysites s'opposerent à ce Concile, comme ils s'étoient opposés au Concile précédent.

On ne se réunit donc point , & les Arméniens Monophysites ne cesserent point d'insulter les Catholiques, & de leur susciter des persécutions.

Quelques années après la tenue de ce Concile , Oscin II mourut , & les Schismatiques rentrerent dans les dignités Ecclésiastiques. Après la mort de Gregoire, un Moine nommé Ciriaque , passionné pour le Schisme , enleva de la Ville de *Sis* , la sainte Relique de la main droite de Gregoire , la reporta à *Echmiadzin* , où il eut le crédit de se faire élire Patriarche par

les Schismatiques ; c'est ainsi que recommença le Schisme du Patriarche des Arméniens, qui dure encore aujourd'hui : car *Sis* a conservé jusqu'à présent son Patriarche, dont la jurisdiction s'étend sur la Cilicie, & sur la Syrie, & Echmiadzin a le sien.

Ciriaque ne jouit pas long-tems de son usurpation, & fut chassé deux ans après son élection, en 1447.

Alors les trois prétendans au Patriarchat s'en mirent en possession : un de ces prétendans, nommé Zacharie, emporta la sainte Relique de la main de S. Gregoire dans l'Isle Aghtamor, où il avoit déja été Patriarche, & y forma un troisieme Patriarchat, ou plutôt renouvella ce troisieme Patriarchat : car cette division du Patriarchat étoit fort ancienne.

Ces Patriarches causerent beaucoup de trouble & de dissensions dans l'Arménie, parceque tous vouloient avoir la main de Saint Gregoire : comme les Patriarches payoient une grosse somme au Roi de Perse, pour l'investiture, & un tribut annuel très considérable, ils ne pouvoient satisfaire à cette dépense, sans le secours de la Relique, qui produisoit infiniment.

Cha-Abas, qui sut le sujet de leurs querelles, fit venir la Relique à Ispahan, & donna de plein droit le Patriarchat à Melchisedec, qui s'engagea à lui payer chaque année deux mille écus ; c'étoit beaucoup plus que le Patriarche ne pouvoit payer, & il s'enfuit à Constantinople.

Depuis ce tems, il y a eu des Patriarches qui ont desiré de se réunir à l'Eglise Romaine, mais sans pouvoir le persuader à la Nation ; cependant les Missionnaires y ont converti beaucoup de Schismatiques, & travaillent encore aujourd'hui avec succès à la réunion de l'Eglise Arménienne avec l'Eglise Catholique (1).

Ils sont aujourd'hui divisés en Arméniens Francs, & Arméniens Schismatiques : les Francs, sont ceux que

---

(1) Extrait de la Lettre du Pere Monnier, sur l'Arménie, t. 3 des Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant. Cette Lettre est très curieuse & très intéressante, on n'a rien de mieux sur l'Arménie. Le P. le Quien a bien traité cette matiere, dans l'Oriens Christianus.

le Pere Barthelemi Dominicain, envoyé par le Pape Jean XXII, ramena à la Foi Catholique : ils habitent sept Villages dans un canton fertile, nommé *Abrener*, il y en a aussi quelques-uns en Pologne sous un Patriarche, qui se soumit au Siége de Rome en 1616 (1).

De la Croyance des Arméniens Schismatiques.

L'erreur capitale des Arméniens, est de ne pas reconnoître le Concile de Chalcédoine ; à cette erreur près, ils ne different, à proprement parler de l'Eglise Romaine, que dans le Rit : ils ont tous les Sacremens de l'Eglise Romaine.

Il y a encore parmi eux quelques erreurs sur la Procession du Saint Esprit, & sur l'état des ames après la mort : ils croient que les ames ne seront punies ou récompensées, qu'au jour du jugement dernier. Quelques-uns croient aussi que Dieu créa toutes les ames au commencement du monde, que Jesus-Christ retira toutes les ames de l'Enfer, & qu'il n'y a point de Purgatoire ; que les ames séparées des corps sont errantes dans la région de l'air.

Mais ces erreurs n'appartiennent point à l'Eglise d'Arménie, & sont des erreurs particulieres, qui se sont introduites chez eux par le commerce qu'ils ont eu avec les étrangers ; car il n'a jamais été question de ces erreurs, lorsqu'il s'est agi de la réunion des Arméniens avec l'Eglise Romaine (2).

D'ailleurs, les prieres, les cantiques, les hymnes les plus anciens de l'Eglise Arménienne sont contraires à ces erreurs (3) : on trouve dans leurs Rituels, & dans leurs livres, les prieres pour les morts, le culte des Saints, celui des Reliques ; en un mot toute la croyan-

(1) La Turquie Chrétienne sous la puissante Protection de Louis le Grand, par M. de la Croix, à Paris, chez Hérissant, 1695.

(2) Voyez les Actes du Concile d'Arménie, tenu en 1342, t. 7, Collect. du P. Martene.

(3) Nouveaux Mémoires, ibid. Lettre de l'Abbé de Villefroy, avec une traduction françoise des Cantiques Arméniens. Journal de Trévoux 1734.

ce de l'Eglise Romaine, & l'on fixe l'époque des changemens qui sont arrivés dans cette Eglise.

L'Eglise Romaine n'est donc coupable d'aucune des innovations que les Protestans lui reprochent, puisque nous trouvons sa croyance dans une Eglise qui ne dépendoit point du Pape ; & cette conformité de la croyance de l'Eglise d'Arménie, avec la doctrine de l'Eglise Romaine, n'est point un effet du commerce des Arméniens avec les Latins, & du besoin que les Arméniens eurent des Papes dans le tems des croisades, comme M. de la Crose voudroit le faire croire (1).

Cette croyance de l'Eglise Romaine est consacrée dans des Rituels & dans des prieres de l'Eglise d'Arménie, beaucoup plus anciennes que le commerce des Arméniens avec les Latins (2).

Il y a cependant quelques abus parmi les Arméniens, & quelques traces d'opinions Judaïques : ils observent le tems prescrit par la loi de Moyse pour la purification des femmes : ils s'abstiennent de tous les animaux que la loi a déclarés immondes, dont ils exceptent la chair de pourceau, sans pouvoir dire la raison de cette exception : ils se croiroient coupables de péché, s'ils avoient mangé la chair d'un animal étouffé dans son sang.

Comme les Juifs, ils offrent à Dieu le sacrifice des animaux qu'ils immolent à la porte de leurs Eglises par le ministere de leurs Prêtres, ils trempent le doigt dans le sang de la victime, & en font une croix sur leur porte.

Le Prêtre retient pour lui la moitié de la victime, & ceux qui l'ont présentée en consomment les restes : ils font de ces sacrifices à toutes les bonnes fêtes, pour obtenir la guérison de leurs maladies, ou d'autres bienfaits temporels (3).

Dieu, qui avoit prescrit aux Juifs leurs cérémonies & leurs sacrifices, leur avoit promis des biens tempo-

---

(1) Christianisme d'Ethiopie, par la Croze, part. 4.

(2) Nouveaux Mémoires, ibid. Lettre de l'Abbé de Villefroy, ibid.

(3) Ibid.

tels, s'ils obſervoient ſa loi ; Jeſus Chriſt n'avoit au-contraire promis que des biens ſpirituels. Les Arméniens, pour jouir des avantages des deux Alliances, joignoient à la profeſſion de la Religion Chrétienne, la pratique de la loi Judaïque.

Du Gouvernement Eccléſiaſtique des Arméniens.

Les Arméniens ont un Patriarche qui fait ſa réſidence à Echmiadzin ; il eſt reconnu par tous les Arméniens, comme le Chef de l'Egliſe Arménienne & du gouvernement Eccléſiaſtique : il prend le nom & la qualité de Paſteur Catholique & univerſel de toute la Nation.

Le Patriarche eſt élu à la pluralité des voix des Evêques qui ſe trouvent à Echmiadzin ; l'Acte de ſon élection eſt envoyé à la Cour de Perſe, pour avoir l'agrément du Roi.

Cet agrément s'achette ſous le nom ſpécieux d'un préſent pour Sa Majeſté, & pour ſes Miniſtres : mais ſi l'ambition & la partialité viennent à partager les ſuffrages, & à cauſer une double élection, alors le Patriarchat eſt mis à l'enchere, & adjugé au plus offrant & dernier enchériſſeur.

Le Roi n'attend pas toujours que l'élection ſoit faite, il la prévient quand il veut, & même ſans y avoir égard il nomme pour Patriarche qui il lui plaît.

Le Patriarche s'attribue un pouvoir abſolu ſur les Evêques & Archevêques ; mais par le fait, ſon droit eſt réduit à confirmer les élections qui ſe font par les Egliſes particulieres, ou les nominations qui viennent de la part du Grand Seigneur.

Les revenus du Patriarche ſont très conſidérables, & montent tout au moins à cent mille écus, ſans que pour être ſi riche, il en ſoit plus magnifique : car il eſt habillé comme un ſimple Moine, ne mange que des légumes, ne boit que de l'eau, & vit dans un Monaſtere comme les autres Moines.

Ce grand revenu du Patriarche ſe tire en partie des terres appartenantes à ſon Monaſtere, & en partie des contributions de tout ſon peuple, & ce revenu eſt preſque tout employé à acheter de la protection à la Cour,

à entretenir le Monastere, à réparer & à orner les Eglises, à contribuer aux frais de la Nation, & à payer le tribut pour quantité de pauvres, dont l'indigence seroit une occasion prochaine d'abandonner le Christianisme.

Tous les Evêques vivent comme le Patriarche, & cependant ces hommes sont des Schismatiques, ils forment des brigues & des cabales pour obtenir les dignités Ecclésiastiques. *

Chaque Eglise particuliere a son conseil, composé des anciens les plus considérables ; ce conseil élit l'Evêque, & prétend avoir droit de le déposer s'il n'en est pas content, ce qui retient l'Evêque dans une crainte continuelle.

Il y a encore dans l'Eglise d'Arménie des Vertabjets ou Docteurs, qui ne font point difficulté de prendre le pas sur les Evêques qui ne sont point Docteurs : ils portent la crosse & ont une mission générale pour prêcher par tout où il leur plaît : plusieurs sont Supérieurs de Monasteres, & les autres courent le monde, débitans leurs sermons que les peuples écoutent avec respect.

Pour avoir & pour porter le titre de Vertabjet, il ne leur en coûte que d'avoir été disciple d'un Vertabjet ; celui qui l'a une fois acquis, le communique à autant d'autres de ses disciples, qu'il le juge à propos : lorsqu'ils ont appris le nom des Saints Peres, quelques traits de l'Histoire Ecclésiastique, sur-tout ceux qui ont rapport à leurs opinions erronées : les voilà Docteurs consommés.

Ces Vertabjets se font rendre un grand respect, & ils reçoivent assis les personnes qui les vont voir, sans excepter même les Prêtres : on s'avance modestement vers eux pour leur baiser la main, & après s'être retiré à trois ou quatre pas d'eux, on se met à genoux pour recevoir leur avis ; les beaux endroits de leurs sermons, sont des histoires fabuleuses, & tendent à entretenir le peuple dans une quantité de pratiques superstitieuses.

Les Vertabjets prêchent assis, & après leurs sermons, on fait une collecte pour eux. Les Evêques qui

ne sont pas Vertabjets sont obligés de prêcher debout.

Ces Vertabjets observent, neuf mois l'année, le jeûne le plus rigoureux, & le célibat pendant toute leur vie : ce sont des ambitieux qui aiment à dominer, & qui sacrifient tout à cette passion. C'est par cet extérieur austere qu'ils dominent sur le peuple ignorant, & qu'ils l'entretiennent dans son ignorance, qui fait la base du crédit & de la puissance des Vertabjets. Ils déclament sans cesse contre les Latins & contre les Missionnaires, qui pourroient les éclairer ; ils tiennent, autant qu'ils peuvent, le peuple & le Clergé dans l'ignorance & dans la superstition.

La science des Prêtres consiste à savoir lire couramment le Missel, & à entendre les rubriques : toute leur préparation pour recevoir l'Ordre de la Prêtrise, se termine à demeurer quarante jours dans l'Eglise, & on les ordonne le quarantieme ; ce jour même, ils disent la Messe, qui est suivie d'un grand repas, pendant lequel la *Papodie*, c'est-à-dire, la femme du nouveau Prêtre, demeure assise sur un escabeau, les yeux bandés, les oreilles bouchées, & la bouche fermée, pour marquer la retenue qu'elle doit avoir à l'égard des fonctions saintes auxquelles son mari va être employé : chaque fois qu'un Prêtre doit dire la Messe, il passe la nuit dans l'Eglise.

Lorsque les enfans ont appris à lire, leur Maître d'école les présente à l'Evêque, qui les ordonne dès l'âge de dix ou douze ans.

L'Evêque reçoit douze sols pour chaque ordonné (1).

ARMINIUS, (Jacques) naquit à Ondewater en Hollande l'an 1560, c'est-à dire dans le fort de la révolution : il étudia dans l'Université de Leyde, & fut ensuite envoyé à Geneve l'an 1582, aux dépens des Magistrats d'Amsterdam, afin d'y perfectionner ses études : il défendit avec beaucoup de chaleur la Philosophie de Ramus.

---

(1) Nouveaux Mémoires, ibid.

Martin Lydius, Professeur en Théologie à Franeker, le chargea de réfuter un écrit, dans lequel les Ministres de Delft combattoient la doctrine de Theodore de Beze sur la prédestination.

Arminius examina l'ouvrage des Ministres de Delft, balança les raisons, & enfin adopta les sentimens qu'il s'étoit proposé de combattre : il ne put concevoir Dieu, tel que Calvin & Beze proposoient de le croire ; » c'est-» à-dire, prédestinant les hommes au péché & à la » damnation, comme à la vertu & à la gloire éter-» nelle : il prétendit que Dieu étant un juste juge, & un » Pere miséricordieux, avoit fait de toute éternité cette » distinction entre les hommes, que ceux qui renon-» ceroient à leurs péchés, & qui mettroient leur con-» fiance en Jesus-Christ, seroient absous de leurs » mauvaises actions, & qu'ils jouiroient d'une vie » éternelle ; mais que les pécheurs seroient punis : » qu'il étoit agréable à Dieu que tous les hommes » renonçassent à leurs péchés, & qu'après être parve-» nus à la connoissance de la vérité, ils y perseve-» rassent constamment, mais qu'il ne forçoit personne : » que la doctrine de Beze & de Calvin faisoit Dieu » auteur du péché, & endurcissoit les hommes dans » leurs mauvaises habitudes, en leur inspirant l'idée » d'une nécessité fatale (1) «.

Gomar, Professeur en Théologie à Leyde, prit la défense des sentimens de Calvin & de Beze ; Arminius & Gomar firent donc deux partis en Hollande.

Nous exposons à l'article Hollande, combien ces divisions causerent de désordre dans les Provinces-Unies : nous n'examinerons ici Arminius & ses Sectateurs, que comme une société de Théologiens & de raisonneurs.

Arminius & ses disciples ne purent donc concilier avec les idées de la bonté de Dieu, le dogme de la prédestination, & de la fatalité à laquelle Calvin assujettissoit l'homme ; ils enseignerent que Dieu vouloit que tous les hommes fussent sauvés, qu'il leur accordoit

(1) Histoire de la Réforme des Pays-Bas, t. 1, l. 18, p. 1363.

une grace avec laquelle ils pouvoient se sauver.

Comme tous les Réformés, Arminius & ses disciples ne reconnoissoient point d'autorité infaillible, qui fût dépositaire des vérités révelées, & qui fixât la croyance des Chrétiens : ils regardoient l'Ecriture comme la seule regle de la foi, & chaque particulier comme le juge du sens de l'Ecriture.

Ils interpreterent donc ce que l'Ecriture dit sur la grace & sur la prédestination, conformément aux principes d'équité & de bienfaisance qu'ils portoient dans leur cœur & dans leur caractere ; ils ne se fixerent pas dans la doctrine de l'Eglise Romaine sur la prédestination & sur la grace, ils ne reconnurent point de choix, point de prédestination, & passerent insensiblement aux erreurs des Pélagiens & des Semi-Pélagiens.

Comme les Arminiens croyoient que chaque particulier étoit juge naturel du sens de l'Ecriture, par une suite de leur caractere & de leurs principes d'équité, ils ne se crurent point en droit de forcer les autres à penser & à parler comme eux ; ils crurent qu'ils devoient vivre en paix avec ceux qui n'interpretoient point l'Ecriture comme eux ; de là vient cette tolérance générale des Arminiens pour toutes les Sectes Chrétiennes, & cette liberté qu'ils accordoient à tout le monde d'honorer Dieu de la maniere dont il croyoit que l'Ecriture le prescrivoit.

Chaque particulier étant juge du sens de l'Ecriture, & n'étant point obligé de suivre la tradition : c'est à la raison à juger du sens de l'Ecriture.

L'Arminien qui a cherché à examiner les dogmes du Christianisme, a donc rapproché insensiblement ces dogmes des idées que la raison nous fournit, il a rejetté comme contraire à l'Ecriture, tout ce qu'il ne comprenoit pas, parceque chaque particulier étant obligé de croire l'Ecriture & de l'interpreter, il ne pouvoit croire que ce qu'il pouvoit comprendre.

Les Arminiens, en suivant scrupuleusement les principes de la Réforme sur le juge des controverses, se sont donc insensiblement réunis avec les Sociniens, au moins en partie.

Par la notion que nous venons de donner de l'Armi-

nianisme, il est clair qu'il ne peut avoir de Symbole & de profession de foi, qui soit fixe, excepté la croyance de l'Ecriture, & le dogme fondamental de la Réforme : savoir, *que chaque particulier est juge du sens de l'Ecriture.*

Brandt, qui nous a donné la profession de foi des Arminiens, déclare que les Arminiens ne prétendent assujettir personne à la recevoir telle qu'il la donne, & elle est conçue de maniere, que le Catholique & le Socinien pouvoient y trouver chacun leur dogme (1).

Les Arminiens ont compté parmi eux des hommes du premier ordre : Episcopius, Courcelles, Grotius, le Clerc.

Les Calvinistes ont beaucoup écrit contre les Arminiens, & leur ont reproché d'être tombés dans les erreurs des Sociniens ; ce reproche n'est pas sans fondement, quoi qu'en disent les Arminiens ; mais ce reproche n'est pas une réfutation, & les Calvinistes n'ont point de principes à l'épreuve des difficultés & des retorsions des Arminiens : il n'appartient qu'aux Catholiques de réfuter solidement & sans retour l'Arminien, en lui prouvant que c'est à l'Eglise qu'il appartient d'interpreter l'Ecriture, & de nous apprendre ce que J. C. a révélé.

Nous exposons, à l'article Hollande, l'état actuel des Arminiens dans les Provinces-Unies ; ils ont formé un établissement considérable dans l'Holstein, ou un grand nombre se retira pour éviter la persécution en Hollande ; le Roi de Dannemarc leur donna la liberté d'y bâtir une Ville qui est devenue considérable, & connue sous le nom de Fridericstad (2).

Cette Secte absorbera vraisemblablement toutes les Sectes Réformées.

ARNAUD DE BRESSE vint d'Italie étudier en France sous Abaelard, & retourna en Italie, où il prit l'habit Monastique ; il ne manquoit, ni d'esprit, ni de talent pour la prédication, & il avoit un desir ardent d'être célebre.

---

(1) Brandt, Hist. de la Réforme, t. 3.

(2) Hofman Lexicon, in voce Arminius.

Il falloit pour parvenir à la célébrité se faire un parti considérable, donner un nom à une Secte, & attaquer des ennemis considérables : Arnaud de Bresse attaqua les Moines, les Clercs, les Prêtres, les Evêques ; il prêcha qu'ils ne pouvoient posséder ni Fiefs, ni Biens fonds, & que tous ceux qui en possédoient seroient damnés.

Le Peuple reçut avidement cette Doctrine ; le Clergé fut effrayé de son succès, & le Pape Innocent II chassa d'Italie Arnaud de Bresse, qui y rentra aussitôt qu'il apprit la mort du Pape.

Il trouva sur le siege de S. Pierre Eugene III, & le Peuple sur le point de se soulever contre le Pape. Arnaud de Bresse saisit l'occasion, prêcha contre le S. Pere, anima le Peuple, & proposa aux Romains de rétablir l'ancien Gouvernement qui avoit rendu leurs Ancêtres les maîtres de la Terre : il enseigna qu'il falloit renfermer l'autorité du Pape dans les objets de la Religion, & rétablir le Sénat.

Le Peuple, séduit par cette chimere, insulta les Grands Seigneurs & les Cardinaux, les attaqua, & pilla leurs Palais (1).

Le Pape Adrien IV excommunia Arnaud de Bresse & ses adhérans, & interdit le Peuple jusqu'à ce qu'il eût chassé de Rome ce Moine séditieux.

Les Romains, placés entre la crainte de l'interdit & les assurances que leur donnoit Arnaud de Bresse, n'hésiterent point à prendre le parti de l'obéissance, & les Arnaldistes furent obligés de sortir de Rome.

Ils se retirerent en Toscane, où ils furent bien reçus du Peuple, qui considéroit Arnaud de Bresse comme un Prophete (2) ; cependant il fut arrêté quelques tems après, par le Cardinal Gerard, & malgré les efforts des Vicomtes de Campanie, qui l'avoient remis en liberté, il fut conduit à Rome, & condamné par

(1) Otho Frisingensis, l. 2, de Gestis Friderici, c. 20.

(2) Dupin, Hist. des Controv. du douzieme siecle, c. 6. D'Argentré, Collect. Jud. de nov. error, t. 1, p. 26. Natal. Alex. in sæc. 12.

le Gouvernement de cette Ville à être attaché à un poteau, à être brûlé vif, & à être réduit en cendre, de crainte que le Peuple n'honorât ses reliques.

Ainsi la crainte de l'interdit força le Peuple à faire brûler un homme qu'il honoroit comme un Saint; ce Peuple avoit cru Arnaud de Bresse lorsqu'il prêchoit contre l'autorité du Pape, il l'abandonna lorsque le Pape employa cette même autorité contre lui & contre Arnaud de Bresse.

ARNAUD DE VILLENEUVE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, naquit sur la fin du treizieme siecle, selon la plûpart des Auteurs; après avoir fait ses Humanités, il s'attacha à la Chimie; il y fit de grands progrès, & s'appliqua ensuite à la Philosophie & à la Médecine.

Après avoir parcouru les Ecoles de France, il passa en Espagne, pour y entendre les Philosophes Arabes, qu'on estimoit alors les plus grands naturalistes. Il alla ensuite en Italie, conférer avec certains Philosophes Pythagoriciens, qui étoient en grande réputation; il forma ensuite le projet de passer en Grece, pour conférer avec les Savans qui y restoient; mais les guerres qui désoloient ces contrées l'en empêcherent: il se retira à Paris, où il enseigna & pratiqua la Médecine avec beaucoup de réputation (1).

Arnaud de Villeneuve, entraîné par sa curiosité naturelle, avoit effleuré presque toutes les Sciences, & il s'étoit fait une réputation qui lui persuada qu'il étoit capable de tout: il donna dans plusieurs erreurs. Voici ce qu'il soutenoit;

1°. La Nature Humaine en J. C. est en tout égale à la Divinité.

2°. L'ame de J. C. aussitôt après son union, a su tout ce que savoit la Divinité.

3°. Le Démon a perverti tout le Genre Humain, & fait périr la Foi.

4°. Les Moines corrompent la Doctrine de J. C.

(1) Niceron, Mem. t. 34, p. 82. Fabricius, Bibliot. Lat. mediæ & infim. t. 1, p. 359.

ils

ils sont sans charité, & ils seront tous damnés.

5°. L'étude de la Philosophie doit être bannie des Ecoles, & les Théologiens ont très mal fait de s'en servir.

6°. La révélation faite à Cyrille est plus précieuse que l'Ecriture Sainte.

7°. Les œuvres de miséricorde sont plus agréables à Dieu, que le sacrifice de l'Autel.

8°. Les fondations des Bénéfices ou des Messes sont inutiles.

9°. Celui qui ramasse un grand nombre de gueux, & qui fonde des Chapelles ou des Messes perpétuelles, encourt la damnation éternelle.

10°. Le Prêtre qui offre le sacrifice de l'Autel, & celui qui le fait offrir, n'offrent rien du leur à Dieu.

11°. La Passion de J. C. est mieux représentée par les aumônes, que par le sacrifice de l'Autel.

12°. Dieu n'est pas loué par des œuvres dans le sacrifice de la Messe, mais seulement de bouche.

13°. Il n'y a dans les Constitutions des Papes que des œuvres de l'homme.

14°. Dieu n'a point menacé de la damnation éternelle ceux qui pèchent, mais seulement ceux qui donnent mauvais exemple.

15°. Le Monde finira l'an 1335. (1)

Toutes ces Propositions sont tirées des différens Livres composés par Arnaud de Villeneuve; tels sont le Livre intitulé *de l'Humanité & de la Patience de Jesus-Christ*; le Livre *de la Fin du Monde*, *de la Charité*, &c. (2)

Nous ne voyons point si ces différentes Propositions étoient liées dans Arnaud de Villeneuve, & si elles formoient un systême de Théologie; il y a beaucoup d'apparence qu'Arnaud de Villeneuve étoit un homme

(1) Nicol. Emeric, Direct. Inquisit. p. 282, édit. 1585. Niceron, loc. cit. Cent. Magd. cent. 13, c. 4. Hofman Lexic. Dup. 14 sæc. p. 431. Natal. Alex. sæc. 13. D'Argentré, t. 1, p. 267.

(2) D'Argentré, ibid. Trithem. Chronic. Hirsaugiensi, t. 2, ad an. 1310, p. 123. Hist. Prov. Catalauniæ.

qui en vouloit aux Moines & aux Ecclésiastiques: rien ne nous oblige à le supposer Théologien éclairé, ainsi nous ne disputerons pas à M. Chaufepied qu'il ait été un des précurseurs des nouveaux réformés (1).

Arnaud de Villeneuve fonda en quelque sorte une Secte, connue sous le nom d'Arnaudistes; cette Secte fit quelques progrès, sur-tout en Espagne.

Ainsi, ni les excommunications, ni les croisades, ni les rigueurs de l'Inquisition qui furent si multipliées dans le treizieme & dans le quatorzieme siecle, ne purent arrêter la licence de penser & d'écrire, ni celle des Prédicants & des Fanatiques, qui produisirent dans ce siecle une infinité de Sectes, telles que les Beguards, les Apostoliques, les Frerots, les Lollards, &c.

Un degré de lumiere de plus auroit rendu tous ces Sectaires ridicules, & les auroit fait rentrer dans le néant.

Les quinze Propositions que nous avons rapportées furent condamnées à Tarragone, par l'Inquisiteur, l'an 1317: Arnaud de Villeneuve, appellé pour traiter avec le Pape Clement V, étoit mort dans le vaisseau qui le transportoit, & fut enterré à Gênes honorablement, l'an 1313.

ARNAUD DE MONTANIER, natif de Puicerda, en Catalogne, enseignoit que J. C. & les Apôtres n'avoient rien en propre ni en commun; que nul de ceux qui portent l'habit de S. François ne sera damné: que S. François descendoit tous les ans en Purgatoire, & en tiroit tous ceux de son Ordre pour les faire monter en Paradis; & enfin, que l'Ordre de S. François dureroit éternellement.

Il fut cité devant le Tribunal de l'Inquisition, & se rétracta de tout ce qu'il avoit avancé; sa rétractation ne fut pas sincere, & il publia de nouveau ses folles imaginations: on le saisit une seconde fois dans le Diocèse d'Urgel; Eymeric, qui en étoit l'Evêque,

(1) Prateol. Elench. Hist. Hær. pag. 66. Fabricius, Biblioth. mediæ & infim. t. 1, p. 355.

condamna Arnaud de Montanier à une prison perpétuelle.

L'ignorance ne garantit donc point de l'erreur, & elle ne rend point docile à la vérité, ni soumis aux Supérieurs Ecclésiastiques. Arnaud, plus éclairé, n'eût ni débité ses extravagances, ni résisté à ses Supérieurs; on l'auroit détrompé.

ARNAUDISTES, Disciples d'Arnaud de Villeneuve.

ARTEMAN ou ARTEMAS, Hérétique qui nioit la Divinité de J. C. & dont les principes étoient les mêmes que ceux de Theodore de Bysance. Voyez cet article (1).

ARTOTYRITES, branche de Montanistes, ainsi appellés parcequ'ils offroient dans leurs mysteres du pain & du fromage: ils admettoient aussi les femmes à la Prêtrise & à l'Episcopat.

Montan avoit pris la qualité de Réformateur; ses Disciples avoient pris son esprit, ils cherchoient sans cesse à perfectionner la discipline de l'Eglise: de-là, chaque Montaniste, qui imagina quelque maniere nouvelle d'honorer Dieu, fit un article fondamental de sa pratique, & forma une Secte.

Quelques Montanistes faisant réflexion que les premiers hommes, dans leurs sacrifices, offroient à Dieu des Fruits de la terre & des productions des Brebis, crurent qu'il falloit se rapprocher de la pratique des premiers Patriarches, & offrir à Dieu du Pain & du Fromage.

Montan avoit associé à son ministere de Prophete, Priscille & Maximille; les Artotyrites conclurent de-là que les femmes pouvoient être promues aux Ordres, & ils admettoient en effet les femmes à la Prêtrise & à l'Episcopat; ils ne vouloient pas qu'on fît entre les deux sexes aucune différence pour le ministere de la Religion, puisque Dieu n'en faisoit point dans la communication de ses dons & des qualités propres

(1) Euseb. Hist. Eccles. l. 5, c. 28. Theodor. Hæret. Fab. l. 2, c. 4.

à conduire les Fideles & à gouverner l'Eglise.

La pénitence, la mortification, la douleur d'avoir offensé Dieu, étoient, selon les Montanistes, les premiers devoirs du Chrétien; l'essentiel du ministere étoit de faire naître dans le cœur des Chrétiens ces sentimens, & il paroît que les Montanistes croyoient les femmes plus propres à inspirer ces sentimens aux hommes, & plus capables de les toucher profondément, apparemment par la facilité qu'ils supposoient dans le sexe féminin, pour s'affecter vivement, ou pour le paroître lors même qu'il ne l'est pas, & peut-être par la disposition qu'ils supposoient dans les hommes à prendre les sentimens des femmes, à s'attendrir sur le sort d'une femme affligée, & à ressentir la douleur dont elle paroît pénétrée.

On voyoit, dit S. Epiphane, entrer dans leurs Eglises sept filles, habillées de blanc, avec une torche à la main, pour faire les Prophetesses; là elles pleuroient, déploroient la misere des hommes, & par ces grimaces, portoient le Peuple à une espece de pénitence (1).

ASCITES, Secte de Montanistes, qui mettoient auprès de leur Autel un Ballon, le gonfloient fortement, & dansoient autour. Ils regardoient ce Ballon comme un symbole, propre à exprimer qu'ils étoient remplis du S. Esprit; car c'étoit la prétention des Montanistes. Voyez l'article MONTAN (2).

ASCODRUGITES, les mêmes que les Ascites.

ASCOPHITES, espece d'Archontiques, qui brisoient les vases sacrés en haine des oblations faites dans l'Eglise. Ils publierent leurs erreurs vers l'an 173; ils rejettoient l'Ancien Testament, nioient la nécessité des bonnes œuvres, & les méprisoient; ils prétendoient que pour être Saint, il suffisoit de connoître Dieu: ils supposoient que chaque sphere du monde étoit gouvernée par un Ange (3).

---

(1) Epiph. Hær. 49. Aug. de Hær. c. 28.

(2) Aug. de Hær. c. 62. Auctor Prædest. c. 62. Philastr. c. 75.

(3) Theod. Hæret. Fab. l. 1, c. 10. Ittig. de Hær. sect. 2, c. 14, §. 2.

ATHOCIENS, Hérétiques du treizieme siecle, qui croyoient que l'ame mouroit avec le corps, & que tous les péchés étoient égaux (1).

AUDÉE, selon Theodoret, & AUDIE, selon S. Epiphane, étoit de Mésopotamie, & célebre dans sa Province par sa foi & par son zele pour la gloire de Dieu: il écrivoit vers le milieu du quatrieme siecle.

Lorsqu'il voyoit dans l'Eglise quelque désordre, il reprenoit avec hauteur les Prêtres, & même les Evêques: s'il voyoit un Prêtre ou un Evêque attaché à l'argent, ou vivre dans la molesse, il en parloit, se plaignoit, & le censuroit amerement.

Sa censure & sa hardiesse le rendirent enfin insupportable; on le contredisoit, on lui disoit des injures, quelquefois on le maltraitoit.

Le zele pour le salut du prochain, & sans doute le plaisir de censurer, le soutinrent long-tems contre ces mauvais traitemens; mais enfin, il se sépara de l'Eglise.

Tels sont les effets que produit ordinairement l'extrême vanité dans les hommes d'un petit esprit, & d'une grande austérité de mœurs; & si l'on avoit analysé les causes du Schisme d'Audée, on auroit peut-être trouvé qu'il n'étoit qu'un orgueilleux atrabilaire, sans science & sans esprit, qui haïssoit ses Supérieurs, les hommes & les plaisirs.

La franchise audacieuse qui attaque les Supérieurs, a un empire naturel sur les caracteres foibles & sur les esprits inquiets; ainsi Audée fut suivi dans son Schisme par beaucoup de monde: un Evêque même approuva son Schisme, & l'ordonna Evêque.

Audée fut donc chef d'une Secte, dont le caractere étoit une aversion invincible pour toute espece de condescendance, qu'ils appelloient du nom odieux de respect humain.

Ce fut par ce motif qu'ils voulurent célébrer la Pâque avec les Juifs, prétendant que le Concile de Nicée avoit changé la pratique de l'Eglise par condes-

(1) Cent. Magd. cent. 13, c. 5.

cendance pour Constantin, que l'on crut flatter en faisant tomber la Fête de Pâques au jour de sa naissance (1).

Les Audiens suivoient pour la rémission des péchés une pratique singuliere; ils avoient une partie des Livres Canoniques, & ils en avoient en outre une grande quantité d'apocryphes, qu'ils estimoient encore plus mystérieux que les Livres Sacrés: ils mettoient ces Livres en deux rangs, les apocryphes d'un côté, les Livres Sacrés de l'autre; ils commandoient aux Pécheurs de passer entre ces Livres, & de confesser leurs péchés, après quoi ils leur en donnoient l'absolution.

Comme Audée se faisoit suivre par beaucoup de personnes du Peuple, les Evêques Catholiques le déférerent à l'Empereur, qui le relégua en Scythie, d'où, étant passé bien avant dans le Pays des Goths, il y instruisit plusieurs personnes, & y établit des Monasteres, la pratique de la virginité, & les regles de la vie solitaire, ce qui dura jusqu'en 372, que tous les Chrétiens furent chassés de la Gothie, par la persécution d'Athanaric.

S. Epiphane semble dire qu'Audée étoit mort avant ce tems: sa Secte fut gouvernée après lui par divers Evêques qu'il avoit établis; mais ces Evêques étant morts avant l'an 377, les Audiens se trouverent réduits à un très petit nombre. Ils se rassemblerent vers l'Euphrate & vers la Mésopotamie, particulierement dans deux Villages du Territoire de Chalcide: beaucoup de ceux qui avoient été chassés de Gothie, vinrent demeurer à Chalcide, & ceux même qui s'étoient répandus dans des Monasteres du Mont Taurus, ou dans la Palestine & dans l'Arabie, se réunirent aux Audiens de Chalcide.

Ils demeuroient dans des Monasteres ou dans des Cabanes, à la campagne & auprès des Villes: ils ne communiquoient point avec les Catholiques, parceque, selon les Audiens, les Catholiques étoient vicieux, ou communiquoient avec les vicieux; ainsi

(1) Epiph. Hæres. 70. Theodoret, Hæret. Fab. l. 4, c. 10.

jamais un Audien ne parloit à un Catholique, quelque vertueux & quelque saint qu'il fût : ils quitterent même le nom de Chrétiens, & prirent celui d'Audéens ou d'Audiens (1).

Il est clair qu'Audée, dans le commencement de son Schisme, n'étoit tombé dans aucune erreur sur la Foi, puisque ses ennemis ne lui en reprochoient alors aucune : il paroît que dans la suite les Audiens attribuerent à Dieu des mains, des yeux, des oreilles. Theodoret & S. Augustin l'assurent après S. Epiphane.

Le P. Petau croit que Theodoret & S. Augustin ont mal entendu S. Epiphane, parceque ce Pere dit que les Audiens avoient conservé la pureté de la Foi, quoiqu'ils s'obstinassent trop sur un point de peu d'importance, ce qu'on ne peut dire de l'erreur des Anthropomorphites (2).

On peut répondre au P. Petau, que quoique les Audiens attribuassent à Dieu une forme humaine, cependant ils étoient Orthodoxes sur la Trinité ; ensorte que l'erreur des Audiens sur les Passages de l'Ecriture, qui attribuent à Dieu la forme humaine, ne paroissoit avoir rien changé dans leur Foi.

S. Epiphane ne trouve donc de répréhensible en eux, que leur hardiesse à définir en quoi consistoit la ressemblance de l'homme avec Dieu, & non pas le fond même de l'explication ; car il est certain que S. Epiphane réfute l'erreur des Anthropomorphites dans cet endroit même, peut-être les Audiens ne voyoient-ils point les conséquences de leur erreur sur cet article ; peut-être S. Epiphane a-t-il été porté à interpréter avec indulgence l'explication des Audiens, à cause de leur discipline austere, dont il paroît faire grand cas ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est injuste de prétendre prouver par cette indulgence de S. Epiphane pour les Audiens, que ce Pere favorisoit l'erreur des Anthropomorphites, puisqu'il la réfute expressément.

Les Audiens donnerent encore dans quelques-unes

---

(1) Epiph. Hær. 70. Theod. Hæret. Fab. l. 4, c. 10.

(2) Petau, Dogm. Theol. t. 1, l. 2, c. 1, §. 8, 9.

des erreurs des Manichéens : il paroît qu'ils croyoient que Dieu n'avoit point créé les ténebres, ni le feu, ni l'eau ; mais que ces trois élémens n'avoient point de cause, & étoient éternels. Il paroît aussi qu'ils dégénérerent de leur premiere austerité, & qu'ils eurent dans la suite des mœurs fort déréglées. Voyez Theodoret, *Hæret. Fab. l.* 4, *c.* 9.

B

BACULAIRES, Secte d'Anabaptistes qui s'éleva en 1528, & qui fut ainsi appellée, parcequ'aux erreurs générales des Anabaptistes elle ajouta celle qui porte que c'est un crime de porter d'autres armes qu'un bâton, & qu'il n'est permis à personne de repousser la force par la force, puisque J. C. ordonne aux Chrétiens de tendre la joue à celui qui les frappe.

L'amour de la paix que Jesus-Christ étoit venu faire regner sur la terre, devoit, selon ces Anabaptistes, éteindre toutes les divisions, & faire cesser tous les procès : ils croyoient qu'il étoit contre l'esprit du Christianisme, de citer quelqu'un en justice.

Ainsi, l'on voyoit en Allemagne des Anabaptistes, qui croyoient que Dieu leur ordonnoit de dépouiller de leurs biens tous ceux qui ne pensoient pas comme eux, & de porter le meurtre, le feu, la désolation, partout où l'on ne recevoit pas leur doctrine : tandis que d'autres Anabaptistes se laissoient dépouiller de leurs biens, & ôter la vie sans murmurer. Voilà où les principes de la Réforme avoient conduit les esprits, & l'on prétend nous donner la Réforme, comme un ouvrage de lumiere, comme un parti nécessaire pour dégager la vérité des ténebres, dans lesquelles l'Eglise Romaine l'avoit ensevelie.

Les Baculaires s'appelloient aussi Stebleriens, du mot *Steb*, qui signifie bâton (1).

(1) Voyez à l'article ANABAPTISTES leurs différentes Sectes. Voyez Stockman Lexicon. Petrejus Catal. Hær.

BAGEMIUS, étoit de Leypsic, & vivoit au milieu du dix-septieme siecle : la suite de ses études le porta à rechercher les motifs qui avoient pû déterminer Dieu à créer des êtres distingués de lui.

Les Théologiens & les Philosophes s'étoient fort partagés sur cette question ; les uns croyoient que Dieu n'avoit créé le monde, que pour faire éclater ses attributs, les autres pour se faire rendre des hommages par des êtres libres.

Bagemius crut qu'un être intelligent ne se portoit à agir que par amour, & qu'il n'agissoit hors de lui-même, que par amour pour l'objet vers lequel il se portoit ; il concluoit de là, que c'étoit par amour pour la créature que Dieu s'étoit déterminé à la créer : il prétendoit rendre son systême sensible par l'exemple d'un jeune homme, que les charmes d'une seule personne attachent & assujettissent à elle.

Comme les créatures n'existoient point avant que Dieu se fût déterminé à les créer : il est clair que Dieu n'avoit été déterminé à aimer les créatures, que par l'idée qui les représentoit : ainsi Bagemius ne faisoit que renouveller le systême de Platon, que Valentin avoit tâché d'unir avec le Christianisme (1).

Bagemius ne paroît pas avoir fait Secte : nous n'avons rapporté son erreur, que pour faire voir qu'il y a, dans les opinions & dans les erreurs des hommes, une espece de révolution qui les fait reparoître successivement ; & que l'esprit humain rencontre à peu près les mêmes écueils, lorsqu'il veut franchir les bornes des connoissances qui sont départies aux hommes : la lumiere & la certitude sont complettes, sur ce qu'il est nécessaire ou important de bien connoître ; ou la connoissance devient objet de curiosité ; la lumiere disparoit ou s'affoiblit, l'incertitude & l'obscurité commencent : c'est la région des conjectures, & l'empire de l'opinion & des erreurs.

La révélation qui fixe nos idées à cet égard, est donc

---

(1) Voyez l'article VALENTIN. On a expliqué dans le t. 1 de l'Examen du Fatalisme, le systême de Platon.

un grand bienfait : elle nous garantit de toutes ces erreurs que l'esprit humain quitte & reprend successivement, depuis qu'il raisonne livré à son inquiétude & à sa curiosité (1).

BAIANISME, c'est le nom que l'on donne au systême théologique renfermé dans soixante & treize propositions, condamnées par Pie V, tirées en grande partie des écrits, ou recueillies des leçons de Michel Bay, plus communément appellé Baïus, quoique ce Théologien ne soit point nommé dans la Bulle, & que parmi les propositions condamnées, il y en ait plusieurs, ou qui ne sont point de Bay, ou qui n'ont point de rapport aux matieres de la grace.

Nous allons examiner les principes & l'origine de ce systême, les effets qu'il produisit, la condamnation de ce systême, & les suites de cette condamnation.

§. I.

De l'Origine & des Principes du Baïanisme.

Michel Bay naquit en 1513 à Malin, Village de Haynaut : il fit ses études à Louvain, y enseigna la Philosophie, & fut reçu Docteur en 1550. Il fut choisi l'année suivante pour remplir la chaire de l'Ecriture Sainte (2).

Les sentimens de Luther, de Calvin & de Zuingle, avoient fait beaucoup de progrès en Flandre & dans les Pays-Bas : les Protestans ne reconnoissoient pour regle de la foi, que l'Ecriture ; cependant il y avoit des Peres dont ils respectoient l'autorité : ils prétendoient même ne suivre que les sentimens de Saint Augustin sur la grace & sur la prédestination.

Baïus forma le projet de réduire l'étude de la Théologie principalement à l'Ecriture, & aux anciens Peres, pour lesquels les Hérétiques avoient de la véné-

---

(1) Voyez cette chaîne d'erreurs, dans le t. 1 de l'Examen du Fatalisme.

(2) Baïann. Michael. Bay Op. secunda part. in-4. p. 191. Dupin, Bibliot. 16e siecle.

ration, de ſuivre la méthode des Peres dans la diſcuſſion des points controverſés, & d'abandonner celle des Scholaſtiques, qui déplaiſoit beaucoup aux Proteſtans.

Ce Théologien fit donc une étude ſérieuſe des écrits de Saint Auguſtin, & le prit pour modele, parcequ'il le regardoit comme le plus exact dans les matieres qu'il avoit traitées (1).

Baïus s'appliqua donc à bien comprendre la doctrine de Saint Auguſtin, ſur-tout par rapport à la grace: car les Proteſtans, comme nous l'avons dit, prétendoient ne ſuivre que la doctrine de Saint Auguſtin ſur ces objets: on ne pouvoit les combattre plus efficacement, que par la doctrine de ce Pere.

Saint Auguſtin avoit prouvé contre les Pélagiens la néceſſité de la grace; il avoit prouvé cette vérité par les paſſages de l'Ecriture, qui nous enſeignent que nous ne pouvons rien ſans Dieu, que toute notre force vient de lui, que notre nature eſt corrompue, que nous naiſſons enfans de colere.

Pélage avoit oppoſé à ces preuves, la liberté de l'homme, qui ſeroit anéantie ſi la grace lui étoit néceſſaire.

Saint Auguſtin n'avoit point attaqué la liberté de l'homme; mais il avoit prétendu qu'il étoit dans une impoſſibilité abſolue de faire ſon ſalut, ſans le ſecours de la grace: il avoit enſeigné qu'Adam même, ſans le ſecours de la grace, n'auroit pû perſévérer dans la juſtice originelle: que par conſéquent depuis la chute de l'homme, il étoit, non-ſeulement impoſſible qu'il fît ſon ſalut par ſes propres forces que le péché originel avoit détruites, mais encore qu'il lui falloit une grace plus forte qu'à Adam.

Voilà l'objet que Baïus enviſagea dans Saint Auguſtin; il crut que le changement opéré dans l'homme par le péché d'Adam, donnoit le dénouemenr de toutes les difficultés ſur la liberté de l'homme, ſur la néceſſité de la grace (2).

---

(1) Lettre de Baïus au Cardinal Simonet, à la fin de la Collection des Ouv. de Baïus, in-12.

(2) Voyez l'art. PÉLAGE.

Saint Augustin avoit prouvé le péché originel & la corruption de l'homme, par la concupiscenc à laquelle il est sujet dès le moment de sa naissance; par les miseres qu'il souffre, par la mort, par tous ces malheurs, qui, depuis la chute d'Adam, sont les apanages de l'humanité. Saint Augustin avoit prouvé que l'homme n'étoit point dans l'état où Adam avoit été créé, parceque sous un Dieu juste, sage, bon, saint, l'homme ne peut naître, ni corrompu, ni malheureux (1).

Baïus conclud de là, que l'état d'innocence étoit, non-seulement l'état dans lequel Dieu avoit résolu de créer les hommes; mais encore, que la justice, la sagesse, la bonté de Dieu, n'avoient pû créer l'homme sans les graces, & sans les perfections de l'état d'innocence: que la justice d'Adam n'étoit point à la vérité essentielle à l'homme en ce sens qu'elle fût une propriété de la nature humaine; ensorte que sans elle, l'homme ne pût exister; mais qu'elle lui étoit essentielle, pour n'être pas vicieux, dépravé, & incapable de remplir sa destination.

Ainsi, disoit Baïus, un homme peut exister sans avoir de bons yeux, ou sans avoir de bonnes oreilles; mais s'il n'a que des yeux ou des oreilles, dont les nerfs soient incapables de porter au cerveau les impressions des couleurs ou des sons, il ne peut remplir les fonctions auxquelles l'homme est destiné (2).

Dieu ne pouvoit donc faire l'homme tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire, avec la concupiscence; sans qu'il eût un empire absolu sur ses sens: sans cet empire, l'ame est l'esclave des corps, & c'est un désordre qui ne peut exister dans une créature qui sort des mains de Dieu (3).

L'homme, depuis le péché originel, a donc été privé de l'intégrité de sa nature, il est l'esclave de la concupiscence, il n'a plus de force que pour pécher.

Cette doctrine, selon Baïus, n'est point contraire

---

(1) Ibid. Voyez aussi les Ouvrages de S. Aug. contre les Pélagiens.

(2) De prima Hominis Justitia, c. 2, 3, 11, &c.

(3) Ibid. c. 3, 4, 6, 7.

au dogme de la liberté : trois Sectes l'ont principalement attaquée, selon ce Théologien, les Stoïciens, les Manichéens & les disciples de Luther, de Calvin.

Les premiers, soumettoient toutes les actions humaines au destin qui produisoit tout dans le monde ; les seconds, supposoient que la nature humaine étoit essentiellement mauvaise & vicieuse ; enfin Luther & Calvin enseignoient que l'homme étoit sous la direction de la Providence, comme un automate entre les mains d'un Machiniste : l'homme ne faisoit rien, parcequ'il étoit incapable d'agir, & que Dieu le déterminoit dans toutes ses actions, par une puissance invincible ; mais encore parcequ'il produisoit immédiatement & seul toutes les actions humaines (1).

Ces trois ennemis de la liberté se trompoient, selon Baïus, & il croyoit son systême propre à réfuter leurs erreurs : voici quel étoit ce systême.

Dieu avoit créé librement l'homme, & il l'avoit créé libre ; Adam avoit péché librement ; ainsi il n'étoit point entrainé par la loi du destin.

Le premier homme avoit été créé juste, innocent, & orné de vertus : ainsi la nature humaine n'étoit point mauvaise, comme les Manichéens le pensoient : le premier homme dans cet état, commandoit à ses sens & à son corps ; tous les organes étoient soumis à sa volonté, il pouvoit suspendre, arrêter les impressions des corps étrangers sur ses organes.

Il a perdu par son péché l'empire qu'il avoit sur ses sens, il a perdu la grace qui lui étoit nécessaire pour persévérer dans la justice, il a été entrainé nécessairement par le poids de la concupiscence vers la créature, il ne peut résister à ce penchant (2).

Ce n'étoit donc pas Dieu qui produisoit les péchés de l'homme, comme Luther & Calvin avoient osé l'avancer ; c'étoit l'homme lui-même qui se portoit vers la créature, & qui s'y portoit par son propre poids, par sa propre inclination, & c'étoit en cela que con-

---

(1) Voyez les art. LUTHER, CALVIN.

(2) L. 1, de Bono Justitiæ.

c'est pour cela que le libre arbitre n'est point étei

Baïus reconnoît que les Docteurs Catholiq ont écrit contre les Hérétiques, ne pensent p sur le libre arbitre, & qu'ils le font consister pouvoir de faire ou de ne pas faire une chose: dire, dans une exemption de toute nécessité; croit qu'ils se sont écartés du sentiment de Sa gustin, qui, en s'attachant à l'Evangile, fait c le libre arbitre, en ce que la volonté de l'homn exposée à aucune nécessité extérieure, sans q nécessaire qu'il ait le pouvoir de ne pas faire l qu'il fait, ou de faire celle qu'il ne fait pas (3).

Telle est la doctrine que Baïus & Hessels en rent à Louvain sur la grace, & sur les forces de me: elle fut adoptée par beaucoup de Théologi

Baïus, Hessels, ou leurs partisans, avoient d'autres opinions différentes du sentiment comr Docteurs, sur le mérite des œuvres, sur la con de la Vierge, &c. dont nous ne parlerons point

Des Effets de la Doctrine de Baïus.

Lorsque les Théologiens de Louvain, qui éto lés au Concile de Trente, furent de retour, il choqués des opinions de Baïus, & du progrès

ſogiens des Pays-Bas, & ſur-tout par les Religieux de l'Ordre de Saint François, qui ſuivoient les ſentimens de Scot, diamétralement oppoſés aux principes de Baïus, ſur les forces de l'homme.

Scot reconnoiſſoit, que l'homme par les forces de la nature, pouvoit faire quelques bonnes actions, que Dieu pouvoit accorder à ces bonnes œuvres quelques graces, que ces œuvres ne pouvoient cependant mériter par elles-mêmes, puiſqu'il n'y avoit aucune proportion entre les œuvres qui n'avoient qu'un mérite naturel, & la grace qui étoit d'un ordre ſurnaturel.

Baïus ne s'étoit pas contenté de propoſer ſon ſentiment, il avoit attaqué vivement les ſentimens qui lui étoient oppoſés, & leurs défenſeurs avoient cru qu'ils étoient eux-mêmes attaqués avec peu de ménagement dans les leçons de Baïus; ils attaquerent à leur tour les ſentimens de ce Théologien; la diſpute s'échauffa, & les adverſaires de Baïus envoyerent à la Faculté de Théologie de Paris dix-huit propoſitions, qui avoient été avancées par Baius, ou par ſes diſciples, & qui contenoient les principes de la doctrine que nous venons d'expoſer, & de plus quelques opinions qu'il eſt inutile d'examiner: tel eſt le ſentiment qui ſoumet la Sainte Vierge à la loi du péché originel.

La Faculté de Théologie condamna ces propoſitions: Baïus les défendit pour la plupart, & le Cardinal de Granvelle, Gouverneur des Pays-Bas, voyant que les eſprits s'échauffoient, & craignant que cette querelle ne commît l'Univerſité de Louvain & celle de Paris, obtint du Pape un Bref qui l'autoriſoit dans tout ce qu'il jugeroit néceſſaire pour l'appaiſer.

Le Cardinal de Granvelle impoſa ſilence aux deux partis, & écrivit à Philippe II, pour lui repréſenter combien il ſeroit dangereux pour Baïus & pour Heſſels, & en même-tems combien il ſeroit nuiſible à l'Egliſe, de donner occaſion, par une conduite trop dure, de prendre un parti, dont les ſuites pourroient être fâcheuſes, & il lui conſeilla de ne ſuivre dans toute cette affaire, que le parti de la douceur; il louoit beaucoup la catholicité, la ſcience, la piété de Baïus & de Heſſels.

reur ou d'héréſie.

Le Cardinal de Granvelle communiqua ces
tions à Baïus, qui en déſavoua une partie,
que les autres étoient mal digérées, conçues
ambigus, & ſuſceptibles d'un mauvais ſens
étoit fort éloigné: la conteſtation ne fut pas a
ſée plus loin, & Baïus fut député au Concile
avec Heſſels (1).

Baïus, à ſon retour du Concile, acheva de
primer ſes ouvrages: les conteſtations ſe re
rent avec plus de chaleur que jamais, & l'o
écrits de Baïus, pluſieurs propoſitions que l'o
en Eſpagne, pour les faire condamner. Les
de S. François députerent à Philippe II, deux
Confreres, l'un, Confeſſeur de Marie d'Autri
tre, très puiſſant auprès du Duc d'Albe, afi
intervenir le Roi dans cette affaire.

Des Jugemens du Saint Siége, ſur les Pr
attribuées à Baïus.

On avoit extrait des écrits de Baïus, de ſes
ou de ceux de ſes diſciples, ſoixante & ſeiz
ſitions: ces propoſitions ne ſont preſque que
loppement de ce que nous avons expoſé de la
de Baïus, & elles peuvent ſe rapporter aux

cet état, ne doivent point être appellés des graces, & il pouvoit par sa nature mériter la vie éternelle.

Depuis le péché, toutes les œuvres des hommes faites sans la grace, sont des péchés ; ainsi toutes les actions des Infideles, & l'infidélité même négative, sont des péchés.

La liberté, selon l'Écriture Sainte, est la délivrance du péché ; elle est compatible avec la nécessité : les mouvemens de cupidité, quoiqu'involontaires, sont défendus par le précepte, & ils sont un péché dans les baptisés, quand ils sont retombés en état de péché.

La charité peut se rencontrer dans un homme qui n'a pas encore obtenu la rémission de ses péchés : le péché mortel n'est point remis par une contrition parfaite qui enferme le vœu de recevoir le baptême ou l'absolution, si l'on ne les reçoit naturellement.

Personne ne nait sans péché originel, & les peines que la Vierge & les Saints ont souffertes, sont des punitions du péché originel ou actuel.

On peut mériter la vie éternelle avant d'être justifié : on ne doit pas dire que l'homme satisfait par des œuvres de pénitence, mais que c'est en vue de ces actions que la satisfaction de J. C. nous est appliquée.

Pie V condamna les Propositions qui contenoient cette Doctrine : » Nous condamnons ces Pro-» positions, dit-il, à la rigueur, & dans le propre » sens des termes de ceux qui les ont avancées, quoi-» qu'il y en ait quelques-unes que l'on peut en quelque » sorte soutenir, c'est-à-dire dans un sens éloigné de » la signification propre des termes, & de l'intention » de ceux qui s'en sont servis (1). «

(1) Les Défenseurs de Baïus lisent autrement le prononcé de la Bulle ; ils prétendent qu'il faut lire : » Nous condamnons » ces Propositions, quoiqu'il y » en ait quelques-unes d'entre » elles que l'on peut en quel- » que sorte soutenir à la ri- » gueur, & dans le sens propre » des termes de ceux qui les » ont avancées. «

La différence de ces deux leçons dépend d'une virgule placée devant ou après le mot *possint*, comme tout le monde peut s'en convaincre en lisant le Prononcé de la Bulle en latin. » Quas quidem sententias stric-

Le Cardinal de Granvelle, chargé de l'exécution de la Bulle, commit pour cela Morillon, ſon Grand-Vicaire, lui enjoignit de procéder avec une charité vraiment chrétienne, pour réparer doucement la faute de Baïus ; ce qui, dit le Cardinal, fera plus d'honneur à l'Univerſité & à eux-mêmes, & leur procurera plus de réputation, que s'ils ſe conduiſoient avec aigreur.

Morillon aſſembla la Faculté étroite de Louvain, le 16 Novembre 1570, publia la Bulle de Pie V dans l'Aſſemblée de cette Faculté, ſans en laiſſer néantmoins de copie ; requit que les Docteurs en Théologie la ſouſcrivîſſent, & leur demanda s'ils vouloient obéir à la Conſtitution du Pape qu'il leur venoit de préſenter. Six Docteurs de Louvain, & Baïus même, ſe ſoumirent.

Comme Baïus n'étoit point nommé dans la Bulle, il reſta dans l'Univerſité de Louvain, & fut même fait

---

» to coram nobis examine ponderatas, quanquam nonnullæ aliquo pacto ſuſtineri poſſint, in rigore & proprio verborum ſenſu ab autoribus intento damnamus. Il eſt clair que la virgule qui eſt après *intento*, placée après *poſſint*, fait un ſens abſolument différent.

Les Défenſeurs de Baïus ont prétendu qu'il faut lire la virgule après *intento*, & non pas après *poſſint* ; nous ferons ſur cela quelques réfléxions.

1°. Une Cenſure Dogmatique a toujours pour objet le ſens propre & naturel des Propoſitions, & la Cenſure du Pape ſeroit injuſte, informe, abſurde, ſi elle proſcrivoit les ſoixante-ſeize Propoſitions & les Livres dont elles ſont extraites, ſeulement à cauſe d'un ſens étranger, qu'elles n'ont ni dans le Livre, ni dans l'eſprit des Auteurs, mais qu'on peut leur donner.

2°. Le Cardinal de Granvelle, chargé de l'affaire du Baïaniſme par Pie V, déclara que Baïus avoit encouru les Cenſures portées par la Bulle, pour avoir défendu les Propoſitions dans le ſens des paroles de l'Auteur.

3°. Greg. XIII obligea Baïus à confeſſer que ſes Propoſitions étoient condamnées par la Bulle dans le ſens qu'il avoit enſeigné, & exigea de l'Univerſité de Louvain qu'elle enſeignât la contradictoire de toutes ces Propoſitions pour ſe conformer à la Bulle.

4°. Urbain VIII fit imprimer la Conſtitution de Pie V avec la virgule après *poſſint*, & non pas après *intento*.

5°. Le S. Siége exigea des Univerſités de Louvain & de Douai une acceptation pure &

Chancelier & Conservateur des Priviléges de l'Université de Louvain en 1578.

La même année, les querelles qui sembloient appaisées se renouvellerent ; d'un côté, Baïus fut accusé de tenir encore les erreurs condamnées ; & de l'autre, on fit naître un doute sur l'authenticité de la Bulle ; quelques-uns prétendirent qu'elle étoit supposée & d'autres qu'elle étoit subreptice.

Le Roi d'Espagne appuya la sollicitation de quelques Théologiens de Louvain auprès de Grégoire XIII, pour appaiser ces contestations, & le Pape donna une Bulle, dans laquelle il inséra la Bulle entiere de Pie V, sans la confirmer expressément, ni condamner de nouveau les articles qui y étoient contenus ; mais en déclarant seulement, qu'il avoit trouvé cette Bulle dans les Registres de Pie V, & qu'on y devoit ajouter foi.

Cette Bulle fut notifiée à la Faculté de Louvain, par

---

simple de la Bulle, & voulut que dans cette acceptation on déclarât qu'aucune des Propositions ne peut être soutenue, prise en rigueur, & dans le sens propre des paroles.

6°. Les Défenseurs de Baïus prétendent que dans la copie de la Bulle, envoyée par le Pape même, & déposée dans les Archives de la Faculté de Louvain pour y servir d'original, il n'y a ni virgules, ni distinction d'articles, dont on ne peut deviner la division que par des lettres majuscules qui paroissent à la tête de chaque article. (Differt. sur les Bulles, contre Baïus, p. 58.)

Dans cette supposition même, ne faut-il pas s'en rapporter sur le sens de la Bulle à Urbain VIII & à Grégoire XIII, & aux principes de la critique, qui ne permettent pas de placer la virgule après *possint*, comme on l'a fait voir dans les premieres réfléxions.

7°. Dans les lettres que le Cardinal de Granvelle écrivit à Morillon, pour l'exécution de la Bulle, il est clair que l'on croyoit à Rome, & que le Cardinal deGranvelle pensoit,qu'on avoit condamné les Livres & les Sentimens de Baïus. (Inter Opera Baii, t. 2, p. 59.)

Voyez l'Histoire du Baïanisme ou de l'Hérésie de Baïus, avec des notes historiques, chronologiques, &c. suivies d'éclaircissemens, &c. par le Pere Jean - Baptiste Duchesne, de la Compagnie de Jesus, à Douai, in-4. 1731.

Traité Historique & Dogmatique sur la Doctrine de Baïus, & sur l'autorité des Papes qui l'ont condamnée, 1739, 2 vol. in-12.

le P. Tolet, Jésuite, Confesseur de Grégoire XIII; & chargé de la faire exécuter.

Baïus déclara qu'il condamnoit les articles portés dans la Bulle; qu'il les condamnoit selon l'intention de la Bulle, & de la maniere que la Bulle les condamnoit.

Les Docteurs de Louvain firent la même déclaration; Baïus signa même une déclaration, par laquelle il reconnoissoit qu'il avoit soutenu plusieurs des soixante-seize Propositions condamnées dans la Bulle, & qu'elles étoient censurées dans le sens dans lequel il les avoit enseignées: Baïus signa cet Acte le 24 Mars 1580, & Grégoire XIII lui écrivit ensuite un Bref très obligeant, en lui envoyant une copie de la Bulle de Pie V qu'il avoit demandée.

Urbain VIII confirma en 1642 la condamnation portée par Pie V.

On a beaucoup disputé sur l'autorité de ces Bulles: cette discussion n'appartient pas à mon sujet; je me contenterai d'indiquer les Auteurs qui en ont traité (1).

Suites des contestations élevées sur la Doctrine de Baïus.

Malgré les précautions que l'on avoit prises pour étouffer l'esprit de division entre les Théologiens des Pays-Bas, les contestations continuerent dans la Faculté de Louvain: Baïus étoit toujours soupçonné d'attachement aux opinions proscrites par la Bulle de Pie V; on l'accusoit même hautement de refuser de faire prêter aux Candidats le serment de soumission à cette Bulle, & d'avoir osé proposer qu'on biffât cet article du serment qu'on exigeoit d'eux lorsqu'ils se présentoient aux Grades.

(1) Le Pere Duchesne, loc. cit. Cinquieme Instruct. Pastor. de M. Languet, Arch. de Sens, p. 877, &c. Instruct. Pastoral de M. de Cambrai, 1735. Traité Historique cité ci-dessus. Diss. sur les Bulles, contre Baïus, 1737, in-12. Differt. sur les Bulles, contre Baïus, & sur l'état de nature pure, par le P. de Gennes, 1722, 2 vol. in-12.

Ces accusations furent envoyées au Pere Tolet, Jésuite, à qui on adressa en même-tems plusieurs Propositions qui concernoient la doctrine & la conduite de Baïus ; & ce Jésuite en renvoya le Jugement aux Universités d'Alcala & de Salamanque, qui censurerent les Propositions de Baïus.

L'Evêque de Verceil, Nonce du Pape en Flandre, pour rétablir la paix dans la Faculté de Louvain, fit dresser un Corps de Doctrine opposé aux articles censurés par Pie V, & toute la Faculté de Louvain s'engagea par serment à le prendre pour régle de ses sentimens (1).

Depuis ce Corps de Doctrine, on croyoit la paix si bien établie dans la Faculté de Théologie de Louvain, que rien dans la suite ne seroit capable de la troubler, lorsque la Doctrine, que deux Théologiens Jésuites (Lessius & Hamelius) enseignerent sur la Grace & sur la Prédestination, renouvella toutes les disputes.

Rien n'étoit plus opposé aux sentimens de Baïus, que les principes de Lessius. Ce Théologien supposoit que Dieu, après le péché d'Adam, donnoit à tous les hommes des moyens suffisans contre le péché, & des secours pour acquérir la vie éternelle ; que l'Ecriture étoit remplie de préceptes & d'exhortations pour engager les pécheurs à se convertir, d'où Lessius concluoit encore que Dieu leur donnoit un secours suffisant pour pouvoir se convertir, puisque Dieu ne commande point des choses impossibles : Lessius croyoit que S. Augustin ne sembloit pas exposer, selon l'intention de l'Apôtre, ces paroles de l'Epître à Timothée, *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, en disant que S. Paul avoit entendu que Dieu veut que tous ceux qui sont sauvés soient sauvés.

Lessius enseignoit que tous les endroits de l'Ecriture Sainte, qui signifient qu'il est impossible à certaines personnes de se convertir, doivent être entendus de telle sorte, que le terme d'impossible signifie ce qui est extrêmement difficile : il soutenoit que celui qui

(1) Baïana, ibid. Dupin, Hist. du seizieme siecle.

ignore invinciblement la Foi, eſt obligé d'obſerver les préceptes naturels, c'eſt-à-dire le Décalogue, & qu'il avoit un ſecours moral ſuffiſant pour les accomplir, parceque Dieu n'oblige perſonne à l'impoſſible; qu'autrement on retomberoit dans les erreurs des Hérétiques, qui diſent que depuis le péché originel, le libre arbitre pour le bien a été perdu : il croyoit que la prédeſtination à la gloire ne ſe faiſoit pas avant la prévision des mérites, & diſoit que quand S. Auguſtin ſeroit d'une opinion contraire, cela n'importeroit pas beaucoup.

Leſſius enſeignoit encore quelque choſe, concernant l'Ecriture Sainte, oppoſé aux ſentimens des Docteurs de Louvain, mais qui n'avoit aucun rapport au Baïaniſme; nous ne parlerons point de cet objet, ſur lequel on peut voir la cenſure de la Faculté de Louvain, imprimée à Paris, 1641.

Il y avoit dans la Faculté de Louvain des Théologiens qui conſervoient toujours du penchant pour les opinions de Baïus; d'ailleurs, l'autorité de S. Auguſtin étoit ſi grande dans cette Univerſité, que la doctrine de Leſſius révolta beaucoup de monde, & il y a beaucoup d'apparence que Baïus profita de ces diſpoſitions, & employa ſon crédit pour faire cenſurer la doctrine de Leſſius.

La Faculté de Louvain cenſura en effet trente Propoſitions, extraites des Livres de Leſſius, comme contenant, pour la plûpart, une doctrine entierement oppoſée à ce que S. Auguſtin a enſeigné en mille endroits de ſes Ecrits, touchant la grace & le libre arbitre: elle déclaroit, que l'autorité de S. Auguſtin ayant toujours été extrêmement reſpectée dans l'Egliſe, par les Conciles, par les Papes, & par les Auteurs Eccléſiaſtiques les plus illuſtres, c'étoit outrager les uns & les autres, que de ne pas déférer à cette autorité : enfin, que les Propoſitions de Leſſius renouvelloient & reſſuſcitoient toutes celles des Semi-Pélagiens de Marſeille, ſi ſolemnellement condamnées par le S. Siége (1).

---

(1) Hiſt. Congreg. de Auxiliis, l. 1, c. 7.

La Faculté de Louvain envoya sa censure à toutes les Eglises des Pays-Bas, & pour perpétuer autant qu'elle le pourroit ses sentimens sur les matieres contestées, elle institua une leçon publique de Théologie pour réfuter les opinions de Lessius, & chargea de cet emploi Jacques Janson, ami zélé de Baïus, & Maître de Jansenius.

L'Université de Douai, que l'on peut nommer la fille de celle de Louvain, émue par l'exemple de sa mere, & peut-être encore aussi ennemie qu'elle des nouveaux Colléges des Jésuites, fit une censure de leurs Propositions, semblable à celle de Louvain. Elles avoient été envoyées à Douai, par les Archevêques de Cambrai & de Malines, & par l'Evêque de Gand : ce fut Guillaume Estius, Docteur de Louvain, transféré à Douai, qui dressa cette censure, plus forte & plus étendue que celle de Louvain.

Les Jésuites envoyerent à Rome la censure de Louvain. Sixte-Quint, qui occupoit alors le Siége de S. Pierre, dépêcha des ordres au Nonce des Pays-Bas, pour accommoder ce différend. Le Nonce se rendit à Louvain, & fit assembler la Faculté chez lui; douze Docteurs s'y trouverent, entre lesquels étoient Michel Baïus, Henri Granius, & Jean de Lens. Le Nonce, après les formalités ordinaires, témoigna souhaiter que la Faculté réduisît ce qui étoit en dispute à certains articles: de Lens le fit avec Granius, & le Nonce défendit aux deux partis de disputer de vive voix, ou par écrit, sur ces matieres, & ils se soumirent tous deux à cette défense. Le Nonce défendit encore, sous peine d'excommunication, à tous ceux qui embrassoient les intérêts de la Faculté ou des Jésuites, d'en disputer ni en public ni en particulier, en condamnant l'un ou l'autre sentiment, que l'Eglise Romaine, la maîtresse de toutes les Eglises, n'avoit point condamné. Il excommunia de plus, en général, tous ceux qui traiteroient les Dogmes de l'un ou de l'autre parti de suspects, scandaleux ou dangereux, jusqu'à ce que le S. Siége en eût jugé. Par cette ordonnance, le Nonce permettoit à Lessius & à Hamelius, d'enseigner leur doctrine, pourvu qu'ils ne réfutassent pas les sentimens

de leurs adverſaires, & donnoit auſſi la même liberté au parti oppoſé.

Cette même année, Louis Molina, Jéſuite Eſpagnol, qui avoit été Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité d'Ebora, en Portugal, publia ſon Ouvrage, intitulé *la Concorde de la Grace & du Libre Arbitre*, &c.

Les Dominicains de Valladolid firent ſoutenir une diſpute publique, en faveur de la doctrine oppoſée à celle de Molina, l'an 1590; dès-lors les deux Ordres commencerent à s'échauffer en Eſpagne l'un contre l'autre: Clément VIII impoſa ſilence aux deux partis, par un Bref du 15 Août 1594: Philippe II donna de ſemblables ordres dans ſes Etats; mais ces ordres ne furent point exécutés, & le Pape, à la ſollicitation des deux partis, établit une Congrégation à Rome, pour juger de cette affaire, enſorte qu'il n'y eût plus déſormais de conteſtation ſur cette matiere (1).

On trouve dans une Hiſtoire particuliere les ſuites & les effets de ces Congrégations, qui n'ont rapport qu'aux Jéſuites & aux Dominicains (2).

Les diſputes ſur la Grace & ſur la Prédeſtination n'avoient pas plus été terminées à Louvain qu'en Eſpagne: les Partiſans de Baïus prétendirent que les Propoſitions condamnées, priſes en un certain ſens, ne contenoient que la doctrine de S. Auguſtin; de leur côté Leſſius & ſes Partiſans prétendirent que leurs ſentimens n'étoient point contraires à la doctrine de S. Auguſtin: toutes les diſputes des Théologiens de Louvain, ſur les matieres de la Grace & de la Prédeſtination, ſe réduiſirent inſenſiblement à ſavoir quel étoit le ſentiment de Saint Auguſtin; & Janſon, chargé de combattre la doctrine de Leſſius, s'occupa à la combattre par les principes de S. Auguſtin.

Leſſius admettoit une grace accordée à tous les hommes pour ſe ſauver, & dans tous les Infideles un ſecours moral pour remplir la loi naturelle.

(1) Trad. de l'Egl. Rom. part. 4, p. 184, &c.

(2) Hiſt. Congreg. de Auxiliis, auctore Auguſt. le Blanc.

Il devoit naturellement s'élever parmi les Disciples de Janson quelqu'un qui combattît les principes de Lessius par l'autorité de S. Augustin, & qui souhaitât de trouver, dans ce Pere, que Dieu ne veût pas sauver tous les hommes, qu'il commande des choses impossibles, qu'il ne veut pas que tous les hommes soient sauvés.

Il y a bien de l'apparence que ce fut dans ces dispositions que Jansenius lut S. Augustin : il en fit une étude profonde, il lut dix fois tous ses Ouvrages, & trente fois tous ses Ecrits contre les Pélagiens ; il y trouva la doctrine que vraisemblablement il y avoit cherchée (1).

Mais cette doctrine prit entre les mains de Jansenius un ordre systématique qu'elle n'avoit point eu jusqu'alors, & ne s'offrit que comme le développement des vérités que S. Augustin avoit défendues & éclaircies contre les Pélagiens, dont Lessius & Molina renouvelloient les principes.

Jansenius mourut avant la publication de son Ouvrage, qui parut à Paris en 1640.

Le Cardinal de Richelieu qui avoit haï Jansenius pendant qu'il vivoit, voulut faire réfuter son Livre (2). Il chargea de cette commission Isaac Habert, Théologal de Paris, depuis Evêque de Vabres.

Habert commença à attaquer Jansenius par trois Sermons, où il dit que le S. Augustin de Jansenius étoit un S. Augustin mal entendu, mal expliqué, mal allégué, & maltraita extrêmement les Jansénistes.

Antoine Arnaud prit la défense de l'Evêque d'Ypres : Habert répondit, dans un Ouvrage qu'il intitula *Défense de la Foi ;* M. Arnaud répliqua par une seconde Apologie, à laquelle M. Habert ne répondit point ;

---

(1) Cornelii Jansen. Episcopi Yprensis, Augustinus Synopsis vitæ Autoris, t. 1. lib. præmial. c. 10, p. 10, t. 2.

(2) Jansenius étoit Auteur d'un Ouvrage, intitulé Mars Gallicus ; il soutenoit dans cet Ouvrage les intérêts de l'Espagne contre la France, avec laquelle elle étoit alors en guerre : on dit que c'est-là l'origine de la haine de ce Cardinal contre Jansenius. Apol. des Cens. p. 144.

mais il publia un Ouvrage, où il exposoit les sentimens des Peres Grecs sur la Grace.

Urbain VIII, après avoir fait examiner avec soin le Livre de Jansenius, le défendit, comme renouvellant quelques unes des Propositions de Baïus, qui avoient été condamnées par Pie V & par Grégoire XIII.

Jansenius, dans le corps de son Ouvrage, attaque souvent Molina, Lessius, & tous ceux qui pensoient comme eux; il a mis à la fin un parallele de leurs opinions avec celles des Semi-Pelagiens de Marseille.

Lessius & Molina étoient Membres d'une Société féconde en Savans, en Théologiens profonds, qui avoient combattu avec gloire les erreurs des Protestans; Lessius & Molina eurent dans leurs confreres des défenseurs, ils en trouverent même parmi les Docteurs de Louvain & de Paris.

On vit donc alors en France deux partis, dont l'un prétendoit défendre la doctrine de S. Augustin, & combattre dans ses adversaires les erreurs des Pélagiens & des Semi-Pélagiens, tandis que l'autre prétendoit défendre la liberté de l'homme & la bonté de Dieu contre les erreurs de Luther & de Calvin.

Les esprits s'échaufferent en France, les Docteurs se partagerent, & le Syndic de la Faculté représenta, dans l'Assemblée du premier Juillet, qu'il se glissoit des sentimens dangereux parmi les Bacheliers, & qu'il seroit nécessaire d'examiner en particulier sept Propositions, qu'il récita.

Les cinq premieres regardoient la doctrine de la Grace; ce sont celles qui ont tant fait de bruit dans la suite. La sixieme & la septieme regardoient la Pénitence.

On nomma des Commissaires, on dressa une censure des Propositions; soixante Docteurs appellerent de la censure comme d'abus: le Parlement défendit de rendre public le projet de censure, & de disputer sur les Propositions qui y étoient contenues, jusqu'à ce que la Cour en eût ordonné autrement. Cet Arrêt est du 5 Octobre 1649.

Cependant les défenseurs & les adversaires de Jansenius mettoient tout en usage pour faire prévaloir leur

ſentiment. Sur la fin de l'année ſuivante (1650), M. l'Evêque de Vabres écrivit une lettre latine, où étoient renfermées les cinq Propoſitions, pour prier le Pape d'en juger, & engagea divers Prélats à la ſigner, pour l'envoyer enſuite à Rome.

Innocent X fit examiner les cinq Propoſitions, & publia en 1653 une Bulle, datée du 31 Mai, dans laquelle il dit que quelques controverſes étant nées en France ſur les opinions de Janſenius, & particulierement ſur cinq Propoſitions, il avoit été prié d'en juger. Ces Propoſitions ſont:

1°. Quelques préceptes de Dieu ſont impoſſibles aux Juſtes ſelon leurs forces préſentes, quoiqu'ils ſouhaitent & tâchent de les obſerver: ils ſont deſtitués de la grace par laquelle ils ſont poſſibles.

2°. Dans l'état de la nature corrompue, on ne réſiſte jamais à la grace intérieure.

3°. Pour mériter & démériter dans l'état de nature corrompue, la liberté qui exclut la néceſſité n'eſt pas requiſe en l'homme, mais il ſuffit d'avoir la liberté qui exclut la contrainte.

4°. Les Semi-Pélagiens admettoient la néceſſité d'une grace intérieure prévenante pour chaque action en particulier, même dans le commencement de la foi, & ils étoient hérétiques en ce qu'ils prétendoient que cette grace fut de telle nature que la volonté eût le pouvoir d'y réſiſter ou d'y conſentir.

5°. C'eſt une erreur des Semi-Pelagiens de dire que J. C. ſoit mort, & qu'il ait répandu ſon ſang pour tous les hommes.

La premiere Propoſition eſt déclarée téméraire, impie, blaſphématoire, digne d'anathême, & hérétique.

La ſeconde hérétique.

La troiſieme hérétique.

La quatrieme fauſſe & hérétique.

La cinquieme fauſſe, téméraire, ſcandaleuſe; & ſi elle eſt entendue dans le ſens que J. C. ne ſoit mort que pour le ſalut des prédeſtinés ſeulement, le Pape la condamne comme impie, blaſphématoire, injurieuſe, dérogeant à la miſéricorde Divine, & hérétique.

Le même jour que la Bulle fut expédiée, Innocent l'envoya au Roi de France, avec un Bref; il écrivit aussi un autre Bref aux Evêques de France.

Le 9 Juillet le Roi fit une Déclaration, adressée aux Archevêques & Evêques de France, où il est dit que la Constitution d'Innocent ne contenant rien qui fût contraire aux libertés de l'Eglise Gallicane, le Roi entendoit qu'elle fût publiée par tout le Royaume.

Trente Evêques, qui se trouverent en ce tems-là à Paris, écrivirent une lettre de remerciment, de concert avec le Cardinal Mazarin: les mêmes Prélats écrivirent une lettre circulaire aux autres Evêques.

Les défenseurs de Jansenius avoient toujours reconnu dans les Propositions condamnées un mauvais sens; mais ils prétendoient que ce sens n'étoit pas celui de Jansenius.

Trente-huit Evêques assemblés à Paris, écrivirent au Pape une lettre, datée du 28 Mars 1654, dans laquelle ils marquoient » qu'un petit nombre d'Ecclé» siastiques rabaissoient honteusement la majesté du » Decret Apostolique, comme s'il n'avoit terminé » que des controverses inventées à plaisir; qu'ils fai» soient bien profession de condamner les cinq Propo» sitions, mais en un autre sens que celui de Janse» nius; qu'ils prétendoient par cet artifice se laisser un » champ ouvert pour y rétablir les mêmes disputes: » qu'afin de prévenir ces inconvéniens, les Evêques » soussignés, assemblés à Paris, avoient déclaré par » une lettre circulaire, jointe à celle qu'ils écrivoient » au Pape, que ces cinq Propositions sont de Janse» nius, que Sa Sainteté les avoit condamnées en ter» mes exprès & très clairs au sens de Jansenius, & que » l'on pourroit poursuivre comme hérétiques ceux qui » les soutiendroient. «

Innocent X répondit par un Bref du 29 Septembre, dans lequel il les remercie de ce qu'ils avoient travaillé à faire exécuter sa Constitution, & dit que dans les cinq Propositions de Corneille Jansenius, il avoit condamné la doctrine contenue dans son Livre.

Le Clergé de France, assemblé à Paris, écrivit le 2 Septembre 1656 une lettre, signée de tous les Prélats

& autres Députés de l'Assemblée générale, où l'on représentoit au Pape que » les Jansénistes tâchoient de » réduire la controverse à la question de fait, dans » laquelle ils enseignoient que l'Eglise peut errer, & » rendoient ainsi inutile le Bref d'Innocent X : on prie » Sa Sainteté de confirmer cette condamnation, comme si la question de droit & celle de fait étoient la » même. «

La même Assemblée du Clergé reçut un Bref d'Alexandre VII, qui confirmoit la Bulle d'Innocent X, & déclaroit expressément que les Propositions avoient été condamnées dans le sens de Jansenius.

Les défenseurs de Jansenius prétendirent que ce Bref n'obligeoit personne à signer le Formulaire ; quelques Evêques même n'en exigeoient point la signature : alors le Roi pria le Pape d'envoyer un Formulaire, & le S. Pere donna une Bulle du 15 Février 1665, dans laquelle ce Formulaire étoit inséré, avec ordre à tous les Evêques de le faire signer.

Moi N. me soumets à la Constitution Apostolique d'Innocent X, donnée le 21 de Mai de l'an 1665, & je rejette & condamne les cinq Propositions extraites du Livre de Cornelius Jansenius, intitulé *Augustinus*, & dans le sens du même Auteur, comme le S. Siége Apostolique les a condamnées par les susdites Constitutions, c'est ce que je jure ; ainsi Dieu m'aide & ces Saints Evangiles.

Ce Formulaire fut autorisé par une Déclaration du Roi, vérifiée en Parlement, & reçu de tous les Evêques.

Il en faut excepter les Evêques d'Alet, de Pamiez, de Beauvais & d'Angers ; dix-neuf Evêques écrivirent à Clément IX, en faveur des quatre Evêques ; ils écrivirent ensuite au Roi, pour lui représenter que » dans » cette affaire il ne s'agissoit nullement de la Foi, ni » des Déclarations du Roi, & que tout le crime des » quatres Evêques consistoit à s'être opposés à une nou» velle & pernicieuse Doctrine, contraire à tous les » principes de la Religion, aux intérêts du Roi, & à » la sûreté de l'Etat, par laquelle on vouloit attribuer » au Pape ce qui n'appartient qu'à Dieu seul, en ren-

» dant le Pape infaillible dans les faits mêmes; ils » supplioient le Roi de vouloir oüir les justifications » des quatre Evêques. «

Denis Talon, Avocat du Roi, porta ses plaintes au Parlement, & dit qu'il se faisoit des Cabales, des Assemblées illicites, pour faire signer à des Evêques une lettre adressée au Roi, dans laquelle il y avoit des maximes capables de troubler la paix de l'Eglise, & d'affoiblir l'autorité des Déclarations & des Bulles enrégistrées dans le Parlement touchant la doctrine de Jansenius.

Sur ces plaintes, le Parlement défendit de faire imprimer ni débiter cette lettre, ni aucuns autres écrits semblables, sur peine d'être traité comme perturbateur du repos public.

Les quatre Evêques firent leur paix avec Clement IX & avec Louis XIV, & la distinction du fait & du droit n'eut plus lieu en France: (Voyez *le Journal de S. Amour*, *Pièces touchant les quatre Evêques.*)

La soumission des quatre Evêques sembloit avoir assoupi les disputes, lorsqu'en 1701 on vit paroître un imprimé, appellé *Cas de Conscience*, décidé par quarante Docteurs de la Faculté de Paris, dont plusieurs déclarerent dans la suite avoir été surpris pour cette signature.

On y définissoit que tout Confesseur pouvoit absoudre un Pénitent qui auroit signé purement & simplement la condamnation du Livre & des Propositions de Jansenius, quoiqu'en signant il ne crût point à cette décision sur le fait, & qu'il n'eût d'autre vue que de garder là dessus un silence respectueux. Cet imprimé fut condamné par M. de Noailles, Archevêque de Paris, & par le plus grand nombre des Evêques; & tous ceux qui avoient souscrit à la décision du *Cas de Conscience* se sont retractés, un seul excepté, que la Sorbonne a exclu de son Corps.

Enfin Clement XI mit fin à toutes ces disputes, par sa Constitution du 17 Juillet 1705, dans laquelle, après avoir rapporté les Constitutions d'Innocent X & d'Alexandre VII, il déclare que *celui-là ne rend pas l'obéissance nécessaire aux Constitutions des Pontifes*

sur la question présente, qui ne les reçoit qu'avec un silence respectueux.

Le Clergé, assemblé à Paris l'an 1705, reçut cette Bulle & l'accepta.

BARDESANE naquit en Syrie, & fut un des plus illustres défenseurs de la Religion Chrétienne : il vivoit sous Marc Aurele, qui conquit la Mésopotamie l'an 166. Comme ce Prince étoit opposé au Christianisme, Apollone, son favori, voulut engager Bardesane à renoncer à la Foi ; mais Bardesane répondit qu'il ne craignoit point la mort, & qu'il ne la pourroit éviter quand même il feroit ce que l'Empereur demandoit de lui.

Cet homme, si distingué par ses lumieres & par ses vertus, tomba dans l'héréfie des Valentiniens ; il admit plusieurs générations d'Eons & nia la Résurrection.

Nous ne savons pas bien quelle suite d'idées conduisit Bardesane dans cette erreur, qu'il abandonna dans la suite, mais dont il ne se dégagea pas entierement.

Apprenons par cet exemple, qu'il n'y a peut-être point d'erreur qui n'ait un côté séduisant & capable d'en imposer à la raison éclairée & animée de l'amour de la vérité : apprenons encore par cet exemple, quelle doit être notre indulgence pour ceux qui tombent dans l'erreur, & combien nous devons peu nous enorgueillir de l'avoir évitée.

La chute de Bardesane prouve, ce me semble, que le Clerc & d'autres Critiques avec lui ont eu tort de traiter l'erreur de Valentin comme un tas d'absurdités qui ne méritoient pas d'être examinées.

Il est vrai que Bardesane ne persista pas dans cette erreur, mais il tomba dans d'autres ; il cherchoit, comme tous les Philosophes & les Théologiens de son tems, la solution de cette grande question : *Pourquoi y a-t-il du mal dans le monde ?* & voici comment il la conçut.

Il est absurde de dire que Dieu a fait le mal ; il faut donc supposer que le mal a une cause distinguée de Dieu : cette cause, selon Bardesane, étoit Satan, ou le Démon, que Bardesane regardoit comme l'ennemi

de Dieu, mais non pas comme sa créature.

Bardesane n'avoit supposé que Satan n'étoit pas une créature du Dieu Bon, que pour ne pas mettre sur le compte de l'Être Suprême les maux qu'on voit dans le monde : il ne donna donc à Satan aucun des attributs de la Divinité, excepté d'exister par lui-même, & il ne s'apperçut pas qu'un Être qui existe par lui-même, a toutes les perfections : il admettoit donc un principe du mal distingué de l'Être Suprême, & ne reconnoissoit qu'un seul Dieu.

Par une suite de cette opinion, Bardesane ne donnoit à Satan aucune part dans l'administration du monde, que celle qui étoit nécessaire pour expliquer l'origine du mal.

Ainsi, selon Bardesane, Dieu avoit créé le monde & l'homme ; mais l'homme qu'il avoit formé au commencement, n'étoit point l'homme revêtu de chair, c'étoit l'ame humaine unie à un corps subtil, & conforme à sa nature.

C'étoit cette ame qui avoit été formée à l'image de Dieu, & qui, surprise par l'artifice du Démon, avoit transgressé la Loi de Dieu, ce qui avoit obligé le Créateur à la chasser du Paradis & à la lier à un corps charnel, qui étoit devenu sa prison : Bardesane disoit que c'étoient-là les tuniques de peau dont Dieu avoit couvert Adam & Eve depuis le péché.

L'union de l'ame à un corps charnel étoit donc la suite de son péché, selon Bardesane, & il en concluoit ; 1°. que J. C. n'avoit point pris un corps humain ; 2°. que nous ne ressusciterons point avec le corps que nous avons sur la terre, mais bien avec le corps subtil & céleste qui doit être l'habitation d'une ame pure & innocente (1).

Bardesane reconnoissoit l'immortalité de l'ame, la liberté, la Toute-Puissance & la Providence de Dieu (2).

Ce Philosophe avoit combattu le destin, ou la fatalité, dans un excellent Ouvrage, dont Eusebe nous a

---

(1) Origen. Dial. contr. Marcion. sect. 3, p. 70, 71.

(2) Euseb. de Præp. Evang. l. 6, c. 10.

conservé

a conservé un grand fragment : il croyoit que les ames n'étoient pas assujetties au destin, mais il croyoit que dans les corps tout étoit soumis aux loix de la fatalité (1).

BASILIDE, étoit d'Alexandrie & vivoit au commencement du second siecle : la Philosophie de Pythagore & de Platon étoit alors extrêmement en vogue à Alexandrie : la Religion Chrétienne y avoit été annoncée avec succès, & les Sectes séparées du Christianisme y avoient pénétré.

Les recherches des Philosophes avoient alors principalement pour objet l'origine du monde, & sur-tout l'origine du mal dans le monde. Basilide regarda cette seconde question, comme l'objet le plus intéressant pour la curiosité humaine, il en chercha l'explication dans les livres des Philosophes, dans les écrits de Simon, dans l'Ecole de Menandre, chez les Chrétiens mêmes.

Aucun ne le satisfit pleinement sur cette grande difficulté ; pour la résoudre, il se forma lui-même un systême composé des principes de Pythagore, de ceux de Simon, des dogmes des Chrétiens, & de la croyance des Juifs (2).

Basilide supposa que le monde n'avoit point été créé immédiatement par l'Etre suprême, mais par des intelligences que l'Etre suprême avoit produites : c'étoit le systême à la mode, & la difficulté de concilier l'origine du mal avec la bonté de l'Etre suprême, avoit fixé à cette supposition presque toutes les Sectes qui avoient entrepris d'expliquer l'origine du monde, & celle du mal. Simon, Ménandre, Saturnin, supposoient tous un Etre suprême qui avoit produit des intelligences, & faisoient naître le mal de l'imperfection de ces intelligences subalternes, que chacun fai-

(1) Eufeb. Hist. Eccles. l. 4. c. 30. Epiph. Hær. 56. Photius, Bib. cod. 223. Eufeb. præp. l. 6, c. 10. Hist. Bardesanis & Bardesanistarum, in-4. 1710, par Strunzius. Ittig. de Hær. p. 133.

(2) Fragm. l. 13. Comment. Basilid. dans Grab. Spicileg. PP. sæculi 2, p. 39. Clem. Alex. l. 4. Strom. p. 506.

ſoit agir de la maniere la plus propre à expliquer la difficulté, dont il étoit le plus frappé.

Il ne ſuffiſoit pas alors d'expliquer en général comment le mal phyſique s'étoit introduit dans le monde, il falloit rendre raiſon des déſordres & de la miſere des hommes, expliquer en particulier l'hiſtoire des malheurs des Juifs, faire comprendre comment l'Etre ſuprême avoit jetté des regards de miſéricorde ſur le genre humain, & envoyé ſon Fils ſur la terre pour ſauver les hommes : voici quels étoient les principes de Baſilide ſur tous ces objets.

L'Etre incréé avoit produit ſelon Baſilide l'intelligence : l'intelligence avoit produit le Verbe : le Verbe avoit produit la prudence : la prudence avoit produit la ſageſſe & la puiſſance : la ſageſſe & la puiſſance avoient produit les Vertus, les Princes, les Anges.

Les Anges étoient de différens ordres, & le premier de ces ordres avoit produit le premier ciel, & ainſi de ſuite, juſqu'à trois cent ſoixante-cinq (1).

Les Anges qui occupent le dernier des cieux, ont fait le monde, il n'eſt donc point étonnant d'y voir du bien & du mal : ils ont partagé l'Empire du monde, & le Prince des Anges du ciel dans lequel ſe trouve la terre, a eu les Juifs en partage : voilà pourquoi il a opéré tant de prodiges en leur faveur ; mais cet Ange ambitieux a voulu ſoumettre toutes les Nations aux Juifs, pour dominer ſur le monde entier, alors les autres Anges ſe ſont ligués contre lui, & toutes les Nations ſont devenues ennemies des Juifs.

Ces idées étoient conformes en partie à la croyance des anciens Hebreux, qui étoient perſuadés que les différentes Nations étoient chacune ſous la protection d'un Ange (2).

Depuis que l'ambition des Anges avoit armé les Nations, les hommes étoient malheureux & gémiſſoient

(1) Les Principes Philoſophiques de ce ſyſtême ſont expoſés à l'article SIMON SATURNIN.

(2) Deuteron. 32, v. 8. Daniel, c. 10, v. 20, 21. Voyez l'art. ANGELIQUES.

sous leur tyrannie : l'Etre suprême, touché de leur sort, avoit envoyé son premier Fils, ou l'Intelligence *Jesus ou le Christ*, délivrer les hommes qui croiroient en lui.

Le Sauveur avoit fait, selon Basilide, les miracles que les Chrétiens racontoient, cependant il ne croyoit pas que Jesus-Christ se fût incarné ; c'est apparemment la difficulté d'allier l'état d'humiliation & de douleur où Jesus-Christ avoit paru sur la terre, qui détermina Basilide à soutenir que Jesus-Christ n'avoit que l'apparence d'un homme, que dans la passion il avoit pris la figure de Simeon le Cyrénéen, & lui avoit donné la sienne, & qu'ainsi les Juifs avoient crucifié Simeon au lieu de Jesus-Christ, qui les regardoit cependant & se moquoit d'eux sans qu'on le vît ; ensuite Jesus-Christ étoit monté aux cieux vers son pere, sans avoir jamais été connu de personne (1).

Basilide croyoit qu'on ne devoit pas souffrir la mort pour Jesus-Christ, parceque Jesus-Christ n'étant pas mort, mais Simeon le Cyrénéen, les Martyrs ne mouroient pas pour Jesus-Christ, mais pour ce Simeon (2).

La dépendance dans laquelle les hommes vivoient sous les Anges, étoit une difficulté contre la bonté de Dieu : Basilide la résolvoit en disant, que les ames péchoient dans une vie antérieure à leur union avec le corps, & que cette union étoit un état d'expiation, dont l'ame ne sortoit qu'après s'être purifiée en passant successivement de corps en corps, jusqu'à ce qu'elle eût satisfait à la justice divine qui n'infligeoit point d'autres châtimens, & qui ne pardonnoit cependant que les fautes involontaires (3).

Basilide croyoit que nous avions deux ames, il avoit adopté ce sentiment d'après les Pythagoriciens, pour expliquer les combats de la raison & des passions (4).

---

(1) Epiph. Hær. 24.

(2) Iræn. L. 1, c. 22.

(3) Clem. Alex. Strom. l. 4, p. 369, l. 5, p. 398. Origen. in Matth. Tract. 28.

(4) Clem. Alex. l. 2. Strom. p. 299.

Il s'étoit beaucoup appliqué à la magie, & il paroît qu'il étoit fort entêté des rêveries de la Cabale, il supposoit une grande vertu dans le mot *Abrasas* ou *Abraxas* : voici, ce me semble, la source de cette singuliere opinion, qui a principalement rendu Basilide célebre.

Pythagore, dont Basilide avoit adopté les principes, reconnoissoit, comme les Chaldéens ses maîtres, l'existence d'une Intelligence suprême qui avoit formé le monde ; ce Philosophe voulut connoître la fin que cette Intelligence s'étoit proposée dans la production du monde : il porta sur la nature un œil attentif, pour découvrir les loix qu'elle suit dans les phénomenes, & saisir le fil qui lioit les événemens.

Ses premiers regards se porterent vers le ciel, où l'Auteur de la nature semble manifester plus clairement son dessein. Il y découvrit un ordre admirable & une harmonie constante : il jugea que l'ordre & l'harmonie constante qui regnoient dans le ciel, n'étoient que les rapports qu'on appercevoit entre les distances des corps célestes, & leurs mouvemens réciproques.

La distance & le mouvement sont des grandeurs, ces grandeurs ont des parties, & les plus grandes ne sont que les plus petites multipliées un certain nombre de fois.

Ainsi les distances, les mouvemens des corps célestes s'exprimoient par des nombres, & l'Intelligence suprême avant la production du monde, ne les connoissoit que par des nombres purement intelligibles.

C'est donc, selon Pythagore, sur le rapport que l'Intelligence suprême appercevoit entre les nombres intelligibles, qu'elle avoit formé & exécuté le plan du monde.

Le rapport des nombres entr'eux n'est point arbitraire, le rapport d'égalité entre deux fois deux & quatre, est un rapport nécessaire, indépendant, immuable.

Puisque les rapports des nombres ne sont point arbitraires, & que l'ordre des productions de l'Intelligence suprême dépend du rapport qui est entre les nombres, il est clair qu'il y a des nombres qui ont

un rapport essentiel avec l'ordre & l'harmonie, & que l'Intelligence suprême qui aime l'ordre & l'harmonie, suit dans son action les rapports de ces nombres, & ne peut s'en écarter.

La connoissance de ce rapport, ou ce rapport est donc la loi qui dirige l'Intelligence suprême dans ses productions ; & comme ces rapports s'expriment eux-mêmes par des nombres, on supposa dans les nombres une force ou une puissance capable de déterminer l'Intelligence à produire certains effets plutôt que d'autres.

D'après ces idées, on rechercha quels étoient les nombres qui plaisoient davantage à l'Etre suprême : on vit qu'il y avoit un soleil, on jugea que l'unité étoit agréable à la Divinité : on vit sept planetes, on conclud encore que le nombre de sept étoit agréable à l'Intelligence suprême.

Telle étoit la Philosophie Pythagoricienne qui s'étoit répandue dans l'Orient, pendant le premier & le second siecle du Christianisme, & qui dura long-tems après.

Basilide, qui avoit adopté les principes de la Philosophie Pythagoricienne, chercha, comme les autres, à connoître les nombres qui étoient les plus agréables à l'Intelligence suprême, & remarqua que l'année étoit composée de trois cens soixante-cinq jours, que le soleil formoit ces jours par ses révolutions successives au tour de la terre, & recommençoit sa carriere lorsqu'il avoit fait la trois cent soixante-cinquieme révolution : Basilide jugea que le nombre trois cens soixante-cinq étoit le nombre qui plaisoit le plus à l'Intelligence créatrice.

Pythagore avoit enseigné que l'Intelligence productrice du monde, résidoit dans le soleil, & que c'étoit de là qu'elle envoyoit ses influences dans toute la nature : Basilide, qui avoit adopté la Philosophie Pythagoricienne, conclud que rien n'étoit plus propre à attirer les influences bienfaisantes de cette Intelligence, que l'expression du nombre trois cens soixante-cinq ; & comme on exprimoit les nombres par les lettres de l'alphabet, il choisit dans l'alphabet les

lettres dont la suite pourroit exprimer trois cens soixante-cinq, & cette suite de lettres forma le mot *Abraxas* (1).

Le mot *Abraxas* ayant la vertu d'attirer puissamment les influences de l'intelligence productrice du monde, on fit graver ce nom sur des pierres qu'on nomma des *Abraxas*, dont les différens cabinets de l'Europe contiennent un nombre prodigieux.

Comme Pythagore avoit supposé que l'intelligence productrice du monde résidoit dans le soleil, on joignit au mot *Abraxas*, l'image du soleil, pour expliquer la vertu qu'on lui attribuoit.

On étoit alors fort entêté de la vertu des Talismans, ainsi les Abraxas se répandirent presque par-tout, & au lieu du soleil, on grava sur les *Abraxas* les différens symboles propres à le caracteriser, & enfin les différentes faveurs qu'on en attendoit, & qu'on vouloit obtenir : comme on le voit par un *Abraxas* qui représente un homme monté sur un taureau avec cette inscription : *remettez la matrice de cette femme en son lieu, vous qui reglez le cours du soleil.*

Voilà, ce me semble, d'où vient cette prodigieuse variété que l'on remarque dans les *Abraxas*, dont le Pere de Montfaucon nous a donné les effigies (2).

Comme les Chrétiens croyoient que Jesus-Christ étoit le Dieu créateur, ceux qui avoient adopté les principes de Pythagore, crurent que Jesus-Christ étoit dans le soleil, & penserent que les *Abraxas* pouvoient aussi attirer sur ceux qui les portoient, les graces de Jesus-Christ ; & pour se distinguer des Basilidiens, & des autres Cabalistes, ils firent graver sa figure sur les *Abraxas* : car les Chrétiens croyoient aussi aux Talismans, & du tems de Saint Chrysostome, il y avoit des Chrétiens qui portoient des médailles d'A-

---

(1) Les lettres du mot *Abraxas* expriment en grec 365. A vaut 1. B vaut 2. R vaut 100. X vaut 60. S vaut 20, ainsi pour exprimer en caracteres grecs 365, il falloit réunir les lettres qui forment le mot *Abraxas*.

(2) Antiquité expliquée, t. 2, l. 3, p. 353.

lexandre le Grand, persuadés qu'elles avoient une vertu préservative (1).

Le nombre des révolutions que le soleil faisoit autour de la terre, sembloit le terme que l'intelligence créatrice s'étoit prescrit: ce mot parut propre à exprimer l'essence & la nature de l'Etre suprême, & ce fut de ce nom que Basilide le nomma : c'est ainsi qu'on a formé primitivement le nom des hommes sur leurs qualités personnelles.

Basilide avoit composé vingt-quatre livres sur l'Evangile, & il avoit même fait un Evangile qui portoit son nom, il avoit aussi fait des prophéties qu'il attribuoit à un homme qui n'avoit jamais existé, & qu'il appelloit *Barcobas* ou Barcoph (2).

Basilide fut réfuté par Agrippa, surnommé Castor; son fils Isidore lui succéda : voyez son article.

BASILIDIENS, disciples de Basilide : ils célébroient comme une grande fête le baptême de Jesus-Christ. Il y en avoit encore du tems de S. Epiphane; mais on ne se donnoit pas la peine de les réfuter, on les chassoit comme des Energumenes (3).

Les Basilidiens se répandirent en Espagne & dans les Gaules, où ils porterent leurs Abraxas; la foiblesse & la superstition les adopterent, & les chargerent d'une infinité d'emblêmes différens, qui n'avoient de fondement, que l'imagination de ceux qui les portoient. De savans hommes y ont cherché les mysteres du Christianisme, mais leurs conjectures ne sont adoptées de personne : les critiques en ont prouvé la fausseté. Voyez Basnage, *Hist. des Juifs*; *t.* 2. *l.* 3. *ch.* 26. Montfaucon, *Antiquité expliquée t.* 2.

Les Basilidiens avoient adopté une partie des principes des Cabalistes, nous en parlerons à cet article.

BEGHARDS ou BEGUARDS, faux spirituels qui s'éleverent en Allemagne au commencement du quatorzieme siecle.

---

(1) Chrysost. Catechesi secunda.

(2) Grab. Spicileg. sæc. 2, p. 38. Euseb. l. 4, c. 7.

(3) Epiph. Hær. 24. Damascen. de Hær. c. 24.

Rien n'avoit plus contribué au progrès des Albigeois, des Vaudois, & des autres Sectes qui s'étoient élevées dans le douzieme & dans le treizieme siecle, que la régularité apparente des Sectaires, & la vie licentieuse de la plupart des Catholiques & d'une partie du Clergé.

On sentit qu'il falloit leur opposer des exemples de vertu, & faire voir que toutes celles dont les Sectaires se paroient, étoient pratiquées par les Catholiques; & comme les Vaudois faisoient profession de renoncer à leurs biens, de mener une vie pauvre, de vaquer à la priere, à la lecture de l'Ecriture sainte & à la méditation, & de pratiquer à la lettre les conseils de l'Evangile; on vit des Catholiques zelés, donner leurs biens aux pauvres, travailler de leurs mains, méditer l'Ecriture Sainte, prêcher contre les Hérétiques, payer les dîmes & les impôts, garder la continence, &c. tels furent les pauvres Catholiques, les humiliés, &c.

Ces associations approuvées & favorisées par les Souverains Pontifes, firent naître dans beaucoup de Catholiques zelés le desir de former de nouveaux établissemens Religieux: on ne voyoit que de nouvelles sociétés qui se piquoient toutes d'une plus grande perfection que les autres, ou d'une perfection différente: ce fut dans ce siecle que se formerent les quatre Ordres mendians, l'Ordre de la Rédemption des Captifs, l'Ordre de Sainte Marie, celui de la Merci, l'Ordre des Servites, des Celestins, &c.

On en auroit vû bien d'autres, si le Concile de Latran n'eût défendu d'inventer de nouvelles regles, ou d'établir de nouveaux Ordres Religieux.

Cette émulation de se distinguer par quelque pratique singuliere de dévotion, dominoit encore dans le quatorzieme siecle, & l'on vit une multitude de particuliers prendre différentes formes d'habits, & s'assujettir à des pratiques particulieres conformes à leurs goûts, ou aux idées qu'ils s'étoient formées de la perfection du Christianisme.

Par goût ou par politique, ces dévots se réunirent, & formerent des sociétés particulieres dans les différens endroits où ils se rencontrerent; on vit de ces sociétés

en Allemagne, en France, & en Italie, où elles étoient connues sous le nom de *Begards*, de *Frerots*, ou de *Fratricelles*, de *Dulcinistes*, de *Bisoches*, d'*Apostoliques*, *&c.*

Toutes ces Sectes se formerent séparément, & n'avoient point de Chef commun; il paroit que les *Frerots* & les *Dulcinistes* ont eu chacun un Chef particulier; mais les Beguards se formerent par la réunion de différentes personnes, hommes & femmes, qui prétendoient vivre d'une maniere plus parfaite que les autres Fideles.

Il y avoit selon les Beguards un dégré de perfection auquel tous les Chrétiens devoient tendre, & au-delà du quel on ne pouvoit aller : car sans cela, il faudroit admettre dans la perfection un progrès à l'infini, & il pourroit y avoir des êtres plus parfaits que Jesus-Christ, qui, comme homme n'avoit qu'une perfection bornée.

Lorsque l'homme étoit arrivé au dernier dégré de perfection, possible à l'humanité, il n'avoit besoin, ni de demander la grace, ni de s'exercer aux actes de vertus : il étoit impeccable, & jouissoit dès cette vie de la béatitude possible.

Les Beguards tendants ou arrivés à l'impeccabilité, formoient une société de personnes qui s'aimoient plus tendrement que les autres personnes. Ils s'apperçurent qu'ils tenoient encore à un corps, qui n'étoit pas affranchi de la tyrannie des passions : ces passions étoient vives, comme elles le sont toujours dans les sociétés fanatiques : il fallut ceder au torrent, & chercher un moyen pour excuser sa défaite.

Ils distinguerent dans l'amour, la sensualité ou la volupté, & le besoin; le besoin étoit, selon eux, un ordre de la nature, auquel on pouvoit obéir innocemment; mais au-delà de ce besoin, tout plaisir dans l'amour étoit un crime.

Ainsi la fornication étoit un acte louable, ou du moins innocent, sur tout lorsqu'on étoit tenté; mais un baiser étoit un péché énorme.

Ces erreurs furent condamnées dans un Concile de Vienne sous Clement V, en 1311.

On réduisit leur doctrine à huit articles qui suivent

tots de leur principe fondamental : c'est que l'homme dans cette vie peut parvenir au dernier dégré de perfection possible à l'humanité.

1°. L'homme peut acquérir en cette vie un tel dégré de perfection, qu'il devienne impeccable, & hors d'état de croître en grace.

2°. Ceux qui sont parvenus à cette perfection ne doivent plus jeuner, ni prier, parceque dans cet état, les sens sont tellement assujettis à l'esprit & à la raison, que l'homme peut accorder librement à son corps tout ce qu'il lui plaît.

3°. Ceux qui sont parvenus à cet état de liberté, ne sont plus sujets à obéir, ni tenus de pratiquer les préceptes de l'Eglise.

4°. L'homme peut parvenir à la béatitude finale en cette vie, & obtenir le même dégré de perfection, qu'il aura dans l'autre.

5°. Toute créature intellectuelle est naturellement bienheureuse, & l'ame n'a pas besoin de la lumiere de gloire pour s'élever à la vision & à la jouissance de Dieu.

6°. La pratique des vertus est pour les hommes imparfaits ; mais l'ame parfaite se dispense de les pratiquer.

7°. Le simple baiser d'une femme est un péché mortel ; mais l'action de la chair avec elle, n'est pas un péché mortel.

8°. Pendant l'élévation du corps de Jesus-Christ, il n'est pas nécessaire que les parfaits se levent, ou lui rendent aucun respect, parceque ce seroit une imperfection pour eux de descendre de la pureté & de la hauteur de leur contemplation, pour penser au Sacrement de l'Eucharistie, ou à la passion de J. C. (1).

Selon Emeric, les Beguards avoient encore d'autres erreurs : quelques-unes semblent imaginées pour justifier leurs principes contre les difficultés qu'on leur opposoit : telle est la proposition qui dit, que l'ame

---

(1) Dupin, quatorzieme siecle, p. 366. D'Argentré, Collect. Jud. t. 1, p. 276. Nat. Alex. in sæc. 14.

n'eſt point eſſentiellement la forme du corps ; cette propoſition paroit avoir été avancée, pour expliquer l'impeccabilité, ou cette eſpece d'impaſſibilité à laquelle les Beguards tendoient, de l'expliquer, dis-je, en ſuppoſant que l'ame pouvoit ſe ſéparer du corps (1).

La condamnation des Beguards n'éteignit pas leur Secte, un nommé Berthold la rétablit à Spire, & dans différens endroits de l'Allemagne (2).

Une partie des erreurs des Beguards fut adoptée par les Frerots, par les Dulciniſtes, non qu'ils les euſſent reçues des Beguards ; mais parceque ces ſortes de Sectes finiſſent toutes par la débauche. Les Frerots avoient des erreurs qui leur étoient particulieres, voyez leur article.

Il ne faut pas confondre avec les Beguards dont nous venons de parler, les Beguins & les Beguines qui ſont le Tiers Ordre.

BERENGER naquit à Tours vers la fin du dixieme ſiecle : après avoir fait ſes études à Chartres ſous Fulbert, il retourna à Tours & fut choiſi pour enſeigner dans les Ecoles publiques de Saint Martin : il fut Tréſorier de l'Egliſe de Tours, & enſuite Archidiacre d'Angers, ſans quitter ſa place de Maître d'Ecole à Tours ; il attaqua le dogme de la Tranſſubſtantiation, abjura ſon erreur, la reprit, la rétracta pluſieurs fois, & mourut enfin dans le ſein de l'Egliſe.

Pour bien connoître l'origine de ſon erreur, il faut nous rappeller les diſputes qui s'éleverent vers la fin du neuvieme ſiecle ſur l'Euchariſtie.

Paſchaſe, Moine, & enſuite Abbé de Corbie, avoit compoſé vers le milieu du neuvieme ſiecle, pour l'inſtruction des Saxons, un Traité du Corps & du Sang de Notre Seigneur : il y établiſſoit le dogme de la préſence réelle, & il ſoutenoit que le Corps que nous recevons dans l'Euchariſtie, étoit le même Corps qui étoit né de la Vierge.

---

(1) Directorium Inquiſit. Hirſaugienſi, t. 2, p. 231. part. 2, quæſt. 7, p. 249. D'Argentré, loc. cit.

(2) Trithem. in Chron.

Quoique Paschase eût suivi dans cet ouvrage la doctrine de l'Eglise, & qu'avant lui tous les Catholiques eussent cru, que le Corps & le Sang de Jesus-Christ, étoient vraiment présens dans l'Eucharistie, & que le pain & le vin étoient changés au Corps & au Sang de Jesus Christ, on n'avoit cependant pas coutume de dire si formellement, que le Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, étoit le même que celui qui est né de la Vierge (1).

Ces expressions de Paschase déplurent : on les attaqua, il les défendit, & cette dispute fit du bruit Les hommes les plus célebres, vers la fin du neuvieme siecle, se partagerent sur ces expressions, & l'on fit beaucoup d'écrits pour attaquer, ou pour défendre les expressions de Paschase, car on convenoit sur le dogme.

Les disputes qui s'élevent entre les hommes célebres, s'agitent, & regnent, pour ainsi dire, longtems après leur naissance ; Berenger qui enseignoit la Théologie à Tours, examina les écrits de Paschase & les difficultés qu'on lui avoit opposées.

Paschase disoit que nous prenions dans l'Eucharistie le Corps & le Sang de Jesus-Christ, le même Corps qui étoit né de la Vierge ; que nous mangions ce Corps; que quoique le pain restât en apparence, on pouvoit dire que c'étoit le Corps & le Sang de Jesus-Christ que nous recevions dans le pain ; que nous recevions le Corps qui avoit été attaché à la croix, & que nous buvions dans le calice, ce qui avoit coulé du côté de Jesus-Christ (2).

Berenger voyoit que le pain & le vin conservoient après la consécration, les propriétés & les qualités qu'ils avoient avant la consécration, & qu'ils produisoient les mêmes effets, il en conclud que le pain & le vin n'étoient pas le Corps & le Sang qui étoit né de la Vierge, & qui avoit été attaché à la croix : il enseigna donc que le pain & le vin ne se changeoient point au Corps & au Sang de Jesus-Christ, mais il n'attaqua

---

(1) Mabillon, Præf. in 4. sæc. Bened. part. 2, c. 1, §. 4.

(2) Tract. de Corp. Domini, Ep. ad Frudegard.

point la présence réelle : il reconnoissoit que l'Ecriture & la tradition ne permettoient pas de douter que l'Eucharistie ne contînt vraiment & réellement le Corps & le Sang de J. C., & qu'elle ne fût même son vrai corps : mais il croyoit que le Verbe s'unissoit au pain & au vin, & que c'étoit par cette union qu'ils devenoient le Corps & le Sang de J. C. sans changer leur nature ou leur essence physique, & sans cesser d'être du pain & du vin.

Il croyoit qu'on ne pouvoit nier la présence réelle, & il reconnoissoit que l'Eucharistie étoit le vrai corps de J. C. ; il croyoit que le pain & le vin étoient, après la consécration, ce qu'ils étoient avant, & il concluoit que le pain & le vin étoient devenus le Corps & le Sang de J C. sans changer de nature, ce qui n'étoit possible, qu'en supposant que le Verbe s'unissoit au pain & au vin (1).

Berenger enseigna cette doctrine dans l'Ecole de Tours, & souleva tout le monde : on porta à Rome une des lettres qu'il avoit écrites à Lancfranc, dans laquelle il défendoit son sentiment. La lettre fut lue dans un Concile assemblé par Leon IX. l'an 1050, le Concile condamna la doctrine de Berenger, & excommunia sa personne. Berenger, informé de sa condamnation, se retira dans l'Abbaye de Preaux, & tâcha d'attirer dans son parti Guillaume, Duc de Normandie ; mais ce Prince fit assembler les Evêques de la Province, & Berenger fut condamné.

Berenger attaquoit un mystere incompréhensible à la raison, il opposoit à la foi les sens & l'imagination, il n'étoit pas possible qu'il ne se fît des Sectateurs : c'est un défaut de logique inconcevable dans des hommes tels que MM. Claude & de la Roque, d'en conclure qu'il y avoit dans l'Eglise beaucoup de personnes qui rejettoient le dogme de la Transsubstantiation.

Car, 1°. toute hérésie qui attaque un mystere, est assez spécieuse pour séduire au premier coup d'œil les ignorans & les hommes superficiels ; & si l'on pouvoit

---

(1) Mabillon, Præf. in 6. sæc. Benedict. §. 3, p. 473.

conclure qu'une opinion étoit enseignée dans l'Eglise; parceque celui qui l'a publiée, a trouvé des Sectateurs; il faudroit conclure que toutes les hérésies & toutes les erreurs ont toujours été enseignées dans l'Eglise, parcequ'en effet il n'y a point d'hérésiarque qui n'ait eu des Sectateurs.

2°. Tous les Historiens témoignent que l'opinion de Berenger fut regardée comme nouvelle, & les Protestans ne peuvent citer aucun auteur ancien qui témoigne en aucune façon que Berenger ait trouvé dans l'Eglise des personnes qui fussent de son sentiment, ni que son erreur ait été soutenue par quelqu'un qui l'eut apprise d'un autre que de lui : tous témoignent qu'il fut l'unique cause des troubles (1).

L'erreur de Berenger fut condamnée dans tous les Conciles où elle fut dénoncée, tels sont les Conciles de Verceil, de Tours, & de Paris.

Berenger comparut dans celui de Tours, & y condamna son erreur; mais il agissoit avec dissimulation, ou il n'avoit pas été pleinement convaincu dans le Concile, & il étoit retombé dans son erreur : car il l'enseigna encore après le Concile.

Nicolas II assembla un Concile dans lequel Berenger défendit ses opinions; mais il fut convaincu par Abbon & par Lancfranc : il abjura son erreur, & brûla ses écrits.

Cette profession de foi paroissoit sincere, mais Berenger ne fut pas plutôt retourné en France, qu'il se repentit d'avoir brûlé ses écrits, & condamné son sentiment : il protesta contre sa derniere rétractation, prétendit qu'elle lui avoit été dictée par Humbert, & qu'il ne l'avoit signée que par crainte : il continua donc à enseigner son erreur.

Enfin Gregoire VII tint un Concile à Rome en 1079, où Berenger reconnut & condamna encore son erreur : le Pape le traita avec indulgence & avec bonté; il écrivit même en sa faveur à l'Archevêque de Tours & à l'Evêque d'Angers. Après ce Concile, Berenger se reti-

(1) Perpet. de la Foi, t. 1, l. 9, c. 7, p. 657.

la dans l'Isle de S. Côme proche la Ville de Tours, & y mourut au commencement de l'année 1088.

Les rétractations & la pénitence de Berenger n'empêcherent pas que plusieurs de ses disciples ne persévérassent dans l'erreur de leur maître.

Il s'en faut beaucoup qu'ils aient été aussi nombreux que l'ont prétendu MM. Claude, la Roque, Basnage; les Historiens qui donnent à Berenger un grand nombre de disciples sont sur cela contraires aux Historiens contemporains.

Guimond, Archevêque d'Averse, auteur contemporain, témoigne expressément que Berenger n'a jamais eu une seule Bourgade pour lui, & qu'il n'étoit suivi que par des ignorans : tout ce qui nous reste de monumens historiques de ce tems, est conforme au témoignage de Guimond : lui préférera-t-on Guillaume de Malmesbury, qui ne vivoit qu'en 1242, & Matthieu de Westminster, qui ne vivoit que dans le quatorzieme siecle (1).

On trouve, il est vrai, dans le douzieme siecle quelques personnes qui nioient la Transsubstantiation ; mais on ne voit pas que ces personnes soient des disciples de Berenger, plutôt que des Manichéens, qui avoient reparu en France, & qui nioient la Transsubstantiation, comme Berenger. Les monumens historiques par lesquels nous connoissons ces ennemis de la Transsubstantiation, paroissent le supposer : car on y voit que ces Hérétiques avoient encore d'autres erreurs, dont l'Historien dit qu'il ne juge pas à propos de parler, ce qui ne convient point aux disciples de Berenger (2).

Au reste, cette prétendue perpétuité de la doctrine de Berenger, que M. Basnage se donne tant de peine à établir, depuis le neuvieme siecle jusqu'à la Réforme, n'est point cette perpétuité de la foi qui convient à celle de la vraie Eglise, & qui fait le caractere de la vérité.

---

(1) Perpet. de la Foi, t. 1, l. 9, c. 1, p. 657.

(2) Spicileg. d'Acheri, t. 2, p. 243. Leibnitz, accessiones Historicæ, c. 6, 8, ann. 1262.

Il n'est point étonnant qu'une erreur qui a fait autant de bruit que celle de Berenger, se soit perpétuée, & il n'y a peut-être point d'hérésie qui depuis sa naissance ne trouvât, à force de recherches, d'inductions, & de sophismes, des Sectateurs dans les siecles précédents, aussi-bien, & mieux que les Protestans : Sandius n'a-t-il pas trouvé des Ariens dans tous les siecles de l'Eglise ? (1)

Mais ce n'est pas une pareille succession qui caractérise la doctrine de la vraie Eglise : il faut, 1°. que cette perpétuité soit telle qu'on ne puisse assigner une époque où elle étoit inconnue dans l'Eglise ; comme l'erreur de Berenger, qui, lorsqu'on lui opposa la réclamation de toute l'Eglise, contre son erreur, répondit que toute l'Eglise étoit périe (2).

2°. La vraie Eglise étant une société visible, & devant être Catholique, c'est-à-dire, la société religieuse la plus étendue, quelques Sectaires obscurs qui enseignent & perpétuent leurs erreurs en secret, qui sont odieux à tous les Fideles, & condamnés par toute l'Eglise, qui n'ont ni Eglise, ni ministere, ni jurisdiction, ni autorité, peuvent-ils représenter l'Eglise de Jesus-Christ ? Ce que je dis ici des Berengariens, ne peut être contesté : La Roque & Basnage n'ont pu prouver rien de plus en leur faveur (3).

Les Berengariens ne furent pas constamment & unanimement attachés à l'erreur de Berenger ; tous reconnoissoient que le pain & le vin ne se changeoient point au Corps & au Sang de Jesus-Christ ; mais quelques-uns ne pouvoient concevoir que le Verbe s'unît au pain & au vin, & ils conclurent que le pain & le vin n'étoient point le Corps & le Sang de Jesus-Christ, & qu'ils n'étoient appellés ainsi que par métaphore, & parcequ'ils représentoient le Corps & le Sang de J. C.

---

(1) Sandius, Hist. Eccles.

(2) Berengarius, apud Lancfranc, c. 23. Perpet. de la Foi, l. 1, 9.

(3) Larroque, Hist. de l'Euch. part. 2, c. 18, p. 702. Basnage, Hist. des Eglises Ref. t. 1, l. 3, c. 5, p. 105.

Ainsi

Ainsi Berenger & ses disciples nioient la Transsubstantiation ; mais Berenger croyoit que le pain devenoit le Corps de J. C. , & ses disciples croyoient qu'il n'en étoit que la figure.

Ce dernier sentiment fut adopté par la plupart des Héréfiarques & des Sectaires qui parurent après Berenger, & qui allierent cette erreur avec d'anciennes héréfies : tels furent Pierre de Bruys, Henri de Toulouse, Arnaud de Bresse, les Albigeois, Amauri de Chartres, & longtems après, Wiclef, les Lollards, les Thaborites ; enfin Carlostad, Zuingle, Calvin ont renouvellé l'erreur des Berengariens, & Luther a suivi le sentiment de Berenger & soutenu l'impanation.

Comme ces deux points sont un des plus grands obstacles à la réunion des Eglises Réformées, nous croyons qu'il est convenable de les traiter.

§. I.

Du Dogme de la Présence Réelle.

Il n'y a point de matiere sur laquelle on ait tant écrit ; l'énumération des ouvrages composés sur l'Eucharistie, feroit seule un ouvrage : nous allons réduire à des points simples, les raisons qui la prouvent, & les difficultés qui la combattent.

Le Dogme de la Présence Réelle est enseigné dans l'Ecriture.

Lorsque Jesus-Christ institua l'Eucharistie, il dit en tenant du pain : ceci est mon Corps, & l'Ecriture ne nous parle jamais de ce Sacrement, que dans des termes qui, pris dans un sens naturel & littéral, expriment la présence réelle du Corps & du Sang de J. C., & non pas que le pain & le vin sont la figure du Corps & du Sang de J. C.

Pour être autorisé à prendre les paroles de l'Ecriture dans le sens de figure, & à soutenir que l'Eucharistie est la figure du Corps & du Sang de J. C., il faudroit,

ou que J. C. nous eût avertis qu'il ne prenoit point dans un ſens naturel les expreſſions dont il ſe ſervoit, ou que ces expreſſions priſes dans le ſens naturel euſſent exprimé une abſurdité ſi palpable & ſi groſſiere, que l'homme le plus ignorant eût ſenti que J. C. n'avoit pu les prendre dans leur ſens naturel & littéral.

1°. Il eſt certain que J. C. n'a point préparé ſes diſciples à prendre dans un ſens métaphorique, les mots dont il ſe ſert dans l'inſtitution de l'Euchariſtie; au contraire, J. C. avant d'inſtituer l'Euchariſtie, avoit dit à ſes Apôtres, que ſa chair étoit véritablement viande, & que ſon ſang étoit vraiment breuvage; que ceux qui ne mangeroient pas ſa chair, & ne boiroient point ſon ſang, n'auroient point la vie éternelle; il leur avoit promis de leur donner ce pain: les Juifs en l'entendant, ſe demandoient comment il pourroit leur donner ſa chair à manger, & J. C. ne répond à leurs plaintes qu'en répétant que ſa chair eſt véritablement viande, & ſon ſang véritablement breuvage; & que s'ils ne mangent la chair du Fils de l'homme, & ne boivent ſon ſang, ils n'auront point la vie éternelle.

J. C. promettoit alors à ſes diſciples de leur donner ſa chair à manger, & ſa véritable chair: tous les Miniſtres conviennent que dans le ſixieme chapitre de l'Evangile ſelon Saint-Jean, il eſt toujours parlé de la véritable chair de J. C.

Les diſciples attendoient donc que J. C. leur donneroit véritablement ſa chair à manger & ſon ſang à boire; mais ils ne ſavoient pas comment il exécuteroit cette promeſſe.

Dans l'inſtitution de l'Euchariſtie, J. C. leur ordonne de manger le pain qu'il a béni, & les aſſure que ce pain eſt ſon corps; ainſi loin d'avoir averti les Apôtres, qu'il falloit prendre dans un ſens métaphorique les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, il les avoit préparés à les prendre dans un ſens naturel & littéral.

Ainſi les allégories & les images ſous leſquelles J. C. s'eſt quelquefois repréſenté, ne pouvoient porter ſes diſciples à interpréter dans un ſens métaphorique les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie.

J. C. avoit promis à ſes diſciples de leur donner ſon

corps, son vrai corps à manger, & c'étoit à la manducation de ce coprs qu'il avoit attaché la vie éternelle, ils étoient dans l'attente de l'exécution de cette promesse, puisque J. C. leur avoit annoncé sa mort : l'importance de cette promesse toujours présente à leur esprit, ne leur permettoit donc, ni d'en méconnoître l'exécution dans l'institution de l'Eucharistie, ni de croire que J. C. leur donnât dans le pain de l'Eucharistie la figure de son corps ; ils ne pouvoient donc s'empêcher de prendre les paroles de l'institution de l'Eucharistie dans leur sens propre & naturel ; & J. C. loin de les avoir avertis qu'il parloit d'une maniere allégorique, les avoit en quelque sorte préparés à prendre ses expressions dans le sens littéral.

En se plaçant dans ce point de vue, qui est le seul où l'on puisse envisager la question, on voit clairement que MM. Claude & Basnage n'ont fait que des sophismes, pour prouver que l'esprit des Apôtres étoit assez préparé au sens figuré par la cérémonie même de la Pâque que Jesus-Christ célébroit, & par l'usage dans lequel il étoit d'employer des allégories & des paraboles.

Jesus-Christ & les Evangélistes n'avertissent donc point que les paroles de l'institution de l'Eucharistie, doivent se prendre dans un sens figuré.

Secondement on ne peut pas dire que le sens littéral & naturel des paroles de l'institution de l'Eucharistie, renferme une contradiction sensible, ou une absurdité palpable, ensorte qu'en entendant ces paroles, l'esprit quitte le sens naturel, & passe au sens figuré : car alors le dogme de la présence réelle ne seroit jamais venu dans l'esprit des Apôtres & des Chrétiens : mais encore, il n'auroit jamais pû s'établir, ou du moins, on auroit vû dans l'Eglise Chrétienne des réclamations contre ce dogme, & le plus grand nombre seroit resté attaché au sens figuré.

Cependant, lorsque Berenger attaqua le dogme de la Transsubstantiation, toute l'Eglise croyoit la présence réelle, & les Protestans n'ont jusqu'ici pû assigner un tems où elle ne fut pas crue, ni un siecle où l'Eglise crut que l'Eucharistie n'étoit que la figure du corps de J. C.

Si le ſens figuré eſt le ſens qui s'offre à l'eſprit ; lorſqu'on entend les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, pourquoi Carloſtad fut-il abandonné de tout le monde, lorſqu'il le propoſa ? Pourquoi Zuingle a-t-il été plus de quatre ans à trouver que ces paroles : *ceci eſt mon corps*, devoient ſe rendre par celles-ci : *ceci repréſente mon corps* (1).

Si le ſens figuré eſt le ſens qui s'offre à l'eſprit : pourquoi Luther & tous ſes Sectateurs ont-ils, auſſibien que les Catholiques, pris conſtamment dans le ſens naturel & littéral les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie ? Pourquoi Bucer, pour intéreſſer les Princes Proteſtans d'Allemagne, en faveur des quatre Villes Impériales qui ſuivoient l'opinion de Zuingle, pourquoi, dis-je, Bucer fut il obligé de faire faire à ces Villes une Confeſſion de Foi, dans laquelle il reconnoit que J. C. donna à ſes diſciples ſon vrai corps & ſon vrai ſang à manger & à boire véritablement ? Pourquoi dans une lettre écrite au Duc de Brunſwic Lunebourg, proteſta-t-il qu'il croyoit avec Zuingle & Œcolampade, que le vrai corps & le vrai ſang de J. C. étoient préſens dans la Cene (2).

Enfin, s'il étoit vrai que le ſens figuré ſe préſentât naturellement à l'eſprit ; pourquoi les peuples, auxquels Bucer avoit prêché le ſens figuré, reprirent-ils le dogme de la préſence réelle, auſſitôt que Bucer & Capiton, par ménagement pour les Luthériens, ceſſerent de faire retentir continuellement à leurs oreilles le ſens figuré (3) ?

Mais, dit-on, les Apôtres ne voyoient-ils pas évidemment, qu'en mangeant le pain que J. C. avoit béni, ils ne pouvoient manger le corps qu'ils avoient devant leurs yeux ?

Je réponds, que l'eſprit ne voit comme impoſſible, que ce qui unit le *oüi* & le *non*, c'eſt-à-dire, qui

---

(1) Zuingle, de vera Relig. p. 202. Resp. ad Luther, p. 400. Ep. ad Pomeran. p. 256. Perpet. de la Foi, t. 2, l. 1, c. 2.

(2) Hoſpin, part. 2, p. 122. Perpet. de la Foi, c. 4.

(3) Ibid. c. 17.

assure qu'une chose est & n'est point en même tems; mais il n'y a point contradiction que le corps de J. C. se trouve sous les especes du pain & du vin : car il est possible,

1°. Que le pain & le vin deviennent le Corps & le Sang de J. C. : comme on le suppose dans le sentiment de l'impanation.

2°. Il est possible que Dieu forme dans la substance du pain & dans celle du vin, un corps humain, auquel l'ame de J. C. soit unie, comme M. Varignon l'a imaginé.

3°. On ne voit point qu'il soit impossible que le corps de J. C. se trouve sous les especes du pain & du vin, comme il s'y trouve en effet, & comme on le fera voir en parlant de la Transsubstantiation.

Je réponds, en second lieu, que les Apôtres connoissant la toute-puissance & la souveraine vérité de J. C. n'eurent pas besoin de concevoir la possibilité de ce qu'il leur disoit, pour interpreter son discours dans un sens naturel & littéral. Ils crurent qu'en effet le pain étoit devenu le corps de J. C., quoiqu'ils ne comprissent pas comment cela pouvoit se faire. L'impossibilité de concevoir le mystere de la Trinité a-t-il empêché de le croire?

Le Dogme de la Présence Réelle a toujours été enseigné dans l'Eglise.

Depuis la naissance de l'Eglise, la célébration de l'Eucharistie a fait la partie la plus essentielle du culte des Chrétiens : les Apôtres s'assembloient pour la célébrer, & ils en établirent la célébration dans l'Eglise (1).

Dans la célébration de l'Eucharistie, on bénissoit du pain, & l'on disoit que ce pain & ce vin étoient le Corps & le Sang de J. C. : c'étoit sur cette présence du corps de J. C., que portoit toute l'importance de ce Sacrement, par rapport aux Chrétiens : cette pré-

(1) Act. 2, v. 42, 46.

sence étoit le fondement de leur respect pour l'Eucharistie, & rien n'étoit plus important que de bien connoître le dégré de respect qu'on devoit à ce Sacrement, puisqu'il donnoit la mort éternelle, s'il étoit reçu indignement.

Pour rendre à ce Sacrement le respect qu'on lui devoit, & pour le recevoir dignement, il falloit nécessairement savoir si l'on recevoit J. C. réellement, si l'on recevoit son Corps & son Sang, si l'on n'en recevoit que la figure & le symbole. Les Apôtres & les premiers Chrétiens n'ont donc pû rester indécis & indéterminés sur la présence du corps de J. C. dans l'Eucharistie; il ont cru la présence réelle, ou l'absence réelle du corps de J. C. dans l'Eucharistie.

Toutes les Sociétés Chrétiennes séparées de l'Eglise Romaine, depuis le quatrieme siecle jusqu'à Berenger, croient la présence réelle du corps de J. C. dans l'Eucharistie; les Nestoriens, les Arméniens, les Jacobites, les Cophtes, les Ethiopiens, les Grecs, reconnoissent encore aujourd'ui la présence réelle du corps de J. C. dans l'Eucharistie (1).

Toutes les Sociétés Catholiques la croyoient aussi, lorsque les Berengariens l'attaquerent

Cette croyance étant générale chez les Chrétiens au tems de Berenger: il faut nécessairement qu'elle soit aussi ancienne que l'Eglise même, ou que toutes les Eglises Chrétiennes aient passé de la croyance de l'absence réelle, à la croyance de la présence réelle du corps de J. C. dans l'Eucharistie.

S'il est certain que l'Eglise n'a pu passer de la croyance de l'absence réelle à la croyance de la présence réelle du corps de J. C. dans l'Eucharistie, il est démontré que la présence réelle a toujours été enseignée & professée dans l'Eglise depuis les Apôtres, jusqu'à Berenger: or, il est certain que l'Eglise n'a point passé de la croyance de l'absence réelle à la croyance de la présence réelle du Corps & du Sang de J. C. dans l'Eucharistie.

---

(1) Voyez ces différens articles, où leur croyance sur l'Eucharistie est examinée en particulier.

Ce changement dans la croyance des Chrétiens sur la présence réelle du corps de J. C., n'a pu se faire qu'en deux manieres, tout d'un coup, ou par dégrés.

La premiere supposition est impossible, car, alors il faudroit que tous les Chrétiens, après avoir cru jusqu'alors que le corps de J. C. n'étoit pas présent dans l'Eucharistie, eussent commencé tous ensemble à croire qu'il y étoit, ensorte que s'étant, pour ainsi dire, endormis dans la croyance que l'Eucharistie n'étoit que la figure du corps de J. C., ils se fussent réveillés persuadés qu'elle contenoit réellement le Corps & le Sang de J. C.

Il est impossible qu'une multitude d'Eglises séparées de communion, dispersées dans différentes parties de la terre, ennemies & sans communication entr'elles, se soient accordées à rejetter la croyance de l'absence réelle du corps de J. C. dans l'Eucharistie, qu'elles avoient toujours crue, pour professer la présence réelle que personne ne croyoit; & qu'elles se soient accordées sur ce point, sans se communiquer, sans que ce changement dans leur doctrine ait produit aucune contestation.

Si les Eglises Chrétiennes ont passé de la croyance de l'absence réelle du corps de J. C., à la croyance de la présence réelle, il faut donc que ce changement se soit fait par dégrés, & alors il faut nécessairement qu'il y ait eu d'abord un tems: savoir, à la naissance de l'opinion, » où elle n'étoit suivie que d'un très pe-
» tit nombre de personnes; qu'il y en ait eu un autre,
» où ce nombre étoit déja beaucoup augmenté, & où
» il égaloit celui des Fideles qui ne croyoient pas la
» présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie; un autre
» où ce sentiment s'étoit rendu maître de la multitude,
» quoiqu'avec opposition d'un grand nombre d'autres
» qui demeuroient encore dans la doctrine ancienne, &
» enfin un autre où il regnoit paisiblement, & sans op-
» position, qui est l'état, où les Calvinistes sont obli-
» gés d'avouer qu'il étoit, lorsque Berenger commen-
» ça d'exciter des disputes sur cette matiere (1) «.

(1) Perpétuité de la Foi, volume in-12, p. 19.

Dans tous ces cas, il eſt impoſſible qu'il ne ſe ſoit pas élevé des conteſtations dans l'Egliſe entre ceux qui croyoient l'abſence réelle, & ceux qui croyoient la préſence réelle. Les plus petits changemens dans la diſcipline, les plus legeres altérations dans des dogmes moins développés, moins connus, ont excité des conteſtations dans l'Egliſe; toutes les erreurs, toutes les héréſies ont été attaquées dans leur naiſſance: comment la croyance de la préſence réelle auroit-elle été enſeignée ſans contradiction, dans une Egliſe où l'on auroit cru l'abſence réelle? comment auroit-on changé tout le culte, toutes les cérémonies, ſans que perſonne s'y fût oppoſé?

Cependant, depuis les Apôtres juſqu'à Berenger, où la croyance de la préſence réelle étoit univerſellement reçue dans l'Egliſe, on ne trouve aucune preuve que quelqu'un, en publiant que J. C. étoit réellement préſent dans l'Euchariſtie, ait cru propoſer une opinion différente de la croyance commune de l'Egliſe de ſon tems, ou de l'Egliſe ancienne.

On ne trouve point que jamais perſonne ait été déféré publiquement aux Evêques & aux Conciles, pour avoir publié de vive voix ou par écrit, que J. C. étoit réellement dans la bouche de ceux qui recevoient l'Euchariſtie. On ne trouve point qu'aucun Pere, aucun Evêque, aucun Concile ſe ſoit mis en peine de s'oppoſer à cette croyance, en témoignant qu'il y en avoit parmi le peuple qui ſe trompoient groſſierement & dangereuſement, en croyant que J. C. étoit préſent ſur la terre auſſibien que dans le ciel. On ne trouve point qu'aucun Auteur Eccléſiaſtique, ni aucun Prédicateur ſe ſoit jamais plaint qu'il s'introduisît en ſon tems une idolâtrie pernicieuſe & damnable, en ce que pluſieurs adoroient J. C., comme réellement préſent ſous les eſpeces du pain & du vin (1).

On dira peut-être que ces raiſons font bien voir que la croyance de la préſence réelle, ne s'eſt point introduite par la conteſtation, ni par des perſonnes qui aient

(1) Perpétuité de la Foi, volume in-12, p. 23.

changé elles-mêmes de sentiment, & prétendu innover & changer la créance de l'Eglise ; mais que cela ne prouve pas qu'elle n'ait pû s'introduire d'une maniere encore plus insensible, qui est que les Pasteurs de l'Eglise, étant eux-mêmes dans la créance que le corps de Jesus-Christ n'étoit qu'en figure dans l'Eucharistie, aient néanmoins annoncé cette vérité en des termes si ambigus, que les simples aient pris leurs paroles en un sens contraire à la vérité & à leur intention, & soient entrés dans l'opinion de la présence réelle, comme si elle eût été celle des Pasteurs.

Mais quoiqu'une équivoque de cette sorte eût pû engager dans l'erreur un petit nombre de personnes simples : c'est le comble de l'absurdité, de vouloir faire croire qu'elle ait pû tromper tous les Chrétiens de la terre.

Car, peut-on imaginer sans extravagance, que les paroles des Pasteurs étant mal entendues par un grand nombre de personnes de toutes les parties du monde, aucun des Pasteurs ne se soit apperçu de cette illusion si grossiere, & ne les ait détrompés de la fausse impression qu'ils avoient prise de ces paroles.

Peut-on imaginer que tous les Pasteurs fussent si aveugles, si imprudens, que de se servir de mots qui fussent d'eux mêmes capables d'engager les peuples dans l'erreur, sans expliquer jamais ces équivoques si dangereuses.

Que si ces paroles n'étoient pas par elles-mêmes sujettes à un mauvais sens, & n'étoient mal expliquées que par un petit nombre de personnes grossieres, comment les Fideles plus éclairés, & qui conversoient tous les jours avec les simples, ne découvroient-ils point, par quelqu'une de leurs actions & de leurs paroles, l'erreur criminelle dans laquelle ils étoient engagés, ce qui devoit nécessairement produire un éclaircissement, & ne pouvoit manquer d'être connu des Pasteurs, qui dès-lors auroient été obligés de déclarer publiquement que l'on avoit abusé de leurs paroles, & qu'on les avoit prises dans un sens très faux, & très contraire à leur intention.

Mais, pourquoi ces équivoques n'auroient-elles

commencé de tromper le monde, que vers le neuvième ou le dixieme siecle, comme le prétendent les Réformés, puisqu'on ne s'est point servi d'autres paroles dans la célébration des mysteres, & dans la prédication de la parole de Dieu, pour exprimer ce mystere, que de celles dont on se servoit auparavant : & que peut-on imaginer de plus ridicule, que de dire, que les mêmes paroles aient été entendues universellement d'une maniere, dans un certain tems, & universellement d'une autre maniere, dans un autre tems, sans que personne se soit apperçu de cette mésintelligence.

Tous les Peres ont enseigné le Dogme de la Présence Réelle.

Les Peres tirant leur doctrine sur l'Eucharistie, de ce que les Apôtres ont enseigné, il ne faut, pour juger de leur sentiment, qu'examiner s'ils ont entendu les paroles : *ceci est mon corps*, dans un sens de figure, ou dans un sens de réalité.

Il est certain, que l'un & l'autre de ces deux sens a des marques & des caracteres qui lui sont propres, & qui doivent se trouver dans les expressions des Peres, qui n'ont parlé que selon qu'ils ont eu dans l'esprit l'un ou l'autre sens.

Lorsqu'on croit que les paroles de l'institution de l'Eucharistie : *ceci est mon corps*, expriment que le corps de Jesus-Christ est réellement présent, on les prend dans un sens naturel qui se présente sans peine à l'esprit de tout le monde : il faut bien que cela soit ainsi dans les principes des Calvinistes, puisqu'ils prétendent que l'Eglise a passé sans aucune contestation de la croyance de l'absence réelle à la croyance de la présence réelle, par le moyen de ces paroles : *ceci est mon corps*.

Mais, ces paroles prises dans leurs sens naturel, expriment une chose incompréhensible : ainsi le sens littéral & de présence réelle est facile, & la chose qu'il exprime est très difficile.

Lorsqu'on croit que ces paroles : *ceci est mon corps*,

fignifient ceci eſt la figure de mon corps : ce ſens eſt très difficile à découvrir, & l'eſprit le rejette naturellement ; nous n'en voulons pour preuve que ce que nous avons dit ſur Carloſtad, qui fut quatre ans perſuadé que le corps de J. C. n'étoit pas réellement préſent dans l'Euchariſtie, avant de pouvoir trouver que le ſens des paroles : *ceci eſt mon corps*, étoit, *ceci eſt la figure de mon corps :* il eſt donc certain que le ſens figuré des paroles de J. C. eſt très difficile & très détourné.

Mais, il eſt certain qu'il exprime une choſe aiſée à comprendre, c'eſt que le pain & le vin ſont les ſymboles du Corps & du Sang de J. C., & peuvent produire dans l'ame des effets ſalutaires, ce qui n'eſt pas une choſe plus difficile à concevoir, que la production de la grace par le Baptême.

Ainſi le ſens des Catholiques eſt très facile dans les termes ; mais il exprime une choſe difficile à concevoir.

Le ſens des Calviniſtes au contraire, eſt oppoſé aux regles du langage, & par conſéquent très difficile à concevoir ; mais il exprime une choſe très aiſée à concevoir

1°. Les Peres n'ont jamais entrepris d'expliquer le ſens de ces paroles : *ceci eſt mon corps*, quoiqu'ils aient toujours expliqué avec beaucoup de ſoin toutes les métaphores : ils n'ont jamais rien écrit pour empêcher que les Fideles ne les priſſent dans le ſens des Catholiques : ils ont donc cru que ces mots, *ceci eſt mon corps* devoient ſe prendre dans un ſens naturel & littéral.

2°. Il eſt certain que tous les Peres ont regardé l'Euchariſtie, comme un myſtere incompréhenſible, comme un objet de foi : ils ont tous recours à la toute puiſſance divine pour le prouver, ce qui n'a certainement pas lieu dans le ſens des Calviniſtes : il n'eſt pas poſſible d'en rapporter ici les preuves, on les trouvera dans la Perpetuité de la Foi (1).

(1) T. 2, l. 3 & 4. Natal. Alex. Diſſert. 12, in ſæc. 11.

3°. Les Peres ont reconnu que l'Euchariſtie produiſoit la grace, & ils ont attribué l'efficacité de l'Euchariſtie à la préſence réelle du corps de J. C. : c'eſt encore un point porté juſqu'à la démonſtration dans la Perpetuité de la Foi (1).

4°. Les Peres ont toujours parlé de l'Euchariſtie, comme d'un Sacrement qui contenoit réellement le Corps & le Sang de J. C.

5°. Pour connoître le ſentiment des Peres ſur la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie, il ne faut pas s'attacher à un petit nombre de leurs paſſages, il faut conſiderer en gros tous les lieux où ils ont traité de cette matiere : or il eſt certain, par une foule de paſſages & de raiſons qui produiſent une certitude complette, que les Peres des ſix premiers ſiecles ont pris les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie dans le ſens naturel & littéral; il eſt certain que le ſens figuré ne leur eſt jamais venu dans l'eſprit, qu'ils ont reconnu un véritable changement de la ſubſtance du pain en celle du corps de J.C.

Ainſi quand on trouveroit dans les Peres quelques paſſages où ils auroient donné à l'Euchariſtie les noms de ſigne, d'image, de figure, on n'en pourroit conclure qu'ils n'ont pas cru la préſence réelle (2).

6°. Les eſpeces du vin reſtant après la conſécration, il n'eſt pas impoſſible que les Peres aient, même après la conſécration, donné à l'Euchariſtie le nom de pain & de vin : car les Peres ont exprimé les ſymboles Euchariſtiques par les idées populaires, & non par les idées philoſophiques ; & l'on voit clairement, que c'eſt pour ſe conformer au langage populaire qu'ils ſe ſervent de ces expreſſions, puiſqu'ils aſſurent conſtamment que le pain & le vin ſont changés au Corps & au Sang de J. C.

7°. Par les paroles de la conſécration, la ſubſtance du pain & du vin ſont changées ſelon les Peres, en la ſubſtance du Corps & du Sang de J. C.; mais on ne

---

(1) Perpétuité de la Foi, ibid. l. 5.
(2) Ibid. t. 2, l. 1, c. 1.

roit point immédiatement ce corps; nos sens n'apperçoivent que les especes du pain & du vin : ainsi après la consécration, les especes du pain & du vin, sont les signes ou le type du corps de J. C.

Les Peres ont donc pû donner aux symboles Eucharistiques, le nom de signes du Corps & du Sang de J. C., sans que l'on puisse en conclure qu'ils ne croyoient pas la présence réelle (1).

De la Transsubstantiation, contre Berenger & Luther.

Par les paroles de la consécration, le pain & le vin sont convertis au Corps & au Sang de J. C., puisque par ces paroles le Corps & le Sang de J. C. deviennent réellement présens dans l'Eucharistie; ensorte que le pain & le vin deviennent le Corps & le Sang de Jesus-Christ.

Le Corps & le Sang de J. C. auquel le pain & le vin sont changés, c'est le Corps & le Sang qui a été livré & répandu pour nos péchés sur la croix, ce qu'il est absurde de dire du pain (2).

Ainsi après les paroles de la consécration, il n'y a plus dans l'Eucharistie de pain & de vin, ils ont été changés au Corps & au Sang de J. C.

Ce changement de la substance du pain & du vin au Corps & au Sang de J. C. est appellé Transsubstantiation, & quoiqu'on n'ait exprimé ce changement par le mot de *Transsubstantiation*, que dans les derniers siecles, cependant ce dogme étoit connu dans l'Eglise aussi anciennement que celui de la présence réelle : le quatrieme Concile de Latran en 1215, celui de Constance en 1414, ceux de Florence & de Trente l'ont défini.

Tous les Peres, toutes les Liturgies parlent de la conversion du pain & du vin au Corps & au Sang de J. C.; toutes les prieres de la Messe demandent que

(1) Perpétuité de la Foi, t. 1, l. 8, c. 2, t. 3, l. 3, c. 2. Natal. Alex. Dissert. 12, in sæc. 11.

(2) Matth. 26. Marc. 14. Luc. 22. Paul. ad Cor. 11.

le pain & le vin deviennent le Corps & le Sang de J. C. (1).

Le mot *Transsubstantiation* exprime très bien ce changement, & l'on ne doit point désapprouver l'usage de ce mot, parcequ'il n'est pas dans l'Ecriture; le mot de *Trinité*, & le mot *consubstantiel* ne s'y trouvent pas, & les Protestans n'en condamnent pas l'usage: le Concile de Latran a donc pû consacrer le mot Transsubstantiation, comme le Concile de Nicée a consacré le mot *consubstantiel*.

Les Luthériens & les Calvinistes, si opposés sur la présence réelle, se réunissent contre la Transsubstantiation: ils ont combattu ce dogme par une infinité de sophismes de Logique, de Grammaire, &c. dans l'examen desquels il seroit également inutile & ennuyeux de descendre, & qu'ils ont eux-mêmes abandonnés pour la plupart. Nous allons tâcher de réduire leurs principales difficultés à quelques points simples.

Premiere Difficulté.

Les Protestans prétendent qu'il est absurde de supposer que le corps de Jesus-Christ, qui étoit un corps humain, au moins de cinq pieds, soit contenu dans la plus petite partie sensible du pain ou du vin, parcequ'alors il faudroit que les parties de son corps se pénétrassent, & par conséquent que la matiere perdît son étendue & son impénétrabilité, ce qui est impossible, puisque la toute puissance divine ne peut dépouiller une chose de son essence.

Je réponds, 1°. que cette difficulté s'évanouit dans le systême qui suppose que l'étendue est composé de points inétendus.

Je réponds, 2°. qu'il faudroit tout au plus conclure de là, que ce n'est, ni dans l'étendue, ni dans l'impénétrabilité, que consiste l'essence de la matiere, comme l'ont pensé Descartes & Gassendi, mais dans quelque chose que nous ne connoissons pas.

---

(1) Perpétuité de la Foi, t. 2, l. 5, p. 586.

Je réponds, 3°. qu'il n'eſt pas prouvé qu'il ſoit impoſſible que le corps d'un homme de cinq pieds, ſoit réduit à un eſpace égal à celui des eſpeces Euchariſtiques : ne condenſe-t-on pas l'air au point de lui faire occuper quatre mille fois moins d'eſpace, qu'il n'en occupe dans ſon état naturel ? Si l'induſtrie humaine peut reſſerer ou dilater ſi prodigieuſement les corps : pourquoi Dieu ne pourroit-il pas réduire un corps humain à la grandeur des eſpeces Euchariſtiques ?

Seconde Difficulté.

Si le pain & le vin étoient changés au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, il faudroit que le corps de Jeſus-Chriſt ſe trouvât ſous les eſpeces Euchariſtiques, & comme la conſécration ſe fait en même-tems en différents endroits : il faudroit que le corps de Jeſus-Chriſt, le même corps qui eſt dans le ciel, ſe trouvât en même-tems en pluſieurs lieux, ce qui eſt abſurde.

Je réponds qu'il n'eſt point impoſſible qu'un corps ſoit en même-tems en pluſieurs lieux à la fois, & que par conſéquent il n'eſt pas impoſſible que le corps de Jeſus-Chriſt ſoit dans le ciel, & dans tous les lieux où l'on conſacre : voici ma preuve.

Un corps en mouvement exiſte en pluſieurs lieux pendant un tems déterminé : un corps, par exemple, qui, avec un dégré de vîteſſe, parcourt un pied dans une ſeconde, ſe trouve dans ſoixante pieds différents, s'il ſe meut pendant une minute.

Mais, ſi au lieu d'un dégré de vîteſſe, je lui en donnois ſoixante, il parcoureroit ces ſoixante pieds dans une ſeconde, & par conſéquent ſe trouveroit dans ſoixante lieux différens pendant une ſeconde.

Si au lieu de ſoixante dégrés de vîteſſe, je lui en donnois cent vingt, il ſe trouveroit dans ces ſoixante lieux ou parties de l'eſpace, dans une tierce ; ainſi en augmentant la vîteſſe à l'infini, il n'y a point de petite portion de tems, pendant laquelle un corps ne puiſſe être dans pluſieurs lieux ; ou, ſi l'on veut, la rapidité du mouvement peut être aſſez grande, pour que dans

la plus petite durée imaginable, un corps parcoure un espace donné, & se trouve par conséquent en plusieurs lieux pendant la plus petite durée imaginable.

La plus petite partie imaginable du tems, est pour nous un instant indivisible; ainsi il est possible que le même corps soit, non-seulement par rapport à nous, mais réellement dans plusieurs lieux dans le même tems: pour cela, il ne faut que supposer la distance des lieux bornée & la vîtesse infinie.

D'ailleurs, le mouvement n'est, selon beaucoup de Philosophes, que l'existence ou la création successive d'un corps dans différens points de l'espace, & la création est un acte de la volonté divine: or, qui peut douter que la voloné divine ne puisse créer si promptement, si rapidement le même corps, que dans le même tems ce corps existe en plusieurs lieux, quelque soit la distance, & quelque courte que soit la durée.

Il ne répugne donc point que Dieu fasse exister un corps dans plusieurs lieux en même tems; & que ce corps y soit transporté, même sans passer par les intervalles qui séparent ces lieux.

Nous ne prétendons point, au reste, expliquer le Mystere de la Transsubstantiation, mais faire voir qu'on ne prouve point qu'il répugne à la raison; ce qui suffit pour faire tomber les difficultés des Protestans.

Troisieme Difficulté.

On prétend que le dogme de la Transsubstantiation, sappe tous les fondemens de la Religion.

La Religion est, dit-on, fondée sur des miracles, & sur des faits qui ne sont connus que par le témoignage des sens: ainsi c'est ébranler les fondemens de la Religion, que de supposer que le témoignage constant & unanime des sens peut nous tromper: c'est cependant ce que les Catholiques sont obligés de reconnoître dans le dogme de la Transsubstantiation: car les sens attestent constamment & unanimement à tous les hommes que l'Eucharistie, après la consécration, est encore du pain & du vin; & cependant le dogme de la Transsubstantiation nous apprend qu'il n'y a en effet ni pain, ni vin.

Cette

Cette difficulté a paru triomphante aux plus habiles Proteſtans (1).

On peut répondre, 1°. que nous ne connoiſſons les corps, que par des impreſſions excitées dans notre ame : que ces impreſſions peuvent s'exciter dans l'ame indépendamment des corps, & par une opération immédiate de Dieu ſur nos ames : il n'y a donc point de liaiſon néceſſaire entre le témoignage de nos ſens & l'exiſtence des objets dont ils nous rapportent l'exiſtence.

La certitude du témoignage des ſens, dépend donc de la certitude que nous avons que Dieu n'excite point en nous, ou ne permet pas que des eſprits ſupérieurs à nous excitent dans notre ame, les impreſſions que nous rappottons aux corps.

Ainſi, il eſt poſſible que Dieu faſſe ſur notre ame les impreſſions que nous rapportons au pain & au vin, quoiqu'il n'y eut ni pain ni vin; & celui qui le ſuppoſeroit, n'affoibliroit point la certitude du témoignage des ſens, s'il ſuppoſoit que Dieu nous a avertis de ne point croire nos ſens dans cette occaſion ; or, c'eſt ce que les Catholiques ſoutiennent : car Dieu nous ayant fait connoître que par la conſécration, le pain & le vin étoient changés au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, il nous a ſuffiſamment avertis de ne pas nous fier au témoignage des ſens dans cette circonſtance.

Mais cette circonſtance dans laquelle Dieu nous avertit de ne point croire nos ſens, loin d'affoiblir leur témoignage, le confirme par rapport à tous les objets ſur leſquels Dieu n'a point averti les hommes que les ſens les trompent : tels ſont l'exiſtence des corps, la naiſſance, les miracles, la paſſion, la réſurrection de Notre Seigneur, objets qui conſervent, par conſéquent,

---

(1) Claude, Réponſe au ſecond Traité de la Perpétuité de la Foi, premiere Partie, c. 5, page 75. Abbadie, Réfléxion ſur la Préſence Réelle, 1685, in-12. Traité de la Religion Réformée, t. 1, ſect. 1. Tillotſon, Serm. t. 5. Réfléxions anciennes & nouvelles ſur l'Euchariſtie, 1718, Geneve.

le plus haut dégré de certitude, même dans les principes des Catholiques & du dogme de la Transsubstantiation (1).

On répond, 2°. que le témoignage des sens sur les symboles Eucharistiques n'est, ni faux en lui-même, ni contraire au dogme de la Transsubstantiation.

Nos sens nous atteстent qu'après la consécration, il y a sous nos yeux, & entre nos mains, un objet qui a toutes les propriétés du pain & du vin; mais ils ne nous disent pas qu'il n'a pû se faire, & qu'il ne s'est point fait un changement intérieur dans la substance du pain, & dans celle du vin, au Corps & au Sang de Jesus-Christ : ce changement n'est point du ressort des sens: leur témoignage n'en dit rien, & n'est par conséquent point contraire au dogme de la Transsubstantiation.

Qu'est-ce donc que les sens nous disent exactement sur l'Eucharistie après la consécration.

Rien autre chose, sinon qu'il y a devant nos yeux un objet qui a les propriétés du pain & du vin; mais est-il impossible que Dieu fasse que les rayons de lumiere qui tombent sur l'espace qu'occupoient le pain & le vin, soient réfléchis après la consécration, comme ils l'étoient avant? Est-il impossible que l'évaporation des parties insensibles qui faisoient l'odeur du pain & du vin, avant la consécration, se soient conservées sans se dissiper : est-il impossible qu'une force de répulsion répandue au tour du Corps & du Sang de Jesus-Christ, prenne la forme des especes Eucharistiques, & produise la solidité que nos sens y découvrent?

Non, sans doute ces choses ne sont pas impossibles; & si elles existoient, elles formeroient un objet tel que nos sens nous le représentent.

Nos sens ne nous trompent donc point en nous rapportant qu'il y a sous nos yeux un objet qui agit sur nos organes, comme le pain & le vin y agissent.

Mais, nous nous tromperions nous-même en jugeant que cet objet est du pain, puisque nos sens n'attesteroient pas que ce ne peut être autre chose.

(1) Perpétuité de la Foi, t. 3, l. 7, c. 11.

Le dogme de la Transsubstantiation ne suppose donc point que nos sens nous trompent sur l'existence des objets, & ce dogme n'affoiblit point la vérité de leur témoignage sur les miracles & sur les faits qui servent de preuve à la Religion.

BERNARD DE THURINGE étoit un Hermite qui annonça vers le milieu du dixieme siecle, que la fin du monde étoit prochaine.

Il appuyoit son sentiment sur un passage de l'Apocalypse, qui porte qu'après mille ans & plus, l'ancien serpent sera délié, & que les ames des Justes entreront dans la vie & regneront avec Jesus-Christ.

Bernard de Thuringe prétendoit que ce serpent étoit l'Antechrist, que par conséquent, l'année 960 étant révolue, la venue de l'Antechrist étoit prochaine, & parconséquent la fin du monde.

Pour concilier plus de créance à son sentiment, Bernard l'appuyoit d'un raisonnement ridicule, mais qui fut convainquant pour beaucoup de monde; il prétendit que, lorsque le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge se rencontreroit avec le Vendredi Saint, ce seroit une marque certaine que la fin du monde approchoit.

Enfin, l'Hermite Bernard assuroit que Dieu lui avoit révélé que le monde alloit bientôt finir.

L'effroi que causa une peinture vive de la fin du monde, le passage de l'Apocalypse, l'assurance avec laquelle Bernard annonçoit que Dieu lui avoit révélé la fin du monde, persuaderent une infinité de personnes de tout état; les Prédicateurs annoncerent dans leurs sermons la fin du monde, & jetterent l'allarme dans tous les esprits.

Une éclipse de soleil arriva dans ce tems; tout le monde crut que c'en étoit fait, que le jour du dernier jugement étoit arrivé, chacun fuyoit & cherchoit à se cacher entre les rochers, dans des antres, & dans des cavernes.

Le retour de la lumiere ne calma pas les esprits: Gerberge, femme de Louis d'Outremer, ne savoit à quoi s'en tenir, elle engagea les Théologiens à éclaircir cette matiere, & l'on vit paroître différens écrits

pour prouver que le tems de l'Antechrist étoit encore bien éloigné.

Enfin, l'on vit au commencement de l'onzieme siecle, le monde subsister comme au dixieme, & l'erreur annoncée par l'Hermite Bernard, se dissipa (1).

BERYLLE, Evêque de Bostres en Arabie, après avoir gouverné quelque tems son Eglise avec beaucoup de réputation, tomba dans l'erreur. Il crut que Jesus-Christ n'avoit point existé avant l'Incarnation, voulant qu'il n'eut commencé à être Dieu, qu'en naissant de la Vierge : il ajoutoit que Jesus-Christ n'avoit été Dieu, que parceque le Pere demeuroit en lui, comme dans les Prophetes : c'est l'erreur d'Artemon.

On engagea Origene à conférer avec Berylle : il alla à Bostres, & s'entretint avec lui pour bien connoître son sentiment : lorsqu'il l'eut bien connu, il le réfuta ; & Berylle, convaincu par les raisons d'Origene, abandonna sur-le-champ son erreur (2).

Tels sont les droits de la vérité sur l'esprit humain, lorsqu'elle nous est offerte par la raison, par la douceur, & par la charité : ce fut avec ces mêmes moyens, qu'Origene éteignit l'erreur des Arabiens, qui nioient l'immortalité de l'ame : le zele ardent, impétueux & sans lumiere, eût irrité Berylle ; la science & la douceur d'Origene l'arracherent à l'erreur, & le gagnerent à la vérité.

BLASTUS étoit Juif, il passa dans la Secte des Valentiniens, & ajouta au systême de Valentin quelques pratiques Judaïques auxquelles il étoit attaché, telle est la célébration de la Pâque le 14 de la lune (3).

BOGOMILES, ce nom est composé de deux mots Esclavons, qui signifient solliciteurs de la miséricorde Divine (4).

On le donna à certains Hérétiques de Bulgarie,

---

(1) Martene, amplissima Collect. t. 4. p 860. Abbo, Apologet. ad calcem codicis canonum veteris Ecclesiæ Romanæ, à Francisco Pithœo, p. 401. Hist. Littéraire de France, t. 5, p. 11.

(2) Euseb. l. 6, c. 20, 33.

(3) Autor Append. apud Tert. de Præscript. c. 53.

(4) Ducange, Glossaire.

disciples d'un nommé Basile, Medecin, qui sous l'Empire d'Alexis Commene renouvella les erreurs des Pauliciens.

Les guerres des Barbares & la persécution des Iconoclastes, avoient presque éteint les études dans l'Empire Grec, elles s'étoient un peu relevées sous Basile Macedonius par les soins de Photius, sous Leon le Philosophe, & sous ses successeurs.

Mais le retour de l'esprit humain à la lumiere est peut-être encore plus lent, que ses premiers pas vers la vérité : on parloit & l'on écrivoit mieux que dans les siecles précédens, mais la superstition & l'amour du merveilleux, inséparables de l'ignorance, dominoient encore dans presque tous les esprits : c'étoit toujours sur un présage que les Empereurs montoient sur le thrône, ou en descendoient : il y avoit toujours dans une Isle quelque Caloyer fameux par l'austérité de sa vie, qui promettoit l'Empire à un grand Capitaine, & le nouvel Empereur le faisoit Evêque d'un grand Siege ; ces prétendus Prophetes étoient souvent de grands imposteurs : car il est difficile que les hommes ignorans soient long-tems ignorans avec simplicité, & ne deviennent pas imposteurs, lorsque leur profession peut les conduire à la fortune.

Dans ces siecles d'ignorance & de superstition, quelques germes de l'erreur des Pauliciens, qui subsistoient encore, se développerent, & s'allierent avec les erreurs des Messaliens.

Basile le Medecin fit l'assemblage de ces erreurs : c'étoit un vieillard qui avoit le visage abbattu, & qui étoit vêtu en Moine ; il se fit d'abord douze disciples qu'il appelloit ses Apôtres, & qui répandirent sa doctrine, mais avec beaucoup de soin & de circonspection.

L'Empereur Alexis Commene voulut le voir, feignit de vouloir être son disciple, & l'engagea à lui dévoiler toute sa doctrine.

L'Empereur avoit fait placer derriere un rideau un Secretaire, qui écrivoit tout ce que disoit Basile : cet artifice reussit à l'Empereur, Basile lui exposa sans déguisement toute sa doctrine.

Alors l'Empereur fit assembler le Sénat, les Officiers Militaires, le Patriarche, & le Clergé ; on lut dans cette assemblée l'écrit qui contenoit la doctrine de Basile, il ne la méconnut point, il offrit de soutenir tout ce qu'il avoit dit, & déclara qu'il étoit prêt à souffrir le feu, les tourmens, les plus cruels & la mort : il se flattoit que les Anges le délivreroient.

On fit tout ce qu'on put pour le détromper, mais inutilement, il fut condamné au feu.

L'Empereur approuva le jugement, & après avoir fait de nouveaux efforts pour le gagner, on fit allumer un grand bucher au milieu de l'Hyppodrome : on planta une croix de l'autre côté, & l'on dit à Basile de choisir entre la croix & le bucher, il préfera le bucher.

Le peuple demandoit qu'on fît subir le même supplice à ses Sectateurs, mais Alexis les fit conduire en prison, où quelques-uns renoncerent à l'erreur ; il y en eut que rien ne put faire changer de sentiment. Il n'est pas impossible que l'artifice dont l'Empereur usa avec Basile, la rigueur avec laquelle il fut condamné & exécuté, n'aient contribué à l'opiniatreté de ses disciples, & il n'est pas sûr que ceux qui abjurerent leurs erreurs, les aient abjurées sincerement.

Un Professeur de Wirtemberg a donné une histoire des Bogomiles en 1711 : on peut voir sur cette Secte Baronius, Sponde, Eutymius, Anne Comnene (1).

BONOSE, Evêque de Sardique, attaquoit comme Jovinien la virginité perpétuelle de la Sainte Vierge, prétendant qu'elle avoit eu d'autres enfans après Jesus-Christ, dont il nioit même la divinité, comme Photin ; ensorte que les Photiniens furent nommés depuis *Bonosiaques*. Il fut condamné dans le Concile de Capoue, assemblé pour éteindre le Schisme d'Antioche.

BROUNISTES, branche de Presbyteriens, disciples de Brown, voyez PRESBYTERIENS.

BUDDAS s'appelloit aussi Therebinte, il fut le Maître de Manès : voyez cet article.

(1) Eutymius Panopl. part. 2. tit. 23. Anne Comnene, Baron & Sponde, ad an. 1118.

C

CABALE, ou plutôt CABBALE, comme on l'écrit en Hébreu, signifie tradition : dans l'usage ordinaire, il signifie l'art de connoître & d'expliquer l'essence & les opérations de l'Etre suprême, des Puissances spirituelles, & des forces naturelles, & de déterminer leur action par des figures symboliques, par l'arrangement de l'alphabet, par la combinaison des nombres, par le renversement des lettres de l'écriture, & par le moyen des sens cachés que l'on prétend y découvrir.

Comment l'esprit humain est-il arrivé à ces idées ? C'est ce qu'il ne faut pas chercher chez les Cabbalistes, & c'est ce qui est très obscur dans les auteurs qui ont parlé de la Cabbale. Sans entrer dans ces discussions, nous allons exposer nos conjectures sur l'origine de la Cabbale ; nous parlerons ensuite du mêlange des principes de la Cabbale, avec les principes du Christianisme, par les premiers Hérétiques, & dans les siecles postérieurs.

De l'Origine de la Cabale.

Je crois trouver l'origine de la Cabbale chez les Chaldéens, dans la Philosophie de Pythagore, & dans celle de Platon. Les hérésies des trois premiers siecles sont en grande partie nées du mêlange de ces différents principes avec les dogmes du Christianisme. Le développement de ces principes peut être agréable à ceux qui veulent savoir l'histoire de la Religion & celle de l'esprit humain.

De la Cabale des Chaldéens.

Les Chaldéens avoient conservé la croyance d'un Etre suprême qui existoit par lui-même, qui avoit produit le monde, & qui le gouvernoit.

Rien n'étoit plus intéressant pour la curiosité hu-

maine, que la connoissance de cet Etre, & celle des loix auxquelles il avoit soumis le monde : les Chaldéens s'occuperent beaucoup plus de ces objets, que les autres peuples, déterminés apparemment par la beauté du climat, par la tranquillité de leur vie, & par l'espece d'inquiétude qui éleve l'esprit humain à ces objets, & dont les circonstances étouffent ou déploient l'activité.

Ce ne fut qu'avec le secours de l'imagination, qu'ils entreprirent de s'élever à ces connoissances, ou plutôt ce fut l'imagination qui construisit le systême de la Théologie & de la Cosmogonie Chaldéene.

Comme l'Etre suprême étoit la source de l'existence & de la fécondité, les Chaldéens crurent qu'il étoit dans l'univers à-peu-près ce que la chaleur du soleil étoit par rapport à la terre : ils se représenterent donc l'Etre suprême, comme un feu, ou comme une lumiere ; mais comme la raison ne permettoit pas de regarder Dieu comme un Etre matériel, ils le conçurent comme une lumiere infiniment plus brillante, plus active, & plus subtile que la lumiere du soleil : c'est ordinairement ainsi que l'esprit humain concilie la raison & l'imagination.

Lorsqu'une fois les Chaldéens eurent conçu l'Etre suprême, comme une lumiere qui donnoit l'existence, la vie, l'intelligence à tout, ils conçurent la création du monde, comme une émanation sortie de cette lumiere : ces émanations en s'éloignant de leur source, avoient perdu de leur activité ; par le décroissement successif de cette activité, elles avoient perdu leur legereté, elles s'étoient condensées, elles avoient, pour ainsi dire, pesé les unes sur les autres, elles étoient devenues matérielles, & avoient formé toutes les especes d'Etres que le monde renferme.

Ainsi, dans le systême des Chaldéens, le principe des émanations, où l'intelligence suprême étoit environnée d'une lumiere, dont l'éclat & la pureté surpassent tout ce qu'on peut imaginer.

L'espace lumineux qui environne le principe ou la source des émanations, est rempli d'intelligences pures & heureuses.

Immédiatement au dessous du séjour des pures intelligences, commence le monde corporel, ou l'empirée : c'est un espace immense éclairé par la lumiere qui sort immédiatement de l'Etre suprême ; cet espace est rempli d'un feu infiniment moins pur, que la lumiere primitive, mais infiniment plus subtil & plus raréfié que tous les corps.

Au dessous de l'Empirée, c'est l'Ether, ou un grand espace rempli d'un feu plus grossier que l'Empirée, mais que le feu de l'Empirée échauffe.

Après l'Ether, sont les étoiles fixes répandues dans un espace immense, ou les parties les plus denses du feu ètheré se sont rapprochées & ont formé les étoiles.

Le monde des planetes suit le ciel des étoiles fixes, c'est l'espace qui renferme le soleil, la lune & les planetes.

C'est dans cet espace que se trouve le dernier ordre des Etres, c'est-à-dire, la matiere, qui, non-seulement est destituée de toute activité, mais encore qui se refuse aux impressions & aux mouvemens de la lumiere.

Il y avoit donc entre l'Etre suprême & les Etres qui sont sur la terre, une chaîne d'Etres intermédiaires, dont les perfections décroissoient à mesure que ces Etres étoient éloignés du séjour de l'Etre suprême.

L'Intelligence suprême avoit communiqué aux premieres émanations, dans le dégré le plus éminent, l'intelligence, la force, & la fécondité : toutes les autres émanations participoient moins de ces attributs, à mesure qu'elles s'éloignoient de l'Intelligence suprême.

Comme les parties lumineuses sont des esprits dans le systême des émanations, les différens espaces lumineux qui s'étendent depuis la lune, jusqu'au séjour de l'Intelligence suprême, sont remplies de différens ordres d'esprits.

L'espace qui est au dessous de la lune éclaire la terre, c'est donc de cet espace que descendent les esprits sur la terre.

Ces esprits avant de descendre au dessous de la lu-

ne, sont unis à un corps étherien, qui leur sert comme de véhicule, & par le moyen duquel ces esprits peuvent voir & connoître les objets que renferme le monde sublunaire.

Selon les Chaldéens, les ames humaines n'étoient que ces esprits, qui, avec leurs corps étheriens, s'unissoient au fœtus humain. Le dogme de la métempsycose étoit une suite naturelle de ces principes, & l'on supposa que les ames unies au corps humain par la volonté de l'Etre suprême, y rentroient lorsqu'elles en avoient été dégagées par la mort.

L'esprit humain, toujours inquiet sur sa destination, rechercha la fin que l'Etre suprême s'étoit proposée en unissant des esprits au corps humain : l'idée de la bonté de l'Etre suprême, la beauté du spectacle de la nature, le rapport de tout ce que la terre produit avec le plaisir de l'homme, firent juger que l'ame étoit unie au corps afin de la rendre heureuse par cette union ; & comme on supposoit la matiere sans activité, & absolument incapable de se mouvoir elle-même, la formation du corps humain, la production des fruits, tous les dons de la nature, furent attribués à des esprits bienfaisants : c'étoient ces esprits qui faisoient parcourir au soleil sa carriere, qui répandoient la pluie, qui fécondoient la terre, & l'on attribua à ces génies des fonctions & des forces différentes.

Dans cet espace même qui est au dessous de la lune, au milieu de la nuit, on voyoit se former des orages, les éclairs sortoient de l'obscurité des nuages, la foudre éclatoit & désoloit la terre, on jugea qu'il y avoit des esprits ténébreux, des démons matériels répandus dans l'air.

Souvent du sein de la terre même, où tout est ténébreux, on voyoit sortir des flots de feu, la terre étoit ébranlée par les volcans, on supposa des puissances terrestres ou des démons dans le centre de la terre, & comme on supposoit la matiere sans activité, & incapable de se mouvoir par elle-même, tous les mouvemens des corps, tous les phénomenes furent attribués à des génies.

Les tonneres, les volcans, les orages sembloient destinés à troubler le bonheur des hommes, on crut que les démons qui les produisoient étoient malfaisans, & haïssoient les hommes; on leur attribua tous les évenemens malheureux, & l'on imagina une espece d'hiérarchie dans les mauvais génies, semblable à celle qu'on avoit supposée pour les bons.

Mais, pourquoi l'Intelligence suprême, qui étoit essentiellement bonne, n'accabloit-elle pas du poids de sa puissance, cette foule de génies malfaisans?

Les uns crurent qu'il n'étoit pas de la dignité, de l'Intelligence suprême, de lutter elle-même contre ces génies, & qu'elle en avoit remis le soin aux génies bienfaisans: les autres crurent que ces génies, méchans par leur nature, étoient indestructibles, & que l'Intelligence suprême ne pouvant, ni les anéantir, ni les corriger, les avoit relégués au centre de la terre, & dans l'espace qui est au dessous de la lune, où ils exerçoient leur empire & leur méchanceté; que pour soutenir le genre humain contre des ennemis si dangereux, si nombreux, & si redoutables, l'Intelligence suprême envoyoit dans le monde terrestre des esprits bienfaisans, qui défendoient sans cesse les hommes contre les démons matériels.

Les bons & les mauvais génies avoient des fonctions particulieres & des dégrés différens de puissance, on leur donna des noms qui exprimoient leurs fonctions & leurs puissances.

Puisque les esprits bienfaisans étoient chargés de protéger les hommes, & de les secourir dans leurs besoins: il falloit bien qu'ils entendissent le langage des hommes afin de les secourir, lorsqu'ils seroient appellés. On crut que les hommes avoient des génies protecteurs contre tous les malheurs, & que chaque génie avoit son nom, qu'il suffisoit de prononcer pour leur faire connoître le besoin que l'on avoit de leur secours: & pour l'obtenir, on rechercha les noms qui pouvoient convenir aux génies bienfaisans, & leur faire connoître les besoins des hommes; & comme les noms ne sont que des combinaisons des lettres de l'alphabeth, on crut en combinant différemment ces lettres, trou-

ver les noms des génies dont on avoit besoin. La prononciation du nom du génie dont on avoit besoin, étoit une espece d'évocation ou de priere à laquelle on croyoit que le génie ne pouvoit résister, & voilà l'origine de la Cabbale qui attribuoit à des noms bizares la vertu de faire venir les génies, d'être en commerce avec eux, & d'opérer des prodiges.

Ces mêmes noms servoient quelquefois à chasser les génies malfaisans, c'étoient des especes d'exorcismes: car on croyoit que ces génies étoient relégués dans le centre de la terre, & qu'ils ne faisoient du mal que parcequ'ils avoient trompé la vigilance des génies destinés à les tenir renfermés, & s'étoient échapés dans l'athmosphere. On croyoit que ces génies malfaisans, lorsqu'ils entendoient prononcer le nom des génies qui les tenoient renfermés dans le centre de la terre, s'enfuyoient, à-peu près comme un prisonnier échapé qui entend appeller la garde.

Comme on avoit supposé dans le nom des génies, ou dans les signes qui exprimoient leur fonction, une vertu ou une force qui les obligeoit à se rendre auprès des hommes qui les invoquoient; on crut que le nom ou le signe du génie, gravé ou écrit, fixeroit, pour ainsi dire, le génie auprès de celui qui le porteroit, & c'est apparemment l'origine des Talismans faits avec des mots gravés, ou avec des figures symboliques.

Toutes ces pratiques étoient en usage chez les Chaldéens, & chez presque tous les Orientaux; tous les monumens de l'Histoire de leur Théologie & de leur Philosophie, l'attestent & concourent à justifier nos conjectures sur l'origine de la Cabbale (1).

De la Cabbale née des principes de Pythagore.

Les Philosophes Grecs ne virent pour la plupart que

---

(1) Voyez l'Hist. de la Philosophie Orientale, par Stanley. Le Commentaire Philologique de M. le Clerc, dans le second volume de sa Philosophie. Pauli Bergeri Cabalismus Judaïco Christianus, Wittembergæ 1707, in-4.

du mouvement & de la matiere dans les phénomenes, que les Chaldéens attribuoient à des génies.

Pythagore reconnut, comme les Chaldéens ses maîtres, l'existence d'une Intelligence suprême qui avoit formé le monde : ce Philosophe pensoit que l'ordre, la régularité, l'harmonie qu'il découvroit dans le monde, ne pouvoient naître du mouvement de la matiere : il admit donc dans le monde une Intelligence qui en avoit arrangé les parties : tous les phénomenes de la nature lui parurent des suites des loix établies par l'Intelligence suprême pour la distribution des mouvemens, & les génies des Chaldéens disparurent à ses yeux : il ne vit dans la nature qu'une Intelligence suprême, de la matiere & du mouvement.

Au milieu du magnifique spectacle de la nature, il apperçut des irrégularités, des désordres, qu'on ne pouvoit attribuer à l'Intelligence suprême, puisqu'elle aimoit l'ordre & l'harmonie ; il en conclud que les désordres étoient produits par le mouvement de la matiere que l'Intelligence suprême ne pouvoit arrêter ou diriger, il en conclud que l'Intelligence productrice du monde, n'étoit pas le principe du mouvement, & il admit dans la nature de la matiere, une force motrice qui l'agitoit, & une Intelligence qui n'avoit produit, ni la matiere, ni le mouvement, mais qui déterminoit la force motrice, & qui par ce moyen avoit formé les corps & le monde.

Ce Philosophe voulut connoître les loix que l'Intelligence productrice du monde suivoit dans la distribution des mouvemens ; il vit que sur la terre, la régularité des corps & des phénomenes, dépendoit des rapports qu'avoient entr'eux les mouvemens qui concouroient à leur production ; il porta les yeux vers le ciel, il découvrit que les corps célestes étoient placés à des distances différentes, & qu'ils faisoient leurs révolutions en des tems différens & proportionnés à leurs distances : il conclud de ces observations, que l'ordre & l'harmonie dépendoient des rapports des mouvemens & des distances des corps ; c'étoit donc, selon Pythagore, la connoissance de ces rapports, qui avoit dirigé l'Intelligence productrice du monde dans la distribution des mouvemens.

La distance & le mouvement sont des grandeurs: ces grandeurs ont des parties, & les plus grandes ne sont que les plus petites multipliées un certain nombre de fois.

Ainsi les distances, les mouvemens des corps célestes, les rapports des mouvemens qui devoient concourir à la production des animaux ou des plantes, & mettre de la proportion entre leurs parties, s'exprimoient par des nombres, & l'Intelligence suprême avant la production du monde, ne les connoissoit que par des nombres purement intelligibles.

C'est, selon Pythagore, sur le rapport que l'Intelligence appercevoit entre ces nombres intelligibles, qu'elle avoit formé & exécuté le plan du monde.

Les rapports des nombres ne sont point arbitraires, le rapport d'égalité entre deux fois deux & quatre, est nécessaire, indépendant, immuable.

Puisque les rapports des nombres ne sont point arbitraires, & que l'ordre des productions de l'Intelligence suprême dépend du rapport qui est entre les nombres; il est clair qu'il y a des nombres qui ont un rapport essentiel avec l'ordre & l'harmonie, & que l'Intelligence suprême, qui aime l'ordre, suit, dans la distribution des mouvemens, les rapports de ces nombres, & ne peut s'en écarter.

La connoissance de ces rapports, ou ces rapports étoient donc la loi qui dirigeoit l'Intelligence suprême dans ses productions; & comme ces rapports s'exprimoient eux-mêmes par des nombres, on supposa dans les nombres une force ou une puissance capable de déterminer l'Intelligence suprême à produire certains effets plutôt que d'autres. D'après ces idées, on rechercha quels étoient les nombres qui plaisoient davantage à l'Etre suprême, & voilà une espece de Cabbale arithmétique, née des principes de la Philosophie Pythagoricienne (1).

(1) Voyez Laert. l. 8. Stobée, Eclog. Physic. c. 2. Jambli, de Myster. Theodoret, Therap. L. 11. Examen du Fatalisme, t. 1, à l'article de la Philosophie Pythagoricienne.

De la Cabbale née des principes de la Philosophie de Platon.

Platon crut qu'il y avoit un Dieu suprême, spirituel & invisible, qu'il appelloit l'Etre même, le bien même, le pere & la cause de toutes choses.

Il plaçoit, sous ce Dieu suprême, un Etre inférieur qu'il appelloit la raison, le conducteur des choses présentes & futures, le Créateur de l'univers, &c. Enfin il reconnoissoit un troisieme Etre qu'il appelloit l'esprit ou l'ame du monde : il y ajoutoit que le premier étoit le Pere du second, & que le second avoit produit le troisieme (1).

Le Dieu suprême étoit placé au centre du monde, tout est, disoit-il, au tour du Roi de toutes choses, & tout est à cause de lui, il est la cause de tous les biens: les choses du second ordre, sont autour du second: les choses du troisieme, sont au tour du troisieme.

Le Créateur, selon Platon, avoit formé le monde très parfait, en unissant une nature corporelle & une créature incorporelle.

Platon distinguoit trois parties dans le monde : il plaçoit dans la premiere les Etres célestes & les Dieux; les Intelligences éthériennes & les bons Démons, qui sont les interpretes & les messagers des choses qui regardent le bien des hommes, étoient dans la seconde; enfin la troisieme partie du monde, ou la partie inférieure du monde, renfermoit les Intelligences terrestres, & les ames des hommes immortels.

Les Etres supérieurs gouvernoient les inférieurs, mais Dieu qui en est le Créateur & le Pere, regne sur tous, & cet empire paternel n'est autre chose que sa providence, par laquelle il donne à chaque Etre ce qui lui appartient (1).

Les différens ordres des esprits que le monde renferme, sont donc unis : & voici comment la Philoso-

---

(1) Voyez son Timée, sa seconde & sa sixieme Lettre.

(2) Hierocles, de Providentia, apud Photium.

phie Platonicienne expliquoit leur union : les Divinités du second ordre se tournoient vers les premieres Intelligences : alors les premieres Intelligences donnoient aux secondes la même essence & la même puissance qu'elles avoient : c'étoit par ce moyen que l'union s'entretenoit entre les différens ordres d'esprits que l'Etre suprême avoit produits (1).

Ainsi dans les principes de la Philosophie Platonicienne, l'esprit humain pouvoit par son union aux différens ordres d'esprits, s'élever à la plus haute perfection, & il n'étoit pas possible qu'on ne cherchât avec ardeur les moyens de parvenir à cette union : voilà donc encore une espece de Cabbale qui devoit naître de la Philosophie Platonicienne.

De l'union des principes de la Cabale avec le Christianisme.

La doctrine des Chaldéens sur l'origine du monde, sur les Dieux, sur les Génies : leur Astrologie, leur Magie, s'étoient répandues dans tout l'Orient, elles avoient pénétré chez les Juifs & chez les Samaritains; les Egyptiens avoient une partie de leurs opinions & de leurs pratiques.

Ainsi lorsqu'Alexandre & ses successeurs porterent en Egypte & en Syrie les sciences des Grecs, les esprits étoient disposés à recevoir les idées de Pythagore & de Platon, qui s'accordoient mieux avec la Théologie Chaldéenne & Egyptienne, que le systême des autres Philosophes Grecs.

La Philosophie de Pythagore, tombée dans l'oubli chez les Grecs, reparut donc en Egypte & dans l'Orient : avant la naissance du Christianisme, on allia les sentimens de Pythagore avec ceux de Platon; & des

(1) Jambliq, de Myster. Ægypt. sect. 1, c. 19, ce n'est pas ici le systême pur de Platon, qui peut-être n'en avoit point; mais c'est le sentiment auquel il paroît avoir donné la préférence, & auquel on avoit ajouté des idées étrangeres. V. l'Examen du Fatalisme, sur la Philosophie de Platon.

principes de ces deux Philoſophes, on forma un ſyſtême de Philoſophie & de Théologie qui l'emporta ſur tous les autres ſyſtêmes ; ainſi la doctrine des Génies, le ſyſtême des émanations, l'art de commander aux Génies, la ſcience des propriétés & des vertus des nombres, auſſi-bien que la Magie, étoient fort en vogue dans l'Orient à la naiſſance du Chriſtianiſme.

La Religion Chrétienne éclairoit l'eſprit humain ſur les difficultés dont il cherchoit la ſolution dans les ſyſtêmes des Philoſophes : elle apprenoit aux hommes qu'un Etre tout puiſſant & ſouverainement parfait avoit fait exiſter tout par ſa volonté, qu'il avoit voulu que le monde fût, & que le monde avoit exiſté ; qu'il le conſervoit & le gouvernoit, qu'il y avoit dans cet Etre ſuprême trois perſonnes ; que l'homme avoit été créé innocent, qu'il avoit déſobéi à Dieu, & que par ſa déſobéiſſance il étoit devenu coupable & malheureux ; que ſon crime & ſon malheur ſe tranſmettoient à ſa poſtérité ; qu'une des Perſonnes divines s'étoit unie à l'humanité, qu'elle avoit ſatisfait à la Juſtice Divine, & reconcilié les hommes avec Dieu, qu'une félicité éternelle étoit préparée aux hommes qui profiteroient des graces du Rédempteur, & qui pratiqueroient les vertus dont il étoit venu donner l'exemple ſur la terre.

Ces vérités étoient annoncées & prouvées par les Apôtres, & confirmées par les miracles les plus éclatans & les plus certains.

Les Philoſophes Platoniciens & Pythagoriciens, dont les principes avoient plus d'analogie avec les dogmes de la Religion Chrétienne, embraſſerent le Chriſtianiſme.

Mais la Religion Chrétienne, en inſtruiſant ſolidement l'homme ſur tout ce qu'il lui eſt eſſentiel de connoître pour être vertueux, & pour mériter le bonheur éternel, garde le ſilence ſur les objets, qui ne peuvent qu'intéreſſer la curioſité, ou ſatisfaire la vanité. Elle n'explique point comment Dieu a tout produit par ſa bonté ; elle ne nous donne point d'idée de la création, & nous ne pouvons l'imaginer, quoique la raiſon en voie clairement la vérité ; la Religion ne

ne nous dit point pourquoi , ni comment Dieu a créé le monde tel qu'il est : pourquoi il y a des imperfections , comment il le conserve , comment il unit l'ame au corps humain , &c.

La curiosité inquiete voulut connoître tous ces objets, & former des systêmes pour expliquer tout ce que la révélation n'éclaircissoit pas. Les Philosophes convertis expliquerent donc les dogmes du Christianisme , par les principes dont ils étoient préoccupés, & de là naquirent pendant les trois premiers siecles presque toutes les hérésies.

Les Philosophes Platoniciens & Pythagoriciens voulurent donc allier les dogmes du Christianisme avec le systême des émanations , & avec les principes de la Cabale que nous avons exposés : tels furent les Gnostiques , Basilide , Saturnin , Valentin , Marc , Euphrate , dont nous avons exposé les principes dans leurs articles.

Les Juifs adopterent aussi les principes de la Cabale. Nous n'entreprendrons point de fixer l'origine de cet art chez eux ; mais il est certain qu'ils s'y appliquerent beaucoup , & qu'ils prétendirent trouver dans les différens arrangemens des lettres de l'alphabet hébreu , de grands mysteres : il y en avoit qui adoptoient le systême des émanations , & ils le déguiserent sous le nom des Sephirots (1) , qui ne different point en effet des Eons des Valentiniens. Ils prétendirent même donner à ces connoissances une origine divine , & appuyerent toutes leurs opinions sur des autorités qui remontoient à Moyse , ou même à Adam : & c'est apparemment de là qu'est venu le mot de Cabale , qui signifie tradition. Il est certain que les Juifs avoient une tra-

---

(1) Les Sephirots sont la partie la plus considérable de la Cabale ; il y en a dix , on les représente quelquefois sous la figure d'un arbre , parceque quelques-uns sont comme la racine, & les autres comme autant de branches qui en naissent : ces dix Sephirots sont la *Couronne*, la *Sagesse* , l'*Intelligence* , la *Force* ou la *Sévérité* , la *Misericorde* ou la *Magnificence* , la *Beauté* , la *Victoire* , la *Gloire* , le *Fondement* , la *Royaume*.

dition, mais il n'est pas moins certain que les Cabalistes ne l'ont point suivie, ou qu'ils l'ont tellement défigurée, que la Cabale des Juifs ne peut être d'aucune utilité : leurs écrivains sont d'une obscurité impénétrable, & les explications philosophiques qu'on en donne, ne contiennent rien que de trivial, & qu'on ne sache mieux d'ailleurs. Nous nous contenterons d'indiquer les auteurs qui en ont traité (1).

Après la prise de Constantinople par les Turcs, les Grecs apporterent en Occident la Philosophie de Platon, d'Aristote & de Pythagore : on emprunta des Sarrasins des Commentateurs pour les éclaircir ; & les Sarrasins, qui avoient reçu en grande partie les sciences des Philosophes d'Orient & d'Alexandrie, firent passer en Occident la Philosophie de Platon & de Pythagore, unies ensemble & chargées d'une infinité d'idées étrangeres & de pratiques superstitieuses.

On n'étudia pas les langues avec moins d'ardeur que la Philosophie : on apprit le Grec, l'Arabe, l'Hébreu, & il y eut des Savans qui prirent insensiblement les idées des Philosophes Grecs, Arabes ou Juifs, & qui adopterent leurs idées cabalistiques : tels furent Reuchlin, Pic de la Mirande, George de Venise, Agrippa, qui renouvellerent le systême des émanations, & les rêveries de la Cabale (2).

Enfin, dans le dix-septieme siecle il s'alluma dans l'Allemagne & en Angleterre une ardeur extraordinaire pour la connoissance des langues orientales, &

(1) Basnage, Hist. des Juifs, t. 2. Buddæus, Introduct. ad Philos. Hebræorum. Losius Biga, Dissert. in-4. 1706. Joannis Christoph Wolfii, Bibliot. Hebræa, part. 2. Hamburg. in 4. 1721. Jacobi Rhenfordii, Opera Philologica, Ultraject. 1722, in 4. Pauli Bergeri, Cabalism. Judaico - Christianus Wittemberg, 1707, in-4. Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 9, p. 37. Brucker, Hist. Philos. t. 2.

(2) Joan. Pici Mirand. Conclusiones Cabalisticæ 71, secundum opinionem propriam, ex ipsis Hebræorum sapientum fundamentis Christianam Religion. confirmantes. Reuchlin, de Arte Cabalistica, de Verbo Mirifico. Georg. Venetus de Harmonia totius mundi. Promptuarium rerum Theolog. Agrippa, de Occulta Phil. Voyez Brucker, Hist. Philos. t. 4. Period. 3, l. 2, part. 1, c. 4.

pour le Rabbinisme. Comme presque tous les Rabbins ont quelque teinture de la Cabale, les auteurs qui les lurent adopterent leurs idées, & il se trouva en Angleterre & en Allemagne des savans qui firent des efforts incroyables pour rétablir la Cabale, & pour trouver tous les dogmes de la Religion Chrétienne dans les principes de la Cabale : plusieurs de leurs ouvrages sont le fruit d'une érudition immense : tels furent Marc, Morus, peut-être Cudworth, Knorius, l'auteur du livre intitulé *Cabala denudata*, dans lequel on employe une érudition prodigieuse ; enfin un Allemand nommé Jonas Scharmius écrivit au commencement du dix-huitieme siecle en faveur de la Cabale, & prétendit trouver une conformité parfaite entre la Cabale, la Philosophie Péripatéticienne, & la Religion Chrétienne (1).

Les principes des Cabalistes modernes sont peu différens de ceux que nous avons exposés en parlant de l'origine de la Cabale : à l'égard de l'application qu'ils font de ces principes, quoiqu'elle soit différente pour les détails, elle est cependant la même pour le fond : les explications de ces principes, & les conséquences que l'on en peut tirer, sont si arbitraires, & la méthode des Cabalistes est si obscure, qu'il est également inutile & impossible de suivre l'esprit humain dans ce labyrinthe d'erreurs, d'idées folles, & de pratiques ridicules, parcequ'elles ne tiennent ordinairement, ou plutôt jamais, à rien de raisonnable ou d'ingénieux. Nous avons cité les auteurs où l'on pourra s'en convaincre.

CAINITES, Hérétiques, ainsi nommés à cause de la vénération qu'ils avoient pour Caïn, ils parurent vers l'an 159 : voici l'origine de cette vénération.

Pendant le premier siecle, & au commencement du second, on s'étoit beaucoup occupé à éclaircir l'histoire de la création, & à expliquer l'origine du mal : on avoit adopté tantôt le systême des émanations, tantôt celui des deux principes.

---

(1) Jonæ Conradi Scharmii, Introductio in Dialecticam Caballæorum, Brunsvigæ 1703, in-8.

Quelque peu fondée que soit une hypothèse, elle devient infailliblement un principe dans l'esprit de beaucoup de ceux qui l'adoptent: on ne s'occupe plus alors à la prouver ou à l'étayer ; on l'emploie comme une vérité fondamentale pour expliquer les phénomenes.

Le systême des émanations, & celui qui supposoit un bon & un mauvais principe, passerent dans beaucoup d'esprits pour des vérités incontestables, d'où l'on partit pour expliquer les phénomenes: & chacun se crut en droit de supposer plus ou moins de génies ou de principes, & de mettre dans leurs productions, dans leur puissance, & dans leur maniere d'agir, toutes les différences qui lui paroissoient nécessaires pour expliquer le phénomene qui le frappoit le plus, ou que l'on avoit négligé d'expliquer.

La plupart des Sectes qui avoient précédé les Caïnites, avoient expliqué l'origine du bien & du mal en supposant une Intelligence bienfaisante qui tiroit de son sein des esprits heureux & innocens, mais qui étoient emprisonnés dans des organes matériels par le Créateur qui étoit malfaisant.

Ils n'avoient point expliqué, d'une maniere satisfaisante pour tout le monde, d'où venoit la différence qu'on observoit dans les esprits des hommes ; ainsi parmi les Sectateurs du systême des deux principes, il y eut quelqu'un qui entreprit d'expliquer la différence des esprits & des caracteres des hommes : il supposa que ces deux principes, ou ces deux puissances, avoient produit Adam & Eve ; que chacun de ces principes avoit ensuite pris un corps & avoit eu commerce avec Eve ; que les enfans qui étoient nés de ce commerce, avoient chacun le caractere de la puissance à laquelle ils devoient la vie : ils expliquoient par ce moyen la différence du caractere de Caïn & d'Abel, & de tous les hommes.

Comme Abel avoit marqué beaucoup de soumission au Dieu Créateur de la terre, ils le regardoient comme l'ouvrage d'un Dieu qu'ils appelloient *Histere*.

Caïn au contraire qui avoit tué Abel, parcequ'il servoit le Dieu Créateur, étoit l'ouvrage de la sagesse

& du principe supérieur ; ainsi Caïn étoit, selon eux, le premier des sages, & le premier objet de leur vénération

Par une suite naturelle de leur principe fondamental, ils honoroient tous ceux qui étoient condamnés dans l'Ancien Testament, Caïn, Esaü, Coré, les Sodomites, qu'ils regardoient comme des enfans de la sagesse & des ennemis du principe créateur. Par une suite de leur principe fondamental, ils honoroient Judas. Judas, selon les Caïnites, savoit seul le mystere de la création des hommes, & c'étoit pour cela qu'il avoit livré J. C. soit qu'il s'apperçut, disoient ces impies, qu'il vouloit anéantir la vertu & les sentimens de courage, qui font que les hommes combattent le Créateur, soit pour procurer aux hommes les grands biens que la mort de Jesus-Christ leur a apportés, & que les puissances amies du Créateur vouloient empêcher, en s'opposant à ce qu'il mourût : aussi ces Hérétiques louoient Judas comme un homme admirable, & lui rendoient des actions de grace (1).

Ils prétendoient, que pour être sauvé, il falloit faire toutes sortes d'actions, & ils mettoient la perfection de la raison à commettre hardiment toutes les infamies imaginables ; ils disoient que chacune des actions infames avoit un Ange tutélaire, & ils invoquoient cet Ange en la commettant (2).

Les Caïnites avoient des livres apocryphes, comme l'Evangile de Judas, quelqu'autres écrits faits pour exhorter à détruire les ouvrages du Créateur ; un autre écrit intitulé l'Ascension de Saint Paul : il s'agit dans ce livre du ravissement de cet Apôtre, & les Caïnites y avoient mis des choses horribles.

Une femme de cette Secte nommée *Quintille*, étant venue en Afrique du tems de Tertullien, y pervertit beaucoup de monde, particulierement en détruisant le Baptême : on appella Quintillianistes les Sectateurs de

---

(1) Iræn. l. 1, c. 35, aliàs l. 1, c. 15. Tert. de Præscript. 38. 39. Iræn. & Epiph. loc. cit.

(2) Theodoret, Hæret. Fab. Aug. de Hær. c. 18.

cette femme; il paroit qu'elle avoit ajouté aux infamies des Caïnites d'horribles pratiques (1).

Philastrius fait une Secte particuliere de ceux qui honoroient Judas (2).

L'Empereur Michel avoit une grande vénération pour Judas, & voulut le faire canoniser (3).

Hornebec parle d'un Anabaptiste qui pensoit sur Judas, comme les Caïnites (4).

On a aussi donné aux Caïnites le nom de Judaïtes (5).

CALVIN (Jean), naquit à Noyon au commencement du seizieme siecle : il fit ses premieres études à Paris au College de la Marche, & sa Philosophie au College de Montaigu sous un Espagnol. Il étudia le Droit à Orléans sous Pierre de l'Etoile, & à Bourges sous Alciat; il fit connoissance dans cette derniere Ville avec Wolmar, Allemand de nation, & Professeur en grec : ce fut sous ce maître que Calvin apprit le Grec, le Syriaque & l'Hébreu.

Les sentimens de Luther & de Zuingle commençoient à se répandre en France; Wolmar, maître & ami de Calvin, étoit leur partisan secret; Calvin adopta les sentimens de son maître, & des Prétendus Réformateurs. La mort de son pere le rappella à Noyon, où il resta peu de tems; il alla à Paris où il composa un commentaire sur le traité de la clémence de Seneque : il se fit bientôt connoître à ceux qui secrettement avoient embrassé la Réforme; mais il n'imita pas leur discrétion : son zele impétueux éclata, on voulut l'arrêter, il sortit de Paris, & ensuite de la France, pour se retirer à Basle, où il se dévoua à la défense de la Réforme.

On comprenoit sous le nom de Réformateurs & de Réformés, cette foule de Sectaires Luthériens, Carlostadiens, Anabaptistes, Zuingliens, Ubiquitaires,

(1) Tert. de Bapt.

(2) De Hær. c. 34, 36.

(3) Theoph. Raynaud, de Juda Proditore, p. 689.

(4) Hornebec, Controverf. p. 390.

(5) Ittigius, de Hær. sect. 2, §. 4, 5.

&c. qui remplissoient l'Allemagne, & qui s'étoient répandus en Italie, en France, en Angleterre, & dans les Pays-Bas : toute leur doctrine consistoit en déclamations contre le Clergé, contre le Pape, contre les abus, contre toutes les Puissances Ecclésiastiques & Civiles.

Les Réformés n'avoient, ni principes suivis, ni corps de doctrine, ni discipline, ni symbole.

Calvin entreprit d'établir la Réforme sur des principes théologiques, & de former un corps de doctrine qui réunît tous les dogmes qu'il avoit adoptés dans la Réforme, & dans lequel ces dogmes sortissent de ceux du Christianisme, comme des conséquences de leurs principes : en un mot il vouloit former un symbole pour les Réformés.

C'étoit le seul moyen de les réunir & de faire de la Réforme une Religion raisonnable : c'est l'objet qu'il se propose dans ses Institutions Chrétiennes.

Après avoir fait imprimer ses Institutions, Calvin passa en Italie pour voir la Duchesse de Ferrare, fille de Louis XII ; mais le Duc de Ferrare, qui craignoit que le séjour de Calvin chez lui ne le brouillât avec le Pape, l'obligea de sortir de ses Etats. Calvin revint en France, & il en sortit bientôt pour se rendre à Strasbourg : il passa par Geneve, où Farel & Viret avoient commencé à établir la Religion Protestante : le Magistrat, le Consistoire & le Peuple engagerent Calvin à accepter une place de Prédicateur & de Professeur, l'an 1536.

Deux ans après, Calvin fit un Formulaire de foi & un Catéchisme, qu'il fit recevoir à Geneve, où il abjura solemnellement la Religion Catholique : tout le peuple jura qu'il observeroit les articles de doctrine, tels que Calvin les avoit dressés.

La Réforme s'étoit établie à Zuric, à Berne, &c. un Synode de Berne décida, 1°. que dans la Cene on ne se serviroit point de pain levé : 2°. qu'il y auroit dans l'Eglise des Fonts baptismaux : 3°. que l'on célébreroit tous les jours de Fêtes, aussibien que le Dimanche.

Le nouveau Réformateur avoit condamné dans ses

Inſtitutions, toutes les cérémonies de l'Egliſe Romaine, il n'en voulut conſerver aucune trace, & refuſa de ſe conformer au decret du Synode de Berne : le Conſeil s'aſſembla, les ennemis de Calvin firent aiſément ſentir au Conſeil, que Geneve avoit dans Calvin, non pas un Réformateur, mais un Maître qui dans ſes ouvrages réclamoit la liberté Chrétienne, & qui dans ſa conduite, étoit un deſpote inflexible. On chaſſa Calvin, Farel & ſes aſſociés.

Calvin ſe retira à Strasbourg, & y fonda une Egliſe Françoiſe, qui fut bientôt nombreuſe par le concours des Proteſtans qui abandonnoient la France où ils étoient traités avec beaucoup de rigueur. Ce fut pendant ſon ſéjour à Strasbourg qu'il épouſa la veuve d'un Anabaptiſte qu'il avoit convertie.

Les talens de Calvin lui acquirent à Strasbourg beaucoup de conſidération, & les Proteſtans de cette Ville le députerent à la Diete de Ratisbonne.

La Ville de Geneve n'étoit pas tranquille depuis le départ de Calvin ; il s'y étoit fait un parti puiſſant, qui l'emporta enfin ſur ſes ennemis, & Calvin fut rappellé à Geneve trois ans après qu'il en avoit été chaſſé.

Ce fut alors qu'il prit à Geneve un empire abſolu, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort : il regla la diſcipline à peu près de la maniere qu'on la voit encore aujourd'hui dans les Egliſes Prétendues Réformées : il établit des Conſiſtoires, des Colloques, des Synodes, des Anciens, des Diacres, des Surveillans : il regla la forme des prieres & des prédications, la maniere de célébrer la Cene, de baptiſer, d'enterrer les morts. Il établit une Juriſdiction conſiſtoriale, à laquelle il prétendit pouvoir donner le droit de cenſures & de peines canoniques, & même la puiſſance d'excommunier. Il fit enſuite un Catéchiſme latin & françois, fort différent du premier qu'il avoit fait, & obligea les Magiſtrats & le peuple à s'engager pour toujours à le conſerver.

La rigueur avec laquelle Calvin exerçoit ſon pouvoir ſans bornes, & les droits de ſon Conſiſtoire, lui attirerent beaucoup d'ennemis, & cauſerent quelquefois du déſordre dans la Ville ; mais ſes talens & ſa fermeté triompherent de ſes ennemis. Il étoit inflexible dans ſes

ſentimens, invariable dans ſes démarches, & capable de tout ſacrifier pour le ſoutien d'une pratique indifférente, comme pour la défenſe des premieres vérités de la Religion. Un homme de ce caractere avec de grands talens & de l'auſtérité dans les mœurs, vient à bout de tout, & ſubjugue infailliblement la multitude & les caracteres foibles qui aiment mieux à la fin ſe ſoumettre à tout, que lutter ſans ceſſe contre la domination armée de l'éloquence & du ſavoir.

Calvin ne jouiſſoit cependant pas tranquillement de ſes triomphes; à peine une faction s'étoit éteinte, que de nouveaux ennemis s'élevoient: on attaqua ſa doctrine. Bolſec Carme apoſtat, l'accuſa de faire Dieu auteur du péché, il entreprit de le prouver: Calvin alla le viſiter, & s'efforça de le gagner, mais inutilement, & Bolſec commençoit à ſe faire écouter avec plaiſir. Calvin, qui avoit aſſiſté ſecretement à une de ſes conférences, parut ſur la ſcene auſſi-tôt qu'elle fut finie, parla pour le réfuter, entaſſa tous les paſſages de l'Ecriture & de Saint Auguſtin, qui paroiſſoient favoriſer ſon ſentiment ſur la prédeſtination. Calvin abuſoit de ces paſſages, & l'emportement avec lequel il les débitoit, ne détruiſoit point dans l'eſprit de ſes auditeurs l'impreſſion qu'avoit faite l'accuſation de Bolſec: il engagea donc le Magiſtrat à faire arrêter Bolſec, on le mit en priſon, on l'y traita fort mal, ſous prétexte qu'il avoit cauſé du ſcandale, & troublé la paix de l'Egliſe.

L'Apôtre de Geneve pouſſa ſa vengeance ou ſes précautions plus loin: il écrivit aux Cantons Suiſſes, qu'il falloit délivrer la terre de cet homme pernicieux, de peur qu'il n'allât infecter de ſon poiſon, toutes les contrées voiſines.

Un Seigneur qui jouiſſoit d'une grande conſidération, & que Calvin avoit engagé dans la Réforme, M. Falais, juſtement indigné de la conduite de Calvin, prévint les Cantons contre les deſſeins de ce Réformateur, qui ſe contenta du banniſſement de Bolſec (1), qui fut

(1) Spond. ad an. 1545. Hiſt. de Geneve, t. 2, p. 33. Préface des Lettres de Calvin à M. Falais.

banni de Geneve, comme convaincu de sédition & de Pélagianisme.

Ainsi, l'on étoit séditieux, ennemi de la tranquillité publique, lorsqu'on osoit contredire Calvin ; on étoit Pélagien, & l'on méritoit la mort, parcequ'on croyoit, que dans ses principes, Dieu étoit auteur du péché. Voilà le Réformateur qui s'est emporté avec fureur contre la prétendue tyrannie de l'Eglise Romaine. On dispute dans cette Eglise sur la nature & sur l'efficacité de la Grace ; les Partisans de la Grace efficace par elle-même, & de la Prémotion physique, prétendent que l'on ne peut nier leur sentiment, sans tomber dans le Pélagianisme ; & les Théologiens du sentiment opposé, rejettent la Grace efficace par elle-même, & la Prémotion Physique, parcequ'ils croient qu'elle fait Dieu auteur du péché ; mais jamais on n'a vu ces Théologiens dire qu'il falloit brûler leurs adversaires.

Le bannissement de Bolsec augmenta le nombre des ennemis de Calvin : on ne trouvoit pas qu'il se fût justifié sur l'odieuse imputation de faire Dieu auteur du péché : on parla ouvertement contre sa doctrine sur la prédestination, il y eut même des Pasteurs de Berne qui voulurent intenter sur ce sujet un procès à Calvin ; Bolsec y renouvella ses accusations, & Castalion qu'il avoit encore obligé de sortir de Geneve, parcequ'il ne pensoit pas comme lui, le décrioit à Basle (1).

Servet, qui s'étoit échappé de la prison où il étoit enfermé en France, se sauva vers ce tems à Geneve : Calvin le fit arrêter, & fit procéder contre lui dans toute la rigueur possible. Il consulta les Magistrats de Basle, de Berne, de Zurick, de Schafhouse, sur ce qu'on devoit prononcer contre cet Antitrinitaire : tous répondirent qu'il falloit le faire mourir, & ce fut l'avis de Calvin ; les Magistrats de Geneve condamnerent donc Servet à être brûlé vif. Comment des Magistrats, qui ne reconnoissoient point de Juge infaillible du sens de l'Ecriture, pouvoient-ils brûler Servet, parcequ'il y trouvoit un sens différent de celui que Calvin,

---

(1) An. 1554.

ou eux-mêmes y trouvoient ? Voilà quelle étoit la logique ou l'équité des premieres conquêtes de la Réforme.

Et Calvin, & les Miniſtres Proteſtans qui avoient établi pour baſe de la Réforme, que l'Ecriture étoit ſeule la regle de notre foi, que chaque particulier étoit le Juge du ſens de l'Ecriture, Calvin, dis-je, & les Miniſtres Proteſtans faiſoient brûler Servet qui voyoit dans l'Ecriture un ſens différent de celui qu'ils y voyoient ; ils firent brûler Servet, qui ſe trompoit à la vérité, & qui ſe trompoit groſſierement, & ſur un dogme fondamental, mais qui pouvoit ſans crime, ne pas déférer au jugement des Miniſtres & de Calvin, puiſqu'aucun d'eux ni leurs Conſiſtoires n'étoient infaillibles, & que ce n'eſt point à eux que Dieu a dit, qui vous écoute, m'écoute.

Calvin oſa faire l'apologie de ſa conduite envers Servet, & entreprit de prouver qu'il falloit faire mourir les Hérétiques (1).

Lelio Socin, & Caſtalion écrivirent contre Calvin, & furent réfutés à leur tour par Théodore de Beze (2).

Et cependant les Réformateurs, les Miniſtres ſe ſont déchainés contre les rigueurs que l'on exerçoit contre eux dans les Etats Catholiques, où l'on ne puniſſoit les Proteſtans, que parcequ'ils étoient condamnés par une autorité infaillible, par l'Egliſe. Voilà à quoi ne font pas aſſez d'attention ceux qui prétendent excuſer Calvin, ſous prétexte qu'il n'avoit fait qu'obéir au préjugé de ſon ſiecle, ſur le ſupplice des Hérétiques : d'ailleurs il eſt certain que Calvin auroit traité Bolſec comme Servet, s'il l'avoit oſé ; cependant Bolſec ne penſoit ſur la Prédeſtination, que comme penſoient beaucoup de Théologiens Luthériens. Ce n'étoit donc point la nature des erreurs de Servet, qui

(1) Fidelis expoſitio errorum Michaelis Serveti, & brevis eorumdem refutatio, ubi docetur jure gladii coercendos eſſe Hæreticos, an. 1554.

(2) De Hæreticis à Magiſtratu puniendis.

avoit allumé le zele de Calvin : Bayle est beaucoup plus équitable sur cet article, que son continuateur (1).

Le supplice de Servet n'arrêta pas à Geneve la licence de penser : les Italiens qui avoient embrassé les erreurs de Calvin, s'y étoient retirés, & y avoient formé une Eglise Italienne, où Gentilis, Blandrat, &c. renouvellerent l'Arianisme, 1558.

Gentilis fut mis en prison, & auroit péri comme Servet, s'il ne se fût rétracté : il sortit de Geneve, & passa sur le territoire de Berne, où il renouvella ses erreurs, & eut la tête coupée, 1566.

Okin ne fût gueres mieux traité par Calvin, que Gentilis : il parut donner dans l'Arianisme, & Calvin le fit chasser de Geneve.

Calvin n'étoit pas seulement occupé à affermir sa Réforme à Geneve, il écrivoit sans cesse en France, en Allemagne, en Pologne, contre les Anabaptistes, contre les Antitrinitaires, contre les Catholiques (2).

Ses disputes ne l'empêchoient pas de commenter l'Ecriture Sainte, & d'écrire une infinité de lettres à différens particuliers. Ce Chef de la Réforme avoit donc une prodigieuse activité dans l'esprit ; il étoit d'ailleurs d'un caractere dur, ferme & tyrannique, il étoit savant, il écrivoit purement, avec méthode, personne ne saisissoit plus finement, & ne présentoit mieux les côtés favorables d'un sentiment ; la préface de ses Institutions est un chef d'œuvre d'adresse : en un mot, on ne peut lui refuser de grands talens, comme on ne peut méconnoître en lui de grands défauts, & des traits d'un caractere odieux.

Il a le premier traité les matieres théologiques en style pur, & sans employer la forme scholastique ; on ne peut nier qu'il ne fût Théologien & bon Logicien dans les choses où l'esprit de parti ne l'aveugloit pas : ses disputes contre Servet, contre Gentilis, contre les Antitrinitaires, contre les Anabaptistes, font regret-

---

(1) Art. Beze, note F. Supplément de Bayle, art. Servet.
(2) Epist. Calvin.

ter l'usage qu'il fit de ses talens : il mourut au milieu de ses travaux & de l'agitation le vingt-un Mai 1564. Ces ouvrages ont été recueillis en neuf vol. in folio. Voyez l'art. RÉFORME.

CALVINISME, doctrine de Calvin, nous la tirerons de ses Institutions Chrétiennes : nous avons dit à l'article Calvin, comment il fut déterminé à composer cet ouvrage, il est divisé en quatre livres, dont nous allons exposer les principes.

Premier Livre des Institutions.

La Religion suppose la connoissance de Dieu & celle de l'homme.

La nature entiere exprime & publie l'existence, les attributs, les bienfaits de l'Etre suprême ; le sentiment de notre foiblesse, nos besoins, nous rappellent sans cesse à Dieu : son idée est gravée dans nos ames, personne ne peut l'ignorer, tous les peuples reconnoissent une Divinité ; mais l'ignorance, nos passions, l'imagination, se sont fait des Dieux, & le Dieu suprême étoit inconnu presque dans toute la terre.

Il falloit donc pour conduire l'homme à Dieu, un moyen plus sûr que le spectacle de la nature, & que la raison humaine : la bonté de Dieu l'a accordé aux hommes, ce moyen ; il nous a révélé lui-même ce que nous devions savoir.

Depuis long-tems, Dieu n'accorde plus aux hommes de révélation ; depuis long-tems, il n'a envoyé, ni Prophetes, ni hommes inspirés ; mais sa Providence a conservé les révélations qu'il a faites aux hommes, & elles sont connues dans l'Ecriture.

Nous avons donc dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament, tout ce qui est nécessaire pour connoître Dieu, son essence, ses attributs, le culte que nous lui devons, & nos obligations envers les autres hommes (1).

---

(1) Voilà le premier pas de tous les Réformateurs depuis les Albigeois ; Calvin n'en a pas dit sur cela plus qu'eux : nous le réfutons à l'art. RÉFORME.

Mais, comment savons-nous, que ce que nous appellons l'Ecriture Sainte, est en effet révélé? Comment savons-nous que la révélation qu'elle contient n'a pas été altérée? Comment distinguons-nous les livres canoniques, des apocryphes? N'est-ce pas à l'Eglise à fixer notre croyance sur tous ces points?

Ici Calvin se met en colere & se répand en injures assez grossieres contre les Catholiques: ces hommes sacrileges, dit-il, ne veulent qu'on s'en rapporte sur tous ces points à eux, que pour donner à l'Eglise un pouvoir illimité, & pour lui soumettre tous les hommes, toutes les puissances, toutes les consciences.

C'est ainsi que parle celui qui a fait brûler Servet, parcequ'il ne se soumettoit pas à son sentiment, & qui, s'il l'eut osé, auroit fait brûler Bolsec, parceque Bolsec osoit dire que les sentimens de Calvin sur la Prédestination, faisoient Dieu auteur du péché.

Calvin revient ensuite à son objection; l'autorité de l'Eglise, dit-il, n'est qu'un témoignage humain, qui peut tromper, & qui n'est pas assez sûr pour tranquilliser les consciences: il faut que le Saint Esprit confirme ce témoignage extérieur de l'Eglise, par un témoignage intérieur; il faut que le même esprit, qui a parlé par les Prophetes, entre dans nos cœurs, pour nous assurer que les Prophetes n'ont dit que ce que Dieu leur a révélé: c'est cette espece d'inspiration particuliere qui nous assure de la vérité de l'Ecriture.

Cette inspiration qui nous assure que l'Ecriture contient la révélation divine, n'est au reste que pour les Fideles; car Calvin ne nie point, que l'autorité de l'Eglise ne soit le seul moyen, & un moyen sûr pour démontrer à l'incrédule la divinité de l'Ecriture (1).

Il expose même assez bien les preuves de la Divinité de l'Ecriture; mais il prétend qu'elles ne peuvent produire une certitude complette sans le témoignage intérieur du S. Esprit (2).

(1) Instit. L. 1, c. 7.

(2) Ibid. c. 8. nous faisons voir à l'article RÉFORME combien cette voie est dangereuse, fausse, & contraire à l'Ecriture.

Puiſque l'Ecriture-Sainte eſt révélée, & que le Saint Eſprit nous inſtruit pour en connoître le ſens, & pour développer les vérités qu'elle contient, il faut regarder comme des fanatiques & comme des inſenſés, ces Sectaires qui dédaignent de lire l'Ecriture, & qui prétendent que le Saint Eſprit leur a révélé immédiatement & extraordinairement tout ce qu'il faut faire ou croire; comme ſi l'Ecriture n'étoit pas ſuffiſante, & comme ſi Saint Paul & les Apôtres n'avoient pas recommandé la lecture des Prophetes (1).

Après avoir établi l'Ecriture comme la ſeule regle de notre croyance, Calvin recherche ce qu'elle nous apprend de Dieu; il voit d'abord, qu'elle oppoſe partout le vrai Dieu, au Dieu des Gentils, & qu'elle nous fait connoître ſes attributs, ſon éternité, ſa juſtice, ſa bonté, ſa toute-puiſſance, ſa miſéricorde, ſon unité.

L'Ecriture défend de repréſenter Dieu, de faire des images ou des idoles, rien n'eſt plus rigoureuſement défendu dans l'Ecriture: de là Calvin conclut que les Catholiques qui ont autoriſé le culte des images, ſont retombés dans l'idolâtrie, puiſque Dieu n'a pris tant de ſoin de bannir les idoles, que pour être honoré ſeul (2).

Quoique l'Ecriture nous apprenne qu'il n'y a qu'une Divinité, on y découvre cependant que ce Dieu renferme trois perſonnes, le Pere, le Fils, & le Saint Eſprit, qui ne ſont point trois ſubſtances, mais trois perſonnes: Calvin traite encore cet article en habile homme (3).

L'Ecriture nous apprend que ce Dieu en trois perſonnes, eſt le Créateur du monde, qu'il forma le monde viſible, qu'il créa les Anges & les hommes: il traite particulierement de l'homme, des fonctions de

(1) Ibid. c. 9.

(2) Ibid. c. 10, 11, 12. Les Iconoclaſtes, avant Calvin, avoient prétendu la même choſe; les Calviniſtes en ont fait un des principaux fondemens de leur Réforme: nous les réfutons à l'article ICONOCLASTES.

(3) Ibid. c. 13.

ſon

ſon ame, de ſon état primitif, de ſa chute, & de la perte de la liberté dont il jouiſſoit dans l'état d'innocence.

Toutes les créatures de Dieu, ſont ſoumiſes à ſa Providence, ſelon Calvin, il réfute les ſophiſmes des Epicuriens, & ceux des Philoſophes partiſans du haſard ou du deſtin (1).

Il trouve dans l'Ecriture que Dieu a diſpoſé tout, qu'il produit tout dans le monde moral, comme dans le monde phyſique, que Dieu a fait ſur le ciel & ſur la terre, tout ce qu'il a voulu; il en conclut que les crimes des hommes & leurs vertus, ſont l'ouvrage de ſa volonté : ſi Dieu n'opéroit pas dans nos ames toutes nos déterminations, l'Ecriture nous tromperoit donc, lorſqu'elle nous dit, que Dieu ôte la prudence aux vieillards, qu'il ôte le cœur aux Princes de la terre, afin qu'ils s'égarent. Prétendre que Dieu permet ſeulement ces maux, & qu'il ne les veut pas, qu'il ne les produit pas : c'eſt renverſer toutes les regles du langage & tous les principes de l'interprétation de l'Ecriture (2).

Second Livre.

Dans le ſecond livre, Calvin recherche l'état de l'homme ſur la terre; il trouve dans l'Ecriture, qu'Adam, le pere de tous les hommes, a été créé dans un état d'innocence, qu'il a péché, & que ſon péché s'eſt communiqué à toute ſa poſtérité; enſorte que tous les hommes naiſſent enfans de colere, & pécheurs; toutes les facultés de leur ame ſont infectées du péché qu'ils ont contracté, une concupiſcence vicieuſe, eſt le principe de toutes leurs actions; c'eſt de là que naiſſent toutes leurs déterminations (3).

L'homme n'a point de force pour réſiſter à la concupiſcence; la liberté dont il s'enorgueillit, eſt une

---

(1) Ibid. c. 14, 15, 16, 17.

(2) Ibid. c. 18. Les Prédeſtinatiens l'avoient ſoutenu avant Calvin; nous les réfutons.

(3) L. 2, c. 1.

chimere, il confond le libre avec le volontaire, & croit qu'il choisit librement, parcequ'il n'est pas contraint, & qu'il veut faire le mal qu'il fait.

Calvin fonde cette impuissance de l'homme pour le bien, sur tous les passages de l'Ecriture, où il est dit que l'homme ne peut aller à Dieu que par Jesus-Christ, que c'est Dieu qui fait le bien en lui, que sans Dieu, il ne peut rien (1).

Puisque toutes les facultés de l'homme sont corrompues, & qu'il n'a point de force pour résister à la concupiscence vicieuse qui le domine sans cesse, il est clair que l'homme ne peut par lui-même produire que des actions vicieuses & des péchés; Calvin prétend encore prouver cette conséquence par l'Ecriture, qui assure que les hommes se sont tous écartés du chemin de la vertu, que leur bouche est pleine de malédictions (2).

Quoique l'homme porte au-dedans de lui-même un principe de corruption, le Diable a cependant beaucoup de part à ses désordres, selon Calvin (3).

Voilà ce que pensoit Calvin sur l'influence du Diable par rapport à nos actions: un siecle après, Bekker Calviniste, prétendit que le Diable n'avoit aucun pouvoir dans le monde, & Bekker prétendoit entendre aussi-bien l'Ecriture que Calvin (4).

Dieu n'a pas abandonné l'homme à son malheur: son Fils est venu sur la terre racheter les hommes, satisfaire pour eux. Calvin expose dans tout le reste du second livre les preuves qui établissent que Jesus-Christ est Médiateur entre Dieu & les hommes, qu'il est Dieu & homme, & qu'il n'y a en lui qu'une personne, quoiqu'il y ait dans cette personne deux natures. Il recherche en quoi consiste la médiation de Jesus-Christ, comment il nous a mérité la grace: il trouve dans Jesus-Christ trois caracteres principaux, qui peuvent nous éclairer sur ce grand objet: il trouve, dis-je, dans Jesus-Christ la qualité de Prophete,

---

(1) L. 2, c. 2.
(2) C. 3.
(3) C. 4.
(4) Le Monde enchanté.

la Royauté, le Sacerdoce. M. Claude a travaillé sur ce plan dans son Traité de Jesus-Christ.

Troisieme Livre.

Dans son troisieme livre, Calvin traite des moyens de profiter des mérites de Jesus-Christ.

L'Ecriture nous apprend que pour participer aux graces du Rédempteur, il faut nous unir à lui, & devenir ses membres.

C'est par l'opération du S. Esprit, & sur-tout par la foi qu'il nous conduit à Jesus-Christ, & que nous devenons ses membres. Pour être uni à Jesus-Christ, il faut croire; & ce n'est, ni la chair, ni le sang qui nous fait croire de la maniere nécessaire pour être membres de Jesus-Christ : c'est un don du ciel, selon Jesus-Christ. Vous êtes bienheureux, dit-il, à Saint Pierre, parceque ce n'est, ni la chair, ni le sang qui vous ont révélé qui je suis, mais le Pere céleste, &c. S. Paul dit, que les Ephesiens ont été faits Chrétiens par le S. Esprit de promission, ce qui prouve qu'il y a un docteur intérieur par le mouvement duquel la promesse du salut pénetre nos ames, & sans lequel cette promesse ne seroit qu'un vain son qui frapperoit nos oreilles, sans toucher, sans pénétrer nos ames.

Le même Apôtre dit, que les Thessaloniciens ont été choisis par Dieu dans la sanctification du S. Esprit, & dans la foi de la vérité; d'où Calvin conclud que Saint Paul a voulu nous apprendre que la foi vient du Saint Esprit, & que c'est par elle que nous devenons membres de Jesus-Christ : c'est pour cela que Jesus-Christ promit à ses Disciples de leur envoyer le Saint Esprit, afin qu'ils fussent remplis de cette sagesse divine, que le monde ne peut connoître : c'est pour cela que cet Esprit est dit suggerer aux Apôtres tout ce que Jesus-Christ leur a enseigné (1) : c'est pour cela que Saint Paul recommande tant le mystere du Saint Esprit, parceque les Apôtres & les Prédicateurs an-

(1) L. 3, c. 1.

nonceroient en vain la vérité, si le Saint Esprit n'attiroit à lui tous ceux qui lui ont été donnés par son Pere.

La foi qui nous unit à Jesus-Christ, qui nous rend membres de Jesus-Christ, n'est point seulement un jugement, par lequel nous prononçons que Dieu ne peut, ni se tromper, ni nous tromper, & que tout ce qu'il revele est vrai, ce n'est point un jugement, par lequel nous prononçons qu'il est juste, qu'il punit le crime; cette maniere d'envisager Dieu, nous le rendroit odieux.

La foi n'est point non plus un jugement par lequel nous prononçons en général, que Dieu est saint, bon, miséricordieux; c'est une connoissance certaine de la bienveillance de Dieu pour nous, fondée sur la vérité de la promesse gratuite de J. C., & produite dans nos ames par le Saint Esprit; il n'y a point de vrai Fidele sans cette ferme persuasion de notre salut, appuyée sur les promesses de Jesus-Christ: il faut que le vrai Fidele, comme Saint Paul, soit certain que, ni la mort, ni la vie, ni les Puissances, ne peuvent le séparer de la charité de J. C.: telle est, selon Calvin, la doctrine constante de cet Apôtre (1).

Cette certitude de notre salut n'est point incompatible avec des tentations qui attaquent notre foi: il n'y a point de foi plus vive que celle de David, & il se représente en mille endroits comme chancelant, ou plutôt comme tenté de manquer de confiance.

Ces tentations contre la foi ne sont point des doutes, ce sont des embarras qui naissent de l'obscurité même de la foi: nous ne voyons pas assez clairement pour ne pas ignorer beaucoup de choses: mais cette ignorance dans le vrai Fidele, n'affoiblit point sa persuasion (2).

La ferme persuasion du Fidele sur son salut, est jointe avec la connoissance & l'usage des moyens, par

---

(1) Ce sont au fond les principes de Luther sur la Justification; nous avons réfuté cette erreur à l'art. LUTHER.

(2) Instit. l. 3, c. 2.

lesquels Dieu a résolu de sauver les hommes, ainsi le Fidele qui croit qu'il sera sauvé, croit qu'il ne le sera qu'en faisant pénitence : la pénitence est donc nécessairement liée avec la foi, comme l'effet & la cause (1).

La pénitence est, selon Calvin, la conversion du pécheur à Dieu, produite par la crainte salutaire de ses jugemens ; cette crainte est le motif que les Prophetes & les Apôtres ont employé : elle change la vie du pécheur, elle le rend attentif sur sa conduite, sur ses sentimens : elle produit un desir sincere de satisfaire à la justice divine : elle produit la mortification de la chair, l'amour de Dieu, la charité envers les hommes : c'est l'idée que l'Ecriture nous donne de la pénitence (2).

Les Catholiques sont bien éloignés de la vérité sur la pénitence, selon Calvin : ils la font consister dans la Confession, la satisfaction. La nécessité de la contrition, jette, selon ce Réformateur, les hommes dans le désespoir : on ne sait jamais si elle a les qualités ou le dégré nécessaire pour obtenir la rémission des péchés, on n'est donc jamais sûr que les péchés sont remis ; incertitude qui détruit tout le systême de Calvin sur le principe de la justification qui précede la pénitence, comme la cause précede son effet.

Pour la Confession, elle n'est point fondée sur l'Ecriture, dit Calvin, c'est une invention humaine introduite pour tyranniser les Fideles (3).

Enfin, les Catholiques sont dans une erreur dangereuse, lorsqu'ils font dépendre la rémission des péchés, de la satisfaction, puisqu'alors ils donnent aux actions des hommes un mérite capable de satisfaire à la justice divine, & qu'ils détruisent la gratuité de la grace & de la miséricorde de Dieu (4).

De ces principes, Calvin conclud que les Indulgen-

---

(1) Instit. l. 3, c. 3.

(2) Ibid. c. 3.

(3) Calvin renouvelle l'erreur d'Osma. Voyez cet article.

(4) L. 3, Instit. c. 4. Luther avoit dit la même chose avant Calvin ; nous y avons répondu à l'article LUTHER.

ces & le Purgatoire, que les Catholiques regardent comme des supplémens à la satisfaction des pécheurs convertis ou justifiés, sont des inventions humaines, qui anéantissent dans l'esprit des Chrétiens, le prix de la rédemption de J. C. (1).

Après avoir exposé les principes de la justification & ses effets, Calvin expose la maniere dont le Chrétien doit se conduire après sa justification, il parle du renoncement à soi-même, des adversités, de la nécessité de méditer sur l'autre vie (2).

Calvin revient dans les chapitres suivans à la justification : il étend & développe encore ses principes, répond aux difficultés, attaque le mérite des œuvres (3).

Il parle dans le dix-neuvieme, de la liberté Chrétienne.

Le premier avantage de la liberté Chrétienne, est de nous affranchir du joug de la loi & des cérémonies : non qu'il faille abolir les loix de la Religion, dit Calvin, mais un Chrétien doit savoir qu'il ne doit point sa justice à l'observation de la loi.

Le second avantage est, de ne pas accomplir la loi, pour obéir à la loi, mais pour accomplir la volonté de Dieu.

Le troisieme avantage de la liberté Chrétienne, est la liberté d'user à son gré des choses indifférentes : Calvin prétend, par exemple, affranchir les Chrétiens du joug de la superstition, tranquilliser une infinité de consciences tourmentées par des scrupules sur une infinité de loix, qui ordonnent ou défendent des choses qui par elles-mêmes ne sont, ni bonnes, ni mauvaises (4).

Il parle dans le chapitre 20 de la nécessité de la priere, & des dispositions pour prier : il prétend qu'on

---

(1) Ibid. c. 5. C'est encore ici un sentiment de Luther, nous l'avons réfuté. Voyez cet article.

(2) Ibid. c. 6, 7, 8, 9, 10.

(3) Ibid. c. 11, 12, jusqu'au 19. Luther avoit fait la même chose. Voyez son article.

(4) C'est l'erreur d'Audée, que nous avons réfutée à cet Article.

ne doit prier que Dieu, il condamne l'interceſſion des Saints, comme une impiété (1).

Après avoir examiné les cauſes & les effets de la juſtification, il cherche pourquoi tous les hommes n'ont pas cette foi qui juſtifie. Il en trouve la raiſon dans le choix que Dieu a fait des élûs pour la vie éternelle, & des réprouvés pour l'enfer : il cherche la raiſon de ce choix ; il trouve dans l'Ecriture, que Dieu a aimé Jacob, & qu'il a haï Eſau avant qu'ils euſſent fait ni bien ni mal : il conclut qu'il ne faut pas chercher la raiſon de cette préférence, hors de Dieu, qui a voulu que quelques hommes fuſſent ſauvés, & d'autres réprouvés : ce n'eſt point la préviſion de leur impénitence, ou le péché d'Adam qui eſt la cauſe de leur réprobation.

Dieu a voulu qu'il y eût des élûs & des réprouvés, afin d'avoir des ſujets ſur leſquels il pût manifeſter ſa juſtice & ſa miſéricorde : comme il a préparé & donné aux prédeſtinés la foi qui juſtifie, il a auſſi tout préparé pour empêcher ceux qu'il avoit deſtinés à être les victimes de ſa vengeance, de profiter des graces de la rédemption : il les a aveuglés, il les a endurcis, il a fait enſorte que la prédication, qui a converti les élûs, a enfoncé dans le crime ceux qu'il vouloit punir. Tel eſt le ſyſtême de Calvin ſur la différence du ſort des hommes dans l'autre vie, & après la réſurrection, qui eſt certaine (2).

Quatrieme Livre.

Les Fideles profitent donc des mérites de J. C. en s'uniſſant à lui, & c'eſt la foi qui les unit à J. C. : les Fideles unis à J. C. forment donc une Egliſe qui renferme tous les Fideles, tous les élus, tous les prédeſtinés : ainſi cette Egliſe eſt univerſelle, catholique : c'eſt la ſociété de tous les Saints, hors de laquelle il

(1) On a condamné cette Erreur dans Vigilance. Voyez ſon Article.

(2) Voilà le Prédeſtinatianiſme le moins adouci, ou plutôt un vrai Manichéiſme.

n'y a point de salut, & dans laquelle seule on reçoit la foi qui unit à J. C.

Mais toutes les Eglises Chrétiennes prétendent exclusivement à cette qualité ; comment distinguer celle qui en effet est la vraie ? Quels sont ses caracteres, quelle est sa police, quels sont ses Sacremens ?

Voilà ce que Calvin se propose d'examiner dans le quatrieme livre de ses institutions, qu'il a intitulé, *des moyens extérieurs par lesquels Dieu nous fait entrer, & nous conserve dans la société de J. C.*

S. Paul dit que J. C. pour accomplir tout, a donné des Apôtres, des Prophetes, des Evangélistes, des Pasteurs, des Docteurs, afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints, aux fonctions de leur ministere, à l'édification du corps de Jesus-Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi, & d'une même connoissance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge & de la plénitude selon laquelle Jesus-Christ doit être formé en nous.

Dieu, qui pouvoit par un seul acte de sa volonté sanctifier tous les élûs, a voulu qu'ils fussent instruits par l'Eglise & dans l'Eglise, & qu'ils s'y perfectionnassent ; il a donc établi une Eglise visible, qui conserve la prédication de sa doctrine, & les Sacremens qu'il a institués, pour la sanctification des prédestinés.

Les membres de cette Eglise sont donc unis par la prédication de la même doctrine, & par la participation des mêmes Sacremens : l'on a vû par Saint Paul, que c'est-là l'essence de l'Eglise ; l'administration des Sacremens, & la prédication de la parole de Dieu, sont donc les caracteres & les notes de la vraie Eglise.

Par cette notion de l'Eglise, puisée dans l'Ecriture, dit Calvin, on voit qu'elle renferme des pécheurs, & qu'on peut y enseigner des opinions opposées, pourvu qu'elles ne détruisent point la doctrine de J. C. & des Apôtres.

On ne peut donc se séparer de cette Eglise, parcequ'on y soutient des opinions différentes, ou parceque ses membres ne sont point saints & parfaits.

Par ces principes, Calvin fait voir que les Donatistes, les Cathares, les Anabaptistes, &c. déchirent l'unité de l'Eglise, & pêchent contre la charité, lorsqu'ils prétendent que l'Eglise visible n'est composée que d'hommes parfaits & de prédestinés (1).

Mais, lorsqu'une société enseigne des erreurs, qui sappent les fondemens de la Doctrine de J. C. & des Apôtres, lorsqu'elle corrompt le culte que J. C. a établi : alors il faut se séparer de cette Eglise, quelqu'étendue, quelqu'ancienne qu'elle soit ; parcequ'alors on ne peut s'y sauver, puisqu'on n'y trouve pas les moyens extérieurs que Jesus-Christ a établis pour le salut des hommes, savoir le ministere de la parole, & l'administration des Sacremens.

De-là Calvin conclud que l'Eglise Romaine n'étoit pas la vraie Eglise, parcequ'elle étoit tombée dans l'idolatrie, parceque la Cene étoit devenue chez elle un sacrilége, parcequ'elle avoit étouffé, sous un nombre infini de superstitions, le culte établi par J. C. & par les Apôtres.

Envain prétendroit-on que l'Eglise Catholique a succédé aux Apôtres, cela est vrai ; mais elle a corrompu le dépôt de la Foi : cependant Dieu a conservé dans cette Eglise, dans tous les tems, des personnes qui ont gardé le dépôt de la Foi dans sa pureté, qui ont conservé l'usage légitime des Sacremens.

L'Eglise Romaine les a retranchés de son sein, & ils se sont séparés d'elle, parcequ'ils ne pouvoient plus supporter la corruption de l'Eglise Romaine : l'Eglise Romaine n'a donc plus ni un ministere légitime, ni l'administration des Sacremens, ni la prédication de la pure parole de Dieu (2).

Les Ministres de l'Eglise, à sa naissance, ont été choisis par J. C. même ; les Apôtres ont établi deux Ordres, des Pasteurs & des Diacres : personne n'en-

---

(1) Instit. l. 4, c. 1.

(2) Ibid. c. 2. Calvin retombe ici dans l'erreur des Donatistes, de Wiclef, de Jean Hus, de Luther, sur la nature de l'Eglise. Voyez-en la réfutation à l'article RÉFORME.

troit dans le Miniſtere ſans y être appellé, & la vocation dépendoit du ſuffrage des autres Miniſtres, & du conſentement du Peuple : c'étoit par l'impoſition des mains que cette vocation ſe manifeſtoit, & Calvin veut qu'on la conſerve, parcequ'il croit que rien de ce que les Apôtres ont pratiqué n'eſt indifférent ou inutile (1).

Calvin examine enſuite les changemens que l'on a faits dans la maniere d'appeller les Fideles au Miniſtere : il ſe déchaîne contre l'Egliſe Romaine & contre le Pape, qui, ſelon lui, ont changé tout l'ordre de l'Egliſe primitive (2).

Il attaque la primauté du Pape, & recherche par quels dégrés il eſt arrivé à la puiſſance qu'il poſſede (3).

Après avoir prouvé qu'il doit y avoir un Miniſtere dans l'Egliſe, Calvin examine quelle eſt l'autorité de ce Miniſtere : elle a trois objets, la Doctrine, la Juriſdiction, & le pouvoir de faire des Loix.

Le Miniſtere Eccléſiaſtique ne peut enſeigner comme la Doctrine de l'Egliſe, que ce qui eſt contenu dans l'Ecriture : les déciſions des Conciles ne peuvent donc obliger perſonne, & ces Aſſemblées prétendent mal-à-propos être infaillibles dans leurs jugemens (4).

Le Miniſtere Eccléſiaſtique peut faire des Loix pour la police de l'Egliſe, pour entretenir la paix, &c. mais il ne peut faire ſur le culte, ou ſur la diſcipline, des Loix qui obligent en conſcience, & Calvin traite comme une tyrannie odieuſe, les Loix que l'Egliſe fait par rapport à la Confeſſion, dans le culte & ſur les cérémonies (5).

---

(1) Ibid. c. 3.

(2) Ibid. c. 4, 5.

(3) Ibid. c. 6, 7 ; c'eſt bien le fond des principes des Grecs ſur la primauté du Pape ; mais Calvin va infiniment plus loin qu'eux : aux injures près, qui ne méritent que du mépris, nous avons réfuté l'erreur de Calvin ſur le Pape, à l'article GRECS.

(4) Ibid. c. 8, 9. Les Donatiſtes, les Montaniſtes, les Albigeois, tous les Hérétiques en un mot, ont eu les mêmes prétentions : nous en faiſons voir la fauſſeté à l'article RÉFORME.

(5) Ibid. c. 10.

La Juriſdiction de l'Egliſe n'a donc pour objet que les mœurs & le maintien de l'ordre dans l'Egliſe, & cette Juriſdiction n'a, pour punir, que des peines purement ſpirituelles, que de retrancher de l'Egliſe par l'excommunication ceux qui après les monitions ordinaires ne ſe corrigent pas, ſcandaliſent, & corrompent les Fideles. Sur cet objet, Calvin reproche encore à l'Egliſe Romaine d'avoir abuſé de ſon pouvoir, ſurtout par rapport aux Vœux Monaſtiques (1).

La vraie Egliſe a deux caracteres, ſelon Calvin, la prédication de la Doctrine de J. C. & l'adminiſtration des vrais Sacremens : après avoir traité ce qui regarde la Prédication & l'Egliſe, il traite des Sacremens (2).

Toutes les Religions ont leurs Sacremens, c'eſt-à-dire des ſignes extérieurs deſtinés à exprimer les promeſſes ou les bienfaits de la Divinité : la vraie Religion a toujours eu les ſiens, tel étoit l'Arbre de vie pour l'état d'innocence, l'Arc-en-ciel pour Noë & pour ſa poſtérité, la Circonciſion depuis la vocation d'Abraham, & les ſignes que Dieu donna au Peuple Juif pour confirmer les promeſſes qu'il lui avoit faites, & pour affermir la Foi ; tels furent les ſignes donnés à Gédéon.

Le Seigneur a voulu que les Chrétiens euſſent auſſi leurs ſignes ou leurs Sacremens, c'eſt-à-dire des ſignes qui les confirment dans la foi des promeſſes que Dieu leur a faites.

Comme Calvin attribue l'ouvrage du ſalut à la Foi, les Sacremens ne ſont des moyens de ſalut, qu'autant qu'ils contribuent à faire naître la Foi ou à la fortifier. Il définit donc les Sacremens *des Symboles extérieurs, par leſquels Dieu imprime en nos conſciences les promeſſes de ſa bienveillance envers nous pour ſoutenir notre foi, & par leſquels nous rendons, en préſence des Anges & des Hommes, témoignage de notre piété envers Dieu.*

---

(1) Ibid. c. 11, 12, 13. Vigilance avant Calvin, avoit attaqué les Vœux ; il fut condamné. *Voyez* ſon Article.

(2) Nous faiſons voir la fauſſeté de ce ſentiment à l'art. REFORME.

Les Sacremens ne ſont donc ni des ſignes vuides & inefficaces, deſtinés à nous remettre devant les yeux les promeſſes de J. C. ni des ſignes qui contiennent par eux-mêmes une vertu cachée & ſecrette; ces ſignes ſont efficaces, parceque lorſque ces ſignes nous ſont appliqués, Dieu agit ſur nos ames.

Calvin veut trouver ici un milieu entre les Catholiques & les Luthériens; il eſt obſcur, embarraſſé, & paroît n'avoir pas bien entendu la Doctrine de l'Egliſe Romaine ſur les Sacremens & ſur leur efficacité: tantôt il lui reproche de ſe tromper ſur les Sacremens, parcequ'elle attribue je ne ſais quelle vertu ſecrette aux élémens des Sacremens qui operent comme une eſpece de magie; tantôt il l'accuſe d'exagérer la vertu des Sacremens, parcequ'elle enſeigne qu'ils produiſent leur effet dans nos ames, pourvu que nous n'y mettions pas d'obſtacles: Doctrine monſtrueuſe, dit-il, diabolique, & qui damne une infinité de monde, parcequ'elle leur fait attendre, du ſigne corporel, le ſalut qu'ils ne peuvent obtenir que de Dieu (1).

De ce que les Sacremens ne ſont que des ſignes, par leſquels Dieu imprime dans nos ames les promeſſes de ſa bienveillance pour ſoutenir notre foi, & par leſquels nous témoignons notre piété envers Dieu, Calvin conclut que les Catholiques ont mal-à-propos mis de la différence entre les Sacremens de l'ancienne Loi & ceux de la nouvelle, comme ſi les Sacremens de l'ancienne Loi n'avoient fait que promettre ce que les Sacremens de la nouvelle nous donnent.

Il conclut qu'il n'y a que deux Sacremens, le Baptême & la Cene, parcequ'il n'y a que ces deux Sacremens communs à tous les Fideles, & néceſſaires à la Conſtitution de l'Egliſe (2).

Le Baptême eſt le ſigne de notre initiation & de no-

(1) Nous avons expliqué le ſentiment des Catholiques, & réfuté l'erreur de Calvin à l'article LUTHER.

(2) Ibid. c. 14. Les Vaudois, les Albigeois, avoient avancé les mêmes erreurs avant Luther & Calvin: nous les avons réfutées à l'article LUTHER.

tre entrée dans l'Eglise, ou la marque extérieure de notre union avec J. C.

Par ce Sacrement nous sommes justifiés, & les mérites de la Rédemption nous sont appliqués: Calvin assure donc que le Baptême n'est pas seulement un remede contre le péché originel, & contre les péchés commis avant de le recevoir, mais encore contre tous ceux que l'on peut commettre après l'avoir reçu, ensorte que le souvenir de notre Baptême les efface.

La vertu ou l'effet du Baptême ne peut être détruit par les péchés que l'on commet après l'avoir reçu; ainsi un homme qui a été une fois justifié par le Baptême, ne perd jamais la justice (1).

Calvin prétend par ce Dogme rassurer les consciences timorées, les empêcher de tomber dans le désespoir, & non pas lâcher la bride au vice.

Il attribue au Baptême de S. Jean le même effet qu'au Baptême de J. C. & des Apôtres.

Il condamne dans l'administration du Baptême tous les Exorcismes & toutes les Cérémonies de l'Eglise Catholique: il veut qu'on administre le Baptême aux enfans, & réfute les Anabaptistes, & en particulier Servet, qui avoient pris leur défense (2).

La Cene est le second Sacrement que Calvin admet: ce Sacrement n'est pas seulement institué pour nous représenter la Mort & la Passion de J. C. comme Zuingle, Œcolampade, &c. le prétendent, mais pour nous faire participer réellement à la Chair & au Sang de J. C. Calvin croit qu'il est absurde & contraire à l'Ecriture de ne reconnoître dans l'Eucharistie que la figure du Corps de J. C. Notre Seigneur promet trop expressément qu'il nous donnera sa Chair à manger & son Sang à boire: il attribue à cette manducation des effets qui ne peuvent convenir à une simple représentation.

Calvin rejette donc le sentiment de Zuingle, & croit que nous mangeons réellement le Corps & la

---

(1) Calvin n'est encore ici que l'écho des Hérétiques qui l'ont précédé. V. l'art. LUTHER.

(2) Instit. l. 4, c. 15, 16.

Chair de J. C. mais ce n'eſt point dans le Pain que réſide la Chair & le Sang de J. C. ſeulement lorſque nous recevons les ſymboles Euchariſtiques, la Chair de J. C. s'unit à nous, ou plutôt nous ſommes unis à la Chair de J. C. comme à ſon Eſprit.

Il ne faut pas combattre cette Doctrine par la difficulté de concevoir comment la Chair de J. C. qui eſt dans le Ciel, s'unit à nous : faut-il meſurer les ouvrages de Dieu ſur nos idées ? la Puiſſance de Dieu n'eſt-elle pas infiniment au-deſſus de notre intelligence ?

Calvin reconnoît donc que nous mangeons réellement le Corps de J. C. mais il ne le croit ni uni au pain & au vin, comme Luther, ni exiſtant ſous les apparences du pain & du vin, par la tranſſubſtantiation, comme les Catholiques.

Ainſi, depuis que les Prétendus Réformés ſe ſont ſéparés de l'Egliſe, juſqu'à Calvin, voilà déja trois manieres différentes d'expliquer ce que l'Ecriture nous dit ſur le Sacrement de l'Euchariſtie, & ces trois explications oppoſées, ſont données par trois Chefs de Parti, qui prétendent tous trois ne ſuivre que l'Ecriture, & qui prétendent qu'elle eſt aſſez claire, pour que les ſimples Fideles découvrent dans l'Ecriture quels ſont les ſentimens vrais ou faux ſur les queſtions qui s'élevent par rapport à la Religion (1).

Les Catholiques Romains ont, ſelon Calvin, anéanti ce Sacrement par la Meſſe, qu'il regarde comme un ſacrilége (2).

Calvin reconnoît que toutes les Egliſes Chrétiennes, avant la réformation prétendue, reconnoiſſoient cinq autres Sacremens avec le Baptême & la Cene : il attaque ce ſentiment, & prétend que ces Sacremens ne ſont que des cérémonies d'inſtitution humaine, qu'on ne trouve point dans l'Ecriture, & qui ne peuvent être regardées comme des Sacremens, parceque les Sacremens étant des ſignes par leſquels Dieu imprime ſes

(1) Ibid. c. 17.

(2) Ibid. c. 18. Calvin n'a pas encore ici le mérite de la nouveauté; nous avons expoſé à l'art. LUTHER la Doctrine de l'Egliſe Catholique.

promeſſes dans nos ames, lui ſeul a le pouvoir d'inſtituer des Sacremens (1).

Dans le vingtieme & dernier Chapitre, Calvin combat la Doctrine des Anabaptiſtes ſur la Liberté Chrétienne; il fait voir que le Chriſtianiſme n'eſt point oppoſé au Gouvernement Politique; qu'un Chrétien peut être un Magiſtrat équitable, un Roi puiſſant & bon; que les Chrétiens doivent reſpecter le Magiſtrat, obéir aux Puiſſances civiles & temporelles; qu'il n'appartient point aux hommes privés de cenſurer leur conduite; qu'ils doivent une obéiſſance illimitée à leurs ordres dans les affaires temporelles, & toutes les fois qu'ils ne commandent pas des choſes contraires à la Religion; car alors il faut ſe rappeller les paroles de S. Pierre, faut-il obéir aux hommes ou à Dieu? Aux erreurs dont nous venons de donner le détail, Calvin en ajoute dans ſes autres Ouvrages quelques-unes, qui ne méritent pas qu'on s'y arrête.

Réfléxions ſur le Syſtême de Calvin.

Par l'expoſition que nous venons de faire du ſyſtême Théologique de Calvin, & par les notes que nous y avons ajoutées, il eſt clair que les Dogmes de l'Egliſe Catholique que Calvin attaque, avoient déja été niés & combattus par différentes Sectes; toutes ces Sectes avoient été condamnées à meſure qu'elles s'étoient élevées, & elles avoient formé des Sectes abſolument ſéparées: leurs erreurs étoient paſſées juſqu'au ſeizieme ſiecle, ou par des reſtes épars de ces Sectes, ou par les monumens de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Le tems qui preſſe, pour ainſi dire, & qui rapproche ſans ceſſe les erreurs comme les vérités, avoit rapproché toutes les erreurs des Iconoclaſtes, des Donatiſtes, de Berenger, des Prédeſtinatiens, de Vigilance, &c. dans les Albigeois, dans les Vaudois, dans les Beguards, dans les Fraticelles, dans Wiclef, dans Jean Hus, dans les Freres de Boheme, dans Luther, dans les Anabaptiſtes,

---

(1) Ibid. c. 19. Voyez l'art. LUTHER.

dans Carlostad, dans Zuingle, &c. mais elles n'étoient que rapprochées, Luther en enseignoit une partie & rejettoit l'autre : elles n'étoient donc ni réunies ni liées; Calvin parut, il avoit l'esprit méthodique, il entreprit de les lier, & d'établir des principes généraux, d'où il pût tirer ces erreurs opposées à l'Eglise Romaine : il établit pour base de son systême, que l'Ecriture est la seule regle de notre Foi.

Nous avons vu comment, d'après ce principe, il établit toute sa Doctrine.

Après que Calvin eut ainsi réuni & lié toutes les erreurs qui entrent dans son systême de réforme, les Catholiques en attaquerent les différentes parties, & les disciples de Calvin prirent la défense des différentes opinions de leur maitre : chacune des erreurs de Calvin redevint pour ainsi dire une erreur à part, sur laquelle une foule de Controversistes, des deux Communions, s'est exercée; & ces controverses ont absorbé, pendant environ deux siecles, une grande partie des efforts de l'esprit humain dans l'Europe. Quelle multitude innombrable d'Ouvrages n'a-t-on pas écrits sur la Présence Réelle, sur l'Eglise, sur le Juge des Controverses, sur la Confession, sur la Priere pour les Morts, sur les Indulgences, sur le Pape. Voyez l'article Réformation.

La Doctrine de Calvin fut adoptée par les Réformés de France; elle s'établit dans les Pays-Bas, en Angleterre, dans une partie de l'Allemagne; mais c'est surtout en France que le Calvinisme fit de grands progrès, & excita de grands mouvemens : nous en allons parler dans l'art. Calvinistes. Nous parlerons de ses progrès dans les Pays-Bas, à l'article Hollande.

CALVINISTES, Disciples de Calvin : nous avons vu qu'il en eut dans presque toute l'Europe, & surtout en France, où ils exciterent de grands mouvemens : nous allons examiner l'origine, le progrès & la chute du Calvinisme en France. Mais pour bien connoître les causes de son progrès, il faut remonter jusqu'aux tems qui ont précédé la naissance du Calvinisme.

De l'état de la France à la naissance de la Réforme.

La France n'avoit point été, comme l'Allemagne, l'asile & le théatre des Hérésies & du Fanatisme, qui avoient troublé l'Eglise pendant le treizieme, le quatorzieme, & le quinzieme siecle : les Schismes qui s'étoient élevés entre les Papes, les démêlés des Papes avec les Rois, n'avoient point altéré dans l'Eglise de France les sentimens d'attachement, de respect & de soumission légitime au S. Siége : on y avoit également condamné les excès des Sectaires, & les abus qui servoient de prétexte à leur rébellion.

Cependant la Réforme y pénétra insensiblement, & s'y établit avec éclat : il est intéressant de connoître les causes de cet évenement.

1°. L'Ordre des Religieux, & sur-tout celui des quatre Ordres Mandians, s'étoit fort répandu en France. Ces Religieux, si respectables & si utiles à l'Eglise, n'étoient point retirés dans des Déserts & dans des Forêts ; ils habitoient dans les Villes, & y vivoient des dons de la piété des Fideles : ils voulurent travailler au salut de leurs bienfaicteurs ; leur zele actif établit des pratiques de dévotion, approuvées par les Souverains Pontifes, & propres à ranimer la piété ; ils prêchoient, ils confessoient ; on gagnoit des Indulgences dans leurs Eglises.

Le zele de quelques-uns faisoit de tems en tems des entreprises sur les droits des Curés; le Clergé Séculier s'y opposoit, réclamoit les Loix, se plaignoit qu'on violoit la discipline: les Religieux de leur côté s'appuyoient sur des Priviléges, n'oublioient rien pour intéresser le Pape en leur faveur, & lui attribuoient dans l'Eglise un pouvoir illimité, sur-tout par rapport aux Indulgences, dont ils exagéroient quelquefois la vertu : enfin, ils exaltoient excessivement & souvent ridiculement les vertus de leurs Patriarches ou des Saints de leur Ordre, & le pouvoir de leur intercession.

Le Clergé combattoit cette Doctrine, & parmi les Ecclésiastiques Séculiers, il s'en trouvoit qui se jettoient dans l'extrémité opposée, qui nioient la vertu

des Indulgences, & qui contestoient au Souverain Pontife ses prérogatives les plus certaines.

Il y avoit donc en France des personnes qu'un zele indiscret & sans lumiere avoit jettées hors de ce sage milieu que tenoit l'Eglise de France.

Ces querelles n'avoient point, il est vrai, troublé la France; la Faculté de Théologie, qui veilloit sur ces innovations, les condamnoit, les réfutoit, & en arrêtoit le cours; mais elles renaissoient de tems en tems, & entretenoient par conséquent en France des esprits disposés à goûter les Dogmes de la nouvelle Réforme, sur le Pape, sur les Indulgences, sur l'intercession des Saints, sur les pratiques de Dévotion (1).

2°. Sur la fin du quinzieme siecle, Alexandre VI avoit scandalisé toute l'Eglise par ses mœurs & par son ambition.

3°. Jules II, son successeur, fut ennemi impitoyable de Louis XII & de la France. Louis assembla les Evêques de son Royaume, & y fit déclarer qu'il étoit permis de faire la guerre au Pape, pour des choses temporelles: ce Prince fit assembler à Pise un Concile où Jules fut cité, & jugé ennemi de la paix, incorrigible & suspens de toute administration.

Louis mettoit tout en usage pour rendre Jules odieux à la France & à l'Europe; & Jules de son côté, entraîné par son inclination guerriere & par son ambition, secondoit les intentions de ce Prince: on voyoit ce Pontife faire des Siéges, livrer des Batailles, monter à cheval comme un simple Officier, visiter les batteries & les tranchées, animer les troupes, s'exposer lui-même au feu. Il souleva toute l'Italie contre Louis, le dépouilla de tout ce qu'il y possédoit: non content de combattre avec des armes temporelles, on le vit employer contre le Royaume les armes spirituelles. La France vit ce Pape excommunier un Roi qu'elle adoroit, mettre son Royaume en interdit, dispenser ses sujets du serment de fidélité: on vit ce Pape ôter à la

(1) Collect. Jud. de novis Erroribus, t. 2. Hist. de l'Eglise Gallicane, t. 16. Dup. 15e siecle. Contin. de Fleury.

ville de Lyon le droit de tenir des Foires franches, parcequ'elle avoit donné retraite aux Evêques du Concile de Pise.

Ce n'étoit point ici une querelle Théologique, c'étoit la querelle du Peuple & de la Cour, du Citoyen & du Militaire, comme du Magistrat. Toute la France prit part à ce démêlé, & l'on ne peut douter qu'il n'ait jetté dans l'esprit des François des idées contraires au respect & à la soumission qu'on doit au S. Siége: l'autorité la plus légitime devient suspecte, lorsqu'on en fait un abus manifeste, & que cet abus attaque le bonheur ou la tranquillité des Etats.

4°. Quoiqu'il s'en fallût infiniment que l'Eglise ne fût telle, que les Réformés le prétendoient, il est cependant sûr qu'il y avoit des abus considérables; que le peuple ne les ignoroit point; que Jules avoit montré plus de zele pour acquerir des terres, que pour la réformation des mœurs & de la discipline, & que Leon X qui lui succeda, ne montra pas plus de zele pour la Réforme, que son prédécesseur.

5°. Il y avoit aussi de grands abus dans les quêtes qui se faisoient à l'occasion des Indulgences ou de quelques Reliques singulieres: des quêteurs se répandoient dans les Diocèses, publioient beaucoup de faussetés, & jettoient le peuple dans l'illusion & dans la superstition; les Officiers de la Cour Ecclésiastique suscitoient & allongeoient les procès, pour extorquer de l'argent en mille manieres (1).

6°. Dans le quinzieme siecle, & sous Louis XII, la Théologie & le Droit avoient été cultivés principalement en France; au commencement du seizieme, on s'occupa beaucoup de l'étude des langues: les savans, attirés de toutes parts par François I, admis dans sa familiarité, élevés aux dignités de l'Eglise & de l'Etat, tournerent le génie de la Nation, des Courtisans & des Grands, du côté des Belles-Lettres.

Les Savans, habiles dans l'histoire, dans la critique, & dans la connoissance des langues, dédaignerent l'é-

---

(1) Hist. de l'Egl. Gall. t. 17.

tude de la Théologie, & traiterent les oracles de l'Ecole avec mépris. Les Théologiens de leur côté défendirent la méthode des Ecoles & décrierent l'étude des Belles-Lettres, comme une étude fatale & dangereuse à la Religion.

Ce n'étoit pas ainsi que Luther en avoit usé avec les gens de Lettres, il les avoit comblés d'éloges, il s'étoit attaché des Savans, des Ecrivains célebres : ainsi, lorsque les Disciples de ce Réformateur pénétrerent en France, ils trouverent dans les gens de Lettres, des dispositions favorables à Luther, & contraires aux Théologiens.

Les hommes de Lettres qui n'étoient que des Théologiens superficiels, ou qui ne l'étoient point du tout, furent aisément séduits par les sophismes des Réformés : un trait, une conséquence ridicule imputée aux Catholiques, un passage de l'Ecriture mal interpreté par les Commentateurs, un abus repris & corrigé par Luther, firent regarder la Réforme, comme le rétablissement du Christianisme.

Ainsi, lorsque les ouvrages & les Disciples de Luther pénétrerent en France, il y avoit dans presque tous les Ordres de l'Etat, des hommes disposés à admettre quelques-uns des principes de la Réforme, & propres à les persuader aux autres ; ceux qui s'écarterent de la Foi Catholique, n'adopterent pas d'abord les mêmes points de la Réforme, chacun adoptoit le point de Réformation qui attaquoit ce qui lui déplaisoit dans le dogme ou dans la discipline de l'Eglise Catholique.

De la naissance de la Réforme en France, & de son progrès jusqu'à la naissance du Calvinisme.

Ce fut à Meaux que la Réforme parut d'abord avec quelque éclat : Guillaume Briçonnet, qui en étoit Evêque en 1521, aimoit les Lettres & les Sciences : il avoit des vues de réforme pour le Clergé, il tira de l'Université de Paris des Professeurs d'une grande réputation : on nomme entr'autres, le Fevre d'Etaples, Farel, Roussel, Vatable.

L'Evêque de Meaux ne tarda pas à s'appercevoir que Farel étoit imbu des opinions nouvelles, & il le chassa.

Mais, les partisans de la nouvelle Réforme avoient instruit en secret quelques habitans de Meaux, & fait passer dans le peuple leurs erreurs. Les Prétendus Réformés formerent une Secte, & se choisirent pour Ministres un Cardeur de laine, nommé Jean le Clerc, qui, sans autre mission, se mit à prêcher & à administrer les Sacremens à cette assemblée.

Voilà la premiere Eglise de la Réforme en France: le zele des nouveaux Réformés réunis dans leur prêche, fermenta, s'échauffa, s'enflamma : ils déchirerent publiquement une Bulle du Pape, qui ordonnoit un jeûne, & qui accordoit des Indulgences: ils afficherent à la place des placards, où ils traitoient le Pape de l'Ante-Christ.

On arrêta ces Fanatiques, ils furent fouetés, marqués & bannis; Jean le Clerc fut apparemment de ce nombre, car il se retira à Metz, où son zele devint furieux, & où il fut brûlé (1).

Cependant les livres de Luther, de Carlostad, de Zuingle, de Mélancton, se multiplioient en France: la Faculté de Théologie condamnoit ces écrits; on assembla des Conciles dans presque toutes les Provinces de France, & les sentimens des Réformés y furent discutés avec beaucoup d'exactitude, & condamnés: le Parlement rechercha avec beaucoup de soin les partisans des nouvelles erreurs, & il en fit arrêter plusieurs.

François I suspendit d'abord les effets du zele du Parlement, & rendit la liberté à plusieurs partisans de la Réforme; mais enfin leurs attentats contre la Religion Catholique, les libelles injurieux qu'ils repandirent contre le Roi, les instances de la Faculté de Théologie, & les remontrances réitérées du Parlement, déterminerent ce Prince à laisser juger les Pré-

---

(1) Dup. 16e siecle, t. 1, c. 2, §. 30. D. Duplessis, Hist. de l'Egl. de Meaux, t. 1, p. 321. Du Boulay, Hist. de l'Université de Paris, t. 6, p. 181.

tendus Réformateurs selon la rigueur des Loix portées contre les Hérétiques.

Ce Monarque ordonna qu'on reprît le procès d'un Gentilhomme, nommé Berquin, qu'il avoit soustrait aux poursuites du Parlement, & qui attaquoit la Sorbonne : douze Commissaires nommés par le Roi, revirent le procès intenté contre Berquin ; il fut convaincu d'être dans les erreurs de Luther, & condamné à voir brûler ses livres, à avoir la langue coupée, & à être renfermé le reste de ses jours. Berquin en appella au Roi & au Pape : sur son appel, les Juges le condamnerent au feu, & il fut brûlé le 22 Avril 1529.

On alluma donc en France des buchers contre les partisans des nouvelles erreurs ; & des grandes procédures, on passa jusqu'aux soupçons, jusqu'aux scrupules (1).

Souvent la plus petite analogie dans la conduite d'un homme avec les principes de la Réforme, parurent un motif suffisant pour l'emprisonner, pour le bannir, pour le brûler (2).

La vigilance & la sévérité des Tribunaux qui poursuivoient l'hérésie, n'en arrêterent pas le progrès : les dogmes de la nouvelle Réforme se perpétuerent à Paris, à Meaux, à Rouen : des Curés, des Religieux, des Docteurs en Théologie, des Docteurs en Droit, adopterent ces dogmes ; ils les enseignerent & les persuaderent au peuple, aux Magistrats, aux bourgeois, aux femmes (3).

Les livres de toute espece, livres de piété, traités dogmatiques, ouvrages polémiques, inonderent la France, & y allumerent le Fanatisme : on répandit dans Paris des placards pleins de blasphêmes contre la sainte Eucharistie, avec des invectives grossieres contre tous les ordres du Clergé : on eut même la hardiesse de faire

(1) Hist. de l'Egl. Gallic. t. 18, l. 52, p. 160.

(2) Erasm Epist.

(3) Hist. de Paris, p. 988. Hist. des Archev. de Rouen, p. 605. Hist. de Meaux, t. 1, p. 338. D'Argentré, t. 2, p. 9.

afficher ces libelles au Château de Blois, où le Roi avoit sa Cour (1).

Ces placards se renouvellerent à Paris, & François I. fit publier un Edit formidable contre les Hérétiques.

Pour réparer les attentats des Sectaires contre la Religion, le Roi fit une procession solemnelle dans Paris, après laquelle on brûla six des principaux complices des attentats. On inventa pour les faire souffrir davantage, une sorte d'estrapade, au moyen de laquelle ces misérables étoient guindés en haut, puis on les faisoit tomber dans le feu à diverses reprises, jusqu'à ce qu'ils finissent leur vie dans ce terrible supplice : dix-huit autres personnes atteintes du même crime, furent punies de la même maniere : tous étoient François (2).

Les Princes Protestans, avec lesquels François I étoit ligué contre Charles Quint, se plaignirent de ce qu'on traitoit en France avec tant de rigueur, des hommes qui n'avoient d'autre crime que de penser sur la Religion, comme les Protestans d'Allemagne. François I répondit que les personnes qu'il avoit fait brûler étoient, non-seulement hérétiques, mais séditieuses ; ce Prince fit même savoir aux Princes Protestans qu'il seroit charmé d'avoir dans son Royaume quelques-uns de leurs Théologiens (3).

Le Cardinal du Bellay entama une espece de négociation avec Melancton : ce Théologien envoya un Mémoire, ou une espece de Confession de foi, dans laquelle les dogmes Catholiques qui passoient pour faire le plus de peine aux Luthériens, se trouvoient modifiés & déguisés, de maniere que les simples Fideles auroient pû regarder cet écrit comme quelque chose d'assez conforme à la véritable doctrine de l'Eglise (4).

---

(1) Hist. de Paris, p. 996. Du Boulay, t. 6, p. 248. Hist. de l'Egl. Gallic. ibid. Cont. de Fleury.

(2) Du Boulay, ibid. p. 249. Hist. de l'Egl. Gallic. t. 18, p. 260. Cont. de Fleury, l. 135, art. 70, t. 27, p. 510.

(3) Cont. de Fleury, ibid.

(4) Hist. de l'Egl. Gallic. ibid. p. 265.

La Faculté de Théologie fit voir la fausseté des explications de Melanchton ; mais ce Mémoire s'étoit répandu dans Paris, & il séduisit beaucoup de monde, que la censure de la Faculté de Théologie ne détrompa point (1).

De la naissance & du progrès du Calvinisme en France jusqu'à la mort de Henri II.

Tel étoit l'état de la France, lorsque Calvin publia ses Institutions : il donna dans cet ouvrage un corps de doctrine à la Réforme ; son ouvrage se répandit, il eut des partisans, & réunit bientôt tous les Réformés de France (2).

Le Roi ne perdit point de vue les intérêts de l'Eglise, il multiplioit les Edits contre les Sectaires, à mesure que la liberté de penser devenoit plus commune & plus dangereuse (3).

On vit paroître une multitude de censures de la Faculté de Théologie de Paris, contre des Religieux de différens Ordres, & contre des écrits qu'on lui déféroit (4).

Le Roi fit dresser par la Faculté de Théologie un Formulaire, & défendit, sous de grieves peines, d'enseigner rien de contraire : cependant, l'erreur faisoit du progrès, même parmi les Religieux, & dans la Faculté de Théologie.

Cette Faculté portoit des Sentences doctrinales, les Tribunaux de la Justice décernoient des punitions contre les Prédicateurs, & contre les partisans de l'hérésie (5).

La rigueur & la vigilance ne purent éteindre le Fanatisme de la Réfome en France ; le nombre de ses partisans s'accrut dans les Villes & à la campagne : leurs assemblées commencerent à devenir publiques,

(1) D'Argentré, t. 1, p. 381, &c. an. 1535.

(2) Voyez l'art. CALVIN.

(3) Hist. de l'Egl. Gallic. t. 18, p. 336.

(4) Ibid.

(5) D'Argentré, t. 2, p. 238, an. 1538, 1543, 44, 45.

ils y chantoient les pſeaumes de Marot. On en arrêta plus de ſoixante à Meaux, dont quatorze furent condamnés à être brûlés, & allerent au feu, comme au triomphe (1).

Les erreurs des Réformés ſe répandirent à Laon, à Langres, à Bourges, à Angers, à Autun, à Troyes, à Iſſoudun, à Rouen.

Tel étoit l'état où François I laiſſa la Religion en France: il mourut en 1557.

Henri II n'eut pas moins de zele que ſon pere; il le ſignala lorſqu'il fit ſon entrée à Paris. Après un magnifique Tournoi, un Combat naval, on fit une proceſſion ſolemnelle, & le Roi dîna à l'Evêché: il fut complimenté par tous les Corps: ſur le ſoir pluſieurs Hérétiques furent exécutés dans différens quartiers de Paris; & le Roi retournant à ſon palais des Tournelles, en vit brûler quelques-uns (2).

Ce Prince renouvella tous les Edits portés contre les Hérétiques: il défendit de vendre ou d'imprimer aucun livre ſans l'approbation de la Faculté de Théologie, & défendit à toutes perſonnes non lettrées, de diſputer de la Religion, & à qui que ce fût, de prêter aucun ſecours à ceux qui étoient ſortis du Royaume pour cauſe d'héréſie (3).

Depuis cet Edit, les buchers furent allumés partout, & l'on ne fit grace nulle part aux novateurs: on les fit brûler à Bordeaux, à Nîmes, à Paris, à Toulouſe, à Saumur, à Lyon: les exécutions furent terribles. Cependant l'erreur faiſoit tous les jours de nouveaux progrès, même parmi les Magiſtrats. Le Roi ôta aux Magiſtrats la connoiſſance du crime d'héréſie, & l'attribua aux Juges Eccléſiaſtiques, ordonnant à tous les Gouverneurs de punir, ſans égard pour leur appel, ceux qui ſeroient condamnés par les Juges Eccléſiaſtiques, & par les Inquiſiteurs de la Foi (4).

---

(1) Ibid.

(2) Hiſt. de l'Egl. Gallic. t. 18, p. 496. De Thou, l. 6, édit. in-4, t. 1 de la Traduction.

(3) Hiſt. de l'Egl. Gallic. t. 18, p. 497.

(4) Voyez d'Argentré, t. 2, & les Auteurs cités ci-deſſus.

Ce fut le Cardinal de Lorraine qui obtint cette Déclaration, & qui la porta lui-même au Parlement.

Le Parlement représenta au Roi, que par cet Edit, il abandonnoit ses sujets, & livroit leur honneur, leur réputation, leur fortune, & même leur vie, à une puissance Ecclésiastique : qu'en supprimant la voie d'appel, qui est l'unique réfuge de l'innocence, il soumettoit ses sujets à une puissance illégitime : » Nous » prenons encore la liberté d'ajouter, disent les re- » montrances, que, puisque les supplices de ces mal- » heureux qu'on punit tous les jours au sujet de la Re- » ligion, n'ont servi jusqu'ici qu'à faire détester le » crime, sans corriger l'erreur, il nous a paru con- » forme aux regles de l'équité, & à la droite raison, » de marcher sur les traces de l'ancienne Eglise, qui » n'a pas employé le fer & le feu pour établir & éten- » dre la Religion; mais plutôt une doctrine pure, » jointe à la vie exemplaire des Evêques : nous voyons » donc que Votre Majesté doit s'appliquer entiere- » ment à conserver la Religion par les mêmes voies » par lesquelles elle a été établie, puisqu'il n'y a que » vous seul qui en ayez le pouvoir. Nous ne doutons » point que par là, on ne guérisse le mal avant qu'il » s'étende plus loin, & qu'on n'arrête le progrès des » opinions erronées qui attaquent la Religion : si au » contraire on méprise ces remedes efficaces, il n'y » aura point de loix, ni d'Edits qui puissent y sup- » pléer « (1).

Ces remontrances suspendirent l'enregistrement de l'Edit, mais elles n'arrêterent point les poursuites contre les Calvinistes, dont le nombre croissoit tous les jours.

Ils s'assembloient à Paris, & leur aversion pour les Catholiques augmentoit tous les jours : un Calviniste zelé témoigna dans une de leurs assemblées, une grande répugnance à laisser baptiser par un Prêtre Ca-

(1) De Thou, l. 16, t. 2, p. 375. Hist. de l'Egl. Gallic. t. 1, p. 616.

tholique, un fils qui lui étoit né : on délibéra sur son embarras, & l'on élut un jeune homme nommé la Riviere, pour faire la fonction de Pasteur, & deslors on établit un Consistoire sur la forme de celui que Calvin avoit établi à Geneve.

L'exemple de la Capitale entraina beaucoup de Villes considérables : les assemblées devinrent plus nombreuses à Blois, à Tours, à Angers, à Rouen, à Bourges, à Orléans ; on dressoit presque par-tout des Consistoires : la plupart des Pasteurs étoient des Artisans, ou des jeunes gens dont la hardiesse faisoit tout le mérite.

Ces établissemens ne se faisoient pas sans contradiction, & l'on punissoit dans tout le Royaume les Protestans avec la derniere rigueur, lorsqu'on pouvoit les découvrir. Les Edits portés contr'eux furent renouvellés, avec la clause : sans préjudice de la Jurisdiction Royale. Le Roi prononça peine de mort contre tous les Hérétiques, contre ceux qui étoient allés à Geneve depuis la défense que le Roi en avoit faite : on défendit à tous les Juges de modifier cette peine (1).

Ainsi, l'on punissoit toujours les Protestans, mais le zele commençoit à se rallentir dans les Parlemens, & ils se trouvoient souvent partagés sur les Hérétiques qu'on leur dénonçoit (2).

Les Princes de la Maison de Guise représenterent vivement au Roi le progrès de l'hérésie, & le ralentissement du zele dans les Parlemens : le Roi en témoigna son indignation, se rendit au Parlement, & fit arrêter les Conseillers qui osoient prendre la défense des Sectaires (3).

La mort arrêta les projets de Henri II contre l'hérésie ; ce Prince fut tué au milieu des Fêtes & des Tournois, qu'il donnoit pour les mariages de sa fille & de sa sœur (4).

---

(1) Ibid.
(2) De Thou, l. 17, t. 2, p. 437.
(3) Ibid. p. 668.
(4) L'an 1559.

De l'état des Calvinistes depuis la mort de Henri II.

François II succeda à Henri II son pere : la Reine mere qui vouloit gouverner, & qui craignoit que le Roi de Navarre & le Prince de Condé ne s'emparassent de l'administration de l'Etat, s'unit aux Princes de Guise, & le Roi les chargea du gouvernement du Royaume.

La Noblesse, dont le pouvoir étoit fort grand dans les troubles domestiques, ennuyée des guerres passées, vivoit chez elle dans le repos, sans se soucier des affaires de l'Etat : le peuple se contentoit de demander la diminution des subsides ; du reste il lui importoit peu qui domineroit à la Cour : pour le Clergé, il étoit dévoué aux Princes de Guise, qui avoient marqué beaucoup de zele pour la Religion Catholique, & qui étoient ennemis irréconciliables des Protestans.

Pour s'attacher davantage ce Corps puissant, Messieurs de Guise firent reprendre le procès des Conseillers du Parlement arrêtés sous Henri II, & le Conseiller du Bourg fut exécuté : on continua à rechercher tous ceux qui, à l'occasion des opinions nouvelles, s'assembloient en secret ; on en traina un grand nombre en prison ; plusieurs ayant pris la fuite, on vendit leurs meubles à l'encan ; tout Paris retentissoit de la voix des Huissiers, qui proclamoient des meubles, ou qui appelloient au ban les fugitifs : on ne voyoit partout que des écriteaux sur des maisons, où étoient quelquefois restés quelques enfans, que la foiblesse de leur âge, n'avoit pas permis aux peres & aux meres d'emmener avec eux, & qui remplissoient les rues & les places de leurs cris & de leurs gémissemens : ces recherches rigoureuses furent faites dans tout le Royaume (1).

Les Protestans poussés à bout, & devenus hardis par leur nombre, répandirent contre les Guises, & contre la Reine mere des libelles, & publierent des Mémoires pleins d'artifices (2).

---

(1) De Thou, ibid.

(2) Ibid. l. 23.

Cependant, le Royaume n'étoit agité d'aucun trouble, le Roi étoit révéré & tout-puiſſant, les Gouverneurs & les Magiſtrats exerçoient une pleine autorité, la Nobleſſe & le peuple avoient de l'horreur pour la ſédition, & pour la révolte.

Tout étoit donc tranquille, mais ce calme extérieur cachoit un mécontentement preſque général parmi les Grands, qui ne ſouffroient qu'avec peine le gouvernement des Princes de Guiſe. Les Proteſtans, inquiétés ſans ceſſe, ſans ceſſe expoſés à ſe voir obligés de quitter leur patrie, leurs amis, leur fortune, à perdre leur liberté, ou à périr par des ſupplices terribles, deſiroient un gouvernement moins ſevere, & ne pouvoient l'eſperer, tant que les Princes de Guiſe jouiſſoient de l'autorité; enfin il y avoit un grand nombre de perſonnes, à qui l'indigence, des dettes, des crimes énormes dont ils craignoient la punition, faiſoient ſouhaitter des mouvemens & du trouble dans l'Etat (1).

Les mécontens ont un talent pour ſe diſtinguer; une eſpece d'inſtinct les porte l'un vers l'autre, & produit preſque machinalement entr'eux la confiance & l'attachement; tous les ennemis des Guiſes ſe réunirent, ſe communiquerent leurs deſirs : ils connurent leurs forces; le plus grand nombre ne pouvoit eſperer d'adouciſſement ſous le gouvernement des Guiſes, ils formerent le projet de leur enlever l'autorité.

Le prétexte fut, que les Guiſes avoient uſurpé l'autorité ſouveraine, ſans le conſentement des Etats; que ces Princes, abuſant de la foibleſſe du Roi, s'étoient rendus maîtres des armées, qu'ils diſſipoient les finances, qu'ils opprimoient la liberté publique, qu'ils perſécutoient des hommes innocens, zelés pour la réforme de l'Egliſe, & qu'ils n'avoient en vue que la ruine de l'Etat.

On voulut même juſtifier ces projets factieux par des apparences de juſtice, par des formes judiciaires : il ſe fit à ce ſujet pluſieurs délibérations ſecrettes : on prit l'avis de pluſieurs Juriſconſultes de France & d'Al-

(1) De Thou, l. 23.

lemagne, & des Théologiens les plus célébres parmi les Protestans, qui jugerent qu'on devoit oppoſer la force à la domination peu légitime des Guiſes, pourvu qu'on agît ſous l'autorité des Princes du Sang, qui ſont nés ſouverains Magiſtrats du Royaume en pareil cas, & que l'on combattît au moins ſous les ordres d'un Prince de la Race Royale, & du conſentement des Ordres de l'Etat, ou de la plus grande & de la plus ſaine partie de ces Ordres: ils diſoient auſſi qu'il n'étoit pas néceſſaire de communiquer ces deſſeins au Roi, que l'âge & ſon peu d'expérience rendoient incapable d'affaires, & qui étant comme détenu captif par les Guiſes, n'étoit pas en état de prendre un parti ſalutaire à ſes peuples.

Les auteurs de cette entrepriſe, quels qu'ils fuſſent, ſongerent à ſe choiſir un Chef, & l'on jetta les yeux ſur le Prince de Condé, diſpoſé par ſon grand courage, par ſon indigence, & par ſa haine contre les Guiſes, à attaquer ſes ennemis, plutôt qu'à en recevoir des injures.

Le nom de cet illuſtre Chef fut caché: on mit à la tête des Conjurés, la Renaudie, dit la Forêt; c'étoit un Gentilhomme d'une ancienne famille du Périgord, brave & déterminé, qui avoit eu un long procès qu'il avoit perdu, & pour lequel il avoit été condamné à une groſſe amende, & banni pour un tems à cauſe de quelques titres faux qu'il avoit fournis dans le cours du procès: la Renaudie paſſa le tems de ſon ban à Geneve & à Lauſane, où il ſe fit beaucoup d'amis parmi les Réfugiés.

Cet homme, d'un eſprit vif & inſinuant, parcourut ſous un nom emprunté, les Provinces de la France, vit tous les Proteſtans, s'aſſura de leurs diſpoſitions, & aſſembla les principaux à Nantes.

Là, on dreſſa une formule de proteſtation, par laquelle ils croyoient mettre leur conſcience en ſureté: on lut les avis & les informations contre les Guiſes, ainſi que les déciſions des Docteurs en Droit, & en Théologie, & l'on prit des meſures pour l'exécution.

On convint qu'avant toutes choſes, un grand nom-

bre de personnes non suspectes, & sans armes, se rendroient à Blois; que l'on présenteroit au Roi une nouvelle Requête contre les Guises, & que si ces Princes ne vouloient pas rendre compte de leur administration, & s'éloigner de la Cour, on les attaqueroit les armes à la main, & qu'enfin le Prince de Condé, qui avoit voulu qu'on tût son nom jusque-là, se mettroit à la tête des Conjurés. Avant que de se séparer, les Chefs de la conjuration tirerent au sort les Provinces, dont chacun conduiroit les secours.

Les Princes de Lorraine ignoroient la conjuration formée contre eux; des lettres d'Allemagne la leur annoncerent, & ils ne la crurent pas : un Protestant chez lequel la Renaudie logeoit, lorsqu'il venoit à Paris, leur ouvrit enfin les yeux; ils connurent le péril, & songerent à l'éviter : le Roi quitta Blois & alla à Amboise.

Les Conjurés n'abandonnerent point leur dessein, ils se rendirent à Amboise; mais les Princes de Guise en firent arrêter une partie avant qu'ils fussent réunis, & beaucoup furent tués en chemin, entr'autres, la Renaudie : le reste fut arrêté & se sauva; ceux qu'on arrêta, avouerent la conjuration, & soutinrent tous qu'elle n'avoit pour objet que les Ducs de Guise; ils déclarerent que jamais ils n'avoient conjuré, ni contre la vie, ni contre l'autorité du Roi.

Les Conjurés furent jugés avec beaucoup de célérité, on en pendit la nuit aux créneaux des murs du Château, d'autres furent noyés, quelques-uns furent traînés au supplice durant le jour, sans qu'on sût leur nom. La Loire étoit couverte de cadavres, le sang ruisseloit dans les rues, & les places publiques étoient remplies de corps attachés à des potences.

Le mauvais succès de la conjuration d'Amboise n'abbattit point le courage des Protestans; ils conçurent qu'ils n'avoient point à esperer sous les Princes de Guise un traitement moins rigoureux, ils prirent les armes dans différentes Provinces, & trouverent partout des Chefs, des mécontens qui cherchoient à se venger, des esprits inquiets qui ne desiroient que le trouble, des Soldats & des Officiers congédiés, inca-

pables de s'accoutumer à une vie tranquille, des malheureux que l'indigence rendoit ennemis du gouvernement, & pour qui la guerre civile étoit avantageuse.

Le poids de l'autorité Royale étouffoit ces séditions particulieres, & les personnes commises par les Princes de Guise commettoient de grands désordres dans les lieux où les Protestans s'étoient armés pour le libre exercice de leur Religion : on pendoit les Ministres & les Protestans, souvent contre les promesses les plus formelles, de leur accorder le libre exercice de leur Religion pourvu qu'ils missent bas les armes.

Ces infidélités & ces rigueurs rendirent la haine des Protestans implacable, & leur ôterent toute espérance d'un sort moins terrible.

Le zele des Catholiques, échauffé par des intérêts politiques & par des vues de Religion, prétendoit que c'étoit trahir l'Eglise & l'Etat, que d'admettre aucune espece d'adoucissement dans les loix portées contre les Hérétiques.

La France renfermoit donc dans son sein deux partis puissans & irréconciliables, & tous deux armés pour la Religion : l'un appuyé sur les loix, & soutenu de la puissance du Souverain : l'autre enflammé par le Fanatisme, & poussé par le désespoir.

Tel étoit l'état de la France à la mort de François II.

De l'état des Calvinistes depuis l'avénement de Charles IX au Thrône, jusqu'au tems où le Prince de Condé se mit à leur tête.

Charles IX succéda à François II, & la Reine fut déclarée Régente avec le Roi de Navarre.

La Cour fut remplie de partis, & les Provinces de troubles : on s'attaquoit par des paroles piquantes, par des invectives, par des railleries, par des injures : on se provoquoit par des noms odieux de partis : on se traitoit de Papistes & de Huguenots : les Prédicateurs soufflоient le feu de la division, & exhortoient le peuple à s'opposer aux entreprises de l'Amiral de Coligny, qui osoit promettre hautement qu'il feroit prêcher, & qu'il

qu'il établiroit la nouvelle doctrine dans les Provinces, sans y causer aucun trouble.

Il y eut des émeutes populaires dans beaucoup de Provinces, & l'on vit de vraies séditions à Amiens, à Pontoise, à Beauvais. Le Roi envoya dans toutes les Provinces une Ordonnance, par laquelle il défendoit d'employer les noms odieux de *Huguenot* & de *Papiste*, de troubler la sureté, la tranquillité, & la liberté dont chacun jouissoit : par la même Ordonnance, le Roi vouloit qu'on remît en liberté ceux qui avoient été arrêtés pour cause de Religion, & permettoit à tous ceux qui étoient sortis du Royaume, pour la même cause, d'y rentrer.

Le Parlement rendit Arrêt, pour défendre de publier cette Ordonnance : elle eut cependant son effet presque par-tout ; elle augmenta considérablement le nombre des Protestans, & rendit leurs assemblées plus fréquentes.

Le Cardinal de Lorraine se plaignit que l'on abusoit de l'Edit du Roi, que l'on portoit jusqu'à la licence la liberté qu'il accordoit ; que les Villages, les Bourgs, les Villes, retentissoient du bruit des assemblées, toutes défendues qu'elles étoient, que tout le monde accouroit aux prêches, & s'y laissoit séduire, que la multitude quittoit de jour en jour l'ancienne Religion.

Pour arrêter ces effets de la Déclaration, le Roi tint un Lit de Justice, & rendit l'Edit nommé l'Edit de Juillet, à cause du mois où il fut rendu.

Par cet Edit, le Roi ordonnoit à tous ses sujets de vivre en paix, & de s'abstenir des injures, des reproches & des mauvais traitemens : défendoit toutes levées de gens de guerre, & tout ce qui pourroit avoir l'apparence de la faction : enjoignoit aux Prédicateurs, sous peine de la vie, de ne point user dans les Sermons de termes trop vifs, & de traits séditieux, attribuoit la connoissance & le jugement de ces objets en dernier ressort aux Gouverneurs des Provinces & aux Présidiaux : ordonnoit de suivre dans l'administration des Sacremens la pratique & les usages de l'Eglise Romaine ; réservoit aux Juges Ecclésiastiques la connoissance & le juge-

ment du crime d'Hérésie, prescrivoit aux Juges Royaux de ne prononcer que la peine de bannissement contre ceux qui seroient trouvés assez coupables pour être livrés au bras Séculier. Sa Majesté déclaroit enfin, que toutes ses Ordonnances subsisteroient, jusqu'à ce qu'un Concile général ou National en eût autrement décidé. On ajouta à l'Edit une amnistie générale, & l'abolition de tout le passé, pour ceux qui avoient causé des troubles au sujet de la Religion, pourvu qu'à l'avenir ils vécussent en bons Catholiques & en paix.

La même Assemblée indiqua des Conférences à Poissy sur les matieres de Religion; on accorda des sauf-conduits aux Ministres pour s'y rendre. On ne traita proprement dans ces Conférences que deux points, l'Eglise & la Cene: l'article de l'Eglise étoit regardé par les Catholiques comme un principe général qui renversoit par le fondement toutes les Eglises nouvelles; & parmi les points particuliers controversés, aucun ne paroissoit plus essentiel que celui de l'Eucharistie.

Les Calvinistes présenterent à l'Assemblée une Profession de Foi, fausse, captieuse, obscure, inintelligible, & refuserent de souscrire à la Profession de Foi que les Catholiques proposoient; ainsi ce Colloque ne fut d'aucune utilité: les Théologiens Protestans y montrerent peu de capacité, mais beaucoup d'opiniâtreté & d'emportement: la pétulance & les discours de Beze souleverent tous les esprits, & déplurent même aux Protestans.

Depuis le Colloque de Poissy, il s'éleva tous les jours de nouveaux troubles; Paris étoit agité par des mouvemens séditieux, qui faisoient craindre de plus grands malheurs: pour les prévenir, le Roi convoqua à S. Germain une nombreuse assemblée de Présidens & de Conseillers, députés de tous les Parlemens du Royaume: on y dressa l'Edit qui emprunta son nom du mois de Janvier, auquel il fut publié.

Cet Edit portoit que les Protestans rendroient incessamment aux Ecclésiastiques les Temples, les Maisons, les Terres, les Dîmes, les Offrandes, & généralement tous les Biens dont ils s'étoient emparés, &

qu'ils les en laisseroient jouir paisiblement : qu'ils ne renverseront à l'avenir, ni les Statues, ni les Croix, ni les Images, & qu'ils ne feront rien qui puisse scandaliser & troubler la tranquillité publique : que les contrevenans seront punis de mort, sans aucune espérance de pardon : que les Protestans ne pourront faire dans l'enceinte des Villes aucunes Assemblées publiques ou particulieres, de jour ou de nuit, soit pour prêcher, soit pour prier ; & cela, jusqu'à ce que le Concile général ait décidé sur les points contestés, ou que S. M. en ait autrement ordonné : qu'on ne fera point de peine aux Protestans qui assisteront à leurs Assemblées, pourvu qu'elles se fassent hors des Villes : que les Magistrats & les Juges des lieux ne pourront les inquiéter, mais seront au contraire obligés de les protéger & de les mettre à l'abri des insultes qu'on pourroit leur faire : qu'ils procéderont, suivant toute la rigueur des Ordonnances, contre ceux qui auront excité quelque sédition, de quelque Religion qu'ils soient : que les Ministres Protestans seront obligés de recevoir les Magistrats dans leurs Assemblées : que les Protestans ne pourront célébrer aucun Colloque, Synode, Conférence, Consistoire, qu'en présence des Magistrats, qu'ils seront obligés d'y appeller : que leurs Statuts seront communiqués au Magistrat & approuvés par lui : qu'ils n'avanceront rien de contraire au Symbole de Nicée : que dans leurs Sermons ils s'abstiendront de toute invective contre les Catholiques & contre leur Religion (1).

Cet Edit fut enrégistré par le Parlement, uniquement pour obéir au Roi : les Catholiques ne voyoient qu'avec peine que les Protestans jouissoient du libre exercice de leur Religion ; & il n'étoit pas possible que dans l'état où les esprits étoient, les Catholiques ou les Protestans s'en tinssent exactement à l'observation de cet Edit. Les Catholiques l'enfreignirent les

---

(1) Mem. de Castelnau, l. 3, c. 7, édit. de Bruxelles 1731, t. 1, p. 81. Additions de le Laboureur, ibid. p. 760. De Thou, l. 29.

Un Arrêt du Parlement déclara les Proteſtans proſcrits, ordonna de les pourſuivre, & permit de les tuer. On imagine aiſément tous les déſordres qui ſuivirent un pareil Arrêt; jamais on ne vit tant de repréſailles de vengeance, tant d'actions terribles de la part des Catholiques & des Proteſtans dans toutes les Villes du Royaume. La mort du Duc de Guiſe fut une ſuite de cette fureur; Poltrot qui l'aſſaſſina déclara que ce deſſein lui avoit été ſuggéré par l'Amiral, & qu'il y avoit été confirmé par Beze & par un autre Miniſtre; il fit même entendre que les Réformés ne s'en tiendroient pas là (1).

Le Duc de Guiſe en mourant, conſeilla à la Reine de faire la paix; on y travailla, & le Roi donna l'an 1563, le 19 Mars, un Edit, par lequel Sa Majeſté permettoit aux Seigneurs Hauts-Juſticiers le libre & plein exercice de leur Religion dans l'étendue de leurs Seigneuries, & accordoit à tous les nobles la même liberté, pour leurs Maiſons ſeulement, pourvu qu'ils ne demeuraſſent pas dans des Villes ou dans des Bourgs ſujets à de Hautes-Juſtices, excepté celles du Roi: le même Edit ordonnoit que dans tous les Bailliages reſſortiſſans immédiatement aux Cours du Parlement, on aſſigneroit aux Proteſtans un lieu pour y faire l'exercice publique de leur Religion: on confirmoit aux Proteſtans la liberté de tenir leurs Aſſemblées dans toutes les Villes dont ils étoient les maîtres avant le 7 Mars 1563.

L'Edit portoit pardon & oubli de tout le paſſé, déchargeoit le Prince de Condé de rendre compte des deniers du Roi, qu'il avoit employés pour les frais de la guerre; déclaroit ce Prince fidele couſin du Roi, & bien affectionné pour le Royaume, & reconnoiſſoit que les Seigneurs, les Gentilshommes, les Officiers des Troupes, & tous ceux enfin qui avoient ſuivi ſon parti par des motifs de Religion, n'avoient rien fait, ſoit par rapport à la guerre, ſoit par rapport à l'adminiſtration de la Juſtice, que par de bonnes raiſons, & pour le ſervice de Sa Majeſté.

(1) De Thou, l. 34.

Cet Edit, quoiqu'enregistré par tout le Royaume, étoit plutôt une trêve qu'une loi de paix; il fut mal observé: Charles IX, qui prit le Gouvernement du Royaume, annulla par des interprétations la plus grande partie des Priviléges accordés aux Protestans, & les Parlemens demanderent qu'il fût défendu de professer une autre Religion que la Catholique.

Les Protestans reprirent donc les armes en 1567: la France fut encore désolée par une guerre civile, qui ne finit que par un nouvel Edit, confirmatif de l'Edit porté cinq ans auparavant (1563). Cet Edit fut enregistré au Parlement, & la guerre cessa.

Malgré ces apparences de paix, tout tendoit à la guerre; les Catholiques disoient que les Huguenots n'étoient jamais contens; qu'après avoir obtenu de la bonté du Roi un Edit de pacification, pour prix des maux qu'ils avoient causés, ils travailloient sans cesse à l'étendre à leur avantage, ou à l'affoiblir au préjudice du Roi.

Les Protestans de leur côté disoient qu'ils avoient pris les armes pour la Religion & pour la liberté de conscience qu'on leur laissoit en apparence par un Edit, mais qu'on leur ôtoit en effet, puisqu'en plusieurs endroits on les empêchoit de s'assembler: que le but de la derniere pacification n'étoit pas de rétablir la tranquillité dans le Royaume, mais de désarmer les Religionaires, sous prétexte de paix, & de les accabler lorsqu'ils seroient désarmés.

La guerre recommença donc avec plus de fureur que jamais de part & d'autre, & la France fut encore inondée du sang des François, un an après l'Edit de pacification.

Le Duc d'Anjou, frere du Roi, commanda son armée, & le Prince de Condé celle des Protestans; il fut tué dans le cours de cette guerre, à la Bataille de Jarnac: le Prince de Bearn se mit alors à la tête des Protestaus, l'an 1570.

On fit encore la paix, & l'on enrégistra au Parlement, le 11 Août 1570, un Edit, qui accordoit l'amnistie pour le passé, renouvelloit tous les Edits faits en faveur des Protestans, & leur accordoit quatre Villes

de sûreté, la Rochelle, Montauban, Cognac, & la Charité, que les Princes de Navarre & de Condé s'obligeoient de remettre deux ans après (1).

C'étoit à la nécessité que l'on accordoit ces Arrêts, & le Roi résolut d'abbattre tout-à-fait le parti Protestant, & de finir la guerre en faisant périr tous les Chefs du parti. Les mesures furent prises pour les attirer à Paris, & pour les faire périr avec tous les Protestans.

L'exécution de ce dessein fut confiée au Duc de Guise, que l'assassinat de son pere rendoit ennemi irréconciliable de l'Amiral : la nuit du 24 Août, jour de Saint Barthelemi, on commença dans Paris à massacrer les Protestans.

Le massacre dura sept jours; durant ce tems, il fut tué plus de cinq mille personnes dans Paris, entr'autres cinq à six cens Gentilhommes : on n'épargna, ni les vieillards, ni les enfans, ni les femmes grosses; les uns furent poignardés, les autres tués à coups d'épée & d'arquebuses, précipités par les fenêtres, assommés à coups de crocs, de maillets ou de leviers : le détail de la cruauté des Catholiques, fait frémir tout lecteur en qui l'humanité n'est pas absolument éteinte.

» Comme les ordres expédiés pour les massacrer, » avoient couru par toute la France, ils firent d'é» tranges effets, principalement à Rouen, à Lyon, à » Toulouse. Cinq Conseillers du Parlement de cette » derniere Ville, furent pendus en robes rouges : vingt » à trente mille hommes furent égorgés en divers en» droits, & on voyoit les rivieres trainer avec les » corps morts, l'horreur & l'infection dans tous les » pays qu'elles arrosoient « (2).

Il y eut des Provinces exemptes de ce carnage, la Ville de Lizieux en fut garantie par le zele vraiment Chrétien, & par la charité de son Evêque, qui ne voulut jamais permettre qu'on fît aucun mal aux Pro-

(1) De Thou, l. 47. Traduction, édit. in-4. t. 4.

(2) Bossuet, Abr. de l'Hist. de France, l. 17, t. 12, p. 832. De Thou, ibid.

testans. Il arriva de là qu'un grand nombre d'Hérétiques se réunit dans son diocèse à l'Eglise Catholique, à peine y en resta-t-il un seul (1).

» Les nouvelles du massacre, portées dans les pays » étrangers, causerent de l'horreur presque par-tout : » la haine de l'hérésie les fit recevoir agréablement à » Rome ; on s'en réjouit aussi en Espagne, parce- » qu'elles firent cesser l'appréhension qu'on y avoit de » la guerre de France « (2).

Après le meurtre de tant de Généraux, la dispersion de ce qui restoit de Noblesse parmi les Protestans, l'effroi des peuples dans toutes les Villes, il n'y avoit personne qui ne regardât ce parti, comme absolument ruiné ; un grand nombre alla à la Messe, les autres quitterent leurs maisons & se retirerent dans les différentes Villes où les Protestans étoient les plus nombreux ; là les Ministres effrayerent tellement les Protestans dans leurs sermons & par le récit des massacres, qu'ils conclurent d'un commun accord, que, puisque la Cour avoit conjuré leur perte par des moyens si barbares, il falloit se défendre jusqu'à la derniere extrêmité. En moins d'un an les affaires des Protestans se trouverent rétablies, & l'on vit commencer en France une quatrieme guerre entre les Catholiques & les Protestans.

Pour les accabler tout d'un coup, le Roi leva trois armées, les Protestans firent tête par-tout, la fureur & le désespoir les rendoient invincibles, & Charles IX, après deux ans de guerre, mourut sans avoir pû les soumettre : il étoit âgé de 25 ans, & mourut en 1574. (3).

Des Calvinistes, pendant le Regne de Henri III.

Peu de tems avant la mort de Charles IX, Henri III avoit été élu Roi de Pologne, il revint en Fran-

---

(1) Mezerai, t. 8, p. 43. Gallia Christ. De Thou, l. 53.

(2) Bossuet, ibid.

(3) Bossuet, ibid. l. 17. De Thou, loc. cit.

ce pour monter ſur le thrône, & trouva encore le Royaume déchiré par la guerre civile qu'il termina par un cinquieme Edit de pacification. Il accorda aux Proteſtans le libre exercice de leur Religion dans toute l'étendue du Royaume, ſans exception de tems, ni de lieu, & ſans aucune reſtriction, pourvu que les Seigneurs particuliers n'y miſſent point oppoſition, il leur permit d'enſeigner par toute l'étendue du Royaume, d'adminiſtrer les Sacremens, de célébrer les Mariages, de tenir des Ecoles publiques, des Conſiſtoires, des Synodes, à condition néanmoins qu'un des Officiers de Sa Majeſté y aſſiſteroit. Le Roi vouloit que dans la ſuite les Proteſtans puſſent poſſéder également comme les autres ſujets tous les Emplois, toutes les Charges & Dignités de l'Etat; il leur accordoit des Chambres mi-parties dans les huit Parlemens du Royaume.

Enfin on accordoit aux Proteſtans des Villes de ſureté, Beaucaire, Aigues-mortes, en Languedoc; Iſſoudun en Auvergne, &c.

Cet Edit fut enregiſtré dans un Lit de Juſtice, tenu le 14 Mai 1576.

Les Catholiques murmurerent hautement contre cet Edit: les ennemis du Prince de Condé, les Courtiſans mécontens appuyerent leurs plaintes; ils gagnerent inſenſiblement le peuple de différentes Villes, & lorſqu'ils crurent leur autorité affermie, ils formerent enfin une Ligue ſecrette, ſous le beau prétexte de défendre la Religion contre les entrepriſes des Hérétiques, dont le parti groſſiſſoit de jour en jour, & de réformer ce que la trop grande bonté du Roi avoit laiſſé de défectueux dans le gouvernement.

Paris, comme la Capitale, voulut donner l'exemple; un Parfumeur, & ſon fils Conſeiller au Châtelet, furent les premiers & les plus zélés Prédicateurs de cette union.

Par la formule de l'union qui devoit être ſignée, au nom de la très ſainte Trinité, par tous les Seigneurs, Princes, Barons, Gentilhommes & Bourgeois, chaque particulier s'engageoit par ſerment, » à vivre & à » mourir dans la Ligue pour l'honneur & le rétabliſ-

» sement de la Religion, pour la conservation du vrai
» culte de Dieu, tel qu'il est observé dans la sainte
» Eglise Romaine «.

Au bruit que fit cette nouvelle union, on commença à maltraiter les Protestans dans les Provinces les plus voisines de la Cour : on ne voyoit que libelles séditieux. La Ligue fut signée par une infinité de Seigneurs, & devint si redoutable, que le Roi fut obligé de s'en déclarer le Chef; & dans la tenue des Etats de 1576, il fut résolu que l'on ne souffriroit qu'une Religion dans le Royaume.

La guerre recommença donc, & finit par un nouvel Edit, qui confirmoit celui qu'on avoit rendu trois ans auparavant.

Cependant les Chefs de la Ligue ou de la Faction ne se tenoient point oisifs, ils avoient rempli la Cour, la Ville, tout le Royaume d'émissaires, qui publioient que les Protestans se préparoient à une nouvelle guerre civile; les Prédicateurs commencerent à déclamer contre l'hérésie, à gémir sur les malheurs de la Religion, prête à périr en France : ils annonçoient ces malheurs dans les Chaires, dans les Ecoles, dans les Cercles, dans le Tribunal même de la pénitence; on l'insinuoit aux personnes simples & crédules, on les exhortoit à faire des associations; on recommandoit au peuple les Princes de Lorraine, zélés défenseurs de la Religion de leurs ancêtres; on élevoit jusqu'au ciel leur foi & leur piété, & souvent on accusoit indirectement de dissimulation & de lâcheté, les personnes les plus respectables, qui ne pensoient pas comme les Ligueurs.

On se proposoit par ce moyen d'accréditer les Princes de Guise, & de faire haïr & mépriser le Roi, aussi-bien que tous les Princes du Sang Royal.

Le Roi le savoit, mais pour réprimer ce désordre, il falloit agir, réfléchir; & l'habitude de la dissipation l'en rendoit incapable : livré à la molesse, à l'oisiveté, il dissipoit en profusions ridicules ses revenus, & accabloit les peuples d'impôts; il sembloit qu'il ne réservât son autorité, que pour faire enregistrer des Edits bursaux, & qu'il ne vît de puissance dangereuse dans l'Etat, que

celle qui pouvoit s'oppoſer à la levée des impôts. Inſenſible à l'indigence & aux gémiſſemens des peuples, il ne connoiſſoit de malheur, que de manquer d'argent pour ſes Favoris, & pour ſes puériles amuſemens, & laiſſoit aux Princes Lorrains la liberté de tout entreprendre, & aux Prédicateurs, celle de tout dire en faveur de la Ligue.

Cependant pour montrer combien il avoit d'amour pour la Religion, & de haine pour l'héréſie, il réſolut de ruiner les Proteſtans, & de les dépouiller de leurs dignités, de leurs Charges, & de toute l'autorité qu'ils avoient (1).

Il envoya le Duc d'Epernon au Roi de Navarre, héritier préſomptif de la Couronne, pour l'engager à rentrer dans la Religion Catholique; il croyoit porter un rude coup au parti Proteſtant, s'il pouvoit en détacher ce Prince.

Les Catholiques, aſſociés pour l'extirpation de l'héréſie, n'interpréterent pas ainſi cette démarche: comme ils haïſſoient mortellement le Duc, ils diſoient que ſon voyage n'avoit point pour objet de maintenir la paix, de ramener le Roi de Navarre à la Religion Catholique, ni de contenir les Proteſtans dans le devoir; mais de conclure un traité avec ce Prince, & avec les Hérétiques, pour la ruine des Catholiques.

Le Duc d'Epernon rapporta que le Roi de Navarre étoit réſolu de perſiſter dans la Religion Proteſtante; d'où l'on concluoit que ce Prince étant le plus proche héritier du Royaume après la mort de Henri III, la France ſeroit au pouvoir des Hérétiques.

Ces bruits répandus par les émiſſaires de la Ligue, développerent par-tout l'eſprit de révolte contre un Prince, qui d'ailleurs accabloit ſes ſujets d'impôts, & qui s'étoit rendu mépriſable par une vie peu digne d'un Roi.

Le peuple murmuroit hautement, les Prédicateurs déclamoient dans les chaires, & ne cherchoient qu'à jetter la terreur dans les eſprits: on fit des aſſemblées,

(1) De Thou, l. 76, t. 6, p. 300.

on leva des troupes dans les campagnes, on nomma des Chefs qui ne paroissoient point, mais qui devoient se montrer lorsqu'il en seroit tems.

Ces nouvelles arriverent de toutes parts à la Cour, & le Roi comprit enfin que ce n'étoit plus aux Protestans, mais aux Guises qu'il avoit affaire : il défendit toutes les confédérations & les levées de troupes, sous peine de Leze-Majesté (1).

Les Ligueurs ramasserent cependant des troupes, formerent une armée, & forcerent le Roi à défendre dans l'étendue du Royaume, l'exercice de toute autre Religion, que de la Religion Catholique & Romaine, à peine de mort contre les contrevenans : révoquant & annullant tous les précédens Edits qui accordoient aux Protestans l'exercice libre de leur Religion, ordonnoit sous les mêmes peines, que tous eussent à sortir du Royaume dans un mois : déclaroit tous Hérétiques indignes des Charges ou Emplois publics, & incapables de les posseder.

En considération du zele que les Unis ou Ligueurs avoient fait paroître pour la défense de la Religion Catholique, le Roi oublioit tout ce que pendant ces troubles ils avoient entrepris, soit au dedans, soit au dehors du Royaume (2).

Sixte Quint, qui occupoit alors le Siége de S. Pierre, excommunia le Roi de Navarre ; & Henri III pressa l'exécution de son dernier Edit contre les Protestans.

Cette rigueur, loin de les intimider, ne servit qu'à les aigrir : le Roi de Navarre fit publier un Edit contraire à celui du Roi ; tout fut aussi-tôt en armes dans le Royaume, & la guerre recommença dans toute la France (3).

Le foyer du fanatisme de la Ligue étoit à Paris, & l'on y publioit que le Roi favorisoit en secret les Protestans, & qu'il y avoit déja dans Paris plus de dix mille Protestans ou Politiques, nom odieux dont la

(1) De Thou, l. 80, t. 7, p. 393.

(2) Ibid. l. 81.

(3) Ibid. l. 82, p. 523.

Ligue se servoit pour désigner ceux qui étoient attachés au Roi, & portés pour le bien public.

Par ces discours, on échauffa les bourgeois & la populace; les Prédicateurs se déchaînerent contre le Roi de Navarre, & contre le Roi même, qu'ils accusoient de favoriser ce Prince Hérétique; enfin les Confesseurs développoient ce que les Prédicateurs n'osoient dire clairement.

On inventa encore en ce tems-là beaucoup de pratiques propres à entretenir l'esprit de sédition, on ordonna des processions dans toutes les Eglises de la Ville, où l'on paroit les Auteis de pierreries, de vases d'or & d'argent qui attiroient les regards du peuple; enfin on conjura contre le Roi, & il fut obligé de sortir de Paris (1).

On vit alors en France l'armée du Roi, celle des Ligueurs, & celle des Protestans.

Les forces des Ligueurs augmentoient tous les jours, & le Roi s'accommoda enfin avec eux.

En 1588, au mois de Juillet, le Roi donna un Edit, par lequel après s'être étendu fort au long sur le zele qu'il avoit toujours eu pour maintenir la Religion, & pour entretenir l'union des Catholiques, il s'obligeoit par serment à travailler efficacement au rétablissement de la Religion dans son Royaume, & à l'extirpation des schismes & des hérésies condamnées par les Saints Conciles, & en particulier par le Concile de Trente, s'engageant à ne point mettre les armes bas, qu'il n'eut absolument détruit les hérétiques.

Le Roi déclaroit qu'il entendoit que tous les Princes, Seigneurs & Etats du Royaume, toutes les Villes commerçantes, & les Universités, prissent avec lui le même engagement, & jurassent outre cela de ne reconnoître pour Roi qu'un Prince Catholique (2).

Le Duc de Guise fut déclaré Lieutenant Général du Royaume, & l'on continua à faire la guerre aux Protestans.

---

(1) De Thou, l. 90, t. 7, p. 194.

(2) Ibid. l. 91, t. 7, p. 237.

Le Roi s'apperçut que toutes ces querelles avoient porté la puissance du Duc de Guise au plus haut point : il résolut de le faire périr, & crut par ce moyen détruire la Ligue ; Henri III le fit assassiner à Blois.

Les Ligueurs devinrent furieux à la nouvelle de l'assassinat du Duc de Guise ; le Duc de Mayenne, frere du Duc de Guise, se mit à leur tête ; la Sorbonne déclara que les sujets de Henri III étoient déliés du serment de fidélité ; le Duc de Mayenne fut déclaré Lieutenant Général du Royaume : on leva des troupes, & la Ligue fit la guerre à Henri III. Les Villes les plus considérables embrasserent les intérêts de la Ligue, & Henri III fut obligé de se réunir au Roi de Navarre.

Alors, une foule d'écrits séditieux se répandit dans Paris, & dans toute la France ; la Sorbonne fit rayer le nom du Roi des prieres qui se font pour lui dans le Canon de la Messe ; enfin elle excommunia le Roi (1).

Le Pape excommunia aussi Henri III ; enfin Jacques Clement, Dominicain, l'assassina, persuadé qu'il faisoit un œuvre agréable à Dieu, & méritoire du salut (2).

Les Prédicateurs comparerent Clement, à Judith, Henri III, à Olopherne, & la délivrance de Paris, à celle de Béthulie : on imprima plusieurs libelles dans lesquels l'assassin étoit loué comme un saint martyr : on vit l'effigie de ce scélérat exposé sur les autels à la vénération publique.

Des Calvinistes, depuis la mort de Henri III jusqu'à celle de Henri IV.

Henri III étoit mort sans enfans, la Couronne appartenoit incontestablement au Roi de Navarre : cependant l'armée fut d'abord partagée, & il ne fut reconnu qu'après avoir juré qu'il maintiendroit la Religion Catholique & Romaine dans toute sa pureté, qu'il ne feroit aucune innovation, ni changement dans ses

(1) De Thou, l. 95. (2) Ibid. l. 96.

dogmes, ou dans sa discipline ; enfin il renouvella l'assurance qu'il avoit donnée plusieurs fois de se soumettre à la décision d'un Concile Général ou National, promettant cependant de ne souffrir dans toute l'étendue du Royaume, l'exercice public d'aucune Religion, que de la Catholique, Apostolique & Romaine, excepté dans les Places, dont les Protestans étoient actuellement en possession, en vertu du traité fait avec Henri III.

Le Duc de Mayenne, en sa qualité de Lieutenant Général du Royaume, fit déclarer Roi le Cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X.

Le Parlement de Toulouse donna un Arrêt, pour rendre, tous les ans, de solemnelles actions de graces à Dieu de la mort de Henri III, défendit sous de grieves peines, de reconnoître Henri de Bourbon, soi disant Roi de France, enjoignit à tous les Curés de publier la Bulle d'excommunication portée contre lui.

Cependant le Duc de Mayenne traitoit avec l'Espagne, pour en obtenir du secours.

Le Parlement de Rouen ordonna de prendre les armes pour la Ligue, & à Toulouse on faisoit pour eux des processions guerrieres : un Moine marchoit au milieu, tenant un Crucifix à la main, & tournant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, disoit : *Eh bien y a-t-il quelqu'un qui refuse de s'enrôler dans cette sainte Milice ; s'il s'en trouve d'assez lâches pour ne pas se joindre à nous : je vous donne la permission de les tuer, sans crainte d'être repris.*

Après la Procession, une partie des Ligueurs alla à l'Archevêché, d'où ils avoient chassé le Maréchal de Joyeuse ; ils jetterent de l'eau bénite dans tous les appartemens, & donnerent mille malédictions au Roi (1).

Le Pape envoya un Légat pour soutenir le zele de la Ligue & la Sorbonne voyant que parmi les Ligueurs, quelques-uns avoient des scrupules sur leur résistence

(1) De Thou, l. 97.

au Roi, déclara qu'on ne pouvoit en conſcience tenir le parti de Henri IV, ni lui payer d'impôts ou de tributs; qu'un Hérétique relaps ne pouvoit avoir droit à la Couronne; que le Pape avoit droit d'excommunier nos Rois (1).

Ce Décret fut ſigné par le Clergé, & publié dans Paris.

Le Roi d'Eſpagne fit ſavoir aux Ligueurs qu'il viendroit à leur ſecours, & il ordonna une levée de deniers ſur le Clergé pour cette expédition, & pour empêcher les ſecours qu'on envoyoit d'Allemagne à Henri IV. (2).

Pendant que les Ligueurs faiſoient une guerre vive & opiniâtre contre Henri IV, le Cardinal de Bourbon, proclamé Roi ſous le nom de Charles X, mourut. La mort de ce Cardinal ne changea rien dans le ſyſtême des Ligueurs. La Sorbonne déclara que Henri de Bourbon étant ennemi de l'Egliſe, & Hérétique, il ne pouvoit être Roi, & que quand il obtiendroit dans le for extérieur une abſolution comme il y avoit à craindre que ſa converſion ne fût pas ſincere, & ne tendît à la ruine de la Religion, les François étoient obligés d'empêcher qu'il ne montât ſur le thrône des Rois très Chrétiens (3).

La guerre continua donc entre Henri IV & les Ligueurs; cependant avec des ſuccès bien différens: un grand nombre de Villes, & pluſieurs Provinces reconnurent le Roi. Une aſſemblée de Prélats déclara nulle l'excommunication portée contre ceux qui étoient attachés à Henri IV; enfin le Roi ſe fit inſtruire, abjura la Religion Proteſtante, & fut ſacré à Chartres (4).

Le parti de la Ligue commença à tomber, Paris reconnut le Roi, la Sorbonne fit un Décret pour établir la néceſſité d'obéir à Henri IV.

Il ne reſtoit plus, dit M. de Thou, de tous les Or-

---

(1) De Thou, l. 98, t. 7, p. 603, 604.

(2) Ibid. p. 607.

(3) Ibid. p. 640.

(4) Ibid. l. 99, l. 101, t. 7, p. 800, t. 8, l. 108.

dres Religieux, que les Jésuites & les Capucins, qui se croyoient dispensés de l'obligation de se soumettre au Roi, prétendant qu'il falloit attendre que le Pape eût parlé.

Pour la sureté de Paris, on bannit beaucoup de Théologiens factieux, & le calme se rétablit : l'exemple de Paris fut suivi par beaucoup de Villes (1).

La Ligue résista cependant encore quelque tems, mais enfin Henri IV se réconcilia avec le Pape, qui lui donna l'absolution (2).

Le Duc de Mayenne se soumit aussi, & Henri IV jouït de tout son Royaume.

Les Protestans obtinrent un Edit de pacification, semblable à ceux qu'ils avoient déja obtenus quatre fois.

Le tems avoit, pour ainsi dire, usé le fanatisme de la Nation ; mais le zele étoit encore dans toute sa force chez quelques Catholiques, qui regarderent l'Edit de pacification, comme un coup mortel porté à la Religion Catholique, & Henri IV, comme son plus cruel ennemi.

Henri IV n'eut plus alors à craindre les armées des Ligueurs ; mais les poignards du fanatisme qui affronte les périls, & qui se dévoue avec joie.

Un Voiturier de la Loire, nommé Barriere, entendit dire que c'étoit une action méritoire de tuer le Roi : on lui assura que s'il mouroit dans son entreprise, son ame, enlevée par les Anges, s'envoleroit dans le sein de Dieu, où elle jouiroit d'une béatitude éternelle : cet homme dégouté d'ailleurs de la vie, forma le projet d'assassiner Henri IV.

Il vint à Paris, agité cependant de remords & flottant ; il y trouva des Directeurs & des Théologiens qui dissiperent ses craintes, & leverent ses scrupules : il acheta donc un couteau, & se rendit à Melun pour y tuer le Roi, mais il fut arrêté : il refusa d'abord de nommer ceux qui l'avoient excité à cet horrible parricide, parcequ'ils lui avoient dit qu'il seroit éter-

---

(1) De Thou, l. 109. (2) Ibid. l. 113.

nellement damné, s'il les nommoit ; mais il fut détrompé par un Dominicain, & découvrit tout (1).

Jean Châtel entreprit la même chose un an après ; quatre ans après Ridicoux, échauffé par les prédications, & par les éloges qu'on donnoit à Jacques Clément, forma le même projet.

Enfin, Ravaillac l'exécuta en 1610, & fit périr un des meilleurs Rois de la France (2).

Des Calvinistes de France, depuis la mort de Henri IV.

Après la mort de Henri le Grand, la Reine pensa à établir son autorité, les principaux Ministres de l'Etat, à maintenir la leur en appuyant la Reine : les Grands s'efforcerent de sortir de l'abbaissement dans lequel le regne précédent les avoit mis, & les plus habiles se servoient de la passion des autres pour ruiner l'autorité de leurs ennemis, ou pour établir la leur.

Le Maréchal de Bouillon, animé par ces vues, proposoit aux Protestans de s'assembler, & de demander que l'Edit de Nantes fût exécuté en son entier, tel qu'il avoit été concerté avec les Protestans. Ils députerent au Roi pour le prier de leur donner quelque satisfaction sur vingt cinq articles.

La Cour traita leurs députés avec mépris, le Prince de Condé profita de leur mécontentement, les engagea à se déclarer pour lui ; enfin le Connétable de Luyne par ses traitemens, les détermina à reprendre les armes.

On fut encore obligé de faire la paix, & de confirmer l'Edit de Nantes : l'Edit de pacification fut enregistré le 22 Novembre 1622.

Par cette paix, on devoit razer le Fort Louis qui étoit à mille pas de la Rochelle, cependant deux ans après il ne l'étoit pas encore ; les hostilités recommencerent, & la guerre ne finit qu'en 1629,

(1) De Thou, l. 107, t. 8, p. 322. Journal de Henri IV, t. 1, p. 415 & suiv. Hist. de l'Université, t. 6.

(2) De Thou, ibid.

par le traité qui rétablissoit l'Edit de Nantes, & d'autres Edits qui rendoient les Temples aux Protestans (1).

Mais toutes les Fortifications des Places qu'ils occupoient, furent démolies, & le parti Calviniste se trouva privé de toutes ses Villes de sureté, & réduit à dépendre de la bonne volonté pure du Roi.

Depuis ce tems, le parti diminua sensiblement, & Louis XIV annulla l'Edit de Nantes, & employa la douceur & la sévérité pour réunir les Calvinistes de son Royaume à l'Eglise Romaine : beaucoup se convertirent, mais plusieurs milliers d'hommes, de femmes, d'artisans, passerent dans les Pays étrangers. Selon plusieurs, plus de huit cens mille sortirent du Royaume (2).

Pour bien apprécier les malheurs que la Réforme a causés à la France, il faudroit, à la perte qu'elle a faite par la révocation de l'Edit de Nantes, ajouter tout ce qui a péri dans les supplices & dans les guerres, depuis le premier bucher qu'on alluma contre les Réformés en France, jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes; tous les citoyens qui sortirent du Royaume, depuis le bannissement de Jean le Clerc jusqu'au regne de Louis XIV; il faudroit évaluer tout le préjudice que reçurent la population, les arts, les mœurs, le progrès de la lumiere dans un Royaume, où, pendant plus d'un siecle & demi, les citoyens, armés & divisés, se faisoient la guerre comme les Alains, les Huns & les Goths l'avoient faite à l'Europe : en un mot, il faudroit savoir tous les avantages que les étrangers retirerent de nos malheurs.

Voilà les effets que produisit dans la France une Réforme, qui ne rendoit ni la foi plus pure, ni la morale plus parfaite, qui renouvelloit une foule d'erreurs condamnées dans les premiers siecles de l'Eglise, dont les Dogmes renversoient les principes de la morale, qui nioit la liberté de l'homme, qui jettoit les hom-

(1) Mem. du Duc de Rohan.
(2) Hist. de France, t. 13, p. 243.

mes dans le désespoir, ou leur inspiroit une sécurité funeste, qui ôtoit tout motif pour la pratique de la vertu, qui se séparoit d'une Eglise à laquelle les Protestans éclairés sont forcés de reconnoître qu'on ne peut reprocher aucune erreur fondamentale, soit dans la Foi, soit dans la Morale, soit dans le Culte.

De l'état des Calvinistes en France, depuis la révocation de l'Edit de Nantes.

Il resta en France beaucoup de Calvinistes après la révocation de l'Edit de Nantes. On continua à les rechercher, & l'on tâcha de les engager de toutes les manieres possibles à rentrer dans le sein de l'Eglise; on les réduisit au désespoir dans les Sévennes, où ils prirent les armes, animés par de prétendus Prophetes. Nous en parlerons à l'article CAMISARS.

Les Princes Protestans travaillerent en leur faveur à la paix d'Utrecht, & ils obtinrent la liberté de ceux qui étoient en prison ou sur les galeres: cependant le zele ne se rallentit point à l'égard des Calvinistes, & le Roi donna une Déclaration, par laquelle il leur défendoit de sortir de ses Etats, & aux Réfugiés d'y rentrer sans une permission particuliere: les Protestans ne sont donc aujourd'hui ni tolérés en France, ni bannis de ce Royaume; ils y sont dans un état de détention, ou comme prisonniers.

On a beaucoup agité depuis peu si on devoit leur accorder la tolérance civile; des Citoyens zélés ont jugé qu'on le devoit: les Evêques craignent la séduction des Fideles qui leur sont confiés, & s'y opposent: il n'est peut-être pas de l'intérêt de l'Etat de laisser multiplier les Protestans en France; mais en les traitant avec humanité, avec charité, avec douceur, ne pourroit-on pas espérer de les réunir à l'Eglise? Voilà ce qui semble n'avoir pas assez entré dans les considérations de quelques Auteurs, qui ont écrit sur ces matieres.

CAMISARS, nom des Fanatiques des Sévennes, qui prophétisoient, & qui se souleverent au commencement du dix-huitieme siecle (1703): ils furent ap-

pellés *Camisars* parcequ'ils portoient sur leurs habits une chemise, qui en patois Languedocien s'appelle camise, ou selon d'autres à cause de leur souguenille de toile, qui est l'habillement ordinaire des Paysans des Montagnes de ce Pays.

Depuis la révocation de l'Edit de Nantes, le Calvinisme étoit presque éteint en France: les restes de ce Parti, dispersés dans les différentes Provinces, & obligés de se cacher, ne voyoient aucune ressource humaine qui pût les remettre en état de forcer Louis XIV à leur accorder les priviléges & la liberté de conscience dont ils avoient joui sous ses prédécesseurs; il falloit, pour soutenir la foi de ces restes dispersés, des secours extraordinaires, des prodiges; ils éclaterent de toutes parts parmi les Réformés pendant les quatre premieres années qui suivirent la révocation de l'Edit de Nantes; on entendit dans les airs, aux environs des lieux où il y avoit eu autrefois des Temples, des voix si parfaitement semblables aux chants des Pseaumes, tels que les Protestans les chantent, qu'on ne put les prendre pour autre chose: cette mélodie étoit céleste, & ces voix angéliques chantoient les Pseaumes selon la version de Clement Marot & de Théodore de Beze: ces voix furent entendues dans le Bearn, dans les Sévennes, à Vassy, &c. des Ministres fugitifs furent escortés par cette divine Psalmodie, & même la trompette ne les abandonna qu'après avoir franchi les frontieres du Royaume, & être arrivés en pays de sûreté.

Le Ministre Jurieu a rassemblé avec soin les témoignages de ces merveilles, & en a conclu que *Dieu s'étant fait des bouches au milieu des airs, c'est un reproche indirect que la Providence fait aux Protestans de France, de s'être tûs trop facilement* (1).

Les prodiges & les visions dans un parti opprimé, annoncent presque toujours des Prophetes destinés à soutenir la Foi par l'espérance d'une heureuse liberté: dans tous les lieux où l'on avoit porté des loix contre la Prétendue Réforme pour en interdire l'exercice, &

---

(1) Lettre Pastorale de Jurieu, an. 1686.

pour bannir les réfractaires, il s'étoit élevé des Prophetes, qui avoient annoncé que leur oppression finiroit.

Ainsi, lorsque les Edits séveres des Empereurs anéantirent le Parti Protestant dans les Etats de la Maison d'Autriche, Kotterus, Drabicius, Christine Poniatonia, Comenius, annoncerent la destruction de la Maison d'Autriche, par des armées qui devoient venir tantôt du Nord, tantôt de l'Orient: Gustave Adolphe, Charles Gustave, Cromwel, Ragotski, avoient été successivement promis pour l'exécution de ces magnifiques prédictions (1).

M. Jurieu, qui desiroit plus ardemment qu'aucun Protestant la destruction de l'Eglise Romaine, vit dans tous ces Fanatiques des hommes inspirés: le concours de ces Prophetes modernes ne lui permit pas de douter que Dieu n'eût résolu de détruire le Papisme; mais il trouvoit dans les Prophéties des nouveaux Prophetes, des choses choquantes, qui ne lui *permettoient pas d'affermir son cœur sur elles*: il résolut de sonder lui-même les Oracles divins, pour y trouver quelque chose de plus précis sur le triomphe de la Religion Protestante; il chercha cet éclaircissement dans les Oracles qui prédisoient les destinées de l'Eglise, dans l'Apocalypse, & il trouva dans le seizieme Chapitre l'Histoire complette de la ruine du Papisme (2).

Ce Ministre annonça donc à toute la Terre l'extinction de la Religion Romaine, & le regne du Calvinisme: nous irons bientôt porter, disoit-il, la vérité jusques sur le thrône du mensonge, & le relevement de ce que l'on vient d'abbattre se fera d'une maniere si glorieuse, que ce sera l'étonnement de toute la Terre.

Ce rétablissement glorieux des Réformés, devoit, selon M. Jurieu, se faire sans effusion de sang, ou avec peu de sang répandu; ce ne devoit pas même être, ni par la force des armes, ni par des Ministres

(1) Comenius, Hist. Revelat. Bayle Dict. art. Kotterus, Drabicius, Comenius.

(2) Accomplissem. des Prophéties. Brueys, Hist. du Fanatisme, l. 1, p. 400.

répandus dans la France, mais par l'effusion de l'esprit de Dieu (1).

Des Ministres Protestans adopterent les idées de Jurieu, les porterent dans les Sévennes, les persuaderent après s'en être convaincus eux-mêmes, ou animés par les ennemis de la France, qui vouloient profiter du fanatisme des Calvinistes pour y exciter une guerre civile & de Religion.

Un vieux Calviniste, nommé du Serre, choisit dans son voisinage quinze jeunes garçons, que leurs parens lui confierent volontiers; & il fit donner à sa femme, qu'il associa à son emploi, pareil nombre de filles.

Ces enfans n'avoient reçu pour premiere leçon du Christianisme, que des sentimens d'horreur & d'aversion pour l'Eglise Romaine. Ils avoient donc une disposition naturelle au Fanatisme; d'ailleurs, ils étoient fort ignorans; ils étoient placés au milieu des montagnes du Dauphiné, dans un lieu couvert d'épaisses forêts, environné de rochers & de précipices, éloignés de tout commerce, & pleins de respect pour du Serre, que tous les Protestans du canton révéroient comme un des héros du Parti Protestant.

Du Serre leur dit que Dieu lui avoit donné son esprit; qu'il avoit le pouvoir de le communiquer à qui bon lui sembloit, & qu'il les avoit choisis pour les rendre Prophetes & Prophetesses, pourvu qu'ils voulussent se préparer à recevoir un si grand don, de la maniere que Dieu lui avoit prescrite: les enfans, enchantés de leur destination, se soumirent à tout ce que du Serre leur ordonna.

La premiere préparation à la Prophétie fut un jeûne de trois jours, après lequel du Serre les entretint d'apparitions, de visions, d'inspiration; il remplit leur imagination des images les plus effrayantes & des espérances les plus magnifiques; il leur fit apprendre par cœur les endroits de l'Apocalypse, où il est parlé de l'Antechrist, de la destruction de son Empire, & de la délivrance de l'Eglise; il leur disoit que le Pape étoit cet

(1) Ibid. part. 2. Unité de l'Eglise, Préface.

'Antechrist, que l'Empire qui devoit être détruit étoit le Papisme, & que la délivrance de l'Eglise étoit le rétablissement de la Prétendue Réforme.

Du Serre apprenoit en même-tems à ses Prophetes à accompagner leurs discours de postures propres à en imposer aux simples; ils tomboient à la renverse, fermoient les yeux, gonfloient leur estomac & leur gosier, tomboient dans un assoupissement profond, se réveilloient tout-à-coup, & débitoient avec un ton audacieux tout ce qui s'offroit à leur imagination.

Lorsque quelqu'un des aspirans au Don de Prophétie étoit en état de bien jouer son rôle, le Maître Prophete assembloit le petit Troupeau, plaçoit au milieu le Prétendant, lui disoit que le tems de son inspiration étoit venu; après quoi, d'un air grave & mystérieux, il le baisoit, lui souffloit dans la bouche, & lui déclaroit qu'il avoit reçu l'esprit de Prophétie, tandis que les autres, saisis d'étonnement, attendoient avec respect la naissance du nouveau Prophete, & soupiroient en secret après le moment de leur installation: bientôt du Serre ne put contenir l'ardeur dont il avoit embrasé ses Disciples; il les congédia, & les envoya dans les lieux où il croyoit qu'ils jetteroient un plus grand éclat.

Au moment de leur départ, il les exhorta à communiquer le don de Prophétie à tous ceux qui s'en trouveroient dignes, après les y avoir préparés de la même maniere dont ils avoient été disposés eux-mêmes, & leur réitéra les assurances qu'il leur avoit données, que tout ce qu'ils prédiroient arriveroit infailliblement.

Les esprits des Peuples auxquels ils s'adresserent étoient disposés à écouter avec respect les nouveaux Prophetes: leurs préjugés, la lecture des Lettres Pastorales de M. Jurieu, la solitude dans laquelle ils vivoient, les rochers & les montagnes qu'ils habitoient, leur haine contre les Catholiques, & l'extrême rigueur avec laquelle on les traitoit, les avoient préparés à écouter comme un Prophete quiconque leur annonceroit avec enthousiasme, & d'une maniere extraordinaire, la ruine de la Religion Catholique.

Deux des Diſciples de du Serre ſe ſignalerent entre les autres, la Bergere de Creſt, ſurnommée la Belle Iſabeau, & Gabriel Aſtier, du village de Clien, en Dauphiné.

La Bergere de Creſt alla à Grenoble, où, après avoir joué ſon rôle quelque tems, elle fut arrêtée, & quelque tems après convertie; mais ſa défection n'éteignit pas l'eſprit de Prophétie. Les autres Diſciples de du Serre ſe répandirent dans le Dauphiné & dans le Vivarez, & l'eſprit Prophétique ſe multiplia ſi prodigieuſement, qu'il y avoit des Villages qui n'avoient plus que des Prophetes pour habitans: on voyoit des troupes de deux ou trois cens petits Prophetes ſe former dans une nuit, prêcher & prophétiſer ſans ceſſe, en public, au milieu des Villages, & écoutés par une multitude d'auditeurs à genoux pour recevoir leurs Oracles.

Si dans l'Aſſemblée il y avoit de plus grands Pécheurs que les autres, les Prédicateurs les appelloient à eux: ils tomboient dans des tourmens terribles, dans des convulſions, juſqu'à ce que les Pécheurs ſe fuſſent approchés d'eux: ils mettoient les mains ſur eux, & crioient ſur leurs têtes, *Miſéricorde & Grace*, exhortant les Pécheurs à la repentance, & le Public à prier Dieu qu'il leur pardonnât: ſi les Pécheurs ſe repentoient ſincerement, ils tomboient eux-mêmes par terre, comme morts; rendus à eux, ils ſentoient une félicité inexprimable.

Cette eſpece de miniſtere n'étoit pas exercé ſeulement par des perſonnes d'un âge mûr, & d'un caractere reſpectable; mais par des Bergers de 15 ou 16 ans, quelquefois de 8 ou de 9, qui s'aſſembloient, tenoient Conſiſtoire, & y faiſoient faire à cinquante ou ſoixante Pénitens réparation de leur Apoſtaſie, c'eſt-à-dire de leur retour à l'Egliſe Romaine: ces Enfans s'acquittoient de ces fonctions avec une autorité de Maître, queſtionnoient avec ſévérité les Pécheurs, leur dictoient eux-mêmes la priere par laquelle ils devoient témoigner leur repentance, & la finiſſoient par une abſolution exprimée par ces paroles, *Dieu vous en faſſe la grace.*

Les accès de Prophétie varioient, la regle ordinaire étoit de tomber, de s'endormir, ou d'être surpris d'un assoupissement, auquel se joignoient des mouvemens convulsifs : les exceptions de la regle furent de s'agiter & de prophétiser en veillant, quelquefois dans une extase simple, souvent avec quelques convulsions.

Les Prédictions des Prophetes du Dauphiné étoient confuses & conçues en mauvais françois, d'un style bas & rampant ; souvent difficile à entendre à ceux qui n'étoient pas accoutumés au patois du Vivarais & du Dauphiné.

Les Prédications des Prophetes du Dauphiné étoient pareilles à leurs Prophéties ; ils entassoient à tort & à travers ce qu'ils avoient pû retenir d'expressions & de passages de la Bible, & c'est ce que leurs auditeurs appelloient de belles exhortations qui leur arrachoient les larmes.

Avant que de parler, les Prophetes étoient quatre ou cinq jours sans manger, & après ils ne prenoient presque point de nourriture : on faisoit saigner les enfans, & ils avoient une maladie qui précédoit le don de prophétie ; les petites Prophéteſſes disoient qu'avant de tomber dans l'assoupissement léthargique, elles sentoient quelque chose qui s'élevoit peu-à-peu depuis les pieds jusqu'à la gorge ; lorsqu'elles étoient assoupies, elles ne sentoient plus rien : plusieurs témoins ont assuré, que pendant la Prophétie, qui duroit autant que le sommeil, on ne pouvoit réveiller le Prophete ou la Prophetesse, ni en les piquant avec une épingle, ni en les pinçant bien fort (1).

Ces Fanatiques étoient ou devinrent des fourbes : on découvrit de quelle maniere ils dressoient les petits Prophetes, & comment ces Prophetes avoient des souffleurs ; ils furent convaincus d'imposture à Geneve même, où deux Prophetes du Vivarais & du Dauphiné, essayerent en 1689 de continuer leurs prophéties.

---

(1) Lettre écrite de Geneve, 1689. Cérémonies Religieuses. t. 4. p. 154. & suivantes. T. 1 des Lettres de Flechier.

Ces Prophetes avoient formé des attroupemens dans le Dauphiné & dans le Vivarais, qui furent dissipés par M. de Broglie, Lieutenant Général, & par M. de Basville, Intendant de la Province.

Le feu du Fanatisme ne fut cependant pas éteint, & l'esprit prophétique se perpétua secrettement, & entretint dans les Calvinistes l'espérance du rétablissement de leur Secte : les habitans de ces provinces étoient presque tous des Protestans, élevés & nourris grossiérement. Ils roulerent toujours dans leurs têtes ces idées d'inspiration que la solitude, leur maniere de vivre & peut-être le zele indiscret & dur des Catholiques fortifioient ; ensorte que dans ces contrées, l'enthousiasme & le fanatisme n'attendoit pour agir qu'une occasion. L'impuissance pretextée ou réelle de payer la capitation fut, ou la cause, ou l'occasion, qui fit éclater le fanatisme & le mécontentement de ces peuples : ils se révolterent, les Prophetes parurent aussi-tôt sur la scene ; les Puissances qui étoient en guerre avec la France les seconderent, & le Languedoc fut le théâtre d'une des plus cruelles & des plus horribles guerres civiles qu'on ait vues.

Ces nouveaux Prophetes furent les Camisars qui faisoient profession d'être ennemis jurés de tout ce qui portoit le nom & le caractere de Catholique Romain, c'étoit le premier article de leur Religion : persuadés qu'il y avoit du mérite devant Dieu à massacrer les Prêtres, à piller & à brûler les Eglises, ils accompagnoient ces désordres de la lecture de sa parole, du chant des Pseaumes & de prieres.

La révolte des Camisars ne fut éteinte qu'en 1709 : on trouvera dans l'histoire du Fanatisme de notre tems par Brueys, tous les désordres de cette rébellion dans les plus grands détails.

En 1706, trois des Prophetes Camisars, Marion, Fage & Cavalier passerent en Angleterre, & y prophétiserent : Marion, principal acteur, étoit sérieux, & la fidélité de sa mémoire le rendoit capable d'apprendre & de jouer de grands rôles ; Cavalier le plus jeune & le plus vigoureux, réussissoit dans tout ce qui dépendoit purement du corps ; il n'étoit pas aussi

grave que Marion, quelquefois après la fin de ses inspirations, il ne pouvoit s'empêcher de rire : Fage étoit sans esprit. Aussi-tôt qu'ils eurent prophétisé à Londres : M. Fatio, de la Société Royale de Londres, & Mathématicien célebre, se déclara leur protecteur & leur interprete.

Les prophéties de Marion ont été imprimées, elles ne contiennent que des invectives contre la corruption du siecle, de l'Eglise & de ses Ministres, des menaces contre l'Angleterre, contre Londres, &c

Les Camisars se firent bientôt assez de partisans pour attirer l'attention du gouvernement, qui les fit arrêter ; ils subirent plusieurs interrogatoires, dans lesquels Fage déclara qu'il avoit tué plusieurs hommes, purement par l'instigation du Saint Esprit, & qu'il n'auroit fait aucun scrupule de tuer son propre pere, s'il avoit reçu ordre de le faire.

Les Prophetes & leur Secretaire Fatio furent condamnés à une amende de vingt marcs, & attachés au carcan sur un théâtre dressé dans la place de Charrin-Grosse, le 9 Décembre 1707. Voyez *Clavis Prophetica* du sieur Marion, le Journal des Savans 1707, & la Républ. des Lettres.

CAPUTIÉS, Fanatiques qui firent une espece de Schisme civil & Religieux avec tous les autres hommes, & qui prirent pour signe de leur association particuliere, un capuchon blanc, au bout duquel pendoit une petite lame de plomb : cette Secte parut vers la fin du douzieme siecle, l'an 1186.

On avoit vû dans ce siecle, le Sacerdoce & l'Empire en division ; l'Eglise de Rome divisée par des Schismes ; des Papes, élus par des partis opposés, s'excommunier réciproquement avec les Rois & les Etats qui suivoient le parti opposé. Les Papes avoient été en guerre avec les Empereurs ; les Rois & les Evêques en différend sur leurs droits ; des hérésies monstrueuses & ridicules s'étoient élevées : on ne les avoit arrêtées que par des guerres qui avoient rempli la France & l'Europe de malheurs & de désordres ; toutes les Puissances parurent avoir abusé de leur autorité : on n'en vit plus de légitime, parcequ'on croyoit que tou-

tes ne reconnoissoient pour loi, que la force, & l'on se crut en droit de s'en séparer, parcequ'il n'y a plus de société où la force est la loi & la regle du juste.

Le spectacle des malheurs dont l'Europe avoit été le théâtre, fit naître cette idée dans la tête d'un Bucheron, qui, par fanatisme ou par adresse, & peut-être par ces deux principes, publia que la Sainte Vierge lui avoit apparu, lui avoit donné son image & celle de son fils, avec cette inscription : *Agneau de Dieu qui ôtez les péchés du monde, donnez-nous la paix.*

Le Bucheron ajoutoit que la Sainte Vierge lui avoit ordonné de porter cette image à l'Evêque du Puy, afin qu'il prêchât que ceux qui vouloient procurer la paix à l'Eglise, eussent à former une confédération, ou une société qui porteroit cette image avec des capuchons blancs, qui seroient le symbole de leur innocence, & de la paix qu'ils vouloient établir.

La Sainte Vierge ordonnoit de plus, que les restaurateurs de la paix s'obligeâssent par serment à conserver entr'eux une paix immuable, & à faire la guerre aux ennemis de la paix (1).

Le Bucheron eut bientôt des associés; plusieurs Evêques, des Consuls & des hommes de tous états, & de tous les rangs, arborerent le capuchon blanc, & formerent une société dont tous les membres étoient étroitement unis entr'eux, & séparés de toutes les autres sociétés, avec lesquelles elles étoient, comme dans un état de guerre, & sur lesquelles les Caputiés croyoient être en droit de prendre tout ce qui leur étoit nécessaire.

La Secte des Caputiés fit beaucoup de progrès dans la Bourgogne & dans le Berry.

Les Evêques & les Seigneurs, pour arrêter le progrès de cette Secte, leverent des troupes, & la dissiperent bientôt (2).

(1) Rober de Mont. append. ad Corographiam Sigeberti apud *Pistorium.* p. 674.

(2) Labbe, Nouv. Bibliot. t. 1. p. 477. Dargentré, Collect. Jud. t. 1. p. 123.

L'abus de l'autorité, porté à un certain point, ne produit pas pour une ſeule Secte de cette eſpece, on en vit beaucoup d'autres dans ce ſiecle & dans le ſuivant: tels furent les Stadinghs, les Circoncellions, les Albigeois, les Vaudois, les complots des Barons de France pour s'emparer des biens de l'Egliſe, & la dépouiller de ſes privileges, ſous Innocent IV, ſous Innocent V, ſous Boniface VIII (1).

CARLOSTAD, Prêtre ou Archidiacre, & Profeſſeur en Théologie à Wirtemberg, fut d'abord un des plus zelés défenſeurs de la doctrine de Luther.

Lorſque Luther fut obligé de ſe cacher dans la Citadelle de Weſtbourg, Carloſtad renverſa les Images, abolit les Meſſes privées, établit la Communion ſous les deux eſpeces, abolit la Confeſſion auriculaire, le précepte du jeûne & l'abſtinence des viandes, donna le premier aux Prêtres l'exemple de ſe marier, & permit aux Moines de ſortir de leurs Monaſteres & de renoncer à leurs vœux.

Luther ſortit de ſa retraite pour s'oppoſer aux innovations de Carloſtad, & l'obligea de quitter Wirtemberg.

Carloſtad ſe retira à Orlemonde, Ville de Thuringe, dépendante de l'Electeur de Saxe : là Carloſtad blama hautement la conduite de Luther qu'il appelloit le flatteur du Pape : ces diſputes exciterent du trouble, & l'Electeur de Saxe envoya Luther à Orlemonde pour les appaiſer.

Dans le chemin, Luther prêcha à Iene en préſence de Carloſtad, & ne manqua pas de le traiter de ſéditieux. Au ſortir du ſermon de Luther, Carloſtad vint le trouver à l'Ourſe noire où il logeoit : là, après s'être excuſé ſur la ſédition, Carloſtad déclara à Luther qu'il ne pouvoit ſouffrir ſon ſentiment ſur la préſence réelle.

Luther, avec un air dédaigneux, le défia d'écrire contre lui, & lui promit un florin d'or, s'il l'entreprenoit: le défi fut accepté, Luther & Carloſtad burent à la ſan-

(1) Ducheſne, t. 5. p. 714. Dargentré, ibid.

té l'un de l'autre, la guerre fut déclarée entre ces deux Apôtres de la Réforme. Carlostad en quittant Luther, lui dit, puissai-je te voir sur la roue ! & toi, repartit Luther, puisse-tu te rompre le col avant de sortir de la Ville (1) !

Luther fut fort mal reçu à Orlemonde, & par les soins de Carlostad, fut presque assommé. Luther s'en plaignit à l'Electeur, & Carlostad fut obligé de sortir d'Orlemonde : il se retira en Suisse, où Zuingle, Œcolampade prirent sa défense : ce fut alors que se forma la Secte des Sacramentaires, qui fut si opposé au Luthéranisme.

Carlostad avoit adopté quelques-unes des erreurs des Anabaptistes, il s'étoit déclaré Abécédarien. Voyez cet article (2).

CARPOCRATE, vivoit à peu près du tems de Basilide & de Saturnin ; il supposoit, comme eux, que le monde avoit été produit par des Anges, & il adopta tous les principes de la Magie ; mais il entreprit d'expliquer d'une maniere plus simple l'origine du mal, qui étoit l'écueil contre lequel la foible raison de presque tous les Hérétiques de ce siecle, alloit se perdre.

Il paroit qu'il chercha dans les Philosophes la solution de ce grand problême, & qu'il ajusta la Religion aux principes des Philosophes, au lieu de soumettre les principes philosophiques à la foi.

Il supposoit d'après les principes de Platon, que les ames humaines étoient unies au corps, parcequ'elles avoient oublié Dieu : il supposoit que, dégradées de leur premiere dignité :elles avoient perdu le privilege des purs esprits, & qu'elles étoient descendues dans le monde corporel où elles étoient soumises aux Anges créateurs du monde corporel.

Toutes les connoissances dont ces ames étoient douées dans leur premier état, s'étoient effacées : c'étoit là

(1) Luth. l. 1. Calixt. judic. n. 49. Hospin. ad an. 1521.

(2) Bossuet, Hist. des Variat. l. 2. art. 8. 9.

la cause de l'ignorance dans laquelle tous les hommes naissent : les foibles connoissances auxquelles ils s'élevent avec tant d'efforts, n'étoient, selon Carpocrate, que des réminiscences.

L'ame de Jesus-Christ, qui dans l'autre vie avoit moins oublié Dieu que les autres, avoit eu plus de facilité à sortir de l'ignorance dans laquelle le péché plonge les hommes : ses efforts avoient attiré sur lui les faveurs de l'Etre suprême, & Dieu lui avoit communiqué une force qui le rendoit capable de résister aux Anges ; & de remonter au ciel malgré leurs efforts.

Dieu accordoit la même grace à ceux qui imitoient Jesus-Christ, & qui connoissoient qu'ils étoient des esprits infiniment supérieurs aux corps.

Avec cette connoissance ; l'homme s'élevoit, selon Carpocrate, au dessus des foiblesses de la nature humaine ; son corps étoit tourmenté, sans qu'il souffrît : les impressions des corps étrangers sur ses organes, ne l'assujettissoient point, il souffroit sans foiblesse, il étoit incorruptible au milieu des plaisirs, parcequ'il ne les regardoit que comme des mouvemens de la matiere, qu'un esprit bien convaincu de sa grandeur, voit sans en dépendre. Immobile au milieu des événemens qui agitent les hommes, comme un rocher inébranlable au milieu des flots ; que peuvent contre cet homme les Anges créateurs ?

C'étoit dans cette connoissance de sa dignité, que consistoit la perfection de l'homme ; Jesus-Christ n'avoit rien eu de plus, & tous les hommes pouvoient l'imiter, ou même l'égaler ; & mériter la gloire dont il jouissoit.

D'après ces idées, les Carpocratiens ne voyoient plus d'action corporelle bonne ou mauvaise, & c'étoit le tempéramment ou l'éducation qui décidoit leurs mœurs ; elles étoient ordinairement fort corrompues, comme cela arrive dans toute Secte qui n'a point d'autres principes de morale.

Il y avoit de ces Carpocratiens qui regardoient les plaisirs les plus honteux, comme une espece de contribution que l'ame devoit aux Anges créateurs, &

qu'il falloit qu'elle acquittât, pour recouvrer sa liberté originelle : par ce moyen, les actions les plus infâmes devenoient des actes de vertu ; ils prétendoient se conformer sur cela à un passage de l'Evangile, qui dit : » lorsque vous serez en voyage avec votre ennemi, » tâchez de vous garantir de ses attaques, de peur » qu'il ne vous livre au Juge, & que le Juge ne vous » fasse conduire en prison, d'où vous ne sortirez pas » jusqu'à ce que vous ayez payé jusqu'à la derniere » obole «.

Les Carpocratiens regardoient les Anges créateurs, comme des ennemis qui se plaisoient à voir les hommes rechercher le plaisir & s'y livrer. Pour éviter l'embarras de résister à leurs attaques, ils suivoient tous leurs desirs (1).

Les Carpocratiens avoient leurs enchantemens, leurs secrets, & leur magie, comme toutes les Sectes qui attribuoient la formation du monde & les événemens qui interessent les hommes, à des Génies sujets à toutes les passions & à toutes les foiblesses humaines. *Ils* marquoient leurs Sectateurs à l'oreille : ils avoient excité l'indignation des Payens, & occasionné beaucoup de calomnies contre les Chrétiens, que les Payens confondoient avec ces Sectaires (2).

CATHARES : ce mot signifie *pur*. Les Montanistes, les Manichéens, les Novatiens, les Albigeois, prirent ce nom. Voyez leurs articles.

CECUS ASCULAN, Astrologue du Duc de Calabre, soutenoit qu'il se formoit dans les cieux des esprits malins, que l'on obligeoit par le moyen des constellations à faire des choses merveilleuses, & assuroit que les astres imposoient une nécessité absolue aux corps & aux esprits sur la terre ; ensorte que Jesus-Christ n'avoit été pauvre, & n'avoit souffert une mort honteuse, que parcequ'il étoit né sous une constellation qui causoit nécessairement cet effet ; qu'au contraire

(1) Clem. Alex. l. 3. Strom. p. 312. Philastr. de hær. Iræn. l. 1. c. 24. Euseb. l. 4. c. 7. Hist. Eccles. Epiph. hær. 27.

(2) Euseb. Iræn. Epiph. ibid.

l'Antechrist seroit riche & puissant, parcequ'il naîtroit sous une constellation contraire : cet Astrologue fut brûlé en 1327 (1).

CERDON, étoit Syrien d'origine, il avoit d'abord adopté les principes de Simon & de Saturnin ; il reconnut comme eux l'existence d'un Etre suprême ; qui avoit produit des esprits moins parfaits que lui : ces esprits féconds, comme le pere de toutes choses, avoient produit une infinité de générations différentes, dont la puissance toujours décroissante, avoit formé le monde, & produisoit tous les évenemens sur la terre.

Ainsi, en remontant des effets à leurs causes, on trouvoit, pour premier principe de tout, l'Etre suprême.

Si les phénomenes que le monde nous offre, n'étoient que des déplacemens de la matiere, des chocs des corps, des mouvemens, on concevroit aisément que les émanations de la cause premiere, des Génies, ou des forces motrices, produisent tout dans le monde ; mais il y avoit dans le monde, des esprits affligés, tourmentés & malheureux.

D'ailleurs, l'Etre suprême étoit une intelligence infiniment parfaite, sage, bienfaisante ; comment trouver dans cet Etre la cause des malheurs qui affligent les hommes ?

Simon & Saturnin reconnoissoient toutes ces choses, sans avoir fait attention à la difficulté de concilier l'existence des mauvais Génies, avec le systême qui suppose que tout vient de l'Etre suprême par voie d'émanation.

Cerdon envisagea le systême de Saturnin par ce côté foible, & crut que Simon, Saturnin, & tous les partisans du systême des émanations, s'étoient trompés en faisant venir tout de l'Etre suprême : il jugea qu'il falloit supposer dans la nature deux principes, l'un bon, & l'autre mauvais ; car puisqu'il y avoit des Génies malfaisans, les uns plus puissans, les autres

(1) Dup. Bibliot. 14 siecle. Spond. ad an. 1327.

moins puissans, il falloit nécessairement en remontant à l'origine, arriver à un principe, dans lequel on trouvât le premier germe du mal qui se développe par la succession des tems, ce qui, selon Cerdon, répugnoit à la nature de l'Etre suprême.

En effet, dans la doctrine de Simon & de Saturnin, l'Etre suprême, qu'ils regardoient comme le pere de toutes choses, s'intéressoit au sort des hommes assez pour leur envoyer son Fils unique, afin qu'il détruisît l'empire des mauvais démons; l'Etre suprême que l'on regardoit comme le principe & la cause de toutes choses, haïssoit donc les méchans Génies: cela supposé, comment les laissoit-il subsister s'il pouvoit les détruire, comment leur laissoit-il faire le mal, s'ils n'avoient une existence & une puissance indépendante de lui?

Il falloit donc, selon Cerdon, supposer dans le monde deux principes nécessairement indépendants; un bon qui avoit produit les Génies bienfaisans; l'autre mauvais qui avoit produit les Génies malfaisans.

Cerdon, qui n'avoit envisagé la nature, que dans les rapports que les phénomenes avoient avec le bonheur des hommes, crut avoir trouvé dans ces deux principes la raison de tout, & l'explication de tout ce qu'on racontoit des différens états du genre humain: car c'étoit là l'objet principal de presque tous les systêmes que l'on avoit imaginés jusqu'alors.

Puisque le bien & le mal avoient des principes essentiellement différens, on attribua au bon principe tout ce qui étoit bien, & au mauvais, tout ce qui étoit mal. Les esprits qui étoient capables de plaisir, & qui tendoient sans cesse vers le bonheur, étoient l'ouvrage de l'être bienfaisant. Le corps au contraire, auquel l'ame humaine étoit unie, qui l'affligeoit en mille manieres, étoit l'ouvrage d'un mauvais principe: de même la loi des Juifs ne paroissoit à Cerdon, qu'un assemblage de pratiques difficiles & pénibles, qui ne pouvoient être ordonnées que par un être malfaisant.

C'étoit un être malfaisant qui avoit ordonné à ce peuple les guerres cruelles qu'il avoit faites aux Nations de la Palestine: le Dieu des Juifs dit dans Isaïe: *c'est moi qui crée le mal.*

Dans le Christianisme, au contraire, tout respire la bienfaisance, l'indulgence, la douceur, la miséricorde ; ainsi la loi des Chrétiens étoit l'ouvrage du bon principe, & le Christ qui l'avoit annoncée, étoit véritablement le fils du bon principe.

Ce principe bienfaisant n'avoit point soumis son fils aux malheurs de l'humanité, sa bonté ne le permettoit pas, attendu que pour l'instruction des hommes, il suffisoit qu'il revêtit les apparences de la chair : car alors la réalité des souffrances de Jesus-Christ n'eut été qu'un spectacle que le bon principe se seroit donné, ce qui est contraire à sa nature (1).

Cerdon, prévenu de ces idées, rejettoit l'Ancien Testament, & n'admettoit du Nouveau, que l'Evangile selon Saint Luc, encore ne l'admettoit-il pas entier.

Cerdon revint à l'Eglise, dit Saint Irénée, demanda pardon de ses erreurs, & passa ainsi quelque tems, tantôt enseignant secrettement l'hérésie qu'il avoit abjurée, tantôt l'abjurant de nouveau, tantôt étant convaincu de persister dans ses erreurs, & pour ce sujet séparé de la Communion des Fideles. Il eut pour disciple Marcion, qui fut lui-même chef de Secte. On peut en consultant l'article Marcion, voir les différentes formes que prit l'erreur de Cerdon ; c'est principalement cet enchaînement des erreurs humaines qui est intéressant dans l'histoire.

CERINTHE étoit un Juif d'Antioche qui s'appliqua beaucoup à la Philosophie : il étoit à Jérusalem du tems des Apôtres.

La Philosophie qui étoit alors en vogue dans l'Orient, étoit une espece d'alliage des principes de la Philosophie Chaldéene, avec les idées Pythagoriciennes & Platoniciennes : on supposoit un Etre suprême qui avoit produit des Génies, des puissances capables d'agir & de produire d'autres Génies, d'autres Esprits ; on en

(1) Iræn. l. 1. c. 28. 37. Epiph. hær. 41. Aug. de hær. l. 3. c. 4. Tert. de præscrip. c. 21. Theodoret. Hæret. Fab. c. 51. Philastr. de hær. c. 44. l. 1. c. 24.

peupla le monde, on les fit intervenir comme des Dieux de la machine pour expliquer tout.

Cerinthe simplifia ces principes pour les appliquer à l'histoire du monde : il reconnoissoit un Etre suprême, qui étoit la source de l'existence, & qui avoit produit des Esprits, des Puissances, ou des Génies, avec différens dégrés de perfection.

Parmi les productions de l'Etre suprême, étoit une certaine vertu ou puissance infiniment au dessus des perfections de l'Etre suprême, placée, pour ainsi dire, à une distance infinie de lui ; elle ignoroit l'auteur de son existence : c'étoit apparemment la derniere des productions de l'Etre suprême, une espece de force motrice, ou de forme plastique, capable d'arranger la matiere, & de former le monde (1).

De cette Puissance étoient sortis avec le monde, des Anges ou des Génies terrestres, qui s'étoient emparés de l'empire du monde, & qui gouvernoient les hommes.

Un de ces Génies avoit donné des loix aux Juifs, & Cerinthe croyoit par ce moyen pouvoir rendre raison de toute l'histoire de cette Nation.

Jesus-Christ assuroit qu'il étoit venu pour abolir la loi, & pour délivrer les hommes de la tyrannie des mauvais Anges, il avoit prouvé sa mission par des miracles, les Apôtres les attestoient, & confirmoient eux-mêmes leurs témoignages par des miracles.

Cerinthe fut donc forcé de supposer, qu'effectivement l'Etre suprême s'intéressoit au sort des hommes, & qu'il avoit envoyé son Fils unique J. C. pour les éclairer, & pour les sauver.

Mais, comment concevoir que le Fils unique de l'Etre suprême, qui avoit la plénitude de la divinité, fût né de Marie ?

Rien n'étoit plus contraire aux principes de la Philosophie de Cerinthe ; il regarda comme une absurdité de dire que le Fils unique de l'Etre suprême fût né, eût souffert.

(1) Theod. hist. l. 2. c. 3. Iren. l. 1. c. 25. l. 3. c. 11. Epiph. hær. 28.

Cependant J. C. avoit assuré qu'il étoit le Christ, le Fils de Dieu.

Pour concilier des idées si opposées selon Cerinthe, il dit que Jesus étoit né de Joseph & de Marie, comme les autres hommes; mais qu'il excelloit en prudence & en justice, & que lorsqu'il fut baptisé, le Christ ou le Fils unique de Dieu, étoit descendu sur lui, sous la figure d'une colombe, lui avoit révélé la connoissance de son Pere, qui étoit encore inconnu, & par ce moyen l'avoit fait connoître aux hommes. C'étoit par la vertu de Christ, que Jesus avoit fait des miracles; il avoit ensuite été persécuté par les Juifs, & livré à des bourreaux; alors le Christ s'étoit séparé de lui, & avoit remonté vers son Pere, sans rien souffrir: pour Jesus, il avoit été crucifié, étoit mort & avoit ressuscité (1).

Cerinthe avoit écrit, en faveur de sa doctrine, des révélations qu'il prétendoit lui avoir été faites par un Ange: il reconnoissoit la nécessité du Baptême pour être sauvé, il croyoit qu'après la résurrection, on jouiroit pendant mille ans sur la terre de tous les plaisirs des sens (2).

Faisons sur l'erreur de Cerinthe quelques réflexions.

1°. Cerinthe étoit grand ennemi des Apôtres, & combattoit vivement leur doctrine: vivant de leur tems, il étoit en état de les convaincre, s'ils en eussent imposé; cependant il reconnoît que Jesus-Christ a fait des miracles; les miracles de Jesus-Christ avoient donc alors un dégré de certitude, ou d'évidence, qui ne permettoit pas d'en contester la vérité.

2°. Pour concilier avec l'état d'humiliation, sous lequel J. C. a paru, tous les attributs du Fils unique de Dieu, Cerinthe supposoit en J.-C. deux êtres différens, Jesus, fils de Marie, & le Christ qui étoit descendu du ciel; ainsi il est évident que Jesus-Christ avoit en-

(1) Iræn. l. 1. c. 26. Epiph. hær. 28. Aug. de hær. c. 8. Tert. de præscrip. c. 48.

(2) Euseb. Hist. Eccles. l. 3. c. 28.

feigné qu'il étoit le Fils unique de Dieu, & qu'il avoit confirmé cette doctrine par des miracles, de maniere que Cerinthe n'avoit pu attaquer, ni la doctrine, ni les miracles, puisqu'il avoit tâché d'expliquer comment Jesus étoit le Fils unique de Dieu.

3°. Les Apôtres chasserent Cerinthe de l'Eglise, & le regarderent comme le corrupteur de la doctrine de J. C.; ainsi du tems des Apôtres mêmes, on regardoit la divinité de Jesus-Christ comme un dogme fondamental du Christianisme, quoi qu'en disent les Sociniens, & après eux Bury, Loke, &c. (1).

CHALDÉENS ou NESTORIENS DE SYRIE : c'est le nom qu'on donne aux Nestoriens d'Orient, pour les distinguer des Nestoriens d'Occident, qui ne subsisterent dans l'Empire Romain, que jusqu'au septieme siecle.

L'origine du Nestorianisme chez les Chaldéens remonte jusqu'au tems de Nestorius. Ce Patriarche, condamné & déposé dans le Concile d'Ephese par les Evêques d'Occident, fut absous & défendu par les Evêques d'Orient, qui déposerent Saint Cyrille, & condamnerent ses anathématismes, ou ses ouvrages contre Nestorius : toutes les Eglises d'Orient, & entr'autres celle d'Edesse, suivirent le jugement de Jean d'Antioche, & des Evêques qui avoient condamné Saint Cyrille, & qui étoient restés unis à Nestorius.

Il y avoit à Edesse une Ecole Chrétienne pour l'instruction des Perses, & l'on inspira à ceux qui vinrent à cette Ecole, une haine violente contre Saint Cyrille, & des dispositions favorables pour Nestorius & pour sa doctrine; on y lisoit ses ouvrages & ceux de Théodore de Mopsueste, dans lesquels Nestorius avoit puisé ses erreurs.

Ibas, avoit jetté lui-même parmi les Perses des semences ou des apparences de Nestorianisme, par le moyen de sa lettre à Maris.

---

(1) Bury, Christianisme nud. Loke, Christianisme raisonnable. On a réfuté ces erreurs à l'art. ARIENS.

Rabulas, Evêque d'Edeſſe, ſe réconcilia avec Saint Cyrille, & chaſſa d'Edeſſe tous les Perſes attachés à Neſtorius.

Barſumas, un des Perſes chaſſés par Rabulas, devint Evêque de Niſibe en Perſe, & forma le projet d'y établir le Neſtorianiſme.

Il y avoit, entre les Rois de Perſe & les Empereurs Romains, une haine innée & une défiance extrême: tout ce qu'on approuvoit dans un des Empires, étoit odieux ou ſuſpect dans l'autre, & cette antipathie ſeule avoit quelquefois déterminé les Empereurs Romains ou les Rois de Perſe, à favoriſer ou à perſécuter un parti.

Barſumas ſut employer habilement ces diſpoſitions pour rendre les Catholiques ſuſpects & odieux à Pheroſe, qui regnoit alors en Perſe. Vous avez, lui dit-il, beaucoup de Chrétiens dans vos états, ils ſont fort attachés aux Romains, & même à leur Empereur; leur attachement pour les Romains eſt formé par la Religion; l'attachement qu'ils ont pour leur Souverain, & pour leur patrie, n'eſt rien en comparaiſon des liaiſons formées par la Religion, & par le lien d'une même croyance. Les Chrétiens de vos Etats, ſont donc les amis des Romains, leurs eſpions & nos ennemis: tous ſouhaitent de vivre ſous un Prince qui profeſſe leur Religion & leur Foi: voulez-vous vous aſſurer de leur fidélité, rompre tout commerce entre eux & les Romains, & inſpirer aux Chrétiens vos ſujets, une haine implacable contre ces ennemis de votre puiſſance, ſemez entre eux des diviſions de Religion, rendez tous les Chrétiens de vos Etats Neſtoriens, & ſoyez sûr que vous n'avez à craindre des Chrétiens, vos ſujets, ni perfidie, ni défection en faveur des Romains. Les Neſtoriens font profeſſion d'un attachement particulier aux Rois de Perſe, & c'eſt cet article de la doctrine des Neſtoriens, qui l'a rendue l'objet de la haine des Romains, & qui a cauſé ces perſécutions barbares, que les Empereur Romains ont exercées ſur tous les Neſtoriens de leur empire (1).

---

(1) Aſſeman, Bibl. Orient. p. 68. ibid. part. 2. c 3. §. 2. t. 1. p. 351. t. 2. p. 403. t. 3. c. 4. c. 7.

Pherose fut charmé du projet de Barſumas, & lui promit de l'appuyer.

L'Evêque de Niſibe aſſocia à ſon entrepriſe quelques Evêques, & ſes compagnons d'étude, convoqua des Conciles, y fit recevoir le Neſtorianiſme, fit dans la diſcipline tous les changemens qui pouvoient plaire au Roi de Perſe, ou favoriſer la licence & concilier le Clergé à ſon parti.

On permit aux Moines, aux Clercs, & aux Prêtres de ſe marier juſqu'à ſept fois, à condition néanmoins qu'à la ſeptieme fois, ils ne pourroient épouſer qu'une veuve, que l'on ne regardoit que comme la moitié d'une femme (1).

Barſumas trouva de l'oppoſition, & beaucoup de Chrétiens fortement attachés à la doctrine du Concile d'Epheſe : il obtint donc de l'Empereur une puiſſante eſcorte avec laquelle il porta par-tout la terreur & la déſolation : il n'épargnoit, ni les Evêques, ni les Prêtres, ni les Moines, ni les ſimples Fideles qui refuſoient de ſouſcrire à ſa doctrine : plus de ſept mille Chrétiens périrent dans l'horrible miſſion de Barſumas, & un nombre infini d'autres prirent la fuite, abandonnerent leurs Egliſes, & quitterent leur patrie (2).

Toutes les Egliſes des Provinces que Barſumas parcourut, furent remplies par des hommes dévoués à ſes fureurs.

Après avoir établi le Neſtorianiſme par les meurtres, par la violence, & par le renverſement de la diſcipline, Barſumas fonda des Ecoles pour enſeigner le Neſtorianiſme, & mourut.

Les Neſtoriens ſe créerent un Chef, & placerent Babée ſur le Siége de Seleucie.

Babée étoit un laïc marié, déja avancé en âge, & qui avoit des enfans, il ſignala ſon entrée dans l'Epiſcopat par un Concile, où l'on fit une loi pour obliger les Prêtres & les Fideles qui vivoient dans le monde, à ſe marier ; le même Concile approuva la doc-

(1) Aſſeman. t. 3. part. 2. c. 6. §. 2.

(2) Aſſeman. ibid. part. 1. p. 393. part. 2. c. 4.

trine de Nestorius, & confirma tout ce que Barsumas avoit fait.

Bientôt une multitude d'Ecrivains entreprit de justifier la doctrine de Nestorius, & la conduite de ses premiers Apôtres en Perse.

Le tems, l'imposture, les sophismes, l'audace, les brigues, & le crédit des Nestoriens obscurcirent la vérité, placerent, sur tous les Siéges, des Evêques dévoués à leurs intérêts, & répandirent le Nestorianisme dans la Syrie, la Mésopotamie, la Chaldée, & dans toute la domination de Chosroës, qui dans tous ses Etats, ne tolera que le Nestorianisme, & persécuta cruellement tous les Catholiques qui ne voulurent point embrasser le Nestorianisme : les Nestoriens jouirent de la même faveur sous les successeurs de Chosroës, & s'affermirent dans toutes les Eglises qu'ils occupoient (1).

Ils ne furent pas moins puissans sous l'empire de Mahomet, d'Omar, & des Caliphes, qui subjuguerent plusieurs Provinces sur l'Empire Romain.

Au milieu du septieme siecle, le Nestorianisme s'étoit répandu dans l'Arabie, l'Egypte, la Médie, la Bactriane, l'Hircanie, l'Inde, &c.

Les Nestoriens établirent des Eglises dans toutes ces contrées, & envoyerent des Evêques, des Missionnaires dans toute la Tartarie, & au Cathai, pénétrerent jusqu'à la Chine, & s'étendirent dans toute la Côte du Malabar (2).

Les Evêques de Perse dépendoient du Patriarche d'Antioche : les Chaldéens ou Nestoriens après leur schisme, se donnerent un Patriarche, dont la Jurisdiction s'étendoit sur toutes les Eglises Chrétiennes répandues dans les vastes régions où le Nestorianisme s'étoit établi.

Lorsque les Tartares renverserent l'Empire des Caliphes, ils accorderent aux Chrétiens le libre exercice de leur Religion, & le Nestorianisme conserva tous ses avantages sous l'Empire des Tartares.

---

(1) Asseman. t. 3. p. 110. ibid. part 2. c. 5. §. 2. p. 87.

(2) Ibid. p. 410.

Depuis que les Turcs ont détruit l'Empire des Tartares dans la Syrie, la Chaldée, la Perse, les Nestoriens se sont soutenus; mais ils ont cependant beaucoup perdu d'Eglises. Les révolutions que l'Orient a successivement éprouvées par les guerres des Sarrasins, les incursions des Tartares, & les conquêtes des Turcs, ont détruit leurs Ecoles, interrompu la communication du Patriarche avec les Eglises qui lui sont soumises, formé de tous les Nestoriens de l'Orient, des corps séparés, alteré leurs dogmes, & changé leur discipline.

Les Nestoriens devoient nécessairement recevoir leur Evêque du Patriarche; ainsi, lorsque l'Evêque d'un lieu étoit mort, il falloit aller demander un autre Evêque au Patriarche: peut-être l'extrême diffiiculté d'envoyer en Syrie des députés du fond de la grande Tartarie pour avoir un Evêque, aura-t-elle déterminé les Prêtres Nestoriens à feindre que leur Evêque étoit immortel, peut-être est-ce là l'origine du grand Lama?

Par un Concile tenu sous Babée, les Evêques Nestoriens pouvoient se marier: peut-être un Prince Nestorien voulut-il unir le Sacerdoce & l'Empire, peut-être est-ce là l'origine de l'Empire du Prêtre Jehan. Je ne m'arrête pas plus long-tems à ces conjectures, auxquelles le lecteur accordera le dégré de vraisemblance qu'il voudra.

Les Voyageurs ont trouvé, dans la Tartarie & dans le Cathay, des Nestoriens épars & plongés dans une profonde ignorance: ils n'ont, ni écoles, ni Evêques, ni Pasteurs éclairés; ils sont seulement visités à-peu-près de cinquante ans en cinquante ans par un Evêque qui donne l'Ordre de prêtrise à des familles entieres, & même à des enfans qui ne sont encore qu'au berceau (1).

Leur Eglise de Malabar étoit la plus célebre: mais elle est aujourd'hui gouvernée en grande partie par des Evêques attachés à l'Eglise Romaine (2).

---

(1) Voyage de Rubruquis, p. 60. Description de la Tartarie. Hist. des Huns par M. de Guignes.

(2) La Croze, Christianisme des Indes.

De la Doctrine des Chaldéens.

1°. Les Nestoriens de Syrie ou Chaldéens, ne reconnoissent point l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, & admettent en Jesus-Christ deux personnes.

Cette erreur est clairement enseignée dans leurs ouvrages. Les auteurs de la Perpétuité de la Foi, & M. Asseman l'ont démontré (1).

Ils citent pour cela des ouvrages inconnus à MM. Simon, Geddes & de la Croze, qui ont par conséquent avancé sans fondement, que l'erreur des Nestoriens de Syrie est une chimere ou une logomachie (2).

2°. Ils croient la Trinité, mais ils ont adopté l'erreur des Grecs sur la procession du S. Esprit, & croient qu'il ne procede que du Pere (3).

3°. Ils nient le péché originel.

4°. Ils croient que les ames ont été créées avec le monde, & qu'elles s'unissent aux corps humains à mesure qu'ils se forment.

5°. Ils croient, qu'après la mort, les ames sont privées de tout sentiment, & releguées dans le Paradis terrestre, qu'au jour du jugement, les ames des bienheureux reprendront leurs corps & monteront au ciel, tandis que les ames des damnés resteront sur la terre, après avoir aussi repris leurs corps.

6°. Ils croient que le bonheur des Saints consiste dans la vue de l'humanité de Jesus-Christ, & dans des révélations, & non pas dans la vision intuitive.

---

(1) Perpet. de la Foi. t. 4. l. 1. c. 5. Asseman, Bibliot. Orient. t. 3. part. 2. c. 7. §. 4. p. 210.

(2) Simon, traduction du voyage du P. Dandini au Mont Liban, p. 382. Geddes, traduction du Synode de Diamper. Hist. abregée de l'Eglise de Malabar.

Cet Auteur ne mérite pas toute la confiance que lui donne M. de la Croze. Voyez sur cela la Perpet. de la Foi. t. 4. l. 10. c. 8 t. 5. l. 9. c. 9. & passim.

(3) Asseman, loc. cit.

7°. Ils penſent que les peines des démons & celles des damnés finiront (1).

De ce que les Chaldéens ont de commun avec l'Egliſe Romaine.

Les Neſtoriens ont conſervé la croyance de l'Egliſe Romaine ſur l'Euchariſtie & ſur les Sacremens : on en trouve des preuves convaincantes dans la Perpétuité de la Foi, & dans M. Aſſeman (2).

M. de la Croze eſt à cet égard tombé dans des mépriſes conſidérables : 1°. lorſqu'il a prétendu trouver dans l'Egliſe de Malabar, une Egliſe qui n'ayant eu aucun commerce depuis douze cens ans avec les Egliſes de Rome, de Conſtantinople, d'Alexandrie & d'Antioche, conſerve la plus grande partie des dogmes admis par les Proteſtans, puiſqu'ils ſont rejettés en tout ou en partie par ces Egliſes (3).

2°. Lorſqu'il a prétendu qu'il n'y a aucune Secte dans le Chriſtianiſme qui approche plus de la vérité, que celle des Neſtoriens, qui, dit-il, n'ont été décriés que par l'injuſtice de leurs ennemis (4).

3°. Lorſqu'il prétend inſinuer par là l'antiquité des pratiques des Egliſes Réformées.

En effet, tous les livres & tous les Rituels des Chaldéens font foi, qu'ils reçoivent comme canoniques, tous les livres que l'Egliſe Romaine reçoit comme tels : on y trouve la doctrine de la préſence réelle, & ſi quelques-uns s'en ſont écartés, ce n'eſt que dans l'explication qu'ils ont voulu donner de ce myſtere (5).

Quand au reſte il ſeroit vrai que l'Egliſe de Malabar n'auroit point eu cette croyance, on ne pourroit en

(1) Aſſeman, ibid.

(2) Perpet. de la Foi. t. 4. l. 1. c. 7. l. 10. c. 8. Bibliot. Orient. d'Aſſeman. t. 3. part. 2.

(3) Chriſt. des Indes préface & dans l'ouvrage, p. 341. 342. édit. d'Hollande.

(4) Diſſert. hiſt. ſur divers ſujets. t. 1. Recherches ſur la Religion Chrét. dans les Indes.

(5) Aſſeman, loc. cit. §. 12.

conclure rien autre chose, sinon qu'elle a alteré la foi qu'elle a reçue, puisque les livres qu'elle conserve, contiennent cette doctrine, & qu'elle a été conservée par les Chaldéens, depuis leur séparation d'avec l'Eglise Romaine (1).

Ces livres des Chaldéens contiennent une preuve incontestable, qu'avant la séparation des Nestoriens, toute l'Eglise enseignoit ce que l'Eglise Romaine enseigne aujourd'hui, & qu'elle la regardoit comme la doctrine de Jesus-Christ & des Apôtres, puisque les Nestoriens n'ont osé la changer.

On trouve dans M. Asseman, tout ce qui regarde les rits, les cérémonies & la liturgie des Chaldéens, leurs Patriarches, leurs Métropolitains, leurs Monasteres, leurs Ecoles (2).

CHILIASTES ou MILLENAIRES, voyez cet article.

CHRISTOMAQUES, c'est le nom générique sous lequel Saint Athanase comprend les Hérétiques qui ont erré sur la nature ou sur la personne de Jesus-Christ (3).

CIRCUMCELLIONS, ce nom fut donné dans le quatrieme siecle aux Donatistes furieux : voyez l'article DONATISTES. On a aussi appellé de ce nom une espece de Prédicants, qui s'éleverent en Allemagne au milieu du treizieme siecle (1248).

Tout le monde sait les longs démêlés de l'Empereur Frederic avec les Papes, & l'excommunication lancée contre lui dans le Concile de Lyon, par Innocent IV.

Pendant la chaleur de ces contestations, il s'éleva en Allemagne une société, qui, sous prétexte de défendre le parti de l'Empereur, prêchoit que le Pape étoit Hérétique, que les Evêques & les autres Prélats étoient aussi des Hérétiques & des Simoniaques ; que tous les Prêtres étant en péché mortel n'avoient plus le pouvoir de consacrer l'Euchariftie, qu'ils étoient

---

(1) Ibid. §. 23.

(2) Asseman, t. 3. part. 2. c. 11, 12, 13, 14, &c.

(3) Athan. l. de Decret. Synod. Nicæn.

des séducteurs : que, ni le Pape, ni les Evêques, ni aucun homme vivant, n'avoit le droit d'interdire l'Office Divin, & que ceux qui le faisoient, étoient des Hérétiques, & des trompeurs ; que les Freres Mineurs, & les Freres Prêcheurs, pervertissoient l'Eglise par leurs fausses prédications que hors la Société des Circumcellions, personne ne vivoit suivant l'Evangile.

Après avoir prêché ces maximes, ils déclarerent à leurs auditeurs qu'ils leur alloient donner des Indulgences, non pas telles que celles que le Pape & les Evêques ont imaginées, mais une Indulgence qui vient de la part de Dieu.

Ces Circumcellions firent beaucoup de tort au parti de Frederic, & en détacherent plusieurs Catholiques (1).

CLANCULAIRES, nom d'une Secte d'Anabaptistes, qui disoient qu'il falloit parler en public, comme le commun des hommes, en matiere de Religion, & ne dire qu'en secret ce que l'on pensoit. Voyez, à l'art. ANABAPTISTES, leurs Sectes.

CLAUDE DE THURIN, adopta au commencement du neuvieme siecle l'erreur des Iconoclastes & de Vigilance (2).

Quelques abus qu'il remarqua dans la dévotion des Fideles à cet égard le porterent à attaquer la vénération des Reliques & des Images.

Claude étoit un des plus fervens Chrétiens de son siecle ; mais il manqua de justesse d'esprit ou de modération, par rapport au culte des Reliques & des Images : il fut réfuté par Dungale, par Jonas d'Orléans ; & condamné dans le Concile de Paris, qui déclara qu'il falloit retenir les Images dans les Eglises, pour l'instruction du peuple ; mais qu'il ne falloit, ni les adorer, ni leur rendre un culte superstitieux (3).

CLEMENT étoit Ecossois d'origine : il rejettoit les

(1) Dup. 13. siecle, p. 190. Dargentré ; loc. cit.

(2) Mabillon Annal. Ord. Bened. l. 29. n. 52, 60, 61. Conc. t. 7. p. 1943. Hist. Littéraire de France. t. 4. p. 256, 490.

(3) Ibid.

Canons

Canons & les Conciles : les traités des Peres ſur la Religion & leurs explications ſur l'Ecriture. Il rejettoit les ouvrages de Saint Jérôme, de Saint Auguſtin, de Saint Gregoire, &c. Il ſoutenoit qu'il pouvoit être Evêque après avoir eu deux fils en adultere : il avançoit qu'un Chrétien pouvoit épouſer la veuve de ſon frere ; il diſoit que Jeſus-Chriſt deſcendant aux enfers, en avoit délivré tous les damnés, même les Infideles & les Idolâtres : il avançoit encore pluſieurs erreurs ſur la prédeſtination. Il fut condamné avec Adalbert dans le Concile de Soiſſons, & dans un Concile tenu à Rome (1).

Les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire littéraire de France, paroiſſent regarder ce Clement, comme un de ceux qui travaillerent au rétabliſſement des Lettres ſous Charlemagne, & qui avoit été maître de Heiton, Abbé du Monaſtere de Richemond au Diocèſe de Conſtance, & depuis Ambaſſadeur de Charlemagne à Conſtantinople, & Evêque à Baſle.

On croit que Clement fut Modérateur des études du Palais (2).

On ſait au reſte, peu de choſe de lui : il n'eſt pas impoſſible que dans un ſiecle où l'on avoit ſuppoſé & altéré tant d'ouvrages des Peres, un homme qui a commencé à porter la lumiere de la critique dans l'étude de la Théologie, ait rejetté, comme de nulle autorité, les ouvrages des Peres, & ſe ſoit égaré.

L'erreur de Clement devoit naturellement porter l'eſprit à l'étude de la critique ; mais le ſiecle étoit trop ignorant, pour que l'erreur de Clement produisît cet effet : ſon erreur ne fut, ni utile, ni dangereuſe ; il fut condamné, & n'eut, ni défenſeurs, ni diſciples.

Que les protecteurs de l'ignorance ne tournent pas cet exemple contre la ſcience. Dans ce ſiecle trop ignorant pour adopter les erreurs de Clement, une foule d'impoſteurs abuſoient le peuple : les erreurs les plus

(3) Conc. t. 4. Bonif. Ep. 135.
(4) Hiſt. Littéraire de France, t. 4. p. 8, 15.

absurdes étoient prêchées par des fanatiques sans lettres, & reçues avidemment ; les mœurs étoient aussi corrompues, que l'ignorance étoit profonde : les désordres & la superstition croissent toujours en proportion du décroissement de la lumiere. Rapprochez de l'article Clement, l'article Adalbert : ces deux hommes furent condamnés dans le même Concile.

CLEOBIUS ou CLEOBULE, Hérétique contemporain de Simon, combattit la Religion Chrétienne, & fut Chef de la Secte des Cléobiens.

Cléobule nioit l'autorité des Prophetes, la toute-puissance de Dieu & la résurrection ; il attribuoit la création du monde aux Anges, & prétendoit que Jesus-Christ n'étoit pas né d'une Vierge (1).

Ainsi les Apôtres & les premiers Prédicateurs de l'Evangile, trouverent dans toute la Palestine des contradicteurs, & ces contradicteurs étoient des Chefs de Sectes ; éclairés, exercés dans la dispute, habiles dans l'art de persuader le peuple, animés par un intérêt de systême, si je peux m'exprimer ainsi, & par l'amour de la célébrité qui étoit la passion ordinaire des Chefs de Secte.

Des adversaires de cette espece opposoient aux Apôtres toutes les difficultés qu'on leur pouvoit opposer, & n'oublierent rien pour les rendre sensibles & victorieuses : les faits qui servent de base au Christianisme, furent donc alors discutés avec la plus scrupuleuse exactitude, & l'on en fit l'examen le plus rigoureux.

Si les Apôtres avoient été coupables de la plus legere infidélité, leurs ennemis l'auroient manifestée, & cette infidélité bien prouvée arrêtoit absolument le progrès d'une Religion, dont la morale combattoit les passions, & proposoit à la raison des mysteres incompréhensibles.

Jugeons de ces tems par notre siecle : si les passions

(1) Constit. Apost. l. 6. c. 8. Theodor. Hæret Fab. l. 2. Præf. Euseb. Hist. Eccles. l. 4. c. 22.

& la présomption transforment aujourd'hui en démonstrations cette foule de traits qu'on lance à tout propos contre la Religion, ces allégories qui, exprimées simplement, n'offrent à la raison que d'anciennes & plattes railleries ; quel effet ne devoient pas faire sur les esprits, les ennemis des Apôtres, s'ils avoient pû leur reprocher avec fondement une imposture ou une infidélité ?

Cependant, c'est dans ce tems même que la Religion Chrétienne fait ses progrès les plus rapides & les plus éclatans, & toutes les Sectes qui la combattent, disparoissent & s'anéantissent (1).

L'évidence des faits que les Apôtres annonçoient, est donc évidemment liée avec le progrès du Christianisme, & avec l'extinction de ces Sectes qui l'attaquerent à sa naissance.

Nous avons donc sous nos yeux des faits subsistans, qui sont nécessairement liés avec la vérité du témoignage des Apôtres, & aussi nécessairement liés que les monumens les plus authentiques avec les faits les plus incontestables.

Le laps du tems, & l'infidélité des témoignages, n'ont pû altérer ces faits liés avec la vérité de la prédication des Apôtres : ils sont à l'épreuve des scrupules du Septicisme, & des difficultés de Craige. La certitude de ces faits est pour nous égale à celle qu'avoient les contemporains des Apôtres.

COLARBASSE, célebre Valentinien, qui paroit avoir appliqué au systême de Valentin les principes de la Cabale & de l'Astrologie (2).

COLLUTHE, Prêtre d'Alexandrie, Curé d'une des Paroisses de la même Ville, enseigna, non-seulement que Dieu n'étoit point auteur du mal ; mais encore qu'il n'y avoit point de mal qui vînt de Dieu.

S. Epiphane dit, que pendant qu'Arius prêchoit d'un côté son impiété, on voyoit d'autres Curés comme Colluthe, Sarmathe, &c. prêcher, les uns d'une fa-

(1) Theodoret, ibid.

(2) Autor Append. ad Tert. de Præscript. c. 53.

çon, les autres d'une autre ; & les peuples partageant leurs ſentimens, auſſi-bien que leurs louanges, s'appeller les uns Ariens, les autres Colluthiens (1).

Ce fut le deſir de la célébrité, qui produiſit l'héréſie de Colluthe ; comme il n'étoit qu'un homme médiocre, & qu'il vivoit dans un ſiecle éclairé, il eut peu de diſciples.

Le deſir de commander, eſt ordinairement le partage de la médiocrité, & la médiocrité n'emploie jamais que de petits moyens. Colluthe ſe ſépara d'Alexandre, ſon Evêque, ſous prétexte que ce Prélat avoit pour Arius trop de ménagement. Pour prendre ce parti, il ne falloit, ni talent, ni lumiere, ni mérite ; mais c'eſt la ſeule reſſource des ambitieux ignorans pour faire du bruit, & elle a toujours produit cet effet dans les ſiecles ignorans ; mais elle ne rend que ridicule dans les ſiecles éclairés. Colluthe, après s'être ſéparé d'Alexandre, s'étoit fait Evêque de ſa propre autorité : le Concile d'Alexandrie le dépouilla de ſon Epiſcopat imaginaire, & le réduiſit à l'état de Prêtre.

C'eſt ainſi que Colluthe retomba dans l'oubli, avec tous ces petits brouillons qui avoient voulu devenir célebres, & former des Sectes. Dans les ſiecles ignorans, ils auroient formé des Schiſmes dangereux ; Adalbert, Waldo, Arnaud de Breſſe, & tant d'autres qui déſolerent l'Egliſe, ne valoient pas mieux que Colluthe ; mais ils parurent dans un ſiecle, où une partie du Clergé ſans mœurs & ſans lumiere, vouloit dominer ſur tout, & ne défendoit la Religion que par des coups d'autorité.

COLLYRIDIENS, c'étoient des dévots à la Sainte Vierge, qui lui rendoient un culte ſingulier : ils lui offroient des gâteaux, nommés en grec *Collyrides*, d'où ils eurent le nom de Collyridiens.

Les femmes étoient les Prêtreſſes de cette cérémonie : elles avoient un chariot avec un ſiege quarré qu'elles couvroient d'un linge ; & en un certain tems de l'année, elles préſentoient un pain & l'offroient au

(1) Epiph. Hær. 69. Philaſtr. Hær. 78.

nom de Marie, puis en prenoient, toutes, leur part.

S. Epiphane a combattu cette pratique, comme un acte d'idolâtrie, & parceque les femmes ne peuvent avoir part au Sacerdoce (1).

CONSCIENTIEUX : c'est le nom que l'on donna à d'anciens Hérétiques, qui ne connoissoient pour regle & pour législateur, que la conscience ; cette erreur fut renouvellée dans le dix-septieme siecle par un Allemand, nommé Mathias Knutzen, qui de cette erreur, passa à l'Athéisme. Voyez l'Examen du Fatalisme, tome premier.

COPHTES : c'est le nom que l'on donne aux Egyptiens Chrétiens Jacobites ou Monophysites, à l'exclusion des autres habitans de l'Egypte.

Pour en bien connoître l'origine, il faut remonter au tems de Dioscore.

Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, fut le plus ardent Promoteur de l'Eutychianisme : l'autorité que lui donnoit sa place, ses libéralités qui le faisoient adorer du peuple, l'horreur qu'il eut l'art d'inspirer à tous les Egyptiens pour les ennemis d'Eutyches, qu'il représenta comme des Nestoriens, répandirent l'Eutychianisme dans toute l'Egypte.

Le Concile de Chalcédoine qui déposa Dioscore, irrita tous les esprits, & alluma le Fanatisme dans toute l'Egypte : la sévérité des loix des Empereurs contre les ennemis du Concile de Chalcédoine, & les artifices des partisans de Dioscore, donnerent de l'aliment au Fanatisme, & l'Egypte fut remplie de troubles, de divisions & de séditions.

La puissance Impériale établit enfin dans toute l'Egypte l'autorité du Concile de Chalcédoine : on envoya de Constantinople des Patriarches, des Evêques, des Magistrats, des Gouverneurs ; & les Egyptiens furent exclus de toutes les Dignités Civiles, Militaires, & Ecclésiastiques.

On n'éteignit pas le Fanatisme : une partie des ennemis du Concile de Chalcédoine se retira dans la haute

(1) Epiph. Hær. 79.

Egypte, d'autres sortirent des terres de l'Empire, & passerent en Afrique & chez les Arabes, où toutes les Religions étoient tolérées (1).

Ceux qui resterent en Egypte, étoient subjugués & non pas soumis; ils conservoient une haine implacable contre les Empereurs Romains : les traitemens rigoureux des Gouverneurs & des Officiers de l'Empereur, les humiliations & les outrages qu'ils faisoient essuyer aux Egyptiens; plus de cent mille Egyptiens massacrés dans différentes occasions, pour avoir refusé de reconnoître le Concile de Chalcédoine, avoient porté dans le cœur de tous les Egyptiens une haine implacable contre les Empereurs, & un desir ardent de se venger de leurs oppresseurs (2).

Les Patriarches de leur Secte leur envoyerent des Vicaires pour entretenir ces dispositions, & pour les soutenir contre les loix de l'Empereur.

Sous l'Empereur Heraclius, le Patriarche Benjamin, du fond des déserts de la basse Egypte, envoyoit son Vicaire Agathon, déguisé en Tourneur, consoler les Egyptiens, leur administrer les Sacremens, leur porter l'Eucharistie.

L'Egypte renfermoit donc deux peuples qui se haïssoient mortellement : les Grecs, ou les Romains, qui occupoient toutes les Places, toutes les dignités, & qui faisoient la plus grande partie des troupes; & un autre peuple, savoir, les Egyptiens qui étoient infiniment plus nombreux, & qui formoient la bourgeoisie, les Laboureurs, les Artisans.

Pendant que l'Egypte étoit dans cet état, les Sarrasins conquirent la Palestine & la Syrie : les Egyptiens les inviterent à venir en Egypte, firent un traité avec

---

(1) Hist. Patriarch. Alex. p. 164.

(2) Quand les Gouverneurs mangeoient, ils faisoient soutenir leur table par quatre Egyptiens, & essuyoient leurs mains à leurs barbes; affront le plus insupportable qu'on pût leur faire, & qui excite encore aujourd'hui la colere & la haine des Egyptiens contre les Empereurs Romains. Le souvenir des massacres commis pour faire recevoir le Concile de Chalcedoine, est encore présent à leur esprit.

Amrou, Général d'Omar, s'unirent à lui contre les Romains, & firent passer l'Egypte sous la puissance des Sarrasins. Tous les Grecs, ou Romains s'enfuirent, & abandonnerent l'Egypte, qui ne fut plus habitée que par les naturels, & par les Sarrasins, qui leverent une capitation sur les Egyptiens, & remirent le Patriarche Benjamin en possession de tous les privileges du Patriarchat.

Ainsi, comme les Jacobites étoient presque tous Egyptiens naturels, ils perdirent en très peu de tems l'usage de la langue grecque, & firent le service en langue égyptienne, comme ils le font encore aujourd'hui.

Les Cophtes sont donc tous les Egyptiens, qui faisant profession de la croyance des Jacobites, sont soumis au Patriarche d'Alexandrie, & font l'Office en langue du pays (1).

Les Cophtes jouirent d'abord de tous les privileges que leur avoit promis Amrou, Général d'Omar, auquel l'Egypte s'étoit donnée : les Sarrasins, d'ailleurs, craignoient qu'en traitant mal les Egyptiens, ils ne rappellassent les Romains ; mais lorsque les Gouverneurs Sarrasins eurent appris que Léon s'étoit révolté contre Justinien, & que les Romains déposoient & créoient les Empereurs à leur fantaisie, ils défendirent l'exercice publique de la Religion Chrétienne (2).

Il fallut alors acheter des Préfets la tolérance qu'on avoit stipulée dans l'accommodement, & les Sarrasins devinrent des Tyrans & des persécuteurs impitoyables, qui ne toléroient les Chrétiens, que pour en tirer des impôts arbitraires, & des contributions excessives.

Les Cophtes se soutinrent au milieu de ces persécutions, & malgré les schismes qui les diviserent : ils se vantent même d'avoir eu dans tous ces tems des Martyrs, des Confesseurs, des Saints, des miracles ; & c'est par ces impostures, qu'ils entretiennent en-

(1) Renaudot, Perpet. de la Foi, t. 4, l. 1, c. 9. Hist. Patriarch. Alex. part. 2. Cont. de Bollandus, mois de Juin, p. 79, &c.

(2) Hist. Patr. Alex. p. 183.

core dans le schisme, le peuple ignorant & crédule (1).

Les révolutions arrivées dans l'Empire des Calyphes, n'ont point adouci le sort des Cophtes & des Chrétiens, qui malgré tant d'obstacles, se sont perpétués jusqu'à nos jours en Egypte.

Il n'y a point en Egypte de nation plus tyrannisée que les Cophtes, parcequ'ils n'ont personne qui puisse se faire considerer des Turcs par son savoir, ou se faire craindre par son autorité : ils sont regardés comme le rebut du monde. Leur nombre est aujourd'hui très petit : ils étoient plus de six cens mille payant tribut, lorsqu'Amrou fit la conquête de l'Egypte, ils ne sont pas aujourd'hui plus de quinze mille (2).

Nous allons examiner l'état actuel de cette Secte, par rapport à la Religion.

De la Doctrine des Cophtes.

Les Cophtes rejettent le Concile de Chalcédoine, la lettre de S. Léon à Flavien, & ne veulent point convenir qu'il y a deux natures en Jesus-Christ, quoiqu'ils reconnoissent que la divinité & l'humanité ne sont point confondues dans sa personne ; & si l'on excepte cette espece de Monophysisme, ils n'ont aucune erreur particuliere : ils conviennent avec les Catholiques, & avec les Grecs orthodoxes & schismatiques, de tous les autres points qui concernent la Religion (3).

Il est certain par tous les livres des Cophtes, par leurs Confessions de Foi, par leurs Rituels, qu'ils reconnoissent la présence réelle, qu'ils ont le culte des Images, la priere des morts, & toutes les pratiques qui ont servi de prétexte au schisme des prétendus Réformés.

Cette Eglise Cophte est cependant séparée de l'Eglise

---

(1) Hist. Patr Alex. p. 183.

(2) Nouvelle Relation d'un Voyage fait en Egypte par Vansleb, p. 15, p. 288.

(3) Renaudot, Hist. Patr. Alex. p. 356, part. 2. Perpet. de la Foi, t. 4, l. 1, c. 9. Bolland. Juin, t. 5. Nouveaux Mémoires de la Compagnie de Jesus, dans le Levant, t. 2. Lettre du Pere du Bernat au Pere Fleuriau.

Romaine depuis plus de douze cens ans : tout ce que l'Eglise Romaine croit & pratique aujourd'hui sur l'Eucharistie, sur les Sacremens, sur le Purgatoire, sur les Images, étoit donc enseigné & pratiqué par l'Eglise dont les Cophtes faisoient partie, aussi-bien que l'Eglise Latine, avant le schisme de Dioscore ; ou il faut que l'Eglise Cophte & l'Eglise Romaine aient fait ces changemens dans leur croyance, dans leur liturgie, & dans leur culte.

Il est impossible que ces deux Communions se soient accordées, ou se soient rencontrées à faire dans leur doctrine & dans leur culte, précisément les mêmes changemens sur tant d'objets sur lesquels ils n'avoient aucune nécessité de se réunir.

Il faut donc qu'avant le schisme d'Eutyches, l'Eglise Catholique ait enseigné & pratiqué, ce qu'elle enseigne & pratique aujourd'hui sur l'Eucharistie, sur les Sacremens, sur le culte des Saints, sur la priere des morts : c'est donc avant Eutyches que s'est fait le changement dans la foi, s'il est vrai que celle que les Catholiques professent aujourd'hui, n'ait pas toujours été la foi de l'Eglise ; & il est certain que toute l'Eglise, avant le Concile de Chalcédoine, croyoit & pratiquoit ce que l'Eglise Romaine croit & pratique aujourd'hui sur tous ces objets.

Nous avons prouvé, dans l'article NESTORIUS, que cette croyance étoit générale avant le premier Concile d'Ephese, & même avant le Concile de Nicée, & qu'il étoit impossible que cette croyance fût alors nouvelle dans l'Eglise.

La croyance de l'Eglise Romaine, est donc la croyance de l'Eglise primitive ; pourquoi donc les premiers Réformateurs s'en sont-ils séparés, & pourquoi les Protestans de nos jours ne rentreroient-ils pas dans une Eglise, qui ne croit que ce que l'Eglise croyoit dans les premiers siecles, dans ces siecles si féconds en prodiges de vertus, & qui ont donné tant de Martyrs & tant de Saints ? Comment M. Tillotson opposera-t-il la prétendue difficulté de se sauver dans l'Eglise Romaine, pour justifier le schisme des Eglises Réformées.

Les Proteſtans ont prétendu que le Patriarche Macaire avoit changé la liturgie des Cophtes, & voudroient prouver par ce changement, qu'il eſt poſſible qu'un Patriarche ait établi une nouvelle doctrine dans l'Egliſe, ſans qu'on s'y ſoit oppoſé, & par conſéquent ſans qu'on puiſſe en marquer l'époque.

Mais l'exemple du Patriarche Macaire, n'eſt pas propre à prouver leur prétention : car les Cophtes avoient beaucoup d'uſages, qui n'étoient point fondés ſur la tradition, & le Patriarche avoit le pouvoir de les changer, ſans que ce changement causât dans l'Egliſe Cophte aucune difficulté : mais il n'en eſt pas ainſi de ce qui regarde l'Euchariſtie & les Sacremens ; les Patriarches n'ont jamais oſé entreprendre de faire ſur ces objets aucun changement, & les changemens qu'ils ont voulu faire ſur des objets qui n'étoient pas des points de Liturgie, ont toujours excité des troubles (1).

Du Gouvernement Eccléſiaſtique des Cophtes.

L'Egliſe Cophte a conſervé le gouvernement qu'elle avoit dans ſon inſtitution ; & s'en eſt éloignée moins qu'aucune autre.

Le ſouverain Chef de l'Egliſe eſt le Patriarche d'Alexandrie, ſucceſſeur de S. Marc, après lui ſont les Evêques au nombre d'onze ou douze ; les Prêtres, les Diacres, des Clercs inférieurs, des Moines, & des Laïcs.

Les Evêques, les Prêtres, & les principaux de la Nation, s'aſſemblent pour élire le Patriarche ; cette élection ſe fait au Caire : on choiſit toujours les Patriarches parmi les Moines, parcequ'il faut que le Patriarche ait vêcu toute ſa vie dans la chaſteté.

Les Evêques ſont dans une extrême dépendance de l'Archevêque ; il les élit, peut les dépoſer & les excommunier ; ils ſont dans les Provinces les receveurs des revenus du Patriarche, leſquels revenus conſiſtent en une dîme deſtinée à ſon entretien.

---

(1) Renaudot, loc. cit. p. 496.

Quoiqu'il n'y ait point d'obligation pour les Prêtres de vivre dans la continence, il y en a néanmoins qui ne sont point mariés, & qui ne l'ont point été.

Les Cophtes n'ont point d'empressement pour l'état de Prêtrise, il faut souvent les y forcer : comme ils sont tirés du peuple qui ne subsiste que par son travail, ils considerent que ce nouvel emploi leur emportera la plus grande partie du tems, & les empêchera de faire leur métier, quoiqu'ils soient chargés de pourvoir à l'entretien d'une famille, l'Eglise ne leur fournissant presque rien

Souvent on voit des hommes qui sortent de la boutique à l'âge de trente ans, pour être élevés au Sacerdoce. Ont-ils été jusqu'alors Tisserans, Tailleurs, Orfevres, ou Graveurs, savent-ils lire en Cophte, cela suffit pour les ordonner Prêtres, parceque la Messe se dit & l'Office se fait en cette langue, que la plupart d'entr'eux n'entendent pas.

Les Prêtres ne prêchent jamais, & cependant ils sont très respectés du peuple ; & tout ce qu'il y a de plus considérable & de plus distingué dans la Nation, se courbe devant eux, leur baise la main, & les prie de la leur mettre sur la tête (1).

Des Jeûnes des Cophtes.

Les Cophtes sont, comme tous les Chrétiens d'Orient, grands observateurs du jeûne, ils ont quatre carêmes dans l'année : le premier est celui qui précede la Pâque : il commence neuf jours avant celui des Latins ; ils demeurent sans boire, sans manger, & sans fumer, jusqu'après l'Office qui finit environ à une heure.

Le second Carême est de quarante-trois jours pour le Clergé, & de vingt-trois pour les autres : ce Carême est avant la Nativité de Notre Seigneur.

Le troisieme Carême se pratique avant la Fête des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul : il est d'environ

(1) Renaudot, Hist. Patriarch. Alex. Collect. Liturgiarum Orientalium.

treize jours, & commence après la semaine de la Pentecôte.

Le quatrieme Carême, est avant la fête de l'Assomption, & dure quinze jours.

Il n'y a point d'âge prescrit parmi eux pour jeûner; on ne sauroit croire quel mérite ils se font de leurs Carêmes & de leurs jeûnes.

De quelques Pratiques particulieres aux Cophtes.

1°. Les Cophtes donnent le Sacrement de l'Extrême-Onction avec celui de la Pénitence : ils ne désavouent pas que S. Jacques a recommandé ce Sacrement pour les malades; mais ils distinguent trois sortes de maladies; celles du corps; celles de l'ame, qui sont les péchés; celles de l'esprit, qui sont les afflictions : ils estiment que l'Onction est utile pour toutes : voici de quelle maniere ils administrent ce Sacrement.

Le Prêtre, après avoir donné l'absolution au pénitent, se fait assister d'un Diacre; il commence par les encensemens, & prend une lampe dont il bénit l'huile, & y allume une méche, il récite ensuite sept oraisons & sept leçons tirées de l'Epitre de Saint Jacques, puis il prend de l'huile de la lampe bénite & en fait une onction sur le front, disant, Dieu vous guérisse, au nom du Pere & du Fils; il fait une semblable onction à tous les assistans, de peur, dit-il, que le malin esprit ne passe à quelqu'un d'eux.

2°. Ils ont dans leurs Eglises de grands bassins, ou des lavoirs, qu'ils remplissent d'eau le jour de l'Epiphanie; le Prêtre la bénit, y plonge les enfans, & le peuple s'y jette : à la campagne & sur le bord du Nil la bénédiction se fait sur la riviere même, où le peuple se baigne ensuite : cette coutume est aussi en usage chez les Abyssins.

Ne seroit-ce point cette cérémonie qui avoit fait juger que les Cophtes honorent le Nil comme une Divinité ?

3°. La dissolution du mariage est en usage chez les Cophtes, non-seulement en cas d'adultere, mais pour de longues infirmités, pour des antipathies, pour des

querelles dans le ménage, & souvent par dégoût.

La partie, qui poursuit la dissolution de son mariage, s'adresse d'abord au Patriarche ou à son Evêque, pour la lui demander, & si le Patriarche ne peut le dissuader, il l'accorde : si le Prélat refuse la dissolution, ils vont devant le *Cadis* ou Magistrat Turc, font rompre leur mariage, & en contractent un autre à la Turque, qu'ils nomment *Mariage de justice.*

4°. Ils ont l'usage de la circoncision qu'ils ont prise des Mahométans ou des Juifs, mais elle pourroit bien n'être pas une cérémonie religieuse, mais un usage du pays : quoiqu'il en soit fait mention dans leurs Rituels, il paroit qu'ils n'ont adopté cet usage, que pour plaire aux Mahométans : ils s'abstiennent aussi du sang & de la chair des animaux suffoqués (1).

CYNIQUES, c'est ainsi qu'on appelloit les Philosophes Sectateurs d'Antistène, qui fouloient aux pieds toute espece de regle, de mœurs & de bienséance : ce nom fut donné aux Turlupins qui s'abandonnoient publiquement & sans remords aux plus honteuses débauches.

CYRENAIQUES, ils parurent vers l'an 175, & prétendirent qu'il ne falloit point prier, parceque Jesus-Christ avoit dit savoir les choses dont nous avions besoin (2).

---

(1) Nouveaux Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus, dans le Levant, t. 2, loc. cit.

(2) Hofman Lexicon.

Fin du premier Volume.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit, qui a pour titre : *Mémoires pour servir à l'Histoire des Egaremens de l'Esprit Humain*, & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, ce 20 Novembre 1760.

FOUCHER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé MARIE-JACQUES BARROIS, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Mémoires pour servir à l'Histoire des Egaremens de l'Esprit Humain*, ou *Dictionnaire des Héréfies*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi d'imprimer ou faire

imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Roïaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément a la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-sel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon : le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier, notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission.